École des Hautes Études en Sciences Sociales

Histoire et Civilisation

Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (CESPRA)

Doctorat

Histoire

DAMIEN GUILLAUME

Les débuts de l'« agitation antisémitique » en France dans une perspective européenne

Contribution à l'histoire de l'antisémitisme

Thèse dirigée par: Christophe Prochasson

Date de soutenance: 18 décembre 2019

Rapporteurs
1 Bertrand Joly, Université de Nantes
2 Marie-Anne Matard-Bonucci, Université de Paris 8

Jury
1 Bertrand Joly, Université de Nantes
2 Mareike König, Institut historique allemand
3 Marie-Anne Matard-Bonucci, Université de Paris 8
4 Jean-Frédéric Schaub, EHESS
5 Perrine Simon-Nahum, ENS

à Alix, Louise et Viorel

REMERCIEMENTS

Au terme de longues années de recherches, j'ai le plaisir d'adresser mes sincères remerciements à tous ceux qui m'ont apporté, de près ou de loin, aide et conseils lors de l'élaboration de cette thèse de doctorat.

Cette gratitude va tout d'abord à Christophe Prochasson, qui a accepté de diriger mes recherches à l'EHESS et m'a ensuite accompagné avec une indéfectible patience.

J'adresse également mes remerciements à Mareike König, Bertrand Joly, Marie-Anne Matard-Bonucci, Jean-Frédéric Schaub et Perrine Simon-Nahum pour avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse.

Que soient tout spécialement remerciés la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, la Mairie de Paris, le Centre Marc Bloch et le Deutscher Akademischer Austauschdienst pour les financements par lesquels ils ont bien voulu soutenir mes efforts.

Je tiens par ailleurs à exprimer ma profonde reconnaissance à Ulrich Wyrwa, qui m'a introduit au Zentrum für Antisemitismusforschung de l'Université Technique de Berlin : les échanges auxquels j'ai eu l'honneur de participer dans le cadre du projet de recherche qu'il y dirigeait avec Werner Bergmann m'ont été d'un apport inestimable et expliquent en grande partie la perspective adoptée dans ces pages.

De même, que le New Europe College de Bucarest soit chaleureusement remercié pour son accueil et les moyens mis à ma disposition durant près d'une année.

Enfin, j'ai une pensée toute particulière pour Emmanuel Delille, Steven Englund, Silvia Marton et surtout Emmanuel Kreis, compagnon de pensée s'il en fût : les discussions sérieuses ne sont jamais aussi fécondes que lorsque s'y mêle l'amitié.

RÉSUMÉ ET MOTS CLÉS

Les débuts d'une agitation proprement « antisémite » en France (non seulement en 1886 avec la parution de *La France juive* d'Édouard Drumont mais dès le début de la décennie) n'ont guère été considérés par l'historiographie qu'au regard de la situation nationale. Pourtant, ces débuts coïncidèrent très exactement avec divers développements de la « question juive » à l'échelle européenne auxquels les premiers antisémites français firent d'ailleurs abondamment référence.

La thèse se propose d'explorer cette séquence exceptionnelle de quelques années (approximativement 1878-1884) à travers sa réception française et tâche de mettre en évidence sa profondeur historique. L'adoption d'une focale large (ou perspective européenne) permet ainsi de dégager une dynamique de fond qui correspond à l'émergence progressive, tout au long du XIX^{e} siècle, d'une « question juive » considérée par l'ouest du continent comme typiquement est-européenne. À ce titre, le tournant des années 1880 ne fut pas seulement le moment où se fit jour en Allemagne puis ailleurs cette forme d'hostilité antijuive supposée nouvelle et autoproclamée « antisémitique ». Elle fut également – en particulier avec les polémiques sur les juifs de Roumanie lors du congrès de Berlin puis l'écho international donné à la vague de pogroms russes de 1881-1882 – une étape cruciale dans la rencontre de deux hémisphères à la fois géographiques et thématiques de la « question juive ».

Ainsi mis en contexte, les débuts de l'agitation antisémite en France ne se limitèrent pas à l'émergence d'une forme particulièrement radicale d'hostilité antijuive, initiative de quelques polémistes plus ou moins en vue et de structures militantes souvent marginales. Ces débuts confirmèrent parallèlement l'existence de profondes équivoques chez les tenants d'une approche libérale de la « question juive », c'est-à-dire ceux qui étaient les plus susceptibles de défendre les juifs face aux attaques de leurs ennemis.

Mots clés : antisémitisme, Allemagne, Autriche-Hongrie, catholicisme, Congrès de Berlin, émancipation, émigration polonaise en France (« Grande Émigration »), France, libéralisme, meurtre rituel, pogroms, Pologne, « question juive », Roumanie, Russie, solidarité juive internationale, Tisza-Eszlar

ABSTRACT AND KEYWORDS

The beginnings of the "anti-Semitic" agitation in France in the 1880s – not only with the publication of Edouard Drumont's *La France juive* in 1886 but even earlier in the same decade – have been explained above all by national factors in the historiography. Yet, they coincided with various concerns about the "Jewish question" on a European scale, concerns to which the first French anti-Semites were extensively referring in their texts.

This PhD thesis explores (in depth) the French reception of a European phenomenon during the span of a few exceptional years (approximately 1878 to 1884). By focusing on the European context this study reveals the gradual emergence, throughout the nineteenth century, of a "Jewish question" considered by the West of the continent as typically Eastern European. As such, the turning point of the 1880s was not only the moment when, first in Germany and then in other countries, this supposedly new form of anti-Jewish hostility arose, which was called by its actors itself "anti-Semitic". These years were also – especially with the controversies over the Jews of Romania at the Congress of Berlin and the international echo given to the wave of pogroms of 1881-1882 in Russia – a crucial step in the confrontation between two hemispheres, both geographical and thematic, of the "Jewish question."

Thus put in context, the beginnings of anti-Semitic agitation in France were not limited to the emergence of a particularly radical form of anti-Jewish hostility, initiated by some more or less known polemists or rather marginal groups. These beginnings also confirmed the existence of profoundly equivocal attitudes among proponents of a liberal approach to the "Jewish question," that is to say, those who were most likely to defend the Jews against the attacks of their enemies.

Keywords: antisemitism, Austria-Hungary, blood libel, Catholicism, Congress of Berlin, emancipation, France, Germany, international Jewish solidarity, liberalism, polish immigration in France (“Great Emigration”), pogroms, Poland, “Jewish Question”, Romania, Russia, Tisza-Eszlar

TABLE DES MATIÈRES

Les débuts de l'« agitation antisémitique » en France dans une perspective européenne

Contribution à l'histoire de l'antisémitisme

Dédicace....2

Remerciements....3

Résumé et mots clés....4

Abstract and keywords....5

Table des matières....6

INTRODUCTION....9

Joseph Jacobs, ou l'examen des débuts de l'agitation antisémite en « A. » et « P. »....9

« Antisémitisme » et « agitation antisémitique »....16

La France et les débuts de l'« agitation antisémitique » dans une perspective européenne....25

La « question juive » est-européenne, la France et la crise du credo libéral....33

Plan et sources de la thèse....42

1ère PARTIE : De la « question juive » polonaise en France à la « question juive » est-européenne....48

Chapitre 1. De l'invisibilité à la première « question juive » polonaise en France....51

Invisibilité ? L'exemple de Basnage....51

Une fenêtre entrouverte : récits de voyages et discussions du cas polonais dans la seconde moitié du XVIIIe siècle....55

Gabriel Bonnot de Mably....63

Avant 1830 : limites de la première « question juive » en Pologne....67

Avant 1830 : persistances de la première « question juive » en Pologne....79

Chapitre 2. Le tournant des années 1830.....85

Une « théorie du judaïsme », par l'abbé Chiarini.....85

La « Grande Émigration » polonaise en France.....102

Chapitre 3. Le tournant des années 1860 et les prodromes de la « question juive » est-européenne.....124

De la « question juive » en Pologne à la « question juive » en Russie.....124

Genèse de la « question juive » en Roumanie.....127

Les débuts de la crise et les premières voix dissonantes.....133

Vers le congrès de Berlin.....145

Vers l'« antisémitisme » ? Mutations de l'hostilité antijuive, « question juive » est-européenne et conspirationnisme à l'issue des années 1860.....155

2ème PARTIE : Du Congrès de Berlin à Berlin (ou de la tentative d'émanciper les juifs de Roumanie aux débuts de l'« agitation antisémitique » en Allemagne).....167

Chapitre 1. Roumanie, suite et fin de non recevoir.....170

Le Congrès de Berlin et ses suites.....170

Deux exemples de retournement : le *Journal des débats* et le *Temps*.....178

L'affaire roumaine, révélatrice de la « question juive » est-européenne ?.....185

Un voyage d'Édouard Marbeau.....189

Chapitre 2. Les débuts de « l'agitation antisémitique » en Allemagne : de la bonne conscience française.....202

Quelques caractéristiques d'une séquence d'après sa réception française.....202

Premiers échos.....205

L'Allemagne prise en faute.....208

La France immunisée.....211

Décrire et expliquer l'agitation « antisémitique » : jalousie et reductio ad Bismarckum.....215

Chapitre 3. Les débuts de « l'agitation antisémitique » en Allemagne : des limites de la bonne conscience française.....233

Griefs allemands et ambiguïtés françaises.....233

Le cas de Jean Bourdeau (*Journal des débats politiques et littéraires*, novembre

1879)....239
Usure progressive de l'immunité française ?....243
Les limites de l'influence allemande sur la « question juive » en France....251

3ème PARTIE : D'Elisabethgrad à Tisza-Eszlar (ou de la violence antijuive à la « question juive » globalisée)....259

Chapitre 1. Une vague de violences antijuives en Russie, 1881-1882....262
« Pogroms »....262
De mai 1881 à juin 1882 : une année de violences antijuives en Russie vue de France....266
Questions persistantes et réponses orientées : nature, agents et causes des violences antijuives en Russie....274
Une explication par les juifs eux-mêmes ?....284

Chapitre 2. Mobilisations en trompe-l'œil....294
La mobilisation du *Gaulois* (mai-juin 1881)....295
Échos de la mobilisation anglaise (janvier-mars 1882)....304
Après Balta, le sursaut français ? (avril-juillet 1882)....317

Chapitre 3. La « question juive » en Russie à l'issue des pogroms : trois illustrations....345
Revue politique et littéraire....345
Nouvelle Revue....355
Revue des deux Mondes....365

Chapitre 4. Le soulagement trompeur de Tisza-Eszlar....376
La disparition de Tisza-Eslzar, une affaire judiciaire en clair-obscur....377
Derrière l'affaire de Tisza-Eslzar, la « question juive » en Hongrie....387
L'affaire de Tisza-Eslzar, la « question juive » globalisée et les débuts de l'antisémitisme français....396

CONCLUSION....405

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE....416

Introduction

Le présent travail a pour objectif d'étudier certaines métamorphoses qui, au cours du XIX^e^ siècle et particulièrement à l'aube de son dernier tiers, affectèrent profondément la représentation commune que l'on se faisait en France (et probablement ailleurs) de la présence juive en Europe. Afin de cerner cette évolution, nous mettrons en perspective puis décrirons en détail une séquence souvent négligée de l'histoire de l'« antisémitisme » en France – en l'occurrence la façon dont ce pays reçut la nouvelle des premières manifestations européennes associées, plus ou moins légitimement, à ce terme spécifique.

Comme dans toute étude mobilisant la délicate notion d'antisémitisme, nous tâcherons au préalable, sinon d'en donner une définition, du moins d'indiquer aussi clairement que possible ce que doit être son rôle dans l'analyse. La démarche est ici d'autant plus nécessaire que la période envisagée est pour partie celle où apparut le mot lui-même, contribuant à orienter fortement la compréhension des événements en cours. Or, nous verrons que ses premiers usages furent loin d'en éclairer le sens, bien au contraire.

Les difficultés qui découlent de la trouble origine du terme « antisémitisme » sont certes bien connues des chercheurs. L'historien, notamment, sait qu'il suffit rarement de qualifier ceci ou cela d'« antisémite » pour opérer des distinctions d'une minutie telle qu'elles seraient tout à fait satisfaisantes. Pourtant, peu ont été jusqu'à renoncer à ce principe de catégorisation non seulement sommaire, mais porteur d'une dimension morale parfois hors de propos et possiblement trompeuse.

Les raisons d'une telle réticence sont trop évidentes pour qu'il soit nécessaire de les mentionner ici : lourdes des drames du XX^e^ siècle, sans doute suffisent-elle à légitimer la plus grande prudence. Mais le problème n'en demeure pas moins entier et il faut admettre qu'il apparut bien avant que ne se commettent les crimes les plus inouïs au nom de l'antisémitisme. Afin de donner la mesure de sa profondeur historique, nous ouvrirons d'ailleurs ces pages sur l'examen d'un exemple précis.

Joseph Jacobs, ou l'examen des débuts de l'agitation antisémite en « A. » et « P. »

En 1885, soit à peine six ans après l'apparition du terme « antisémitisme », parut à Londres

un livre intitulé *The Jewish Question 1874-1885. Bibliographical Hand-List*[1]. Son auteur, Joseph Jacobs[2], « late scholar » au St. John's College de Cambridge, y répertoriait une abondante documentation relative à ce qu'il était alors convenu d'appeler la « question juive ». Le lecteur put y trouver référencés aussi bien des écrits – ouvrages, brochures, articles de journaux, documents officiels, comptes rendus de conférences, etc. – que des images, des cartes postales, des calendriers et même de la musique. Parmi les différents critères retenus pour classer cette matière, Jacobs en avait choisi un consistant à distinguer les items selon trois catégories, chacune signalée d'une lettre : « A. » pour « Anti-Semitic », « P. » pour « Pro-Semitic » et « C. » pour « Conversionist ». Dans quelques cas où, présumons-nous, Jacobs n'avait pu consulter le document ou obtenir d'information sur sa teneur, une lettre lui était malgré tout assignée, mais accompagnée d'un point d'interrogation : trois ouvrages étaient ainsi affublés d'un « ?P. » et un autre d'un « ?A. »[3]. Mais à part ces quelques exceptions[4], aucun item ne paraissait devoir échapper à l'une des trois qualifications, voire à une simple répartition entre « A. » et « P. » puisque l'ensemble regroupant les écrits « conversionnistes » se révélait tout à fait résiduel. Ainsi, à en croire l'auteur de la *Bibliographical Hand-List*, il n'était plus désormais d'autre position possible qu'« antisémitique » ou « prosémitique » en matière de « question juive ». Pourtant, quelques exemples suffiront à montrer ce que cette division quasi systématique eut d'emblée d'insatisfaisante.

Le premier exemple est l'ouvrage d'un certain J. Fraenkel, publié à Paris en 1882 sous le titre *La question juive*[5] et présenté par Jacobs comme « prosémitique »[6]. Certes, au moment de sa publication, cet écrit avait fait dire à tel chroniqueur parisien que l'auteur se livrait sans aucun doute à une « œuvre de pacification [recommandé par] l'esprit de progrès moderne, joint au sentiment de la plus vulgaire humanité »[7]. Mais les voies envisagées par Fraenkel pour résoudre la « question juive » n'en étaient pas moins problématiques. Ainsi l'auteur de *La question juive* allait-il jusqu'à envisager très sérieusement que les juifs[8] cessassent de se reproduire ; le journaliste déjà cité ne s'y trompa pas (il nota que de cette façon les juifs étaient invités à « se supprimer eux-mêmes par le célibat »[9]), non plus que l'*Univers israélite* qui résuma brutalement la chose : « supprimez les

1 Joseph Jacobs, *The Jewish Question 1874-1885. Bibliographical Hand-List*, Londres, Trübner and Co., Ludgate Hill, 1885.

2 Sur Joseph Jacobs (1854-1916), voir également la fin de notre conclusion générale.

3 Joseph Jacobs, *op. cit.*, respectivement pp. 43 (283b), 45 (294), 78 (443), 82 (469).

4 Il faut y ajouter quelques documents officiels et certains journaux comme le *Times*, pour lesquels il n'y a pas de jugement explicitement formulé.

5 J. Fraenkel, *La question juive*, Paris, Dentu, 1882 (Jacobs date à tort l'ouvrage de 1883).

6 Joseph Jacobs, *op. cit.*, p. 27 (178).

7 *La Liberté*, 7 octobre 1882, « À travers champs » par « X. ». Le lendemain, un autre journal fit paraître un compte-rendu beaucoup moins compréhensif, tenant au contraire l'écrit de Fraenkel pour clairement hostile aux juifs – *Le Soleil*, 8 octobre 1882, « Les juifs et M. Fraenkel » par Jean Nivelle.

8 Optant à titre personnel pour cette graphie sans majuscule, nous avons scrupuleusement respecté le choix des auteurs cités (même en cas de variations de leur part).

9 *La Liberté*, 7 octobre 1882, art. cit.

juifs, il n'y aura plus de question juive »[10]. Certes, d'autres pistes considérées par Fraenkel étaient moins radicales – ainsi celle consistant pour les juifs à fonder une nouvelle patrie, encore qu'un tel projet parût alors à peine plus réaliste. La solution idéale imaginée par cet auteur était même des plus classiques puisqu'elle consistait tout simplement à inviter les juifs à fusionner avec le monde extérieur et à embrasser ses croyances : par là, Fraenkel ne conseillait bien sûr pas « au peuple de Dieu d'adorer au Japon les serpents, en Chine les idoles, en Afrique les fétiches », car on ne pouvait exiger des juifs qu'ils apostasient ; mais « le christianisme n'[était] nullement une apostasie » et c'est donc cette « adoption » qui résoudrait l'épineuse « question juive ». Pour en revenir à Jacobs et à sa *Bibliographical Hand-List*, pourquoi avoir dans ce cas troqué le « C. » qui s'imposait pour un « P. » qui, si l'on s'en tient cette brève présentation, n'avait somme toute rien d'évident ? L'explication réside probablement dans le ton de l'ouvrage, jugé alors si sympathique que même l'*Univers israélite* avait deviné chez son auteur « un excellent cœur et un esprit sincère »[11]. Par ailleurs, probablement Jacobs avait-il eu vent de certaines informations signalant une affinité de longue date entre ce Fraenkel[12] et la cause du judaïsme[13]. Reste que la qualification de « prosémistisme » appliquée à la brochure de 1882, explicitement « conversionniste », n'en était pas moins inexacte.

Le deuxième exemple que nous prendrons était au contraire signalé par Jacobs comme « antisémitique »[14] : il s'agit de l'ouvrage d'Eugène Gellion-Danglar intitulé *Les Sémites et le Sémitisme au point de vue ethnographique, religieux et politique*, également publié à Paris en 1882. Ici, le jugement de la *Bibliographical Hand-List* semblait d'une logique implacable : outre le titre, un simple survol du contenu confirmait immédiatement la féroce hostilité de l'auteur à l'endroit des « Sémites ». Pourtant, les choses étaient là encore moins simples qu'il n'y parait. Assurément, Gellion-Danglar était un parfait représentant de ce courant français pour lequel les origines juives du christianisme étaient un argument de plus contre ce « sémitisme nazaréen » et une arme pour combattre la religion majoritaire. Mais il n'avait pu échapper à Jacobs que la cible était ici d'abord et

---

[10] *L'Univers israélite. Journal des principes conservateurs du judaïsme*, 1er mars 1883, « La question juive. Deux solutions » par L. Wogue, 38e année (1883), p. 365.

[11] *Ibid.*, p. 366.

[12] La *Jewish Encyclopedia*, qui mentionne Fraenkel dans une notice au titre des « anticipations françaises » du sionisme, le présente comme juif – http://www.jewishencyclopedia.com/articles/15268-zionism [consulté le 26 mai 2019]. Dans une lettre qu'il adressa à l'*Univers israélite* peu de temps après la recension de son ouvrage, lui-même confirma qu'il était né juif et avait été élevé dans cette religion à Marijampolė, dans l'actuelle Lituanie, avant d'émigrer en France (probablement en 1848) ; L. Wogue, qui en 1883 ne savait trop à quoi s'en tenir, résuma ainsi son sentiment : « Né juif, [Fraenkel] se croit encore tel, bien qu'il admire l'Évangile, qui est pour lui une œuvre éminemment juive. » – *L'Univers israélite*, 1er avril 1883, « L'auteur de la "question juive" » par L. Wogue, 38e année (1883), pp. 433-434 (citation p. 433).

[13] Fraenkel avait publié dès 1856 un appel à l'« Alliance évangélique entre les chrétiens et les israélites » et avait encore été l'auteur en 1868 d'un plaidoyer pour le « rétablissement de la nationalité juive » – J. Fraenkel, *L'alliance évangélique entre les chrétiens et les israélites*, Paris, A. Petit-Pierre, 1856 ; *Du rétablissement de la nationalité juive*, Paris, Vve Berger-Levrault et fils, 1868.

[14] Joseph Jacobs, *op. cit.*, p. 29 (188).

avant tout le christianisme, nuance dont la *Bibliographical Hand-List* rendait compte en précisant que l'ouvrage était « Against Christianity as Semitic »[15]. En outre, si Gellion-Danglar reflétait d'une manière exemplaire les obsessions raciales d'une certaine « gauche réactionnaire »[16], ce qui frappait était surtout le peu d'attention portée aux juifs dans son ouvrage : alors qu'à peine un chapitre sur dix leur était consacré (portant presque exclusivement sur l'Antiquité), ils étaient tout juste mentionnés dans la partie consacrée à l'« État actuel de la race sémitique » et pas du tout dans celle s'intéressant au « sémitisme et [à] la politique extérieure » ; de plus, seul leur nombre était brièvement rappelé dans le chapitre consacré à l'Algérie, ce qui pour l'époque constituait un signe particulièrement net de désintérêt. Enfin et surtout, Gellion-Danglar avait pris soin dans une préface datée d'octobre 1881 de dissocier son propos d'événements alors strictement contemporains :

> Depuis quelque temps, la question du sémitisme fait un bruit énorme chez les Allemands et les divise en deux bandes acharnées l'une contre l'autre, les *antisémites* et les *philosémites*. En Russie, la lutte a pris tout de suite un caractère de violence sauvage, et présente l'odieux spectacle de pillages et de massacres […]. Cette actualité […], si elle a pu rendre opportune la publication de ce livre, n'est assurément pour rien dans la pensée qui l'a inspiré et fait écrire.[17]

Il s'agissait là des premières phrases de l'ouvrage et rien ne permettait alors de penser qu'elles étaient insincères. Or, à un moment où la nouvelle d'une vague de violence antijuive en Russie venait effectivement de se succéder à celle de l'émergence d'un mouvement « antisémitique » en Allemagne, une telle prise de position suffisait à rejeter le discours hors de ce qui était alors précisément l'espace discursif de « l'agitation antisémitique »[18]. D'où ce paradoxe : Gellion-Danglar méritait son « A. » plus que tout autre, car son propos ne pouvait être plus littéralement dirigé contre les « Sémites » ; pourtant, *Les Sémites et le Sémitisme au point de vue ethnographique, religieux et politique* n'avait rien à faire, ou si peu, dans une bibliographie d'abord et avant tout consacrée à la « question juive ».

Considérons enfin un troisième et dernier exemple, qui est sans doute le plus intéressant mais également le plus complexe : il s'agit de la façon dont Jacobs intégra à sa liste et qualifia

---

15 *Ibid.*

16 Marc Crapez, *La Gauche réactionnaire. Mythes de la plèbe et de la race*, Paris, Berg international, 1997.

17 Eug. Gellion-Danglar, *Les Sémites et le Sémitisme au point de vue ethnographique, religieux et politique*, Paris, Maisonneuve et Cie, 1882, pp. V-VI. L'auteur avait tout particulièrement tenu à distinguer sa cause de celle des antisémites allemands, profitant de l'occasion pour définir très précisément sa priorité : « Il importe de bien distinguer le terrain de la libre discussion, où se place l'auteur de ces pages, du terrain de persécution et d'esprit illibéral sur lequel le lourd pied germanique s'appesantit. L'Allemand de 1881 en est encore, comme ses ancêtres du Moyen Age, à courir sus aux Juifs. […] La persécution, l'extermination de quelques Juifs, l'écrasement de ce qui reste du sémitisme mosaïque, ne délivreraient pas le monde de l'esprit et des doctrines sémitiques, du sémitisme nazaréen, le plus dangereux de tous » – *ibid.*, pp. VII-VIII.

18 Gellion-Danglar tint d'ailleurs sa promesse en ne faisant plus la moindre référence à cette actualité dans la suite de l'ouvrage.

diversement plusieurs écrits d'Ernest Renan[19]. On sait combien le cas du célèbre savant a été discuté pour le rôle qu'il joua, sinon directement dans l'émergence de l'antisémitisme, du moins dans l'élaboration et la vulgarisation d'un savoir issu de la philologie comparée et destiné aux pires dévoiements[20]. Mais c'est d'autre chose qu'il s'agissait ici puisque Jacobs s'en tenait à trois textes parus en 1882 et 1883, alors que Renan avait déjà désavoué ses théories touchant à l'existence de races antagonistes[21]. Pourtant, à suivre Jacobs, c'est bien au cours de ces années que Renan était passé de l'« antisémitisme » au « prosémitisme » : en effet, sur les trois écrits recensés, seuls les deux derniers se voyaient gratifier d'un « P. » tandis que le premier se voyait, lui, sanctionné d'un « A. ». Comment expliquer ces jugements et quelle était leur légitimité ?

Le texte jugé « antisémite » correspondait à l'explication dont Renan avait accompagné sa nouvelle traduction de *L'Ecclésiaste* – en l'occurrence une « Étude sur l'âge et le caractère du livre » d'abord parue seule dans la *Revue des Deux Mondes*[22]. La raison alléguée par Jacobs pour justifier son jugement était laconique (« A protest against the want of idealism in Modern Jews ») mais elle suffisait à découvrir sa probable origine : avant lui, c'est en effet la *Revue des études juives*[23] qui avait hautement désapprouvé que Renan, dans ce texte, personnifiât « ironiquement […] le génie d'Israël qui a traversé tant d'épreuves, insulté tant de tyrannies, bravé tant de persécutions »[24], ceci pour (selon les mots de Renan repris à cet endroit par la revue) « finir d'une maladie de la moelle épinière, au fond d'un hôtel bien capitonné du quartier des Champs-Élysées, en regrettant que la vie soit si courte et le plaisir si fugitif »[25]. Renan s'était en effet permis de spéculer sur la personnalité

---

19 Joseph Jacobs, *op. cit.*, p. 75 (421, 422, 423).

20 Léon Poliakov, *Le mythe aryen. Essai sur les sources du racisme et des nationalismes*, Paris, Calmann-Lévy/Pocket, coll. « Agora », 1994 (1ère édition en 1974), pp. 259-263 ; Maurice Olender, *Les Langues du Paradis. Aryens et Sémites : un couple providentiel*, Paris, Gallimard/Le Seuil, coll. « Hautes études », 1989, pp. 75-111. Plus récemment et entre autres : Perrine Simon-Nahum, « Renan et l'histoire des langues sémitiques » , *Histoire Épistémologie Langage*, t. 23, fascicule 2 (2001), pp. 59-75 ou « L'Orient d'Ernest Renan : de l'étude des langues à l'histoire des religions », *Revue germanique internationale*, 2008 (7), pp. 157-168 ; Djamel Kouloughli, « Ernest Renan : un antisémitisme savant », *Histoire Épistémologie Langage*, t. 29, fascicule 2 (2007) pp. 91-112.

21 Anatole Leroy-Beaulieu, *Israël chez les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1983 (1ère édition sous le titre *Les Juifs et l'antisémitisme. Israël chez les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1893), p. 133 n. 2 : « Chose à noter, le savant qui s'est appliqué à ruiner l'ancienne conception du judaïsme envisagée comme une race fermée, est celui qui avait le plus contribué à répandre, chez nous, la théorie des races, celui même qui semblait fonder toute l'histoire religieuse sur l'antagonisme de l'Aryen et du Sémite ». Une appréciation comparable se trouvait dès 1883 dans le commentaire dont Michel Bréal accompagna la publication de la conférence « Le judaïsme comme race et comme religion » par la *Revue politique et littéraire* (3ème série, t. V, janvier-juillet 1883, pp. 142-143).

22 *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1882, « L'Ecclésiaste. - Étude sur l'âge et le caractère du livre, par M. Ernest Renan, de l'Académie française ». La référence de l'ouvrage proprement dit est *L'Ecclésiaste. Traduit de l'hébreu avec une étude sur l'âge et le caractère du livre par Ernest Renan*, Paris, Calmann Lévy, 1882.

23 L'existence de relations entre la *Revue des études juives* et Joseph Jacobs est avérée, ainsi surtout que l'influence de la première sur certaines parties de la *Bibliographical Hand-List* : dans la recension qu'elle fit du travail de Jacobs (« que nous connaissons depuis longtemps »), la *Revue des études juives* put ainsi se réjouir « de voir que [ses] Revues bibliographiques [avaient] pu quelques fois [...] servir » – *Revue des études juives*, t. 11 (1885), p. 282.

24 *Revue des études juives*, t. 6 (1882), « Bibliographie. Ernest Renan : Le Judaïsme comme race et comme religion » par T. R. [Théodore Reinach], p. 142.

25 *L'Ecclésiaste...*, op. cit., p. 94.

du « Cohélet », auteur mystérieux de *L'Ecclésiaste* qu'il se figurait pour sa part comme un être « naturel » et « simple »[26], doté de la « bonté du sceptique »[27] et chez qui on n'aurait su trouver « une trace de messianisme ni de résurrection, ni de fanatisme religieux, ni de patriotisme, ni d'estime particulière pour sa race »[28] ; dans une ultime envolée, Renan était même allé jusqu'à noter une « singulière ressemblance » entre ce personnage et l'« Israélite » tel que les « grandes villes commerçantes d'Europe [le connaissaient] depuis cinquante ans »[29]. Or, ce portrait du « juif moderne »[30] en grand bourgeois satisfait et terre-à-terre, peu chevaleresque mais à sa façon plein de sagesse, avait fortement déplu à la *Revue des études juives* qui s'était empressée de déplorer « une page […] regrettable à bien des égards et que M. Renan ferait bien de supprimer dans l'édition de son livre »[31]. D'autres organes de la presse juive et non juive avaient également contesté la page en question[32], sans toutefois parvenir à un parfait accord sur le sens de cette prise de position : sans doute renvoyait-elle une image peu flatteuse de la grande bourgeoisie juive mais, par exemple, cela n'avait nullement empêché tel chroniqueur de considérer que Renan n'avait fait là que décrire sa propre personnalité et exposer « son propre principe philosophique »[33]. Quoi qu'il en fût sur le fond, c'est l'irritation exprimée à l'occasion de cette discussion toute littéraire que la *Bibliographical Hand-List* finit par traduire d'un « A. » pour « Anti-Semitic » – raccourci d'autant plus contestable que la polémique était globalement restée très courtoise[34].

Quant aux deux autres textes, leur cas était en apparence dénué de toute ambiguïté. Jugés par Jacobs « Pro-Semitic » (sans doute là encore suivant l'avis de la *Revue des études juives*), ils avaient indéniablement été inspirés à Renan par la volonté de prendre la défense des juifs et de dénoncer les antisémites. Le premier, une « Lettre au rabbin Szanto sur l'accusation de sang en Hongrie », avait été rédigée en pleine affaire de Tisza-Eszlar et prenait très clairement position contre toute vraisemblance de l'allégation de meurtre rituel, selon lui « la plus absurde » de « toutes les

---

26 *Ibid.*, p. 89.
27 *Ibid.*, p. 89.
28 *Ibid.*, p. 40.
29 *Ibid.*, p. 91.
30 *Ibid.*, p. 91.
31 *Revue des études juives*, t. 4 (1882), p. 152.
32 Par exemple : *Journal des débats*, 26 avril 1882, « Une appréciation de M. Renan sur les juifs contemporains. » par Henry Aron ; *Le XIX^e Siècle*, 9 mai 1882, « Variétés. Le juif moderne. À propos de l'*Ecclésiaste*, traduit par Ernest Renan » par Léon Bernard-Derosne ; *Archives israélites. Recueil politique et religieux*, 18 mai 1882, « Chronique de la semaine » par Isidore Cahen ; *Journal des débats*, 23 novembre 1882, (sans titre) par Edgar Zevort.
33 E. Ledrain, « Monsieur Renan et L'Ecclésiaste », *La Philosophie positive*, 2^ème série, t. 24 (juillet-décembre 1882), pp. 207-217 (p. 210 pour la citation).
34 À notre connaissance, il ne se trouva guère qu'un certain J. Herrmann pour fustiger, dans l'*Univers israélite*, une « parole de mépris » et des « semences de haines » d'autant plus malvenues que la terre gorgée « du sang des victimes de Balta et de Kowno [criait] pitié et justice » ; mais cette allusion aux pogroms de Russie dut paraître si outrancière que même L. Wogue tint à rappeler que Renan venait tout juste d'intervenir en faveur d'autres juifs persécutés, en l'occurrence ceux de Hongrie alors victimes d'une accusation de meurtre rituelle – *L'Univers israélite*, 16 mai 1883, « Bibliographie » par J. Herrmann (rabbin), 38^e année (1883), p. 528. (note 1 pour le commentaire de Wogue).

calomnies qui ont servi d'aliment à la haine et au fanatisme »[35]. De même, sa conférence sur « Le judaïsme comme race et comme religion »[36] était une réfutation limpide (même si implicite) du mouvement antisémite allemand. Un tel objectif n'avait pu que combler la *Revue des études juives* qui, pourtant, n'avait pas accueilli cette conférence sans formuler d'importantes critiques. La raison en était que Renan, convaincu comme nombre de ses contemporains que l'antisémitisme outre-Rhin découlait d'une obsession raciale typiquement allemande, avait entreprit d'établir l'inexistence d'une « race » juive à proprement parler, insistant pour cela sur les longues périodes de l'histoire où le judaïsme s'était ouvert d'une façon ou d'une autre au mélange du sang. Or, de l'avis de la *Revue des études juives*, il s'était peut-être montré « excessif »[37] dans sa démonstration : en « réagissant avec raison contre l'envahissement abusif de la doctrine des races », le savant n'avait-il pas eu tendance « à faire pencher un peu trop la balance de l'autre côté »[38] ?

> […] nous revendiquons une place pour la psychologie de race ; ici aussi nous croyons à la persistance d'un fonds irréductible dont la transmission héréditaire est même plus facile à constater que celle des caractères physiques, parce que les documents sont infiniment plus abondants. Nous croyons que le Juif d'aujourd'hui est en général, comme celui d'il y a deux mille ans, raisonneur subtil, enthousiaste ardent, optimiste même contre l'évidence, opiniâtre, pénétré des vertus de familles, poète imagé à ses heures. Il en est des races un peu comme des hommes : l'expérience de la vie, les vicissitudes de la fortune, leur famille, leurs amis, leur milieu social ont beau modifier leur caractère et leurs idées ; ils ne se débarrassent pas d'un certain résidu d'instincts primitifs qu'ils ont hérités de leurs aïeux ou qui se sont développés durant l'enfance. C'est là un minimum de fatalisme dont la liberté, croyons-nous, peut s'accommoder.[39]

Pourtant, la *Revue des études juives* n'avait pas tenu rigueur à Renan de ce désaccord : non seulement le savant évoquait-il positivement une « race israélite » dans telle autre partie de la conférence, mais encore y corrigeait-il ce portrait du « juif moderne » qui l'année passé avait soulevé tant de critiques[40]. D'ailleurs, peut-être faut-il effectivement suivre l'historienne Perrine Simon-Nahum lorsqu'elle affirme que les tenants français de la *Wissenschaft des Judenthums* ne tenaient pas à ce point à l'existence d'une « race juive » que son déni par Renan eût été rédhibitoire à

---

35 Datée du 16 novembre 1882, la lettre fut d'abord publiée dans la *Neue Freie Presse* du 24 décembre 1882 ainsi que dans la *Revue des études juives*, t. 6, 1882, pp. 155-156. Elle fut également suite reprise dans la brochure anonyme intitulée *Die Blutbeschuldigung gegen die Juden von christlicher Seite beurtheilt*, Vienne, Steyrermühl, 1883, p. 62.

36 Ernest Renan, *Le judaïsme comme race et comme religion*, Paris, Calmann Lévy, 1883. Cette conférence fut prononcée le 27 janvier 1883 devant la Société historique du cercle Saint-Simon.

37 « Bibliographie. Ernest Renan : Le Judaïsme comme race et comme religion », *Revue des études juives*, t. 6 (1882), p. 145.

38 *Ibid.*, p. 147.

39 *Ibid.*, p. 146.

40 « L'œuvre du XIX^e^ siècle est d'abattre les ghettos, et je ne fais pas mon compliment à ceux qui ailleurs cherchent à les relever. *La race israélite a rendu au monde dans le passé les plus grands services*. Fondue dans les différentes nations, en harmonie avec les diverses unités nationales de l'Europe, *elle continuera à faire dans l'avenir ce qu'elle a fait dans le passé.* Par sa collaboration avec les forces libérales de l'Europe, elle contribuera éminemment au progrès social de l'humanité. » – *ibid.*, p. 147 (italiques de la *Revue des études juives*).

leurs yeux[41]. Mais peut-on en dire autant de Joseph Jacobs lui-même ? Les choses ont ici le mérite d'être claires : à la fin du XIX^e^ siècle, Jacobs était l'un des plus fervents défenseurs du « concept de race juive pure et unique » et même sans doute le premier à avoir affiché d'authentiques prétentions scientifiques en la matière[42]. D'ailleurs, au moment même où la *Revue des études juives* enregistra la publication de sa *Bibliographical Hand-List*, elle recensa également un autre texte de Jacobs au titre explicite[43] et dont la lecture ne laissait aucun doute sur le mal qu'il pensait de la thèse avancée dans « Le judaïsme comme race et comme religion » – une pleine section était ainsi consacrée à contredire « M. Renan and his followers »[44], tâche dont Jacobs s'acquittait sans courtoisie excessive[45]. Dès lors, on peut douter que l'anthropologue anglais tînt jamais cette conférence de Renan pour indiscutablement « Pro-Semitic ». S'il avait dû la caractériser lui-même, plutôt que de suivre là encore l'avis de ses correspondants français, peut-on jurer qu'il n'aurait pas manifesté sa réprobation en la marquant d'un « A. » ? À partir du moment où la qualification d'« antisémitisme » n'était guère qu'une convention de langage sanctionnant d'aussi subtils différents que le « protest against the want of idealism in Modern Jews », pourquoi Jacobs se serait-il abstenu d'en user pour défendre son principal article de foi ?

« Antisémitisme » et « agitation antisémitique »

Nous reviendrons à la toute fin de cette étude sur le cas, singulier mais tellement révélateur, de Joseph Jacobs. En attendant, il ne fait guère de doute que la classification qu'il adopta en 1885 correspondait d'ores et déjà à une tendance fort commune, tant elle était induite par l'usage généralisé du terme « antisémitisme ». En adoptant ce vocable, tout observateur ne pouvait en effet

[41] Perrine Simon-Nahum, *La Cité investie. La "Science du judaïsme" français et la République*, Paris, Éditions du Cerf (coll. Bibliothèque franco-allemande), 1991, pp. 194. Selon elle, si l'auteur de la recension « loue la distance prise par la pensée renanienne avec la théorie des races tout en s'interrogeant sur le caractère radical de cette évolution, il ne s'agit pas, bien sûr, pour lui de revendiquer l'existence d'une "race juive" ». Il nous semble tout de même qu'on pourrait discuter le bien-fondé de ce « bien sûr », du reste immédiatement nuancé par la même historienne lorsqu'elle remarque que le collaborateur de la *Revue des études juives* « sacrifie encore à l'époque à l'esprit darwinien de la science ». Sur l'attachement de certains juifs français à la notion de race à la fin du XIX^e^ siècle, voir également le chapitre « Race et communauté » dans Michael R. Marrus, *Les Juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1985 (1^ère^ édition en anglais, 1971 ; 1^ère^ édition en français, 1972), pp. 23-42 et plus particulièrement pp. 30-42.

[42] Voir le chapitre que lui consacre John M. Efron, *Defenders of the Race. Jewish doctors and race science in fin-de-siècle Europe*, New Haven/London, Yale University Press, 1994, pp. 58-90 (p. 59 pour la citation).

[43] Joseph Jacobs, *On the racial characteristics of modern Jews*, Londres, Harrison, 1885. Tiré à part d'une étude parue dans le *Journal of the anthropological Institute of Great Britain and Ireland* (volume XV, 1886, pp. 23-62) après avoir été présentée aux membres de l'Institut anthropologique de Londres (24 février 1885), ce texte fut également reproduit par Jacobs en annexe de son *Studies in Jewish Statistics, Social, Vital and Anthropometric*, Londres, D. Nutt, 1891. La recension qu'en fit alors la *Revue des études juives* illustre bien le positionnement ambigu de cette revue vis-à-vis de la question raciale : enthousiaste dans le ton et tout à fait compréhensive du projet, elle n'en émettait pas moins diverses réserves, estimant par exemple que Jacobs était « trop affirmatif [en soutenant] que les anciens payens n'[avaient] pas fait irruption dans le judaïsme » – *Revue des études juives*, t. 11 (1885), p. 283.

[44] Il s'agit de la section « Historical Data », *Journal of the anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, op. cit., pp. 39-53 (p. 41 pour la citation).

[45] Efron parle ainsi d'une « stinging attack » lancée contre Renan – John M. Efron, *op. cit.*, p. 85.

qu'être fortement incité à considérer chaque prise de position ou événement relatifs à la « question juive » à l'aune du « pro- » et de l'« anti- » – quel que fut d'ailleurs son propre avis sur ladite « question ». Mais l'« agitation antisémitique », au sens où les contemporains furent conduits à la concevoir au gré des événements, se réduisit-elle pour autant à cette dynamique de polarisation ? Surtout, le terme « antisémitique » disposa-t-il jamais d'une signification suffisamment précise pour permettre, au moins en théorie, d'appliquer à coup sûr ce qualificatif à quelques manifestations que ce fût – et le cas échéant lesquelles ? La marge de manœuvre de l'historien dépend en grande partie de la réponse à cette dernière question et il faut donc exposer les raisons pour lesquelles elle s'avère ici particulièrement étroite.

Le terme « antisémitique » est un terme historiquement situé, dont la première occurrence française imprimée fut peut-être celle que l'on trouve sous la plume d'un correspondant du *Temps* dès le début du mois de novembre 1879(46). Il ne cesserait dès lors plus de réapparaître, passant très rapidement – c'est-à-dire en quelques mois – dans le vocabulaire courant des commentateurs de l'actualité. Le déclencheur de cette diffusion, qui ne fut pas propre à la France et s'observa au contraire partout en Europe, fut l'apparition des vocables *antisemitisch et Antisemit(en)* en langue allemande[47], également au cours de l'automne 1879. Dans un premier temps, le mot français n'apparut d'ailleurs qu'en tant que traduction de l'adjectif allemand, c'est-à-dire uniquement en référence à ce qui se passait alors outre-Rhin. Ses emplois plus généraux viendraient peu après et également sous cette forme adjectivale : seraient alors « antisémitiques », dans des proportions variables, « l'agitation », « le mouvement »[48], la « lutte » ou encore « la persécution ». À la différence de l'anglais qui utilise toujours la forme *anti-Semitic*, cette forme en « -ique » s'est progressivement éclipsée en français au profit des termes aujourd'hui en usage : « antisémite » (adjectif qualificatif ou nom commun) et bien sûr « antisémitisme », pour désigner ce que l'on suppose être la chose. Ces dernières moutures datent également de la fin du XIX[e] siècle et s'y firent même jour très tôt puisqu'on trouve une allusion aux « antisémites » au plus tard en janvier 1881 et qu'il est question d'« anti-sémitisme » dès l'automne 1882(49). Reste toutefois que le terme « antisémitique » domina largement les années 1880, au point de sonner comme le nom propre du phénomène dans sa phase initiale. C'est la raison pour laquelle nous avons pris le parti de privilégier cette forme : sa tonalité désormais désuète permet de signifier à peu de frais une nuance qui aura ici

46 *Le Temps* du 3 novembre 1879, « Lettres d'Allemagne » (la lettre elle-même est datée du 30 octobre). Le terme s'y trouve guillemeté et associé au terme « agitation ».

47 Le terme *Antisemitismus* n'apparaît que plus tard – Alex Bein, *Die Judenfrage. Biographie eines Weltproblems*, t. 2, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1980, p. 167.

48 Dans un premier temps, le « mouvement antisémitique » signifie moins une formation politique qu'une tendance parfois très générale, un peu comme lorsqu'il est question de « mouvement des idées » ou de « mouvement religieux ».

49 Respectivement le *Temps* du 1[er] janvier 1881 et le *Petit journal* du 5 octobre 1882.

toute son importance.

En effet, comme l'ont constaté Thomas Nipperdey et Reinhart Rürup dès les années 1970, le sens du mot « antisémitisme » (en l'occurrence du mot allemand *Antisemitismus*) a eu tendance, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, à s'élargir au point de pouvoir englober toute manifestation d'hostilité antijuive attestée ou supposée au cours des âges. Les tentatives d'y remédier, c'est-à-dire de réserver ce terme à certaines de ces manifestations historiques, ont dans l'ensemble échoué devant la force de l'usage. Dès lors le lien entre le terme « antisémitisme » et ce qu'il désignait avec une certaine précision à la fin du XIX[e] siècle s'est distendu, souvent même rompu. Placés devant le fait accompli, Nipperdey et Rürup en concluaient que la science devait dès lors répondre à une double injonction : tenir compte de cette évolution lexicologique, certes, mais ne pas renoncer tout à fait à la notion plus étroite (*engeren Begriff*), seul gage d'une compréhension historique adéquate[50]. La France n'affronte pas autrement que l'Allemagne (ou que n'importe quel autre pays) cette équivoque du *Begriff* « antisémitisme » : tout au plus la langue française permet-elle, grâce à un hasard de l'évolution lexicale, de rappeler quelque chose du phénomène historiquement circonscrit, c'est-à-dire de celui dont il va être question dans ces pages. Mais il serait heureux que la difficulté signalée par les collaborateurs du *Geschichtliche Grundbegriffe* se laisse aussi facilement surmonter : en l'occurrence, si les questions de vocabulaire sont rarement anodines en histoire, nombreux sont ceux qui reconnaissent aujourd'hui que le problème soulevé par le terme « antisémitisme » est vraisemblablement insoluble.

Les circonstances dans lesquelles apparut ce néologisme méritent d'ailleurs d'être rappelées : marquées au sceau du malentendu voire de la confusion volontaire, elles sont éclairantes à plus d'un titre. La première occurrence pertinente[51] sur laquelle s'accordent les historiens[52] daterait du 26 septembre 1879 avec pour arrière-plan la fondation d'une ligue à Berlin, la *Antisemiten-Liga*. Wilhelm Marr, qu'on a souvent désigné à tort comme l'inventeur de mot[53] (lui-même s'abstint de

[50] Thomas Nipperdey, Reinhard Rürup, « Antisemistismus », dans Otto Bruner, Werner Conze, Reinhart Koselleck (dir.), *Geschichtliche Grundbegriffe. Historisches Lexikon zur politisch-sozialen Sprache in Deutschland*, t. 1 (A-D), Stuttgart, Ernst Klett Verlag, 1972, pp. 129-153 et plus spécifiquement pp. 152-153. « Auch die Wissenschaft wird diesen Sprachgebrauch berücksichtigen müssen ; für eine angemessenes historisches Verständnis des Phänomen 'Antisemitismus' kann sie jedoch auf den älteren, engeren Begriff nicht verzichten. » – *ibid.*, p. 153.

[51] La toute première occurrence connue de l'adjectif « antisémitique » date de 1860, avec pour cadre une critique allemande adressée à Renan et à ses théories ; Alex Bein considère toutefois qu'elle n'est pas pertinente dans la mesure où elle était dénuée de tout « caractère politique affirmé » – Alex Bein, *op. cit.*, pp. 164-166 (citation p. 165). Massimo Ferrari Zumbini se range à cet avis et Nipperdey et Rürup, qui ignorent visiblement cette occurrence, invalident également quelques autres apparitions précoces du terme – Massimo Ferrari Zumbini, *Die Wurzeln des Bösen. Gründerjahre des Antisemitismus : Von der Bismarckzeit zu Hitler*, Frankfurt am Main, Vittorio Klostermann, 2003, pp. 168-169 ; Thomas Nipperdey, Reinhard Rürup, « Antisemistismus », *op. cit.*, pp. 129-130.

[52] Les principales références en la matière sont aujourd'hui encore : Thomas Nipperdey, Reinhard Rürup, *op. cit.*, pp. 137-140 ; Alex Bein, *op. cit.*, pp. 166-168 ; Moshe Zimmermann, *Wilhelm Marr, The Patriarch of Antisemitism*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1986, pp. 88-95.

[53] Une erreur courante consiste à désigner son pamphlet *Der Sieg des Judenthums über das Germanenthum* comme la publication où le terme apparut la première fois alors qu'il n'y était nulle part employé – Wilhelm Marr, *Der Sieg*

l'employer plusieurs semaines après sa mise en circulation[54] et n'en revendiqua jamais la paternité[55]), peinait alors à concrétiser politiquement le succès de librairie que venait de lui valoir son pamphlet *Der Sieg des Judenthums über das Germanenthum*[56]. Il se vit alors proposer par un certain de Grousillers d'employer les ressources d'une petite organisation berlinoise empruntant son nom au célèbre auteur de *Nathan der Weise* où il était lui-même impliqué, l'association « Lessing » qui fusionna immédiatement avec la toute nouvelle *Antisemiten-Liga*. Comment expliquer ce dernier nom, produit d'une innovation lexicale dont Marr n'avait eu aucun besoin jusque-là ? Selon son biographe, le vocable dût s'imposer pour marquer la distance avec le pasteur Stœcker, charismatique prédicateur à la cour qui venait tout juste d'engager sa formation politique dans la lutte antijuive[57] : pour Marr, ancien quarante-huitard athée dont le livre clamait haut et fort qu'il s'attaquait aux juifs « d'un point de vue non confessionnel », il ne pouvait en effet être question d'associer sa cause avec celle d'un parti explicitement qualifié de « chrétien »[58]. Le problème, pour qui cherche à établir le « sens originel et explicitement défini »[59] de l'antisémitisme, est que de Grousillers lui-même penchait clairement du côté de Stœcker, imprima d'emblée une coloration chrétienne à la *Antisemiten-Liga* (dont l'emblème comportait d'ailleurs une croix) et donna bientôt, quant au choix du nom, une explication qui en annulait toute portée contrastive[60]. Marr écrivit par la suite que la *Antisemiten-Liga* avait été « en vérité plus un nom qu'une force »[61]. Son biographe évoque quant à lui un double « tour de passe-passe »[62] avant de conclure :

---

des Judenthums über das Germanenthum. Vom nicht confessionnellen Standpunkt aus betrachtet (2ème édition), Bern, Rudolph Costenoble, 1879. Notons encore que l'ouvrage de Marr est parfois daté à tort de 1873, notamment suite à une erreur commise par Paul W. Massing dans *Rehearsal for Destruction. A Study of Political Anti-Semitism in Imperial Germany*, New York, Howard Fertig, 1967 (1ère édition en 1949).

54 Thomas Nipperdey, Reinhard Rürup, *op. cit.*, p. 138 (note 45) ; Moshe Zimmermann, *op. cit.*, p. 89.

55 *Ibid.*, p. 90.

56 Sur l'écriture et la réception de ce texte, voir Moshe Zimmermann, *ibid.*, pp. 76 et suivantes ; pp. 88-95 pour son analyse (sur laquelle nous nous appuyons) de la *Antisemiten-Liga*.

57 Il le fit au moyen d'un discours (« Unsere Forderungen an das moderne Judenthum ») prononcé le 19 septembre 1879, soit une semaine exactement avant la fondation de la *Antisemiten-Liga*.

58 Sur Adolf Stoecker et la « Christlich-soziale Arbeiterpartei », voir la présentation synthétique de Werner Bergmann dans Wolfgang Benz (dir.), *Handbuch des Antisemitismus. Judenfeindschaft in Geschichte und Gegenwart*, t. 2/2 (« Personen L-Z »), Berlin, Walter de Gruyter, 2009, pp. 798-802.

59 L'expression est employée par le médiéviste Gavin I. Langmuir dans sa fameuse tentative de définir l'antisémitisme : Gavin I. Langmuir, *Toward a Definition of Antisemitism*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1990, p. 311 (« original and explicitely defined sens »). Langmuir évoque également une « signification » du terme qui aurait été « claire » pour ses « premiers défenseurs » – *ibid.*, p. 311 (« the meaning of "antisemitism" for its original proponents is clear »).

60 « Darum haben wir auch das Wort Antisemiten-Liga gewählt und nicht Antijüdische Liga, um zu zeigen, daß wir einen Unterschied zwischen jüdischen Deutschen und jener Bande constatiren ; und wir nennen Semiten auch solche Deutschen, die, ihr Christenthum verleugnend, sich dem Wucher und ähnlichen Lastern ergeben haben. » – H. de Grousilliers, *Nathan der Weise und die Antisemiten-Liga*, Berlin, Hermann Polenz, 1880, pp. 31-32.

61 Wilhelm Marr, *Antisemitische Hefte Nr 1. Der Judenkrieg, seine Fehler und wie er zu organisiren ist*, Chemnitz, Verlag von Ernst Schmeitzner, 1880, p. 15.

62 « The legerdemain involved in the change in nomenclature joined the legerdemain involved in resolving the clearly Christian stance of the Lessing Association with the non-Christian term "anti-semitic" » – Moshe Zimmermann, *op. cit.*, p. 91.

> Ce tour de magie révélait […] que le terme « antisémitisme », qui est considéré par les historiens comme une innovation dans la transformation d'une haine antijuive basée sur la religion à une autre basée sur la race, n'était *pas* cela au départ.[63]

Or, le développement du mouvement autoproclamé « antisémite » montra que cette naissance toute en équivoques n'avait rien d'un accident.

Cette appellation constitua en effet dès ses premières années d'existence un véritable carrefour de sens – et pas seulement pour cette raison que tel est « le sort, dans le langage, de tous les termes vraiment vivants »[64]. Rürup et Nipperdey remarquent ainsi qu'il n'y eut pas dans les milieux concernés de « véritable discussion sur la notion d'antisémitisme » (appréciation qui vaut au moins pour les années 1880 et 1890) et que dans les nombreux pays où le terme se diffusa bientôt sa signification demeura « aussi vague » qu'elle l'était en Allemagne[65]. La chronique du mouvement allemand ne cessa d'ailleurs plus de s'alimenter à des péripéties similaires à celle du jeu de dupes entre Marr et Grousillers. La « mise sur le marché »[66] du terme nouveau, « concept fourre-tout » avant tout caractérisé par « l'imprécision de son contenu »[67], permettait certes de « rassembler tous les courants, même si leurs mobiles et leurs objectifs étaient différents »[68], mais la mouvance « antisémite » se trouva ainsi condamnée à n'être qu'une « diversité incohérente de cercles, groupes ou partis aux teintes politiques différentes qui, dans un changement perpétuel, tantôt travaillaient ensemble, concluaient des alliances et fusionnaient, tantôt se combattaient, se divisaient et se dissolvaient »[69] : autrement dit, l'étendard qui brandi fanatiquement[70] paraissait en mesure d'engendrer une certaine unité, ne fut jamais qu'un voile recouvrant (souvent fort mal) d'irréductibles antagonismes. Le résultat en fut, en Allemagne où ce processus prit la forme la plus

---

63 « This act of legerdemain revealed […] that the term « anti-Semitism », which is considered by historians as an innovation in the transition from the religious basis of hatred of the Jews to the racial basis, was *not* so initially. » – *ibid.*, p. 91.

64 Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin (coll. Références Histoire), 1997, p. 48.

65 Thomas Nipperdey, Reinhard Rürup, *op. cit.*, pp. 140-141.

66 Shulamit Volkov, *Germans, Jews, and Antisemites. Trials in Emancipation*, New York, Cambridge University Press, 2006, p. 82 (« "antisemitism" became stock-in-trade almost overnight »).

67 Helmut Berding, *Histoire de l'antisémitisme en Allemagne*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1991 (1ère édition en allemand, 1988), p. 77.

68 *Ibid.*, p. 79.

69 *Ibid.*, pp. 90

70 Citons ici l'aperçu qu'en donne Berding : « Des antisémites fanatiques comme Wilhelm Marr, Ernst Henrici, Bernhard Förster, Max Liebermann von Sonnenberg, Otto Böckel et Hermann Hahlwardt s'étaient tournés vers la politique au nom de l'antisémitisme ; ils soumettaient tous les autres objectifs politiques au combat contre l'influence juive, et transformaient donc l'antisémitisme en un dogmatisme politique. Ils n'étaient ni capables de se livrer à des compromis, ni disposés à le faire. Leur fanatisme ne supportait pas la moindre concession. Ils "se battaient avec l'esprit propre aux améliorateurs du monde" et faisaient serment de fidélité à leur idéal : "Nous sommes des antisémites et voulons mourir comme tels". Ce fondamentalisme valut aux partis antisémites d'être considérés, aussi bien par eux-mêmes que par les autres, comme un courant politique sans doute irrémédiablement agité par les querelles et à tout jamais fragmenté, mais doté d'une cohérence intérieure et d'un profit personnel. Les chefs de partis radicaux eux-mêmes ne cessaient de se désigner comme les "vrais" antisémites, les "sincères". » – *ibid.*, p. 93.

aboutie, non seulement des « déchirements internes » qui ne tardèrent à conduire les antisémites à un « déclin fulgurant »[71], mais une impuissance qui jette tout de même un doute sérieux sur la primauté de la vocation politique des « partis antisémites radicaux » : ceux-ci « n'atteignirent aucun des buts qu'ils s'étaient fixés » et, selon Berding, ils n'eurent même « jamais la moindre chance de faire promulguer une loi antiémancipatrice »[72]. Quant aux prétentions scientifiques qu'on a souvent prêtées à ces militants d'un genre nouveau, il s'agissait à peine chez eux d'une prétention cosmétique[73]. Ne pouvant sortir du flou conceptuel qu'à leurs dépens, ils ne cessèrent de l'entretenir et voici par exemple la définition que l'un des plus fameux représentants de l'« antisémitisme » en donna un jour :

> Que comprend-on par antisémitisme ? « Anti » veut dire « contre », et « sémitisme » [*Semitismus*] signifie l'être de la race sémitique. L'antisémitisme désigne ainsi la lutte contre le sémitisme [*Semitenthums*]. Mais comme la race sémitique en Europe est presque exclusivement représentée par les juifs, ainsi entendons-nous « sémites » au sens restreint les juifs. « Antisémite » veut donc dire dans notre cas « adversaire des juifs » - « ennemi des juifs ».[74]

Malgré des décennies d'effort, les historiens ont-ils mieux réussi à définir l'antisémitisme ? Sont-ils notamment parvenu à mettre au jour, selon le paradigme établi par Gavin I. Langmuir, la précieuse « unusual quality of hostility toward Jews »[75] qui permettrait d'isoler de ce vaste ensemble (l'hostilité antijuive) une manifestation spécifique ? D'après Georg Christoph Berger Waldenegg, qui se penche longuement sur la célèbre tentative du médiéviste[76], Langmuir a malheureusement failli à « prouver l'unicité *qualitative* »[77] de son objet. Quant à Berger Waldenegg lui-même, à l'issue d'une copieuse investigation sur l'état du débat[78] où il propose pourtant plusieurs « possibles notions de substitution »[79], il ne peut que constater qu'une « solution terminologique idéale, qui pourrait résister à toute critique, n'existe pas »[80]. Le même juge d'ailleurs que la suggestion déjà

---

71 *Ibid.*, p. 90.

72 *Ibid.*, p. 100.

73 Thomas Nipperdey, Reinhard Rürup, *op. cit.*, p. 143.

74 « Was versteht man unter Antisemitismus? "Anti" heißt "gegen", und "Semitismus" bezeichnet das Wesen der semitischen Rasse. Der Antisemitismus bedeutet also die Bekämpfung des Semitenthums. Da die semitische Rasse in Europa fast ausschliesslich durch die Juden vertreten ist, so verstehen wir unter den "Semiten" im engeren Sinne die Juden. "Antisemit" heißt also in unserem Falle "Judengegner" – "Judenfeind". » – Thomas Frey (pseud. Theodor Fritsch), *Antisemiten-Katechismus. Eine Zusammenstellung des wichstigsten Materials zum Verständniss der Judenfrage* (7ème édition), Leipzig, Verlag von Theod. Fritsch, 1888, p. 5.

75 Gavin I. Langmuir, *Toward a Definition of Antisemitism*, op. cit., p. 351. Voir également *ibid.*, p. 315 où une expression très proche apparaît par deux fois.

76 Georg Christoph Berger Waldenegg, *Antisemitismus : « Eine gerfärliche Vokabel ? ». Diagnose eines Wortes*, Wien/Köln/Weimar, Böhlau Verlag, 2003, pp. 65-72.

77 *Ibid.*, p. 72 (« *qualitativ* Einzigartigkeit », souligné dans l'original).

78 Plus ciblé mais également à vocation théorique, voir aussi Johannes Heil, « "Antijudaismus" und "Antisemitismus". Begriffe als Bedeutungsträger », *Jahrbuch für Antisemitismusforschung*, volume 6 (1997), pp. 92-114.

79 *Georg Christoph Berger Waldenegg, op. cit.*, pp. 93-112. Ces *Ersatzbegriff*e se révèlent malheureusement tous plus problématiques les uns que les autres, à l'exception peut-être de celui de « Judengegnerschaft », qualifié toutefois de « moindre mal conceptuel » – *ibid.*, p. 114.

80 *Ibid.*, p. 113.

signalée de Rürup et Nipperdey relève de la « quadrature du cercle »[81] : en effet, comment tenir compte des nouveaux usages du terme « antisémitisme » sans perdre de vue le « concept plus étroit » (condition d'une « compréhension historique adéquate ») si l'on se heurte d'un côté à l'inexistence de tout concept originel, de l'autre à une propension naturellement inflationnaire de l'usage ? Devant ce constat que l'histoire du mot avait fini par le rendre « totalement inutilisable d'un point de vue analytique »[82], certains historiens, à l'instar de David Engel dans un texte significativement intitulé « Away from a Definition of Antisemitism »[83], tiennent désormais que la question n'est plus même de savoir si une définition de l'antisémitisme est possible, mais si elle est seulement souhaitable – car si le prix doit en être l'attribution d'un contenu fixe à un terme qui n'en eut jamais, c'est alors la dynamique rendue possible par cette vacuité même qui risque de devenir insaisissable. En fin de compte, face à ces divers problèmes, il n'y a guère qu'une solution qui se présente à l'historien soucieux d'adopter le parti le plus propice à une description efficace, c'est-à-dire qui ne condamne pas d'avance à l'invisibilité certaines nuances potentiellement importantes : réserver aussi strictement que possible la qualification d'« antisémitique » à ce que firent ou dirent ceux qui parlèrent et agirent au nom de l'« antisémitisme ». Dans le cadre d'une étude portant justement sur le moment où quelques activistes allemands, bientôt suivis par d'autres partout en Europe, décidèrent de s'affubler de cette étiquette, il s'agit en effet de l'un des rares points de repère dont l'historien dispose sûrement. Cette option permet d'ailleurs également d'apporter une solution certes expéditive, mais simple et précise, au lancinant débat sur le caractère « nouveau » ou « ancien »[84] de l'antisémitisme – débat assurément très stimulant mais qui, formulé en ces termes, n'a guère de sens tant il est vrai que la question des « ruptures » et des « continuités » est toujours et seulement affaire de « justes proportions »[85]. Peut-être se souvient-on qu'au moment de dresser son sévère réquisitoire à l'encontre de « l'idole des origines » en histoire, mythe ambigu et même dangereux d'un « commencement qui explique », Marc Bloch évoque brièvement une autre voie, celle consistant à repérer de simples « commencements » qui, dépouillés de toute prétention causale, ont un sens « à peu près clair »[86]. Le choix de dater les débuts de l'« antisémitisme » à la mise en circulation du mot lui-même ne correspond à rien d'autre qu'à cette modeste opération. Simple borne temporelle,

81 *Ibid.*, p. 36.

82 Helmut Berding, *op. cit.*, p. 77.

83 David Engel, « Away from a Definition of Antisemitism. An Essay in the Semantics of Historical Description », dans Jeremy Cohen, Moshe Rosman (dir.), *Rethinking European Jewish History*, Oxford/Portland, The Littman Library of Jewish Civilization, 2009, p. 30–53. Comme le laisse deviner son titre, cette contribution constitue pour partie une réponse à Langmuir.

84 Nous reprenons ici le titre de l'importante contribution de Shulamit Volkov à ce sujet : « Antisemitism Old and New », dans *Germans, Jews, and Antisemites...*, op. cit., pp. 67-90.

85 *Ibid.,* p. 67.

86 Marc Bloch, *op. cit.*, pp. 53-54. L'auteur de l'*Apologie pour l'histoire* ajoute cependant : « Sous réserve, cependant, que pour la plupart des réalités historiques, la notion même de ce point initial demeure singulièrement fuyante. Affaire de définition, sans doute. D'une définition que, malheureusement, on oublie trop aisément de donner. »

l'innovation lexicale de l'automne 1879 n'apporte aucune solution à l'énigme du « nouveau » et de l'« ancien » mais permet de substituer à cette alternative piégée une distinction qui, pour être assurément plus prosaïque, a au moins le mérite d'être claire et fonctionnelle : celle entre un avant et après.

Mais pour être satisfaisante sur le plan théorique, cette approche très restrictive de l'antisémitisme ne dit rien de la nature de l'« agitation » à laquelle il donna son nom. En effet, si l'on en juge là encore d'après les usages de l'époque, l'expression « agitation antisémitique » servit à désigner quelque chose de beaucoup plus vaste que le seul effort des antisémites purs et durs pour promouvoir leurs mots d'ordre. Même à considérer ces derniers comme constituant un groupe uni et cohérent (ce qui était très loin d'être le cas), l'environnement où ils surgirent ne les avait pas attendus pour être très diversement empreint d'hostilité antijuive et il n'y a aucune raison de penser qu'ils parvinrent d'emblée à imposer un monopole en la matière. L'appropriation sans vergogne les legs du passé et le recyclage sauvage de tout ce qui pouvait l'être furent certes une aspiration largement partagée par les antisémites, mais ce ne fut en aucun cas un résultat garanti par l'antisémitisme : aussi faut-il compter avec la persistance d'un bien mal nommé « antisémitisme ambiant »[87], c'est-à-dire précisément toutes les expressions ou manifestations d'hostilité antijuive qui échappèrent de fait à l'emprise du nouveau label ou cherchèrent explicitement à s'en démarquer (et ceci pour des raisons n'ayant parfois rien à voir avec l'intensité de l'hostilité en question). Inversement, tout constat de convergence entre des acteurs tiers et les antisémites ne doit pas faire conclure à une fusion parfaite et définitive. S'imagine-t-on par exemple que lorsque certains catholiques français décidèrent de reprendre à leur compte la fiction d'un Drumont inventeur de l'antisémitisme, cette concession se fit au prix de la conscience de leur tradition propre ? L'ouvrage de Pierre Sorlin sur les assomptionnistes de la *Croix* ou l'étude plus récente d'Emmanuel Kreis sur la mouvance antijudéo-maçonnique montrent bien que tel ne fut pas le cas et insistent au contraire sur l'extrême complexité de ces processus d'identification[88]. En outre, le périmètre de l'« agitation antisémitique » fut loin de se limiter aux rapports entre l'antisémitisme proprement-dit et ses *alter ego*. Alex Bein en a probablement dévoilé un autre pan en signalant le rôle déterminant (ou

[87] Nous nous méfions de cette expression qui, malgré l'objectif louable de ceux qui y recourent, est trop imprécise pour ne pas avoir donné lieu à des interprétations absolument contradictoires : par exemple, pour Marc Angenot, seule la préexistence d'un tel « antisémitisme ambiant » explique que les « doctrines » portées par « une poignée d'énergumènes et d'agitateurs » se soient « répandues avec un certain succès » ; pour Bertrand Joly au contraire, c'est le « succès d'un antisémitisme ambiant » lors de l'affaire Dreyfus qui finit par rendre « inutile l'existence de groupes exclusivement antisémites » et ainsi provoquer « rapidement leur déclin » – Marc Angenot, « "Un juif trahira" : La préfiguration de l'Affaire Dreyfus (1886-1894) », *Romantisme*, n° 87 (1995), p. 89 ; Bertrand Joly, *Nationalistes et conservateurs en France, 1885-1902*, Paris, Les Indes savantes, 2008, p. 299.

[88] Pierre Sorlin, *« La Croix » et les juifs (1880-1899). Contribution à l'histoire de l'antisémitisme contemporain*, Paris, Grasset, 1967 ; Emmanuel Kreis, Quis ut Deus ? *Antijudéo-maçonnisme et occultisme en France sous la III^e^ République*, thèse de doctorat d'Histoire sous la direction de Jean-Pierre Brach, École Pratique des Hautes Études, 2011.

« premier ») qu'eurent les « adversaires » dans la « prise de possession progressive » de la notion d'antisémitisme[89] : en effet, sans même aller jusqu'à affirmer avec Marc Bloch que « [s]e passionner pour un même débat, fût-ce en sens opposés, c'est encore se ressembler »[90], il est évident que de telles relations créèrent une zone d'interaction où certains effets d'aller-retour devinrent non seulement possibles mais parfois même inévitables. Mais il faut là encore se garder des schémas simplistes : « les juifs », ennemis désignés de l'agitation, ne furent pas seuls à occuper ce rôle, de même que toutes les dénonciations de l'antisémitisme (ni mêmes toutes les réactions en défense des juifs) furent loin de relever du seul « prosémitisme » ou « philosémitisme ». Cette dernière notion d'ailleurs, apparue dans la foulée de celle d'antisémitisme, en charria d'emblée toutes les équivoques[91] et en Allemagne, où il semble qu'elle fut beaucoup plus utilisée qu'en France, elle servit surtout aux antisémites à stigmatiser leur adversaires non juifs[92]. Mais même à l'entendre au sens très général de « valorisation positive des juifs ou du judaïsme »[93], le philosémitisme ne résuma que très rarement les motivations à l'œuvre lorsque les juifs furent défendus ou l'antisémitisme combattu ; plus généralement, son intérêt heuristique apparaît nul ou presque s'il s'agit de comprendre ce que fut la dynamique effective de l'« agitation antisémitique ».

Enfin, pour compléter cette description très schématique de l'espace où cette dernière fut amenée à déployer ses effets, ajoutons tous les commentaires qu'il est impossible d'assigner de façon certaine à l'une ou l'autre des précédentes catégories. Simples avis se voulant neutres (mais l'étant rarement) et se présentant comme surtout motivés par l'actualité circonstancielle de la « question juive », ils reflétèrent probablement l'attitude la plus commune dans un pays comme la France et formèrent probablement la masse des discours consacrés à ce sujet dans les années qui nous occupent. Comme rien ne permet d'affirmer que leur caractère souvent ambigu avait pour cause une sympathie quelconque de leurs auteurs pour l'antisémitisme, ou prédisposa ceux-ci à approuver tôt ou tard les antisémites, il est logique que ces commentaires en apparence peu significatifs aient été négligés par les tenants d'une approche centrée sur les effets de polarisation liés à l'émergence de l'antisémitisme – voire qu'ils aient complètement disparu de tableaux historiques postulant le parachèvement rapide d'un tel processus[94]. Pourtant, pour peu que l'on

[89] Axel Bein, *op. cit.*, p. 163 (« die allmähliche Übernahme des Begriffes, oft zuerst durch Gegner »). Ce rôle est également au cœur de l'analyse de David Engel, *art. cit.*

[90] Marc Bloch, *op. cit.*, p. 152.

[91] Wolfram Kinzig, « Philosemitismus », dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 105/2-3 (1994), pp. 202-228 ; 361-383. Pour une présentation succincte, voir Jonathan Karp, Adam Sutcliffe, « Introduction. A Brief History of Philosemitism », dans Jonathan Karp, Adam Sutcliffe (dir.), *Philosemitism in History*, New York, Cambridge University Press, 2011, pp. 1-6.

[92] Lars Fischer, « Anti-"Philosemitism" and Anti-Antisemitism in Imperial Germany », *ibid.*, pp. 170-189.

[93] *Ibid.*, p. 3.

[94] Shulamit Volkov semble par exemple considérer qu'un tel résultat fut atteint en Allemagne dès la première moitié des années 1890, puisque selon elle « [i]t was no longer possible to remain neutral on the Jewish Question » – Shulamit Volkov, *Germans, Jews, and Antisemites. Trials in Emancipation*, Cambridge University Press, New

adopte une perspective européenne, c'est sans doute dans ce ventre mou de l'« agitation antisémitique » que la France du tournant des années 1880 vit s'opérer les plus importantes évolutions en matière de « question juive ».

La France et les débuts de l'« agitation antisémitique » dans une perspective européenne

Dans le panorama de l'antisémitisme fin-de-siècle, la France s'est depuis longtemps vue attribuer une place à la fois centrale et paradoxale. Léon Poliakov, par exemple, a présenté ce pays comme ayant constitué, avant même l'affaire Dreyfus, « le second foyer des campagnes antisémites du type moderne » dans le monde occidental – tout en précisant bien « qu'il n'y en [avait] pas [eu] de troisième ». Mais le célèbre historien de l'antisémitisme mit également en garde contre un effet d'optique qui avait déjà conduit certains auteurs, par voie de surévaluation, à des « perspectives historiques […] faussées »[95] – et à ce titre l'une de ses remarques était sans doute plus sérieuse que ne le suggère son tour légèrement ironique :

> Si on voulait mesurer la force de l'antisémitisme dans un pays à la quantité d'encre répandue à propos des Juifs, c'est sans doute à la France que reviendrait la palme, à la fin du XIX^e^ siècle.[96]

D'une certaine façon, c'est également ce décalage entre la capacité exceptionnelle des antisémites français à faire du bruit et leur peu d'emprise effective – sur le jeu politique, la rue ou même les consciences – qui continue à nourrir le débat historiographique sur le cas français : en effet, là où certains auteurs évoquent une « levée en masse antisémite » et l'existence de « [l]igues armées, fort nombreuses et organisées de manière quasi militaire, [regroupant] des dizaines de milliers de membres prêts à en découdre et poussant à la mobilisation »[97], d'autres historiens, tout en

York, 2006, p. 118 (il s'agit de la dernière phrase de l'essai « Functions and Meanings »). L'historienne va même plus loin puisque son idée de « code culturel » revient à placer l'antisémitisme au cœur d'une polarisation beaucoup plus vaste, relative à l'ensemble du champ « social et idéologique » et par conséquent débordant la « question juive » au point de n'avoir plus que de lointains rapports avec elle : « In the situation of social and ideological polarization in Germany at the turn of the century, [antisemitism] became a cultural code » – *ibid.*, p. 115. La notion de polarisation est certes indispensable pour comprendre l'antisémitisme fin-de-siècle, mais elle nous paraît trompeuse si l'« anti- » et le « pro- » sont présentés comme des catégories clairement délimitées entre lesquelles il suffirait de répartir la totalité des opinions émises à propos des juifs ; dans un schéma plus conforme à l'infinie diversité des convictions et des attitudes, ces deux pôles plutôt sont plutôt à considérer comme des postures théoriques rarement adoptées dans les faits mais effectivement susceptibles d'encourager à l'identification, tout au plus de la rendre inévitable dans des circonstances exceptionnelles et dans la limite de certains secteurs de l'opinion.

95 Poliakov faisait ici référence à Hannah Arendt et à sa fameuse conception de l'affaire Dreyfus comme répétition générale du nazisme – Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme. Sur l'antisémitisme*, Paris, Calmann-Lévy (coll. Points Politique), 1998 (1^ère^ édition en anglais, 1951), pp. 208-209. Sur l'importance accordée par Arendt à ces événements, citons encore cette affirmation (particulièrement forte dans un ouvrage consacré aux origines du totalitarisme en général et à l'antisémitisme en particulier) selon laquelle l'Affaire aurait été « le seul épisode où les forces souterraines du XIX^e^ siècle se soient montrées dans la pleine lumière de l'histoire » – *ibid.*, p. 260.

96 Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme. L'Europe suicidaire, 1870-1933*, Paris, Calmann-Lévy, 1977, p. 45.

97 Pierre Birnbaum, « Introduction. Un antisémitisme à la française ? », dans Sam W. Bloom et Ilana Y. Zinguer (dir.), *L'Antisémitisme éclairé. Inclusion et Exclusion depuis l'Époque des Lumières jusqu'à l'Affaire Dreyfus*, Leiden/Boston, Brill, 2003, p. 16.

reconnaissant l'« incontestable présence médiatique »[98] des antisémites français, pointent au contraire la faiblesse à tous égards de cette mouvance, ses effectifs dérisoires et très peu mobilisés, sa forte propension à la guerre interne et la moralité plus que douteuse de son encadrement[99].

Si d'irréductibles désaccords persistent sur ce point, la plupart des historiens s'accordent en revanche pour réserver leur attention aux moments où les antisémites parvinrent le mieux à faire parler d'eux, ce qui explique que les années précédant directement l'accès à la notoriété d'Édouard Drumont aient été assez largement négligées. N'est-ce pas effectivement Drumont qui, plus de vingt ans durant et sans que ce rôle lui fût jamais sérieusement disputé, personnifia en France la mouvance antijuive ? N'est-ce pas lui que les générations postérieures d'antisémites français érigèrent en grand ancêtre de leur cause[100] ? N'est-ce pas surtout la sortie fracassante des deux volumes de son pamphlet[101] qui, en 1886, obligea les faiseurs d'opinion à reconnaître qu'une « question juive » se posait en France non moins qu'ailleurs ? Pourtant, même à considérer le surgissement drumontien comme unique horizon d'un retour sur les racines plus ou moins profondes d'une hostilité antijuive *à la française*, le tournant des années 1880 apparaît comme un moment particulièrement crucial : en effet, la visibilité soudaine de l'antisémitisme dans la France de 1886 fut d'abord et avant tout le produit d'un « scandale boulevardier, d'un "fait parisien" dont [s'emparèrent] les chroniqueurs » pour créer instantanément un « climat d'intense polémique »[102], circonstances qui pointent en premier lieu vers l'importance du contexte le plus immédiat, en l'occurrence les quelques années à l'issue desquelles survint cette publication tapageuse. Or, concernant cette demi-décennie où (pour le dire avec les mots mêmes de Drumont en 1884) « la question [était] dans l'air »[103], les éclairages apportés par les historiens ont surtout porté sur les seuls facteurs nationaux : de la persistance de la crise économique aux débuts décevants de la République opportuniste, des réactions à la politique anticléricale du régime aux effets brutaux du krach de l'Union Générale, une atmosphère indéniablement dominée par les frustrations et les rancunes devait suffire à expliquer l'inexorable (quoique limitée) montée de l'hostilité antijuive au début des années 1880.

À la faveur de cette approche, au moins deux angles morts se sont formés. D'une part, le rôle prêté à l'environnement européen a le plus souvent été réduit à celui d'une vague toile de fond,

98 Bertrand Joly, *Histoire politique de l'affaire Dreyfus*, Paris, Fayard, 2014, p. 112.
99 Bertrand Joly, *Nationalistes et conservateurs...*, op. cit., pp. 253-299.
100 Grégoire Kauffmann, « L'héritage de Drumont dans les années 1930 », *Archives Juives*, volume 43, n° 1 (2010), pp. 12-22 ; *Édouard Drumont (1844-1917)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jean-Pierre Azéma, Institut d'Études Politiques de Paris, 2007, pp. 872-904.
101 Édouard Drumont, *La France juive. Essai d'histoire contemporaine* (2 volumes), Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1886.
102 Sur le « coup de tonnerre » de la *France juive*, voir Grégoire Kauffmann, *Édouard Drumont...*, op. cit., pp. 179 et suivantes.
103 *Ibid.*, p. 134.

certes d'ores et déjà révélatrice de quelques paradoxes bien français mais n'appelant pas pour autant d'explications poussées ni *a fortiori* de description précise. De ce traitement plus ou moins expéditif[104], une synthèse relativement récente de Michel Winock indique bien l'esprit puisqu'il y conclut après une très rapide esquisse du « contexte international » :

> L'antisémitisme gagne la France au début des années 1880 peu après l'Europe centrale et orientale. La coïncidence chronologique n'est pas fortuite : c'est le temps des exaspérations nationalistes, le moment d'affirmation des identités collectives, où, pour mieux se définir, le *national* exorcise *l'autre*, *le nonpareil*, *l'étranger*.[105]

Finalement, c'est encore dans l'un des plus anciens travaux universitaires sur l'antisémitisme français, celui de Robert F. Byrnes, que l'on trouve les hypothèses les plus audacieuses concernant de possibles interactions entre ledit « contexte » et la situation française[106]. Mais les intuitions de l'historien américain ne l'empêchèrent pas de passer lui aussi très rapidement sur une série d'événements dont la réception, on le verra, fut loin d'être aussi univoque qu'il le suggère :

> […] C'est un Français, Waddington, qui parraina l'émancipation des juifs du Danube au Congrès de Berlin en 1878.
>
> La réaction française aux pogroms russes du début des années 1880 se traduisit par de vives critiques dans les journaux et dans de nombreux discours publics, et les Français furent particulièrement généreux en fournissant une aide financière aux juifs russes persécutés par le biais de comités activement dirigés par des hommes tels que Renan et Hugo. […] La presse française de toute opinion donna des informations très complètes sur le tristement célèbre procès pour meurtre rituel qui eut lieu en Hongrie en juin et juillet 1883, et des critiques acerbes furent adressées non seulement aux antisémites hongrois, mais aussi au gouvernement prétendument libéral qui n'avait su ni les démasquer ni les combattre.[107]

Quant à l'autre angle mort, il concerne l'apparition durant les mêmes années d'une première mouvance proprement antisémite. Ses premiers pas furent assurément discrets mais se manifestèrent tout de même par la parution de trois journaux aux titres ou aux contenus explicites – l'*Anti-Juif* (décembre 1881-janvier 1882), la *Finance Révolutionnaire* (mai-septembre 1882) et l'*Anti-Sémitique* (juin 1883-mai 1884) – ainsi que par diverses autres initiatives ou campagnes de presse

---

[104] Il l'est plutôt moins (tout en restant fort modeste) dans Jeanine Verdès-Leroux, *Scandale financier et antisémitisme catholique. Le Krach de l'Union Générale*, Paris, Le Centurion, 1969, pp. 118-122.

[105] Michel Winock, *La France et les juifs de 1789 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « L'Univers historique »), 2004, pp. 83-85 (citations pp. 83-84).

[106] Robert F. Byrnes, *Antisemitism in modern France. The Prologue to the Dreyfus Affair*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1950, pp. 79 ; 90.

[107] « […] it was a Frenchman, Waddington, who sponsored the emancipation of the Danubian Jews at the Congress of Berlin in 1878. The French reaction to the Russian pogroms in the early 1880's was severe criticism in the newspapers and in numerous public addresses, and the French were particulary generous in providing financial aid to the persecuted Russian Jews through committees actively led by men such as Renan and Hugo. […] The French press of all opinions gave very complete information on the infamous ritual murder trial in Hungary in June and July, 1883, and there was general bitter criticism not only of the Hungarian antisemites but also of the supposedly Liberal Hungarian government for not unmasking and thwarting them. » – *ibid.*, pp. 110-111.

ponctuelles, assez nettement distinctes du lot ordinaire des manifestations d'hostilité antijuive. De telles tentatives, trop modestes et éphémères pour peser sur le cours général des discours et l'élaboration des représentations collectives, n'eurent probablement qu'une influence très marginale. Mais du moins elles existèrent et apparaissent rétrospectivement assez annonciatrices de la suite des événements. Elles jouèrent en outre un rôle indéniable dans le milieu antisémitique naissant et, par exemple, la *France juive* contient un hommage explicite au « petit journal très vaillant, très moderne, très au fait des tripotages financiers, l'*Anti-Sémitique* qui reparaît toujours lorsqu'on le croit disparu »[108]. Enfin, très certainement ignorées des masses, elles ne passèrent pas tout à fait inaperçues aux yeux des observateurs les plus attentifs qui y virent, sinon déjà une menace sérieuse, du moins un symptôme préoccupant et révélateur de certaines évolutions en cours.

En fin de compte, lorsque l'on prend la peine de rapprocher ces divers phénomènes que furent l'intensité de l'actualité de la « question juive » à l'étranger, les débuts d'une « agitation antisémitique » proprement française et la parution fracassante de la *France juive* à l'issue de ces années, il paraît évident qu'il exista entre eux des relations de quelque type que ce fût. Un simple survol des documents de l'époque ne tarde d'ailleurs pas à confirmer cette intuition et ainsi a-t-on bien affaire à une séquence prédrumontienne de l'antisémitisme français fin-de-siècle, laquelle mérite un examen ne serait-ce que pour combler un vide. Mais ce serait passer à côté du véritable intérêt de la première moitié de la décennie 1880 que de n'y voir qu'un chapitre encore non écrit de l'histoire de l'antisémitisme français. C'est même précisément à ce titre que pèchent les quelques travaux qui ont proposé une présentation rapide de ces quelques années : qu'il s'agisse de souligner le calme précédant la tempête ou au contraire d'en guetter les signes avant-coureurs, cette approche n'outrepasse guère la fonction de simple prélude au surgissement drumontien. Or ce que révèle une étude approfondie du tournant des années 1880, c'est l'existence d'une séquence certes brève mais particulièrement intense et, surtout, tout à fait exceptionnelle par la diversité de ses facettes. En appliquant une perspective réellement européenne à cette poignée d'années, des questions d'une autre nature se font jour, notamment lorsque cette réflexion est conduite à partir du cas français.

Ce que nous appelons ici « perspective européenne » se distingue des vastes synthèses jadis proposées par les premières histoires de l'antisémitisme, non d'ailleurs sans rappeler la forme de

[108] Édouard Drumont, *La France juive...*, op. cit., t. 1, p. 131. L'*Anti-Sémitique* occupa visiblement une assez importante dans la représentation que se faisaient les antisémites de leur propre histoire : dans sa *Synthèse de la question juive*, ouvrage destiné à retracer les « étapes de l'antisémitisme au XIX^e^ et XX^e^ siècle », Léon Brasat n'est pas loin de le placer au même rang que la *Libre parole* de Drumont ou l'*Antijuif* de Guérin ; quant à l'*Histoire de l'antisémitisme* de Jean Drault, elle lui consacre un développement assez long et très enthousiaste, tout en précisant que « la masse française l'ignorait » et qu'il disparut rapidement – Léon Brasat, *Synthèse de la question juive*, Paris, Éditions Fernand Sorlot, 1943 ; Jean Drault, *Histoire de l'antisémitisme* (nouvelle édition revue et augmentée), Paris, Aux armes de France, 1944.

certains grands travaux de l'histoire juive[109] : répartissant le propos entre autant de pays concernés et pour chaque séquence historique pertinente, elles ont certes spontanément adopté une perspective internationale mais apparaissent aujourd'hui comme de trop vastes panoramas pour rendre compte du phénomène dans toute sa complexité[110]. La « perspective européenne » ne se confond pas non plus tout à fait avec le comparatisme, lequel a fini par s'imposer (quand bien même tardivement[111]) à la faveur de la multiplication des monographies nationales ou régionales[112]. Sans revenir ici sur les mérites et les défauts d'une « méthode dont l'utilité partielle et temporelle ne saurait être remise en cause »[113], signalons seulement que les promoteurs de l'entreprise la plus conséquente en la matière, le projet « Antisemitismus in Europa (1879-1914) » du Zentrum für Antisemitismus de l'Université Technique de Berlin[114], ont eux mêmes insisté d'emblée sur la nécessité de la dépasser : plutôt que

[109] Voir notamment Heinrich Graetz dans sa *Geschichte der Juden* ou Simon Doubnov dans son *Histoire moderne du peuple juif*. Notons que, pour les époques les plus proches de lui, Basnage avait déjà procédé ainsi dans son *Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent* – Jacques Basnage de Beauval, *Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent. Pour servir de continuation à l'histoire de Joseph*, La Haye, H. Scheurleer, 1716 (nouvelle édition augmentée ; première édition à Rotterdam, 1706-1707).

[110] Tel est le principe de construction adopté par Léon Poliakov dans son *Histoire de l'antisémitisme* (notamment les volumes 3 et 4) aussi bien que par Jacob Katz dans son *From Prejudice to Destruction. Anti-Semitism, 1700-1933*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1980. Désormais l'objet de critiques sévères, certains ont été jusqu'à les disqualifier comme « nonempirical analysis of anti-Semitism across several countries » – William I. Brustein, *Roots of Hate. Anti-Semitism in Europe before the Holocaust*, New York, Cambridge University Press, 2003, pp. 44-45 (voir la note 62 pour plusieurs exemple de tels travaux). Cela n'empêche toutefois pas le genre de perdurer comme l'une des formes privilégiées d'un débat toujours vif sur le sens général de l'antisémitisme dans l'histoire contemporaine : voir par exemple la discussion déclenchée par l'ouvrage d'Albert Lindemann, *Esau's Tears. Modern Anti-Semitism and the Rise of the Jews,* Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

[111] Encore en 2003, William I. Brustein pouvait ainsi s'étonner : « as I was soon to discover, while much has been written on the subject of anti-Semitism, there has never been […] a comprehensive empirical study of societal variation in anti-Semitism in Western societies » – William I. Brustein, *op. cit.*, p. xii. La nécessité d'une approche comparée des différentes expériences nationales de l'antisémitisme s'est imposée suite aux affirmations de Daniel J. Goldhagen qui, dans un ouvrage retentissant mais précisément dépourvu de toute dimension comparatiste, soutient la thèse d'une irréductible spécificité de l'antisémitisme allemand – Daniel J. Goldhagen, *Hitler's Willing Executioners. Ordinary Germans and the Holocaust*, New York, Alfred A. Knopf, 1996, pp. 27-79. La volonté de répondre à Goldhagen se retrouve au rang des raisons avancées aussi bien par William I. Brustein que par les initiateurs du projet « Antisemitismus in Europa (1879-1914) » conduit par le Zentrum für Antisemitismusforschung de Berlin – William I. Brustein, *op. cit.*, p. xii ; Werner Bergmann, Ulrich Wyrwa, « Antisemitismus in Europa (1879-1914). Nationale Kontexte, Kulturtransfer und europäischer Vergleich. Exposé für ein Forschungskolleg », document aimablement communiqué à l'auteur par Ulrich Wyrwa, 2006, p. 2.

[112] Pour de nombreuses références, voir encore William I. Brustein, *op. cit.*, note 62 pp. 44-45.

[113] Voir Michel Espagne, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, pp. 35-49 (p. 35 pour la citation) ; Michael Werner, Bénédicte Zimmermann, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », dans *De la comparaison à l'histoire croisée* (*Le genre humain* n° 42), Paris, Le Seuil, 2004.

[114] Sous la supervision du sociologue Werner Bergmann et de l'historien Ulrich Wyrwa, plusieurs doctorants sont partis d'un questionnaire commun pour étudier l'antisémitisme dans des pays ou régions aussi divers que la Pologne russe, la Galicie, la Lituanie, la Scandinavie, la Croatie, la Slovaquie, la Roumanie, la Bulgarie ou encore la Grèce ; au gré des réunions de travail, séminaires de recherche et autres colloques organisés dans le cadre de ce projet, l'équipe s'est également adjointe la collaboration plus ou moins régulière de chercheurs travaillant sur d'autres pays ou régions, dont nous-même sur la France. Le premier volet de l'enquête portait sur les années 1879-1914 et fut à l'origine de plusieurs volumes qui constituent un apport considérable à la connaissance de l'antisémitisme dans l'Europe du tournant du siècle : Michal Frankl, *« Prag ist nunmehr antisemitisch ». Tschechischer Antisemitismus am Ende des 19. Jahrhunderts*, Berlin, Metropol Verlag, 2011 ; Marija Vulesica, *Die Formierung des politischen Antisemitismus in den Kronländern Kroatien-Slawonien 1879-1906*, Berlin, Metropol Verlag, 2012 ; Tim Buchen, *Antisemitismus in Galizien. Agitation, Gewalt und Politik gegen Juden in der Habsburgermonarchie um 1900*, Berlin, Metropol Verlag, 2012 ; Klaus Richter, *Antisemitismus in Litauen. Christen, Juden und die « Emanzipation »*

« la seule addition d'études particulières nationales »[115], les travaux des différents chercheurs associés, même limités à un « espace linguistique et culturel spécifique », devaient en effet finir par se lier « dans un questionnement commun sur l'échange transnational et interculturel, le transfert culturel et d'idées dans le domaine de l'antisémitisme »[116], l'enjeu n'étant plus seulement de faire la part des traits communs et des différences entre des pays jugés comme autant d'espaces clos mais d'établir « dans quelle mesure les activistes antisémites se positionnèrent dans un cadre d'échange transnational et développèrent un réseau antisémite européen »[117]. C'est à ce titre qu'il s'agissait de développer une véritable « perspective européenne »[118], précisément celle que nous tâchons d'adopter dans ces pages. Mais il faut insister sur une distinction déjà formulée par les animateurs du projet « Antisemitismus in Europa (1879-1914) » sans qu'ils en aient eux-mêmes tiré toutes les conséquences. L'ambitieuse enquête du Zentrum für Antisemitismusforschung réservait en effet la plus grande part de son attention à l'antisémitisme proprement-dit, sans pour autant renoncer à une approche plus englobante puisqu'elle cherchait notamment à rendre compte de « la réception de la notion d'antisémitisme à l'échelle européenne » ainsi que des « débats sur la nouvelle hostilité antijuive observables dans tous les pays d'Europe » – ceux-ci étant probablement « à comprendre comme un moment d'espace public européen »[119]. Or, tandis que le premier objectif (évaluer l'inscription des antisémites autoproclamés dans un cadre de pensée et d'action débordant le cadre national) renvoyait à une caractéristique depuis longtemps connue de l'antisémitisme fin-de-siècle[120] et orientait l'enquête vers des objets relativement circonscrits, le second objectif confrontait l'historien à un terrain beaucoup plus vaste, à des processus autrement complexes et à finalement à un ensemble de problématiques dont on a vu que, même à l'échelle nationale, elles ne se laissaient

der Bauern (1889–1914), Berlin, Metropol Verlag, 2013 ; Miloslav Szabó, *« Von Worten zu Taten ». Die slowakische Nationalbewegung und der Antisemitismus 1875-1922*, Berlin, Metropol Verlag, 2014 ; Christoph Leiska, *Räume der Begegnung - Räume der Differenz. Jüdische Integration und Antisemitismus in Göteborg und Kopenhagen 1850-1914*, Berlin, Metropol Verlag, 2014 ; Thomas Metzger, *Antisemitismus im Deutschschweizer Protestantismus 1870 bis 1950*, Berlin, Metropol Verlag, 2017.

115 Ulrich Wyrwa, « Antisemitismus in Europa (1879-1914). Nationale Kontexte, Kulturtransfer und europäischer Vergleich. Ein neues Forschungskolleg am Zentrum für Antisemitismusforschung » (Vortrag im Forschungskolloquium, April 2006), document aimablement communiqué à l'auteur par Ulrich Wyrwa, 2006, p. 13 ; voir aussi Werner Bergmann, Ulrich Wyrwa, *doc. cit.*, p. 10.

116 Ulrich Wyrwa, *doc. cit.*, p. 7.

117 *Ibid.*, p. 1.

118 Ulrich Wyrwa, *doc. cit.*, p. 1.

119 Werner Bergmann, Ulrich Wyrwa, *doc. cit.*, p. 8.

120 La « préoccupation supranationale » propre à cette tendance retint ainsi l'attention d'Hannah Arendt dès le début des années cinquante et, dès 1988, Peter Pulzer présenta brièvement les tentatives de concrétiser cette aspiration – Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme...*, op. cit., pp. 97-100 ; Peter Pulzer, *The Rise of Political Anti-Semitism in Germany & Austria*, Londres, Peter Halban, 1988 (édition révisée, 1ère édition en 1964), pp. 98-101 (« National and International Organization »). Néanmoins, il faut attendre 2009 et, justement, le projet du Zentrum für Antisemitismusforschung pour disposer d'une première étude sérieuse des congrès antisémites internationaux de 1882 et 1883 : Ulrich Wyrwa, « Die Internationalen Antijüdischen Kongresse von 1882 und 1883 in Dresden und Chemnitz. Zum Antisemitismus als europäischer Bewegung », Themenportal Europäische Geschichte, 2009 (http://www.europa.clio-online.de/2009/Article=362).

pas tout à fait confondre avec celles de l'antisémitisme *stricto sensu*. Mais comment établir le périmètre de cette « question juive » considérée comme un véritable « phénomène européen »[121], c'est-à-dire définie en premier lieu par les échanges et autres transferts transnationaux auxquels elle donna lieu[122] ? Avec toute la prudence nécessaire, nous pensons justement que la réception réservée par la France aux débuts de l'agitation antisémite en constitua un miroir privilégié, indiquant à tout le moins des pistes fécondes pour esquisser les contours de cet objet difficilement saisissable.

La France étant demeurée officiellement « spectatrice »[123] jusqu'en 1886, c'est en effet avec une certaine distance et une relative neutralité que la presse y enregistra l'implacable enchaînement des nouvelles liées aux évolutions de la « question juive » dans le reste de l'Europe. Drumont, ne faisant qu'ajouter à une confusion déjà ratifiée par l'opinion générale, évoqua dès l'introduction de *La France juive* l'« immense mouvement antisémitique qui s'organise partout »[124], par quoi tout contemporain un tant soit peu informé pouvait se remémorer la séquence ouverte quelques années plus tôt par les premiers échos de l'agitation « antisémitique » outre-Rhin (à partir de l'automne 1879), suivie d'une vague de violences antijuives en Russie (1881-1882) et de l'affaire de Tisza-Eszlar en Hongrie (1882-1883) – à quoi il faut ajouter en amont les vifs débats occasionnés par la décision du Congrès de Berlin (1878) d'imposer l'émancipation des juifs à la Roumanie naissante. *A priori* en position d'extériorité, la France constitue un poste d'observation intéressant pour voir dans quelle mesure fut perçue la singularité respective d'événements somme toute très différents les uns des autres, bien que très vite classés à la rubrique englobante d'« agitation antisémitique ». Ce dernier phénomène est d'ailleurs non moins intéressant à observer : à travers les multiples imbrications et jeux d'échos, des phénomènes à bien des égards incomparables n'en mêlèrent pas moins leurs significations pour finir par figurer les facettes complémentaires d'un même tout, persuadant bientôt les observateurs français qu'ils avaient affaire à une seule et unique « question juive » européenne. Il est vrai que la France ne fut alors pas le seul grand pays à se trouver dans une telle position d'observateur distancié : l'Angleterre, par exemple, put également prétendre assister à l'ensemble de la séquence en pure spectatrice, c'est-à-dire sans que la perception de tel événement extérieur fût parasitée par une quelconque actualité intérieure de la « question juive »[125]. Mais le fait que la France fût destinée à devenir elle-même l'un des principaux théâtres de l'agitation antisémite

[121] Guido Hausmann, Manfred Hettling, Michael G. Müller (dir.), *Die « Judenfrage » – ein europäisches Phänomen ?*, Berlin, Metropol Verlag, 2013.

[122] Également publié dans le cadre du projet « Antisemitismus in Europa (1879-1914) », l'ouvrage signalé dans la note précédente se contente malheureusement d'une approche purement comparatiste ; centré en outre sur l'« ostmittel- und mitteleuropäischen Raum », il écarte d'emblée l'Europe de l'Ouest (à l'exception de l'Italie), la Russie ou encore la Roumanie.

[123] *Le Correspondant*, 25 mai 1881, « La question juive en Allemagne », pp. 657.

[124] Édouard Drumont, *La France juive...*, op. cit., t. 1, p. XV.

[125] Pour un exemple d'une telle réception 'parasitée', voir Sonja Weinberg, *Pogroms and Riots. German Press Responses to Anti-Jewish Violence in Germany and Russia (1881-1882)*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2010.

ajoute assurément à l'intérêt du regard qu'elle commença par poser sur de telles manifestations.

Toutefois, ce qui fait ici la spécificité de la France n'est pas tant ce que l'on sait rétrospectivement des progrès qu'y fit bientôt l'antisémitisme, que le statut très particulier que ce pays avait déjà depuis longtemps aux yeux de l'Europe, eût égard à son rôle dans l'histoire de l'émancipation des juifs. Les décrets de 1791 avaient eu en effet, par-delà leur signification locale et nationale, une vocation universaliste qui avec les conquêtes impériales s'était exportée bon gré mal gré à une partie importante du continent. Corolaire de ce magistère armé, une geste émancipatrice s'était diffusée selon laquelle la France était non seulement parvenue à intégrer les juifs au corps de la nation française, mais que cette voie était valide par principe et comme indépendamment des circonstances[126]. Ce récit fondateur, opportunément débarrassé de ses équivoques initiales[127] et s'accommodant fort bien d'éventuelles contradictions[128], était longtemps demeuré source d'autosatisfaction à l'intérieur et de prestige à l'extérieur, mais le rôle endossé par la France n'était pas sans contreparties. En particulier fallait-il s'attendre à ce qu'une telle prétention devînt bientôt un enjeu polémique à l'étranger, à l'image des États allemands où dès le départ des armées impériales d'âpres débats sur le statut des juifs avaient fait une large place à la France, tenue pour principale responsable d'une émancipation désormais contestée[129]. En raison de cette place tout à fait à part dans la géographie européenne de la « question juive », la patrie de la Révolution était donc convoquée par l'agitation antisémitique qu'elle y fût elle-même confrontée ou non : alors que les ennemis des juifs dénonçaient depuis longtemps l'« influence » et le « pouvoir »[130] que ceux-ci étaient supposés y exercer (ou à l'instar de Wilhelm Marr la plaignait pour son « enjuivement » supposé : « Armes, verjudetes Frankreich ! »[131]), leurs défenseurs confrontés à la montée des périls s'empressèrent de l'appeler à la rescousse (ainsi le rabbin autrichien Adolf Jellinek dès 1880 avec une brochure multipliant les témoignages de Français favorables aux juifs[132]) ; réciproquement, en raison de cette même place exceptionnelle, n'importe quelle société étrangère gagnée par la

[126] C'est ainsi que Napoléon avait pu espérer que son Sanhédrin exercerait une influence sur les juifs « de tous les pays et de tous les siècles » – Discours de Molé le 18 septembre 1806, cité d'après le *Répertoire universel et raisonné de Jurisprudence*, t. 9, J.-P. Roret éditeur, Paris, 1827, p. 36.

[127] Pour l'historien Ronald Schechter, « si la Révolution est restée dans les mémoires comme le triomphe de l'universalisme, […] la question juive montre que ce n'était qu'une partie de l'idéologie révolutionnaire » – Ronald Schechter, *Obstinate Hebrews. Representations of Jews in France, 1715-1815*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press, 2003, p. 165. La contradiction entre les prétentions universalistes de la Révolution et certaines injonctions faites aux candidats à la citoyenneté française – dont les juifs, mais pas seulement – conduit même Schechter à parler de « fabled universalism » (« The fabled universalism of the Revolution always accompanied a valorization of special qualities that distinguished individuals and groups from others. ») – *ibid.*, p. 169.

[128] Voir notamment, plus loin, nos remarques sur le grand-duché de Varsovie.

[129] Jacob Katz, *From Prejudice to Destruction...*, op. cit., pp. 74-75.

[130] Voir par exemple Hermann von Scharff-Scharffenstein, *Das geheime Treiben, der Einfluss und die Macht des Judenthums in Frankreich seit hundert Jahren (1771-1871)*, Stuttgart, Heinrich Killinger, 1872.

[131] Wilhelm Marr, *Der Sieg des Judenthums über das Germanenthum...*, op. cit., p. 31.

[132] Dr. Ad. Jellinek, *Franzosen über Juden*, Vienne, M. Gottlieb's Buchhandlung, 1880.

« question juive » devenait susceptible de se muer en test pour la formule émancipatrice à la française.

C'est selon nous au regard d'une telle problématique que la réception française des événements du tournant 1880 prend tout son intérêt. Une telle investigation nécessite cependant l'élaboration d'un cadre de référence original, aussi bien thématique que géographique – étant entendu que ce cadre ne peut être simplement le décalque de celui que révèle l'étude de l'agitation antisémitique, quand bien même celle-ci fournit de précieuses indications sur les dynamiques de long court qui agirent derrière l'actualité la plus immédiate et, par conséquent, s'y reflétèrent d'une façon ou d'une autre. Certes, l'adoption d'un point d'observation spécifique (ici la France) constitue en soit un principe de limitation, mais nous partons du principe que si les effets en sont quelque peu maîtrisés, le résultat de l'opération pourra éventuellement servir des visées plus larges. Quoi qu'il en soit, l'adoption d'une perspective véritablement européenne nécessite une « action intellectuelle structurante et volontariste »[133] par laquelle l'approche nationale, jusqu'ici prévalente en matière d'histoire de l'antisémitisme, doit être renversée au profit d'une approche transnationale telle que l'entend notamment l'histoire croisée, c'est-à-dire non pas un « niveau d'analyse supplémentaire qui viendrait s'ajouter au local, régional ou national » mais un « niveau qui se constitue en interaction avec les précédents, qui génère des logiques propres avec des effets de retour sur les autres logiques de structuration de l'espace »[134]. Enfin, pour une mise en perspective optimale, il convient que les échelles mobilisées par l'historien soient également « celles construites et mobilisées dans les situations étudiées », autrement dit que « leurs variations n'y [soient] pas l'apanage exclusif du chercheur, mais également le fait des protagonistes des situations étudiées »[135]. Or, lorsqu'on tient au mieux compte de ces diverses exigences, une articulation se dégage nettement qui non seulement met en évidence une évolution majeure de la « question juive » au cours du XIX^{e} siècle, mais signale sa très nette accélération précisément au moment où débuta l'agitation « antisémitique ».

La « question juive » est-européenne, la France et la crise du credo libéral

On sait que l'occultation du foyer juif est-européen fut longtemps une tendance lourde de l'historiographie du judaïsme – au moins jusqu'à ce que Simon Doubnov se charge de redonner toute son importance au « noyau principal du judaïsme de l'Europe orientale » jusqu'alors « laissé dans l'ombre » par les historiens occidentaux[136]. Depuis plusieurs décennies, cet état de chose a considérablement changé et les études sur cette partie de l'Europe se sont multipliées, établissant de

[133] Michael Werner, Bénédicte Zimmermann, art. cit, p. 25.
[134] *Ibid.*, p. 28.
[135] *Ibid.*, p. 29.
[136] Simon Doubnov, *Histoire moderne du peuple juif*, Paris, Le Cerf, 1994 (1ère édition en russe, 1923-1929), p. 11.

nouvelles centralités sans pour autant apporter de réponse absolument satisfaisante sur ce que devrait être une juste perception d'ensemble. Faut-il, par exemple, considérer désormais avec Yuri Slezkine qu'au regard de l'énormité de ce qui se jouait à l'Est du continent à la charnière des XIX^e^ et XX^e^ siècles, l'antisémitisme proprement-dit, réaction fondamentalement ouest- et centreuropéenne à la perturbante modernité juive, n'était somme toute, en dépit de ses débouchés apocalyptiques, qu'un problème lié aux formes changeantes du « nez de Swann »[137] ? Ce qui est en tout cas certain, c'est que de sérieuses difficultés attendent celui qui cherche à intégrer le destin des communautés juives est-européennes à une narration historique qui, tout en prétendant à la globalité, eut longtemps pour habitude de les négliger – ce qui est particulièrement vrai de l'histoire de l'antisémitisme où, il n'y a pas si longtemps encore, certains auteurs parmi les plus prestigieux traçaient par principe une frontière infranchissable entre les deux parties de l'Europe[138].

Toutefois, avant de se traduire dans l'ordre historiographique, ces difficultés ont un indéniable fond d'objectivité. Indéniablement, les situations à l'Est et à l'Ouest durant les années qui nous occupent étaient effectivement incommensurables. Non seulement la population juive de l'ancienne Pologne, qui avait constitué la plus nombreuse du genre dès le XVII^e^ siècle, rassemblait alors l'écrasante majorité des juifs de la planète[139], mais elle formait un contraste d'autant plus frappant avec les petites communautés d'Europe occidentale[140] que, loin d'avoir atteint le degré d'acculturation de ces dernières, la majorité de ses membres continuaient à vivre d'une manière

[137] Yuri Slezkine, *Le Siècle juif*, Paris, La Découverte, 2009 (1^ère^ édition en anglais, 2004), pp. 51-118 (en particulier pp. 89-90). « Le nez de Swann : Juifs et autres modernes » est le titre choisi par Slezkine pour l'unique chapitre consacré à la « question juive » ouest- et centreuropéenne de son livre, par ailleurs radicalement centré sur l'Est, en particulier sur la Russie puis l'Union Soviétique.

[138] Voir tout particulièrement Hannah Arendt, dont l'ouvrage consacré à l'antisémitisme expédie cette question en moins de deux pages dont voici la conclusion : « [La] situation sociale en Europe orientale, bien qu'elle constituât le fond du problème juif en tant que problème de masse, n'est cependant pas ce qui nous intéresse ici. Sa signification politique est limitée ; il s'agit en effet de pays arriérés, où la haine des Juifs était si universellement partagée qu'il était presque impossible de l'utiliser comme arme dans un but bien défini. » – Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme...*, op. cit., pp. 74-76 (citation pp. 75-76).

[139] Avec les précautions qui s'imposent pour ce type d'évaluation, Daniel Tollet avance que « du XVII^e^ siècle à 1914, 50 à 80 % des Juifs auraient vécu en Pologne » – Daniel Tollet, *Histoire des Juifs en Pologne du XVI^e^ siècle à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 12.

[140] Pour un tableau démographique à l'échelle nationale, voir la carte présentée par Dan Cohn-Sherbok sous le titre « European Jewish population, 1880 » dans *Judaism. History, Belief and Practice*, Londres/New York, Routledge, 2003, p. 285. Exception faite de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, les quatre plus importantes communautés juives des pays d'Europe occidentale – dans l'ordre décroissant : Angleterre, Hollande, France et Italie – formaient alors un total n'atteignant pas 290 000 personnes, soit une proportion moyenne de 0,26% par rapport à la population totale de ces quatre pays. Selon les mêmes données, les juifs constituaient au même moment près de 17% de la population du royaume du Congrès (partie de la Pologne sous domination russe).

traditionnelle[141] et à présenter toutes les caractéristiques d'une minorité ethnique[142]. En outre, tout comme leur rôle socio-économique dans les sociétés où ils évoluaient (fonction du degré de développement de ces sociétés elles-mêmes), la condition légale des juifs était très différente de part et d'autre de l'Europe : émancipés depuis près d'un siècle dans un pays comme la France, bénéficiant d'une égalité civile et politique plus ou moins récemment acquise, certes, mais complète en Allemagne non moins qu'en Angleterre, ils demeuraient des sujets discriminés en Roumanie aussi bien qu'en Russie. En somme, une telle accumulation de contrastes n'était pas loin d'esquisser une opposition terme à terme entre deux types de « question juive », ce qui soulève légitimement quelques doutes quant à la possibilité de seulement les rapprocher l'une de l'autre, *a fortiori* de les confondre. Pour la même raison, il est douteux qu'on puisse considérer les manifestations d'hostilité antijuive s'étant produites ici et là comme un seul et même phénomène, amalgame certes courant mais dont se gardent plusieurs historiens, non seulement parmi les spécialistes des pogroms et de la « judéophobie »[143] russe mais même parmi les auteurs habituellement peu soucieux d'un usage restrictif du terme « antisémitisme »[144].

Pourtant, non moins pertinents sont les arguments qui invitent à ne pas supposer ici une coupure trop nette entre les deux Europe, l'occidentale et l'orientale. Outre qu'on a pu suggérer que la seconde était surtout une invention de la première[145], la frontière qui les séparait à la fin du XIX^{e}

---

[141] En dépit de changements considérables survenus dans la condition des juifs de l'Est après les partages de la Pologne, Israel Bartal ne semble pas considérer que leur mode de vie traditionnel ait été sérieusement mis en cause avant la toute fin du XIX^{e} siècle ; voici par exemple ce qu'il écrit à propos de l'émigration en masse initiée au début des années 1880 : « From 1882 to 1914, hundreds of thousands of Jews moved along a route between the impoverished towns in the Pale of Settlement to the large cities of Western Europe and the United States. Within one generation, a large segment of Eastern European Jewry was uprooted from a traditional way of life, which had just begun to change, and was confronted by the challenges of urbanization and the economic and social ills of the capitalist era. » – Israel Bartal, *The Jews of Eastern Europe, 1772-1881*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2005 (1ère édition en hébreux, 2002), p. 156.

[142] D'emblée, Israel Bartal prévient ainsi son lecteur : « In this book, I relate the historical narrative of a large ethnic minority, unique in its culture and separate in its social institutions, which was confronted by the power of the centralized state. While that state succeeded in changing the social structure that the premodern Jewish society had maintained, it was not able to erase the ethnic otherness of the Jews. This ethnic otherness continued to exist in social and cultural spheres that were not under state control or that the state showed no interest in changing. » – *ibid.*, p. 6. Voir également la conclusion de l'ouvrage, précisément intitulée « Jews as an Ethnic Minority in Eastern Europe » – *ibid.*, pp. 157-168.

[143] C'est notamment le terme systématiquement retenu par John D. Klier dans *Imperial Russia's Jewish Question, 1855-1881*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

[144] C'est ainsi que Robert S. Wistrich écrit à propos d'un empire austro-hongrois lui-même traversé par la frontière Est/Ouest : « After all, the antisemitism of Austro-Germans proved to be politically far more potent than that of the more backward Slavic peoples in the Danubian Monarchy. Czech, Slovak, and Polish national movements, while undoubtedly tainted by Judeophobic sentiment, were noticeably less prone to biological racism than their counterparts in Germany and Austria. » – Robert S. Wistrich, *Laboratory for World Destruction. Germans and Jews in Central Europe*, Vidal Sassoon International Center for the Study of Antisemitism (University of Jerusalem), Lincoln/London, University of Nebraska Press, 2007, p. 9.

[145] « In any case, where is the boundary between Europe and Eastern Europe? Isn't Eastern Europe no more than an invention fabricated by Western intellectuals ? » – Israel Bartal, *op. cit.*, p. 7. Voir surtout l'auteur qui lui inspire cette remarque : Larry Wolff, *Inventing Eastern Europe. The Map of Civilization on the Mind of the Enlightenment*, Stanford, Stanford University Press, 1994.

siècle passait justement par plusieurs pays confrontés à ces deux faces de la « question juive » – ainsi l'Allemagne et surtout l'empire austro-hongrois, tous deux héritiers d'une partie du foyer juif polonais suite aux partages[146]. Du reste, cette frontière eût-elle été précisément tracée, elle n'en aurait pas moins été franchie dans les deux sens et de toutes les façons possibles, c'est-à-dire autant par les hommes que par les idées, modèles et autres représentations. Ce dialogue entre l'Est et l'Ouest en matière de « question juive » n'était d'ailleurs pas une nouveauté à la fin du XIX^{e} siècle et nous verrons au contraire qu'il avait été constant depuis la fin du XVIII^{e} siècle. Mais pour nous en tenir ici au tournant des années 1880, c'est la difficulté même des observateurs contemporains à prendre une position claire dans cette question qui fut la plus significative : s'ils manquèrent rarement d'insister sur le caractère irréductible de la condition juive de part et d'autre de l'Europe, ils leur était impossible de ne pas relever, parfois dans un même mouvement, des similarités et du moins des points de contact entre ces problématiques antagonistes. Plus généralement, la récurrence des interprétations des enjeux à l'Est (ou à l'Ouest) à l'aune de ceux de l'Ouest (ou de l'Est), quelles que fussent les conclusions tirées, constitue sans doute l'indice le plus net que les choses avaient fini par devenir indémêlables à l'échelle européenne. L'observation vaut d'ailleurs tout autant pour la façon dont les mêmes observateurs interprétèrent les diverses manifestations d'hostilité antijuive dont ils étaient témoins : opposant volontiers la fureur des foules russes à l'agitation des esprits (ou même du pavé) berlinois, deux phénomènes effectivement très différents l'un de l'autre, leurs commentaires n'en furent pas à l'origine dès ces années de l'irrépressible tendance inflationnaire du terme « antisémitisme »[147]. Quant à l'historien, il peut bien considérer rétrospectivement que les pogroms de 1881-1882 furent d'une toute autre nature que les polémiques qui au même moment secouaient l'Allemagne (il le peut même d'autant plus légitimement qu'*a priori* aucun lien évident n'existait entre eux[148]) mais il ne lui est pas permis d'ignorer leur concomitance, même à la considérer comme parfaitement fortuite. Il aurait tort également d'en négliger par principe les effets,

[146] La portion du judaïsme polonais durablement passée à la Prusse – c'est-à-dire exception faite des juifs vivant dans les territoires perdus en 1807 et non récupérés en 1815 – était faible en comparaison de celles passées à la Russie et à l'Autriche (et le devint plus encore sous l'effet d'une politique d'expulsion des juifs pauvres) ; c'est pour cette raison qu'Israel Bartal, qui estime en outre que « les juifs dans les régions annexées par la Prusse semblent relever de l'histoire du judaïsme allemand plus que de celle du judaïsme polonais », n'en traite que « brièvement » dans son ouvrage – Israel Bartal, *op. cit.*, pp. 34 ; 89 (citations). Le même auteur n'en rappelle pas moins que durant la seconde moitié du XIX^{e} siècle des juifs polonais « émigrèrent en masse » vers l'Allemagne – *ibid.*, pp. 39 (citations) ; 71. Quant à l'Autriche-Hongrie, Dan Cohn-Sherbok y a estimé à près de 1 645 000 individus la population juive pour l'année 1880, soit 4,5% environ de la population totale ; le géographe Richard Andree estimait quant à lui, dans un ouvrage de 1881, que cette proportion se situait entre 9 et 13% dans les seules Galicie et Bucovine, régions arrachées à la Pologne à la fin du XVIII^{e} siècle – Dan Cohn-Sherbok, *op. cit.*, p. 285 ; Richard Andree, *Zur Volkskunde der Juden. Mit einer Karte über die Verbreitung der Juden in Mitteleuropa*, Bielefeld/Leipzig, Verlag von Velhagen & Klasing, 1881.

[147] Sur ce point, voir David Engel, *art. cit.*, pp. 39 et suivantes.

[148] Voir la mise au point de John D. Klier, « German Antisemitism and Russian Judeophobia in the 1880's. Brothers and Strangers », *Jahrbücher für Geschichte Osteuropas* (nouvelle série), 1989 (volume 37, cahier 4), pp. 524-540.

à commencer par ce télescopage lui-même dans les consciences de l'époque : évolution conjoncturelle, certes, mais autrement palpable que l'hypothétique émergence d'une forme nouvelle d'hostilité antijuive, le peu d'attention qui lui a été accordée[149] ne l'empêche pas d'avoir été, selon nous, une conséquence majeure des débuts de l'agitation antisémitique, à tout le moins considérés à l'échelle européenne.

En fonction de ce qui a déjà été dit du statut très particulier de la France dans la géographie européenne de la « question juive », il est aisé d'imaginé que ce pays fut l'un de ceux (sinon même celui) où le contraste avec le tableau présenté par l'Est de l'Europe devait apparaître comme maximal. L'effet de la visibilité nouvelle des juifs est-européens, notamment à la faveur des pogroms de 1881-1882 mais pas seulement, devait encore y être augmenté par le fait que, comme l'a bien montré Ronald Schechter, dans ce pays les juifs s'étaient depuis longtemps révélés « bons à penser »[150] – expression empruntée à Claude Lévi-Strauss[151] qui décrit en effet bien la place quantitativement importante[152] (et à tout le moins sans commune mesure avec la réalité des quelques 40 000 juifs vivant dans le royaume à la veille de la Révolution) prise dès le XVIII^{e} siècle par ce thème dans diverses discussions de portée pourtant plus générale. Figure abstraite et privilégiée[153] de « l'Autre », « les juifs », après avoir joué des siècles durant un rôle similaire dans la pensée chrétienne, devaient désormais servir aux philosophes du Siècle des Lumières puis aux réformateurs de la France révolutionnaire et leurs continuateurs à nourrir réflexions et polémiques sur la citoyenneté, la perfectibilité humaine ou encore les mérites et les défauts du commerce. Quiconque est familier de la littérature touchant à la « question juive » se laisse d'ailleurs aisément convaincre par les approches qui, depuis quelques années, soulignent la fonction de « légitimation »[154] qu'aurait eu ce recours à la figure du juif dans de nombreux débats d'idées. Mais Schechter le concède volontiers : même à souligner l'importance des juifs « imaginaires », il serait naïf d'établir une « stricte dichotomie entre représentations et faits objectifs, entre mythes et réalités, entre discours et pratiques, entre l'histoire telle qu'elle était imaginée et *wie es eigentlich gewesen* »[155]. Pour qu'un

[149] Il existe certes d'importants travaux consacrés à la perception des Ostjuden en ou depuis l'Allemagne, mais les perspectives en sont très différentes de celle adoptée ici – Steven E. Aschheim, *Brothers ans Strangers. The East European Jew in German and German Jewish Consciousness, 1800-1923*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1982 ; Jack Wertheimer, *Unwelcomed Strangers. East European Jews in Imperial Germany*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1987.

[150] Ronald Schechter, *op. cit.*, p. 7.

[151] Claude Lévi-Strauss, *Le totémisme aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962.

[152] Ronald Schechter, *op. cit.*, pp. 6-7.

[153] Il y en eut d'autres et, dans son livre, Ronald Schechter se livre pour finir à une intéressante comparaison entre l'usage des juifs et celui des Amérindiens, des noirs et des femmes – *ibid.*, pp. 236-255.

[154] David J. Wertheim (dir.), *The Jew as Legitimation. Jewish-Gentile Relations Beyond Antisemitism and Philosemitism*, New York, Palgrave Macmillan, 2017. Il nous semble que cette conception domine non seulement l'ouvrage de Ronald Schechter, mais également celui de David Nirenberg dans son fameux ouvrage *Anti-Judaism. The Western Tradition*, New York, W. W. Norton & Company, 2014.

[155] Ronald Schechter, *op. cit.*, p. 18.

symbole s'impose dans le débat idéologique ou politique, il lui faut en effet être doté, en plus d'une puissance évocatrice propre (par exemple celle que confère une imprégnation religieuse pluriséculaire) et d'une richesse sémantique permettant la polyvalence d'usage, du pouvoir de convaincre ceux qui s'en saisissent qu'ils traitent de problèmes très concrets – si bien que c'est en grande partie la focalisation sur des situations particulières impliquant effectivement des juifs qui détermina la vitalité de la « question juive » à tel ou tel moment. Dans la France de la fin du XVIII[e] siècle et du début du XIX[e] siècle, cet indispensable arrière-plan référentiel fut indéniablement fourni par la situation en Alsace, région dont Jacob Katz a pu écrire que « [n]ulle part [ailleurs] les juifs ne furent [plus] l'objet de critiques et d'attaques à cause de leur façon de gagner leur vie »[156]. La thèse défendue ici est que dans celle de la fin du XIX[e] siècle le juif alsacien s'était trouvé un remplaçant dans le juif est-européen, avec pour conséquence l'émergence de doutes sérieux sur la validité universelle du modèle français d'émancipation et le trouble croissant de ses défenseurs.

Pour désigner les esprits ou les milieux particulièrement sujets à un tel trouble, les pages qui suivent feront souvent référence à une approche « libérale » de la « question juive », voire à ce qui aurait été une sorte de « credo » en la matière. Assurément, il est plus difficile de dire quels furent précisément les milieux acquis à cette vision des choses (on peut pour le moins affirmer qu'ils étaient loin de se limiter à ceux qui se réclamaient explicitement du libéralisme politique ou économique[157]) que de décrire le credo en question, somme toute d'une simplicité enfantine : accorder l'égalité complète aux juifs devait suffire, quelles que fût le contexte, à amorcer le processus de leur régénération et à assurer à terme leur intégration au corps social. Bien sûr, plus que tout autre pays, la France pouvait se vanter d'avoir résolument pris une telle initiative et s'enorgueillir un siècle plus tard des résultats rapidement obtenus : tel y était encore, au tournant des années 1880, l'avis d'une nette majorité de ceux qui prenaient la peine de s'exprimer sur cette question. Un telle conviction trouvait cependant des adeptes partout ailleurs en Europe et, par exemple, c'est un Russe qui en 1879 écrivit au *Temps* que les juifs « étaient peut-être destinés à servir de pierre de touche aux nations, à distinguer le vrai libéralisme du faux, à donner la mesure de l'esprit de tolérance et d'équité des peuples au milieu desquels ils vivent »[158]. Mais dans ce dernier pays comme dans d'autres, la « question juive » était précisément devenue dans la seconde moitié du XIX[e] siècle une importante ligne de faille au sein même du camp libéral[159] : la Roumanie

[156] Jacob Katz, *Hors du Ghetto. L'émancipation des juifs en Europe (1770-1870)*, Paris, Hachette, 1984 (1[ère] édition en anglais, 1973), p. 192.

[157] En matière de « question juive », il semble que nous ayons surtout affaire à ce que Philippe Nemo et Jean Petitot désignent comme le « libéralisme intellectuel », touchant entre autres à la « tolérance religieuse » et aux « libertés de la conscience » – Philippe Nemo, Jean Petitot (dir.), *Histoire du libéralisme en Europe*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p. 10.

[158] *Le Temps*, 31 octobre 1879, « Lettres de Russie ».

[159] Sur la Russie, voir John Doyle Klier, *Imperial Russia's Jewish Question*, op. cit., pp. 370-383 (« The riddle of liberal

en fournit certainement le meilleur exemple, ainsi qu'on le verra longuement, mais c'était également le cas dans la plupart des nations naissantes d'Europe centrale[160] et même en Allemagne où la fameuse *Berliner Antisemitismusstreit*, déclenchée par les prises de position de l'historien Heinrich von Treitschke, se présentait principalement comme une polémique interne à la famille nationale-libérale[161]. Certes, jamais en France le trouble de libéraux ne prit un tour aussi spectaculaire qu'outre-Rhin. Mais il s'y manifesta également et nous montrerons que les expressions en furent aussi nombreuses que symptomatiques du contexte national où elles étaient émises, en l'occurrence celui du pays qui se présentait au reste du monde comme le principal prescripteur de l'émancipation complète et sans conditions. Par ailleurs, concernant la France, ce phénomène ne pouvait être mis ni sur le compte d'une hypothétique « arriération »[162] du libéralisme local – argument souvent utilisé, aussi bien sur le moment que par la suite, pour expliquer l'attitude des libéraux dans plusieurs nations est-européennes – ni sur celui des conditions objectives de la « question juive », en l'occurrence celles qui prévalaient ou étaient cessées prévaloir dans ces mêmes nations.

Enfin, le cas français ne laisse ici supposer aucune influence des antisémites proprement-dits, qu'ils eussent été nationaux (trop marginaux) ou étrangers (très largement réprouvés). Contrairement à l'Allemagne, où la querelle initiée par Treitschke semblait résulter des pressions exercées par la nouvelle mouvance autoproclamée antisémitique[163], le trouble croissant des libéraux français n'eut d'autre cause apparente que l'actualité internationale, tout particulièrement les nouvelles venues des pays les plus représentatifs d'une « question juive » est-européenne. Mais si ni les premiers agitateurs antisémites français ni leurs inspirateurs allemands puis hongrois ne pesèrent dans cette évolution, cela n'implique pas pour autant que les deux phénomènes restèrent absolument étrangers l'un à l'autre. Au contraire, c'est précisément la question de leurs rapports que pose à nouveaux frais l'originalité de la configuration française au début des années 1880. L'expression des équivoques libérales, ont le verra, purent dans ce contexte prendre des tours particulièrement violents et qui, si l'on devait se contenter d'isoler certaines citations, passeraient aisément pour de

Judeophobia »)

160 Ce fait ressort nettement à la lecture des différents études nationales contenues dans Guido Hausmann, Manfred Hettling, Michael G. Müller (dir.), *Die « Judenfrage »...*, op. cit.

161 Marcel Stoetzler, *The State, the Nation and the Jews. Liberalism and the Antisemitism Dispute in Bismarck's Germany*, Lincoln/London, University of Nebraska Press, 2008.

162 Nous empruntons cette notion à Maria Todorova, « The Trap of Backwardness : Modernity, Temporality, and the Study of Eastern European Nationalism », *Slavic Review*, volume 64, n° 1 (printemps 2005), pp. 140-164. Si cet article est principalement consacré au nationalisme, de nombreuses remarques s'appliquent tout aussi bien aux débats sur le libéralisme est-européen.

163 Voir Marcel Stoetzler, *op. cit.*, pp. 3 ; 5 : « The Berlin Antisemitism Dispute was a dispute on the relevance, meaning, and origins of the antisemitic movement that was, like the word itself, emerging at the time. More specifically, the Dispute was about why Treitschke, a leading National Liberal historian, political theorist, and politician, appeared to lend his support to antisemites, and how this should be responded to in a period of intensified consolidation of the "small-German" nation-state. » ; toutefois : « The Dispute was in the first place a debate *about* the nascent antisemitic movement and did not involve the protagonists of this movement as participants. »

l'antisémitisme caractérisé ; mais ce serait omettre leur environnement discursif (parfois tout à fait surprenant) aussi bien que les désaccords souvent profonds exprimés par leurs auteurs à l'égard des antisémites au sens strict – et même de l'« agitation antisémitique » au sens large. De même, on s'abuserait en considérant que le trouble de certains libéraux face aux évolutions de la « question juive » européenne les destina à soutenir l'antisémitisme français après que le succès de Drumont n'ait plus permis d'en ignorer l'existence : les exemples sont au contraire nombreux de ceux qui allèrent très loin dans l'ambiguïté avant 1886 et qui, après la parution de *La France juive* ou plus tard lors de l'affaire Dreyfus, s'opposèrent clairement à « Drumont et Cie »[164] voire devinrent des défenseurs de premier plan du capitaine injustement mis en cause. La raison n'en est bien sûr pas que cette ambiguïté garantit une quelconque immunité contre les tentations de la lutte antijuive, mais plutôt qu'elles procéda d'une dichotomie qui pouvait fort bien, au cas de mise en cause radicale du modèle français d'émancipation (par exemple la dénonciation de ses effets en France même), être mobilisée pour le sauver en partie – et voici par exemple la façon dont le jeune chartiste Louis Farges, aux lendemains du premier succès de Drumont et répondre explicitement à ce dernier, conclut son ardent plaidoyer en faveur des mesures adoptées par les révolutionnaires un siècle plus tôt :

> À notre avis […] la Constituante a fait, en émancipant les Juifs, une œuvre de justice et de réparation. Pour nous, Mirabeau et Grégoire ont eu raison de soutenir que les défauts des Juifs provenaient presque tous des bassesses et des misères de leur condition. Quel peuple soumis comme eux, presque depuis la naissance, à l'esclavage et voué à l'abjection, n'aurait pas acquis les vices qu'ils traînent après eux ? Ils les ont encore, nous dit-on. Mais, en admettant que cela soit vrai, exige-t-on qu'il leur faille moins d'un siècle pour s'en débarrasser, quand ils en ont mis dix-huit à la [sic.] contracter ? Ne voit-on pas que les Juifs actuels sont d'autant meilleurs, d'autant plus semblables au reste de l'humanité, qu'ils sont traités avec plus d'égard et de justice ? Le Juif français, citoyen et soumis à la loi commune, n'est-il pas infiniment supérieur au Juif russe, polonais ou roumain ?[165]

Même maniée avec la meilleure intention, cette distinction ne pouvait qu'amoindrir la portée de l'approche habituellement défendue par les libéraux[166] et affaiblir (sinon invalider complètement)

---

[164] Michel Winock, *Édouard Drumont et Cie. Antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Le Seuil, 1982.

[165] Louis Farges, « La question juive il y a cent ans », *La Révolution française. Revue historique*, tome 11 (juillet-décembre 1886), p. 216.

[166] Farges faisait assurément tout son possible pour défendre au mieux les décisions de la Constituante et, à ce titre, sa distinction entre juifs français et juifs est-européens restait globalement dans l'esprit de celle jadis opérée par Mirabeau : « Que peut-on donc conclure de la situation actuelle des juifs en Europe, si non qu'ils valent mieux là où ils sont mieux traités, & qu'un moyen infaillible de les rendre meilleurs, c'est de les rendre plus heureux ? » – Comte de Mirabeau, *Sur Moses Mendelssohn, sur la réforme politique des juifs, et en particulier sur la révolution tentée en leur faveur en 1753 dans la grande Bretagne*, Londres, 1787, p. 81. Reste que Farges ne pouvait s'empêcher de signaler quelques limites des décrets de 1791, comme par exemple le fait que la Révolution, « obéissant à la logique de son histoire et de son développement », n'avait vu « que le côté théorique » de l'émancipation et que c'est seulement la « législation impériale » qui en avait révélé « le côté pratique ou, pour mieux dire, le côté économique, qui ne veut pas être traité à la légère » – Louis Farges, *art. cit.,* p. 215. Notons également que, toujours selon lui, « les défauts des juifs provenaient *presque* tous des bassesses et des misères de leur condition » (c'est nous qui soulignons) : une telle nuance, pour dérisoire qu'elle puisse paraître, ouvrait la voie à des interprétations de la

sa prétention universaliste. Mais surtout, elle sanctionnait la vision d'un foyer juif est-européen se caractérisant d'abord et avant tout par son évidente infériorité, ce qui, quelle que fût la façon dont on s'en figurât les causes, était ici synonyme d'« abjection », de « défauts » et de « vices ». Un tel consensus, portant concrètement sur l'écrasante majorité des juifs du globe, n'avait rien d'anodin et ne pouvait manquer d'avoir à terme de graves implications historiques. L'hypothèse n'est même pas absurde selon laquelle il représenta une tendance au moins aussi conséquente que l'antisémitisme proprement dit, même si plus discrète en raison précisément de son caractère consensuel. Quoi qu'il en soit, il semble évident qu'afin d'apprécier justement les décennies qui suivirent leur apparition conjointes, ces deux phénomènes devraient être systématiquement étudiés de concert et en tenant compte aussi bien de leur autonomie respective que de leurs inévitables interactions. Une telle approche apporterait probablement des éclairages intéressants sur cette fameuse « route d'Auschwitz » dont Ian Kershaw a rappelé, dans une formule célèbre, qu'elle fut non seulement le « fruit de la haine » mais tout autant celui de l'« indifférence »[167]. Remarquons d'ailleurs à ce propos que si la découverte, aux lendemains de la seconde guerre mondiale, de l'ampleur des projets génocidaires du Troisième Reich entraîna une délégitimation profonde et durable de l'antisémitisme, il n'en alla pas de même du statut quasi dérogatoire conféré aux juifs est-européens, lequel trouve encore en France des expressions particulièrement symptomatiques : c'est ainsi qu'un ancien résistant, invité il y a quelques années sur une radio du service public pour témoigner de ce qu'il avait su de l'extermination entreprise par l'Allemagne nationale-socialiste, avoua sans peine que le sort des juifs de l'Est était parfaitement connu mais qu'on n'imaginait pas d'équivalent pour les juifs français déportés ; relancé par ses interlocuteurs, quelque peu interloqués par cette révélation, le grand témoin se contenta de répondre mystérieusement à propos du premier groupe de victimes que « c'était autre chose » – réponse qui, si elle provoqua une certaine gêne, n'en mit pas moins fin à cette partie de la discussion[168].

« question juive » auxquelles le libéralisme avait jusque-là dénié soit la pertinence, soit l'importance.

[167] Ian Kershaw, *Popular Opinion and Political Dissent in the Third Reich. Bavaria 1933-45*, Oxford/New York, Oxford University Press, 1983, p. 277.

[168] Les Matins de France Culture, 5 février 2010, entretien avec Jean-Louis Crémieux-Brilhac. L'échange en question avait pour toile de fond la polémique provoquée par la parution d'un ouvrage de l'écrivain Yannick Haenel sur Jan Karski. Voici le *verbatim* de l'ensemble de la séquence :
Olivier Duhamel : « […] à partir de quel moment est-ce que l'on sait de façon à peu près certaine... que l'on pense que les juifs qui sont raflés et arrêtés en France sont conduits à l'extermination ?
Jean-Louis Crémieux-Brilhac : Il me semble... tout cela est loin, tout cela est loin pour moi, ça remonte à 70 ans... il me semble qu'on imaginait pas que les juifs pris en France allaient à l'extermination. Ils allaient à un destin certainement dur, mais encore une fois, leur sort était proche et pas tellement différent, semblait-il dans nos esprit, de celui des déportés du travail ou des déportés politiques. Tout ça était dans un même pot commun...
Olivier Duhamel : Et ça c'est vous, et selon vous c'était la même chose pour les responsables gouvernementaux, pour Churchill, pour Roosevelt ?
Jean-Louis Crémieux-Brilhac : Je ne peux pas vous dire.
Olivier Duhamel : Oui vous ne pouvez pas nous dire...
Jean-Louis Crémieux-Brilhac : Ils en savaient d'avantage, à coup sûr ils en savaient d'avantage !

Plan et sources de la thèse

Mais tout autant qu'un avenir, la constitution du judaïsme est-européen en exception avait un déjà un passé lorsqu'elle apparut au grand jour. C'est cette antériorité du dialogue Est-Ouest en matière de « question juive » que nous avons choisi d'explorer afin d'« historiciser » l'étrange « croisement » qui s'opéra à la faveur des débuts de l'agitation antisémitique[169]. Face au maquis des voies possibles, face surtout aux larges zones de friche découvertes pour l'occasion, nous nous sommes contenté d'un simple balisage qui présente probablement plusieurs lacunes – comme par exemple l'absence de comparaisons avec la façon dont d'autres pays où s'initia le même dialogue. Mais si elle mériterait assurément d'être approfondie, cette modeste entreprise n'en permet pas moins de mettre au jour une trame consistante et qui, outre son intérêt propre, éclaire bien des aspects du tournant des années 1880.

Cette trame fait l'objet d'une première partie qui, après avoir donné la mesure du peu d'intérêt d'abord accordé aux juifs d'Europe orientale (dont l'existence et le nombre était pourtant connue de longue date), retrace l'histoire d'une lente prise de conscience, puis de contact, depuis la fin du siècle des Lumières et au cours des deux premiers tiers du XIX^{e} siècle. Si les premiers aperçus précis de la condition juive en Pologne, dus aux voyageurs ainsi qu'à certains penseurs préoccupés par le destin de ce pays alors à l'agonie, ne suffirent pas à ce que les juifs est-européens trouvassent leur place dans les débats (pourtant nourris en ce qui concernes les juifs) de la période révolutionnaire, c'est dès la fin du XVIII^{e} siècle et le premier tiers du XIX^{e} siècle que s'imposèrent les principales articulations d'une future « question juive » en Pologne. À partir de 1830, ce qui

---

Olivier Duhamel : C'est une question fondamentale […]. C'est-à-dire que si on ne pense pas que ça mène à l'extermination systématique, alors il est moins scandaleux de faire en priorité les objectifs de guerre, alors que si on le sait ça devient quand même beaucoup plus...
Jean-Louis Crémieux-Brilhac : On savait que pour les Polonais et les Russes, c'était l'extermination. Ça on le savait, et on le savait tellement que les Russes ont projeté un film au printemps 1944 à Londres, dans un cinéma de Londres, qui était le procès des tortionnaires des enfants juifs de Kharkov, et l'on voyait toutes les scènes de ce procès, les aveux des coupables, et l'on voyait le camion peint aux couleurs d'un Guignol dans lequel les tortionnaires allemands avaient fait entrer les enfants juifs pour les asphyxier avec les gaz du tuyau d'échappement rebranché sur l'intérieur du camion. Un camion peint aux couleurs d'un Guignol, c'est une chose incroyable, incroyable ! Donc en ce qui concerne les Polonais, les Ukrainiens, les juifs de Russie, oui, là on voyait très clairement qu'il y avait politique d'extermination.
Olivier Duhamel : Et on s'en fichait un peu...
Jean-Louis Crémieux-Brilhac : Je n'oserais pas dire ça.
Marc Kravetz : Vous diriez quoi ?
Jean-Louis Crémieux-Brilhac : C'était...
Marc Kravetz : On se posait des questions...
Jean-Louis Crémieux-Brilhac : Et puis c'était autre chose... »

[169] Michael werner, Bénédicte Zimmermann, *art. cit.*, pp. 36-37 : « En amont, [l'historicisation] porte sur la dimension historique constitutive des éléments qui se croisent et sur l'histoire du croisement lui-même. L'objet est ainsi construit en fonction d'une problématique de croisement dont il est le vecteur. Ceci implique, entre autres, que le croisement n'est pas considéré comme une figure abstraite donnée par avance, mais comme un développement temporel déployant son historicité propre. »

n'avait tout d'abord été qu'un dialogue marginal et discret (même si déjà décisif) s'intensifia et se complexifia considérablement, notamment lorsque certains membres de la « Grande Émigration » polonaise en France firent de cette « question » le sujet d'intenses débats et que certains d'entre eux nouèrent d'étroites relations avec les milieux juifs et libéraux français. Enfin, c'est au cours des années 1860 et 1870 que la « question juive » est-européenne finit par sortir de sa gangue polonaise pour révéler ses autres terrains : la Russie bien sûr (même s'il lui faudrait attendre les pogroms de 1881-1882 pour s'imposer comme le nouvel épicentre de la « question juive » à l'Est), mais surtout la Roumanie, nation naissante où le sort des juifs donna bientôt lieu à de bruyantes polémiques européennes. Enfin, annonce à bien des égards de l'antisémitisme à venir, c'est également dès les années 1860 que ce processus d'européanisation gagne les expressions les plus structurées et les plus conséquentes d'hostilité antijuive, non seulement pour les fournir en nouvelles thématiques mais également pour y introduire de nouvelles modalités.

La deuxième partie est principalement consacrée à la réaction française aux premiers pas de l'agitation « antisémitique » en Allemagne, mais elle s'ouvre sur l'épilogue, étrangement concomitant, de l'affaire des juifs de Roumanie : les décisions libérales adoptées par le Congrès de Berlin à cet égard, auxquelles la France n'était pas étrangère, provoquèrent dans ce pays un contre-feu d'autant plus intense que la relation entre les deux peuples était supposée particulièrement amicale ; les polémiques qui marquèrent les années 1879-1880 assurèrent ainsi une visibilité sans précédant à des problématiques tout à fait conformes à celles de la « question juive » est-européenne (quand bien celle-ci n'apparut comme telle que marginalement) et, à ce titre, particulièrement bien faite pour jeter le trouble dans une partie de l'opinion libérale. Mais il s'agissait-là de la fin d'une histoire vieille de quinze ans et, à l'inverse, les première nouvelles de l'agitation « antisémite » outre-Rhin à partir de l'automne 1879 commencèrent par faire l'objet en France d'un discrédit quasi général. Tournée en ridicule (tout en faisant d'emblée l'objet d'une grande attention), la soudaine passion de l'Allemagne pour la « question juive » commença par être présentée en France comme le symptôme de son indécrottable barbarie et, de ce point de vue, constitua la parfaite occasion d'une revanche symbolique de la France sur son vainqueur de 1870. Quant aux griefs des antisémites allemands, leur discussion par les observateurs français signale une réception plus ambiguë : certes, nombreux furent ceux qui s'enorgueillirent hautement de la solution jadis apportée par la France aux problèmes dans lesquels l'Allemagne continuait à s'empêtrer ; mais au fur et à mesure que les paramètres de la situation allemande devenaient mieux connus, la discussion des reproches adressés aux juifs allemands se fit plus équivoque, obligeant d'ores et déjà les défenseurs du modèles à quelques aménagements. Enfin, nous verrons que si l'hostilité à l'égard de l'Allemagne, par son caractère très largement consensuel dans la France de l'époque, aida mieux

les Français à résister aux sirènes de l'antisémitisme allemand que leur immunité supposée à la « question juive », cela n'empêcha pas les premiers antisémites hexagonaux de puiser outre-Rhin une grande partie de leur inspiration.

Enfin, la troisième partie est principalement consacrée à la longue déflagration que fut la vague de violences antijuives en Russie entre le printemps 1881 et l'été 1882. Interprété comme un passage de la parole aux actes, les pogroms mirent fin à l'exclusivité qui avait commencé par être celle de l'Allemagne sur l'« agitation antisémitique ». Pour les observateurs de l'époque, peu importait qu'il y eût ou non un lien entre ces deux ordres de faits : la partie la plus orientale du continent venait de fournir un écho direct aux futiles passions allemandes et cela suffit à révéler aux yeux des lecteurs de journaux un jeu de miroirs qui, jusqu'alors, n'avait guère préoccupé qu'une minorité d'acteurs directement concernés. Ironie du sort, le trouble qui en résulta fut encore accentué par les tentatives qui furent alors faites pour venir en aide aux juifs de Russie : en effet, si nous commençons par traiter cette actualité sous l'angle de sa réception passive (en soulignant toutefois les spécificités d'une séquence dont le déroulé fut très différent de celui des débuts de l'antisémitisme allemand), nous poursuivons en étudiant plus spécifiquement les diverses mobilisations auxquelles donnèrent lieu ces lointains événements, diminuant ainsi cette distance et influant fortement leur présentation. Nous verrons en outre que le bilan précis de ses initiatives – en l'occurrence des opérations largement symboliques que quelques historiens n'ont signalées que pour en conclure (un peu vite) à l'enthousiasme unanime de l'opinion française – signale la possibilité d'un important décalage entre l'ordre du déclamatoire et celui des sentiments réels ; quant à l'image passablement dégradée des juifs de Russie à l'issue des pogroms, signalée par quelques indices assez parlants, elle semble confirmer que la belle assurance dont les commentateurs français avaient fait montre au début de l'agitation antisémite allemande n'était décidément plus de mise. Mais c'est surtout l'affaire de Tisza-Eszlar, par l'évocation de laquelle nous terminons cette étude, qui finit par illustrer à quel point l'exposition de la « question juive » est-européenne avait significativement modifié le regard français sur la « question juive » et, accessoirement, embrouillé plus qu'elle ne l'était déjà la compréhension de ce qu'était l'antisémitisme – lequel commençait pourtant justement à fourbir ses armes en France même.

Pour mener à bien cette étude, le choix s'est naturellement imposé de mettre l'accent sur les sources imprimées. Bien sûr, ni la « question juive » ni l'« agitation antisémitique » ne peuvent dans l'absolu se résumer au flot de discours publiques qu'elles ne cessèrent de susciter. Mais force est de constater que, du moins concernant la France des années qui nous occupent, l'une et l'autre furent principalement affaire de mots – et ce d'autant plus que l'accent est mis ici sur leurs dimensions transnationales. Pour l'évolution de long cours dont cherche à rendre compte la première partie, soit

l'élaboration et le gain en visibilité d'une « question juive » est-européenne jusqu'à la veille de l'agitation antisémite, nous avons surtout sollicité, pour chaque séquence repérable, le type d'écrits où s'ébaucha et se diffusa une connaissance occidentale du foyer juif d'Europe orientale : récits de voyageurs et essais sur (ou histoires de) la Pologne jusqu'en 1830, écrits de la « Grande Émigration » polonaise en France entre 1830 et 1860, presse et brochures plus ou moins polémiques de 1860 à 1880 – c'est-à-dire quand la « question juive » est-européenne sort progressivement de la littérature spécialisée pour pénétrer la sphère de l'actualité. En outre, comme il s'agit de saisir un double processus d'occultation et de découverte, nous revisitons plusieurs classiques de la littérature sur les juifs au XIX^{e} siècle afin d'établir dans quelle mesure leurs auteurs tinrent compte (ou non) de cette nouvelle facette de leur objet et comment ils cherchèrent (ou non) à l'articuler à une réflexion qui, même si elle avait toujours affiché des prétentions transnationales, avait commencé par se cantonner strictement aux pays d'Europe de l'Ouest. Quant aux deuxième et troisième parties de notre étude, spécifiquement consacrées aux débuts de l'agitation antisémitique au tournant des années 1880, elles ne pouvaient guère que donner la priorité à la presse : en effet, même si ladite agitation ne se résuma pas à la simple succession de faits d'actualité, sa dimension événementielle fut alors l'une de ses caractéristiques les plus notables et c'est ainsi au jour le jour, au rythme des dépêches d'agences ou des correspondances étrangères, que les contemporains purent en suivre les différents développements ; c'est en outre dans la presse périodique, journaux ou revues, que parurent les premières analyses de fond de ces événements ou que furent commentés divers ouvrages s'y rapportant plus ou moins directement.

Les problèmes pratiques[170] liés à l'exploitation de la presse sont bien connus et relèvent d'au moins de deux ordres. Le premier touche au caractère inépuisable de cette matière, ici d'autant plus abondante qu'ils s'agit des années où explosèrent le nombre et le tirage des journaux. Dans ces conditions, non seulement était-il absurde de prétendre épuiser tout ce qui s'écrivit sur la « question juive » au tournant des années 1880 mais même une modeste approche de cette totalité virtuelle semblait vouée à l'échec. Nous avons néanmoins pris ce risque après avoir découvert un document qui, avec toutes ses limites, constitue un guide utile pour se mouvoir dans ce labyrinthe textuel : il s'agit d'une liste parue dans la *Revue des études juive* en 1886 avec pour but de regrouper « ce que les journaux français ont publié sur l'antisémitisme depuis 1880 jusqu'en 1884 »[171] – soit au total

[170] Pour ce qui est des problèmes théoriques, en particulier ceux auxquels s'affronte l'historien, nous renvoyons à l'abondante littérature dont cette question a fait l'objet ces dernières décennies : voir par exemple Dominique Kalifa, « L'imprimé, le texte et l'historien : vieilles questions, nouvelles réponses ? », *Romantisme*, n° 143 (2009/1), pp. 93-99 ; Dominique Kalifa, Philipe Régnier, Marie-Ève Thérenty, Alain Vaillant (dir.), *La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^{e} siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2012.

[171] *Revue des études juives*, « Quelques livres sur la question antisémitique (suite) » par Isidore Loeb, t. 12 (1886), p. 142 (pp. 148-151 pour la liste en question)

plus de 250 articles puisés à une soixantaine de périodiques. Cette revue de presse est certes, du propre aveu d'Isidore Loeb, « évidemment très incomplète »[172], mais elle suffit à cerner les temps forts de l'actualité et à repérer les quelques journaux qui y prêtèrent une attention particulière. Partant de ce corpus, exploité autant qu'il pouvait l'être, nous avons mené en outre d'abondantes recherches complémentaires, mettant notamment à profit l'exceptionnel serveur de la Bibliothèque Nationale de France, Gallica, qui propose en ligne l'intégralité de plus d'une vingtaine de titres parmi les plus importants de l'époque[173]. Si tout ceci reste de l'ordre du dépouillement partiel, la séquence étudiée est suffisamment courte et l'intérêt porté par la presse française à la « question juive » encore suffisamment limité pour que nous puissions prétendre à une vue d'ensemble correcte. Ceci nous conduit d'ailleurs à l'autre problème majeur auquel se heurte l'historien qui exploite les journaux : le risque n'est-il pas grand de céder à l'effet de loupe, c'est-à-dire de surévaluer, relativement à un ensemble que l'on finit par perdre de vue, ce sur quoi l'œil est par principe rivé[174] ? Précisons donc d'emblée, avant de décrire au cas par cas la place prise par tel ou tel événement dans l'actualité du moment, que l'antisémitisme et la « question juive » n'occupèrent jamais dans les années qui nous occupent qu'une place très secondaire. Mais rappelons également que, dans l'optique qui est la nôtre, ce ne sont pas les hypothétiques succès des premiers antisémites français qui firent l'intérêt de ces années, ni même principalement ce que la réception française des débuts de l'agitation antisémite européenne révélerait des dispositions profondes d'une opinion publique demeurée, de fait, largement silencieuse : pour se justifier, les pages qui suivent n'ont donc nul besoin de laisser croire à une hostilité antijuive largement répandue, ou même seulement à une « question juive » qui aurait particulièrement passionné les foules françaises.

Enfin, outre l'imprimé en général et la presse en particulier, d'autres documents ont été utilisés pour explorer le tournant des années 1880, saisir les changements qui s'y produisirent et tenter de replacer ceux-ci dans une trame historique à la fois plus longue et plus large. Ainsi avons-nous abondamment consulté les archives de deux organismes consacrés à l'international et tous deux concernés par notre sujet, le premier d'une façon seulement conjoncturelle et le second par principe : le Ministère des affaires étrangères et l'Alliance israélite universelle. Dans le cas du Ministère des affaires étrangères, nous avons découvert une institution essentiellement spectatrice et

---

172 *Ibid.*

173 http://gallica.bnf.fr/html/presse-et-revues/les-principaux-quotidiens

174 Tel est notamment le reproche qui a été adressé à Marc Angenot et à son ouvrage *Ce que l'on dit des Juifs en 1889*, étude qui se propose, au moyen de « l'examen d'un échantillonnage extensif de la "chose imprimée" au cours d'une année entière », d'aller au-delà des expressions les plus manifestes d'hostilité antijuive pour appréhender la question de l'antisémitisme en termes de « dispersion interdiscursive ». Or, pour Bertrand Joly, Angenot ne fait guère que réunir « toutes les citations hostiles aux juifs en un ensemble qui paraît formidable mais qui, remis dans l'océan journalistique de l'époque, n'est qu'une goutte d'eau » – Marc Angenot, *Ce que l'on dit des Juifs en 1889. Antisémitisme et discours social*, Saint-Denis, Presse Universitaires de Vincennes, 1989, pp. 11-12) ; Bertrand Joly, *Histoire politique de l'affaire Dreyfus*, op. cit., note 37 p. 638.

tout au plus sollicitée en certaines occasions. Mais elle présente la particularité d'avoir été informée de divers événements par ses propres canaux et, si l'on ne constate pas de décalage majeur entre la façon dont ses agents perçurent la situation et l'approche qui dominait au même moment dans d'autres cercles de l'opinion informée, certains documents n'en sont pas moins instructifs : ils sont donc ponctuellement mis à profit dans ces pages. Quant à l'Alliance israélite universelle, il s'agit à l'inverse d'une organisation qui fut directement impliquée (parfois bien malgré elle) dans la plupart des évolutions qui nous occupent : son bulletin, diverses publications qui lui sont liées et certaines de ses archives (documentation déjà exploitée dans plusieurs travaux certes utiles mais qui peinent parfois à rompre avec l'approche purement hagiographique des premières histoires de l'Alliance[175]) sont donc sollicités ici à divers titres – sans toutefois perdre de vue que notre perspective ne se borne pas à celle de l'histoire juive[176].

[175] La première histoire de l'Alliance israélite universelle fut écrite par l'un de ses plus éminents animateurs : Narcisse Leven, *Cinquante ans d'histoire. L'Alliance israélite universelle (1860-1910)* (2 volumes), Paris, Félix Alcan, 1911-1920.

[176] La même remarque vaut pour la presse juive, qu'il est tentant de surexploiter par rapport au reste de la presse pour cette raison simple qu'elle consacra une attention particulièrement aiguë aux sujets qui nous intéressent

Première partie

De la « question juive » polonaise en France à la « question juive » est-européenne

Même depuis la France, où l'on clamait volontiers la « question juive » réglée depuis longtemps, les événements qui marquèrent le tournant des années 1880 ne s'écrivirent pas sur une page vierge : bien au contraire rencontrèrent-ils des schémas interprétatifs forgés de longue date, fruits d'un débat qui n'avait jamais vraiment cessé depuis au moins le XVIII[e] siècle. Il n'est certes pas question de refaire ici l'histoire de la « question juive » en France depuis les Lumières jusqu'à la période qui nous intéresse : n'a-t-on pas déjà tant écrit sur l'avis des Philosophes à ce sujet, sur la Révolution qui émancipa la « nation juive » tout en exigeant sa « régénération », sur l'Empire, son Sanhédrin et ses « décrets infâmes »[177], sur le maintien (et même l'affermissement) de l'égalité sous la Restauration et la Monarchie de Juillet[178], sur l'entrée à la fois enthousiaste et prudente des juifs en politique en 1848 ou encore sur leur « promotion » durant le Second Empire[179] ? Si tout ceci est globalement connu, il n'existe en revanche aucune réflexion systématique sur la façon dont l'exemple de l'étranger se trouvait régulièrement convoqué dans les discussions accompagnant chacune de ces différentes étapes : dès la fin du XVIII[e] siècle, la référence à la situation dans d'autres pays était en effet devenu un passage obligé de la littérature dédiée à ce sujet, y occupant une place non négligeable et y jouant un rôle parfois très important. Ces évocations et leur mobilisation à des fins argumentaires dessinèrent bientôt ce que nous avons déjà appelé une géographie de la « question juive ». Ses évolutions au cours du XIX[e] siècle furent considérables, résultat non seulement des transformations de la condition juive ici ou là, mais également et plus simplement encore du perfectionnement des moyens de transport et de communication : entre la fin du siècle des Lumières et le tournant des années 1880, des espaces longtemps demeurés disjoints furent ainsi été mis en relation, une certaine familiarité succédant dès lors à ce qui avait été

177 Dernièrement : Pierre Birnbaum, *L'Aigle et la Synagogue. Napoléon, les Juifs et l'État*, Paris, Fayard, 2007.

178 Longtemps manquante, l'étude détaillée de cette période à été proposée par Gilbert Roos, *Les Juifs de France sous la Monarchie de Juillet*, Paris, Honoré Champion, 2007.

179 David Cohen, *La promotion des Juifs en France à l'époque du Second Empire (1852-1870)* (2 volumes), Aix-en-Provence, Publications de l'Université d'Aix-en-Provence, 1980. Voir également la thèse non publiée de Jonathan Helfand, *French Jewry during the Second Republic and Second Empire (1848-1870)*, Yeshiva University (New York), 1979.

longtemps (et au mieux) de l'exotisme. Tel fut notamment le cas de l'Europe orientale, dont l'intégration progressive à la géographie de la « question juive » ne pouvait rester sans effet à l'ouest du continent et, pour les raisons déjà signalées, notamment en France. Ce sont les différentes étapes de cette intégration que nous nous proposons de retracer ici, depuis l'un des premiers enregistrements du fait juif est-européen dans une perspective globale (Basnage), jusqu'à la veille d'une agitation antisémite qui, à bien des égards, constitua le meilleur révélateur d'une globalisation désormais parachevée de la « question juive » européenne.

Chapitre 1. De l'invisibilité à la première « question juive » polonaise en France

Invisibilité ? L'exemple de Basnage

La quête des origines a peu de sens en histoire (il faudrait ici chercher celle d'un savoir occidental aussi infime fût-il sur les juifs d'Europe orientale) et la démonstration d'une absence n'est guère plus pertinente. Ainsi, tenter de prouver systématiquement l'invisibilité de l'Est européen dans l'imaginaire de la « question juive » avant le siècle des Lumières serait non seulement fastidieux mais sans doute même assez vain. C'est donc d'un point de repère qu'il nous faut nous contenter et l'*Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*[180] de Jacques Basnage de Beauval (1653-1723) en constitue un tout désigné. Tout d'abord, « première grande tentative de synthèse historique à propos des juifs »[181], l'ouvrage offre un aperçu unique de la connaissance du judaïsme à l'aube du XVIII^{e} siècle (il paraît dans les années 1706-1707 en Hollande). Ensuite, la somme de Basnage fut « largement reconnue comme une source faisant autorité […] jusqu'au XIX^{ème} siècle »[182] et l'on y trouve donc certains partis-pris qui influencèrent durablement ses successeurs : nous verrons que ce fut précisément le cas en ce qui concerne la présentation des juifs est-européens.

Conformément à ce que promettait son titre, l'entreprise de Basnage avait un caractère historique, l'objet y étant considéré dans l'ensemble de ses manifestations et appréhendé dans une perspective chronologique. Mais la démarche de l'auteur répondait également à d'autres objectifs. Basnage, ministre réformé ayant dû fuir la France pour la Hollande suite à la révocation de l'Édit de Nantes, était devenu un acteur important des luttes entre protestants et catholiques à la charnière des

[180] Jacques Basnage de Beauval, *Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent. Pour servir de continuation à l'histoire de Joseph* (nouvelle édition augmentée en 14 volumes), La Haye, H. Scheurleer, 1716 (première édition à Rotterdam, 1706-1707).

[181] Sylvie Anne Goldberg, présentation du dossier « Histoire juive, histoire des juifs : d'autres approches », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 49e année, n° 5 (septembre-octobre 1994), pp. 1019 ; voir également Yoseph Hayim Yerushalmi, *Zakhor. Histoire juive et mémoire juive*, Gallimard (coll. Tell), Paris, 1991 (1ère édition en anglais, 1982 ; 1ère édition en français, 1984), pp 97-98. Dans la préface de la seconde édition de l'*Histoire des Juifs...* Basnage affirme lui-même : « j'ai rassemblé dans les derniers volumes une infinité de faits et d'événements particuliers à cette nation, que j'ai suivie en Orient, en Occident, au Midi, et dans toutes ses dispersions, depuis la ruine de Jérusalem ; ce que personne n'avait fait avant moi, ni chez les Juifs, ni chez les Chrétiens. » – Jacques Basnage de Beauval, *Histoire des Juifs...*, op. cit., Tome premier, première partie, « Préface sur cette nouvelle édition », p. XIX.

[182] Jonathan M. Elukin, « Jacques Basnage and the History of the Jews : Anti-Catholic Polemic and Historical Allegory in the Republic of Letters, *Journal of the History of Ideas*, volume 53, n° 4 (octobre-décembre 1992), p. 607.

XVII[e] et XVIII[e] siècles et c'est précisément dans ce contexte que son intérêt s'était porté sur les juifs[183]. La prise en compte de cet arrière-plan religieux permet de mieux comprendre une hiérarchie des matières qui, sans cela, apparaîtrait assez déroutante. Ainsi, le chapitre consacré à l'« [é]tat présent des Juifs dans toutes les parties du monde »[184] ne dédiait qu'une seule phrase à l'ensemble des juifs vivant à l'est de l'Europe[185] mais consacrait huit pleines pages à la poignée de ceux vivant en Chine[186] : c'est que Basnage considérait que cette présence en Extrême-Orient était susceptible d'éclairer le mystérieux destin des « dix Tribus », dont d'aucuns prétendaient qu'elles y avaient jadis trouvé refuge. De ce point de vue, les juifs d'Europe orientale ne présentaient aucun intérêt : dans un long développement consacré à ces questions[187], l'auteur expliquait en effet qu'il n'était « point nécessaire de remonter jusqu'à un passage imaginaire des dix Tribus chez les Scythes »[188] pour expliquer la présence des « restes de cette nation [...] si nombreux dans la Moscovie et la Pologne »[189] ; il y avait pour cela une explication « naturelle », à savoir « la tranquillité & [les] privilèges que les rois de ces nations [avaient] accordés aux Juifs »[190]. Ces réflexions signalent en tout cas que Basnage n'ignorait rien de la présence « nombreuse » des juifs dans les marges orientales du vieux continent, en l'occurrence « en Pologne, en Lithuanie, et dans la Russie »[191]. D'après les quelques indications quantitatives contenues dans l'*Histoire des Juifs*, le foyer est-européen apparaissait même comme occupant le deuxième rang du point de vue du nombre.

Outre cette importance démographique, Basnage avait également connaissance de certaines particularités de la condition juive dans cette région du monde. S'appuyant sur le Cardinal Commendon qui avait trouvé « dans l'Ukraine une grande quantité de Juifs qui n'y étaient pas méprisés comme en plusieurs autres endroits », il décrivait même une situation tout à fait exceptionnelle du point de vue de son époque :

> [Les Juifs] ne s'enrichissent pas en ce pays-là par des usures exorbitantes ; mais, ils y font un commerce honnête. Ils cultivent les terres. Ils étudient particulièrement la médecine et l'astrologie. Ils font souvent les fermiers des douanes et des voitures pour transport des marchandises. Non seulement, ils ne portent point de marque qui les distingue, mais, ils peuvent porter l'épée ; avoir des charges et

[183] Pour une étude relativement récente, voir Gerald Cerny, *Theology, Politics and Letters at the Crossroads of European Civilization : Jacques Basnage and the Baylean Huguenot Refugees in the Dutch Republic*, International Archives of the History of Ideas (volume 107), Dordrecht, Martinus Nijhoff Publishers, 1987. Jonathan M. Elukin souligne l'objectif avant tout polémique de l'*Histoire des Juifs* et signale l'importance du rôle qu'y joue « l'allégorie anti-catholique » – Jonathan M. Elukin, art. cit., p. 606.

[184] Jacques Basnage de Beauval, *Histoire des Juifs...*, op. cit., Tome neuvième, troisième partie, pp. 1060 et suivantes.

[185] *Ibid.*, pp. 1062-1063.

[186] *Ibid.*, pp. 1075-1083.

[187] *Ibid.*, Tome septième, chapitre IV (« Si les dix tribus ont passé dans la Tartarie, de là dans l'Amérique, & dans les Indes Orientales »), pp. 61-99.

[188] *Ibid.*, pp. 98-99.

[189] *Ibid.*, p. 65.

[190] *Ibid.*, p. 99.

[191] *Ibid.*, Tome neuvième, troisième partie, pp. 1062-1063. Basnage se basait ici sur l'état dressé par le rabbin Simone Lazzuti dans son *Discorso circa il stato degli Ebrei*, Venise, 1638.

> des emplois, comme les autres habitants du pays.[192]

Cette « [a]utorité des Juifs en Pologne »[193] impressionnait visiblement Basnage, au point même de le faire douter de certaines informations parvenues jusqu'à lui. Ainsi, était-il possible que les juifs du royaume aient jadis « eu le droit de battre monnaie » ? Bien que le fait fût exact[194], les preuves avancées lui semblaient trop ténues pour « fonder là-dessus un droit [...] qui n'appartient qu'aux souverains »[195]. Mais il n'en tenait pas moins pour acquis que les juifs jouissaient là d'une incomparable autonomie :

> On a banni la réforme de la Pologne par un zèle de religion ; mais, comme le zèle des prêtres est inégal & capricieux, on y donne aux Juifs une entière liberté de conscience. Non seulement il y ont des synagogues & des académies, mais ils y jouissent d'une grande autorité dans leurs maisons de *jugement*, puisqu'ils y décident le criminel aussi bien que le civil.[196]

Indice de la rareté des sources et de la piètre circulation de l'information d'est en ouest à cette époque, un tel tableau n'était plus guère de mise au moment où écrivait Basnage : il correspondait plutôt à la Pologne du XVI^e^ siècle et de la première moitié du XVII^e^ siècle, lorsque « la coexistence des populations juive et chrétienne n'était pas sans ombre mais […] paraissait idyllique comparée à celle de la plupart des autres pays d'Europe »[197]. Basnage ne tenait notamment aucun compte des ravages considérables que les révoltes de Cosaques et les guerres incessantes avaient produits entretemps dans les communautés juives de l'ensemble de la région[198]. Sous sa plume, l'étonnante prospérité de ces juifs avait été tout au plus assombrie par quelques démonstrations d'« émotions populaires »[199].

Quoi qu'il en fût, ni leur prospérité supposée ni leur importance démographique n'évitèrent aux juifs est-européens d'occuper une place dérisoire dans la première histoire moderne des juifs : non seulement l'exposé sur l'« état des juifs » en Pologne se trouvait-il adjoint à l'étude de leur

---

192 *Ibid.*, p. 950. Le cardinal Commendon avait effectué son voyage au XVI^e^ siècle.

193 Tel était le titre de l'une des deux sous-sections composant l'exposé sur la Pologne.

194 Les juifs de Pologne bénéficièrent bien d'un tel droit à certaines époques, notamment aux XII^e^ et XIII^e^ siècles : voir Daniel Tollet, *op. cit.*, pp. 18-19.

195 Jacques Basnage de Beauval, *Histoire des Juifs...*, op. cit., Tome neuvième, troisième partie, p. 962.

196 *Ibid.*, pp. 961-962.

197 Daniel Tollet, *op. cit.*, p. 86.

198 Le *Potop*, « Déluge » en polonais, débuta en 1648-1649 avec le soulèvement des Cosaques en Ukraine et se conclut avec l'abdication du roi Jean Casimir en 1668. Entre temps, le pays avait été ébranlé par des guerres avec la Russie et la Suède aussi bien que par de vives divisions internes. La Pologne en sortit « exsangue et diminuée » et le nombre des juifs diminua drastiquement suite à des massacres en série. Toujours d'après Tollet, ils se trouvaient désormais en but à un antijudaïsme « débridé » – *ibid.*, pp. 91-95.

199 « Il y avait à Cracovie une synagogue, une académie, une maison de jugement, & une grande assemblée de circoncis. Ils étaient répandus dans la plupart des villes de Pologne, où ils avaient de beaux privilèges. Cependant, ils ne laissaient pas d'y souffrir quelquefois par les émotions populaires. Leurs maisons s'embrasèrent un jour à Posnanie, & ils les virent bruler sans pouvoir éteindre le feu, parce qu'ils craignaient que la multitude émue ne se jettât sur eux. […] toutes leurs maisons, leurs effets, & les livres, même de la Loi, furent réduits en cendres. » – *ibid.*, pp. 949-950.

situation en Bohème et en Allemagne, mais il n'occupait que deux sous-sections sur les vingt-huit de l'ensemble, soit à peine trois pages[200]. L'unique particularité qui leur assurait une présence un tant soit peu transversale dans l'*Histoire des Juifs* tenait au fait que la Pologne passait pour le pays d'où « [sortaient] souvent des rabbins savants » et où l'on « [envoyait] étudier la jeunesse, qui [voulait] s'instruire du Thalmud et de la tradition des pères »[201]. Mais cela ne changeait rien au fait que des quatorze volumes de Basnage, les énormes populations juive de l'Europe orientale étaient globalement absentes.

Comme nous l'avons indiqué, l'œuvre de Basnage bénéficia d'une certaine postérité[202] et ceci vaut également pour la question spécifique des juifs est-européens. Nous n'en donnerons qu'un exemple pour la France[203], celui de l'*Histoire des Juifs depuis la destruction de Jérusalem jusqu'à ce jour*, parue en 1826 sous la signature du littérateur éclectique Charles Malo[204]. Cet ouvrage ne consacrait toujours à l'« État des Juif polonais » que quelques pages[205], lesquelles reprenaient non seulement un titre déjà rencontré dans l'ouvrage de 1707, mais également des éléments de composition (ainsi le traitement conjoint des juifs de Pologne avec ceux d'Europe centrale et d'Allemagne) et même certaines formules de Basnage reproduites mot à mot. Plus généralement, l'ouvrage se caractérisait par la même absence d'intérêt pour une population pourtant décrite comme considérable pas son nombre[206]. L'auteur pouvait ainsi avancer que « [l]es Juifs des autres contrées de l'Europe [rivalisaient] maintenant avec ceux d'Allemagne et de Prusse »[207], mais n'en tirer aucune

---

200 *Ibid.*, pp. 960 et suivantes.

201 *Ibid.*, p. 962. Basnage pouvait rappeler à ce propos qu'il avait déjà « marqué dans le siècle précédent plusieurs de ces rabbins qui faisaient honneur à leur patrie » : effectivement, un sous-chapitre du même volume était intitulé « Docteurs Juifs, illustres & nombreux en Pologne » – *ibid.*, pp. 933 ; 949-950. À noter que l'unique mention de la Pologne dans la table des matières renvoyait aux « Juifs célèbres qui y ont fleuri » – *ibid.*, p. 1234.

202 Même l'œuvre de Jost, en dépit des critiques sévères que cet auteur adressait à son prédécesseur protestant, en subit l'influence : voir Salo Baron, « I. M. Jost the Historian » , *Proceedings of the American Academy for Jewish Research*, Vol. 1 (1928 - 1930), p. 24 : « [Jost] is really much indebted to the Frenchman whose synthetical endeavor represents a real mile-stone in Jewish historical literature and whose very shortcomings acted as an incentive towords improvement and progress. »

203 Le phénomène ici considéré ne semble pas avoir été propre à ce pays : voir ainsi Hannah Adams, *The History of the Jews from the Destruction of Jerusalem to the Nineteenth Century*, vol. II, Boston, John Eliot Jr. (éditeur), 1812, pp. 55 et suivantes.

204 Charles Malo, *Histoire des Juifs depuis la destruction de Jérusalem jusqu'à ce jour, offrant le tableau de la dispersion, des malheurs et persécutions, de l'existence morale, religieuse et politique de cette nation, chez les divers peuples de la terre, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'au dix-neuvième siècle*, Paris, Leroux, 1826 (première édition). Sur Charles Malo (1790-1871), voir Rabbe, Vieilh de Boisjolin, Sainte-Preuve (dir.), *Biographie universelle et portative des contemporains*, t. 3, Paris, 1836, p. 429.

205 Charles Malo, *Histoire des Juifs...*, op. cit., pp. 352 et suivantes (chapitre XXV).

206 Malo allait jusqu'à estimer à deux millions d'individus la population juive de la seule Russie – *ibid.*, pp. 424-425. Les données variaient cependant d'un endroit à l'autre de l'ouvrage : ainsi étaient reproduites (note pp. 538-539) les informations d'un journal de Berlin paru au moment de la composition de l'ouvrage et selon lesquelles les juifs se trouvaient au nombre de 426 908 (sic.) en Russie et de 238 000 en Pologne, soit environ 664 000 pour l'ensemble ; toujours d'après les chiffres tirés de cette source, c'était désormais plus que les 531 000 juifs des Turquie « européenne » et « asiatique » réunies, mais moins que les juifs d'Allemagne et d'Autriche dont le total avoisinait les 730 000 personnes.

207 *Ibid.*, p. 424.

conséquence pour sa propre étude. Finalement, un seul point distinguait véritablement le propos de Malo de celui Basnage : la présence nombreuses des juifs en Pologne était désormais mise sur le compte de leur « industrie, l'indolence des classes supérieures de la société [et] l'asservissement des paysans » qui, ajoutés à la pratique quasi monopolistique du commerce, avaient su leur assurer l'« opulence »[208]. Contrairement aux apparences, il s'agissait là d'un changement de paradigme, fruit d'une importante évolution dont même un auteur aussi peu scrupuleux que Malo n'avait pu ne pas tenir compte.

Une fenêtre entrouverte : récits de voyages et discussions du cas polonais dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle

Cette évolution se produisit dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, avec pour conséquence non seulement l'ouverture d'une fenêtre d'où put être observée, cette fois avec avec un minimum de précision, la population juive la plus nombreuse au monde, mais également l'intégration de cette thématique dans des considérations plus générales et faisant directement sens à l'Ouest, particulièrement en France. À ce double titre, on peut considérer que c'est bien à partir de ce moment-là que les juifs d'Europe orientale se mirent véritablement à exister au regard français. Cette innovation, certes discrète au point que ceux qui l'initièrent n'en eurent sans doute pas conscience, eut pour cadre la littérature qui sous une forme ou sous une autre se pencha sur la Pologne alors qu'elle était confrontée à l'une des pires crises de son histoire : rappelons en effet qu'après trois « partages » successifs (1772, 1793 et 1795), le pays disparut durablement des cartes européennes. Dans ce contexte, une première salve d'échanges se produisit qui contribua à fixer dès la fin du XVIII^e^ siècle certaines des principales caractéristique d'une « question juive » qui fut par la suite considérée comme propre à l'Europe orientale.

Si la France joua ici un rôle spécifique, c'est sans doute en raison de la singularité des relations franco-polonaises dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Riche « faisceau d'échanges »[209] soumis à la pression d'événements qui en modifièrent régulièrement les conditions et les modalités, ces relations puisaient non seulement leur force dans la continuité de liens politiques noués dès le XVI^e^ siècle, mais également dans des liens culturels qui s'étaient renouvelés et intensifiés à partir de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle[210]. Côté polonais, le goût de la langue française, la circulation des œuvres littéraires et des arts, le rôle de la Franc-maçonnerie comme zone de contact et diffuseur d'idées nouvelles ou encore (et entre autres) les relations nouées à la

[208] *Ibid.*, p. 352.

[209] Michel Marty, *Voyageurs français en Pologne durant la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Écriture, Lumières et altérité*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 37. Nous empruntons la plupart des informations générales qui suivent à la présentation fouillée contenue dans cet ouvrage, pp. 21-40.

[210] *Ibid.*, p. 22-23 ; il convient selon cet auteur de parler d'un « approfondissement » plutôt que d'une stricte nouveauté.

cour lorraine de Leszczynski, s'étaient conjugués pour composer « les voies souvent inattendues et très éclectiques [empruntées par] l'influence française dans cette partie de l'Europe »[211]. Réciproquement, la Pologne avait progressivement cessé d'être pour la France une terre exotique, devenant au contraire un « objet familier de la pensée française que l'on manipule au gré des théories et des urgences stratégiques »[212]. Cet intérêt pour la « République du Nord » se traduisit notamment par un flot relativement abondant de publications consacrées à l'examen de ses « malheurs », lesquels étaient trop bien faits pour ne pas alimenter une pensée politique française elle aussi en plein renouveau.

Parmi ces textes, se trouvaient notamment des récits de voyageurs qui, dans de telles circonstances (et même si les voyages de Français en Pologne étaient encore relativement rares), apportèrent une contribution significative à l'élaboration du « mythe polonais »[213] : en effet, source marquée en principe du sceau de l'authenticité, ces relations formaient bien souvent « la base de ce qu'un quidam éclairé [pouvait] connaître »[214]. Or ces écrits jouèrent également un rôle du point de vue qui nous occupe. En effet, si les juifs de l'Est de l'Europe avaient pu rester à peu près invisibles au regard des premiers historiens du judaïsme, ils ne pouvaient échapper tout à fait à qui se rendait directement sur place. Coxe, voyageur anglais dont l'ouvrage fut presque immédiatement traduit en français, formula en termes exemplaires la raison pour laquelle cette rencontre était même inévitable, notamment dans certaines partie du Royaume comme ici la Lituanie :

> [...] nous ne pûmes qu'être frappés de la multitude des Juifs qu'on y rencontre. Ils sont nombreux dans toutes les parties de la Pologne, mais il semble que ce soit ici leur chef lieu, et leur résidence propre. Demandez-vous un interprète, on vous amène un juif. Entrez-vous dans une auberge, l'hôte est un juif. Voulez-vous des chevaux de poste, c'est un juif qui vous les procure et un juif qui les mène ; avez-vous quelque chose à acheter, un juif est l'entremetteur.[215]

De fait la présence juive en Pologne était presque toujours évoquée dans ces textes : quel type de représentation le lecteur français put-il donc s'en faire ?

Dans une thèse consacrée aux *Voyageurs français en Pologne*, Michel Marty propose pour ce corpus une typologie détaillée, laquelle compte trois catégories principales (la correspondance, la relation et l'essai) pour pas moins de huit sous-catégories[216]. Le même auteur décrit également avec précision les différentes motivations qui conduisirent alors quelques Français dans ces terres aussi

---

211 *Ibid.*, p. 34.
212 *Ibid.*, p. 23.
213 François Rosset, *L'Arbre de Cracovie. Le mythe polonais dans la littérature française*, Paris, Imago, 1996.
214 Marc Belissa, préface à Gabriel Bonnot de Mably, *Du gouvernement et des lois de Pologne*, Paris, Kimé, 2008, p. 32.
215 William Coxe, Paul Henri Mallet, *Voyage en Pologne, Russie, Suède, Dannemarc, etc.*, Genève, Barde, Manget & Compagnie (Imprimeurs-Libraires), 1786 (1ère édition en anglais, 1784), p. 102. Ailleurs (p. 93) le même précise que, dans les environs de Grodno, « [o]n voyait partout des juifs sans nombre ».
216 Michel Marty, *op. cit.*, pp. 57-101.

lointaines que peu accueillantes : rares étaient en effet « les voyages d'agrément ou d'instruction [conduisant] jusqu'à Varsovie, Cracovie ou Vilno » et l'on s'y rendait bien plutôt par esprit d'aventure, pour un emploi précis ou encore en mission diplomatique[217]. Louis-Antoine de Caraccioli[218], par exemple, y séjourna comme gouverneur des enfants d'un comte (sans doute de 1755 à 1756) tandis que Claude Méhée de la Touche[219] s'y rendit comme homme d'affaire puis comme journaliste (il fit deux séjours, en 1787 et 1791) ; Alphonse Fortia de Piles[220], quant à lui, avait émigré avec un ami pendant la révolution française, exil dont il ne revint qu'après la chute de Robespierre. La Pologne n'était d'ailleurs souvent qu'une étape d'un voyage plus long, incluant un passage par la Russie ou les pays scandinaves, par l'Allemagne ou l'Europe centrale[221]. Cette pluralité des conditions de séjour, des procédés littéraires employés et des profils des voyageurs ne met que mieux en évidence l'étonnante stabilité des représentations mobilisées lorsque ces auteurs évoquèrent les juifs de Pologne.

L'enseignant oratorien Caraccioli, qui résida en Pologne dans les années 1750, et le militaire royaliste émigré Fortia de Piles, qui s'y rendit dans les années 1790, en donnent un bon exemple. Près de quarante ans séparaient leurs séjours respectifs et plus de vingt ans la publication de leurs textes – des lettres et un essai pour Caraccioli, un guide pour Fortia de Piles[222] – mais leurs portraits des juifs de Pologne, basé sur la rencontre qu'ils avait fait avec eux, convergeaient très largement. Ainsi, les remarques du premier sur ces hommes « [c]ouverts de haillons noirs [descendant] jusqu'aux pieds [et qui faisaient] horreur par leur malpropreté »[223], ou bien sur les « mauvais gîtes tenus par des Juifs, où tout [manquait] excepté la malpropreté, & et où l'on se [trouvait] pêle mêle avec des animaux »[224], se retrouvaient presque à l'identique sous la plume du second :

> Les villages, le peuple, tout offre ici le spectacle de la plus grande misère ; toutes les habitations, ou au moins la majeure partie sont occupées par des Juifs, dont la mal-propreté ne peut-être comparée à rien : presque par-tout, hommes, femmes, enfans, bestiaux, volailles, tous sont sous le même toit, sur-tout en hiver : nous avons été plusieurs fois forcés de nous arrêter, et de partager l'unique appartement de la maison, avec cette société nombreuse et choisie [...][225]

---

217 *Ibid.*, pp. 40-56.

218 Louis-Antoine Caraccioli, *Lettres à une illustre morte, décédée en Pologne depuis peu de tems, Ouvrage du sentiment, où l'on trouve des anecdotes aussi curieuses qu'intéressantes*, Paris, Bailly, 1770 ; *La Pologne telle qu'elle a été, telle qu'elle est, telle qu'elle sera*, Varsovie/Poitiers, 1775.

219 Jean-Claude-Hippolyte Méhée de La Touche, *La prétendue révolution de Pologne, avec un examen de sa nouvelle constitution*, Paris, Buisson (Imprimeur-Libraire), 1792.

220 Alphonse Fortia de Piles, *Voyage de deux Français en Allemagne, Danemarck, Russie et Pologne, fait en 1790-1792*, Paris, Desenne (Imprimeur-Libraire), 1796.

221 Voir sur ce point ainsi que sur tout autre aspect du « voyage » proprement-dit, Michel Marty, *op. cit.*, pp. 105-131.

222 Marty le présente comme l'auteur type du genre – *ibid.*, pp. 92-94.

223 Louis-Antoine Caraccioli, *Lettres à une illustre morte...*, op. cit., p. 324.

224 *Ibid.*, p. 313.

225 Fortia de Piles, *op. cit.*, t. 5, « Pologne et Autriche », p. 16.

Ce jeu d'écho caractérisait également leur analyse du rôle des juifs en Pologne. Ainsi, lorsque Fortia de Piles estima que « la nation entière [était] entre les mains des Juifs, dont les principes universellement connus n'[avaient] pas dégénéré en Pologne »[226], cela faisait longtemps que Caraccioli avait déjà émis un avis semblable :

> Pour moi qui sais qu'ils font tout le commerce, qu'ils rognent les ducats, qu'ils filoutent avec la plus grande opiniâtreté, je les regarde comme étant très-nuisibles.[227]

Ces sombres descriptions, bientôt indissociables de la « question juive » est-européenne, n'étaient cependant pas l'essentiel. L'originalité des observateurs de la Pologne à la fin du XVIII[e] siècle venait même plutôt du fait que leurs griefs s'adressaient beaucoup moins aux juifs en tant que tels[228] qu'à une Pologne dont beaucoup pensaient qu'elle avait un peu mérité les malheurs qui l'accablaient. D'ailleurs, malgré la récurrence de certaines formules catastrophistes, les juifs étaient encore très loin de jouer le premier rôle dans cette « question polonaise ». En revanche, ils ne pouvaient manquer d'y figurer pour au moins deux raisons qui devinrent par la suite les piliers de la « question juive » est-européenne au XIX[e] siècle : leur nombre et leur rôle économique.

Aux yeux de la plupart des observateurs étrangers, c'est en effet le nombre de ces juifs qui commençait par « [étonner] »[229] en Pologne, car le moins qu'on pût dire était qu'ils n'y « [formaient] pas une petite partie des habitans »[230] et qu'au contraire ils en étaient « une partie très importante »[231]. Caraccioli, qui croyait savoir que « la nation juive [y pullulait] plus que toute autre »[232], avait commencé par l'évaluer à « douze cents mille »[233] individus avant de la ramener par la suite au chiffre plus modeste de huit cent mille, soit tout de même « la sixième partie de ses habitans »[234]. Quant à Bernardin de Saint-Pierre, qui n'était pas encore le célèbre auteur de *Paul et Virginie* lorsqu'il y effectua un séjour mouvementé en 1864 et 1865, il alla plus loin encore en invoquant le chiffre de deux millions de juifs, soit selon lui « plus du tiers de la population »[235]. Tous les textes,

---

226 *Ibid.*, p. 107. Il poursuivait : « ils y font tous les métiers, et y prennent toutes les mains ».

227 Louis-Antoine Caraccioli, *Lettres à une illustre morte...*, op. cit., p. 323.

228 Remarquons à ce propos que Fortia de Piles, qui fut l'un des rares auteurs du corpus à revendiquer une hostilité indiscrimée à l'égard des juifs – « Le Juif de France et d'Italie, est comme celui d'Allemagne, de Pologne ; celui de l'Asie comme celui de l'Afrique : ils ont par-tout la même avidité, la même astuce, le même amour de l'argent, et, ce qui est le plus extraordinaire, presque la même figure. » (*op. cit.*, note pp. 107-108) –, fut également l'un de ceux qui leur consacra le moins de place dans son exposé de la situation en Pologne, au point même d'omettre de préciser qu'ils s'y trouvaient particulièrement nombreux.

229 Louis-Antoine Caraccioli, *La Pologne telle qu'elle a été...*, op. cit., p. 65 (seconde partie).

230 William Coxe, Paul Henri Mallet, *op. cit.*, p. 54.

231 Jean-Claude-Hippolyte Méhée de La Touche, *op. cit.*, p. 73.

232 Louis-Antoine Caraccioli, *La Pologne telle qu'elle a été...*, op. cit., p. 12 (première partie).

233 Louis-Antoine Caraccioli, *Lettres à une illustre morte...*, op. cit., p. 323.

234 Louis-Antoine Caraccioli, *La Pologne telle qu'elle a été...*, op. cit., p. 67 (seconde partie).

235 Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Œuvres complètes*, « Observations sur la Pologne », t. 2, Paris, Méquignon-Marvis, 1818. p. 251. Pour un aperçu de son expérience polonaise, voir Michel Marty, *op. cit.*, pp. 43-44.

certes, ne donnaient certes pas des chiffres aussi exagérés. Certains proposèrent même au lecteur des estimations à la fois plus prudentes et plus fines, comme Coxe qui se montrait pourtant très réservé quant à la possibilité même d'établir un chiffre d'une quelconque précision :

> Il est difficile de savoir leur nombre avec exactitude. Ils paient à la vérité une capitation en Pologne, mais par cela même ils cachent leur nombre, et surtout celui de leurs enfans avec tout le soin possible. Voici une estimation qui peut approcher de la vérité. Sur 2,580,796 habitans que contenait la Pologne-autrichienne, lors du démembrement, on compta 144,200 Juifs. C'est environ un dix-huitième. Le dix-huitième des habitans actuels de la Pologne ferait 500,000. Si l'on ajoute à ce nombre tous ceux qui ont passé en Pologne des provinces démembrées par la Russie, on ne pourra guère se tromper en estimant leur nombre total de 600.000.[236]

En dépit du caractère aventureux de ce calcul, l'estimation n'était finalement pas très éloignée de ce sur quoi s'accordent aujourd'hui les historiens[237]. Mais le flou statistique n'était qu'un détail par rapport à ce qui ressortait désormais comme un constat unanime : en Pologne, la population juive était exceptionnellement nombreuse.

Toutefois, ce n'était qu'en raison d'un second paramètre que ce nombre était devenu un problème pour le pays – qu'il s'agît seulement d'un « autre fléau »[238] ou de son « fléau véritable »[239], voire de sa « plaie mortelle »[240]. Caraccioli ou Fortia de Piles n'étaient en effet pas les seuls à voir les juifs de Pologne exercer un monopole sur les activités commerciales et, dans une moindre mesure, artisanales. Sans surprise, cette analyse s'accompagnait volontiers de la dénonciation de pratiques tenues pour typiquement juives : ainsi l'abbé physiocrate Nicolas Baudeau, rappelant aux « citoyens éclairés de la République de Pologne » que c'étaient les juifs qui « [tenaient leur] cabarets [et faisaient] chez [eux] presque tout le négoce », n'omettait pas d'ajouter qu'ils étaient « cupides, fourbes, accoutumés à tout souffrir et à tout risquer, pour gagner même la plus petite pièce de monnaie »[241]. Mais là encore, ceci ne doit pas masquer l'essentiel : si la situation polonaise était jugée problématique, c'était avant tout en raison de vices d'organisation dont le monopole juif n'était qu'une conséquence – et non une cause – parmi d'autres. Même le très antijuif Fortia de Piles

[236] William Coxe, Paul Henri Mallet, *op. cit.*, p. 55.

[237] Adam Kaźmierczyk considère ainsi que l'ensemble polono-lituanien comptait, un peu avant le premier partage, 750 000 juifs, soit entre 5,3% et 6% de la population totale – Adam Kaźmierczyk, « Jews and Nobles in the late Polish-Lithuanian Commonwealth : Judaism on the Edge of Modernity », dans Jurgita Šiaučiunaitė-Verbickienė, Larisa Lempertienė (éd.), *Central and East European Jews at the Crossroads of Tradition and Modernity* (Proceedings of International Conference of the Lithuanian Institute of History and the Center for Studies of the culture and History of East European Jews), Vilnius, The Center for Studies of the culture and History of East European Jews, 2006, p. 79. Arthur Eisenbach précise que sur ces 750 000 juifs, 549 000 se trouvait en Pologne proprement-dite et 201 000 en Lituanie – Arthur Eisenbach, *The Emancipation of the Jews in Poland, 1780-1870*, Cambridge, Basil Blackwell, 1991 (1ère édition en polonais, 1988), p. 32.

[238] Louis-Antoine Caraccioli, *La Pologne telle qu'elle a été...*, op. cit., p. 65 (seconde partie).

[239] Jean-Claude-Hippolyte Méhée de La Touche, *op. cit.*, p. 73.

[240] C'est sous la plume de l'abbé Mably qu'apparaît cette expression, mais placée dans la bouche de l'un de ses interlocuteurs polonais : voir ci-après.

[241] Nicolas Baudeau, *Avis économiques aux citoyens éclairés de la République de Pologne, sur la manière de percevoir le revenu public*, Amsterdam, 1772, pp. 19-20.

en convenait : si le commerce de la Pologne, potentiellement « considérable, le pays étant bon et favorablement situé », avait fini par être « abandonné aux Juifs et à quelques étrangers qui en [avaient] fait leur apanage exclusif », c'était d'abord parce que « [l]es nobles [regardaient] cette profession comme au-dessous d'eux, et [que] la misère extrême du peuple ne lui [permettait] pas de l'embrasser »[242]. La même analyse se retrouvait d'ailleurs presque mot pour mot sous la plume de Coxe, dont les idées sur l'activité économique des juifs était pourtant à l'opposé de celle de Fortia de Piles[243]. Louant l'« industrie » des juifs de Pologne qui, à ses yeux, suffisait à expliquer leur bonne condition dans ce pays, il n'en constatait pas moins leur emprise exagérée sur le commerce, due « surtout à l'oppression sous laquelle la noblesse tient le peuple de Pologne, à ses préjugés et à son indolence »[244] :

> [Le] commerce [de la Pologne] pourrait sans doute être très-considérable si les nobles n'étaient pas dégradés lorsqu'ils se mêlent de quelque espèce de trafic que ce soit, si les bourgeois des grandes villes n'étaient trop pauvres pour établir des manufactures ; si la crainte des extorsions de la noblesse ne leur faisait préférer d'abandonner aux Juifs tout commerce de détail ; si les paysans n'étaient pas esclaves et attachés à la terre de leur seigneur.[245]

Non seulement les juifs n'étaient pas responsables de cette situation, mais ils pouvaient même en être décrits comme les victimes : ainsi Méhée de La Touche, qui ne leur reprochait pas moins que d'autres de « [ronger] le pays » et d'y « [tuer] le commerce [en décourageant] le peu d'honnêtes négocians qui [auraient voulu] le faire refleurir », regrettait surtout que la richesse de certains de ces juifs en fît la cible privilégiée de la rapacité ambiante, donnant lieu à des persécutions qui en retour ne pouvaient que les inciter à de « nouvelles friponneries »[246].

Comment caractériser ce problème plus général hors duquel le rôle des juifs, selon toute vraisemblance, aurait suscité un bien moindre intérêt ? À condition de se garder de tout

---

242 Fortia de Piles, *op. cit.*, p. 107.

243 Ainsi Coxe proposait-il une lecture positive des amours de Casimir et d'Esther, là où la plupart de ses contemporains n'étaient jamais loin de penser, à l'instar de Baudeau, que « trop sensible aux charmes de la fameuse Esther, [Casimir avait rempli] son royaume de Juifs qu'il [avait comblé] de *privilèges* » et que « cette nation avide n'[avait] cessé d'être depuis [...] une sangsue très cruelle pour le pauvre peuple polonais » – Nicolas Baudeau, *Lettres historiques sur l'état actuel de la Pologne*, Amsterdam, 1772, pp. 87-88. Coxe, pour sa part, considérait que c'était « plutôt à [la] politique [de Casimir] qu'à sa maîtresse que les Juifs [devaient] ces privilèges » : « En les attirant en Pologne il voulait sans doute y appeler le commerce, l'industrie, les richesses. » – William Coxe, Paul Henri Mallet, *op. cit.*, p. 117. Casimir le Grand (1333-1379), souverain réformateur qui fit beaucoup pour régulariser la vie et l'activité des juifs en Pologne, s'était épris de cette Esther plus tard décrite par l'abbé Grégoire comme l'une des deux seules « beautés juives [ayant] fait sensation dans nos temps modernes » – Grégoire, *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*, Metz, Imp. Claude Lamort, 1789, p. 211, note 1 du chapitre VII. Sur cet « épisode romantique » fait d'une « mixture de fait et de fiction d'où il est difficile de faire ressortir la réalité », voir Simon Doubnov (Dubnow), *History of the Jews in Russia and Poland from the Earliest Times until the Present Day*, t. 1, Philadelphia, The Jewish Publication Society of America, 1916, pp 50-54.

244 Fortia de Piles, *op. cit.*, p. 117.

245 *Ibid.*, p. 42.

246 Jean-Claude-Hippolyte Méhée de La Touche, *op. cit.*, p. 73. Pour un exemple concret de ces persécutions, voir *ibid.*, p. 182.

anachronisme, on peut légitimement le rattacher aux prodromes d'une question nationale. Comme l'a remarqué un historien, celle-ci était d'ores et déjà « centrale »[247] mais ne concernait encore qu'une infime minorité des habitants : tous les « Polonais » étaient nobles et tous les nobles étaient « Polonais »[248], c'est-à-dire que seule la noblesse (certes la plus importante d'Europe avec 8% de la population) pouvait prétendre à ce titre ; tous les autres habitants, soit les juifs mais tout autant les « paysans » ou les « bourgeois », en étaient exclus. Par conséquent, rien n'existait encore comme un débat explicite sur la « polonité » ou non des juifs[249]. Mais la question de l'inclusion ou non des juifs à la Pologne n'en était pas moins en germe, posée ne fût-ce qu'inconsciemment par les observateurs étrangers. Certaines de leurs formulations étaient à ce titre révélatrices : ainsi Coxe, qui avait commencé par affirmer qu'on pouvait « diviser les habitans de la Pologne en quatre classes, les nobles, les ecclésiastiques, les bourgeois et les paysans »[250], finit par ajouter un cinquième point à son exposé car, décidément, il fallait « dire aussi un mot des Juifs »[251] ; de même, Bernardin de Saint-Pierre signala d'abord l'existence de seulement « deux nations en Pologne, les paysans et les nobles », s'empressant toutefois de préciser qu'il fallait « en ajouter une troisième, les Juifs »[252]. Une telle hésitation se retrouvait d'ailleurs lorsqu'il était question conjointement des juifs et des « étrangers », autre catégorie de la population dont le rôle en Pologne était d'autant plus problématique qu'elle y était indispensable[253].

[247] Marc Belissa, préface à Gabriel Bonnot de Mably, *Du gouvernement et des lois de Pologne*, op. cit, p. 115.

[248] *Ibid.*, p. 10.

[249] A fortiori n'était-il encore nulle part question de race, formulation apparue bien plus tard, à la fin du XIX^e^ siècle : Paul Zawadzki, « Aspects de l'antisémitisme économique en Pologne : concurrence ou rejet communautariste ? », dans Chantal Benayoun (dir.), *Les Juifs et l'économique : miroirs et mirages*, Toulouse, Presse Universitaire du Mirail, 1992, pp. 109-130. Notons toutefois une certaine continuité avec la période qui nous occupe dans la mesure où, selon le même, l'hostilité antijuive incorpora alors « la catégorie économique dans une idéologie communautariste » : « Dans le nationalisme polonais, le postulat d'une concurrence économique entre "Juifs" et "Polonais" est pensé comme une lutte entre deux éléments naturels, deux corps supposés incompatibles » – *ibid.*, p. 111.

[250] William Coxe, Paul Henri Mallet, *op. cit.*, p. 85.

[251] *Ibid.*, p. 97.

[252] Bernardin de Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 251.

[253] Aux yeux des observateurs, les « étrangers » n'incarnait pas moins que les juifs l'idée d'une dépendance économique de la Pologne vis-à-vis de populations peu disposées à lui manifester une quelconque loyauté. Souvent associées, les deux catégories se trouvaient parfois même franchement amalgamées : Fortia de Piles tenait ainsi que le commerce avait été « abandonné aux Juifs et à quelques étrangers qui en [avaient] fait leur apanage exclusif » et Nicolas Baudeau considérait que les Juifs de Pologne se regardaient eux-même comme Allemands, « parlant tous la langue allemande, et n'ayant de relations qu'avec des négociants allemands » – Fortia de Piles, *op. cit.*, p. 107 ; Nicolas Baudeau, *Lettres historiques...*, op. cit., p. 300. Citons encore Méhée de La Touche dont les réflexions sur ce point, en plus d'être complètes, attribuaient par mégarde mais significativement une « patrie » aux juifs : « Ce que l'on appelle bourgeoisie en Pologne se réduit à peu près aux marchands de Varsovie et de Cracovie ; car dans tout ce qu'il plaît aux Polonais d'appeler *villes*, on ne rencontre guère que des Juifs, quelques marchands Grecs, Arméniens, Italiens, Français et Allemands. Tous ces gens, qui se font recevoir bourgeois dans les petites villes polonaises, bien loin d'être des citoyens, sont au contraire le fléau de la Pologne. Bien loin d'être réunis par un intérêt commun, ils sentent que tous leurs intérêts se croisent et s'entrechoquent ; leur but à tous est de faire une petite fortune aux dépens des Polonais et de la porter dans leur patrie ; tous les moyens leurs sont bons, pourvu qu'ils y arrivent : prétendre faire des citoyens utiles d'hommes aussi divisés par leurs intérêts, leurs mœurs, leurs usages et même leur langue ; entreprendre de leur faire renoncer à leur pays, c'est entreprendre l'impossible […]. » – Jean-Claude-Hippolyte Méhée de La Touche, *op. cit.*, pp. 65-66.

Hésitants quant au statut des juifs, prompts à faire de ceux-ci un symptôme alarmant des dérèglements du royaume, les mêmes auteurs se montraient néanmoins assez ouverts lorsqu'il s'agissait de tracer des perspectives d'avenir. Pour la plupart, la nature même des maux dont souffrait la Pologne devait la pousser à envisager une solution intégrative. Méhée de La Touche, par exemple, allait jusqu'à envisager l'émancipation mais considérait l'opération délicate au regard des intérêts des « puissans » qu'elle ne manquerait pas de bousculer[254] ; ainsi préconisait-il la permission pour les juifs d'acheter des terres et « du moins la possibilité de les tenir en fermes [sic.] », ne doutant pas qu'ils feraient dès lors « d'excellens colons »[255]. De même, dans *La Pologne telle qu'elle a été, telle qu'elle est, telle qu'elle sera*, Louis-Antoine Caraccioli continuait de regretter que « le peuple d'Israël [trafiquât] presque seul en Pologne […] en exerçant toujours l'usure et en rognant toujours des ducats »[256] mais ne prônait par pour autant l'exclusion, puisqu'il regrettait au contraire qu'« [a]ttachés par religion à un genre de vie qui les exclut de la profession des armes, jamais [les juifs] ne [venaient] au secours de la patrie » :

> Ainsi la Pologne renferme huit cent mille israëlites [sic.] dans son sein, sur lesquels elle ne peut compter pour un seul coup de fusil. Ils ne sont que passifs dans toutes les guerres, aimant mieux se laisser égorger, que de venir au secours de l'état.[257]

Croyant savoir que c'était « sans doute une des raisons pour lesquelles la Russie [avait] fait une loi par laquelle il [était] défendu à tout juif d'y pénétrer », il se gardait bien lui-même de préconiser une telle option : ainsi, après s'être demandé si « la Pologne absolument dépeuplée [devait] renvoyer la sixième partie de ses habitans […] sous prétexte qu'ils ne prennent pas les armes », il concluait qu'un tel « remède eut sans doute été pire que le mal »[258].

---

[254] « Pour en faire des citoyens utiles, il suffirait d'être juste avec eux et de les reconnaître pour des hommes ; mais si on leur en accordait les droits, beaucoup de particuliers puissans en souffriraient », *ibid*. p. 73.

[255] *Ibid.* Là encore c'est surtout l'attitude des Polonais qui risquait de poser problème : « […] lorsqu'il s'est agi [de] tirer parti [des juifs] et de les rendre un peu plus honnêtes, tout ce que les états ont trouvé de mieux dans leur sagesse a été de les forcer à couper leur barbe. Je ne sais pas si cette proposition, qui a déjà été faite et goûtée, passera en loi ; mais ce qu'il y a de certain (et je le tiens d'eux-même), c'est que les juifs de Pologne ne donneraient pas leur barbe pour toute la probité du monde, et qu'une telle loi exciterait beaucoup de bruit dans le pays. » – *ibid.*, pp. 73-74.

[256] Louis-Antoine Caraccioli, *La Pologne telle qu'elle a été...*, op. cit., p. 62 (première partie). Cet ouvrage parut cinq ans après les *Lettres à une illustre morte*, d'où nous avons tiré la plupart des citations des pages précédentes.

[257] Louis-Antoine Caraccioli, *La Pologne telle qu'elle a été...*, op. cit., p. 66 (deuxième partie).

[258] *Ibid.*, p. 67 (deuxième partie). Caraccioli avait déjà manifesté une certaine ouverture d'esprit dans les Lettres à une illustre morte, en se demandant notamment « qui [peuplerait] le Royaume, s'il n'y [avait] plus de Juifs », puisque c'était eux « qui [remplissaient] la plupart des Villes, qui [tenaient] les foires & les marchés » et qui dès lors donnaient « au commerce de l'activité » ; dans le même ouvrage, il qualifiait d'ailleurs de « fable » les accusations de meurtre rituel et signalait avoir « conversé avec de vieux Rabins » et en avoir « trouvé d'instruits » – Louis-Antoine Caraccioli, *Lettres à une illustre morte...*, op. cit., pp. 323-326. Plus généralement, le refus par cet auteur de tout expédient était conforme à une conviction plus générale, exprimée (mais peut-être simplement par hasard) juste avant d'aborder la question des juifs dans son ouvrage de 1775 : « […] si la République Polonaise avait aboli la servitude, elle aurait eu beaucoup plus de ressources dans toutes les crises qu'elle essuya. […] il y a bien plus d'émulation et de zèle chez un peuple libre, que chez un peuple esclave. Alors chacun défend ses foyers au péril de sa propre vie, au lieu que la vassalité éteint la valeur et abrutit les âmes. » – Louis-Antoine Caraccioli, *La Pologne telle qu'elle a été...*, op. cit., p. 65 (deuxième partie).

Gabriel Bonnot de Mably

Les diverses caractéristiques de la première « question juive » polonaise en France se retrouvaient de façon exemplaire chez l'abbé Gabriel Bonnot de Mably, frère de Condillac et lui-même l'un « des plus illustres représentants des Lumières françaises »[259]. Cet auteur doit être évoqué en détail car il fut non seulement celui qui accorda le plus d'intérêt aux juifs de Pologne, mais son mémoire de 1770 (*Du Gouvernement et des lois de la Pologne*) présente l'intérêt d'avoir été directement adressé à l'un des représentants de la Confédération de Bar, cette coalition de nobles polonais farouchement opposés à Stanislas-Auguste qui en étaient venus à figurer un noyau de résistance patriotique en exil[260]. En outre, les prises de positions de Mably sur les juifs de Pologne furent, à notre connaissance, les seules du genre à avoir été convoquées dans le cadre d'une étude portant spécifiquement sur les « origines de l'antisémitisme moderne » : dans un ouvrage ayant fait date, Arthur Hertzberg prêtait ainsi au « protosocialiste »[261] Mably le projet « d'installer les Juifs sur des terres encore incultes et de tenter ainsi de les exclure de la vie économique », accusation d'autant plus grave qu'elle confortait une thèse selon laquelle c'était « le nouvel antisémitisme laïc de gauche qui [avait fait] le premier pas en direction d'une "solution" au problème juif, par la mise à l'écart et les pogroms »[262]. Assurément, une lecture superficielle ne dément guère Hertzberg : non

[259] Hans Eric Bödeker, Peter Friedmann, *Gabriel Bonnot de Mably. Textes politiques (1751-1783)*, Paris, L'Harmattan, 2008, introduction en ligne (non paginée) : http://revolution-francaise.net/2008/12/23/288-mably-etat-de-la-recherche.

[260] Ses membres, que la France entendait soutenir à la hauteur de moyens somme toute limités, s'étaient établis dans la petite ville de Bar, aujourd'hui située en Ukraine. *Du gouvernement et des lois de la Pologne* n'était pas initialement destiné au public mais il fit néanmoins l'objet d'une première publication en 1781. Pour la pagination, nous renvoyons ici à la *Collection complète des œuvres de l'abbé de Mably*, Tome huitième, Paris, Imprimerie de Ch. Desbriere, an III (1795-1796). Il été également été réédité récemment, agrémenté d'une longue et utile introduction de Marc Belissa ainsi que de deux autres textes de Mably sur le même sujet : *La situation politique de la Pologne en 1776* et *Le banquet des politiques*, tous deux rédigés en 1776 – Gabriel Bonnot de Mably, *Du gouvernement et des lois de la Pologne*, Paris, Kimé, 2008. Nous renvoyons à cette « édition Kimé » pour les textes de 1876 et les commentaires de Marc Belissa.

[261] Arthur Hertzberg, *Les origines de l'antisémitisme moderne*, Paris, Presses de la Renaissance, 2004 (1ère édition en anglais, 1968), p. 83. Cette qualification a été fortement contestée depuis : voir par exemple l'introduction de Hans Eric Bödeker, Peter Friedmann, *op. cit.*. Surtout, dans *Du gouvernement et des lois de la Pologne*, Mably se distanciait lui-même explicitement et à plusieurs reprises de ses conceptions les plus radicales et notamment de sa critique du mercantilisme, ceci précisément en raison de la spécificité du cas polonais : « Vous m'entendez quelquefois parler […] avec une sorte de mépris, de cette politique qui ne comptant que sur l'argent, regarde le commerce étranger comme sa principale affaire. C'est sans doute un grand mal que cet esprit mercantile, quand il s'empare d'une nation […]. Mais tant il est vrai que nous sommes destinés à chercher en tout un juste milieu et nous y tenir, il y a un excès opposé, qui n'est peut-être pas moins dangereux ; c'est de laisser périr entre ses mains la plupart de ses richesses, et de ne pas savoir en profiter pour entretenir une honnête abondance dans la société. » (*Du gouvernement...*, op. cit., pp. 187-188) ; « Vous ne manquerez pas […] de me dire que vous êtes fort étonné de la doctrine que je vous prêche ; car vous êtes accoutumé à m'entendre blâmer le commerce ; et souvent d'une manière assez dure. J'aurai l'honneur de vous répondre que le commerce est nécessaire à tous les peuples qui ne sont pas sauvages, et qui veulent sortir de leur barbarie. Je le louerai lorsque sans faste et sans luxe il sert des besoins simples et n'irrite pas nos passions. […] Un jour viendra, et j'ai déjà pris la liberté de vous le dire, qu'il faudra vous précautionner contre cette politique funeste qui pense qu'on ne peut trop favoriser et étendre le commerce ; mais aujourd'hui vous avez besoin de le faire naître parmi vous. » (*ibid.*, pp. 233-234).

[262] Arthur Hertzberg, op. cit., pp. 354-355. Hertzberg n'est pas loin de conférer à Mably une importance égale à celle de

seulement trouve-t-on chez Mably des énoncés empreints de cette hostilité déjà observée ailleurs, mais il est indéniable que le conseiller français du comte Wielhorski[263] déplora avec insistance « l'empire »[264] exercé selon lui par les juifs sur la Pologne. Pourtant, seule une prise en compte de l'ensemble des paramètres de l'équation polonaise permet d'apprécier correctement la portée, en l'occurrence limitée, de tels jugements.

Mably avait été diplomate dans les années 1740 et avait acquis, outre une sensibilité particulière vis-à-vis des affaires européennes, des connaissances en la matière qui le distinguaient parmi les penseurs de son temps[265]. Toutefois, lorsqu'il rédigea son texte le plus consistant sur la Pologne, Mably ne s'était encore jamais rendu sur place et était donc tributaire d'informations de seconde main – par exemple celles qu'avait pu lui fournir son proche Claude Carloman de Rulhière, diplomate et l'un des premiers historiens de la Pologne. Sans surprise, sa présentation du rôle des juifs dans ce pays reprenait donc l'avis général :

> Si on m'a fait, monsieur le Comte, une relation fidelle [sic.], ce n'est point la noblesse, ce sont les juifs, qui sont véritablement les maîtres de la Pologne. Vous êtes devenus les tributaires de leur avarice et de leurs usures. Ils vous ont forcés à ne pouvoir plus vous passer d'eux. Ils ont habilement profité de la stupidité grossière où vous avez jeté votre peuple, pour se rendre nécessaires. Ils abusent de vos besoins et de votre ignorance pour s'enrichir à vos dépens. Ils sont vos ennemis ; ils vous abandonneraient ici si vous n'étiez pas leurs dupes, et sans que vous vous en doutiez, il vous punissent cruellement des injustices fréquentes que vous leur faites éprouver.[266]

Il faut d'emblée relativiser le ton adopté par Mably dans ce passage ou d'autres du même genre : les juifs occupaient une place somme toute dérisoire dans l'ensemble du texte (nous y reviendrons) et les autres catégories de la population – paysans[267], bourgeois[268], petite noblesse[269], ecclésiastiques[270], étrangers[271], etc. – n'étaient pas traitées avec plus d'égards ; en outre, dès que Mably se montrait plus concret, la supposée domination juive sur la Pologne se trouvait finalement ramenée à bien peu de chose[272]. Encore une fois, l'outrance de certaines expressions importait beaucoup moins que le

---

l'abbé Grégoire lorsqu'il souligne la « convergence fondamentale » entre ces deux « hommes d'Église » par lesquels « [u]n siècle de débat économique et religieux était arrivé à son apogée » – *ibid.*, pp. 266-267.

263 Sur ce membre de la Confédération de Bar à qui s'adressait directement Mably, voir l'introdution de Marc Bélissa, édition Kimé, *op. cit.*, pp. 85-93.

264 Gabriel Bonnot de Mably, *Collection complète...*, op. cit., p. 170.

265 Certains de ses ouvrages, en particulier *Le droit public de l'Europe, fondé sur les traités* (1748), avait produit un écho bien au-delà de la France.

266 Gabriel Bonnot de Mably, *Collection complète...*, op. cit., p. 170.

267 Selon Mably, des « espèces de brutes » – *ibid.*, p. 170.

268 Selon Mably, seulement « de misérables artisans, occupés de quelques arts grossiers qu'ils pratiquent très-grossièrement » – *ibid.*, p. 169.

269 Selon Mably, celle-ci trouvait « très-commode de piller les bourgeois, les paysans et les juifs » pour se venger « de la bassesse avec laquelle elle se [prostituait] aux pieds des grands » – *ibid.*, pp. 171-172.

270 Selon Mably, ils ne connaissaient « ni la religion ni la morale » – *ibid.*, p. 150.

271 Selon Mably, des « sangsues » – *ibid.*, p. 169.

272 « Les juifs ne sont point membres de la république ; vous les regardez comme vos esclaves, et j'ai déjà pris la liberté de vous le dire, ils sont les maîtres de la Pologne. S'il prenait fantaisie de ne vous plus vêtir, vous seriez nus, jusqu'à

schéma d'ensemble où elles s'inséraient.

Comme aux autres observateurs, la Pologne se présentait à Mably tel un système vicieux au sein duquel les rapports entre différents groupes sociaux étaient cause d'une déroute sur tous les plans – non seulement l'économie, mais également la démographie[273] ou encore, problème particulièrement brûlant, la capacité à se défendre contre les appétits étrangers. Logiquement, « dans un pays où les gentilshommes seuls [formaient] la nation »[274], c'était la noblesse qui se trouvait au centre du jeu, en particulier sa composante la plus pauvre et la plus nombreuse qui avait un rôle pivot dans ce complexe pyramidal d'oppression :

> Sous un gouvernement qui réunit à la fois tous les inconvéniens du despotisme et de l'anarchie, vous n'avez point de classe d'hommes qui n'ait les plus graves et les plus justes motifs de se plaindre de vos lois ou de vos coutumes. Tous les gentilshommes s'appellent frères ; et cependant, à quelle humiliation n'est pas condamnée cette noblesse indigente qui sert les grands, et qui s'en venge sur leurs serfs et leurs juifs ?[275]

Or, pour Mably, le problème était politique, ce que montre bien le contexte de la citation ci-dessus. L'auteur priait alors les confédérés de Bar, représentants de la haute noblesse, de ne surtout pas exclure des Diétines « cette noblesse indigente et douteuse dont votre patrie est peuplée »[276] car cette exclusion aurait pour seul effet de « séparer les intérêts de cette petite noblesse de ceux de la république » – ou en d'autres termes, de réduire encore le périmètre déjà trop étroit de l'adhésion nationale :

> N'est-ce pas assez que la Pologne soit couverte de paysans, de bourgeois et de juifs, qui n'ont rien à perdre en voyant votre prospérité, et rien à perdre en voyant votre ruine ?[277]

Ainsi apparaissait-il que les juifs, loin d'être les « vrais maîtres du pays »[278], se trouvaient plutôt tout au bas de l'échelle et qu'ils s'y trouvaient en compagnie de toutes les autres catégories de la population dépourvues de droits. Or, Mably n'imaginait pas d'autre solution pour elles que générale :

> Il serait très-facile de faire voir de la manière la plus évidente, combien la république deviendrait en peu de temps puissante et heureuse, si elle intéressait à son sort les bourgeois, les paysans et ces juifs

---

ce qu'il plût à des Allemands ou à des Hollandais de vous apporter, à grands frais, des étoffes et toutes les choses dont vous avez besoin. » – *ibid.*, p. 188.

273 « Pourquoi la Pologne dévastée n'a-t-elle tout au plus que le tiers des habitans qu'elle pourrait avoir ? », demandait Mably – *ibid.*, p. 149.

274 *Ibid.*, p. 37.

275 *Ibid.*, p. 149.

276 *Ibid.*, p. 37.

277 *Ibid.*, p. 38. Cette phrase est citée par Hertzberg comme si elle ne visait que les juifs, interprétation qui nous semble douteuse voire malhonnête – Arthur Hertzberg, *op. cit.*, p. 83.

278 Arthur Hertzberg, *ibid.*

> dont je viens de dire tant de mal. On démontrerait sans peine à la noblesse, qui possède toutes les terres, que sa fortune augmenterait considérablement, s'il était permis aux bourgeois et aux juifs mêmes d'avoir des possessions.[279]

Cet appel à la fin de la servitude (qui « frappe les hommes et les terres de stérilité ») et à l'octroi de la liberté – qui « en multipliant vos habitans, donnerait un nouveau prix aux productions de la terre, ferait naître les arts dont vous avez besoin, et vous fournirait les forces nécessaires pour vous défendre contre vos ennemis et vous faire respecter »[280] – était seulement tempéré par une invitation à la prudence vis-à-vis de la petite noblesse : craignant qu'elle ne cherchât à « conserver au gouvernement tous les vices anciens », Mably conseillait en effet de ne pas lui « laisser entrevoir, dans le moment de la réforme, les projets salutaires qu'on [devait] former en faveur des bourgeois, des paysans et des juifs »[281]. Pour ces derniers, il n'était en tout cas nulle part question « de les exclure de l'arène économique » ou de nationaliser l'économie afin que les Polonais pussent prendre leur place[282].

Un spécialiste a écrit de Mably qu'il se méfiait de tout « amour exclusif de la patrie » et cherchait même à « "dénationaliser" la Pologne […] en refondant la république sur des bases rationnelles »[283] – et le même a souligné les ambivalences du « sarmatisme », courant de pensée plus politique qu'ethnique dont les perspectives, même concernant les juifs, n'étaient peut-être pas aussi bornées que le laissait croire l'orientation très conservatrice des partisans de la « république nobiliaire »[284]. Mais quelles qu'aient pu être alors les intentions réelles des uns et des autres, celles-ci ne tardèrent pas à se heurter à la cruelle réalité du démembrement de la Pologne, qui ôta au pays son indépendance pendant près de 120 ans. À ce titre, les premiers discours quelque peu articulés sur les juifs de Pologne présentent la particularité d'avoir associé étroitement et durablement la

---

279 Gabriel Bonnot de Mably, *Collection complète...*, op. cit., pp. 170-171.

280 *Ibid.*, p. 171.

281 *Ibid.*, p. 172. À noter que ces « projets salutaires » n'excluaient pas non plus les étrangers, parfois traités aussi durement que les juifs par Mably (voir par exemple *ibid.*, p. 169) ; un passage les concernant montre même clairement que l'appel de Mably à promouvoir une bourgeoisie autochtone n'avait rien d'exclusif, au contraire : « Si vous voulez enfin avoir des bourgeois aussi utiles que les vôtres sont actuellement méprisables et à charge à la république, permettez-leur de se faire un patrimoine parmi vous et d'acquérir des possessions. Au lieu de ces étrangers qui s'établissent aujourd'hui dans vos villes pour vous pressurer, profiter de votre mauvaise politique et vous abandonner avec dérision quand leur fortune sera faite, vous verrez accourir des colonies d'étrangers, qui, faisant des établissemens durables dans vos provinces, vous enrichiront de leur industrie, et feront disparaître cette sorte de solitude et de dévastation dont la Pologne est affligée. » – *ibid.*, p. 233.

282 Arthur Hertzberg, *op. cit.*, p. 83.

283 Introduction de Marc Belissa, édition Kimé, *op. cit.*, p. 105.

284 Voir Marc Belissa, *ibid.*, pp. 113-116. Au moment où Mably s'adressait à elle, la confédération de Bar reflétait elle-même une double orientation : mouvement de défense de la prééminence catholique et des « libertés féodales » (lire privilèges), certains de ses membres – à commencer par le comte Wielhorski – s'étaient pourtant exprimés en faveur d'une extension progressive de la citoyenneté aux autres couches de la population. À ce sujet, voir également A. Walicki, « The Idea of Nation in the Main Currents of Political Thought of the Polish Enlightenment », dans S. Fiszman (dir.), *Constitution and Reform in Eighteenth-Century Poland. The Constitution of 3 May 1791*, Bloomington, Indiana University Press, 1997, pp. 155-174.

« question juive » est-européenne à un cadre interprétatif au moment même où celui-ci explosait. À partir de 1795, ce qui n'avait guère été que l'embryon d'une « question juive » en Pologne devint en effet l'affaire de trois autres puissances régionales : la Russie, l'Autriche-Hongrie et dans une moindre mesure la Prusse. Nous verrons cependant que l'habitude d'interpréter la condition juive est-européenne à l'aune des seuls « malheurs » de la Pologne perdura, perpétuant tout ou partie des analyses qui avaient circulé au moment où la « République du Nord » vivait et passait à l'étranger pour une intéressante « expérience de philosophie appliquée »[285]. Mais avant d'indiquer ce qui permit d'assurer cette continuité, quelques autres limites de cette première approche doivent être signalées.

Avant 1830 : limites de la première « question juive » en Pologne

Tout d'abord, la dimension quasi structurelle de cette première « question juive » polonaise faisait qu'il n'était nul besoin d'avoir vu directement les juifs (ou de faire état d'une telle expérience) pour les intégrer avec assurance dans l'équation d'ensemble. L'approche systémique rendait même à ce point superflues les observations de terrain qu'il n'était pas rare d'observer des contradictions patentes entre l'une et les autres. Par exemple, le même Fortia de Piles qui dénonçait sans appel de l'« avidité » juive pouvait rapporter ailleurs que, quelque part entre la Lituanie et la Pologne :

> Le prix de la poste est de deux florins par cheval par mille polonais (deux florins pour le postillon) ; mais on s'arrange avec les Juifs pour avoir des chevaux : ils vous mènent ainsi de l'un à l'autre à un prix au-dessous de la poste : nous avons payé les nôtres un florin un tiers ; quelquefois on les obtient à meilleur marché : nous avons payé en partant ; mais souvent on ne l'exige pas.[286]

Plus généralement, les passages consacrés aux juifs dans ces ouvrages semblaient n'admettre aucune spécification régionale ou locale, quand bien même il n'avait pu échapper aux voyageurs que la situation était loin d'être partout la même dans le pays. L'échelle à laquelle était appréhendée la « question juive » polonaise était ainsi spontanément celle du royaume, les auteurs se contentant d'articuler données démographiques globales, considérations macro-économiques et critiques de l'ordre politique qui réglait (ou plutôt déréglait) les rapports des différentes classes de la société.

Surtout, c'est encore cette dimension structurelle qui, par la hiérarchie qu'elle instituait naturellement entre le tout et la partie, semble devoir expliquer que la place accordée aux juifs dans ces écrits ait été somme toute très relative – tout au plus quelques pages dans un ensemble comptant parfois plusieurs volumes, le plus souvent de maigres passages disséminés ici et là. Le ton volontiers dramatique de ces rares allusions ne doit donc pas induire en erreur : parmi les maux qui

[285] L'expression est empruntée à Jean Fabre, *Stanislas-Auguste Poniatowski et l'Europe des Lumières*, Paris, Institut d'études slaves, 1952, p. 256.
[286] Fortia de Piles, *op. cit.*, p. 16.

accablaient la Pologne, les juifs n'était tout simplement pas considérés comme le plus important. Le cas de Mably est là encore éclairant : si la première partie de son mémoire au comte Wielhorski s'achevait sur une ultime évocation des juifs[287], signe *a priori* de l'importance particulière qu'il accordait à cette question, la seconde partie de *Du gouvernement et des lois de la Pologne*, où Mably répondait en détail aux objections et demandes de précisions des lecteurs de son premier texte[288], n'y faisait plus la moindre allusion[289]. On ne sait si les Confédérés avaient omis d'évoquer ce point ou si Mably lui-même avait cru inutile d'y revenir, mais dans *Le banquet des politiques*, écrit après la partition de la Pologne, Mably finit par dire sans fard ce qu'il pensait de la gravité supposée de la « question juive ». Dans ce texte aux accents de farce, fruit d'un premier séjour de l'auteur en Pologne, Mably décrivait un dîner partagé avec trois personnalités de tout premier plan[290], dont l'une émettait l'opinion suivante :

> Les juifs, que vous trouvez partout, sont une plaie mortelle pour nous. À force d'avoir hébété le peuple, ils se sont rendus nécessaires, et ils abusent de notre besoin et de notre paresse pour nous dominer, quoiqu'ils ne paraissent que nos esclaves.

Or voici comme Mably commentait désormais cette conviction qui, si peu de temps auparavant[291], avait été la sienne :

> En entendant de tels propos […] je crus me trouver à ces comités mystérieux de nos contrôleurs généraux, lorsque délibérant sur les besoins, la prospérité et la gloire de l'État avec des confidents dignes d'eux, leur politique sublime s'appesantit gravement sur des niaiseries qu'ils ont apprises dans les sociétés de Paris ou dans leurs intendances […] Il est question du roi de Prusse, des Russes et de la cours de Vienne, qui se sont emparés de plusieurs riches palatinats, qui tiennent la république sous le joug le plus rigoureux, et qui soupirent après un nouveau partage ; et j'entends parler de grains, de juifs, de chemins et de manufactures.[292]

---

[287] Gabriel Bonnot de Mably, *Du gouvernement et des lois de Pologne*, op. cit, p. 235 (il s'agit de la dernière page du mémoire).

[288] Voici comment l'éditeur de l'an III décrivait la circulation du premier mémoire : « [Il] fut envoyé à la Confédération de Bar, dont le conseil ou la généralité s'était réfugié à Epériez, petite ville de Hongrie. M. le Comte Wielhorski l'adressa en même-temps à quelques-uns de ses collègues qui négociaient en différentes cours, ou qui étaient restées dans leur patrie pour veiller à ses intérêts et servir les Confédérés. L'ouvrage de M. l'abbé de Mably fut examiné avec soin, et chacun adressa à M. le comte Wielhorski ses remarques, ses difficultés et ses doutes. Tous ces écrits furent communiqués à l'auteur, qui les étudia, les médita, et dut un second mémoire qui contient tous les éclaircissement qu'on pouvait désirer sur le projet de réformer le gouvernement et les lois de la république de Pologne. » – *ibid.*, p. 237.

[289] *Ibid.*, pp. 239-336 (« Éclaircissemens à M. le Comte Wielhorski »).

[290] Lui-même les qualifiait toutefois de « sot ex-ministre, […] sot général et […] sot gentilhomme » – Gabriel Bonnot de Mably, *Le banquet des politiques*, édition Kimé, p. 376.

[291] On retrouvait en effet cette analyse (mais réduite à seulement deux phrases) dans *De la situation politique de la Pologne en 1776*, autre texte écrit après la visite de Mably en Pologne. Ce passage, toutefois, était immédiatement éclipsé par un portrait particulièrement à charge de la petite noblesse qui n'avait « point de patrie », ne faisait preuve de « quelque courage […] que pour piller », exerçait un « brigandage cruel sur toute la Pologne », était « méprisable », etc. – Gabriel Bonnot de Mably, *De la situation politique de la Pologne en 1776*, édition Kimé, p. 338.

[292] Gabriel Bonnot de Mably, *Le banquet des politiques*, op. cit., pp. 371-372.

Si c'est tout l'intérêt que l'auteur du *Gouvernement et des loi de la Pologne* portait finalement à la « question juive » dans ce pays, tel était *a fortiori* le cas de ses contemporains. Même Rousseau, qui s'était livré au même exercice que Mably auprès du comte Wielhorski, ne faisait pas la moindre référence aux juifs dans ses *Considérations sur le gouvernement de la Pologne* – sauf à considérer telle allusion à Moïse comme une référence très indirecte[293]. Ce sujet n'était pas plus abordé dans le *Traité de la circulation et du crédit* d'Isaac de Pinto[294], ni d'ailleurs dans sa fameuse *Apologie pour la nation juive*[295]. Voltaire – à qui répondait Pinto dans ce dernier texte – ne parut pas non plus y accorder beaucoup plus d'importance : s'il avait signalé dès le début des années 1730 que les « ouvriers qu'on [voyait] en Pologne [étaient] sur-tout des Juifs » (« ils achètes à vil prix les bleds, les bestiaux, les denrées du pays, les trafiquent à Dantzick et en Allemagne, et vendent chèrement aux nobles de quoi satisfaire l'espèce de luxe qu'ils connaissent et qu'ils aiment »[296]), il affirmait à la fin des années 1770 que leur nombre n'excédait pas vingt-cinq milles, « pays circonvoisins » compris[297] ! Quant à l'abbé Guénée, continuateur de Pinto dans la lutte contre l'athéïsme voltairien, il ne fit que tartivement entrer les juifs polonais dans le titre de ses fameuses *Lettres* : parues pour la première fois en 1769 et rapidement objets de plusieurs rééditions, elles ne furent d'abord que *Lettres de quelques juifs portugais et allemands*[298] ; devenues *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonois* à partir de 1876, le contenu n'en changea pas pour

---

[293] Rousseau le donnait en exemple aux Polonais comme le législateur ayant fait de son peuple un « corps politique, un peuple libre […] qui subsiste encore aujourd'hui dans toute sa force, lors même que le corps de la nation ne subsiste plus » ; selon Rousseau, Moïse aurait encore cherché à « empêcher que son peuple ne se fondit parmi les peuples étrangers » – Jean-Jacques Rousseau, *Considérations sur le gouvernement de la Pologne et sur sa réformation projetée*, La Haye/Lausanne, François Grasset & Comp., 1783, pp. 8-9. Belissa, pour sa part, n'exclut pas que Rousseau ait pu jouer ici d'une « certaine ironie » – Marc Belissa, édition Kimé, *op. cit.*, p. 106. Sur les rapports entre Mably et Rousseau, voir *Marc Belissa, op. cit., pp. 104-112.*

[294] C'est pourtant ce qu'a laissé entendre Arthur Hertzberg, renvoyant aux pages 138-219 de cet ouvrage : or non seulement n'est-il pas une seule fois question de la Pologne dans ces pages, mais l'ensemble du *Traité* ne contient que deux rapides références à ce pays, sans aucune mention des juifs – [Isaac de Pinto], *Traité de la circulation et du crédit*, Amsterdam, Marc Michel Rey, 1771, pp. 137 ; 269 ; Arthur Hertzberg, op. cit., pp. 83-84.

[295] Les juifs polonais n'y sont mentionnés qu'à trois reprises et toujours en compagnie des juifs allemands ou « tudesques » – Isaac de Pinto, *Apologie pour la nation juive : Réflexions critiques sur le premier chapitre du VII^e^ tome des œuvres de M. Voltaire*, Amsterdam, J. Joubert, 1762, pp. 22-24. L'auteur ne parlait d'ailleurs pas des ces juifs d'une façon très favorable puisque les quelques pages qu'il leur consacrait avaient précisément pour but d'expliquer leur « bassesse de sentimens », conséquence de leur misère et des persécutions (mais sans allusion particulière à la situation polonaise).

[296] Voltaire, *Histoire de Charles XII, Roi de Suède*, Paris, Pierre et Firmin Didot, an XI (1802), p. 77. L'ouvrage lui-même date de 1731.

[297] Il ne s'agit pas d'une coquille puisqu'on trouve cette estimation dans deux éditions distinctes de la même année : [Voltaire] *Le Vieillard du mont Caucase aux Juifs portugais, allemands et polonois. Ou réfutation du Livre intitulé. Lettres de quelques Juifs Portugais, Allemands & Polonois. in 12. Paris 1776*, Rotterdam, 1777, p. 146 ; [Voltaire] *Un chrétiens contre six Juifs*, La Haye, 1777, p. 149. Il ne semble pas non plus que la question des juifs ait joué le moindre rôle dans la bataille de plume (pourtant peu regardante sur les moyens) de Voltaire contre la Pologne : voir *Voltaire et Rousseau en France et en Pologne* (actes du colloque organisé à Nieborów, octobre 1978), *Les cahiers de Varsovie* (10), Varsovie, Éditions de l'Université de Varsovie, 1982.

[298] [Abbé Guénée] *Lettres de quelques juifs portugais et allemands à M. de Voltaire ; avec des réflexions critiques, &c. Et un petit Commentaire extrait d'un plus grand* (2^ème^ édition), Paris, Laurent Prault, 1769.

autant de façon significative et la Pologne y demeura au mieux un sujet très marginal[299]. Enfin, complétons ce rapide tour d'horizon en disant un mot des physiocrates : l'intérêt théorique qu'il manifestèrent pour la Pologne agricole, la « brillante et durable fortune »[300] que leurs théories rencontrèrent dans ce pays et, surtout, les séjours qu'y effectuèrent certains de leurs plus illustres représentants – Quesnay, Dupont de Nemours et bien sûr Baudeau – auraient pu expliquer une certaine attention à l'endroit de la « question juive » ; or, à l'exception des quelques saillies déjà signalées de Baudeau, tel ne fut apparemment pas le cas[301]. Ainsi faut-il supposer qu'à la veille de la Révolution, les juifs de Pologne n'occupaient guère dans les discussions publiques d'autre place que celle que leur avait déjà faite l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, où ils étaient à peine évoqués dans l'article « Juifs »[302] et n'apparaissaient guère dans l'article « Pologne » qu'à titre de curiosité – et, bien sûr, dans les strictes limites de l'approche précédemment décrite[303].

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que ce sujet ait été également très marginal durant la période révolutionnaire. En dépit du caractère d'ores et déjà fondamentalement supranational des débats sur la « question juive » à la fin du XVIII^{e} siècle, en dépit surtout des prétentions universalistes de la Révolution française, la condition de l'écrasante majorité des juifs d'Europe y fut à peu près systématiquement occultée. Pour donner un aperçu de ce traitement inversement proportionnel à leur importance numérique, nous prendrons comme point de repère ce

[299] [Abbé Guénée] *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonois, à M. de Voltaire. Avec un petit commentaire extrait d'un plus grand* (4^{e} édition), Paris, Moutard, 1776. L'index, pourtant volumineux, ne contient pas même d'entrée « Pologne ».

[300] Ambroise Jobert, *Magnats polonais et physiocrates français (1767-1774),* Collection historique de l'Institut d'étude slaves (X), Paris, Librairie Droz, 1941, p. 13.

[301] C'est du moins ce que nous déduisons de la place accordée à cette question par les historiens de ce courant de pensée : *ibid.* et, toujours d'Ambroise Jobert, *La commission d'éducation nationale en Pologne (1773-1794). Son œuvre d'instruction civique*, Collection historique de l'Institut d'étude slaves (IX), Paris, Librairie Droz, 1941. Sur Nicolas Baudeau, voir Alain Clément (dir.), *Nicolas Baudeau. Un « philosophe économiste » au temps des Lumières*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2008, pp. 333-344 (Michel Marty, « Les missions de l'abbé Baudeau en Pologne ») ; pp. 345-357 (Marian Skrzypek, « Baudeau historien et réformateur de la Pologne »). Quant aux réformes concrètes sur lesquelles les physiocrates français exercèrent une réelle influence, nous n'avons trouvé mention que d'un domaine où elles eurent trait aux juifs de Pologne : favorables à leur admission dans les écoles publiques, les membres s'occupant des juifs au sein de la Commission d'éducation finirent par proposer pour eux la création d'écoles spéciales dont l'esprit était celui d'un réformisme éclairée ; mais les plénipotentiaires des villes s'opposèrent à tout projet de ce genre et la Diète elle-même le rejeta – Ambroise Jobert, *La commission d'éducation nationale en Pologne...*, op. cit., p. 438.

[302] Il s'agit plus précisément de la partie « Philosophie des Juifs », rédigée par Diderot. La Pologne n'y apparaît que pour évoquer les Caraïtes.

[303] Dans cet article rédigé par Jaucourt, où la présence des juifs en Pologne est présentée comme un « paradoxe bien étrange », il est bien entendu fait état des « privileges que Casimir-le-grand leur accorda en faveur de sa concubine, la juive Esther ». On y apprend en outre que « [p]lus riches par le trafic que les naturels du pays, ils multiplient davantage » et que la Pologne, « qui tolere près de trois cent synagogues, s'appelle encore aujourd'hui le paradis des Juifs ». Enfin, très secondairement, il est fait référence aux juifs lorsque sont signalés les défauts d'organisation du royaume : « Puisque le royaume est électif, il semble que le peuple, qui est la partie la plus nombreuse & la plus nécessaire, devroit avoir part à l'élection : pas la moindre. Il prend le roi que la noblesse lui donne ; trop heureux s'il ne portoit pas des fers dans le sein de la liberté. Tout ce qui n'est pas noble vit sans considération dans les villes, ou esclave dans les campagnes ; & l'on sait que tout est perdu dans un état, lorsque le plebéïen ne peut s'élever que par un bouleversement général. Aussi la Pologne n'a-t-elle qu'un petit nombre d'ouvriers & de marchands, encore sont-ils allemands, juifs, ou françois. »

« corpus des textes les plus importants relatifs à l'émancipation des Juifs par la Révolution »[304] que constitue la somme publiée en 1968 par les Éditions d'Histoire Sociale, soit huit volumes au total. Regroupant les essais fameux de Mirabeau, Thiéry, Grégoire et Zalkind-Hourwitz, l'ensemble contient également des documents aussi divers que les adresses, mémoires et pétitions des juifs de 1789 à 1794, les discours et rapports de la Commune et des districts de Paris en 1790-1791, les motions, discours, rapports de l'Assemblée nationale constituante (également en 1789-1791) et enfin plusieurs lettres, mémoires et publications sur une période allant de 1787 à 1806[(305)]. Cela n'est sans doute qu'un maigre échantillon de ce qui put être dit et écrit alors sur les juifs, mais du moins un telle base permet-elle quelques observations instructives.

Les mémoires de Thiéry, Grégoire et Zalkind-Hourwitz, récompensés par la Société Royale des Sciences et des Arts de Metz dans le cadre de son concours sur les « moyens de rendre les Juifs plus heureux et plus utiles en France » (1787-1788)[306], sont d'autant plus intéressants que la perspective comparatiste avait été explicitement encouragée par les organisateurs : ainsi, répondant à l'impératif de prendre en compte « les effets qu'[avaient] produits les lois récentes publiées en leur faveur chez les nations voisines »[307], les trois auteurs ne se firent pas faute de multiplier les exemples pris à l'étrangers[308]. Les références à la Pologne y furent pourtant si rares qu'il est aisé d'en faire le tour. Chez Thiéry, il s'agissait d'une simple et unique phrase :

> En Pologne où ils sont heureux et protégés, ils font exclusivement le commerce, et rendent tous les autres Citoyens tributaires de leur industrie et de leur activité.[309]

Laconique, la référence n'était pas moins significative : neutre à la rigueur et plus vraisemblablement négative, cette appréciation de la situation polonaise se trouvait pourtant dans un passage répertoriant les pays européens qui avaient d'ores et déjà « donné la leçon et l'exemple » en matière de politique éclairée[310]. Contrairement à toute attente, la Pologne ne faisait guère l'objet de

[304] Voir la rapide présentation qu'en fait Roland Desné dans *Dix-huitième Siècle*, n°3 (1971), p. 386. Desné a malheureusement raison de regretter « l'absence de toute présentation des volumes ».

[305] *La Révolution française et l'émancipation des Juifs*, 8 volumes, Paris, Éditions d'Histoire Sociale (E.D.H.I.S.), 1968.

[306] Une présentation très détaillée de ce concours se trouve dans David Feuerwerker, *L'émancipation des Juifs en France de l'Ancien Régime à la fin du Second Empire*, Paris, Albin Michel, 1976, pp. 49-142. L'ensemble des mémoires présentés à cette occasion a fait l'objet d'une publication récente par Pierre Birnbaum, *« Est-il des moyens de rendre les Juifs plus utiles et plus heureux ? » Le concours de l'Académie de Metz (1787)*, Paris, Seuil, 2017.

[307] Cité par David Feuerwerker, *op. cit.*, p. 95.

[308] Le « Bill » anglais de 1753 ou les réformes plus récentes de Joseph II retenaient tout particulièrement l'attention des trois réformateurs. Nous ne revenons pas ici sur le propos général de Thiéry, Grégoire et Zalkind-Hourwitz, discuté depuis longtemps et encore récemment par Ronald Schechter, *op. cit.*, pp. 82-95 ; 126-131.

[309] [Claude-Antoine] Thiéry (Avocat au Parlement de Nancy), *Dissertation sur cette question : Est-il des moyens de rendre les Juifs plus heureux et plus utiles en France ? Ouvrage couronné par la Société royale des sciences et des arts de Metz*, Paris, Knapen Fils, Veuve Delaguette et Fils, 1788, p. 59.

[310] *Ibid.*, p. 58. Ces pays avaient en effet « appris, par leur expérience, qu'il était possible de rendre les Juifs plus heureux et plus utiles, et que par-tout le degré de considération publique et de liberté [dont ils jouissaient était] la règle de leurs talents et de leur zèle, pour concourir au bien général ». En tête de cette liste venaient l'Angleterre et la Hollande, puis la Pologne.

plus d'attention dans le mémoire de Zalkind-Hourwitz, pourtant lui-même « Juif Polonois » assumé[311] : ainsi était-ce seulement en passant que le lecteur apprenait que les juifs s'y trouvaient « très nombreux »[312], qu'il s'y rencontrait « des cultivateurs Juifs » ou que la barbe y étaient portée « toujours entière », contrairement à l'Allemagne où désormais les juifs se la coupaient[313] ; comme chez Thiéry, mais d'une façon plus expéditive encore, la Pologne se trouvait classée au rang des pays qui avaient « réfuté d'avance » toute « politique plus circonspecte que bienfaisante »[314]. Finalement, c'était encore l'abbé Grégoire qui était le plus prolixe des trois auteurs : plus précisément, si son *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*[315] n'accordait guère plus de place à la Pologne que les autres mémoires, au moins comportait-il quelques allusions plus significatives. Grégoire, très préoccupé par la question démographique à laquelle il consacrait deux chapitres[316] et quelques graves réflexions[317], n'avait pu manquer d'évoquer cette « Pologne, où les Grands [se] servent [des Juifs] pour tourmenter leurs serfs » :

> M. Coxe […] en compte six cent mille dans ce royaume. Les seules provinces réunies aux états d'Autriche en contenoient cent quarante-quatre mille deux cents, lors du dénombrement ; c'est environ un dix-huitième sur deux millions cinq cent quatre-vingt mille sept cent quatre-vingt-seize mille habitans.[318]

Quelques autres passages présentaient l'Europe orientale sous un jour plutôt positif – ainsi la présence de « Juifs cultivateurs » en Lituanie et peut-être en Ukraine[319], ou l'existence d'une harmonieuse cohabitation interreligieuse en Russie et en Pologne même[320]. Mais Grégoire mettait

---

311 M. Zalkind-Hourwitz (Juif Polonois), *Apologie des Juifs en réponse à la question : Est-il des moyens de rendre les Juifs plus heureux & plus utiles en France ? Ouvrage couronné par la Société Royale des Arts & des Sciences de Metz*, Paris, Gattey, Royer, 1789. Hourwitz, né à Lublin en 1751 et arrivé à Paris dès 1774, semble avoir laissé peu de traces de ses années polonaises : voir Léon Kahn, *Les Juifs de Paris pendant la Révolution* (deuxième édition), Paris, Paul Ollendorff, 1898, pp. 130-150 ; France Malino, *Un Juif rebelle dans la Révolution. La vie de Zalkind Hourwitz* (1751-1812), Paris, Berg International, 2000 (1ère édition en anglais, 1996).

312 *Ibid.*, p. 10. Dans la préface postérieure à l'attribution du prix, une autre allusion était faite, mais en note, au « grand nombre » des juifs de Pologne – *ibid.*, note 1 pp. 9-10 (la préface a sa propre pagination).

313 *Ibid.*, p. 83.

314 *Ibid.*, p. 35. Par politique « circonspecte », Hourwitz désignait une politique ajournant l'égalité de traitement pour proposer « des essais, des modifications, des restrictions locales » : « mais tout cela est réfuté d'avance par l'exemple de la Hollande, de l'Angleterre, de la Pologne, de la Suède, de l'Autriche, & de la France même, où le pleuple de Bordeaux & de Bayonne ne s'est jamais plaint, & n'avoit aucun sujet de se plaindre des Juifs leurs concitoyens » – *ibid.*, p. 36.

315 M. Grégoire (Curé du Diocèse de Metz), *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs ; Ouvrage couronné par la Société royale des Arts & des Sciences de Metz, le 23 Août 1788*, Metz, Claude Lamort, 1789.

316 « VIII. Population prodigieuse du peuple Juif. Quelles en sont les causes. » et « IX. Danger de tolérer les Juifs tels qu'ils sont, à cause de leur population. » – *ibid.*, pp. 54-59 ; 59-64.

317 Voir en particulier *ibid.*, pp. 61-63.

318 *Ibid.*, note 16 pp. 215-216.

319 *Ibid.*, p. 116.

320 *Ibid.*, p. 124 : « Quelques provinces de la Pologne & de la Russie offrent un mélange bizarre de religions diverses : près d'un Protestant qui mange son poulet le vendredi, est un Catholique qui se borne aux œufs ; tous deux boivent du vin, & travaillent ce vendredi à côté d'un Turc, qui, circoncis comme le Juif, s'abstient de vin, & [chôme] ce jour là; & ces variétés ne troublent pas l'harmonie civile. »

surtout cette partie du monde à contribution pour réfléchir au « commerce des Juifs » et aux « bornes [qu']on [devait] y mettre »[321], ainsi qu'à l'opportunité de les admettre « aux charges civiles, à la Noblesse, entrée des Académies, éducation, acquisitions d'immeubles »[322]. Or, dans ces deux chapitres, les références à la Pologne étaient nettement moins positives. Dans le premier, Grégoire signalait que c'était ainsi « à la cupidité des Juifs insatiables » qu'on attribuait « le dépérissement des manufactures de la Pologne »[323] ; il se saisissait encore de l'exemple des auberges juives, nombreuses dans ce pays, pour plaider la prudence en matière d'accès à certaines activités :

> C'est ici le cas d'observer que dans les commencements de la révolution, prudemment il faudroit leur interdire des occupations d'un certain genre, comme la tenue d'auberge, chose si commune en Pologne ; cet état facilite les manipulations pernicieuses, les falsifications de comestibles, il laisse trop à l'arbitraire les taxations de dépens, conséquemment, en leurs mains, il présenteroit une invitation à la friponnerie, & prépareroit aux voyageurs des vexations pécuniaires & des dangers pour la santé. Éloignons-les encore de toutes fonctions qui les constitueroient receveurs d'impôts, gabelleurs, caissiers, douaniers, procureurs & autres qui donnent trop de facilité pour commettre des concussions, pour faire la maltôte et la contrebande, car il ne faut jamais perdre de vue le caractère du peuple qu'on se propose de rectifier.[324]

Dans l'autre chapitre, Grégoire revenait sur son idée précédemment développée d'un décret destiné à annuler toute les créances des juifs sur les chrétiens afin de lutter contre les « friponneries usuraires »[325] ; cet édit, précisait-il désormais, « leur défendrait aussi d'avoir des hypothèques sur les biens [des chrétiens], sans quoi l'usure rentreroit par cette porte » :

> [L]a mauvaise politique de la Pologne doit servir de préservatif. Il fut un temps où les Juifs de ce pays faisant tout le commerce extérieur & intérieur, y possédoient encore les meilleurs fonds de terre.[326]

Légèrement plus nombreuses et mieux articulées que chez Thiéry et Zalkind-Hourwitz, les références de Grégoire à la « question juive » en Pologne restaient néanmoins très marginales. D'ailleurs, dans la *Motion en faveur des Juifs*[327] qu'il tenta de prononcer l'année suivante à l'Assemblée nationale (un texte où les exemples étrangers se rencontraient presque à chaque page), Grégoire ne devait retenir qu'une seule de ces allusions (et encore la moins significative[328]). Selon

---

[321] « XXI. Considérations sur le commerce des Juifs ; quelles bornes on doit y mettre. » – *ibid.*, pp. 142-146.
[322] « XXIV. Admission des Juifs aux charges civiles, à la Noblesse, entrée des Académies, éducation, acquisitions d'immeubles. » – *ibid.*, pp. 161-171.
[323] *Ibid.*, note 4 pp. 227-228.
[324] *Ibid.*, pp. 145-146.
[325] « XIV. Nouveaux moyens proposés pour réprimer les usures des Juifs » – *ibid.*, pp. 92-99 (p. 94 pour la citation). Dans ce chapitre, l'Alsace était explicitement prise en exemple de cette « rapacité judaïque » – *ibid.*, p. 93.
[326] *Ibid.*, pp. 168-169.
[327] M. Grégoire (Curé d'Embermenil, Député de Nancy), *Motion en faveur des Juifs ; précédée d'une Notice historique, sur les persécutions qu'ils viennent d'essuyer en divers lieux, notamment en Alsace, & sur l'admission de leurs Députés à la Barre de l'Assemblée Nationale*, Paris, Belin, 1789, p. 19.
[328] Il s'agissait de la description déjà signalée de l'« harmonie civile » observée en certains endroit de Pologne, où d'ailleurs les juifs n'apparaissaient pas même directement.

toute vraisemblance, ce n'est donc pas cet embryon de curiosité pour la Pologne qui, quelques années plus tard, poussa l'abbé à se pencher de nouveau sur les juifs est-européens dans le second volume de son *Histoire des sectes religieuses* parue en 1810 puis réédité en 1828[(329)].

À en juger par le reste des documents publiés par l'E.D.H.I.S. et quelques autres sondages dans la littérature de l'époque, il ne semble pas que la « question juive » en Pologne ait joué un quelconque rôle dans les discussions provoquées par l'émancipation des juifs. Ses adversaires avaient pour leur part l'attention rivée sur l'Alsace, où ils trouvaient tous les motifs qu'aurait pu leur offrir la situation polonaise s'ils l'avaient mieux connue[330]. Quant aux partisans de l'émancipation, leur géographie de la « question juive » tendait logiquement à insister sur des exemples dont le caractère positif faisait largement consensus (au premier chef l'Angleterre et la Hollande) plutôt que sur un cas à la fois mal connu et discutable[331]. L'une des rares exceptions à ce silence ne laissait d'ailleurs subsister aucune ambiguïté sur ce point ; en effet, si les juifs d'Alsace, de Lorraine et de Paris avaient pris le risque de parler de leurs coreligionnaires de Pologne dans la pétition qu'ils adressèrent à l'Assemblée nationale du 28 janvier 1790, c'était uniquement pour qu'on n'en tirât aucune conclusion contre eux-mêmes :

> On dit qu'en Pologne où ils possèdent une grande province, ils font labourer leurs champs par des esclaves chrétiens, pendant qu'ils pèsent des ducats, & qu'ils calculent ce qu'ils peuvent ôter des monnoies, sans s'exposer aux peines portées par la loi. – D'abord, le délit habituel qu'on leur suppose d'altérer les monnoies est imaginaire. Si quelques-uns avoient pu s'en rendre coupables, ce ne seroit pas une raison pour l'attribuer à tous. – Est-il vrai, ensuite, qu'ils s'occupent exclusivement du commerce, pendant qu'ils font labourer leurs champs par des esclaves chrétiens ? Ce seroit la faute de la constitution de la Pologne, où l'on ne compte que deux classes d'hommes, des *nobles* & des *esclaves*, & et où le commerce se trouve, par conséquent, abandonné entièrement aux Juifs. Mais l'assertion n'est pas moins hazardée. Dans l'*Ukraine* & dans la *Lithuanie*, on voit des milliers de Juifs qui cultivent eux-mêmes leurs champs.
>
> L'assertion relative aux Juifs de Pologne ne prouve donc rien.[332]

---

[329] M. Grégoire (ancien évêque, membre de l'Institut, etc., etc.), *Histoire des sectes religieuses qui, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle, sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les quatre parties du Monde*, t. 2, Paris, Potey, A. Égron, L. Foucault, 1814, pp. 337-348 (« Chasidim ») ; 349-379 (« Juifs Talmudistes, Rabbanites (*Smouse-Jews*) ») ; 379-402 (« État des Juifs en Pologne, en Russie, en Allemagne, en France, etc. »). Le contenu de ces chapitres furent réintroduit dans le troisième tome de l'édition augmentée de 1828 (« Livre cinquième »), où l'on trouve de nouvelles allusions à l'est-européen dans de nouveaux développements sur les Caraïtes, les Zabbathaïtes ou encore les Frankistes – M. Grégoire (ancien évêque de Blois), *Histoire des sectes religieuses qui sont nées, se sont modifiées dans les différentes contrées du globe, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle*, t. 3, Paris, Baudouin Frères, 1828, pp. 321-348.

[330] Voir par exemple [Scaramuzza], *Les juifs d'Alsace doivent-ils être admis au droit de Citoyens actifs ? Lisez et jugez*, (sans mention d'éditeur), 1790. Dans ce réquisitoire de 200 pages (plus une quarantaine de pages de « pièces justificatives »), les seules mentions de la Pologne étaient empruntées à Grégoire, ici largement mis à contribution.

[331] Une exception se trouve toutefois dans telle « Requête à nosseigneurs les états-généraux en faveur des juifs » - sans indication d'auteur, ni d'éditeur, ni de date – dont l'auteur affirmait qu'avec une réforme de leur statut, les juifs « seroient traités en France avec plus de douceur & d'humanité, qu'on n'en a eu jusqu'à ce jour pour eux ; & [qu']ils jouiroient d'une existence, dont jouissent leurs frères de Pologne, & et de plusieurs autres États de l'Europe » – *La révolution française et l'émancipation des juifs*, t. 5 (« Adresses, mémoires et pétitions des juifs 1789-1794), E.D.H.I.S., Paris, 1968, p. 9 (du document).

[332] *Pétition des Juifs établis en France, adressée à l'Assemblée nationale, le 28 janvier 1790, sur l'ajournement du 24 décembre 1789*, Paris, Imprimerie de Prault, 1790, pp. 47-49. Sur les circonstances entourant cette pétition co-signée

Il était facile de retracer l'origine de l'argument : Christian Wilhelm Dohm l'avait utilisé près de dix ans auparavant dans son essai consacré à la « réforme politique » des juifs[333], ouvrage bien connu en France non seulement grâce à sa rapide traduction en français[334], mais également et surtout parce que le comte de Mirabeau lui avait donné un large écho dans son plaidoyer de 1787, lequel reprenait tels quels de larges pans du texte de Dohm. Voici le passage tel qu'on le trouvait, à peu près fidèlement traduit, chez Mirabeau :

> La Pologne est le pays où les Hébreux se sont toujours trouvés en plus grand nombre & où ils ont obtenu le plus de facilités pour exercer leur industrie ; & c'est là surtout que s'élèvent les clameurs sur l'impossibilité où sont les chrétiens de soutenir la concurrence des juifs. Mais ce reproche prouve assurément bien moins contre ceux-ci que contre toute la constitution d'une prétendue république composée de cent mille gentils-hommes & de huit à neuf millions d'esclaves. Les premiers se croient déhonorés en exerçant quelque commerce ; les autres n'ont pas le moyen de s'y livrer. Tout trafic en Pologne est donc par la force des choses abandonné aux juifs. Et n'y entretiennent-ils pas du moins le peu d'industrie qui s'y fait remarquer ?[335]

Il n'est pas anodin qu'un tel argumentaire – strictement conforme au cadre élaboré par les commentateurs des « malheurs » de la Pologne qui, eux, n'éprouvaient pas de sympathie particulière à l'endroit des juifs – ait été réutilisé par les plus libéraux des défenseurs des juifs et par eux-seuls. À l'heure où aucun ennemi des juifs ne s'était encore saisi de ce thème, Dohm et ses émules, partisans d'un « modèle pluraliste de régénération » qui prônait à la fois « l'autonomie corporative et l'égalité civile »[336], furent apparemment les premiers à comprendre que l'exemple de l'Est de l'Europe pouvait devenir une arme contre l'émancipation.

Napoléon lui-même ne tarda pas à leur donner raison. Le 29 novembre 1806, dans un « Note relative au sanhédrin »[337] adressée à Champigny, il agrémenta en effet de ce commentaire la liste de

---

par Cerf Berr, voir David Feuerwerker, *op. cit.*, pp. 342-344. À noter que ce dernier, s'il détaille l'argumentaire de la pétition et notamment ses appels à l'exemple étranger, ne dit rien du passage consacré à la Pologne

333 Christian Wilhelm Dohm, *Ueber die bürgerliche Verbesserung der Juden*, Berlin/Stettin, Friedrich Nicolai, 1781, pp. 84-85.

334 Mr. C. G. Dohm (Conseiller de Guerre, Archiviste et Secrétaire privé au Département des Affaires étrangères de S. M. de Roi de Prusse), *De la réforme politique des Juifs* (traduit de l'allemand par Jean Bernoulli), Dessau, La Librairie des Auteurs et des Artistes, 1782.

335 Le comte de Mirabeau, *Sur Moses Mendelssohn, sur la réforme politique des Juifs, et en particulier sur la révolution tentée en leur faveur en 1753 dans la grande Bretagne*, Londres, sans indication d'éditeur, 1787, p. 80. La traduction de Bernoulli était plus fidèle à l'original : « La *Pologne* est le pays où les Juifs se sont toujours trouvés en plus grand nombre et où ils ont obtenu le plus de facilité d'exercer leur industrie. Aussi n'y a-t-il pas de pays où l'on entende de plus forte plaintes que les Juifs attirent à eux toute la substance des villes, et que les chrétiens ne peuvent se soutenir à côté d'eux. Mais ce reproche porte assurément moins bien sur les Juifs que sur toute la constitution de cet Etat, où il n'y a proprement, de même que ci-devant dans d'autres Etats d'Europe point de *tiers État* ; et où l'on ne trouve que des nobles et des esclaves, dont les uns se croiront déshonorés en exerçant quelque commerce ou trafic, et dont les autres n'ont pas les moyens de s'y livrer, en sorte que les uns aussi bien que les autres les abandonnent aux Juifs. » – Mr. C. G. Dohm, *De la réforme politique des Juifs*, op. cit., pp. 111-112.

336 Ronald Schechter, *op. cit.*, pp. 95-101.

337 Nous la citons d'après la *Correspondance de Napoléon I^er^, publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III*, t. XIII, Paris, Imprimerie Impériale, 1863, pp. 715-719.

ses préconisations (parfois franchement coercitives) destinées à « arrêter le mal » en « changeant les Juifs »[338] :

> C'est en vain qu'on dirait qu'ils ne sont avilis que parce qu'ils sont vexés : en Pologne, où ils sont nécessaires pour remplacer la classe intermédiaire de la société, où ils sont considérés comme puissants, ils n'en sont pas moins vils, malpropres et portés à toutes les pratiques de la plus basse improbité.[339]

La lettre était écrite depuis Poznań au lendemain de la prise de Varsovie et à la veille de la création du grand-duché de Varsovie, éphémère État sous protection française que les Russes finirent par occuper en 1813 et que le congrès de Vienne démantela en 1815. On sait somme toute peu de chose de ces années où Napoléon, qui s'était tôt bâti un image de « libérateur » des juifs[340], exerça son autorité sur l'une des plus considérables populations juives du globe : en 1808, les juifs représentaient en effet près de 10% de la population totale du duché (plus de 7% après l'incorporation d'une partie de la Galicie en 1809) et pas loin de 30% de la population urbaine[341]. La France, il est vrai, n'y régnait pas directement puisque le titre de duc revenait au Roi de Saxe, son allié ; mais elle n'en imposa pas moins une Constitution directement inspirée par l'héritage révolutionnaire, dont l'article 4 déclarait tous les citoyens égaux devant la loi sans distinction de religion[342]. Cette disposition resta cependant lettre morte. Dès 1808, sur la base de décrets suspensifs supposés temporaires (et apparemment inspirés en cela par l'exemple français[343]), l'émancipation était annulée dans la plupart de ses conséquences concrètes[344]. L'initiative d'un tel recul – même par rapport au réformisme prussien, particulièrement influent dans toute l'ancienne Pologne[345] – revenait en premier lieu à une noblesse soucieuse de conserver ses prérogatives sociales et politiques face aux juifs et aux paysans, guère mieux traités durant ces années[346]. Mais c'est la France qui avait mis cette classe au pouvoir[347] et même si l'on conçoit que là n'était pas la

338 *Ibid.*, p. 718.
339 *Ibid.*, p. 719.
340 Ronald Schechter, *op. cit.*, pp. 198-202. L'auteur insiste sur l'importance de l'ouverture des ghettos italiens en 1797.
341 Arthur Eisenbach, *op. cit.*, p. 131. Eisenbach prend bien soin de préciser que ces estimations – respectivement 9%, 7,2% et 27, 9% – reposent sur des données incomplètes.
342 *Ibid.*, pp. 128-129.
343 *Ibid.*, pp. 132 ; 137. Eisenbach insiste sur le fait que les « décrets infâmes », contrairement à ceux passés dans le duché de Varsovie, ne mirent jamais en question les droits politiques des juifs français et ne firent que restreindre leurs droits civiques ; ajoutons qu'en France ces restrictions furent de courte durée tandis qu'elles figèrent la situation légale de l'ensemble juifs de Pologne durant un demi-siècle.
344 *Ibid.*, pp. 136-145.
345 *Ibid.*, p. 122.
346 *Ibid.*, pp. 129-131.
347 Eisenbach estime ainsi : « The members of [the Governing Committee, appointed by Napoleon in the middle of January 1807] suggested that the Emperor model [**sic.**] the political system of the state on the Constitution of 3 May 1791, that is, on a feudal system retaining the serfdom of peasants and the privileged position of the nobility. In the first months of its work the committee reinstated the pre-partition privileges of towns and the statutes of guild corporations. This meant a regression compared with Prussian legislation. » – *ibid.*, p. 128.

priorité d'une nation impériale en guerre, sa passivité fut remarquable devant les assauts sans cesse renouvelés contre un idéal pourtant hautement affiché. Napoléon lui-même, personnellement interpelé à l'été 1808 sur les mesures discriminatoires que commençait à adopter le gouvernement du duché, non seulement ne s'y opposa pas mais ne daigna même pas répondre[348].

Si la domination napoléonienne n'eut pas les effets escomptés sur la condition juive dans le duché de Varsovie, une certaine influence française s'exerça néanmoins dans ce domaine, notamment sur la façon dont certains milieux juifs formulèrent désormais leurs revendications[349]. Ceci n'était cependant pas un phénomène nouveau[350] et rien n'indique qu'il fut plus réciproque sous l'Empire qu'il ne l'avait été pendant la Révolution : ainsi, la plupart des textes consacrés à la « question juive » entre les années de la réforme napoléonienne et la fin des années 1820 continuèrent à ignorer tout à fait les juifs d'Europe orientale. C'était le cas du fameux texte de Louis de Bonald « Sur les Juifs » en 1806(351), ainsi que de la réponse que lui apporta J. Rodrigues la même année[352] ; c'était également le cas des deux écrits de Grégoire en 1806 et 1807, pourtant explicitement tournés vers l'international[353] ; c'était toujours le cas dix ans plus tard des *Considérations sur l'existence civile et politique des israélites* de l'anonyme « M. A. T. D. de S. A. »[354] ou, en 1824, des *Considérations sur l'état des Juifs dans la société chrétienne* de Betting de Lancastel[355] ; c'était enfin le cas de l'étude, pourtant volumineuse, d'Arthur Beugnot sur *Les Juifs d'Occident*, également parue en 1824 et où la Pologne n'apparaissait qu'une seule fois dans le corps du texte[356].

---

348 *Ibid.*, p. 137.

349 *Ibid.*, pp. 144-145.

350 Arthur Eisenbach signale notamment les discussions provoquées dès le début des années 1790 par les écrits de Hourwitz (dont l'*Apologie* avait été traduite en polonais) ou même de Grégoire, ainsi que divers autres échos produits par les événements français du moment – *ibid.*, pp. 76 ; 87-89 ; 103-104. Cette réception se prolongea sous l'Empire : Eisenbach évoque également plusieurs répercutions polonaises de la convocation du sanhédrin – *ibid.*, pp. 126 ; 132; 146-147.

351 Louis de Bonald, « Sur les Juifs », *Mercure de France,* 8 février 1806, reproduit dans Louis de Bonald, *Mélanges littéraires, politiques et philosophiques*, tome second, Paris, Adrien Le Clère, 1854, pp. 248-279.

352 J. Rodrigues (« fils »), « Observations sur un article de M. de Bonald, sur les Juifs, inséré dans le Mercure de France du 8 février 1806 », *La Revue philosophique, littéraire et politique*, An 1806, 1er trimestre, pp. 525- 536.

353 Grégoire, *Observations nouvelles sur les Juifs, et spécialement sur ceux d'Allemagne*, Paris [?], Imprimerie de J. Gratiot [?], 1806 ; « Observations nouvelles sur les Juifs, et spécialement sur ceux d'Amsterdam et de Francfort », *La Revue philosophique, littéraire et politique*, An 1807, 2ème trimestre, pp. 321-329 ; 385-394.

354 M. A. T. D. de S. A., *Considérations sur l'existence civile et politique des israélites ; Suivies de quelques idées sur l'ouvrage de M. Bail, qui a pour titre : Des Juifs au XIXe siècle ; et de trois lettres de M. de Cologna, grand rabbin du consistoire israélite de Paris*, Paris, F. Scherff, Delaunay, Pelicier, 1817. La seule exception, dans cet ouvrage, consistait en une brève allusion aux « nombreux bienfaits que l'armée française a reçus des Israélites en Pologne, pendant les campagnes de Prusse ; qu'on entende sur ce point le récit des soldats qui leur doivent la conservation de leurs jours » – *ibid.*, note 2 p. 47.

355 Betting de Lancastel, *Considérations sur l'état des Juifs dans la société chrétienne, et particulièrement dans l'Alsace*, Strasbourg, Imprimerie de F. G. Levrault, 1824.

356 Arthur Beugnot, *Les Juifs d'Occident, ou recherches sur l'état civil, le commerce et la littérature des Juifs, en France, en Espagne et en Italie, pendant la durée du moyen âge*, Paris, Imprimerie de Lachevardière fils, 1824 (p. 88 de la troisième partie pour la brève mention de la Pologne). L'ouvrage comptait plus de 600 pages.

Quant aux quelques ouvrages qui mentionnèrent les juifs est-européens, ils le firent d'une façon encore très marginale et en stricte conformité avec l'approche précédemment étudiée. Nous n'en prendrons que deux exemples, qui sont d'ailleurs à peu près les deux seuls que nous ayons trouvés. Le premier est celui du Chevalier Bail, auteur en 1816 d'une brochure remarquée et bientôt rééditée, portant pour titre *Des Juifs au dix-neuvième siècle, ou considération sur leur état civil et politique en Europe*. Encore anecdotique dans la première édition[357], la place de l'Europe orientale augmentait de façon significative dans la seconde, parue la même année[358] : ainsi Bail signalait-il d'emblée avoir ajouté des « notices curieuses et intéressantes » sur les juifs de diverses « contrées » dont la Pologne[359] et, après avoir raillé Voltaire pour son évaluation ridicule de la population juive dans ce pays[360], consacrait quatre pages à l'ensemble du territoire polonais désormais réparti entre la Russie, l'Autriche et la Prusse[361]. Quant au second exemple, il s'agit du *Résumé de l'histoire des Juifs modernes* de Léon Halévy, paru en 1828 et considéré comme « la première histoire générale post-biblique des juifs écrite par un juif français »[362]. Dans cet ouvrage, c'est un chapitre à part entière (près de vingt pages) qui était consacré aux « Juifs polonais »[363], ce qui était en soi remarquable. Le contenu était en revanche attendu : à l'exception d'une lettre adressée depuis Varsovie en 1818 à l'*Israélite français* (périodique paru en 1817-1818 et à l'animation duquel avait

---

357 Chevalier Bail, *Des Juifs au dix-neuvième siècle, ou considération sur leur état civil et politique en Europe, suivies de la notice biographique des Juifs anciens et modernes, qui se sont illustrés dans les Sciences et les Arts*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1816. Objet de seulement trois mentions (et toutes en note), l'ancienne Pologne motivait par exemple cette réflexion de l'auteur : « On y a mis les restrictions que semblaient exiger le grand nombre de Juifs qui habitent la Pologne, où ils font presque tout le commerce. Il aurait peut-être mieux valu exciter et favoriser l'industrie des Polonais. » – *ibid.*, p. 43 (note 1).

358 Chevalier Bail, *Des Juifs au dix-neuvième siècle, ou considération sur leur état civil et politique en Europe, suivies de la notice biographique des Juifs anciens et modernes, qui se sont illustrés dans les Sciences et les Arts* (2ème édition revue et corrigée par l'auteur), Paris, Treuttel et Wurtz, 1816.

359 *Ibid.*, p. v (« Avertissement »).

360 *Ibid.*, p. vii-viij (note 1).

361 *Ibid.*, pp. 113-115 ; 121 (note 1). Signalons encore que quelques années plus tard, Bail participa comme Beugnot au concours de l'Académie royales des inscriptions et belles-lettres sur « l'état des Juifs en France, en Espagne et en Italie » ; son mémoire n'en faisait pas moins quelques mentions des juifs de Pologne, signalant de cette façon que la clôture du sujet ne justifiait pas *a priori* leur complète exclusion – Chevalier Bail, *État des Juifs en France, en Espagne et en Italie, depuis le commencement du cinquième siècle de l'ère vulgaire jusqu'à la fin du seizième, sous les divers rapports du droit civil, du commerce et de la littérature*, Paris, Alexis Eymery, 1823, pp. 62 ; 168 ; 177. Dans le même texte Bail faisait d'ailleurs cette remarque intéressante : « On comprend assez ordinairement, sous la dénomination de Juifs d'Occident, ceux de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, de Pologne, de Hollande et des États du Nord. Nous avons dû nous renfermer dans la question proposée, question bornée aux Juifs de France, d'Espagne et d'Italie. » – *ibid.*, note 1 p. 142. La formulation suggère que Bail ne pensait pas être seul à voir les choses ainsi : d'ailleurs faisait-il remarquer dans l'introduction de son mémoire que des « personnes instruites » avaient considéré la question posée par l'Académie comme « vague et incomplète », regrettant notamment qu'y fût omis le sort des « Juifs d'Allemagne, de Pologne, d'Angleterre, de Hollande, qui forment à eux seuls une population de plusieurs millions d'hommes » – *ibid.*, p. vij.

362 Pour une évaluation historiographique du *Résumé de l'histoire des Juifs modernes*, voir Aron Rodrigue, « Léon Halévy and Modern French Jewish Historiography », dans Elisheva Carlebach, John M. Elfron, David N. Myers (dir.), *Jewish History and Jewish Memory. Essays in Honor of Yosef Hayim Yerushalmi*, Hanover/Londres, Brandeis University Press (published by University Press of New England), 1998, pp. 414-427 (p. 414 pour la citation).

363 Léon Halévy, *Résumé de l'histoire des Juifs modernes*, Paris, Lecointe Libraire (Collection de résumés de l'histoire de tous les peuples anciens et modernes), 1828, pp. 185-204.

contribué son père)[364], Halévy s'était contenté d'agrémenter à sa guise les données héritées de la première « question juive » en Pologne[365].

Avant 1830 : persistances de la première « question juive » en Pologne

Car cette première mouture était parvenue à se tracer une voie à travers les aléas historiques. Il est non seulement possible mais utile de retracer précisément ce cheminement. La première étape en fut la parution en 1807 de *L'Observateur en Pologne*[366] du jésuite Hubert Vautrin, qui avait séjourné dans ce pays en tant que percepteur dans les années 1870 et avait rédigé son texte durant cette même décennie ou la suivante[367.] L'ouvrage était donc porteur d'une vision datée : parfait exemple de la « définition négative de la Pologne » qui dominait le regard français au XVIII[e] siècle[368], s'y ajoutait le profond pessimisme de ces années où s'étaient succédés les partages. Conscients de ce décalage temporel, les éditeurs de Vautrin ne se privèrent pas d'en faire un argument promotionnel : l'analyse des vices passés de la Pologne n'était-elle pas d'autant plus instructive qu'en cette année 1807, avec la création du duché de Varsovie, le pays devait « reparaître dans tout son éclat »[369] ? Concernant l'intérêt porté à la « caste »[370] (ou « classe »[371]) juive, le texte de Vautrin se distinguait en revanche nettement de ceux de ses contemporains. Les juifs faisaient en effet l'objet de très nombreuses évocations tout au long de l'ouvrage[372] et un passage conséquent leur était même exclusivement consacré[373]. Dans l'ensemble, l'image donnée de cette population non seulement « étrangère à l'état »[374], mais « étrangère » tout court (car « on sait assez que cette race ne se naturalise nulle part [et] qu'elle porte sur son front des signes caractéristiques »[375]), ne présentait

364 *Ibid.*, pp. 200-203.

365 On y retrouvait même l'influence de Basnage, duquel Halévy avait pourtant tenu à se distancier : « [l']histoire [des Juifs modernes] n'existait pas (car on ne peut donner ce nom au savant mais indigeste ouvrage de Basnage) [...] » – *ibid.*, p. VII. Mais en dépit de ce jugement sévère, son intérêt pour les Caraïtes ne pouvait que rappeler l'orientation basnagienne : ainsi, le passage consacré à ces juifs que l'on trouvait « en Russie et principalement en Crimée » était deux fois plus long que celui consacré aux juifs de Russie, pourtant estimé par lui à 1,6 millions d'individus – *ibid.*, pp. 205-207.

366 Hubert Vautrin, *L'Observateur en Pologne*, Paris, Giguet et Michaud, 1807.

367 Nous n'avons pu établir la date exacte de sa rédaction : seule une note non signée (mais probablement de l'éditeur) indique que l'« ouvrage a été écrit il y a plus de vingt ans » – Hubert Vautrin, *op. cit.*, p. 272. Le séjour polonais de Vautrin est mentionné par Alain Guery dans son article « La Pologne vue de France au XVIII[e] siècle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 7, 1991 (http://ccrh.revues.org/index2842.html).

368 Alain Guery, art. cit.

369 Hubert Vautrin, *op. cit.*, note 1 p. 272. Les éditeurs indiquaient ailleurs que bien que l'ouvrage avait été « fait depuis long-temps », c'était « les circonstances [présentes qui devaient] le rendre intéressant » – *ibid.*, « Avis des éditeur ».

370 *Ibid.*, p. 200.

371 *Ibid.*, p. 323.

372 *Ibid.*, pp. 29 ; 81-83 ; 91 ; 102 ; 110 ; 118 ; 120-122 ; 140 ; 143-144 ; 200 ; 228 ; 270-271 ; 275 ; 292 ; 297 ; 319 ; 323 ; 348 ; 399 ; 438 ; 455 ; 481.

373 *Ibid.*, pp. 281-288. Vautrin de manquait pas de rappeler la spécificité des règles d'admission à la nationalité polonaise, raison pour laquelle ce passage sur les juifs était inséré dans une section plus large intitulée « Des Juifs, des serfs et des Cosaques ».

374 *Ibid.*, p. 281.

375 *Ibid.*, p. 288.

guère d'originalité. Si Vautrin n'omettait pas de dénoncer son triste sort en même temps que sa friponnerie[376], il s'inquiétait tout particulièrement de sa vitalité démographique au regard de son rôle économique :

> La dixième partie de la population est juive : c'est une sang-sue énorme qui allonge son corps famélique sur tous les membres du corps politique, en tire le plus pur sang et ne lui rend rien ; elle consomme en nature et en valeur les productions du pays, proportionnellement à la multiplication de son espèce ; elle arrête la circulation en accumulant les monnaies, seul bien qu'elle puisse posséder ; elle ruine le citoyen par l'usure, et toute l'utilité qu'elle rapporte est de faire le courtage pour les marchands étrangers auxquels elle exporte une partie du numéraire ; elle accroit sa population en diminuant celle des indigènes. Les Miastes [petites villes, qui s'opposent aux « villages » lesquels « n'ont guère que l'apparence des hameaux »[377]] augmentent et les villages s'anéantissent : le propriétaire terrier [sic.] s'en estime plus riche parce qu'il retire plus d'argent par la capitation des Juifs ; mais il perd en effet des cultivateurs et l'état perd des soldats dans la noblesse. Les Juifs sont exclusivement dépositaires de tous les arts et métiers, privilège favorable à leur population, mais nuisible à la prospérité de l'état.[378]

Les explications avancées par Vautrin pour expliquer cet état de fait étaient des plus classiques et, en fin de compte, la seule chose qui distinguait vraiment *L'Observateur en Pologne* (outre ses quelques pages exclusivement dédiées aux juifs) était sa parution tardive.

Or, par le jeu des circonstances, le géographe Conrad Malt-Brun, de nationalité danoise mais établi en France depuis 1799, se lança en cette même année 1807 dans la rédaction d'un *Tableau de la Pologne ancienne et moderne* dont « on » lui avait fait la demande[379]. Ce travail, spécialement destiné au public français[380] et qui trouvait sa motivation dans l'arrivée des troupes impériales en Pologne, ne lui prit que six mois[381], raison sans doute pour laquelle Malte-Brun se permit de piller largement les observations de Vautrin sur les juifs du pays : des passages entiers de *L'Observateur en Pologne* se retrouvèrent ainsi à peine modifiés dans son propre ouvrage[382]. L'emprunt était significatif pour au moins deux raisons. D'un côté, dans le contexte des conquêtes napoléoniennes, le profond pessimisme d'un Vautrin (et plus généralement des auteurs de la fin du XVIII^{e} siècle)

---

376 « La seule vengeance [que les juifs] tirent [de leurs avanies] est de tromper autant qu'ils le peuvent leurs injustes oppresseurs » – *ibid.* p. 285.

377 *Ibid.*, p. 82.

378 *Ibid.*, pp. 90-91. Vautrin revenait ailleurs sur cette « nation étrangère [qui], au milieu des autres, [pullulait] beaucoup plus qu'en aucune autre contrée d'Europe[, ressemblant] aux insectes qui se multiplient partout où la population et l'industrie ont fait peu de progrès » ; il remarquait dans la foulée que si « les vexations des propriétaires et la difficulté des moyens ne diminuaient leur subsistance, cette race parasite serait beaucoup plus nombreuse » – *ibid.*, p. 282.

379 Malte Brun, *Tableau de la Pologne ancienne et moderne* (« Pour servir de complément à l'Histoire de la Pologne par M. de Rulhières »), Henri Tardieu, Paris, H. Nicolle, 1807, p. v.

380 *Ibid.*, p. vj.

381 *Ibid.*, p. v. Voir également la « Notice sur la vie et les écrits de Malte-Brun, par M. J.-J.-N. Huot », dans Malte-Brun, *Géographie universelle ou description de toutes les parties du monde sur un plan nouveau d'après les grandes divisions naturelles de l'histoire du globe, précédé de l'histoire de la Géographie chez les peuples anciens et modernes et d'une théorie générale de la Géographie mathématique, physique et politique* (cinquième édition), t. 1, Paris, Furne et C^{ie}, 1841, p. 5.

382 Malte Brun, *Tableau de la Pologne...*, op. cit., pp. 302-308.

avait cédé la place à l'espoir et aux « sentimens d'amitié et d'estime pour la nation polonaise »[383], soit un changement radical de perspective qui n'en soulignait que mieux une certaine stabilité de l'image des juifs d'une époque à l'autre[384]. Mais d'un autre côté, Malte-Brun apporta deux importantes innovations aux observations de Vautrin. La première, lourde de conséquence, consista à remplacer l'habituel triptyque noblesse/juifs/serfs par un dualisme « Juifs »/« Chrétiens » qui ne se trouvait nulle part sous cette forme dans *L'Observateur en Pologne* ; en conséquence, des extraits directement empruntés à Vautrin prirent chez Malte-Brun une signification nouvelle, celle d'un antagonisme aigu et d'une compétition sans pitié d'ores et déjà gagnée par les juifs :

> C'est le Juif aubergiste qui rend le plus d'argent au maître du lieu : aussi les nobles le protègent-ils de préférence aux Chrétiens ; ils lui abandonnent sans pitié l'intendance sur leurs paysans ; ils cherchent même à ruiner les bourgeois chrétiens, en faisant toutes leurs provisions dans l'étranger, par l'entremise des Juifs sur lesquels ils ont plein pouvoir d'en user selon leur caprice. De cette manière il est arrivé que les Juifs ont partout le droit de bourgeoisie, font tous les métiers lucratifs, habitent l'intérieur des villes, et ne laissent aux Chrétiens que les occupations les moins lucratives pour toute ressource, avec les faubourg pour demeure ; leurs prérogatives vont même si loin, que le plus gros endroit habité par des Chrétiens et des paysans, n'est jamais réputé qu'un village ; il suffit au contraire d'une douzaine de familles juives pour faire une ville.[385]

Quant à la seconde innovation, elle consista plus simplement à outrer considérablement le poids économique des juifs :

> Tout l'argent comptant du pays est entre leurs mains ; la noblesse leur a hypothéqué la meilleure partie de ses biens-fonds. Il y avait même beaucoup d'endroits où ils avaient affermé les baptêmes chrétiens, et tenaient entre leurs mains les clefs des fonts baptismaux, dont il fallait payer cher l'ouverture. En un mot la nation juive formait, après la noblesse, le plus puissant corps dans l'ancienne Pologne.[386]

Ainsi trouvait-on dans le *Tableau* cette représentation encore inconcevable dans *L'Observateur*, celle des juifs comme « parti religieux qui, en Pologne, par son nombre et par sa puissante influence, [formait] réellement un corps politique »[387]. Outre une tendance perceptible de l'auteur à

[383] *Ibid.*, p. 4. Ce sentiment était exprimé sans fard dès l'ouverture du *Tableau de la Pologne* et les premières lignes de l'ouvrage ne laissaient aucun doute sur le lien entre l'optimisme recouvré et la conjoncture historique et militaire : « Au moment où les armes victorieuses de NAPOLEON jettent un si haut éclat sur les bords de la Vistule, la géographie, ardente à suivre les traces d'un héros protecteur de toutes les sciences, cherche à se rendre compte du site et de la nature de cette antique Sarmatie, devenue le théâtre de tant de prodiges et l'arène où se décidera le sort de l'Europe continentale. » – *ibid.*, p. 1.

[384] Notons d'ailleurs que, pour le reste, Malte-Brun prenait le soin de distinguer son approche de celle de Vautrin, allant jusqu'à avancer qu'« [e]n général, tout ce que dit M. Vautrin sur les prétendus désordres moraux en Pologne est vivement contredit par des Polonais, dont la véracité nous est connue » – *ibid.*, p. x.

[385] *Ibid.*, pp. 305-306.

[386] *Ibid.*, p. 306

[387] *Ibid.*, p. 302. Il est possible que les événements politiques aient joué un rôle dans cette évolution : ainsi Malte-Brun rapporte qu'« en Galitzie, depuis la révolution, [les juifs] forment un corps particulier, qui a son directorat propre choisi dans la nation, gouvernée par un de ses anciens », *ibid*., p. 307. C'est vraisemblablement de Rohrer, dont nous allons parler, que l'auteur tire ces précisions, de même que c'est peut-être à lui qu'il emprunte certains détails qu'on ne trouve pas chez Vautrin sur l'organisation de la représentation juive dans « l'ancienne Pologne », *ibid.*, pp. 306-

l'exagération gratuite[388], cette évolution s'expliquait surtout par l'influence de Joseph Rohrer, chef de la police de Lemberg et auteur de nombreux volumes ethnographiques sur les peuples d'Autriche-Hongrie[389]. Dans un ouvrage publié à Vienne en 1804, Rohrer s'était intéressé plus particulièrement aux juifs de la Galicie[390] et, par exemple, c'est à lui que Malte-Brun emprunta ses considérations sur un thème destiné à un grand avenir en Autriche-Hongrie, la criminalité juive[391]. C'est également au policier autrichien qu'il emprunta de nouvelles statistiques démographiques[392] et, surtout, certaines pistes en vue d'une réforme :

> Les essais que le gouvernement autrichien a faits pour civiliser les Juifs de la Galitzie [sic.], n'ont pas eu des effets bien sensibles. M. *Rohrer*, philosophe éclairé, long-temps chargé d'une magistrature importante, après avoir montré beaucoup de zèle pour délivrer les Juifs de toute espèce de joug, a pourtant fini par reconnaître qu'il était impossible de les ramener par les voies de douceur à un état plus moral, et comme dans leur existence ils sont un des plus grand fléaux de ces provinces, il pense qu'il n'y aurait aucune injustice à les ramasser comme d'autres vagabonds, et à les distribuer en plusieurs *colonies*, où, en les isolant par le moyen d'un cordon de troupes, on les forcerait à labourer la terre, ou à gagner leur subsistance par quelque autre travail régulier.[393]

Sans exagérer l'intérêt de Malte-Brun pour les juifs de Pologne[394], force est de constater que discours s'était considérablement durci.

D'après un éditeur de la *Géographie universelle*, du même Malte-Brun, le *Tableau de la Pologne* fut accueilli « avec empressement » en 1807 et bénéficia d'une nouvelle actualité en 1812 avec la campagne de Russie[395]. Il fit en tout cas l'objet d'une « nouvelle édition, entièrement refondue, augmentée et ornée de cartes »[396] en 1830, à l'initiative de Léonard Chodzko. Ce jeune

307.

388 Malte-Brun sembla en effet détourner certaines formules de Vautrin sans autre motif apparent : ainsi, alors que les juifs n'étaient pour le jésuite que « plus fripons en Pologne qu'ailleurs », ils devenaient « les plus grands fripons de l'Europe » sous la plume de l'auteur du *Tableau* – *ibid.*, p. 307.

389 Sur Rohrer, voir Ritchie Robertson, « Joseph Rohrer and the Bureaucratic Enlightenment », *Austrian Studies*, 2 (1991), pp. 22-42, ainsi que du même, *The 'Jewish Question' in German Literature, 1749-1939. Emancipation and its Discontents*, New York, Oxford University Press, 1999, pp. 403-404.

390 Joseph Rohrer, *Versuch über die jüdischen Bewohner der österreichischen Monarchie*, Vienne, sans mention d'éditeur, 1804.

391 Malte Brun, *Tableau de la Pologne...*, op. cit., pp. 307-308.

392 Après un calcul compliqué et portant sur un espace peu précis, Malte-Brun avançait le chiffre de 984 000, soit « environ *un million* de Juifs pour toute la Pologne ancienne » ; il en concluait que c'était « peut-être plus qu'il n'y en eut jamais dans la Palestine » – *ibid.*, pp. 302-303 (p. 303 pour la citation).

393 *Ibid.*, p. 309.

394 La section consacrée aux juifs ne représentait guère que dix pages sur près de cinq-cents. Quant aux mentions des juifs dans le reste de l'ouvrage, elles semblaient proportionnelles à leur importance numérique dans telle et telle ville ou dans telle et telle province ; dans ces passages, conformément au propos général de l'auteur, les juifs pouvaient être décrits comme des voleurs et des accapareurs, mais pas seulement : ils y figuraient également comme un type intéressant à observer, des acteurs potentiellement utiles à la société ou encore des êtres malheureux et opprimés.

395 Malte-Brun, *Géographie universelle...*, op. cit., p. 5. L'influence de Vautrin/Malte-Brun s'observe à tout le moins chez Halévy aussi bien que chez Bail : même s'ils n'en retinrent pas les conclusions, la double réactualisation de 1807 constitua indéniablement pour eux une référence de premier plan.

396 Malte-Brun, *Tableau de la Pologne ancienne et moderne, sous les rapports géographiques, statistiques, géologiques, politiques, moraux, historiques, législatifs, scientifiques et littéraires. Nouvelle édition...*, 2 volumes, Paris, Aimé-André, 1830.

Polonais érudit[397], arrivé à Paris en 1826, parvint cette année-là à convaincre Malte-Brun mourant de lui confier cette tâche, à laquelle devaient également contribuer Joachim Lelewel et Michel Podczaszynski[398]. Ainsi, un demi siècle après la rédaction de *L'Observateur en Pologne*, l'écho de Vautrin se prolongea tout en opérant une fusion entre voix françaises et polonaises[399]. Là encore, les pages consacrées aux juifs subirent quelques changement remarquables – à commencer par leur statut, puisqu'il s'agissait désormais d'un chapitre à part entière, près de trois fois plus long que le passage correspondant du premier *Tableau*[400]. Le « coup d'œil rapide sur les Israélites habitant la Pologne »[401] affichait également un contenu et un ton qui différaient fortement de ceux de Malte-Brun et *a fortiori* de ceux de Vautrin, dont certaines phrases continuaient toutefois à figurer telles quelles dans la nouvelle prose. La partie historique, notamment, s'était considérablement étoffée et mobilisait désormais de nombreuses sources puisées à plusieurs pays d'Europe : on y apprenait désormais que la vigueur démographique des juifs avait toujours été source d'inquiétude pour la Pologne et que ce problème, depuis l'ouvrage de Malte-Brun, avait pris des dimensions quasiment fantastiques[402] ; on apprenait également qu'à plusieurs reprises s'étaient ourdies des « trames entre les Juifs et la Turquie »[403] et qu'à l'occasion de la retraite de Napoléon, « le plus grand nombre [avait] si bien [trahi], et [favorisé] tant les moskovites, qu'à côté de plusieurs autres motifs de non réussite de la guerre, la perversité des Juifs [occupait] une place considérable »[404]. L'ensemble du chapitre était ainsi truffé de considérations relevant d'un conspirationnisme fortement structuré, supposant l'existence d'une hiérarchie juive secrète dotée d'un fort pouvoir de coercition. Enfin, la thématique proprement religieuse, largement absente de l'ensemble des textes dont il a été question jusqu'à présent, faisait son entrée dans des circonstances sur lesquelles nous allons devoir revenir. Finalement, le changement de perspective à l'œuvre dans cette réédition du *Tableau de la Pologne ancienne et moderne* se trouvait parfaitement résumé dans le premier paragraphe de ce chapitre :

---

[397] La page de garde du nouveau *Tableau* précise : « Ancien élève de l'Université de Wilna ; membre de l'Académie royale de Nancy ; de la Société Philotechnique ; de celle de Géographie ; de la Société française de Statistique universelle de Paris ; auteur de l'Histoire des Légions polonaises sous la République et le Consulat français. »

[398] Pour plus de précisions, voir *ibid.*, t. 1, « Préface ». Dans le nouveau *Tableau...*, Lelewel et Podczaszynski sont respectivement les auteurs de l'*Essai sur l'ancienne législation polonaise* et de la *Littérature ancienne de la Pologne*.

[399] Signalons en outre que les auteurs polonais étaient tous de futurs acteurs de la « Grande Émigration » polonaise – et, pour deux d'entre eux, non des moindres.

[400] *Ibid.*, pp. 105-132.

[401] *Ibid.*, p. 131.

[402] *Ibid.*, pp. 119-120 ; note 1 p. 122.

[403] *Ibid.*, pp. 110-111 ; 116 ; 127 (p. 116 pour la citation).

[404] *Ibid.*, p. 127. Même page, l'évocation des juifs de Wilna qui « exercèrent les plus horribles atrocités sur les débris de l'armée en retraite » semble anticiper un passage de l'*Histoire de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année 1812* du Comte de Ségur si souvent cité dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle – M. le général comte de Ségur, *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année 1812*, 2 volumes, Paris, Baudouin frères, 1824 (passage en question aux pages 415-416 du second volume). C'est l'occasion d'indiquer l'intérêt qu'aurait sans doute l'étude de l'image des juifs est-européens dans les mémoires des anciens de la Grande Armée : l'abondance de la matière nous a empêché de le faire ici, mais quelques sondages nous font penser que cette image ne fut pas forcément aussi négative que chez Ségur.

> L'établissement des Juifs en Pologne, leur population croissant dans une proportion effrayante ; leur dépendance de chefs inconnus, guidés eux-mêmes par des mains invisibles ; ce peuple mal connu, qui ne reconnaît d'autre patrie que la Palestine, et traite en contrée étrangère les lieux où il est né ; qui, sacrifiant tout aux intérêts de la masse, adonné seulement au commerce et méprisant l'agriculture, possède des richesses immenses, et paralyse toute mesure de gouvernement qui tendrait à le nationaliser : tout cet ensemble d'abjections et de force cachée, de servitude générale et de tyrannie individuelle, mérite une attention spéciale, dans un pays pour lequel ils sont devenus une plaie permanente et incurable.[405]

Pour conclure la présentation de ce premier moment d'une « question juive » est-européenne en France, il faut non seulement insister sur sa réduction au seul cas polonais, mais également sur sa stricte subordination à la question beaucoup plus pressante des déboires de la Pologne. Cantonnés à ce cadre, les premiers éléments d'une connaissance des juifs est-européens présentèrent jusqu'en 1830 le tableau d'un paradoxal mélange de stabilité et de labilité, résultat à la fois de la reconduction de certains motifs d'un ouvrage à l'autre et d'innovations ponctuelles. D'une manière générale, les auteurs amenés à traiter ce sujet le firent d'une façon marginale et dans l'indifférence du public. Cependant, à partir du deuxième tiers du XIX^e^ siècle, la situation changea quelque peu sous l'effet des événements. Jusqu'en 1830, les Français s'était contentés de se réapproprier un reflet lointain et distrait de la « question juive » telle qu'elle s'était élaborée en Pologne deux siècles durant[406]. En 1831, conséquence d'une insurrection manquée et de l'arrivée d'une importante émigration politique, la France devint au contraire l'un des principaux théâtres de son élaboration intellectuelle.

[405] *Ibid.*, p. 104.

[406] Pour évaluer cette conformité, voir Andrzej Krzystof Link-Lenczowski, « Les textes judéophiles et judéophobes en Pologne aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles », dans Daniel Tollet (dir.), *Les textes judéophobes et judéophiles dans l'Europe chrétienne à l'époque moderne*, Actes du colloque organisé par le Centre d'études juives à l'Université de Paris IV-Sorbonne le 23 mai 1995, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, pp. 205-216.

Chapitre 2. Le tournant des années 1830

Une « théorie du judaïsme », par l'abbé Chiarini

Avant même la « Grande Émigration », une évolution significative se produisit qui devait contribuer, sinon sur le moment du moins à terme, à déplacer la « question juive » est-européenne sur un nouveau terrain. Elle fut le fait d'un « ouvrage remarquable »[407] signalé avant même sa parution par le nouveau *Tableau de la Pologne* – ce qui valut à cette ultime réactualisation du propos de Vautrin de soulever un point que le jésuite lui-même avait jadis négligé[408], tout comme d'ailleurs l'avaient négligé les autres textes francophones sur la Pologne avant 1830 : la religion juive. Bonheur de l'intertextualité, le qualificatif de « philanthrope éclairé », que Malte-Brun avait réservé à Rohrer dans le *Tableau* de 1807, était désormais accolée par Chodzko à l'abbé Chiarini, candidat à une traduction du Talmud qui devait selon lui « servir à extirper enfin la plaie la plus incurable qui ronge la Pologne, celle d'un peuple qui nourrit une constante antipathie contre le pays qui lui donne asile, d'un peuple qui n'opère jamais sa fusion avec les autres, et qui constitue toujours *un État dans l'État* »[409].

La dénonciation du Talmud comme « code de lois informe » des juifs qui « seul les [rendait] insociables »[410] n'avait certes rien d'une nouveauté. Toutefois, plus précisément associée à la situation des juifs est-européens, elle ouvrait la voie à des élaborations discursives originales et promises à un grand avenir. À proprement parler, l'abbé Chiarini n'en fut pas l'inventeur et sa *Théorie du judaïsme* se voulait encore « appliquée à la réforme des Israélites de tous les pays de

---

407 Malte-Brun, *Tableau... Nouvelle édition...*, op. cit, note 1 pp. 130-131.

408 Vautrin avait certes écrit que « [c'était] en Pologne qu'il [fallait] aller observer cette nation errante, parce qu'y étant très nombreuse, n'y éprouvant aucune gêne dans l'exercice de son culte, elle [y avait] mieux conservé l'esprit de son ancienne législation » – Hubert Vautrin, *op. cit.*, p. 287. Mais à l'examen, il s'agissait d'une sentence dénuée de toute portée précise et sans conséquence sur le propos général : ainsi, le judaïsme n'apparaissait nulle part dans le chapitre consacré à la question religieuse en Pologne (*ibid.*, pp. 460 et suivantes) et les quelques remarques par lesquelles l'auteur en faisait état dans les pages dédiées aux juifs ne rendaient que très indirectement compte de cet aspect, pourtant fondamental, de la vie juive est-européenne. Quant aux convulsions récentes du judaïsme polonais, notamment le frankisme, Vautrin s'était contenté de les signaler de loin ; à propos de Sabbataï Tsevi, « Juif asiatique [qui avait parcouru] la Pologne en équipage de prince, semant partout des dogmes nouveaux et multipliant ses prosélytes », Vautrin avait même avoué franchement sa curiosité très relative pour ce type de sujet : « Les singularités de cet homme m'ont frappé ; mais le peu d'intérêt qu'inspire un peuple trop méprisé et trop connu, les a effacées de mon souvenir avec son nom. » – *ibid.*, p. 287.

409 Malte-Brun, *Tableau... Nouvelle édition...*, op. cit, note 1 pp. 130-131.

410 *Ibid.*

l'Europe »[411] ; mais par sa situation particulière et la traduction concrète de ses entreprises, il en fut indiscutablement l'un des principaux précurseurs. Surtout, son projet de traduction du Talmud et les discussions qu'elle alimenta au tournant des années 1830 furent un révélateur exemplaire des mutations qui affectaient alors la géographie européenne de la « question juive ».

Né en Toscane en 1789, Luigi Chiarini avait fait toutes ses études entre Montepulciano (où il était entré dans les ordres) et Pise – philosophie, théologie, belles-lettres, langues étrangères – lorsqu'il partit pour Varsovie à la fin des années 1810[(412)]. Ayant intégré l'université grâce à divers appuis, il y obtint le grade de docteur en théologie (Cracovie 1919) et postula pour une chaire d'histoire de l'Église, qu'il finit par obtenir à la faveur d'une réorganisation des enseignements et malgré la réticence initiale de ses employeurs (due notamment à sa méconnaissance du polonais). Une fois en poste, toutefois, sa grande aptitude pour les langues lui assurèrent la faveur générale ; il sut également s'attirer celle de la Société royale des amis des sciences de Varsovie qui, après l'avoir beaucoup sollicité comme expert, le fit membre associé en 1827 puis, peu avant avant son décès en 1832, membre à part entière. L'activité scientifique de l'abbé Chiarini se déployait dans de multiples directions mais c'est surtout grâce à son intérêt pour le judaïsme qu'il acquit une certaine notoriété. En 1826, alors qu'il était déjà censeur pour les livres juifs, il intégra un Comité des Israélites[413] créé l'année précédente par décret impérial et dont l'objectif était, conformément à ce qui devenait alors l'orientation dominante du réformisme polonais, de « civiliser » ces derniers[414]. C'est cette même année que Chiarini formula pour la première fois son projet de traduire l'intégralité du Talmud et que ce projet devint l'un des moyens par lesquels le Comité (dont Chiarini n'était toutefois qu'une des voix) entendait réaliser ses vues.

L'abbé Chiarini présente un intérêt pour divers champs de l'historiographie, à commencer par celui de la « politique juive » du gouvernement polonais entre le congrès de Vienne (voire la Diète de quatre ans[415]) et l'insurrection de 1830-1831. Sur ce point, qui n'intéresse pas directement

[411] Abbé L. A. Chiarini, *Théorie du judaïsme appliquée à la réforme des Israélites de tous les pays de l'Europe, et servant en même temps d'ouvrage préparatoire à la version du Thalmud de Babylone* (2 volumes), Paris, J. Barbezat, 1830.

[412] Nous tirons la plupart de ces informations biographiques de l'article de Roman Marcinkowski, « Luigi Chiarini (1789-1832). An anti-judaistic reformer of judaism » , *Studia Judaica* 7, n° 2[14] (2004), pp. 237-248. Voir également la notice qui lui est consacrée dans M. Michaud (dir.), *Biographie universelle ancienne et moderne* (nouvelle édition), t. 8, C. Desplaces, Paris, M. Michaud, 1854, pp. 133-134.

[413] Nous reprenons ici, faute de mieux, la dénomination utilisée par E. Carmoly (éd.), *Revue orientale*, « De l'état des israélites en Pologne », t. 2 (1842), Bruxelles, p. 415. Marcinkowski mentionne pour sa part le « Committee of the Orthodox Jews » et Marcin Wodzinski un « Jewish ("Starozakonny" - lit. "Old Testament") committee » – Marcinkowski, art. cit., p. 241 ; Marcin Wodzinski, « "Civil Christians". Debates on the Reform of the Jews in Poland, 1789-1830 », dans Benjamin Nathans, Gabriella Safran (dir.), *Culture Front. Representing Jews in Eastern Europe*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2008, p. 59.

[414] Sur l'évolution du débat sur les juifs en Pologne à la fin du XVIII[e] siècle et dans le premier tiers du XIX[e] siècle, voir Marcin Wodzinski, art. cit., pp. 56-59 (l'objectif de « civiliser » les juifs) ; 59-62 (les activités du Comité et de Chiarini relativement à cet objectif).

[415] *Ibid.*, p. 46, où l'auteur signale la continuité des termes du débat et même de ses acteurs depuis le tournant des

notre propos, signalons seulement que le portrait l'abbé en croquemitaine[416] participe d'une représentation caricaturale : comme le rappelle Marcin Wodzinski, la configuration des débats n'était pas, dans ces années, réductible à un jeu d'oppositions binaires mettant aux prises « réformateurs éclairés » et « obscurantistes arriérés » – ni même d'ailleurs, côté juif, « maskilim » et « traditionalistes »[417]. L'abbé Chiarini, dont nombre de présupposés étaient largement partagés par le milieu dans lequel il évoluait, était ainsi moins le représentant d'un parti clairement identifié que le révélateur (et seulement un parmi d'autres) des équivoques nombreuses caractérisant les plans alors destinés aux juifs par les dirigeants polonais[418].

Ces équivoques ont rarement été perçues par les quelques historiens qui ont pris la peine de replacer, en général succinctement, ce personnage dans le tableau général de la « question juive » au XIX^{e} siècle. Souvent ramené à sa seule hostilité antijuive[419], Chiarini a ainsi été décrit comme un parfait représentant des « antisémites chrétiens »[420], ce qui est pourtant problématique à divers égards : notamment, le rapprochement qu'il est tentant de faire avec des figures comme Roger Gougenot des Mousseaux ou August Rohling[421], dont Chiarini aurait été le précurseur, néglige

années 1790 à la fin des années 1820.

416 Doubnov, par exemple, le décrivit comme un « féroce persécuteur » placé à la tête d'un comité n'ayant d'autre but que de « blesser » les juifs – Simon Doubnov (Dubnow), *History of the Jews in Russia and Poland from the Earliest Times until the Present Day*, t. 2, Philadelphia, The Jewish Publication Society of America, 1918, p. 104.

417 Marcin Wodzinski, « "Civil Christians"... », art. cit., pp. 46-47.

418 *Ibid.*, p. 59-60 : « Luigi Chiarini [...] gave the committee's proposals their final shape. However, Chiarini's anti-Semitism should not lead us to conclude that his views exclusively informed the committee's draft proposals. First of all, Chiarini was not solely responsible for committee policy. Maskilic circles were consulted on many of his proposals, and on numerous points Chiarini's views converged with those of the dominant Polish reformers including, among others, Staszic, who was active in planning the committee. »

419 Avant l'article susmentionné de Roman Marcinkowski, dont le titre reflète cette tendance tout en faisant place à une certaine subtilité, la principale référence sur l'abbé Chiarini était la suivante : Arnold Ages, « Luigi Chiarini. A Case Study in Intellectual Anti-Semitism», *Judaica*, 37, n° 2 (1981), pp. 76-89. À noter que l'étude la plus complète sur Chiarini parue à ce jour, malheureusement en polonais et difficilement accessible, ne postule pas dès le titre l'hostilité de l'abbé pour les juifs, peut-être pour cette simple raison qu'elle a été écrite avant la seconde guerre mondiale : Dwojra Raskin, « Ks. profesor Alojzy Ludwik Chiarini w Warszawie (ze szczególnym uwzględnieniem jego stosunku do Żydów) » (sans date), Archiwum Żydowskiego Instytutu Historycznego w Warszawie, Zbiór Majera Bałabana, 47 (copie au Central Archives for the History of the Jewish People, Jerusalem, HM7426). Cette étude est signalée par Marcin Wodziński qui précise : « Zbiór Majera Bałabana (Majer Bałaban Collection) is an archival collection of the master theses written before the Holocaust at the Warsaw University under the supervision of Prof. Bałaban. The collection has recently been returned to the archives of the university, but the Jewish Historical Institute in Warsaw still holds copies. » – Marcin Wodziński, « Good Maskilim and Bad Assimilationists, or toward a New Historiography of the Haskalah in Poland », *Jewish Social Studies* (nouvelles séries), vol. 10, n° 3 (printemps-été 2004), pp. 87-122, note 78 p. 122.

420 Bernard Lazare, *L'antisémitisme, son histoire et ses causes*, Paris, Léon Chailley, 1894, p. 231. Voir aussi Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme. De Voltaire à Wagner*, Paris, Calmann-Lévy, 1968, pp. 377-378 ; Jeannine Verdès-Leroux, *op. cit.*, pp. 101-102 (insiste toutefois sur ses intentions réformatrices) ; William I. Brustein, *op. cit.*, p. 59 (semble en outre tenir Chiarini pour un catholique français) ; Theodore R. Weeks, *From assimilation to antisemitism, The « Jewish Question » in Poland, 1850-1914*, DeKalb, Northern Illinois University Press, 2006, p. 172 (rappelle l'activité polonaise de l'abbé mais ne conteste pas son classement parmi les représentants d'une hostilité antijuive proprement catholique). Voir également Michel Winock, « Louis Veuillot et l'antijudaïsme français », dans Catherine Brice, Giovanni Miccoli (dir.), *Les Racines chrétiennes de l'antisémitisme politique (fin XIX^{e}-XX^{e} siècle)*, Rome, École française de Rome, 2003, pp. 79-88 ; Paul Airiau, *L'Antisémitisme catholique aux XIX^{e} et XX^{e} siècles*, Paris, Berg International, 2002, pp. 18-19.

421 Jeannine Verdès-Leroux, *ibid.* (souligne la différence entre Chiarini et Gougenot) ; Bernard Lazare, *L'antisémitisme,*

certaines différences fondamentales aussi du point de vue de l'intention et du contenu que du contexte. Cette classification a en outre conduit à insister sur le crédit donné par Chiarini aux accusations de meurtre rituel, comme s'il s'était agi d'une conviction forte de l'abbé ou d'un aspect central de son propos[422] : en réalité, ce point ne fit l'objet chez lui que d'une note infrapaginale[423] (non seulement sur les 800 pages de la *Théorie du judaïsme* mais sur l'ensemble des textes français de Chiarini) et ne fut pas même retenu dans sa liste des dix « reproches réels que les non-Juifs peuvent faire à la nation israélite »[424]. Enfin, la réduction de Chiarini au catholicisme a pu conduire à affirmer que l'abbé « appartenait à l'École qui recommandait le rapprochement avec les juifs, espérant leur conversion finale au christianisme »[425] : l'intéressé, autant que nous sachions, n'en laissa pourtant rien paraître[426], à la différence par exemple d'un abbé Grégoire dont les intentions

son histoire..., op. cit., pp. 222 ; 231-233 (considère ensemble les trois auteurs).

422 Simon Doubnov, *Histoire moderne du peuple juif*, op. cit., p. 669 ; Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme. De Voltaire à Wagner*, op. cit., p. 377. Doubnov va jusqu'à suggérer que Chiarini eut sa part de responsabilité dans les violences antijuives qui émaillèrent l'insurrection de 1830-1831.

423 Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 1, note 1 pp. 355-357.

424 *Ibid.*, t. 2, pp. 378-380.

425 Jacob Katz, *From Prejudice to Destruction...*, op. cit., pp. 139-140. Katz, qui ne source pas cette information, présente pourtant Chiarini d'une façon nettement plus nuancée que ne le font Doubnov ou Poliakov.

426 Il s'en défendit même explicitement : « […] nous avons appris avec étonnement que les papiers allemands osent attribuer l'acharnement avec lequel les docteurs de la Loi ont réclamé contre notre projet, à la sincérité avec laquelle nous avançons que la version du Thalmud contribuera à en flétrir l'autorité, et à amener par là la réforme durable des Juifs de la dispersion. Je dis *avec étonnement*, car quiconque est tant soit peu initié dans les premières notions du Judaïsme, conçoit facilement que, pour échauffer la bile des savans de la Synagogue, il suffit de traduire le Thalmud sans toucher au but de cette entreprise, et qu'ils ne manqueraient pas d'en être indignés, quand même on leur permettrait de le traduire pour leur procurer des prosélytes, comme l'on raconte que l'on a voulu faire jadis en Espagne. [...] Bref, je proteste, une fois pour toutes, qu'en avouant les véritables motifs de mon entreprise, j'ai fait précisément ce que mon caractère m'ordonne ; et qui ni dans la *Réforme directe* des Juifs de la dispersion, ni dans *l'indirecte*, je n'ai point d'arrières-pensées. » – Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 2, pp. 318-320. D'après notre connaissance (certes partielle) des écrits de Chiarini, la seule expression d'une éventuelle visée prosélyte se trouve entre les lignes du passage suivant : « Si les Souverains Pontifes qui ont si souvent condamné le Talmud aux flammes avaient réussi dans le projet de l'anéantir, ils n'auraient fait disparaître aucune des erreurs qu'il contient, car ces erreurs se trouvent répétées et même détaillées avec plus de soins dans tous les autres livres religieux de la Synagogue, mais ils auroient détruit à jamais une foule immense de renseignemens très-précieux pour les sciences et les arts, qui ne se retrouvent nulle autre part. Je dirai plus encore, ils auraient privé le Christianisme de maints et maints témoignages qui déposent en sa faveur et qui sont d'un prix inestimable considérés tant par rapport aux qualités des témoins qui nous les ont laissés, qu'à la nature des temps auxquels ils remontent. En effet les deux *Ghemara de Jérusalem* et de *Babylone* parlent de J. Ch., de son Évangile, de ses disciples et du caractère des Scribes et des Pharisiens, de manière qu'elles nous dispensent d'aller mendier, pour ainsi dire, dans les écrits de Joseph Flavius et de ses contemporains, quelques phrases d'un sens douteux et quelques passages peu authentiques pour repousser les attaques des Philosophes, des Allégoristes et des Juifs eux-mêmes. Les dogmes de l'incarnation et de la Trinité, le baptême élevé au-dessus de la circoncision du tems de S. Jean Baptiste, la confession auriculaire et la plus grande partie des cérémonies de l'Église Catholique reparaissent tour à tour presque à chaque page du Talmud. On y retrouve aussi des preuves incontestables que les savans Israëlites du tems de J. C. interprétaient les prophètes dans le même esprit que nous le fesons [sic.] aujourd'hui, et principalement dans toutes les prophéties qui sont relatives à l'arrivée du Messie. Ce n'est que par esprit de représailles qu'ils ont changé de système par la suite. – Bref le Talmud de Babylone et celui de Jérusalem contiennent l'histoire de tous les peuples et de tous les cultes qui ont figuré en Orient et en Occident pendant les cinq premiers siècles de l'Eglise. » – Abbé L. Chiarini, *Le Talmud de Babylone traduit en langue française et complété par celui de Jérusalem et par d'autres monuments de l'antiquité judaïque*, vol. 1, Leipzig, J. A. G. Weigel, 1831, pp. 5-6. Précisons enfin que silence dont Chiarini entoura d'éventuelles visées prosélytes venait peut-être de ce que celles-ci avaient alors très mauvaise presse en Pologne, conséquence du traumatisme causé par l'expérience frankiste au siècle précédent – Marcin Wodzinski, « "Civil Christians"... », art. cit., pp. 46-47.

conversionnistes continuent néanmoins d'être âprement discutées[427]. En fin de compte, ce que finit par masquer le simple portrait de Chiarini en homme d'Église, c'est tout ce qui fit de lui l'un des « réformateurs des Juifs »[428] en parfaite conformité avec l'esprit du temps[429].

Le projet de Chiarini pour une « réforme durable des Juifs de la dispersion »[430] (ou « réforme *radicale* » par opposition à la « réforme *provisoire* » qu'il considérait être celle préconisée par d'autres[431]) eut au moins le mérite d'être simple dans son principe et dans son objectif : il s'agissait de détourner les juifs du « Judaïsme », doctrine « *anti-sociale et pernicieuse* »[432], pour les ramener au « Mosaïsme », soit « les lois de Moïse et en général les lois de la Bible »[433] ; pour ce faire, il fallait s'attaquer à ce qui avait fait du Judaïsme une « déviation manifeste »[434] du Mosaïsme, en l'occurrence la « Loi orale » dont Chiarini faisait remonter sinon l'apparition, du moins la délétère prééminence « au temps de la rédaction des deux Thalmuds »[435]. Rien de ceci n'était particulièrement neuf ou original et, pour filer la comparaison avec l'abbé Grégoire, ce dernier reprochait déjà dans son *Essai* à Dohm d'avoir laissé croire que « le principal livre de [la] religion [des Juifs était] la loi de Moyse, & qu'avec eux [les chrétiens vénéraient] ce livre sacré » :

> Personne n'ignore que [les Rabbanistes] ont altéré la morale de la Bible par l'alliage des rêveries talmudiques, rêveries si révérées qu'ils comparent la Bible à l'eau, la Misna au vin, & la Gémare à l'hypocras ; ces deux parties forment le Talmud, ce vaste réservoir, j'ai presque dit ce cloaque où sont accumulés les délires de l'esprit humain.[436]

L'innovation de Chiarini fut en revanche d'ériger la traduction complète du Talmud en pierre angulaire de son plan de réforme. Selon lui, ceci le distinguait aussi bien d'auteurs qui, par le passé, avaient failli à « dévoiler le *Judaïsme* »[437] que des réformateurs du moment qui, tout en fustigeant bien souvent ce texte religieux pour les mêmes raisons que lui, s'abstenaient néanmoins d'entrer

---

427 Nous nous contentons ici de relever certaines formules fortes et bien connues sans nous risquer à trancher sur le fond. Sur cette épineuse question, voir par exemple le point de vue nuancé de Rita Hermon-Belot, « The Abbé Grégoire's Program for the Jews. Social Reform and Spiritual Project », dans Jeremy D. Popkin, Richard H. Popkin (dir.), *The Abbé Grégoire and his World*, (*International Archives of the History of Ideas* vol. 169), Dordrecht, Springer Science+Business Media, BV, 2000, pp. 13-26.

428 Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 1, p. 142.

429 « […] despite Chiarini's anti-Jewish phobia, his proposals and rhetoric remained within the Enlightenment mainstream of the debate. One could even say that it was precisely his Enlightenment proposals for reform taken to the extreme that constituted his main contribution to the development of the "rationalist" anti-Semitism of the nineteenth century. » – Marcin Wodzinski, « "Civil Christians"... », art. cit., p. 60.

430 Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 2, p. 319.

431 *Ibid.*, p. 243.

432 Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 1, p. 177.

433 Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 2, p. 153.

434 Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 2, p. 162.

435 *Ibid.*, note 1 p. 15.

436 M. Grégoire (Curé du Diocèse de Metz), *Essai...*, op. cit., p. 59.

437 Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 1, p. 95. Sur Eisenmenger, principal représentant de cette « tradition chrétienne » et auteur particulièrement discuté par Chiarini, voir Jacob Katz, *From Prejudice to Destruction...*, op. cit., pp. 13-22.

dans les détails. Critiquant les uns comme les autres, mais s'érigeant en continuateur des uns et des autres, Chiarini pouvait ainsi revendiquer une approche inédite.

À l'examen, cette prétention ne fut pas tout à fait vaine, ce qui explique pourquoi sa « théorie du Judaïsme » demeure aujourd'hui si difficile à catégoriser. Les hésitations y étaient en effet nombreuses, en particulier sur les points les plus clivants de la « question juive » telle qu'elle se posait à l'époque. Par exemple, sur la question des raisons historiques de la démoralisation des juifs (diagnostique qui faisait alors largement consensus), Chiarini ne cessait de souffler le chaud et le froid. D'un côté, la focalisation sur le caractère supposément anti-social de la religion juive ne pouvait que le conduire à douter de l'argument selon lequel cette corruption n'était, selon les mots de Dohm, que « la suite naturelle et nécessaire de l'état d'oppression dans lequel ils se trouvent depuis nombre de siècles »[438] ; Chiarini prenait même franchement le contrepied de cette explication typique de l'approche libérale de la « question juive » :

> Ce ne sont pas […] les vexations et l'état politique de l'Europe du moyen âge qui ont poussé les Juifs à devenir les fripiers, les courtiers et les usuriers de toutes les nations ; mais le *pharisaïsme*, qui a profité de cette vexation et de cet état de désordre pour mettre en pratique l'esprit des livres obligatoires de la Synagogue par des professions frauduleuses.[439]

En conséquence mettait-il en garde contre la solution consistant à faire aux juifs de simples « faveurs », par quoi il entendait non seulement celles que leur avaient jadis accordées certains monarques, mais également les libertés modernes dès lors qu'elles étaient imprudemment concédées[440]. Mais de l'autre côté, dans l'histoire qu'il aurait aimé écrire en lieu et place de celle qui se contentait selon lui de dérouler « avec trop d'affectation […] les calamités endurées par les Juifs »[441], l'abbé n'en prévoyait pas moins une séquence correspondant à « presque tout le moyen âge » et décrivant les juifs « vexés et persécutés par les Chrétiens, autant par représailles que par la barbarie du temps »[442]. La raison pour laquelle il condamnait les persécutions était d'ailleurs très proche de celle avancée par les autres réformateurs, puisqu'il en déplorait avant tout les « résultats […] toujours et partout les mêmes »[443], à savoir le renforcement des vices de ceux qui étaient victimes – ainsi l'usure, « réaction la plus vivement exercée par les Juifs contre les vexations politiques des non-Juifs »[444]. Pour résoudre cette contradiction, Chiarini préconisait bien d'« [é]viter

[438] Mr. C. G. Dohm, *De la réforme politique des Juifs*, op. cit., pp. 43-44.
[439] Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 2, pp. 182-183.
[440] *Ibid.*, pp. 189-192.
[441] Abbé L. A. Chiarini, Théorie..., op. cit., t. 1, p. 139. Chiarini commentait immédiatement : « Or, qui ne sait pas l'histoire scandaleuse de ces horreurs ? ».
[442] *Ibid.*, p. 141.
[443] Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 2, pp. 188-189.
[444] Abbé L. A. Chiarini, Théorie..., op. cit., t. 1, p. 341. C'est dans ce cadre qu'il faut considérer le crédit accordé par Chiarini aux accusations de meurtre rituel et, plus généralement, ce qu'il nommait les « réactions de crimes » : voir la section dédiée, *ibid.*, pp. 345-359, en particulier note 1 p. 345 où figure l'avertissement suivant : « Tout ce que

les deux extrêmes, de les persécuter et de les protéger »[445], mais le juste milieu était parfois bien difficile à tenir[446]. La même oscillation se retrouvait logiquement à propos du statut à accorder aux juifs. Admettant ici la nécessité, pour « cimenter » une réforme « sincère » des juifs, de les voir partager « dans chaque pays les mêmes charges et les mêmes droits que les non-Juifs »[447], il alertait ailleurs :

> […] si les droits civils […] étaient accordés [aux Juifs en masse] dans l'espérance qu'ils [les] porteraient bientôt […] à se soumettre volontairement et sincèrement aux charges du pays qu'ils habitent, cette espérance ne se réaliserait jamais, car, s'ils ne se soumettent pas à ces charges, ce n'est pas parce que les droits civils leur manquent, mais parce que le Judaïsme ou leur religion d'aujourd'hui le leur défend.[448]

Finalement Chiarini, tout en reconnaissant que les juifs étaient « réellement capables de poser une limite entre leurs devoirs sociaux et leurs préjugés nationaux, leurs superstitions et les lumières du siècle, leurs obligations religieuses et nos institutions »[449], tout en se proclamant lui-même « du petit nombre de ceux qui [favorisaient] l'émancipation des Juifs », souhaitait que cette émancipation fût « *lente*, *graduelle* » et qu'elle ne se fît pas sans suivre « pas à pas les progrès de la réforme de la masse des Juifs »[450].

Même dans sa façon d'appréhender le Talmud, point central de sa « théorie », l'abbé Chiarini affichait des positions quelque peu hétérodoxes[451]. Par exemple, il était remarquable

nous allons proposer dans ce paragraphe n'est pas moins de précepte pour les Juifs que l'usure. Mais nous n'entendons par *réactions de crimes* que cette espèce d'acharnement que les Juifs, poussés à bout par les vexations, mettent dans la pratique de leurs principes anti-sociaux, et qui va souvent jusqu'au crime. »

445 *Ibid.*, p. 104.

446 Il l'était d'autant plus que le critère de la conservation religieuse entrait ici en considération : « Nous sommes également éloignés des vexations et des faveurs ; et tout homme qui est pénétré de l'extrême misère où leur masse est réduite, et de la mauvaise tendance des doctrines qu'ils professent, ne doit pas l'être moins que nous. Mais telle est la nature de leurs anciens préjugés et l'opiniâtreté avec laquelle ils s'y tiennent attachés, que si, pour les faire disparaître, il fallait opter entre ces deux extrêmes, je crois qu'après mûr examen, on se déterminerait à préférer les vexations aux faveurs. Car, supposé même que les unes et les autres puissent également contribuer à faire entrer les Juifs dans les vues du Gouvernement, ceux qui y entrent par des vexations restent toujours fidèles à leur culte, en se disant que c'est bien malgré eux qu'ils en violent les maximes pour conserver leur vie. Mais ceux qui ne font cette concession que pour profiter des faveurs qu'on leur accorde, c'est-à-dire pour vivre avec aisance, renoncent volontairement à leur religion pour l'amour du gain, et se marient, dit l'évêque Kidder, avec le monde. […] Nous verrons bientôt que l'histoire des Juifs d'aujourd'hui ne manque pas de confirmer, par des faits authentiques, avec combien de facilité ils passent du *fanatisme* au *déisme*, et même à l'*athéisme*. » – Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 2, pp. 192-193.

447 Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 2, p. 234. Chiarini considérait même avoir prouvé par sa *Théorie* que les juifs étaient, selon une formule de Bail qu'il reprenait à son compte, « réellement capables de poser une limite entre leurs devoirs sociaux et leurs préjugés nationaux, leurs superstitions et les lumières du siècle, leurs obligations religieuses et nos institutions » – *ibid.*, p. 244.

448 *Ibid.*, p. 239.

449 Il s'agit-là d'une formule de Bail reprise à son compte par Chiarini.

450 *Ibid.*, p. 244.

451 Faute de compétences, nous écartons ici certaines questions comme celles de la conformité des traductions et de la pertinence des interprétations, l'une et l'autre mises en cause à l'époque : Dr. J. M. Jost, *Was hat Herr Chiarini in Angelegenheiten der europäischen Juden geleistet ? Eine freimüthige und unpartheiische Beleuchtung des Werkes : Théorie du Judaïsme...*, Berlin, Hayn, 1830 ; Dr. Zunz, *Beleuchtung der Théorie du judaisme des Abbé Chiarini*, Berlin, In der Haude und Spenerschen Buchhandlung (S. I. Joseephy), 1830.

qu'Eisenmenger, envers qui l'abbé ne se cachait pas d'être redevable[452], se voyait reprocher « d'avoir publié *des vérités avec trop d'acharnement et avec le dessein visible d'aiguiser l'esprit de persécution, pour séparer à jamais les Juifs des Chrétiens* »[453]. Plus fondamentalement, Chiarini semblait tiraillé entre une approche du Talmud exclusivement basée sur le « dévoilement » des textes (soit une approche étroitement littéraliste du judaïsme[454]) et une conception plus subtile, signalée par des remarques telles que celle-ci :

> […] pour reconnaître la véritable tendance de l'esprit des Juifs de la dispersion, il ne faut pas seulement la considérer dans leurs *livres religieux* ou *obligatoires*, mais aussi dans leur pratique qui est à son tour modifiée :
> 1° Par les localités du pays où ils demeurent ;
> 2° Par les principes de la secte à laquelle ils appartiennent ;
> 3° Et par l'état de leur fortune et de leurs dispositions habituelles qui font que les Juifs de chaque secte se subdivisent en plusieurs classes qui diffèrent sensiblement l'une de l'autre.
>
> Une théorie du judaïsme qui n'apprendrait pas à considérer la pratique des Juifs sous tous ces différens aspects, serait une suite de vérités spéculative dont on pourrait rarement faire d'utiles applications.[455]

Paradoxalement, en se montrant capable de jeter ces quelques gouttes d'eau contextuelle dans son vin littéraliste, Chiarini répondait par avance aux critiques de l'un de ses plus sérieux détracteurs : dans sa réaction à la *Théorie du Judaïsme*, Leopold Zunz plaida en effet pour une approche du Talmud non comme la « source » exclusive du judaïsme, mais comme son principal « monument », certes révéré mais sans que cela privât les rabbins d'une marge interprétative et d'une capacité d'adaptation aux circonstances[456] ; selon un biographe, Zunz mit en avant cette « perspective historique » afin de contrer Chiarini sans avoir à s'ériger lui-même en défenseur inconditionnel du Talmud, ce que n'était pas ce fondateur de la « Wissenschaft des Judenthums »[457]. Sans aller jusqu'à parler de proximité entre les vues de l'abbé et celles des milieux juifs avancés, il y avait pour le moins certaines préoccupations partagées et probablement même quelques aspirations communes – à commencer par le projet de traduction du Talmud, qui agita ces milieux juifs une bonne partie du XIX[e] siècle[458]. En tout cas, rien ne résume mieux la complexité d'une certaine réception juive de la

[452] Il l'était à plus d'un titre, comme l'indiqua Zunz en montrant que la plupart des citations du Talmud ou de la littérature rabbinique contenues dans la *Théorie du Judaïsme* étaient empruntées à cet auteur – Dr. Zunz, *op. cit.*, pp. 31-32.

[453] Abbé L. A. Chiarini, Théorie..., op. cit., t. 1, p. 117 (souligné par l'auteur). De même, Chiarini exprima à plusieurs reprises sa méfiance à l'endroit de ces convertis, lesquels mettaient « dans leurs livres trop d'amertume contre les juifs » – *ibid.*, p. 47. Voir aussi *ibid.*, p. 119.

[454] Cette approche, selon Jacob Katz, avait déjà été l'une des principales causes du fourvoiement d'Eisenmenger – Jacob Katz, *From Prejudice to Destruction...*, op. cit., pp. 17-23.

[455] Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 2, p. 100.

[456] Dr. Zunz, *Beleuchtung...*, op. cit., p. 20 (les termes « source » et « monument » sont de l'auteur).

[457] Ismar Schorsch, *Leopold Zunz. Creativity in Adversity*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2016, pp. 66-67 (p. 67 pour la citation).

[458] Pour l'Allemagne, voir Ismar Schorsch, *op. cit.*, p. 67 : Schorsch parle d'une « question that would roil German Jewry for the rest of the century » et précise que le principe d'une traduction avait l'assentiment de Zunz. Il avait

Théorie du Judaïsme que ce propos de Samuel Cahen, fondateur et animateur des *Archives israélites* dont Léon Poliakov assure pourtant qu'elles rangeaient Chiarini « parmi les grands diffamateurs historiques du judaïsme »[459] :

> En 1830, feu l'abbé Chiarini a publié, en deux volumes, la *Théorie du judaïsme*, appliquée à la réforme des Israélites de tous les pays de l'Europe. C'est un réformateur passionné ; un chirurgien qui, au lieu du salutaire coup de lancette, porte souvent un coup de poignard. Mais il émet aussi des vérités utiles, et donne des notions exactes sur le contenu du Talmud.[460]

Quoi qu'il en fût sur le fond, il n'est pas besoin d'être spécialiste de la littérature rabbinique pour affirmer que l'entreprise de Chiarini, aurait-elle été irréprochable, n'avait aucune chance de contribuer concrètement à la « réforme des israélites de tous les pays de l'Europe » : il suffit pour cela de parcourir les deux volumes du Talmud, presque inaccessibles au commun des mortels, que Chiarini parvint à publier avant sa mort[461]. Même si l'objectif de l'abbé n'avait été que de nuire aux juifs et à leurs livres, son *Talmud de Babylone traduit en langue française* aurait failli à cette mission : il s'y trouvait certes un sommaire thématique dédié au « Judaïsme considéré comme doctrine pernicieuse » et pourvu d'entrées aussi aussi explicites qu'« Orgueil, haine et vengeance érigés en maxime de religion », ou « Permission de tuer un impie, un idolâtre, un Chrétien ou un Néophyte »[462], mais le texte lui-même se révélait d'une telle obscurité qu'aucune explication du traducteur ne pouvait suffire à la dissiper.

Par-delà le fond de sa pensée, l'érudition de ses travaux ou la sincérité de ses projets, c'est certainement par l'échelle à laquelle il déploya son activité que Chiarini se montra le plus original. Italien installé Pologne, l'abbé s'était attaqué à la réforme des juifs en se nourrissant de nombreuses références allemandes et françaises, entendant ainsi dialoguer avec les réformateurs les plus en vue de son temps. C'était également une façon d'atteindre le public occidental et notamment français, lequel eut vent de son entreprise dès 1826 lorsque la *Revue encyclopédique* annonça l'existence d'un projet de « traduction française du Talmud » à l'initiative d'une « réunion de savans israélites et chrétiens » de Pologne, « pays d'Europe où se trouve le plus grand nombre d'habiles

---

aussi celui de Jost dont la *Théorie du Judaïsme*, soit dit en passant, louait chaleureusement les travaux – *ibid.*, p. 68 ; Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 1, pp. 137-138.

459 Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme. De Voltaire à Wagner*, op. cit., p. 377.

460 *Archives israélites de France*, tome 1 (1840), p. 49. Ce jugement se trouve dans un article intitulé « De la littérature hébraïque et juive en France » et qui, avant d'être repris dans les *Archives israélites*, avait déjà été publié dans la *Allgemeine Zeitung des Judenthums* ainsi que dans le *Journal Asiatique* – *ibid.*, note 1 p. 33.

461 Abbé L. Chiarini, *Le Talmud de Babylone traduit en langue française et complété par celui de Jérusalem et par d'autres monumens de l'antiquité judaïque* (2 volumes), Leipzig, J. A. G. Weigel, 1831.

462 *Ibid.*, volume 1, p. 413 ; volume 2, pp. 370-371.

talmudistes »[463]. Alors bien accueilli[464], il devint l'objet d'une discussion entre Chiarini et Beugnot qui, comme nous le verrons, se poursuivit jusqu'en 1830. Entre-temps Chiarini était entré en contact avec la Société asiatique où son admission au titre de membre étranger fut proposé le 6 juillet 1829(465) et acceptée le 7 septembre en présence de l'intéressé[466]. C'est encore à Paris (et toujours en 1829) que Chiarini, grâce à d'influents contacts, s'assura le soutien moral et financier d'un personnage considérable, mais cette fois éminemment emblématique de l'Est du continent : Nicolas I[er], « Empereur de toutes les Russies et Roi de Pologne » à qui fut par la suite dédiée la *Théorie du Judaïsme*[467]. Quant au choix du français, on a vu qu'il s'était imposé dès 1826(468) afin justement de donner une dimension européenne à l'entreprise : ainsi que l'expliqua l'abbé dans la *Théorie du Judaïsme* (déjà rédigée dans cette langue), le français devait permettre de placer la traduction du Talmud « à la portée des savans de chaque contrée civilisée » et ainsi dispenser « l'Europe entière de ce travail pénible »[469].

Mais le choix du français avait des implications autres que pratiques. Ne fût-ce qu'indirectement, en posant la question du public visé, il posait également celle du champ d'application de la réforme escomptée. Le projet de Chiarini, conduit depuis la Pologne et avec

---

463 « Annonce d'une traduction française du Talmud », *Revue Encyclopédique ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans les sciences, les arts industriels, la littérature et les Beaux-Arts ; par une réunion de membres de l'Institut, et d'autres hommes de Lettres*, t. XXX, p. 565 (livraison de mai 1826). À noter que la nouvelle était empruntée au *Dziennik Warszawski*, le journal mensuel du même Michel Podczaszynski qui collabora à la réédition du *Tableau de la Pologne* par Chodzko.

464 *Ibid.* : « Il serait à désirer, en effet, qu'au lieu d'une foule d'extraits confus et défigurés de cet ouvrage, la république des lettres en possédât une version fidèle, impartiale et complète. Personne jusqu'à ce jour n'a osé se charger d'une tâche aussi difficile. » La *Revue Encyclopédique* saluait en particulier la promesse du rétablissement de « tous les passages [du Talmud] que la censure a supprimés sans connaissance de cause, et qui constituent comme le noyau du *judaïsme* ».

465 *Nouveau journal asiatique ou Recueil de mémoires, d'extraits et de notices relatifs à l'histoire, à la philosophie, aux langues et à la littérature des peuples orientaux*, t. IV, Paris, 1829, p. 159 (livraison d'août 1829).

466 *Ibid.*, pp. 333-334 (livraison d'octobre 1829)

467 Sur les intermédiaires parisiens (malheureusement non nommés) de Chiarini, voir Roman Marcinkowski, art. cit., p. 243. Le décret impérial détaillant l'aide accordée à Chiarini fut reproduit dans le *Journal asiatique* en novembre 1829 : « Le ministre secrétaire d'État, &c., a l'honneur de faire savoir à l'abbé Chiarini, professeur de l'Université royale de Warsovie, que S. M. l'Empereur et roi a daigné permettre que son ouvrage intitulé : *Théorie du Judaïsme, appliquée à la réforme des Israélites de tous les pays de l'Europe*, lui fût dédiée [sic.], et elle lui a assigné pour l'imprimer, soit en France, soit en Angleterre, la somme de 6,000 florins de Pologne. S. M., reconnaissant en outre l'utilité qui résulterait d'une version complète du Talmud en langue française (accompagnée de commentaires), que M. Chiarini s'est offert d'effectuer, moyennant l'assistance de quelques collaborateurs, et de publier en six volumes in-folio de 1000 pages environ, accorde pour les frais de cette version un subvention à raison de 12,000 florins par volume, de manière que, chaque fois qu'il déposera entre les mains du gouvernement la douzième partie de chaque volume, il lui soit acquitté la somme de 1,000 florins. Warsovie, le 10 juillet 1829. *Signé* ÉTIENNE, comte GRABOWSKI. » – *Nouveau journal asiatique...*, op. cit., p. 399.

468 Outre l'indication déjà cité de la *Revue encyclopédique*, Roman Marcinkowski indique que le choix du français était déjà clairement formulé et justifié dans le premier projet diffusé par Chiarini cette même année – Roman Marcinkowski, art. cit., p. 242.

469 Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 2, pp. 320-322 (p. 322 pour la citation). Chiarini ajouta même à cela un argument plus prosaïque : « Il est aussi à remarquer que les traducteurs du Thalmud qui ont calculé d'avance les frais exorbitans que coûtera l'impression de leur travail, et qui ont pressenti que lors même qu'ils seraient placés sous la protection du Gouvernement, il leur faudra un jour proposer leur ouvrage par souscription à l'Europe entière, ont dû choisir la langue qui mettrait le moins d'obstacles possibles à la réussite de cette entreprise. » – *ibid.*, p. 322.

l'appui du tsar, n'eût sans doute rien perdu de son ampleur s'il s'était cantonné strictement à l'Est de l'Europe : n'était-ce pas là que résidaient la plus nombreuse population juive au monde ? Dans le même temps, il eût également gagné en lisibilité car, selon l'abbé lui-même, ces juifs est-européens, « comparés aux Juifs des autres pays », étaient « en arrière de quelques siècles »[470]. Mais dès les premières formulations de l'entreprise, une hésitation était perceptible. En 1828, ayant en main les premiers mémoires auxquels l'abbé avaient d'ores et déjà assuré une large circulation[471], Beugnot releva un flottement dans le titre de la future *Théorie du Judaïsme* : était-elle seulement destinée « à la réforme des israélites du royaume de Pologne » ou plus généralement à celle « des juifs de tous les pays d'Europe »[472] ? L'ouvrage en question, une fois publié sous un titre confirmant la seconde ambition, ne fit que reconduire l'ambiguïté : dès les premières lignes de la dédicace à Nicolas I[er], la mention du « nombre considérable et [du] sort malheureux des Israélites [vivant] dispersés dans plusieurs provinces de l'Empire de Russie et dans le Royaume de Pologne » indiquait que la *Théorie du Judaïsme*, si elle était porteuse d'une visée globale, n'en était pas moins basée « plus particulièrement sur l'état où sont aujourd'hui les Juifs de Pologne, dont le système religieux [avait] été visiblement outré plus que partout ailleurs »[473]. Comme l'indique cette formulation, la focalisation sur la Pologne n'était pas seulement due aux rapports personnels de l'abbé avec ce pays ni même au nombre considérable des juifs qui y vivaient. Bien qu'empruntant ses termes à la géographie, la typologie proposée par Chiarini reposait en fait sur un autre critère.

Il faut entrer dans le détail du système proposé par la *Théorie du Judaïsme* pour saisir l'originalité d'un auteur qui, à notre connaissance, fut le seul à conceptualiser la distinction entre juifs de l'Est (polonais ou polono-russes) et juifs de l'Ouest (tout particulièrement français). Chiarini classait en effet les juifs « en Lévantins, Polonais, Allemands et Français »[474], en basant toutefois ces distinctions non sur la stricte appartenance nationale, mais sur « les divers degrés d'importance que [accordés] dans chaque pays à l'étude de la Loi écrite et orale plutôt que sur les limites de ces mêmes pays »[475] – une superposition de critères qui n'était pas sans conduire à quelques bizarreries :

> D'après une telle division [...], il est simple qu'en Pologne il peut se trouver, et qu'il se trouve

[470] *Ibid.*, p. 109.

[471] Roman Marcinkowski, art. cit., pp. 241-243.

[472] « Notice *sur un projet formé à Varsovie de publier une* TRADUCTION FRANÇAISE DU TALMUD, *précédée d'un Essai intitulé :* THÉORIE DU JUDAÏSME APPLIQUÉE À LA RÉFORME DES JUIFS », par Arthur Beugnot, *Revue Encyclopédique*, tome XXXVIII (avril 1828), p. 23.

[473] Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 1, p. 171.

[474] Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 2, p. 101. Charini corrigeait ainsi la typologie – « ni exacte ni commode » – proposée jadis par Léon de Modène, qui avait pour sa part classé les juifs en « *Lévantins* [sic.], *Allemands* et *Italiens*, en comprenant aussi sous la première dénomination ceux de la Morée, de la Grèce, de la Barbarie, et ceux que l'on nomme Espagnols ; et sous le nom d'Allemands ceux de Bohême, de Moravie, les Polaques, les Moscovites et autres » – *ibid.*

[475] *Ibid.*, p. 103. Voir aussi p. 101 : « Il n'y a point de doute que le Thalmud n'ait aux yeux des Juifs la même autorité dans tous les pays de la terre ; mais l'étude du Thalmud n'est pas partout également répandue. »

> réellement des Juifs allemands, en Allemagne des Juifs polonais, et en France des Juifs polonais et allemands tout ensemble, et *vice versa*.[476]

Quoi qu'il en fût, les « Juifs allemands » étaient certainement les plus prometteurs aux yeux de l'abbé puisqu'ils étaient « plus portés [à] l'étude de la Bible [qu'à] celle du Thalmud, de sorte que chez eux le gros de la nation [connaissait] le Thalmud plus pour l'avoir étudié dans les commentaires de la Bible, que pour en avoir fait une étude à part » ; cette classe de juifs, précisait l'abbé, comprenait aussi les juifs des Pays-Bas et d'Italie (« et d'autres »)[477]. Quant à la classe des « Juifs polonais », elle était plus facile à décrire :

> Sous le nom de *Juifs polonais*, nous entendons désigner en même temps ceux de la Russie, et en général tous les Juifs qui préfère l'étude du Thalmud à celle de la Bible.[478]

Bien que ces « Juifs polonais », en plus d'être les plus nombreux, fussent les principaux destinataires de la réforme préconisée par Chiarini, ils ne semblaient pas troubler autant l'abbé que ne le faisaient les « Juifs français », catégorie d'autant plus difficile à cerner que sa définition était essentiellement négative :

> […] par *Juifs français*, nous entendons ceux qui ont adopté un plan de réforme tel que celui-proposé par le Grand-Sanhédrin de France, et qui […] n'est conforme ni aux doctrines du Thalmud, ni à celle de la Bible, et montre que ceux qui le suivent, ou n'ont étudié ni les unes ni les autres, ou que leur réforme est bien loin d'être sincère.[479]

Ce problème posé par la réforme napoléonienne paraissait à Chiarini suffisamment grave pour qu'il y revînt à plusieurs reprises. Commentant quelques-unes des décisions de l'assemblée des israélites de France et du royaume réunie pour l'occasion, l'abbé remarquaient ainsi qu'elles étaient « diamétralement opposées à la doctrine du Thalmud et à l'usage des Juifs de la dispersion »[480], alors même que ladite assemblée avait prétendu se conformer à l'une et à l'autre. Pour expliquer cette « conduite équivoque », Chiarini avançait l'explication suivante :

> […] si les preux rabbanites de ces deux assemblées avaient osé décider autrement que ne leur prescrivaient l'esprit du *code civil* qu'ils avaient devant les yeux, et le contenu du décret du 28 janvier 1790, qui déclarait citoyens actifs tous ceux d'entre leurs confrères qui avaient obtenu avant 1789 des lettres de naturalité en France, ils auraient renoncé par là à des droits et à des faveurs considérables, et attiré sur la tête de leur nation de nouvelles calamités. Ils savaient fort bien d'avance que toutes leurs décisions, contraires aux doctrines de leurs livres obligatoires, ne sauraient être d'aucune autorité pour la masse des Juifs, et que, par conséquent, elles ne pourraient avoir que des suites passagères.[481]

[476] *Ibid.*, p. 103.
[477] *Ibid.*, p. 102.
[478] *Ibid.*
[479] *Ibid.*, pp. 102-103.
[480] *Ibid.*, p. 112.
[481] *Ibid.*, pp. 112-113.

Ailleurs encore, c'est à « Napoléon lui-même » qu'il s'attaquait : l'empereur ne s'était-il pas « laissé séduire par le projet flatteur de se servir de l'organe des Rabbins pour communiquer ses idées libérales à la masse des Juifs, sans qu'elle y [eût été] préparée » ? Or,

> Il ignorait que cette masse, telle qu'elle est maintenant, c'est-à-dire incapable de distinguer comme il faut le Judaïsme du Mosaïsme, ne croit sur parole ses Rabbins, que lorsqu'ils sont les interprètes fidèles des livres religieux de la Synagogue, ou qu'ils en outrent l'esprit intolérant ; car dans tout autre cas elle s'en éloigne comme d'autant d'hérétiques. Il ignorait aussi que ces Rabbins ont pressenti d'avance que leurs décisions n'auraient aucune suite ; ils se sont même intérieurement moqués du rôle qu'on leur faisait jouer malgré eux. C'est pourquoi nous voyons que le Grand-Sanhédrin se réunit à Paris en 1807, et que, nonobstant sa défense formelle d'exercer l'usure envers les non-Juifs, les Juifs français demeurèrent toujours attachés à leurs anciens abus […].[482]

Signe supplémentaire que Chiarini attachait une attention aiguë à la situation française, la *Théorie du Judaïsme* comportait une allusion aux débats les plus récents autour du serment spécifique imposé aux juifs par les tribunaux français : en effet, cette question avait été relancée par quelques affaires en 1826 et 1828 et le Consistoire israélite de Paris avait alors décidé que « les sermens prêtés par les Juifs dans les tribunaux des non-Juifs [étaient] valables sans aucune exception »[483] ; sans surprise, l'abbé jugeait cette décision non conforme aux enseignements rabbiniques et, par conséquent, « aussi illusoire que les réponses données par l'assemblée et confirmées par le Grand Sanhédrin »[484]. Ce sont ces mises en cause frontales du modèle français qui finirent par susciter l'ire d'Arthur Beugnot, qui n'était pourtant pas réputé pour sa sympathie sans bornes à l'endroit des juifs[485].

Ses positions rejoignaient même celles de Chiarini sur bien des points[486] et, en 1828, sa

[482] *Ibid.*, pp. 249-250.

[483] Chiarini n'ayant pris soin d'indiquer la source de cette citation, nous ne pouvons ni la vérifier ni la contextualiser précisément ; toutefois, il est probable qu'elle se référait à l'arrêt de la Cour royale de Nîmes du 10 janvier 1826, peut-être à celui de la Cour royale de Colmar du 13 janvier 1828 – Jacqueline Lalouette, « La difficile laïcisation du serment judiciaire », *Romantisme*, n° 62 (2013/4), p. 49.

[484] Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 2, note 1 p. 176.

[485] À propos de *Quels sont les moyens les plus propres à faire jouir la population israélite de l'Alsace des bienfaits de la civilisation ?*, travail qui en 1824 valut à Beugnot le prix de la Société des sciences, agriculture et arts de Strasbourg, son nécrologue notait : « La race des Juifs n'est pas flattée dans ce mémoire » ; le même ajoutait cependant que l'auteur y avait retracé « avec d'autant moins de ménagements ses misères morales qu'il [avait] le désir sincère d'y remédier » – Henri Wallon, « Notice historique sur la vie et les travaux de M. le comte Arthur Beugnot » (séance du 7 novembre 1873), *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 17ème année, n° 3 (1873), note 1 p. 361. Sans doute ce commentaire résumait-il assez bien la position de Beugnot, elle-même assez représentative de l'approche commune de la « question juive » sous la Restauration – voir Jay R. Berkovitz, *Rites and Passages. The Beginnings of Modern Jewish Culture in France, 1650-1860*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2004, p. 151.

[486] *Ibid.,* pp. 149-151. Répondant à l'Académie de Strasbourg, qui avait demandé « si les causes [éloignant les juifs] de la Société […] ne naîtraient point de pratiques superstitieuses et de l'obstination à persévérer dans d'anciens usages que le tems et le changement de politique auraient dû modifier », Beugnot expliquait : « […] la plupart des cérémonies ou des usages religieux des Juifs de nos jours leur ont été suggérés par les lois du Talmud, qui, substituées aux lois du Pentateuque, sont autant d'innovations ; car le Talmud est postérieur aux livres sacrés du judaïsme ; c'est un ouvrage rabbinique » – « Rapport de la Commission chargée d'examiner les mémoires qui ont

première réaction à l'annonce de la *Théorie du Judaïsme* avait été l'occasion d'un étrillage en règle du Talmud, « reconstruction du judaïsme […] éminemment vicieuse » où « l'esprit de haine contre les non-juifs et le délire d'imagination des rabbins » n'avaient cessés d'augmenter « au fur et à mesure que le christianisme faisait plus de progrès »[487]. En revanche, Beugnot émit d'emblée des réserves sur le principe d'une traduction complète, *a fortiori* dans la « langue la plus répandue d'Europe » : en effet, quel intérêt pouvait-donc y avoir à assurer la large circulation d'un tel « poison »[488] ? Par ailleurs, avait-on déjà vu qu'on pût rien « arracher par la force à un peuple aussi obstiné que le peuple juif »[489] ? Même à concéder que Chiarini s'adressait moins aux juifs qu'aux « chrétiens » (« espérant que ces derniers acquerraient par cette traduction les moyens de confondre la mauvaise foi des rabbins, de faire sentir à tous les juifs l'énormité de leurs erreurs, et par conséquent d'écraser le talmudisme »[490]), Beugnot doutait fortement de l'effet escompté :

> Ainsi donc les juifs respecteront le Talmud tant qu'il sera écrit en mauvais hébreux : si demain on le traduit en bon français, ils l'abandonneront. Comment peut-on se prêter à de semblables illusions ? […]
>
> Il faut se faire de justes idées sur la force des opinions religieuses, et ne pas croire qu'un peuple abandonnera sa religion, parce que des argumentateurs lui auront démontré que cette religion est mauvaise. Les changemens en une matière aussi grave trouvent leur principe moins dans la volonté et la conscience des individus, que dans les révolutions morales et politique qu'éprouvent les sociétés.[491]

C'est ainsi que Beugnot en arrivait à la question de principe, source d'un désaccord profond en dépit de ce qui rapprochait par ailleurs les deux hommes :

> J'ai relu tous ses mémoires, et je suis resté convaincu que son erreur provient uniquement de la persuasion où il est que, pour réformer les juifs, il faut commencer par réformer le judaïsme. Pour moi, je pense absolument le contraire […].[492]

Mais l'opposition mobilisée ici n'était plus celle qui organisait jadis les débats sur l'émancipation, traçant une limite claire entre les opposants et les partisans de l'égalité civile. Tout comme Chiarini n'incarnait qu'imparfaitement les premiers, Beugnot ne représentait les seconds que dans une certaine mesure. Avocat dès 1828 du Grand Sanhédrin face à Chiarini, il se contentait de termes somme toute très généraux pour vanter la réforme napoléonienne[493] et, surtout, omettait de

---

concouru pour le prix proposé en 1824, par la Société des sciences, agriculture et arts du département du Bas-Rhin », *Journal de la Société des Sciences, Agriculture et Arts, du département du Bas-Rhin*, tome 2, n° 3 (1825), p. 318.

487 Arthur Beugnot, « Notice *sur un projet formé à Varsovie...* », art. cit., pp. 21-22.

488 *Ibid.*, p. 25. Beugnot conseillait : « Choisissez dans ces livres ce qu'il y a de moins mauvais, jetez un voile épais sur le reste, et vous aurez fait ce que la raison me semble commander. » – *ibid.*

489 *Ibid.*

490 *Ibid.*, p. 26.

491 *Ibid.*, pp. 26-27.

492 *Ibid.*, pp. 27-28.

493 « Je le répète, on ne doit songer à reconstruire le judaïsme qu'après que l'état moral et civil des juifs aura été

seulement mentionner les « décrets infâmes » qu'il les avait pourtant soutenus avec force quelques années auparavant[494]. Oubliant désormais opportunément la façon dont la « sévère justice » était venue compléter la tentative impériale de « mettre autant que possible la population israélite de la France en harmonie avec le reste des Français »[495], Beugnot s'épargnait une tâche difficile : expliquer, après les avoir admises, d'éventuelles limites au modèle français.

C'est sans doute en raison du flou entourant désormais les termes du débat que Beugnot avait tenté une autre voie pour se faire comprendre :

> Supposons M. Chiarini distribuant ses écrits aux rabbins et aux juifs de la Pologne, de l'Allemagne et de l'Alsace. Combien en sera-t-il parmi eux qui comprendront tout ce qu'ils renferment de sage et de vraiment philanthropique ? Admettons, au contraire, qu'ils ont été mis dans les mains des juifs portugais, rien alors ne s'oppose à ce que nous croyions que de tels ouvrages ont trouvé de dignes appréciateurs, et qu'ils pourront être vraiment utiles. D'où viens cette différence ? Elle vient de ce que les juifs portugais, comme les juifs de Hollande, sont dans un état moral satisfaisant, tandis que les juifs d'Alsace, ainsi que ceux de Pologne, restent en général étrangers à la civilisation des contrées qu'ils habitent, et que, tout entiers aux soins de leur commerce, il serait impossible de leur faire comprendre seulement ce qu'est une réforme religieuse. Je le répète, on ne doit songer qu'à reconstruire le judaïsme qu'après que l'état moral et civil des juifs aura été amélioré.[496]

Il ne s'agissait pas encore d'une opposition claire entre les juifs de l'Ouest (ou français) et les juifs de l'Est (ou de Pologne) : la situation de ceux d'Alsace ou même de ceux d'Allemagne – dont on notera la disparition en cours de raisonnement – y faisait encore obstacle. Mais la dynamique en était amorcée et la polémique se chargea du reste. Cette sortie de Beugnot précédant directement sa défense du Grand Sanhédrin, la coïncidence n'avait pas échappé pas à l'abbé Chiarini qui, dans la brochure qu'il fit circuler l'année suivante pour réagir à cet accueil mitigé, y répondit précisément :

> […] M. Beugnot pourrait-il nous convaincre, par des raisonnements où par des exemples bien constatés, que la réforme civile des Juifs, qu'il croit la plus propre à améliorer leur sort, et qui a été essayé dans plusieurs pays d'Europe, ait jamais produit ou tende à produire cette séparation

amélioré. Telle fut la pensée de Napoléon, lorsqu'il convoqua son grand sanhedrin, en 1807. Cette assemblée, jugée si sévèrement par M. Chiarini, avait pour mandat de mettre autant que possible la population israélite de la France en harmonie avec le reste des Français. Elle ne régla que l'état relatif de la société juive ; elle ne s'occupa ni de la Misna, ni de la Gemara ; elle ne fit point traduire le Talmud ; elle ne prêcha pas la réforme ; elle fit mieux, elle donna aux juifs français une organisation civile, préférable à celle des juifs de quelque époque et de quelque pays que ce soit. Grâce à sa sagesse, une restauration du judaïsme en France pourra s'opérer un jour ; mais enfin il arrivera, si, comme je l'espère, nos concitoyens israélites ne se lassent pas de marcher dans les voies d'améliorations ouvertes par le grand sanhédrin. » – *ibid.*, pp. 28-29.

494 « Quel que soit notre attachement aux principes de l'égalité, nous reconnaissons qu'il est des circonstances où il devient impossible de ne pas les abandonner. Comment admettre, par exemple, que les Juifs d'Alsace, qui sont en dehors de la population et n'ont rien en commun avec elle, pourront être régis par les lois de cette population, sans que jamais de telles lois ne se trouvent en défaut ? Je ne repousserai jamais une mesure relative aux Juifs de l'Alsace, parce qu'elle serait exceptionnelle. Si les Juifs de l'Alsace ne sont eux-mêmes qu'une exception, s'ils se maintiennent volontairement hors du droit commun, qui peut s'étonner que leurs lois dérogent à celles du pays ? Ce n'est pas là de l'intolérance, c'est de la sévère justice. » – « Rapport de la Commission chargée d'examiner les mémoires qui ont concouru pour le prix proposé en 1824... », art. cit., pp. 311-312.

495 Voir ci-dessus notre note 493.

496 Arthur Beugnot, « Notice *sur un projet formé à Varsovie...* », art. cit., p. 28.

> indispensable que le peuple à réformer doit faire de son propre mouvement ? […] M. Beugnot en appelle, il est vrai, avec beaucoup de confiance, à l'organisation civile donnée par le grand sanhédrin de Paris aux Juifs français, et paraît souhaiter qu'on en fasse autant dans tous les autres pays où l'on travaille à la régénération des restes dispersés d'Israël. Mais nous lui ferons observer [qu']il ne faut pas juger tous les Juifs de l'Europe par ceux de France. Il devait du moins remarquer que l'on peut bien se tromper impunément sur l'affaire si délicate de la réforme des Juifs, dans un pays où leur population est comme absorbée par la masse imposante des autres habitants ; mais que là où ils constituent la neuvième ou peut-être la huitième partie de la population entière, il faut agir avec beaucoup de précautions.[497]

Dans la *Théorie du Judaïsme*, Chiarini reprit presque mot pour mot cet argument[498] et Beugnot n'eut d'autre choix que d'y répondre. Dans sa recension de l'ouvrage[499], le collaborateur de la *Revue Encyclopédique* (qui pour sa part venait de renouveler son soutien à l'abbé[500]) joua alors franchement la carte de la géographie. L'ouvrage du « savant polonais »[501] était paru à Paris, certes, mais Beugnot tenait à rappeler qu'il était « surtout destiné aux personnes qui, en Pologne, s'occupent de la réforme des Israélites » ; dès lors :

> En exprimant notre opinion sur ce livre, nous nous souviendrons que nous ne sommes pas ses juges naturels ; car M. Chiarini n'a pas, je crois, pensé que ce produit de son érudition pût exercer quelque influence sur le sort des juifs français ; et, en le confiant aux presses parisiennes, il n'a réellement songé qu'à rendre hommage à la perfection de notre typographie.[502]

Vicieuse, cette nouvelle prise de position de Beugnot ne levait toutefois aucune de ses précédentes équivoques. Toujours aussi hostile au Talmud, c'était désormais au caractère prétendument inédit de la démarche de l'abbé qu'il s'attaquait :

> Soyons plus justes [que Chiarini] pour ces hommes [les *Buxtorff*, les *Bartollocci*, les *Wolff*, les *Basnage*, les *Einsenmenger*, et tant d'autres qui ont dévoué leur ardeur infatigable à l'étude des antiquités rabbiniques], dont les travaux, quoi qu'on en dise, ne périront jamais ; ils ont bien réellement dévoilé le judaïsme ; c'est-à-dire qu'ils ont fait voir tout ce que cette religion avait de faux et d'anti-social. Ils ne se sont pas trompés sur la cause du mal : ils l'ont vue dans le Talmud.[503]

---

497 Abbé L. Chiarini, *Observations sur un article de la Revue Encyclopédique, dans lequel on examine le projet de traduire le Talmud de Babylone ; suivies du programme de la Théorie du judaïsme appliqué à la réforme des israélites de tous les pays d'Europe*, Paris, Imprimerie Firmin Didot, 1829, pp. 26-27.

498 Abbé L. A. Chiarini, *Théorie...*, op. cit., t. 2, note 1 pp. 337-338.

499 « THÉORIE DU JUDAÏSME, appliquée à la réforme des Israélites de tous les pays de l'Europe, et servant en même tems d'ouvrage préparatoire à la version du Tlamud de Babylone ; par l'abbé L. A. CHIARINI », par Arthur Beugnot, *Revue encyclopédique*, tome XLV (mars 1830), pp. 568-576.

500 *Revue Encyclopédique*, tome XLIII (août 1829), pp. 446-448. Cette courte recension d'*Observations sur un article de la Revue Encyclopédique...* montre que l'avis de Beugnot n'épuisait pas la position « française » vis-à-vis de Chiarini. En l'occurrence, l'auteur anonyme de la notice (« Z. ») accueillit sans réserves la démarche de l'abbé : « comme la plus grande partie des désordres que presque tous les gouvernemens d'Europe reprochent aux juifs sont érigés, dans le Talmud, en maximes religieuses, le professeur Chiarini a raison de penser, que les *non-juifs* doivent chercher dans ce code des lois pharisaïques les symptômes de la maladie qui afflige *les juifs de la dispersion*, pour coopérer de toutes leurs forces à leur entière guérison, par un plan de réforme bien combiné, et qui doit être nécessairement le même dans tous les pays d'Europe » – *ibid.*, p. 447.

501 « THÉORIE DU JUDAÏSME, appliquée... », par Arthur Beugnot, art. cit., p. 574.

502 *Ibid.*, p. 569.

503 *Ibid.*, p. 570.

Comment concilier de telles affirmations avec une approche libérale dont Beugnot continuait à défendre bec et ongles certains articles de foi[504] ? La demi-mesure[505] s'accommodant difficilement des grands principes[506], Beugnot continua en tout cas à taire les raisons pour lesquelles il avait jadis trouvé opportune une législation d'exception appliquée à des citoyens supposés de plein droit – il fallait bien cela pour continuer à chanter les louanges d'un pays où, contrairement à une affirmation de Chiarini, les juifs avaient en effet « la pleine jouissance, non seulement des droits civils, mais encore des droits politiques »[507]. L'abbé cherchait-il à « flétrir » la législation « à l'ombre de laquelle [vivaient] contens et heureux, depuis vingt-trois ans, près de 60,000 Israélite » ? Beugnot rétorquait :

> Qu'il traduise le Talmud, si telle est sa vocation, et si la faveur de son souverain l'encourage ; mais qu'il se garde bien de qualifier de *corruptrices* nos sages lois, et d'exciter nos concitoyens israélites au mépris de ce qui assure leur repos et leur bonheur ; car de tels écarts n'appartiennent plus à la science, et donnent trop de prise sur celui qui se les permet.

Et sans transition, pour finir de discréditer le « savant de Varsovie » en le renvoyant à sa polonité, Beugnot poursuivait :

> Avant de terminer la troisième et dernière partie de son livre, l'auteur nous fournit des notions très-détaillées sur le régime des synagogues de Pologne. Ces notions, à mon avis, sont ce qu'il y a de plus intéressant dans tout l'ouvrage.[508]

Autant que nous le sachions, la polémique en resta là : de toute façon, les événements en Pologne et surtout la mort prématurée de l'abbé Luigi Chiarini n'auraient pas tardé à y mettre fin. La *Théorie du Judaïsme*, dont il ne faut pas exagérer l'écho en France lors de sa parution, n'y fit plus guère parler d'elle par la suite, à quelques exceptions près sur lesquelles nous reviendrons[509]. L'une des raisons de cet oubli fut certainement ce qui fait aujourd'hui l'intérêt des projets de l'abbé, à

[504] Ainsi en insistant sur « l'effet que durent produire sur le caractère des Juifs les atroces persécution du moyen âge », dont il accusait Chiarini – à tort, on l'a vu – de ne tenir « nul compte » – *ibid.*, p. 571.

[505] Par exemple : « le Talmud n'est pas seul à avoir corrompu le caractère juif » – *ibid.*, p. 572.

[506] « Je crois toujours que parler de régénération religieuse, de philosophie et de morale à un peuple que l'on maintient dans la misère, dans l'ignorance et dans l'avilissement, auquel on ne veut accorder aucun moyen d'améliorer sa malheureuse existence, c'est consumer beaucoup d'efforts en pure perte. Commencez par donner à cette race malheureuse l'exemple des vertus que vous lui pêchez si bien, et alors elle concevra qu'elle doit déposer ses haines héréditaires, et entrer sans défiance, sans ressentiment, sans arrière-pensées, dans les rangs de la grande société européenne ; mais, aussi long-tems que vous direz aux juifs qu'il faut aimer son prochain, rendre à César ce qui appartient à César, et qu'en même tems vous les parquerez dans des *Ghetti* comme des condamnés ; que vous leur ferez payer aux portes des villes des droits d'entrée comme à des bestiaux ; que vous ne les laisserez ni travailler librement, ni posséder en paix, ils riront de vos paroles et s'inquièteront fort peu de toutes les traductions que vous ferez en leur faveur. » – *ibid.*, p. 573.

[507] *Ibid.*, p. 574.

[508] *Ibid.*, p. 575.

[509] Voir ci-après nos remarques sur les écrits de Veuillot durant l'affaire Mortara.

savoir leur absence d'inscription géographique claire. Pourtant, tout en embrouillant le message du réformateur atypique[510], cette indétermination même précipita la formulation d'une « question juive » européenne qui n'était alors, au mieux, qu'embryonnaire. Par ses caractéristiques propres et plus encore du fait des aléas de sa réception, la démarche de Chiarini conduisit en effet à l'expression d'une des premières distinctions Est/Ouest consistantes sur ce terrain, ainsi qu'à un premier aperçu de la façon dont ces deux facettes d'une même problématique ne cesseraient plus désormais d'être s'articulées. Les patriotes polonais arrivés en masse à Paris en 1831 en donnèrent bientôt de nouveaux exemples.

La « Grande Émigration » polonaise en France

Après la chute de Napoléon, le Duché de Varsovie passa sous tutelle russe et le tsar prit le titre de « Roi de Pologne ». Le Congrès de Vienne, qui n'en avait pas moins reconnu le principe d'une nationalité polonaise[511], permit à ce « Royaume de Pologne » (ou « Pologne du Congrès ») de jouir d'une certaine autonomie en se dotant notamment d'une constitution et d'institutions propres[512]. Mais les relations polono-russes ne tardèrent pas à se tendre, en particulier après que Nicolas 1[er] eût succédé à son frère Alexandre (1825). En novembre 1830, alors que l'année avait été révolutionnaire en plusieurs points d'Europe, la Pologne se souleva à son tour et la confrontation avec l'occupant prit rapidement un tour violent. Mobilisant ce qui leur restait d'armée, les insurgés remportèrent quelques belles batailles mais la supériorité de l'adversaire, l'absence d'aide extérieure et les divisions internes finirent par avoir raison de la révolution[513] : après moins d'un an de lutte, des milliers de patriotes polonais prirent la voie de l'exil.

Globalement estimée à 9000 personnes, ce que l'on a coutume d'appeler la « Grande Émigration » se répartit d'Alger à Londres en passant par Bruxelles, mais sa destination privilégiée fût sans conteste la France[514]. Trente ans durant, les divers changements subis par cette colonie – décès, départs ou nouvelles vagues d'arrivées comme en 1846 et 1848 – ne l'empêchèrent pas de rester fondamentalement structurée par l'expérience de 1830-1831[(515)]. Formant le centre principal

[510] Elle l'embrouilla notamment d'une façon très concrète : à ce titre, Beugnot eut raison d'affirmer que la lecture de la *Théorie du Judaïsme* était rendue « fatigante » par « d'innombrables citations dans toutes les langues de l'Europe » – « THÉORIE DU JUDAÏSME, appliquée... », par Arthur Beugnot, art. cit., p. 575.

[511] Voir diverses proclamations officielles dans C.-F. Chevé, *Histoire complète de la Pologne depuis ses origines jusqu'à nos jours* (seconde édition), t. 2, Paris, Blériot, 1863, pp. 260-265.

[512] Signalons en passant que ceci ne devait rien changer à la condition des juifs : voir Theodore R. Weeks, *From Assimilation to Antisemitism...*, op. cit., pp. 22-24.

[513] Abraham G. Duker, *The Polish « Great Emigration » and the Jews. Studies in Political and Intellectual History*, doctorat de Philosophie (tapuscrit), Columbia University, 1956, pp. 23-26.

[514] *Ibid.*, pp. 10-11. Pour un tableau plus précis de répartition géographique de la « Grande Émigration », voir Milosz K. Cybowski, *The Polish Great Emigration and the Jewish Question in 1830-1834* (A dissertation submitted in partial fulfilment of the requirements of the degree of Mres, Jewish History and Culture), University of Southampton, 2012.

[515] C'est seulement avec la nouvelle insurrection polonaise de 1863, elle aussi avortée, que la signification de « Grande

d'une vie intellectuelle, culturelle et politique polonaise libre, les émigrés déployèrent une activité considérable et cette expérience exceptionnelle demeura longtemps une référence historique privilégiée[516]. Mais les décennies passées loin du pays et la perspective toujours moins probable d'un retour ne pouvaient que réduire leur capacité à peser sur le destin national. Bien qu'animés d'une véritable « mystique », les patriotes en exil finirent par perdre de vue les réalités du terrain qui faisaient l'objet de leurs spéculations[517]. Le bilan concret de la « Grande Émigration » demeure à ce titre ambivalent.

La « question juive » – expression qui pourrait bien avoir commencé à prendre sens dans ce contexte[518] – en fournit une bonne illustration. Loin d'avoir été un aspect central des événements de 1830-1831, elle s'y était tout de même posée à divers titres, lors de débats sur les conditions d'admission des juifs dans l'armée ou, plus tragiquement, à l'occasion d'accusations répétées d'espionnage qui débouchèrent sur des exécutions sommaires et même des violences collectives[519]. Globalement, à l'exception d'une minorité spontanément solidaire de la cause polonaise, la grande masse des juifs s'était pourtant tenue à l'écart d'un conflit dont elle n'avait à rien à attendre[520]. Or c'est précisément cette passivité qui valut aux juifs de devenir un enjeu politique au sein de la « Grande Émigration ». Comment les intéresser suffisamment au sort de la Pologne pour s'assurer de leur soutien lors d'un prochain soulèvement ? Telle fut la question que posèrent bientôt quelques personnalités isolées mais particulièrement actives. L'idée d'un « appel au peuple israélite » vit ainsi le jour dès les premiers mois d'exil, inaugurant un débat de long court sur le rapport des juifs à la Pologne et réciproquement.

L'émigration étant majoritairement composée de nobles soucieux du maintien de leurs prérogatives, les discussions ne pouvaient qu'être houleuses. Elles produisirent néanmoins quelques changements d'attitude remarquables : Mickiewicz lui-même, qui vis-à-vis des juifs passa de « l'hostilité et l'ambivalence » à « l'amitié enthousiaste » et même « mystique », en fournit l'exemple à la fois le plus spectaculaire et le plus prestigieux[521]. Reste que l'effet en demeura limité aussi bien au sein de l'émigration, où la vision traditionnelle des juifs perdura et où de nouveaux motifs d'hostilité ne tardèrent pas à se faire jour, qu'en Pologne même. Le tournant des années 1860 fut certes marqué par des démonstrations spectaculaires de « fraternité judéo-polonaise », mais celles-ci

Émigration » se trouva vraiment transformée – Abraham G. Duker, *The Polish « Great Emigration »...*, op. cit., p. 18.

516 *Ibid.*, pp. 1-5.

517 Sur ces aspects de la psychologie des émigrés, voir *ibid.*, pp. 13-19.

518 Voir ci-après notre section consacrée à Czynski.

519 Abraham G. Duker, *The Polish « Great Emigration »...*, op. cit., pp. 23-40.

520 *Ibid.*, pp. 27-29.

521 *Ibid.*, pp. 514-661 (p. 3 pour la citation).

n'affectèrent qu'à la marge les relations entre les deux groupes[522]. Même dans les couches sociales où le rapprochement était effectif, à savoir les centres urbains où avaient grossi les rangs d'une classe aisée de juifs acquis à la polonité, la coexistence restait précaire[523] et l'échec de l'insurrection de 1863 finit de précipiter la Pologne dans une situation durablement délétère pour les relations judéo-polonaises[524], produisant à terme ce que certains historiens n'hésitent pas à qualifier de « rupture »[525].

Si les débats qui agitèrent la « Grande Émigration » doivent être évoqués ici, ce n'est pas en raison de leur intérêt propre : conduits le plus souvent dans des journaux rédigés en polonais, comment auraient-ils pu toucher le public français ? Mais la présence durable d'une colonie polonaise en France n'en eut pas moins des effets indirects sur l'évolution de la « question juive » dans ce pays. Abraham G. Duker, qui a surtout souligné l'influence sur les Polonais de leur rencontre avec les juifs français[526], aurait pu également signaler la réciproque. À l'instar de leurs compatriotes, ces juifs « émancipés » et « occidentalisés »[527] n'avaient encore qu'une connaissance très limitée de ce qu'était la condition juive à l'Est. Or, grâce aux liens tissés à partir de 1831, les défenseurs des juifs de Pologne eurent la possibilité d'exposer leurs arguments en français et cette lacune s'en trouva partiellement comblée. Que cette première initiation se fît par le biais doublement spécifique de la « question juive » polonaise en exil ne pouvait être sans conséquences : pour des hommes tels qu'Adolphe Crémieux ou Samuel Cahen, tôt favorables à la cause polonaise et disposés à la soutenir activement[528], il est évident qu'elle devait influencer, d'une façon ou d'une autre, certains de leurs engagements ultérieurs.

Le premier et le plus fameux de ces passeurs fut assurément Jan Czyński (1801-1867), de son nom français « Jean Czynski ». Vétéran de l'insurrection de 1830 arrivé en France suite à la débâcle, il descendait d'une famille frankiste, ce qui se savait dans l'émigration et orienta probablement ses prises de position en faveur des juifs. Déjà impliqué dans le « débat acrimonieux »[529] qui précéda la publication de l'« appel au peuple israélite » (également connu sous

[522] Theodore R. Weeks, *From assimilation to antisemitism...*, op. cit., pp. 33-50.
[523] C'est ce que révéla dès 1859 l'épisode dit de la « guerre juive » – *ibid.*, pp. 39-41.
[524] *Ibid.*, pp. 51-70.
[525] *Ibid.*, pp. 149-169 (chapitre intitulé « Breakdown »). Pour une présentation synthétique de cette évolution sur le long terme, voir également, du même auteur, « Assimilation, Nationalism, Modernization, Antisemitism. Notes on Polish-Jewish Relations, 1855-1905 », dans Robert Blobaum (dir.), *Antisemitism and its Opponents in Modern Poland*, Ithaca/London, Cornell University Press, 2005, pp. 20-38.
[526] Abraham G. Duker, *The Polish « Great Emigration »...*, pp. 48-56 (« The Emigres meet Emancipated Jews »).
[527] Sous la plume de Duker, l'expression « occidentalisés » (« westernized ») renvoie plus spécifiquement à l'adoption de la langue nationale et du costume « européen », chose encore assez rare dans la Pologne de 1830 – *ibid.*, p. 48.
[528] Sur les liens étroits de Crémieux et Cahen avec l'émigration polonaise, voir *ibid.*, pp. 51-54. Dans ces pages, Duker évoque également le cas de la famille Rothschild, elle aussi actrice de l'élan de solidarité juive internationale des années 1860 et 1870.
[529] *Ibid.*, p. 58.

le nom d'« appel Lelewel »)[530], c'est surtout en 1833 que le nom de Czynski s'associa publiquement avec cette thématique. En effet, en novembre de cette année-là, il publia en français une brochure d'à peine trente pages intitulée *Question des Juifs polonais, envisagée comme question européenne*[531] – à notre connaissance le premier texte en France (sinon en français[532]) à avoir été spécifiquement consacré aux juifs de Pologne. Son titre (peut-être également le premier à avoir fait des juifs une « question »[533]) assumait en outre une dimension proprement « européenne », ce dont Czynski se justifiait non seulement en arguant de l'impératif humanitaire[534], mais en soulignant la « grande influence » que les juifs « ne [pouvaient] manquer d'exercer […] dans tous les changements politiques à venir dans le Nord et dans l'Orient »[535] :

> […] les Juifs gémissent dans les chaînes des Czars qui menacent l'Europe de leur sceptre de fer, et […] appelés à l'émancipation par les vrais patriotes, ils deviendraient une force puissante à opposer aux projets liberticides de ce barbare empire.
> […] Que l'on proclame la régénération de la Pologne et la délivrance d'*Israël*, et l'empire du Nord qui menace aujourd'hui l'Europe, s'ensevelira sous ses propres ruines.[536]

Cette hostilité au régime[537] russe (susceptible de prendre sous sa plume des accents franchement conspirationnistes[538]) pouvait être adressée sans trop de risque aux émigrés polonais aussi bien qu'au lectorat français ; mais il n'en allait pas de même des deux autres piliers de l'analyse, à savoir la critique véhémente de la noblesse et celle, moins nuancée encore, du catholicisme – ou plutôt du « jésuitisme »[539], Czynski n'ayant jamais manqué de se revendiquer lui-même de la foi chrétienne :

---

530 *Ibid.*, pp. 57-74 ; Milosz K. Cybowski, *op. cit.*, pp. 42-48.

531 Jean Czynski, *Question des Juifs polonais, envisagée comme question européenne*, Paris, Guillaumin, 1833.

532 En 1796 était déjà paru un ouvrage d'une cinquantaine de pages intitulé *Essai sur l'état actuel des Juifs de Pologne*, mais édité en Pologne : Jacques Calmanson, *Essai sur l'état actuel des Juifs de Pologne, et leur perfectibilité*, Varsovie, sans mention d'éditeur, 1796.

533 C'est en tout cas ce qu'affirme Jacob Toury dans un article fameux, « "The Jewish Question". A Semantic Approach », *The Leo Baeck Institute Year Book*, Volume 11, Issue 1 (janvier 1966), pp. 85-106 (pp. 90-92 sur Czynski). Tout en prenant note de ce fait, nous hésitons à partager l'interprétation précise qu'en donne Toury : plus généralement, son analyse du succès de l'expression « question juive » (et en fait plutôt « Judenfrage ») durant les deux derniers tiers du XIX^e^ siècle semble surtout valable pour l'Allemagne et certaines parties de l'Europe centrale. Pour notre part, nous l'employons plutôt comme ce « convenient short terme » (*ibid.*, p. 93) dont nous semble relever la plupart de ses occurrences dans la France de la fin du XIX^e^ siècle.

534 Jean Czynski, *Question des Juifs polonais...*, op. cit., p. 27 (« nous pensons en effet que le sort de trois millions d'individus ne peut être indifférent à aucun ami de l'humanité »).

535 *Ibid*., p. 4.

536 *Ibid*., p. 27.

537 Cette précision est importante : Czynski put par la suite être critiqué par d'autres émigrés pour avoir prôné l'amitié entre Polonais et « patriotes de Moscou » ou pour avoir soutenu que l'histoire de la Russie avait aussi de « belles pages » – cité par Michael D. Sibalis, « Jan Czynski. Jalons pour la biographie d'un fouriériste de la Grande émigration polonaise », *Cahiers Charles Fourier*, n° 6 (1995), [http://www.charlesfourier.fr/spip.php?article135], « Czynski et la Russie ».

538 « Ce que Zenghis-Khan recommandait à ses enfants, les tsars de Russie veulent l'accomplir : LA DOMINATION UNIVERSELLE », peut-on lire par exemple dans son *Histoire de la Pologne* de 1839 – cité par Michael D. Sibalis, art. cit. ; Jean Czynski, *Histoire de Pologne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, (revue et publiée par Victor Boreau), Paris, L. F. Hivert, 1839, p. 226.

539 À l'occasion, Czynski assuma un usage plus métaphorique que littéral de ce terme : voir « Qu'entendons-nous par les jésuites ? », *Le Réveil d'Israël. Histoire, Statistique, Chronique du jour, Variétés littéraires, Vignettes et Portraits*,

> […] pendant que nous appelons de tous nos efforts le règne de la justice et de la tolérance, pense-t-on que les chefs de l'oligarchie polonaise […] se sont découragés ? Émigrés avec l'or amassé à la sueur de leurs serfs, ils cherchent encore à tuer l'avenir de la Pologne. […] Leurs nombreux valets de plume s'évertuent à publier que la nationalité polonaise peut se concilier avec la domination des Czars, et qu'elle ne consiste que dans les privilèges de la noblesse et dans la prépondérance de la religion catholique romaine. […] Que tous les vrais amis du peuple, en combattant le système russe, n'oublient pas de combattre nos ennemis intérieurs ; […] qu'ils examinent notre état social ; qu'ils contemplent nos villages composés d'une centaine de misérables cabanes de paysans, au milieu desquelles s'élèvent le riche château du noble qui exploite leur travail, et la résidence du prêtre qui ne leur enseigne qu'à supporter patiemment l'oppression ; qu'ils se rappellent que la plus grande partie de notre population se compose de Protestans, de Schismatiques et de Juifs ; ils seront alors convaincus que la Pologne succomba, non-seulement par l'égoïsme et l'ambition des nobles, mais encore par suite de la prépondérance du clergé catholique ; ils acquerront en même temps la conviction qu'elle ne peut reconquérir son indépendance qu'en rendant justice aux malheureux paysans et en appelant la coopération des hommes de toutes les religions et surtout des Juifs.[540]

La virulence de ses attaques contre les « nobles que leur malheur récent n'a pas corrigés » et contre les « prêtres serviles ou stupides »[541] empêchèrent d'emblée Czynski d'exercer une influence sérieuse sur l'émigration – laquelle attendit, pour s'intéresser véritablement à la « question juive », la prise de position beaucoup plus prudente et consensuelle d'Ostrowski[542]. Accueillies par le silence gêné ou outré de ses compagnons d'exil, les propositions radicalement émancipatrices de Czynski trouvèrent en revanche un écho dans l'opinion occidentale. Les colonnes de la presse française lui avaient été ouvertes avant même la parution de sa brochure[543] et il se trouva étroitement associé au « Comité Lafayette », nom connu du « comité pour accélérer l'émancipation des Israélites » fondé en mars 1833 et rassemblant émigrés polonais et libéraux français[544]. Parmi ces derniers se trouvait Adolphe Crémieux qui, à la fin de la même année, adressa une lettre chaleureuse à plusieurs journaux pour annoncer la parution de la *Question des Juifs polonais*[545]. Par la suite, lorsque commencèrent à paraître les *Archives israélites de France*, Czynski en devint une plume régulière ;

1848, pp. 34-37.

[540] Jean Czynski, *Question des Juifs polonais...*, op. cit., pp. 28-29.

[541] *Ibid.*, p. 29.

[542] Antoni Ostrowski, *Pomysły o potrzebie reform towarzyskiey w ogólności, u mianowiciey co do Izraelitów w Polszcze*, Paris, 1834. Cet ouvrage et son impact sont discutés par Abraham G. Duker, *The Polish « Great Emigration »...*, pp. 110-112 (entre autres) ; Milosz K. Cybowski, *op. cit.*, pp. 57-59.

[543] Notamment le *Constitutionnel*, le *Courrier Français* et le *Réformateur* – voir *Le Réveil d'Israël*, 1848, p. 150 ; Léon Hollaenderski, *Les Israélites de Pologne*, Paris, Dagetau et Cie, 1846, p. 136.

[544] Milosz K. Cybowski, *op. cit.*, pp. 48-51 ; Abraham G. Duker, « The Lafayette Committee for Jewish Emancipation », dans J. L. Blau, P. Friedman, A. Herztberg, I. Mendelsohn (dir.), *Essays on Jewish Life and Thought Presented in Honor of Salo Wittmayer Baron*, New York, Columbia University Press, 1959, pp. 169-182. Le « comité Lafayette » au bout de quelques mois et après avoir été le lieu de tous les malentendus : alors que les Polonais entendaient surtout lui faire jouer un rôle relatif à la guerre en cours entre l'Égypte et la Turquie, les Français ignoraient tout de ces visées géopolitiques et aspiraient sincèrement à l'amélioration du sort des juifs ; en outre, les Français désapprouvèrent l'orientation de plus en plus politique que les Polonais donnèrent à l'organisation.

[545] Voir par exemple le *National* du 7 décembre 1833. Les *Archives israélites* font également état d'une telle lettre au *Courrier français*, mais sans en préciser la date : nous n'y avons trouvé qu'une recension certes enthousiaste mais non signée – *Archives israélites*, t. IV (1843), note 1 p. 40 ; *Le Courrier français*, 21 décembre 1833, « Littérature ».

les nombreuses lettres qu'il adressa à Samuel Cahen entre 1843 et 1863 pour éclairer la situation des juifs de Pologne, auxquelles il faut ajouter plusieurs fictions portant sur le même thème[546], finirent ainsi par faire de lui « l'un des plus anciens collaborateurs »[547] de cette revue. Il faut en outre signaler – sans prétention d'exclusivité et pour nous en tenir aux publications francophones les plus directement liées à la « question juive » en Pologne[548] – qu'il fut également l'auteur de plusieurs romans[549] ainsi que d'un périodique intitulé *Le Réveil d'Israël* et publié en 1847-1848.

Il n'est pas exagéré de dire que, trente ans durant, Czynski ne fit que répéter son propos initial. Le message demeura constamment le même, faisant tout au plus l'objet d'adaptations à la marge en fonction des circonstances. Aussi, chroniques de la « Grande Émigration » et de l'actualité polonaise mises à part, ses écrits ne brillèrent jamais par leur richesse informationnelle. En particulier, les mises en perspective historique par lesquelles Czynski manquait rarement d'introduire ses exposés étaient d'un simplisme presque caricatural : la population slave des bords de la Vistule, parangon de tolérance depuis des temps immémoriaux, fut une nation forte et prospère tant que ses rois et sa noblesse surent gouverner selon les principes qui avaient fait de la Pologne le refuge de tous les opprimés ; dès que la Pologne céda au « démon de l'intolérance et du prosélytisme, transplanté de l'étranger », elle s'effondra puis disparut tout à fait de la carte de l'Europe ; c'est à ce titre que la condition des juifs, dont la dégradation avait été le plus clair symptôme de la déchéance polonaise, apparaissait désormais comme le facteur clé d'une renaissance nationale[550]. Czynski n'ayant jamais été beaucoup plus loin que cette image d'Épinal, le lecteur francophone, pour disposer d'une vision plus étoffée (mais non moins engagée) des diverses facettes de la « question juive » en Pologne, dut attendre 1839 et la parution de l'ouvrage de « O. Louis » Lubliner, *Des Juifs en Pologne. Examen de leur condition sous le point de vue historique,*

---

[546] Après une première série de lettres étalées entre 1843 et 1845, Czynski – à quelques exceptions près – ne livra que des pièces de fiction jusqu'en 1851. Sa signature disparut ensuite pendant plusieurs années, mais les démonstrations de fraternisation de 1861 et l'insurrection de 1863 lui donnèrent l'occasion de reprendre du service ; sa série de cinq « Lettres sur les israélites de Pologne », en 1861, fut même d'emblée présentée comme une future brochure publié simultanément en française, anglais, allemand et polonais – *Archives israélites*, t. XXII (1861), p. 384 ; Jean Czynski, *Israël en Pologne. Lettres adressées aux* Archives Israélites (extrait des *AI* juillet-novembre 1861), Paris, Aux bureaux des Archives Israélites, 1861.

[547] *Archives israélites*, t. XXIV (1863), p. 148.

[548] Czynski fut l'auteur d'études généralistes ou plus spécialisées sur la Pologne et la Russie – *Histoire de Pologne...*, op. cit ; *Russie pittoresque. Histoire et tableau de la Russie*, Paris, Bechet, 1842 ; *Kopernik et ses travaux*, Paris, Jules Renouard, 1847. Surtout il fut très actif au sein de la mouvance fouriériste, versant de son engagement que nous laissons ici de côté bien que la « question juive » s'y posât également – sur Czynski fouriériste, voir Michael D. Sibalis, art. cit. ; sur la « question juive » chez les fouriériste voir Edmund Silberner, « Charles Fourier on the Jewish Question », *Jewish Social Studies*, Volume 8, n° 4 (octobre 1946), pp. 245-266, et « The Attitude of the Fourierist School towards the Jews », *Jewish Social Studies*, volume 9, n° 4 (octobre 1947), pp. 339-362.

[549] Les deux plus connus demeurent *Le Czarewitz Constantin et Jeannette Grudzinska, ou les Jacobins polonais* (1833) et *Le Roi des paysans* (1838).

[550] Voir, typiquement, Jean Czynski, *Israël en Pologne. Lettres adressées aux Archives israélites*, op. cit., pp. 10-13 (p. 13 pour la citation).

législatif et politique[551]. Vétéran comme Czynski de l'insurrection de 1830, engagé tout comme lui dans les premiers débats suscités par la « question juive » au sein de l'émigration[552], Ludwik Ozjasz Lubliner (1809-1868) s'était installé, plutôt qu'à Paris, à Bruxelles où il étudia le droit puis devint avocat[553] – ce qui explique l'intérêt caractéristique de ses écrits pour la dimension légale et politique des nombreux problèmes qu'il aborda au cours de sa vie[554]. L'ouvrage de 1839, qui annonçait ainsi un « point de vue historique, législatif et politique », répondait largement à cette promesse, détaillant – textes de loi à l'appui – la législation à laquelle étaient soumis les juifs de Pologne à diverses époques, le système d'impôts qui pesait sur eux, ou encore (et entre autres) les droits de la noblesse et son organisation interne[555]. Ce n'était pas que sur ce plan que Lubliner se distinguait des simplifications et du lyrisme de Czynski. Les deux auteurs partageaient certes certains fondamentaux de l'analyse : outre la revendication d'une égalité complète et sans conditions pour tous les habitants de la future Pologne, l'hostilité au catholicisme s'exprimait également chez Lubliner (et d'une façon plus forte encore que chez Czynski[556]) ; quant à l'hostilité à la Russie, Lubliner ne manquait bien sûr pas de se dire « dévoré d'une haine profonde contre tous les autocrates moscovites »[557] et d'en appeler à cette « union intérieure d'un pays […] qui lui assure la

---

[551] O. Louis Lubliner (« Polonais émigré, avocat à la cour d'appel de Bruxelles »), *Des Juifs en Pologne. Examen de leur condition sous le point de vue historique, législatif et politique*, , Bruxelles/Leipzig, Imp. Weissenbruch Père, Muquardt Librairie, 1839.

[552] Proche de Lelewel, mais déçu par ses hésitations concernant l'« appel au peuple israélite », Lubliner (lui-même étroitement associé à la préparation dudit appel) rejoignit bientôt la Société démocratique polonaise (Towarzystwo Demokratyczne Polskie ou T.D.P.) ; bien que regroupant les éléments les plus radicaux de l'émigration, cette organisation était loin d'être d'emblée acquise à la cause des juifs et Lubliner dut y batailler rudement pour faire valoir ses vues – Abraham G. Duker, *The Polish « Great Emigration »...*, op. cit., pp. 72-76 ; 203-221 (sur la « question juive » au sein de la T.D.P.).

[553] Voir http://www.yivoencyclopedia.org/article.aspx/Lubliner_Ludwik.

[554] Lubliner écrivit ainsi sur des questions aussi diverses que la législation du mariage en Pologne, l'amnistie accordée par le tsar aux insurgés de 1830 ou encore l'abolition du servage en Russie – O. Louis Lubliner, *Essai critique sur la nouvelle législation concernant le mariage en Pologne, promulguée en 1836, dans ses rapports avec l'histoire et le droit canonique ; suivi du texte traduit en français*, Bruxelles/Leipzig, Weissenbruch Père, C. Muquardt, 1840 ; Louis Lubliner, *L'amnistie russe, sa signification réelle, son but occulte et son insuccès, examen critique suivi de documents authentiques concernant les confiscations des biens de Polonais, et d'une réponse au journal* Le Nord, Bruxelles, J.-H ; Dehou, 1856 ; Louis Lubliner, *De l'abolition du servage en Russie examen critique du projet de l'empereur Alexandre II. Conséquences politiques et sociales des dispositions décrétées dans les rescrits impériaux et dans les offices ministériels du 24 novembre-3 décembre, et du 5-17 décembre 1857*, Bruxelles, Ch. Vanderauwera, 1858. Comme l'indiquent ces titres, l'auteur s'appuyait sur des textes plus ou moins officiels qu'il traduisait afin de les soumettre à l'opinion francophone – procédé qui se retrouve dans cette brochure tardive consacrée aux juifs : Louis Lubliner, *De la condition politique et civile des Juifs dans le Royaume de Pologne ; examen critique d'un rapport adressé en l'année 1858 à l'empereur Alexandre II, par le département de l'intérieur et des cultes du Royaume de Pologne ; texte précédé et suivi d'observations historiques, politiques et législatives*, Bruxelles, Ch. Vanderauwera, 1860.

[555] Voir en particulier le Livre premier : O. Louis Lubliner, *Des Juifs en Pologne...*, op. cit., pp. 1-45.

[556] Voir notamment sa tentative de réponse à l'accusation de déicide où perçait parfois une tonalité nettement conspirationnisme : ainsi est-il question des « premiers évêques de l'église déjà constituée, déjà reconnue par les empereurs, [qui avaient] eu pour but secret d'établir sur les peuples un pouvoir occulte, dont l'extension devait aller jusqu'à violer le sanctuaire le plus intime de l'homme, celui de la pensée » – *ibid.*, p. 60. On a vu que cette tonalité se trouvait également chez Czynski, mais plutôt à l'endroit de la Russie.

[557] *Ibid.*, p. 134.

force au dehors »[558]. Mais le dosage de ces deux thématiques était très différent chez l'un et chez l'autre des deux auteurs. Lubliner assurait certes son lecteur de la « haine » portée par les juifs à l'endroit du « moscovisme »[559], mais le rôle qu'il prêtait à la Russie (ou plus généralement à l'étranger) dans leur malheur était bien moindre que chez l'auteur de la *Question des Juifs polonais*. À l'inverse donnait-il beaucoup plus de poids au facteur religieux : en effet, il ne s'agissait plus pour lui de fustiger une simple dérive « jésuitique » du catholicisme en Pologne, mais de souligner la profondeur historique de l'hostilité antijuive chrétienne et son effet délétère bien au-delà de ce seul pays[560]. Dans un développement visant à répondre à l'accusation de déicide[561], Lubliner allait ainsi jusqu'à nier que juifs et Polonais aient jamais fait bon ménage en Pologne :

> Qu'il soit donc bien établi, qu'on doit chercher la cause primitive et principale de la haine contre les juifs, dans l'orgueil des chefs du clergé catholique, dans son désir insatiable d'établir un pouvoir occulte, nommé *spirituel*, ainsi que dans le fanatisme aveugle du clergé subalterne. Les juifs arrivant en Pologne à la fin du 11^e^ siècle, alors que la religion catholique y était déjà introduite, y trouvèrent les prédicateurs de la divinité et de la mort de Jésus, et par conséquent leurs ennemis acharnés. La cause primitive de la haine contre les juifs, LE DEICIDISME, trouva nécessairement croyance dans les cœurs des polonais, devenus tout récemment chrétiens. Il est vrai, qu'en Pologne, les juifs ne furent point en butte à ces perpétuelles proscriptions, ni à ces bûchers tolérés par le gouvernement, comme ils l'étaient en France et en Espagne ; mais il faut avouer qu'ils n'y furent pas moins vexés, pillés, brûlés même quelquefois par le peuple excité par le clergé.[562]

...et d'en conclure, après l'énumération de diverses mesures adoptées contre les juifs en Pologne :

> Ces statuts, ces *faits historiques* […] ne prouvent que trop puissamment, que le clergé et le peuple en Pologne ont été de tout temps les ennemis, les persécuteurs des juifs, le premier comme prédicateur de l'intolérance religieuse, le second comme instrument aveugle de toute sa haine et de son ambition insatiable.[563]

Réfutant toute idée d'un âge d'or judéo-polonais et même d'une quelconque disposition de la Pologne à la tolérance, c'est ailleurs que Lubliner trouvait son modèle :

---

[558] *Ibid.*, p. 227.

[559] *Ibid.*, pp. 136-139 (pp. 137 ; 136 pour les citations).

[560] « Les causes de l'aversion, de l'animosité et des persécutions contre les juifs, ont été presque les mêmes dans tous les pays de l'Europe. Jusqu'à la fin du siècle dernier, le clergé était au pouvoir dans tous les états, les gouvernements n'avaient pas cessé de marcher dans la voie de la féodalité, quoique affaiblie, et les peuples, privés de leurs droits, de la clarté bienfaisante de l'instruction, suivaient machinalement les ordres fanatiques du premier, et la volonté absolue des seconds. – *ibid.*, p. 48.

[561] Notons que, dans cette démonstration, Lubliner ne ménageait pas ses efforts pour toucher la fibre patriotique de ses compagnons d'exil. Ainsi se livrait-il à un parallèle osé entre la Judée et la Pologne, respectivement confrontées à Rome et la Russie : vu de cette façon, qu'avait été Jésus sinon provocateur ayant « tenté de paralyser les forces nationales par ses prédications sur la destruction inévitable de l'existence politique » et ayant « semé la discorde parmi la masse du peuple » au moyen d'une « usurpation ridicule des attributs surnaturels » ? L'auteur poursuivait hardiment : « […] qui oserait blâmer le peuple qui, mu par un juste sentiment d'indignation patriotique, se serait emparé de cet homme et l'aurait envoyé à la potence, même sans aucun simulacre de jugement ? – Quelle nation civilisée, quel homme ami de l'indépendance de son pays et de son autonomie aurait imputé à crime cette juste fureur luttant pour la conservation de son existence. » – *ibid.*, pp. 56-57.

[562] *Ibid.*, pp. 67-68.

[563] *Ibid.*, p. 71.

> La France de 1791, en enlevant au clergé le pouvoir politique qu'il avait usurpé, en ramenant le peuple à sa dignité, en proclamant l'égalité de tous les cultes devant la loi, enfin, en reconnaissant aux juifs l'égalité des droits, avait par cela même anéanti les causes sur lesquelles on s'appuie souvent pour prêcher la haine contre les juifs, ou pour les accabler d'avanies et de mépris. Aussi voyons-nous en France qu'à mesure que ces causes sont bannies par la loi, leurs effets s'évanouissent. En Pologne, ces résultats funestes tant pour l'humanité et pour la civilisation que pour le pays lui-même, subsistent encore, parce qu'aucun de ses gouvernements n'a pris à tâche sincère d'en faire disparaître les causes créatrices.[564]

Cette posture très en surplomb, cependant, n'était nullement prétexte à esquiver la complexité de la situation polonaise : comme nous le verrons par la suite, le portrait dressé par Lubliner de ses coreligionnaires était en fait beaucoup plus sévère que celui qui se dégageait des écrits de Czynski[565]. Pour conclure cette brève présentation, il est difficile d'évaluer l'influence de cet auteur et particulièrement de cet ouvrage de 1839, son écrit le plus substantiel sur la question. Bien que Lubliner ait été durablement actif au sein de l'émigration polonaise, bien qu'il ait été un auteur polyvalent et prolixe non seulement en Belgique mais en Pologne même[566], bien qu'enfin son approche de la « question juive » ait été autrement riche et complexe que celle de Czynski, il ne bénéficia jamais en France de l'aura de ce dernier : si l'on en juge par les *Archives israélites*, son nom n'y apparut qu'en 1846 et d'une façon qui révélait justement sa marginalité[567] ; *a priori*, il n'en fut ensuite plus question avant 1863[(568)].

---

564 *Ibid.*, pp. 48-48. Pour d'autres références à la France (parfois doublées de références à la Belgique), voir notamment la préface et *ibid.*, p. 164-165 ; 215 ; 224-227.

565 Signalons également que les deux projets de réforme présentés favorablement par l'auteur *Des Juifs en Pologne* – en l'occurence celui de Włodzimierz Gadon et celui de Palatine Antoni Ostrowski – ce « Lafayette polonais » qui au moment de l'insurrection avait lutté en faveur de l'admission des juifs dans la Garde nationale – comportaient certaines mesures coercitives dont Lubliner ne contestait guère les objectifs, lui-même prônant toutefois une émancipation immédiate plutôt que graduelle – *ibid.*, pp. 197-223. Sur ces deux projets, voir Abraham G. Duker, *The Polish « Great Emigration »...*, op. cit., pp. 110-121.

566 Idesbald Goddeeris souligne cette singularité de Lubliner parmi les auteurs polonais en exil : la plupart de ses études parurent également en polonais et, par conséquent, furent lues et commentées dans son pays d'origine. « Lubliner fut l'un des seuls Polonais de Belgique, avant 1860, à s'adresser à l'ensemble des Polonais par ses écrits. Ses points de vue alimentèrent des polémiques dans la presse de Varsovie. » – Idesbald Goddeeris, « Publier en exil : écrivains et imprimeurs polonais à Bruxelles, 1830-1870 », *Slavica bruxellensia. Revue polyphonique de littérature, culture et histoire slaves*, n° 8 (2012), p. 8 [http://slavica.revues.org/1185].

567 Recensant un ouvrage tout juste paru et consacré aux « Israélites de Pologne » (celui de Hollaendreski : voir ci-après), le rédacteur (« R. ») profitait de l'occasion pour s'« acquitter d'une dette » en présentant brièvement Lubliner et ses ouvrages aux lecteurs des *Archives* – *Archives israélites*, t. VII (1846), note 1 p. 262. À noter également, dans le même volume, la reproduction d'un appel lancé par Lubliner aux juifs de Pologne pour qu'ils rejoignent l'insurrection en cours – *ibid.*, pp. 222-223.

568 Lubliner venait alors de publier une brochure intitulée *Voix d'un Polonais israélite en faveur de l'indépendance de la Pologne* d'un certain « Ephraïm Ben-Israël », nom d'emprunt d'un anonyme que les *Archives* présentèrent comme un « agent du gouvernement national polonais » – *Archives israélites*, t. XXIV (1863), pp. 562-563. Dans la brochure en question, l'auteur commençait par s'adresser à Lubliner en lui assurant : « Nos coreligionnaires en Pologne vous révèrent comme un courageux champion de leurs droits politiques, comme un ardent patriote polonais. […] Personne n'ignore, chez nous, à quels nombreux travaux vous vous livrez sans cesse, afin d'amener une union politique, nationale, entre les divers croyants religieux en Pologne […] – Ephraïm Ben-Israël, *Voix d'un Polonais israélite en faveur de l'indépendance de la Pologne (dédié au Gouvernement national de la Pologne)*, Bruxelles, Ch. et A. Vanderauwera, 1863, p. 3.

Reste à évoquer le cas de Leib ben David (francisé « Léon ») Hollaenderski (1808/1812 ?-1878), dont le profil diffère quelque peu puisqu'il ne s'exila qu'en 1843[569] et que ses rapports à l'émigration politique semblent avoir été beaucoup plus houleux que dans les cas de Czynski et Lubliner[570]. Pourtant, le nom de Hollaenderski est bien indissociable des deux autres, tout particulièrement de celui de Czynski dont il était proche et qui préfaça l'ouvrage sur lequel, parmi d'autres écrits sur la question[571], nous allons ici nous concentrer : *Les Israélites de Pologne*, paru en 1846 à Paris[572]. Significativement, Abraham G. Duker qualifie ce texte de « première histoire des juifs en Pologne [publiée] dans une langue occidentale »[573] alors que Lubliner n'avait pas moins eu la prétention d'établir la genèse de la présence juive en Pologne et que cet exercice, dans les deux ouvrages, jouait plus ou ou moins le même rôle, celui d'introduire un exposé de l'état présent de cette population avant diverses propositions en vue de sa réforme. Formellement, il est vrai que *Les Israélites de Pologne* répondait mieux aux attentes du genre – ne fût-ce que par la présence d'une table des matières et d'un index qui manquaient à l'ouvrage de Lubliner – et, surtout, renouait avec un récit donnant toute sa place aux épisodes les plus pittoresques (« L'amour de Casimir-le-Grand pour Esterka ») ou les plus cruels (« Carnage des Israélites par les paysans et les cosaques ») de l'histoire judéo-polonaise. En outre, Hollaenderski y déployait une narration cohérente depuis les temps les plus anciens jusqu'aux épisodes les plus récents, non seulement les partages de la Pologne (« triste tableau des continus martyres des Israélites »[574]) mais l'émigration elle-même. Enfin, l'ensemble avait l'avantage d'être articulé autour de quelques idées fortes, à commencer par celles que Czynski avait déjà pris l'habitude de marteler :

> À l'admission des jésuites sur le sol polonais, on peut justement attribuer la cause de la décadence de ce beau royaume, le désordre et l'anarchie parmi ses habitans, enfin la destruction presque complète d'une nation grande, belle et généreuse.[575]

---

[569] Libraire au nord-est de la Pologne, il était en proie aux persécutions policières en raison de ses sympathies patriotiques – http://www.yivoencyclopedia.org/article.aspx/Hollaenderski_Leon.

[570] Voir Abraham G. Duker, « Leon Hollaenderski's Statement of Resignation. A Document of the Polish Great Emigration », *Jewish Social Studies*, volume 15, n° 3/4 (juillet-octobre 1953), pp. 293-302. Cependant, le dépit de Hollaenderski face à la persistance de l'hostilité antijuive dans le mouvement national polonais ne l'empêcha pas de s'impliquer dans la mise sur pied d'une « légion juive » destinée à combattre durant la guerre de Crimée – Abraham G. Duker, « Jewish Volunteers in the Ottoman-Polish Cossack Units during the Crimean War » , *Jewish Social Studies*, volume 16, n° 3 (juillet 1954), pp. 203-218 (en particulier pp. 209-210) ; n° 4 (octobre 1954), pp. 351-376.

[571] Concernant ses ouvrages, signalons seulement ici : Anonyme [mais attribué à Hollaenderski par Karol Estreicher, *Bibliografia polska XIX. stólecia*, t. II., Cravovie, 1874, p. 143], *Mémoire sur la situation des Israélites en Pologne*, Paris, Lacour, 1858 ; Léon Holleanders [Hollaenderski], *Moschek. Mœurs polonaises*, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1859 (fiction rééditée par Dentu sous le nom complet de l'auteur en 1864) ; Léon Hollaender (Sky) [Hollaenderski], *Dix-huit siècles de préjugés chrétiens*, Paris, Michel-Lévy frères, 1869 (non spécifiquement consacré à la Pologne).

[572] Léon Hollaenderski, *Les Israélites de Pologne*, op. cit. (ouvrage traduit en anglais en 1865 sous le titre *The History of the Israelites of Poland*).

[573] Abraham G. Duker, « Leon Hollaenderski's Statement of Resignation... », *art. cit.*, note 5 p. 294.

[574] Léon Hollaenderski, *Les Israélites de Pologne*, op. cit., p. 67.

[575] *Ibid.*, p. 23.

> Les persécutions religieuses ont été introduites en Pologne par l'influence étrangère.[576]

Concernant le présent, Hollaenderski apportait néanmoins quelques éléments nouveaux, par exemple en dressant un tableau de la situation pour la fraction la plus pauvre de la population juive[577]. Mais ce qui le distingua vraiment de ses prédécesseurs, ce fut sans conteste le long exposé qu'il consacra aux « différentes sectes dont les Juifs polonais se composent »[578] – ainsi que l'annonçait Czynski dès la préface. Les *Archives israélites* relevèrent également ce point :

> La seconde partie de l'ouvrage de M. Holleanderski a un véritable intérêt pour ceux surtout qui savent ce qu'était le culte israélite en France et en Allemagne, il y a cinquante ans ; ce qu'il est encore dans les campagnes de la Lorraine et de l'Alsace. […]
>
> Si, dans la première partie, l'auteur a pour objet d'intéresser tous les cœurs généreux en faveurs des Israélites polonais, dans la seconde c'est de la réforme de leur culte qu'il traite, des préjugés qui règnent chez eux et du fanatisme de leurs rabbins.[579]

Représentatif de l'état d'esprit d'un certain judaïsme français, ce résumé n'exagérait pas pour autant l'état d'esprit dans lequel Hollaenderski appréhendait la question religieuse – en l'occurrence celui d'un *maskil* tenant toute forme de religiosité extrême comme le fruit vénéneux des déconvenues terrestres[580] et regrettant à ce titre que diverses « erreurs » (« ce Talmud, ces commentaires sur commentaires, ces kabals, ces lois rabbiniques ») aient pu finir par l'emporter « même sur la parole de Dieu »[581]. Outre le portrait de « ceux d'entre les Juifs polonais qui suivent exactement le Talmud et les ouvrages des rabbins »[582], l'ouvrage offrait un aperçu détaillé des mœurs et croyances karaïtes, des déroutantes épopées Sabbatianistes puis frankistes et, enfin, des développements en cours d'un hassidisme pour lequel Hollaendreski n'avait décidément pas de mots assez durs :

> Il est à souhaiter que les gouvernements se hâtent de prendre des mesures efficaces pour empêcher la ramification de cette secte si dangereuse, qui se propage dans les masses inertes avec beaucoup de progrès, et dont presque toutes les synagogues de Pologne sont déjà empoisonnées[583].

---

[576] *Idid.*, p. 25.

[577] *Ibid.*, pp. 212-214.

[578] *Idid.*, p. XIV (les mots sont de Czynski). Les *Archives israélites* relevèrent avec raison tout ce que cet exposé devait à Peter Beer (1758-1838), *maskil* de Bohème et auteur en 1822-1823 de *Geschichte, Lehren und Meinungen aller bestandenen und noch bestehenden religiösen Sekten der Juden und der Geheimlehre oder Kabbalah* – voir Michael Brenner, « Between Haskalah and Kabbalah : Peter Beer's History of Jewish Sects », dans Elisheva Carlebach, John M. Elfron, David N. Myers (dir.), *Jewish History and Jewish Memory...*, op. cit., pp. 389-404.

[579] *Archives israélites*, t. VII (1846), pp. 261-262.

[580] « Plus on est persécuté et malheureux, plus ou devient religieux et plus on croit à un changement providentiel. » – Léon Hollaenderski, *Les Israélites de Pologne*, op. cit., p. 142.

[581] *Ibid.*, p. 157.

[582] Telle était la définition précise que Hollaenderski donnait des « rabbinistes » – Léon Hollaenderski, *Les Israélites de Pologne*, op. cit., , note 1 p. 228.

[583] *Ibid.*, pp. 295-296. Ce passage appelait la note suivante : « Il n'y a rien d'étonnant dans cette secte des Juifs polonais à moitié barbares, si nous considérons qu'ici, dans l'exil, parmi les Polonais chrétiens éclairés, et jouissant de tous les bienfaits de la civilisation, il se trouve des gens qui adhèrent à une pareille secte au sein de la chrétienté. Ceux qui ont entendu parler des prophéties de Towianski et de leurs déplorables suites, sauront bien ce que nous voulons

L'intérêt de l'auteur des *Israélites de Pologne* pour la dimension religieuse de la « question juive » se manifestait également dans la dernière partie de l'ouvrage, consacrée à la réforme. Or, bien que Hollaenderki n'eût guère moins de reproches à faire aux « rabbinistes » qu'aux « Chassidims »[584], la voie qu'il indiquait pour améliorer la situation des juifs de Pologne n'en passait pas moins par une défense du judaïsme et même du Talmud[585]. Le problème, en effet, résidait moins dans la religion en tant que telle que dans « les rabbins polonais, les kahals et différentes congrégations supérieures, [qui] s'[efforçaient] de remettre et d'anéantir toute tentative du gouvernement, pour introduire parmi eux une réforme salutaire » :

> Ils s'oppriment eux-mêmes ; le fanatisme et la fausse piété oppriment les Juifs.[586]

Pourtant, c'est précisément grâce à l'empire que ces corrupteurs du judaïsme exerçaient sur la conscience des masses juives[587] que pouvait se présenter la solution :

> […] nous pouvons affirmer hardiment qu'un seul mot du rabbin serait plus efficace que toutes les œuvres des plus savants réformateurs laïques. Une simple déclaration de quelque rabbin polonais, mais déclaration franche, spontanée, sans paraître arrachée par la contrainte, serait capable de renverser tout l'échafaudage des préjugés […].
>
> Tout rabbin en Pologne possède un pouvoir illimité ; il est le chef, la tête de la synagogue, le guide du peuple, leur juge en matières criminelles et civiles ; ses décisions sont du dernier ressort et ne souffrent aucune opposition. […]
>
> Il s'agit donc avant tout de trouver le moyen d'engager les rabbins d'abord à abandonner leur système […].[588]

Parmi les divers moyens préconisés pour atteindre cet objectif, Hollaenderski lançait un vibrant appel (sur lequel s'achevait significativement l'ouvrage) au concours des juifs occidentaux. Afin de convaincre ces « Israélites de France, d'Angleterre, de Hollande, de Belgique et d'une partie de l'Allemagne » d'accepter cette mission, Hollaenderski ne mettait pas seulement en avant le devoir qu'en avaient ces juifs jouissant « d'une pleine liberté », « au comble du bonheur et de la gloire » et n'ayant « plus à lutter que contre le très petit nombre restant de [leurs] ennemis »[589], mais également

---

dire. » Paradoxalement, c'est pourtant ce towianisme qui devait jouer le rôle principal dans le spectaculaire changement d'attitude de certains patriotes polonais (au premier rang desquels Mikiewicz) vis-à-vis de la « question juive » – Abraham G. Duker, *The Polish « Great Emigration »*..., op. cit., pp. 222-661.

584 Dans tel passage consacré à assurer le lecteur des sentiments patriotiques de juifs de Pologne, Hollaenderski n'en faisait pas moins cette réserve : « Nous avons cependant excepté de ce nombre la fraction des nombreux orthodoxes thalmudistes qui d'après leurs lois n'ont pas d'autre patrie que la terre sainte. » – Léon Hollaenderski, *Les Israélites de Pologne*, op. cit., note 1 p. 111.

585 *Ibid.*, p. 312-332.

586 *Ibid.*, p. 201.

587 Voir en particulier la description accablante faite par Hollaenderski du système éducatif : *ibid.*, pp. 182-184.

588 *Ibid.*, pp. 333-334.

589 *Ibid.*, pp. 335-336.

leur propre intérêt à voir émanciper leurs frères de Pologne (nous y reviendrons). Sans surprise, *Les Israélites de Pologne* reçut en France un accueil très favorable, notamment dans les milieux représentés par les *Archives israélites*[590] dont un rédacteur remarqua du reste que les descriptions d'Hollaenderski ne pouvaient surprendre les juifs de Lorraine ou d'Alsace :

> […] plusieurs d'entre nous, en se rappelant leur enfance, retrouveront des souvenirs qui leur feront comprendre l'influence exorbitante du rabbinisme polonais.[591]

Autre signe de reconnaissance, l'ouvrage était introduit par une lettre d'Adolphe Frank, qui l'avait lu « avec intérêt, souvent avec émotion » et saluait l'effort de l'auteur pour « signaler, dans toute leur étendue, les effets dévastateurs d'une oppression séculaire »[592]. Les années suivantes confirmèrent d'ailleurs l'intégration de Hollaenderski au sein du courant juif libéral français. Vingt-trois ans après *Les Israélites de Pologne*, c'est d'ailleurs Adolphe Crémieux lui-même qui gratifia *Dix-huit siècles de préjugés chrétiens* d'une lettre chaleureuse, rappelant au passage que cette publication avait été « encouragée » par l'Alliance israélite universelle[593]. Mais dans ce nouvel ouvrage, il n'était plus guère question de la Pologne, non plus d'ailleurs que dans les diverses articles que Hollaenderski donna aux *Archives israélites* dans les années 1860.

Ces courtes présentations de Czynski, Lubliner et Hollaenderski n'épuisent certainement pas l'ensemble des transformations qui affectèrent la perception des juifs est-européens dans la France des années 1830-1860. Elles permettent néanmoins quelques remarques très générales. Tout d'abord, le contraste était frappant avec les indications éparses contenus dans les précédents écrits sur la Pologne : dès la fin des années 1840, plusieurs ouvrages exclusivement consacrés aux juifs de Pologne étaient à la disposition du lectorat francophone, lui donnant enfin accès à une histoire étoffée et un tableau diversifié – géographiquement, socialement, religieusement – de la condition juive à l'Est de l'Europe. En revanche, les conditions dans lesquelles émergea cette littérature ne permirent pas de rompre avec la vieille habitude consistant à enclore la « question juive » est-européenne dans le cadre trop étroit et désormais presque désuet de la question nationale polonaise : bien au contraire, cette tendance se renforça considérablement au moment même où ne cessait pourtant de s'affirmer l'autonomie de nouveaux théâtres, tels que la Russie ou la Galicie. Reste qu'un fait d'importance était désormais d'autant mieux connu qu'il avait été formulé clairement par les trois auteurs, à savoir la centralité écrasante du foyer est-européen dans le tableau global du judaïsme européen et même mondial :

---

590 À noter que l'ouvrage y avait été annoncé dès 1844 : *Archives israélites*, t. V (1844), p. 667.
591 *Archives israélites*, t. VII (1846), p. 262.
592 Léon Hollaenderski, *Les Israélites de Pologne*, op. cit., p. XVI.
593 Léon Hollaender (Sky), *Dix-huit siècles de préjugés chrétiens*, op. cit., pp. XI-XII.

> […] les Israélites, disséminés dans le monde entier, en les comparant avec ceux de Pologne sous le rapport du nombre, peuvent être considérés comme des feuilles détachées d'un grand arbre dont la racine, le tronc et les rameaux se trouvent en Pologne. […]
>
> Le petit nombre d'Israélites dispersés parmi les autres nations doit regarder la Pologne comme la patrie de leurs coreligionnaires.[594]

Lorsque Czynski écrivit ces lignes, Hollaenderski avait déjà exprimé une conviction semblable et était même allé plus loin en liant le sort des juifs de l'Ouest à ceux de l'Est :

> […] nous sommes convaincu qu'autant que les Israélites de Pologne ne seront pas émancipés, leurs coreligionnaires des pays civilisés, et particulièrement de l'Allemagne, ne pourront atteindre à une réforme complète ; car toute réforme religieuse doit débuter sur le point capital, c'est-à-dire par la masse ; or, où est la plus grande population israélite, si ce n'est en Pologne. Dans toute l'Europe il n'y en a pas autant que dans ce pays.[595]

Au début des années 1860, cette dernière donnée factuelle, connue en théorie depuis longtemps mais largement occultée jusqu'au début des années 1830, avait donc fini par s'imposer, non seulement dans les milieux juifs mais encore probablement partout où les défenseurs des juifs issus de la « Grande Émigration » avait été actifs, comme la franc-maçonnerie[596] ou plus généralement les cercles libéraux[597]. Peut-être même avait-elle pénétré un public plus large, grâce notamment à ces fictions que nous avons seulement mentionnées mais dont la réception mériterait certainement un plus ample examen[598].

---

[594] [Czynski], *Le Réveil d'Israël*, 1848, pp. 10-11. Pour faire écho à notre précédente remarque, plusieurs passages de cet article (« Réponse à quelques objections ») montrent que, même dans l'esprit d'un pur patriote polonais, une certaine tension existait déjà entre une approche strictement polono-centrée de la « question juive » et la nécessité d'adopter désormais une focale plus large ; outre la façon dont l'auteur formulait la question à laquelle il lui fallait répondre (« Pourquoi ne nous occuper exclusivement que des Juifs de la Pologne et de la Russie ? » – *ibid.*, p. 9), voici comment se poursuivait la citation : « […] par le partage de la Pologne, les juifs de ce pays sont tombés sous la domination des trois souverains du nord-est de l'Europe. Ils se trouvent sous la puissance de la Russie schismatique, de la Prusse protestante, de l'Autriche orthodoxe [sic.]. En examinant leur position actuelle, on est forcé d'aborder le système religieux et politique qui sert de base aux cabinets de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin. » – *ibid.*, p. 11.

[595] Léon Hollaenderski, *Les Israélites de Pologne*, op. cit., p. 338. L'auteur ne livrait malheureusement aucune explication supplémentaire sur ce point.

[596] Les noms de Lubliner et Hollaenderski figurent en bonne place dans Daniel Tollet, « Les francs-maçons polonais émigrés en France et l'émancipation juive en Pologne au XIX^e^ siècle », *Archives Juives*, volume 43 (2010/2), pp. 49-57. Quant à Czynski, sur l'appartenance duquel nous n'avons rien trouvé de probant, l'historien polonais Ludwik Hass reproduit en français deux lettres qu'il adressa à son « frère et ami » Dechevaux-Dumesnil, fouriériste et rédacteur en chef (après en avoir été le fondateur) de la revue *Le Franc-Maçon* (1847-1870) ; l'article de Hass étant en polonais, nous ne pouvons qu'avancer prudemment que les lettres en question parurent dans cette revue en 1848 et 1849 – Lidwik Hass, « Materiały do dziejów wolnomularstwa Wielkiej Emigracji. Część II » , *Przegląd Historyczny*, t. 64/3 (1973), pp. 559-566 ; sur J. P. A. Dechevaux-Dumesnil, voir la notice que lui consacre par Jean-Claude Sosnowski sur le site de l'Association d'études fouriéristes et des *Cahiers Charles Fourier* (http://www.charlesfourier.fr/spip.php?article1494)

[597] Il faudrait signaler, dans la foulée du « comité Lafayette », les nombreuses structures du même genre qui ponctuèrent la période de la « Grande Émigration » et au sein desquels les défenseurs des juifs – polonais aussi bien que français – demeurèrent très actifs jusque dans les années 1860.

[598] Rien ne semble toutefois avoir émergé comme une image (relativement) populaire de la « question juive » en Pologne avant les événements de 1861 : le 8 avril de cette année, à l'occasion d'une manifestation à Varsovie, un

Par-delà la nouvelle de leur importance numérique, le portrait des juifs de Pologne et le tableau de leur condition s'étaient quelque peu précisés. Mais bien que ces précisions eussent été apportées par leurs défenseurs, l'image donnée des juifs est-européens était loin d'être seulement positive. Parfois, elle l'était même d'autant moins que ces défenseurs reconnaissaient la validité des griefs adressés aux juifs pour mieux en accuser la société qui, par ses injustices, cultivaient de tels vices. Lubliner, en cherchant à répondre à chacune de ces accusations[599], multipliait ainsi les concessions. Accusait-on les juifs d'employer « la ruse et la fourberie dans l'exercice de l'état commercial » ?

> Il faut avouer que ce grief est assez fondé ; la plupart des juifs commerçants en Pologne mettent de la déloyauté dans leurs relations commerciales.[600]

Se plaignait-on de leur usure ?

> Il faut convenir qu'en Pologne les juifs ne prêtent de numéraire aux chrétiens qu'à un taux très-élevé.[601]

Leur attribuait-on un « caractère rampant et pusillanime » ?

> Fidèle à mon plan, je confesse que tel est réellement le caractère de la plus grande partie des juifs en Pologne […].[602]

L'ancien combattant de 1830 ne se trouvait pas moins « embarrassé » d'avoir à « excuser, sinon justifier, l'absence de patriotisme chez les juifs *habitants* de la Pologne », grief dont de nouveau il ne pouvait « négliger de mettre au grand jour, jusqu'à quel point [il avait] de fondement »[603]. Bien entendu, tout ceci participait d'une équivoque déjà ancienne, pour ainsi dire inhérente à la lutte pour

patriote polonais fut abattu par les Russes alors qu'il brandissait une croix et un jeune manifestant juif se saisit brièvement du symbole chrétien avant d'être lui-même fauché par les balles ; cette image forte connut une postérité certaine et, par exemple, Catulle Mendès l'utilisa dans sa pièce de théâtre *Les Mères ennemies*, jouée à l'Ambigu en 1882 et largement commentée par la presse – voir *Le Temps* du 20 novembre 1882, « Chronique théâtrale », par Francisque Sarcey ; le *Gaulois* du 16 décembre 1882, « Soirée Parisiennes. Le Czar s'amuse », par « Choufleuri » ; le *XIX^e Siècle* du 21 novembre 1882, « Causerie dramatique », par Henri Fouquier. Le *Gil Blas* se distingua alors en consacrant trois articles à cette pièce et sa réception : le 20 novembre, Eugène Hubert signala qu'au moment où le juif ramassait la croix, un « gouailleur » s'était écrié : « Parbleu ! […] s'il la ramasse, vous croyez que c'est par patriotisme. Pas du tout ! C'est parce qu'elle est en argent! » (et le chroniqueur de poursuivre : « Quel que soit le motif du juif, l'effet est saisissant. ») ; le 21 novembre, Edmond Stoullig cita un chroniqueur de l'*Estafette* pour qui « [l]'épisode du combat où un juif relève la croix tombée des mains d'un prêtre catholique mortellement frappé, et la montre encore aux fidèles expirants, a fait un immense effet » ; enfin, dans son éditorial du 22 novembre, Jean Richepin n'omit pas de mentionner à son tour « ce tableau du juif ramassant la croix chrétienne et chantant avec ses frères catholiques l'hymne de la patrie sous la fusillade des vainqueurs » – *Gil Blas* des 20 novembre 1882, « La soirée. Les mères ennemis », par Eugène Hubert ; 21 novembre 1882, « Les mères ennemis (opinion de la presse) », par Edmond Stoullig ; 22 novembre, « Vive Sarah ! », par Jean Richepin.

599 Tel était l'objet de l'intégralité du Livre deuxième – O. Louis Lubliner, *Des Juifs en Pologne...*, op. cit., pp. 46-192.

600 *Ibid.*, p. 96.

601 *Ibid.*, p. 113.

602 *Ibid.*, p. 117.

603 *Ibid.*, p. 135.

l'émancipation[604]. De tels travers pouvaient être reconnus avec d'autant plus de sérénité qu'il était à mettre au compte du « vice radical de l'existence malheureuse des juifs en Pologne », lequel prenait « sa source dans leur organisation sociale tout-à-fait à part » elle-même « *conséquence* nécessaire et immédiate de la législation qui ne les [assimilait] pas *complètement* aux habitants chrétiens »[605].

Chez Lubliner, cette approche avait au moins le mérite de la constance : ainsi opposait-il exactement le même argument à ceux qui reprochaient aux juifs (selon lui tout aussi légitimement[606]) leur « vie isolée » due à une « antipathie pour tout ce qui n'est pas croyant au culte de Moïse »[607] ; ainsi l'abbé Chiarini dont Lubliner, fidèle à son principe, se contentait de considérer sereinement[608] qu'il s'était enfermé dans un « cercle vicieux » à force de voir « l'effet du mal social concernant les juifs comme sa cause »[609]. Mais sur cette double question du judaïsme et des théories de Chiarini, les choses ne furent pas toujours aussi simples et la façon dont en traita Hollaenderski est à ce titre révélatrice. *A priori*, l'auteur des *Israélites de Pologne* n'accorda qu'une attention distraite à l'abbé réformateur : évoqué seulement en passant, son cas était tranché d'une façon aussi expéditive (« prêtre imbu de préjugés et de fanatisme ») que l'était celui de sa *Théorie du Judaïsme*, « livre plein d'assertions haineuses, qui, au lieu de tendre à la conciliation des esprits, ne contribua qu'à les aigrir et à les irriter »[610] ; ainsi présenté, Chiarini n'était guère qu'un de ces épigones d'Eisenmenger qui avaient cru « faire beaucoup pour leur gloire, en s'efforçant de rendre le Talmud ridicule »[611]. Mais ce mépris masquait mal la grande proximité entre les vues des deux auteurs. À y regarder de plus près, Hollaenderski n'avait pas moins que Chiarini la volonté d'être « impartial », c'est-à-dire de « dire la vérité à tous »[612] et parfois de la dire aux juifs plus qu'aux autres :

---

[604] Sans surprise, elle dominait également des passages entiers de l'ouvrage de Hollaenderski, notamment ses explications du rôle économique et des pratiques commerciales des juifs – Léon Hollaenderski, *Les Israélites de Pologne*, op. cit., pp. 208-223.

[605] O. Louis Lubliner, *Des Juifs en Pologne...*, op. cit., pp. 160-161. À ceux qui poussaient la « malveillance » jusqu'à l'accuser le juif « d'un amour désordonné pour l'agglomération du numéraire », Lubliner répondait de même : « oui ! Le juif amasse de l'argent dans son coffre-fort, ET IL FAIT TRÈS-BIEN, CAR TOUT L'Y OBLIGE. » – *ibid.*, p. 121-122. De même, Hollaenderski expliquait : « Le fait de l'usure, loin d'être un vice de nature, n'est donc, au contraire, que le résultat de circonstances particulières dans lesquelles un individu se trouve placé, n'importe sa religion. Au lieu de forcer les Juifs au négoce, que les gouvernements, libéraux ou despotiques, en fassent des hommes et des citoyens, en les admettant à la jouissance des droit, comme les autres citoyens, et l'on verra si les Israélites sont nés pour l'usure plutôt que les marchands chrétiens de Russie, réputés fripons. » – Léon Hollaenderski, *Les Israélites de Pologne*, op. cit., p. 219.

[606] O. Louis Lubliner, *Des Juifs en Pologne...*, op. cit., pp. 161-162.

[607] *Ibid.*, p. 161.

[608] Fait remarquable lorsqu'on sait la véhémence de certaines réactions suscitées par la *Théorie du Judaïsme*, les quelques pages consacrées par Lubliner à Chiarini étaient dénuées de toute acrimonie – *ibid.*, pp. 193-197.

[609] *Ibid.*, p. 193.

[610] Léon Hollaenderski, *Les Israélites de Pologne*, op. cit., p. 84. L'auteur poursuivait : « *La théorie du judaïsme* […] restera comme un monument des meilleures intentions de l'empereur Alexandre, malheureusement détournées par l'esprit borné d'un abbé qui n'a pas su remplir son devoir et sa mission. » – *ibid.*

[611] *Ibid.*, note 2 p. 327. Voir également *ibid.*, p. 324, où les noms d'Eisenmenger et de Chiarini sont associés et représentent ces « adversaires du Talmud [qui] se sont réjoui de trouver dans le Talmud quelques blâmes exagérés, prononcés par quelques rabbins contre les païens ».

[612] *Ibid.*, pp. 300-301.

> Les Polonais avouent, et les Juifs doivent avouer de leur côté, que les uns et les autres, ils ont manqué de clairvoyance. Le cœur noble des Polonais souffre d'avoir persécuté injustement les enfants de la même terre, de les avoir éloignés des bienfaits de la patrie et de la protection des lois. Mais les souffrances des Juifs sont plus grandes, plus amères (comme leurs fautes sont plus grandes aussi), et tandis que leurs coreligionnaires en France, en Belgique, en Hollande, etc., se font distinguer par leur moralité, par leur éducation, sont admis à toutes les dignités, à tous les bienfaits de la civilisation, qu'ils comptent enfin parmi les nations où ils vivent et y jouissent des droits communs, les Juifs polonais avec leurs préjugés, leur rabbinisme, leur fanatisme, se trouvent plus encore que par le passé, opprimés, haïs par les chrétiens.[613]

En fait, bien qu'il ménageât les formes d'une défense libérale des juifs[614], Hollaenderski ne pouvait en assumer jusqu'au bout la logique, précisément en raison de l'importance qu'il accordait lui-même à la religion. N'était-elle pas, « selon les plus savants théologiens, […] l'indispensable moteur de la réforme et de la civilisation »[615] ? Sur ce chapitre, l'auteur des *Israélites de Pologne* allait même jusqu'à faire d'étranges concessions, par exemple en avouant « qu'indubitablement le progrès dans l'humanité [était] poussé au plus haut degré sous la forme chrétienne »[616]. Certes, il n'était pas pour autant « permis de croire que la religion de Moïse [fût] un obstacle à la civilisation des Juifs polonais » ; mais ce n'était qu'une fois débarrassée de ses « fanatiques préjugés » qu'elle pourrait « devenir un guide et un soutien dans les voies de la civilisation même »[617]. Ainsi, bien qu'il présentât le Talmud d'une façon très différente que ne l'avait fait Chiarini[618], Hollaenderski dressait un état religieux des juifs de Pologne qui n'était guère éloigné de celui de la *Théorie du Judaïsme*. Surtout, la réforme appelée de ses vœux rappelait d'une façon troublante celle de l'abbé[619] : une fois

[613] *Ibid.*, p. 301.

[614] « […] il est vrai que les Juifs polonais méritent généralement le mépris des chrétiens : mais il faut avoir égard aux circonstances » – *ibid.*, p. 302.

[615] *Ibid.*, p. 308. Tel était le raisonnement : « De l'élément de toutes les religions naissent les civilisations, en animant leurs conditions accessoires, tirées de circonstances favorables, qui ne manquent jamais dans un peuple tant que dure sa vitalité. Or, chaque civilisation prend la physionomie de la religion du peuple qui la professe. Dès que la société s'est composée, sa raison vitale et organisatrice se manifeste aussitôt, en élaborant avec activité un gouvernement, une législation civile et religieuse, une philosophie quelconque, enfin elle passe à la vie historique avec son caractère primitif, et entre dans la voie de la civilisation. Ainsi, la base de toute vie sociale, et, par conséquent, de toute civilisation, est une religion, car la religion la plus erronée même, doit avoir, pour le moins, quelques germes de vérité propres à servir au progrès ; or, c'est là que la société puise les conditions de sa civilisation, et lorsqu'elle ne reproduit pas la grande pensée religieuse d'une nation, on peut conclure que c'est la preuve du défaut de forces vitales et organisatrices, que l'on ne saurait emprunter à d'autres religions sans anéantir la sienne. » – *ibid.*, pp. 308-309.

[616] *Ibid.*, p. 309.

[617] *Ibid.*, p. 310.

[618] *Ibid.*, pp. 312-332. Ces pages, défense du Talmud et démonstration que s'y trouvaient les vrais principes du judaïsme, n'en contenaient pas moins quelques concessions (ainsi sur l'hostilité aux chrétiens : *ibid.*, pp. 315-316) et même un appel à faire le tri : « Il y a [dans le Talmud] des endroits qui sont très choquants à l'oreille, quant à la morale ; il y a des choses qui ne méritent point d'être dites et conservées » (*ibid.*, p. 332 ; dans un autre registre, voir son désaveu des « Hagadoth » et « Medrachim », pp. 325-326). En outre, Hollaenderski ne paraissait guère apprécier le *Choulhan Aroukh*, « doctrine rabbinique » en dehors de laquelle les juifs polonais ne savaient « presque plus rien » et dont l'autorité suffisait à faire que les rabbins se « trouvaient tout puissants » ; Hollaenderski s'étonnait d'ailleurs « que les savants rabbins français et allemands, n'aient encore rien fait pour *modifier* ce code » – *ibid.*, p. 334 ; note 1 p. 335.

[619] En matière de réforme, la seule véritable différence résidait dans la méthode, Hollaenderski excluant par sa part

démontré « que les préjugés et les abus principalement conservés par les Juifs Polonais [étaient] inhumains, insensés, nuisibles », ne convenait-il pas en effet d'« épurer entièrement la religion juive des adjections rabbiniques »[620] et de revenir à la « *pure religion de Moïse* »[621] ?

Sur cette question décidément épineuse, même Czynski n'était pas aussi univoque que le laissait penser la simplicité de ses mots d'ordres. Indéniablement, il fut celui des trois auteurs qui s'en tint le plus strictement à la posture du généreux défenseur des juifs, multipliant images fortes et accents dramatiques afin de mieux convaincre le lecteur de leur pur martyr. Était-ce également une façon d'éviter d'avoir à trop entrer dans les détails ? Quoi qu'il en fût, même lui n'avait pu évité de « diviser tous les Juifs de Pologne en deux catégories » : d'un côté, ceux qui étaient « familiarisés avec les Chrétiens par leurs relations avec eux » et ne tenaient plus à leur religion qu'« à cause de sa morale qui ne le cède en rien à celle du Christ » ; de l'autre côté, « bien plus nombreux », les « Israélites gémissant sous le joug de la superstition, et sous l'influence des Rabbins fanatiques », qui se regardaient « comme une émigration » et voulaient être « traités par les Polonais en malheureux réfugiés, victimes d'injustes persécutions, en attendant l'avènement du Messie »[622]. Il n'y avait rien là de très conséquent et sans doute eût-il été inutile de le relever si Czynski n'avait pas lui-même avoué, bien plus tard, avoir eu des doutes sérieux sur les bonnes dispositions de ses protégés, précisément en raison de leur religion. À partir de mars 1862, un vigoureux débat s'était engagé dans les *Archives israélites* sur le prosélytisme et les réformes nécessaires du judaïsme[623]. C'est dans ce contexte que Czynski prit la plume pour se livrer à un vibrant plaidoyer en faveur de

---

toute mesure coercitive et toute tentative d'influence ne venant pas des juifs eux-mêmes – *ibid.*, pp. 319-320. Toutefois, il ne niait pas pour autant la nécessité d'une intervention extérieure : tel est selon nous le sens de son appel aux coreligionnaires de l'Ouest.

620 *Ibid.*, p. 319.

621 *Ibid.*, p. 303. L'expression apparaît dans une loi imaginé par Hollaenderski, jamais écrite en Pologne alors qu'elle aurait pu, selon lui, « sauver de la honte et du malheur les 2,500,000 juifs et leur épargner tant de maux, toute en disculpant de reproche les Polonais dont le noble cœur doit souffrir en contemplant l'état abject de la neuvième partie des habitants de leur pays » ; la loi en question était ainsi formulée : « *Tel seulement d'entre les Juifs est exempt de la protection des lois du pays qui, par ses mœurs, ses usages, sa moralité, son langage et son éducation ne veut pas ressembler aux chrétiens. Quant à la pure religion de Moïse, la présente loi ne prétend pas y toucher.* » – *ibid.*, p. 303.

622 Jean Czynski, *Question des Juifs polonais...*, op. cit., p. 25.

623 Le point de départ en était une « lettre de Russie » écrite par un certain « A..... » qui, lui même non juif, avait été séduit par cette religion mais se plaignait du mystère persistent qui l'entourait – *ibid.*, pp. 124-131. Alexandre Weill s'était saisi de cette occasion pour dire tout le mal qu'il pensait des rabbins et du Talmud, ce qui avait dès lors orienté la discussion dans ce sens – *ibid.*, pp. 303-313. Sans nous attarder sur l'approche originale de cet auteur pour qui « la révolution était le vrai Messie », notons qu'elle conduisait à un programme qui nous en rappelle d'autres, notamment par la proposition de Weill d'« [a]ttaquer les superstitions et les hallucinations talmudiques » et de « [r]établir le sens vrai du mosaïsme » – *ibid.*, p. 309. Mais ce parallèle signale surtout une différence de taille : il était sans aucun doute plus facile à un Weill de défendre de telles idées – et à un Isidore Cahen de leur accorder une tribune, quitte à l'entourer de toutes les précautions nécessaires – qu'à un réformateur polonais parlant pour (ou contre) plusieurs millions d'âmes encore profondément attachées au judaïsme traditionnel. D'ailleurs, dans sa réaction respectueuse mais sceptique aux réflexions de Weill, Isidore Cahen ne mettait pas tant en avant les possibles réticences des juifs français que le risque de rupture de « tout lien entre tant de nos frères encore opprimés et nous » – *Archives Israélites*, t. XXIII (1862), pp. 363-374 (citation p. 368).

la « fusion morale de l'humanité toute entière »[624], lequel se terminait par ces quelques remarques sur le « livre vénéré par les juifs et qui [éloignait] d'eux les meilleurs esprits » :

> Interrogez les hommes éclairés, de la meilleure volonté, qui vous témoignent estime et sympathie, ils vous diront : *Restez fidèles à la Bible, rejetez le Talmud*. […] Le *Talmud*, pour eux, c'est un livre écrit avec de la haine, du fiel et du sang ; c'est l'œuvre de la superstition et du fanatisme. C'est là que les jeunes israélites apprennent à haïr les Gentils ; c'est là qu'on trouve que les rabbins ont besoin du sang d'un enfant chrétien pour leurs cérémonies. Et, pourquoi ne l'avouerais-je pas ? je pensais que la persécution, l'injustice et la tyrannie avaient provoqué une réaction, et qu'en effet le *Talmud* pouvait renfermer des doctrines subversives, hostiles au christianisme.

Au moment où il écrivait ces lignes, Czynski n'était en effet plus « dupe » de cette « arme puissante » dont se servaient si volontiers les ennemis des juifs – une arme « d'autant plus redoutable qu'elle [était] couverte d'un voile impénétrable »[625]. Mais il est probable qu'il n'avait que très récemment changé d'avis[626] : par conséquent, celui qui s'était présenté trente ans durant comme le plus ardent des défenseurs du judaïsme polonais n'en avait pas moins été convaincu de la dangerosité du Talmud. Sans doute n'était-il pas le seul ami des juifs à penser de la sorte : signe qu'en 1863 le Talmud troublait toujours les meilleures volontés, Czynski témoigna que le sujet venait d'être au cœur des discussions de la toute nouvelle « Alliance polonaise de toutes les croyances religieuses » dont le conseil provisoire avait consacré plusieurs séances à « cette importante question » ; « [l]es uns attaquaient, les autres défendaient le Talmud », expliqua Czynski en précisant que, bien sûr, les « chrétiens » n'avaient pas omis de mettre en avant « le livre de l'abbé Chiarini, qui l'accuse et le dénigre »[627].

Pour conclure, il est bien entendu difficile de d'évaluer l'écho que rencontrèrent, du côté français, ces équivoques logées au cœur même de la défense la plus sincère des juifs de Pologne. Ce que l'on peut dire cependant, c'est qu'un tel écho était d'autant plus probable que les équivoques en question étaient exactement celles qui, de la critique des mœurs économiques à celle de l'apparence physique, en passant par la dénonciation de l'empire des rabbins et le soupçon d'influence pernicieuse du Talmud, caractérisaient de longue date les discours prônant la régénération des juifs

---

624 *Ibid.*, pp. 559-566 ; 626-632 (citation p. 560).

625 *Ibid.*, pp. 631-632.

626 Czynski expliquait dans le même article avoir changé d'opinion grâce aux travaux de son compatriote Israël-Michel Rabbinowicz, lequel prenait la défense du Talmud dans une série de travaux qui, à l'heure où écrivait Czynski, n'avaient pas encore été publiées. Or, s'il est toujours possible que les « savantes recherches » de Rabbinowicz avaient été écrites de longue date (ce dernier était arrivé à Paris en 1854), il est plus probable qu'il s'agissait de la série de textes que les *Archives israélites* (dont Rabbinowicz devint bientôt une plume régulière) publièrent l'année suivante sous le titre « La Pologne, les Juifs et le Talmud » – *Archives Israélites*, t. XXIV (1863), pp. 119-124 ; 153-156 ; 196-200 ; 332-336. Précisons que, contrairement à ce laisse croire leur titre, ces articles ne traitent que très peu des juifs polonais et presque uniquement du Talmud, inconditionnellement défendu par Rabbinowicz. Sur Rabbinowicz, voir Moïse Schwab, *Le Dr I. M. Rabbinowicz. Conférence faite à l'Université populaire juive, le 19 novembre 1903*, extrait des *Archives israélites*, 1904.

627 *Ibid.*, pp. 31-34 ; 82-85 (citation p. 82).

français, en particulier alsaciens et lorrains. Voici en tout cas un exemple qui montre qu'une telle interpénétration de bienveillance et d'hostilité n'était pas forcément cantonnée au débat d'idées ; il s'agit d'une lettre adressée en 1846 à Czynski par une dame de sa connaissance, avec le souhait qu'elle fût anonymement publiée dans *Le Réveil d'Israël* :

> Monsieur,
>
> J'ai lu avec un véritable plaisir les deux premières livraisons du *Réveil d'Israël*. J'applaudis de grand cœur aux nobles efforts que vous faites pour accélérer l'émancipation des Israélites de Pologne. J'apprends aussi avec bonheur que les Israélites les plus éminents de la France vous aident dans une lutte qui n'est pas sans difficultés, et qui rencontre de puissants et persévérants adversaires.
>
> Vous n'ignorez pas, Monsieur, que j'ai quelques droits à votre confiance, chaque fois que vous m'avez adressé un réfugié pauvre, j'ai tâché de lui être utile. Je ne vous cache pas cependant, que peu d'entre eux me paraissent digne de votre intérêt et de l'appui qu'on leur accorde. Me permettez-vous de vous soumettre quelques observations et quelques questions à cet égard [?] Je crois vous exprimer le sentiment d'un grand nombre de personnes qui ont éprouvé la même impression. Vous pouvez donc, Monsieur, si vous le jugez utile, publier ma lettre et votre réponse, je vous prie seulement de ne pas signer mon nom. Je cherche mon bonheur dans la vie intérieure et je n'ai pas assez de moyens pour paraître sur la scène sur laquelle vous luttez avec un si noble courage.
>
> La première chose qui m'a frappée à l'aspect du juif polonais, c'est son costume à part et ses manières serviles. Pourquoi ce caftan noir, ces boucles de cheveux si longs, cette barbe sale, et sa posture humble et courbée [?] Un exilé qui n'a pas pu supporter l'oppression d'un maître inhumain, en cherchant asile dans un pays étranger, peut paraître la tête haute, le front levé comme il convient à un homme dont la conscience est pure. Le premier que j'ai été assez heureuse de secourir m'a fait peur. Il se courbait à plusieurs reprises comme le ferait un esclave turc devant son cadi, et puis se jeta sur moi pour me baiser la main.
>
> À cette posture qui n'est pas bien attrayante, s'unissaient quelques vices qu'il est facile de découvrir sans avoir besoin de posséder une grande dose de pénétration. Le juif polonais est paresseux, menteur, envieux et ingrat.
>
> Sur vingt réfugiés, on en connaît à peine un qui connaît un état, une profession. Presque tous voulant vivre de mendicité, me demandaient des lettres de recommandations pour d'autres personnes charitables. Plusieurs feignaient la plus profonde misère ; en les voyant on aurait cru qu'ils n'avaient pas mangé depuis trois jours. J'ai appris plus tard qu'un de ces malheureux faisait le commerce de diamants, l'autre prêtait sur usure. Demandez à un juif polonais des renseignements sur son compatriote, vous pouvez être certain qu'il dira de lui tout le mal possible, craignant sans doute que le secours qu'on pourrait accorder à l'autre diminuât celui auquel il peut prétendre.
>
> J'ai dit, Monsieur, qu'ils sont ingrats. Ne pensez pas qu'en assistant ces malheureux, je compte sur leur reconnaissance. Que peuvent-ils pour moi ? Mais on aime à voir à ceux auxquels on s'intéresse la mémoire du cœur. L'absence de ce sentiment fait douter des autres ; on craint de s'intéresser aux hommes froids, calculateurs, qui n'ont d'autre but que l'intérêt, d'autre sentiment que celui du gain. On doit secourir l'infortune, on n'aime pas à être dupe.
>
> Si par l'échantillon de ceux que la persécution nous envoie en France, nous devons juger de deux millions et demi de juifs polonais, le tableau n'est pas flatteur. Il serait à craindre que leur émancipation complète n'exerçât une fâcheuse influence sur le reste des habitants. La Pologne a conservé sa gloire pure. L'esprit chevaleresque, le dévoûment poussé jusqu'à l'imprudence, l'abnégation jusqu'au sublime sont le caractère de la nation qui tant de fois a succombé dans une lutte inégale. Deux millions de juifs émancipés se mettront-ils à la hauteur de ces grandes qualités ?
>
> Si je vous parle, Monsieur, avec une si grande franchise, ne l'attribuez pas à l'influence d'un préjugé. Je suis mariée comme vous le savez à un Israélite et je suis heureuse dans mon ménage. J'attendrai donc avec patience votre réponse, et je l'examinerai avec toute l'attention que mérite un sujet aussi important. Je serai heureuse si vous parveniez à éclaircir mes doutes, à dissiper mes craintes.[628]

[628] *Le Réveil d'Israël*, 1848, pp. 38-40. La lettre, signée « A. », était suivie de la mention « Paris, le 14 août 1846 ».

Au moyen des arguments habituels, Czynski n'avait certes pas eu de mal à répondre à celle dont il garantissait par ailleurs « les meilleures intentions »[629]. En outre, de crainte qu'on ne la prît pour l'auteur de la lettre, une autre lectrice n'avait pas tardé à prendre la plume pour « rejeter toute solidarité » avec les « remarques défavorables » de cette dernière[630]. Mais il y a tout lieu de supposer qu'une telle perception des juifs polonais était alors loin d'être isolée : c'est en tout cas ce que laissa entendre Czynski en remerciant « A. » d'avoir été assez franche pour formuler hautement ces « objections que bien des personnes [disaient] tout bas »[631]. D'ailleurs, puisque cette dame évoquait la judéité de son mari, il faut supposer plus généralement que les juifs français eux-mêmes n'étaient pas exempts de tels sentiments. À tout le moins, il arriva que leur soutien aux coreligionnaires de Pologne se teintât d'une condescendance confinant au mépris, par exemple dans cet extrait des *Archives israélites* également daté de 1846 :

> Les Israélites du rite allemand recevaient, il n'y a guère qu'un siècle, leurs rabbins et leurs instituteurs de Pologne. Grâces au ciel, on a compris que pour apprendre la morale et la religion, on n'a pas besoin de recourir à un Juif polonais coiffé d'un cafetan ; il n'en est pas moins vrai que nos pères puisaient chez ces coreligionnaires, aujourd'hui si malheureux, une grande partie de leur instruction religieuse, ce qui leur mérite notre reconnaissance.
>
> Il y a dans le monde des alternatives remarquables. Jadis les Juifs de la Pologne venaient pour nous apprendre à rester en dehors de la société ; aujourd'hui ils viennent nous prier de les y faire entrer par le travail et par l'exercice de leur activité et de leur intelligence.[632]

Dans la France des années 1830-1860, le sort des juifs polonais resta un sujet très marginal, source de préoccupation dans quelques cercles seulement et qui, d'ailleurs, n'y voyaient guère qu'une annexe à la cause polonaise. À l'exception peut-être de quelques moments-clefs, comme le soulèvement de Cracovie en 1846 ou l'insurrection de 1848, il est même peu probable que la « question juive » en Pologne effleurât jamais le lectorat des grands journaux, sans même parler des Français en général. Mais s'il convient d'éviter les conclusions hâtives, il était nécessaire de relever les premières dissonances révélées par l'exposition, aussi faible fût-elle encore, de la « question juive » en Pologne. Elles signalaient en effet une source de trouble potentiel dès lors que les masses juives est-européennes gagneraient en visibilité, ce qui ne pouvait manquer d'arriver un jour ou l'autre. À ce titre, divers changements survinrent dès le tournant des années 1860, propres à ébranler les schémas les mieux ancrés. Notamment, il devint bientôt évident que la « question juive » à l'Est

629 *Ibid.*, pp. 40-45 ; p. 54 (citation).
630 *Ibid.*, pp. 52-53. La lettre s'en tenait toutefois à des remarques très générales sur le judaïsme et ne disait rien des juifs polonais proprement-dits.
631 *Ibid.*, p. 40.
632 *Archives israélites*, t. VII (1846), p. 257.

débordait largement le cadre intellectuellement confortable, mais historiquement périmé, des seuls « malheurs de la Pologne »[633]. De surcroît, la création en France d'une organisation chargée de donner corps à la solidarité juive internationale modifia radicalement le sens des manifestations de sympathie envers les coreligionnaires opprimés.

[633] Gabriel Bonnot de Mably, *Collection complète...*, op. cit., p. 55.

Chapitre 3. Le tournant des années 1860 et les prodromes de la « question juive » est-européenne

De la « question juive » en Pologne à la « question juive » en Russie

L'échec de l'insurrection de 1863 ne marqua pas seulement, à terme, la fin du rêve de fraternisation judéo-polonaise. Les espoirs d'indépendance s'en trouvèrent durablement contrariés et cette absence de perspective entama fortement l'enthousiasme d'abord manifesté en France pour cette cause. Joseph Tański, un émigré très introduit dans la société française et qui avait deviné un fléchissement dès 1848[634], en fit par la suite l'amère constat :

> […] notre émigration de 1830 qui, pendant tout le règne de Louis-Philippe, fut du moins comme un sanctuaire où l'on glorifiait son héroïque patriotisme, perdit tout son prestige en France et son influence dans le pays. Dès lors il n'y eut plus que des proscrits isolés, vrais ilotes répandus, on peut dire, sur toute la surface du globe.[635]

Les juifs français soucieux du sort de leurs coreligionnaires étrangers durent se résoudre à cette évolution[636]. Dès le début des années 1860, l'enthousiasme bruyant pour les progrès apparents de la cause juive en Pologne ne pouvait masquer tout à fait un certain attentisme, attitude s'expliquant tout à la fois par un devoir de prudence (ne pas encourager les juifs polonais à faire un choix que telle ou telle issue de l'insurrection retournerait contre eux), par un soucis de loyauté (ne pas paraître s'opposer à l'empereur qui refusait de soutenir activement la révolte polonaise) et peut-être également par égard pour certains intérêts bien compris – ainsi ceux des milieux d'affaires qui, Rothschild en tête, en avaient désormais d'importantes en Russie. Naturellement, cette tendance ne fit que se renforcer après l'échec de 1863 : si les signes de sympathie adressés aux patriotes polonais ne manquèrent pas tant que vécurent les représentants de la « Grande Émigration », ils se firent de plus en plus discrets et platoniques, tout comme se raréfièrent les articles dédiés à la cause

634 Pour sa description des premières manifestations de « l'égoïsme politique des chefs du mouvement républicain » durant la révolution de 1848, voir *Cinquante années d'exil*, volume 1, Paris, E. Lalouette, 1880, pp. 224-225 du chapitre XXX (le volume présente des erreurs de pagination). D'après Tański, c'est toutefois lors du règlement de la guerre de Crimée que Napoléon III, dont l'arrivée au pouvoir avait suscité l'espoir des Polonais, sanctionna l'abandon de la Pologne par la France – *ibid.*, volume 2, pp. 193-194.

635 *Ibid.*, volume 2, pp. 196-197.

636 Tout ceci a été étudié en détail par Zoza Szajkowski, « The Alliance Israélite Universelle and East-European Jewry in the '60s », *Jewish Social Studies*, volume 4, n° 2 (avril 1942), pp. 139-160. La plupart des remarques qui suivent s'appuient sur cette étude dont nos propres recherches n'ont pu que confirmer les conclusions.

polonaise dans les organes mêmes qui l'avaient si ardemment soutenue[637].

L'abandon progressif de la Pologne se doubla d'une autre évolution qui ne se fit pas moins sentir dans les milieux juifs que dans le reste de la la société. Les souvenirs de Tański peuvent être à nouveau sollicités, lui qui, se remémorant en 1880 les « Vive la Pologne » jadis adressés aux émigrés par de simples passants, ajoutait :

> Qui aurait pu penser en ce moment que ce cri du peuple, répété si souvent dans toute la France s'éteindrait complètement et qu'un temps viendrait où sur les bords de la Seine s'élèverait le cri de « Vive la Russie. »[638]

Certes, bien peu de juifs durent se sentir gagnés par l'amour de l'empire des tsars dans les années 1860 et 1870 (sans même parler des suivantes). La plupart des nouvelles qu'en rapportait la presse juive – nouvelles de plus en plus nombreuses au fur et à mesure que la Pologne s'effaçait du tableau global de la « question juive » – étaient des plus pessimistes quant au sort réservé à leurs coreligionnaires. Les rapports de conscriptions forcées, d'expulsions massives des zones frontières ou d'accusations de meurtre rituel[639] étaient en outre reçus et interprétés au filtre d'un *a priori* extrêmement négatif, confinant parfois à la diabolisation pure et simple : songeons ainsi qu'en 1848, les *Archives israélites* étaient allées jusqu'à reproduire le sermon d'un rabbin de Jamaïque qui, aussi sérieusement que possible, démontrait que la Russie était bien « le pays de Magog » annoncé par le prophète Ézéchiel[640]. Dans la construction d'une telle image, le rôle joué par les émigrés polonais n'avait pas été mince, car non seulement avaient-ils dressé trente ans durant le tableau d'un empire sans pitié envers leur patrie perdue mais, pour ceux d'entre eux qui défendait les juifs, ils s'étaient livrés sans beaucoup de scrupules à des descriptions volontairement dramatisées de la politique juive du tsarisme : par exemple, Czynski avait affirmé sur la base d'un calcul des plus douteux que pas moins de 26 000 enfants juifs avaient péri suite à leur incorporation dans la marine[641], ou encore

---

637 Ainsi cherche-t-on en vain, dans les *Archives israélites*, les articles que Hollaenderski promettait pourtant d'y consacrer à ce sujet en 1869, dans une ultime tribune dénonçant justement l'indifférence grandissante des « amis de Pologne » – *Archives israélites*, t. XXX (1869), pp. 242-245 (citation p. 243).

638 Joseph Tański, op. cit, volume 1, p. 51.

639 Voir Andrew C. Reed, « The Saratov Case as Critical Juncture in Ritual Murder History », dans Eugene M. Avrutin, Jonathan Dekel-Chen, Robert Weinberg (dir.), *Ritual Murder in Russia, Eastern Europe, and Beyond. New Histories of an Old Accusation*, Bloomington, Indiana University Press, 2017, pp. 73-94. L'affaire elle-même datait des années 1850 mais la presse juive française ne s'en empara qu'au début des années 1860 – voir en particulier *Archives israélites*, t. XXIII (1862), pp. 99-108.

640 *Archives israélites*, t. IX (1848), pp. 629-632 (citation p. 243).

641 *Archives israélites*, t. V (1844), p. 140 : « Vous avez mentionné, Monsieur, que dans l'armée russe il se trouve 4,000 matelots israélites qui font admirablement bien leur service. Un frisson a parcouru tout mon corps quand j'ai lu ces quelques lignes extraites d'un rapport officiel. Savez-vous combien il y eut d'enfants enlevés à leurs parents ? Trente mille. De trente mille recrues arrachées à leurs mères, il en reste quatre mille ; vingt-six mille ont donc péri par le froid et la rigueur de la discipline moscovite ? Si ce récit est vrai, à peine un septième a donc survécu. » Les conscriptions forcées de juifs dans l'armée russe, objet des plus amères récriminations durant tout le XIX^{e} siècle (notamment à l'ouest de l'Europe), ont fait depuis l'objet d'études qui en révisent quelque peu la représentation commune : voir notamment Yohanan Petrovsky-Shtern, *Jews in the Russian Army, 1827-1917. Drafted into*

présenté tel ukase de transplantation comme devant déboucher sur « *l'extermination* » probable de quelque 150 000 juifs polonais[642]. Toutefois, malgré cette réputation lamentable, la Russie fit durant les années 1860 et 1870 l'objet d'un certain ménagement, en partie explicable par les espoirs placés dans le règne d'Alexandre II[(643)] ou l'émergence dans l'espace francophone de voix juives russes plus optimistes[644] ; surtout, cette prudence vis-à-vis de l'empire de tsars dut beaucoup à la petite révolution que constitua, en 1860, la création de l'Alliance israélite universelle.

Projet pensé dès la fin des années 1850 dans des circonstances sur lesquelles nous aurons à revenir[645], l'« Alliance » se trouva dès l'origine confronté à ce paradoxe : alors que ses fondateurs avaient imaginé que leurs « moyens d'action » se limiteraient à « l'opinion publique, la parole écrite et imprimée »[646], l'organisation ne put éviter, de par la nature même de certains de ses objectifs, de prendre place dans le grand jeu diplomatique, ne fût-ce que pour ne pas y apparaître comme un élément perturbateur. Avec les tentatives d'améliorer le sort des populations juives de Pologne et de Russie, ce souci s'avéra à ce point contraignant qu'il détermina les actions de l'Alliance vingt ans durant. Ainsi dut-elle s'abstenir de tout soutien trop visible à la cause polonaise : même lors de l'insurrection du début des années 1860, alors que l'organisation venait tout juste d'être créée et que sa figure tutélaire, Adolphe Crémieux, était depuis trente ans un ardent soutien de la Pologne, elle dut opposer un refus systématique aux sollicitations polonaises pourtant aussi nombreuses que pressantes – celles de Lubliner, de l'Alliance polonaise de toutes les croyances religieuses (où Czynski et Hollaenderski siégeaient aux côtés de Narcisse Leven) ou encore du prince Czartoyski, principal diplomate du gouvernement national révolutionnaire polonais[647]. Parallèlement, les actions de l'Alliance israélite vis-à-vis de la Russie se limitèrent dans les années 1860 à quelques déférentes

Modernity, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2009.

642 *Archives israélites*, t. V (1844), p. 334.

643 Un article des *Archives israélites* de 1861 évoquait ainsi les « dispositions plus humaines » semblant désormais « prévaloir à l'égard des juifs dans les conseils du gouvernement russe » – *Archives israélites*, t. XXII (1861), pp. 520-521.

644 Par exemple celle de Joachim Tarnopol, maskil d'Odessa en contact avec les *Archives israélites* depuis que ses *Notices historiques et caractéristiques sur les israélites d'Odessa* y avaient été âprement discutées, précisément parce que Tarnopol y dénonçait « l'appréciation injuste et si souvent erronée de maintes feuilles périodiques, relative aux actes du gouvernement Impérial russe en général, et à notre disposition en particulier » – l'objet du désaccord étant précisément la vision positive donnée par Tarnopol et sa dénonciation de l'imagerie apocalyptique donnée par l'Ouest – *Archives israélites*, t. XVIII (1857), pp. 350-355 ; 701-707 ; Joachim Tarnopol, *Notices historiques et caractéristiques sur les israélites d'Odessa. Précédées d'un aperçu général sur l'état du peuple israélite en Russie*, Odessa, A. Braun, 1855 (citation p. 50). Tarnopol fut par ailleurs l'un des fondateurs du premier journal juif en langue russe, le *Razsvet* dont il ne manqua pas de signaler le lancement aux *Archives* – *Archives israélites*, t. XXI (1860), pp. 193-198 ; Moshe Perlmann, « "Razsvet" 1860-61 : The Origins of the Russian Jewish Press », *Jewish Social Studies*, volume 24, n° 3 (juillet 1962), pp. 162-182. Tarnopol est enfin l'auteur d'un autre ouvrage en français, toujours consacré au même sujet : Joachim Tarnopol, *Réflexions sur l'état religieux, politique et social de israélites russes. Essai sur une reforme modérée et progressive, dans le domaine du Judaïsme en Russie. Résumé de mon ouvrage russe, publié en 1868 et suivi d'une étude spéciale sur l'émancipation*, Odessa, L. Nitzsche, 1871.

645 Voir ci-après nos remarques sur l'affaire Mortara.

646 *Archives israélites*, t. XIX (1858), p. 700.

647 Zoza Szajkowski, « The Alliance Israélite Universelle and East-European Jewry in the '60s », art. cit., pp. 140-148. Pour d'autres exemple de refus de toute initiative en soutien à la Pologne après 1863, voir *ibid.*, pp. 151 ; 154.

intercessions (ainsi celle en faveur de juifs condamnés à Minsk en 1866) et à de timides tentatives de prendre contact avec les officiels russes[648] ; l'établissement de comités locaux lui ayant été d'emblée refusé dans tout l'empire (Pologne comprise), tout projet d'envergure était de toute façon exclu et ses animateurs durent batailler pour établir puis entretenir ne fût-ce que quelques liens avec leurs coreligionnaires sur place[649].

L'implication de l'Alliance en Russie s'accrut néanmoins à partir de 1869, lorsqu'une famine signala toute la précarité de la situation[650] ; mais là encore le bilan demeura modeste. Des débats eurent bientôt lieu pour savoir si, afin assurer l'avenir des juifs de l'empire des tsars, il convenait de privilégier leur émigration « intérieure » en obtenant l'abolition du territoire de résidence, ou leur émigration « extérieure », c'est-à-dire le départ de ces juifs vers d'autres pays. Le choix de la seconde option fut arrêté et l'objectif quelque peu surréaliste d'un départ en masse guida ainsi l'Alliance trois ans durant[651] – même si cette politique ne permit alors qu'à quelques centaines de personnes de rejoindre l'Amérique[652]. Revenue ensuite à des dispositions plus raisonnables, l'organisation parvint tout de même à assurer l'émigration de 42 0000 personnes entre 1870 et 1880[(653)] ; mais ce n'était qu'une goutte d'eau par rapport à l'ensemble. Si la timidité de ses diverses initiatives n'empêcha pas l'Alliance de faire l'objet d'attaques toujours plus violentes en Russie même[654], elle permit du moins de limiter, en France, l'exposition du plus important foyer de population juive est-européenne. Celle-ci n'en trouva pas moins le moyen de s'inviter dans l'actualité française (et européenne) des années 1860-1880, d'une façon certes moins directe mais dans des conditions qui allaient s'avérer particulièrement périlleuses.

Genèse de la « question juive » en Roumanie

Dans le cas de la Russie, l'audace diplomatique de l'Alliance israélite universelle s'était

---

[648] *Ibid.*, pp. 148-149.

[649] *Ibid.*, pp. 155-157.

[650] On trouve une description détaillée des activités de l'Alliance à partir de 1869 dans la contribution de Simon Schwarzfuchs à André Kaspi (dir.), *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010, pp. 104-113.

[651] Formulée dès 1869, la priorité d'une émigration « extérieure » était toujours d'actualité en 1871 : ainsi pouvait lire dans le « Deuxième compte-rendu administratif du Comité de la Frontière séant à Koenigsberg du 1er juillet 1870 au 1er juillet 1871 » qu'« on se saurait refuser d'approuver notre répugnance […] à favoriser l'émigration vers l'intérieur de la Russie [;] de fait, aucune voix ne s'élève plus depuis longtemps en faveur de ce projet » – *Bulletin mensuel de l'Alliance israélite universelle*, 2ème semestre 1870 & 1er semestre 1871, pp. 36-37. En mai 1872, lors de la dixième assemblée générale de l'Alliance, Narcisse Leven considérait toujours que « [l]'émigration, l'émigration ! voilà le salut des juifs de la Russie » – *ibid.*, 2ème semestre 1871 & 1er semestre 1872, p. 14.

[652] Seulement 500 personnes arrivèrent effectivement à New York entre juin 1870 et juin 1871 – Zoza Szajkowski, « The Alliance Israélite Universelle and East-European Jewry in the '60s », art. cit., p. 160.

[653] Narcisse Leven, *Cinquante ans d'histoire...*, t. 1, op. cit., p. 278. Simon Schwarzfuchs donne pour sa part (mais sans préciser sa source) une fourchette de 15 à 20 000 personnes pour la même période – André Kaspi (dir.), *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, op. cit., p. 113.

[654] Voir ci-après.

bornée à ne pas contrarier les efforts de la France pour se rapprocher d'un allié potentiel. Mais dans le cas du futur royaume de Roumanie, les choses en allèrent tout autrement et les conséquences furent loin d'être seulement locales. C'est précisément à ce dernier titre que l'épisode mérite une place de choix dans notre propos : non seulement la « question juive » en Roumanie fut, par la continuité de son exposition aux regards de l'Europe et parmi toutes les autres déclinaisons nationales du moment, la première à faire l'objet d'une véritable prise de conscience supranationale, mais l'acmé de la crise à laquelle elle donna lieu se produisit très exactement au début l'agitation proprement antisémite – coïncidence d'ailleurs fort bien relevée sur le moment et qui fit écrire, par exemple, à tel observateur français de 1881 que c'était « les Roumains qui [avaient] commencé ce mouvement barbare qui s'est accru en Russie et en Allemagne, où il a pris le nom doctoral de mouvement anti-sémitique »[655]. Malgré cela, la campagne en vue d'émanciper les juifs de Roumanie, conduite tambour battant de 1866 à 1881, n'a été traitée par les historiens de l'antisémitisme (voire par certains historiens de l'Alliance israélite universelle[656]) que comme un cas marginal sinon même exotique. Les pages qui suivent n'ont certes pas la prétention de combler définitivement cette lacune, pas plus qu'elles n'ont celle de trancher les multiples conflits d'interprétation qui surgirent à cette occasion. Comme l'a noté Silvia Marton, la société roumaine du XIX^e^ siècle « sous tous ses aspects » demeure aujourd'hui encore une « grande inconnue »[657] : *a fortiori* en va-t-il de même des relations entre juifs et non-juifs dans la Moldavie dans les années 1860 et 1870, enjeu des polémiques d'alors entre partisans et adversaires de l'émancipation[658]. Aussi, tout au plus tâcherons-nous de justifier l'intérêt de faire figurer cette histoire dans un tableau plus vaste, celui où la « question juive » en Roumanie trouve place entre la découverte de la « question juive » en Pologne et la révélation brutale, à partir de 1881, de la « question juive » en Russie.

Pour démentir le caractère purement régional du cas roumain, il faut revenir brièvement sur

---

655 « Chronique » datée du 13 juillet et signée par « J^ph^ G. », dans le *Journal des économistes. Revue de la science économique et de la statistique*, 4^e^ série – 4^e^ année, t. 15 (juillet-septembre 1881), p. 158.

656 On s'étonne ainsi que le sujet soit à peine évoqué (six lignes !) dans la plus récente des histoires de l'organisation – André Kaspi (dir.), *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, op. cit., p. 155. Le contraste est frappant avec l'importance que lui accordaient les acteurs eux-mêmes : dans le premier tome de l'histoire écrite par Narcisse Leven, ce n'était pas moins de de trois chapitres sur neuf – et parmi les plus longs – qui étaient consacrés à la région du Danube en général et à la Roumanie en particulier ; dans le même ouvrage, à peine plus de vingt pages étaient dédiées à la Russie d'avant les pogroms et un seul chapitre à « l'antisémitisme » en Allemagne, Autriche-Hongrie, Russie et France – Narcisse Leven, *Cinquante ans d'histoire...*, t. 1, op. cit.

657 Silvia Marton, *La construction politique de la nation. La nation dans les débats du Parlement de la Roumanie (1866-1871)*, Iaşi, Institutul European Iaşi, 2009, p. 9.

658 L'ouvrage de Carol Iancu, qui fait toujours référence, pêche malheureusement par un alignement systématique sur la façon dont les partisans de l'émancipation analysèrent la situation et présentèrent divers événements alors au cœur des controverses – Carol Iancu, *Les Juifs en Roumanie (1866-1919). De l'exclusion à l'émancipation*, Aix-en-Provence, Éditions de l'Université de Provence, 1978. Quant à Albert S. Lindemann, il va au contraire très loin dans la compréhension de l'opposition roumaine à l'émancipation mais s'appuie sur une vision non moins partisane et datée de la situation – Albert S. Lindemann, *Esau's Tears*, op. cit.

les premiers échos que rencontra dans l'espace francophone la condition juive dans les Principautés danubiennes. À peu près complètement ignorés tout au long des années 1840[(659)], seulement concernés à titre théorique par les tentatives d'assister la « nombreuse population israélite de la Turquie européenne et asiatique » au début des année 1850[(660)], c'est en 1854 que les juifs du Bas-Danube furent véritablement présentés pour la première fois au lecteur français. Cette année-là, les *Archives israélites* commencèrent à publier l'exposé substantiel d'un certain Julius (ou Iulius) Barasch, *maskil* originaire de Galicie mais depuis longtemps installé à Bucarest[661]. L'intérêt de ce texte, intitulé « Sur la position actuelle des juifs des deux principautés danubiennes, la Moldavie et la Valachie » (et dont une première version était parue dans la presse juive allemande dès les années 1840[(662)]), est qu'il exposait très clairement la principale donnée d'un problème qui, dans le contexte polémique d'après 1866, serait soigneusement occulté par les uns (les défenseurs des juifs) et obsessionnellement agité par les autres (les défenseurs du gouvernement roumain). Barasch signalait en effet un changement survenu récemment et qui, selon lui, était susceptible de troubler les relations jusque-là plutôt harmonieuses entre les juifs et les autres habitants de la future Roumanie ; ce changement affectait tout particulièrement la Moldavie :

> [Les juifs] y sont nombreux : la capitale Jassi peut être appelée ville juive, car le costume polonais, tel qu'on ne le rencontre presque plus dans les grandes villes de la Pologne et de la Russie, se montre beaucoup dans toutes les rues, dans les coins et les carrefours de cette ville curieuse[663]. L'affluence journalière des juifs venant de la Galicie et surtout de la Russie limitrophe fait croître visiblement le contingent de la population juive de Jassi. Cette affluence considérable de nouveaux arrivants depuis 20 à 25 ans par suite des lois draconiennes que la Russie a fulminées coup sur coup contre les juifs [a] considérablement modifié le caractère original des juifs de la Moldavie qui se trouvaient auparavant à Jassi sous la domination turque.[664]

Ce « contingent immense […] de juifs venus de la Russie et de la Pologne », précisait encore

---

659 Cela vaut également pour 1848, année où fut pourtant brièvement décrétée l'émancipation des juifs en Moldavie comme en Valachie ; sur le moment, les *Archives israélites* n'y consacrèrent guère que deux lignes et seulement à la Moldavie – *Archives israélites*, t. IX (1848), p. 474.

660 Extrait d'une lettre du Consistoire central à Napoléon III, datée du 24 mars 1854 et reproduite dans *Archives israélites*, t. XV (1854), p. 229. C'est le déclenchement de la guerre de Crimée qui avait incité les juifs français, en concertation avec d'autres communautés juives d'Europe occidentale, à initier cette intervention. Précisons toutefois qu'il s'agissait là de l'objectif très secondaire d'une campagne surtout focalisée sur le cas Jérusalem. À notre connaissance, jamais les juifs des Principautés n'y firent l'objet d'une allusion directe.

661 Sur Iulius Barasch (1831-1863), voir les notices que lui consacrent la Yivo Encyclopedia et de la Jewish Encyclopedia. Acteur très important de la vie juive dans les Principautés des années 1840 jusqu'à sa mort, il joua également un rôle de premier plan dans la vie savante de la future Roumanie, notamment en y faisant paraître les premiers ouvrages de vulgarisation scientifique.

662 Il s'agissait alors de la dernière partie d'un récit de voyage publié sous le pseudonyme de « Raphael Sincerus » dans la *Allgemeine Zeitung des Judenthums – Allgemeine Zeitung des Judenthums*, 1844 (n^{os} 44, 45, 46 et 51) ; 1845 (n^{os} 7, 8, 12, 29 et 31). La version publiée par les *Archives israélites* correspondait cependant à la traduction d'une version tout juste réactualisée et publiée par un journal juif viennois – *Kalender und Jahrbuch für Israeliten für das Jahr 5615 (1854-1855)*, pp. 245-280 ; *Archives israélites*, t. XV (1854), pp. 621-626 ; *Archives israélites*, t. XVI (1855), pp. 386-389 ; 560-566 ; *Archives israélites*, t. XVII (1856), pp. 91-99.

663 La version allemande utilisait ici le mot « unästhetisch » – *Kalender...*, op. cit., p. 248.

664 *Archives israélites*, t. XV (1854), pp. 622.

Barasch, avait eu pour conséquence que les juifs de Moldavie « commencèrent par changer leur costume valaque contre le costume polonais » :

> Cela amena en même temps les préventions au dedans, et l'antipathie, la haine, au dehors ; résultat ordinaire d'une minorité au costume particulier au milieu d'une majorité imposante autrement vêtue.[665]

N'était-il pas remarquable que le juif fût devenu dans cette région un « Jidani » (terme péjoratif voire franchement insultant) tandis qu'il était demeuré un simple « Evreul » aux yeux des Valaques[666] ? Entre autres signes de dégradation, Barasch évoquait également les rapports ambiguës du juif avec le boyard local, auprès duquel il remplissait le rôle d'incontournable partenaire commercial ou encore d'intermédiaire avec le paysan – situation dont Barasch ne pouvait que remarquer la proximité avec celle qui prévalait jadis en Pologne, même si selon lui elle était loin d'avoir en Moldavie un caractère aussi systématique[667]. Certes, le tableau dressé par le *maskil* de Bucarest n'avait rien encore d'un drame sans issue : dans le contexte créé par la guerre de Crimée, les perspectives d'avenir lui paraissaient même plutôt prometteuses[668] ; mais que la « question juive » vînt à s'envenimer dans les Principautés, il était à prévoir que la distinction Est-Ouest y jouerait un rôle important.

C'est ce qui se produisit bientôt, dès la fin des années 1850 lorsque ladite « question » commença à prendre un tour dangereusement politique. Certains signes avant-coureurs en parvinrent même en France, par exemple en 1856 : les *Archives israélites* publièrent alors, à l'initiative d'Armand Lévy, les détails d'une affaire qui mettait aux prises notabilités juives et unionistes moldaves, les seconds reprochant amèrement aux premiers d'en avoir appelé au consul autrichien pour faire interdire un journal unioniste au prétexte de ses attaques antijuives ; il ne s'agissait pas d'une affaire anodine car, toujours selon Lévy, elle avait même provoqué l'ire de journaux qui avaient « toujours défendu les droits des israélites »[669] ; à cette occasion, Constantin Alexandru Rosetti, l'un des principaux acteurs de la révolution valaque de 1848, s'était même prévalu de la distance à laquelle le contraignait son exil parisien pour tenter d'« empêcher le choc

---

665 *Ibid.*, p. 623.
666 *Ibid.*, p. 624.
667 *Ibid.*
668 Voici les considérations sur lesquelles s'achevait l'exposé : « Je ne saurais terminer cette courte esquisse de la situation actuelle des juifs dans les Principautés danubiennes, sans faire remarquer que la grande crise à laquelle elles sont actuellement soumises ne saurait être stérile en résultats pour les juifs qui les habitent ; car, si réellement, comme on peut le prévoir, ces Principautés éprouvent de plus en plus l'influence de l'Occident et échappent à celle du Nord qui s'en était arrogé le monopole, les israélites n'ont plus à craindre que leur position empire ou que de nouvelles lois d'exclusion soient portées contre eux, comme il serait inévitablement arrivé si l'influence septentrionale eût prévalu. Plus l'état matériel et intellectuel de ces beaux pays se développera, plus s'améliorera la position des juifs ! » – *Archives israélites*, t. XVII (1856), p. 99.
669 *AI*, 1856, p. 696.

[…] entre les Roumains et les israélites »[670]. Dans sa prise de position (également reproduite par les *Archives israélites*), Rosetti exposaient de nombreuses preuves d'une communauté de destin entre juifs et Roumains[671] mais tenait également à mettre en garde les premiers :

> […] n'oubliez [pas] qu'afin que nous puissions vous donner la liberté, nous devons d'abord la conquérir nous-mêmes, et que pour cela vous devez nous aider de votre cœur, de votre esprit, de votre bourse et de votre bras, si le besoin l'exige.
>
> Dans le cas contraire, plusieurs auront le droit de vous soupçonner, et tous nous sommes en droit de dire que ceux qui, Romains ou israélites, ne sacrifient rien pour la conquête de la liberté, n'ont aucun droit de jouir de ses fruits. N'oubliez pas non plus, vous surtout les nouveaux venus, que le jour où par vos actes, ou même par votre inaction, vous deviendrez les instruments de nos ennemis, la justice exige de vous repousser de notre sein, surtout en Moldavie où votre nombre étant presque égal à celui des indigènes, si vous êtes étrangers à la nation par les actes comme par la naissance, vous pouvez devenir un danger pour la nation roumaine.[672]

En 1856, Rosetti s'apprêtait à devenir l'un des hommes politiques roumains les plus importants non seulement des vingt années à venir, mais plus généralement de l'histoire roumaine moderne : avec Ion C. Brătianu, il fut en effet la principale figure de la mouvance dite « libérale » sous l'égide de laquelle le pays devint indépendant entre 1860 et 1880. Il ne s'agissait donc pas de menaces en l'air.

Rétrospectivement, la fin des années 1850 et le début des années 1860 sont paradoxales[673]. D'un côté, tous les ingrédients appelés à jouer un rôle après 1866 étaient d'ores et déjà réunis ; mais de l'autre, rien n'indique que quelque chose comme une « question juive » dans les Principautés danubiennes existait encore à l'ouest de l'Europe, même aux yeux ses futurs acteurs de premier plan. Ainsi, les interventions de représentants juifs occidentaux se multiplièrent dans les coulisses diplomatiques – en l'occurrence celles où se soldaient les comptes de la guerre de Crimée – pour tenter d'améliorer la situation légale des coreligionnaires de l'empire ottoman, annonçant très précisément la voie suivie vingt ans plus tard à l'occasion du Congrès de Berlin. Mais contrairement à ce qui fut plus tard présenté comme une évidence, il est douteux que les auteurs de ces démarches

---

670 *Ibid.*, p. 697.

671 La comparaison entre l'argumentaire de Rosetti et celui de certains patriotes polonais en exil dépasse le cadre de notre propos, mais elle serait assurément riche d'enseignement. D'ailleurs, Rosetti prenait lui-même l'exemple polonais pour illustrer certains points de son propos : voir par exemple *ibid.*, pp. 699-700.

672 *Archives israélites*, t. XVII (1856), p. 697.

673 Pour une présentation détaillée, voir notre article « Les juifs des Principautés Danubiennes au regard français jusqu'en 1860. Introduction à l'étude des campagnes pour l'émancipation des juifs des Principautés Danubiennes, 1866-1878 », *New Europe College Yearbook*, Bucarest, 2014, pp. 213-257. Sur cette période, voir également : Dan Berindei, « Les juifs dans les Principautés Unies (1859-1865) », dans Liviu Rotman (éd.), *Jewish Problems in the USSR and Eastern Europe*, *Shvut* (16), Tel Aviv, Diaspora research institute/The Goldstein-Goren Center for the History of the Jews in Romania, 1993, pp. 133-149 ; Lloyd A. Cohen, « The Jewish Question During the Period of the Romanian National Renaissance and the Unification of the Two Principalities of Moldovia and Wallachia, 1848-1866 », dans Stephen Fischer-Galati, Radu R. Florescu, George R. Ursul (dir.), *Romania Between East and West. Historical Essays in Memory of Constantin C. Giurescu*, East European Monographs (n° CIII), New York, Boulder/Columbia University Press, 1982, pp. 295-216 ; Eliyahu Feldman, « The Question of Jewish Emancipation in the Ottoman Empire and the Danubian Principalities after the Crimean War », *Jewish Social Studies*, volume 41, n° 1 (hiver 1979), pp. 41-74.

songeait alors précisément aux juifs de Moldavie et de Valaquie – et plus douteux encore qu'une quelconque garantie concernant ces juifs ait alors été obtenue des Puissances[674]. De même, l'année 1859 vit des troubles antijuifs assez sérieux survenir dans la ville de Galați et entrainer une mobilisation des juifs occidentaux tout à fait annonciatrice de l'après 1866. Si l'on y ajoute le flou entourant les événements eux-mêmes, l'épisode offrait, avec plusieurs années d'avance, le tableau complet du « fait de persécution »[675] qui occupa les colonnes de la presse occidentale dans la seconde moitié de la décennie suivante. Mais contrairement à ce qui devint la norme après 1866, les animateurs de cette première mobilisation n'y adjoignirent aucune revendication en termes de droits, pas plus d'ailleurs qu'ils n'adressèrent de reproche aux autorités : la bonne image dont bénéficiait Alexandru Ioan Cuza (prince sous le nom duquel était en train de s'opérer l'union des principautés moldave et valaque) permit ainsi de tourner rapidement la page et de conserver un certain optimisme quant à l'avenir.

Plus généralement, à en juger d'après les *Archives israélites*, cette partie de l'Europe ne fit l'objet d'aucun intérêt spécifique avant 1863, année où débuta la publication régulière de correspondances particulières[676]. Rien ne signale non plus que les fondateurs de l'Alliance israélite universelle avaient en tête la future Roumanie en élaborant leur projet : qu'il s'agît, avant 1860, des manifestes publiés par les *Archives israélites*[677] ou, après 1860, des premiers bulletins de l'organisation, les principautés danubiennes figuraient au mieux un objectif très secondaire[678]. Les

[674] Sur cette question, voir notre article « Les juifs des Principautés Danubiennes au regard français... », *art. cit.*, pp. 233-239. Sur l'interprétation à donner de l'article 46 de la convention de Paris (1858), nous avons tendance à suivre Eliyahu Feldman, art. cit., pp. 55-62.

[675] Expression d'époque (voir par exemple le *Journal des débats* du 12 janvier 1877), nous l'utilisons ici pour désigner de façon quasi générique les divers événements – violences, expulsions, vexations, etc. – dont s'alimenta la polémique entre 1866 et 1880.

[676] Ces correspondances étaient surtout consacrées aux problèmes d'organisation, aux efforts déployés pour faire entrer les juifs de la future Roumanie dans la voie du progrès et aux fortes tensions entre différentes fractions du judaïsme dans les Principautés, l'exposé de ces dernières donnant parfois lieu à de franches dénonciations du caractère « polonais » de la frange jugée la plus rétrograde – voir par exemple *Archives israélites*, t. XXV (1864), pp. 658-661.

[677] Ainsi en 1858 la Roumanie ne figurait pas encore explicitement dans la liste (certes ouverte) des « pays d'oppression et de misère » et autres « peuples barbares » à l'endroit desquels devait s'exercer l'action de la future organisation – *Archives israélites*, t. XIX (1858), pp. 699-700.

[678] Non évoqués dans le premier bulletin, essentiellement programmatique, les « israélites roumains » apparaissaient certes dès le numéro suivant, leur sort ayant été brièvement discuté dans le cadre du « Compte-rendu des travaux du Comité de l'Alliance israélite universelle depuis la fondation de la société jusqu'au 30 mai 1861 ». À cette occasion, Armand Lévy, en avance sur son temps, avait affirmé que c'était « à Paris que le nœud de la difficulté [devait] être tranché » et que « [l']autorité de la France [pouvait] seule paralyser l'influence du préjugé [s'opposant] à l'affranchissement des israélites » : « L'*Alliance* devra [...] invoquer le concours officieux des consuls européens par l'entremise de leurs gouvernements respectifs et s'adresser à ceux des représentants du peuple roumain dont on connaît les sentiments libéraux. La Constitution du pays doit être prochainement élaborée : c'est ce moment qu'il faut choisir pour faire consacrer l'égalité par les lois. » Mais un certain Horn, « membre du Comité » originaire de Hongrie, avait combattu cette proposition : « l'orateur est persuadé que les bonnes dispositions de son pays natal seraient neutralisées par l'intervention étrangères, et il a de bonnes raisons de croire qu'il en serait de même en Roumanie. Un des principaux reproches faits partout aux israélites, c'est de se considérer comme étrangers dans les pays où ils habitent : ce serait fortifier ce préjugé que d'avoir recours à la voie diplomatique, et nos efforts n'auraient d'autre résultat que de retarder l'émancipation. » – *Alliance israélite universelle. Compte-rendu de l'assemblée*

choses changèrent à partir de 1863 mais, semble-t-il, à l'initiative des juifs de Roumanie eux-mêmes : la « Société de culture israélite à Bucharest » puis d'autres groupes commencèrent alors à adresser à l'Alliance leurs doléances en matière de législation, en réponse de quoi l'organisation parisienne les transmettaient directement au prince Cuza. Cette politique, basée sur la foi qu'on avait à Paris dans « les bonnes dispositions du prince »[679], trouva néanmoins sa limite lorsqu'il apparut que ce dernier, malgré les gages donnés, n'avait pas tout pouvoir sur le pays[680]. Au début de l'année 1866, Cuza fut d'ailleurs chassé du pouvoir par une coalition de conservateurs et de libéraux qui appelèrent à sa place un Hohenzollern-Sigmarinen, désormais Carol I[er]. Du point de vue de l'Alliance, ce changement n'était pas forcément de mauvaise augure. Les nouveaux hommes forts du régime avaient même pris la peine de la contacter directement : Ion Brătianu écrivit ainsi à ses dirigeants pour les assurer « que l'émancipation des Israélites [était] inscrite dans le programme du gouvernement, et que, s'il ne la faisait pas triompher, il croirait avoir manqué à son devoir » ; quant à Rosetti, il annonça par dépêche « que le projet de constitution, accordant les droits civils à tous les Roumains, sans distinction de culte, [était] soumis à la Chambre » – non sans prévenir toutefois que « ce projet [rencontrerait] une forte opposition » et que, pour cette raison, l'Alliance ferait bien de demander à ses coreligionnaires roumains « des sacrifices en faveur de la cause nationale, afin de pouvoir répondre par des faits à leurs détracteurs »[681].

En 1866, la Roumanie comptait déjà des comités locaux de l'Alliance israélite dans une trentaine de villes[682]. Cette implantation était d'autant plus remarquable que les premiers adhérents de ce pays n'avaient été signalés seulement deux ans auparavant et devaient alors se compter sur les doigts d'une main[683].

Les débuts de la crise et les premières voix dissonantes

C'est dans ce contexte *a priori* favorable que Crémieux décida d'aller plaider directement sur place la cause de ses coreligionnaires. Alors que la future Roumanie rédigeait sa Constitution, il s'agissait de profiter d'un moment historique pour convaincre l'élite politique roumaine d'émanciper les juifs selon le modèle déjà en vigueur dans la plupart des autres pays d'Europe, c'est-à-dire en

générale annuelle du 30 mai 1861, Paris, 1861, pp. 22-24. Reste qu'en juin 1863, le président du Comité central (Louis Koenigswarter) estimait toujours devant l'Assemblée générale de l'Alliance que « les israélites du bassin danubien [devait] attirer de préférence l'attention de nos frères émancipés de l'Allemagne et de l'Autriche » – *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, juillet 1863, p. 3.

679 *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, juillet 1864, p. 5.

680 Voir en particulier « Procès verbal de l'assemblée générale du 25 mai 1865 » , *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, janvier 1865, pp. 7-8.

681 *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, 1[er] semestre 1866, p. 17.

682 *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, 2[ème] semestre 1866, pp. 46-50.

683 La première mention d'adhérents roumains les comptaient, pour un total de 13 membres, en même temps que ceux de Belgique, de Suède, de Russie, d'Espagne et du Brésil – *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, juillet 1864, p.16.

leur accordant à tous et sans condition l'égalité civile et politique. L'histoire de ce séjour à Bucarest et de ses suites est assez connue. D'après son propre témoignage[684], le célèbre avocat français commença par trouver chez ses interlocuteurs une oreille bienveillante, au point la chose lui sembla tout près de se faire. Mais c'était sans compter sur les adversaires d'un tel projet : Crémieux reparti, ceux-ci mobilisèrent une petite foule, vinrent perturber l'assemblée puis s'en allèrent mettre à sac deux synagogues[685]. Face à la pression de la rue, les constituants cédèrent et adoptèrent finalement un article réservant strictement aux chrétiens l'accès à la naturalisation[686] – le fameux article 7 dont les signataires du traité de Berlin, douze ans plus tard, exigèrent l'abrogation comme condition préalable à toute reconnaissance de la souveraineté nationale.

« À partir de 1866 tout change », a écrit Elias Schwarzfeld[687]. De fait, les violences de Bucarest et le choix des constituants inaugurèrent une séquence de plusieurs années durant lesquelles la « question israélite » ne cessa plus d'empoisonner les relations entre la « principauté de Roumanie » et le reste de l'Europe. Il serait fastidieux de présenter en détail la « série lamentable des actes de violence et de cruauté qui se sont succédé depuis 1867 jusqu'en 1872, et qui ont produit en Europe une impression si douloureuse, que les puissances garantes de la convention de 1858 ont été obligées de faire parvenir à Bucharest des représentations sévères »[688] : en effet, durant ces six années, pas moins de dix explosions de violences antijuives localisées[689] provoquèrent l'indignation des grands journaux européens, à quoi il faut ajouter plusieurs vagues d'expulsions imputées aux décisions de dirigeants roumains et qui trouvèrent elles aussi un large écho dans la presse. Les discussions provoquées par ces faits de persécution furent d'autant plus passionnées que leur première présentation par la presse fut systématiquement contestées par les autorités roumaines ou leurs porte-paroles autoproclamés. Dès 1868, l'ampleur de ces conflits d'interprétation inspira à l'éditorialiste du *Journal des débats* les remarques suivantes :

> Il paraît que nous devons renoncer à savoir ce qui se passe en Roumanie. Les puits sont si nombreux en cet étrange pays que la Vérité n'en peut sortir, ou du moins si elle en sort, ce n'est pas dans le costume primitif de la fable, mais au contraire enveloppée de tant de voiles qu'il est fort difficile de la reconnaître. Est-il vrai que les juifs du district de Bakou [Bacău] aient été l'objet des plus odieux traitements ? Les consuls européens de Jassy attestent que rien n'est plus vrai ; les autorités moldaves, d'un autre côté, nient les faits dont tout le monde parle, en vertu peut-être de la maxime que tout mauvais cas est niable. [...] La Roumanie paraît être une terre à part, où les yeux et les oreilles ne sont

684 Voir les lettres qu'il adresse à ce propos au journal *Le Siècle*, publiées les 28 juillet et 7 août 1866.
685 Voir *Archives israélites*, t. XXVII (1866) pp. 658-664.
686 Pour le détail des discussions concernant les juifs lors de la constituante, voir Silvia Marton, *La construction politique de la nation...*, op. cit., pp. 112-124 ; 298-326.
687 Edmond Sincerus [pseud. Elias Schwarzfeld], *Les Juifs en Roumanie depuis le traité de Berlin (1878) jusqu'à nos jours. Les lois et leurs conséquences*, Londres, Macmillan and Co., 1901, p. viii.
688 *Journal des débats* du 7 avril 1867 (sans titre ni signature).
689 Călăraşi (1867) ; Bârlad, Vaslui et Galaţi (1868) ; Bacău et Botoşani (1870) ; Ploieşti (1871) ; Ismail, Cahul et Vâlcov (1872).

pas faits comme dans le reste du monde.[690]

L'ironie du commentaire, attendue de la part d'un journal qui était alors l'un des soutiens les plus constants de la cause des juifs de Roumanie, évacuait cependant à peu de frais un vrai problème. Dans ce cas précis, la première annonce de l'expulsion de cinq cents familles juives du district de Bacău avait été bel et bien exagérée[691], ce qui n'avait pas empêché Crémieux de la transmettre immédiatement à divers journaux ainsi qu'au ministre des affaires étrangères dont il obtint une réponse en moins de vingt-quatre heures. Cet exemple n'était pas isolé et, au contraire, il y a tout lieu de croire qu'il en alla ainsi beaucoup plus généralement – et même certains défenseurs des juifs parmi les plus engagés durent admettre que les persécutions en Roumanie avaient pu donner lieu à des rapports peu précis voire à « quelque exagération »[692]. Mais surtout, il s'agissait là du résultat inévitable d'une campagne menée dans une optique résolument partisane et guidée par un objectif précis. Dès 1867, alors que la presse donnait un large écho à un incident survenu à Galați[693], un commentaire d'Isidore Cahen résuma parfaitement la chose dans les *Archives israélites* :

> S'il y a un pays dont les Juifs font parler d'eux depuis quelques temps, c'est la Roumanie ; jamais il n'en fut tant question : articles de journaux, dépêches télégraphiques, interpellations de parlements, on n'épargne rien ; mais ce qu'on épargne trop, c'est la lumière, la vérité exacte et nue. C'est un flot d'affirmations contradictoires, ou plutôt c'est un double courant d'affirmations opposées qui se fait sentir en Europe. À en croire les témoignages israélites, il y a persécution continue et organisée sur une large échelle ; à en croire les Roumains, c'est pure affaire de vagabondage et de police municipale […]. Comment concilier toutes ces dépositions ?

Pour comprendre comment Isidore Cahen réglait ce problème pour lui-même et ses lecteurs, il faut poursuivre la citation :

> Que l'esprit roumain soit intolérant, comment en douter ! que la persécution soit le fait du gouvernement du Prince Charles, on n'en doutera que le jour où il proclamera l'émancipation complète des juifs Moldo-Valaques.[694]

A fortiori était-ce là l'état d'esprit des acteurs les plus engagés dans la campagne en faveur des juifs

---

690 *Journal des débats* du 22 avril 1868, éditorial de P. David.

691 Nous avons fait ailleurs l'analyse détaillée de cet épisode, d'où il ressort que l'expulsion en question concerna un maximum de cent familles – voir notre article « Autour de l'émancipation ratée des juifs de Roumanie, 1866-1881 : archaïsme du libéralisme roumain ou limites du libéralisme ? », dans Silvia Marton et Constanţa Vintilă-Ghiţulescu (dir.), *Penser le XIXe siècle. Nouveaux chantiers de recherche*, Iaşi, Editura Universitatii "Alexandru Ioan Cuza", 2013, pp. 185-189. Ajoutons d'ailleurs que les autorités roumaines ne furent pas en reste en matière d'exagération, puisqu'elles commencèrent par affirmer de leur côté que seules six familles juives avaient été expulsées.

692 Isidore Loeb, *La situation des israélites en Turquie, en Serbie et en Roumanie*, Paris, Joseph Baer et C[ie], 1877, p. 450.

693 Deux juifs venaient de périr noyés dans le fleuve marquant dans cette ville la frontière avec la Turquie : selon les autorités roumaines, les gardes-frontière turcs qui avaient repoussé les expulsés étaient seuls responsables ; pour les défenseurs des juifs, la brutalité de la police roumaine était seule en cause.

694 *Archives israélites*, t. XXVIII (1867), pp. 682-683.

de Roumanie, peu regardants sur ses moyens pourvu que l'objectif parût être servi.

Qui étaient exactement ces acteurs ? S'il n'est pas douteux que l'Alliance israélite universelle apparut à la plupart des observateurs (et particulièrement à ceux qui lui étaient hostiles) comme la principale voire l'unique instigatrice de la mobilisation, les choses étaient pourtant beaucoup plus complexes. Pour commencer, le réseau de coopération au sein du monde juif occidental était loin de se réduire à la seule organisation juive parisienne – et cette pluralité ne fit que s'accentuer après 1870, lorsque le *leadership* de l'Alliance commença à être ouvertement contesté[695]. Ensuite, si le rôle des juifs de Roumanie reste mal connu, il est évident qu'il fut très différent et relativement autonome de celui de leurs coreligionnaires occidentaux ; plus généralement, c'était un autre paradoxe de l'Alliance israélite universel que d'avoir vu le sens de sa mission, pur produit du franco-judaïsme[696], lui échapper à la mesure des espoirs (parfois exaltés[697]) suscités dans les communautés juives étrangères. Enfin, compte-tenu du nœud géopolitique que constituaient alors les Balkans, comment croire que le jeu diplomatique s'arrêta là où commençait la souffrance juive ? L'appui dont la cause des juifs des Principautés danubiennes bénéficia de la part des hauts responsables de la diplomatie européenne ou de leurs agents sur place ne pouvait être tout à fait exempt d'arrière-pensées, même lorsqu'il était sincère.

Cette indéniable pluralité d'acteurs n'empêcha cependant pas la campagne en faveur des juifs de Roumanie de suivre le même schéma à chaque nouvelle accusation de persécution. Sur la base de témoignages anonymes et difficilement vérifiables (mais noircissant la situation autant qu'il était possible), l'Alliance israélite prenait l'opinion à témoin et lui rappelait le devoir qu'avaient les Puissances d'imposer à la Roumanie l'émancipation des juifs[698] – ou bien le rappelait-elle directement aux Puissances elles-mêmes[699]. Les pouvoirs occidentaux, par leurs protestations répétées contre les autorités roumaines, semblaient suivre à la lettre ces injonctions, renforçant ainsi la conviction de ceux qui identifiaient l'organisation juive parisienne comme le maître d'œuvre d'une campagne de dénigrement dûment orchestrée. Ce dispositif quelque peu mécanique se heurtait néanmoins aux dénégations roumaines qui, visiblement, finirent par émousser le crédit des

---

695 Voir ci-après.

696 Michael Graetz, *Les juifs en France au XIX^e siècle. De la Révolution française à l'Alliance israélite universelle*, Paris, Le Seuil, 1989 (1ère édition en hébreux, 1982) ; Perrine Simon-Nahum, « Aux origines de l'Alliance », dans André Kaspi (dir.), *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, Armand Colin, Paris, 2010, pp. 11-52.

697 Pour la Pologne et la Russie, voir quelques exemples de réactions dans Zoza Szajkowski, « The Alliance Israélite Universelle and East-European Jewry in the '60s », *art. cit.*, p. 139. Profitons-en pour signaler (ce qui à notre connaissance n'a jamais été fait) plusieurs textes de Czynski dans lesquels, dès la fin des années 1840, il appelait les juifs français à prendre un rôle qui ressemble fort à celui endossé avec la création de l'Alliance – voir par exemple *Le Réveil d'Israël*, 1848, pp. 91-97.

698 Voir, typiquement, la lettre de Crémieux dans le *Temps* du 27 janvier 1870.

699 Voir par exemple le « Manifeste aux Puissances européennes » du 5 mai 1868, reproduit dans les *Archives israélites*, t. XXIX (1868), pp. 469-473.

défenseurs des juifs aux yeux la presse française. En 1868, à propos des expulsions susmentionnées de Bacău, l'éditorialiste du *Temps* se contentait encore de poser la question :

> On dément, de Bucharest, la nouvelle de l'expulsion de cinq cents familles juives, que nous avions reproduite hier d'après les informations reçues par d'autres journaux. Si le fait est vraiment faux, comme expliquer qu'il puisse se trouver quelque part en Europe une pareille officine de mensonge ?[700]

Mais deux ans plus tard, à propos de troubles survenus à Botoşani, Francis Magnard du *Figaro* affirmait :

> Comme mystification, voici qui est tout à fait charmant :
> Dernièrement l'Alliance israélite fait savoir à tous les journaux que les israélites de la ville de Botushany en Roumanie sont livrés à une *horrible boucherie* et implore le secours de l'Europe. On s'émeut ; mais voilà qu'informations prises, on apprend que tout s'est borné à quelques vitres cassées – ce qui assurément fait du tapage, mais pas à distance. Il paraît qu'à Botushany, on ressemble aux fameuses anguilles de Melun qui criaient avant qu'on les écorchât.[701]

Plus important, de tels doutes ne se limitèrent pas longtemps à la question des faits de persécution : rapidement, c'est l'ensemble du tableau de la situation roumaine présenté à « l'Europe civilisée » par l'Alliance israélite qui se trouva contesté.

En effet, les échos de la façon dont les Roumains concevaient leur propre « question juive » parvinrent bientôt en France, contrariant d'autant mieux les efforts des défenseurs des juifs que ceux-ci avaient tendance à délaisser le terrain de l'analyse. Dès la seconde moitié des années 1860 et par divers moyens, l'idée s'imposa ainsi progressivement selon laquelle « l'accroissement constant de l'agglomération des juifs » en Roumanie était le fait de populations venue « de l'Autriche et de la Russie » et que, résultat des cette « invasion israélite »[702], le « petit pays » présentait une proportion de juifs sans commune mesure avec, par exemple, la France ou l'Angleterre[703]. De même

---

[700] *Le Temps* du 10 avril 1868, « Bulletin du jour », par Ulysse Ladet. Sur cette même affaire, voir également l'éditorial du *Temps* du 21 avril 1868, où Ulysse Ladet prenait acte de la confirmation par les consuls étranger de la réalité expulsions mais se montrait toujours aussi méfiant : « Il nous arrive tant de récits mensongers de ces pays d'Orient, qu'il est permis de se demander si les agens des puissances étrangères ont réellement fait les déclarations dont parle le télégramme de Bucharest. »

[701] *Figaro* du 11 juin 1870, « Paris au jour le jour », par Francis Magnard. Dans son ouvrage de 1877, Isidore Loeb mettrait en avant une « erreur de transmission dans un télégramme » (*Meurterei* pour *Meuterei*) pour expliquer que « les journaux avaient d'abord parlé d'un massacre des Israélites de Botosan » – Isidore Loeb, *La situation des israélites en Turquie, en Serbie et en Roumanie*, op. cit., p. 176. Pourtant, à voir la dépêche alors transmise par l'Alliance israélite aux journaux parisiens, on peine à croire qu'une simple coquille expliqua à elle seule la confusion : il y était en effet question de « terrible massacre », d'« affreuse boucherie », de « soif de sang » ou encore de cris « À mort ! à mort ! » – *Le Temps*, 1er juin 1870, « Télégraphie privée ».

[702] [Anonyme], *La question des Israélites en Roumanie*, Paris, Librairie A. Franck, 1869, p. 38.

[703] *Journal des débats* du 15 mars 1870, lettre de J.-J. Héliade-Radulesc. Cette lettre fut suivie d'une réponde de Crémieux (*Journal des débats* du 20 mars 1870), qui à son tout motiva une nouvelle lettre de Héliade-Radulesc (*Journal des débats* du 14 avril 1870) – l'ensemble offrant un bon exemple de la violence croissante des échanges entre défenseurs des juifs et soutiens de la politique roumaine. À noter enfin que l'auteur des lettres roumaines, fils du poète et ancien quarante-huitard Ion Heliade Rădulescu, avait écrit dès 1867 à plusieurs journaux français pour s'opposer à la vision commune qu'on y trouvait de son pays : dans celle parue dans le *Siècle* du 5 septembre 1867, la

commença-t-on à évoquer « l'état barbare des Israélites de l'Orient [traînant] partout derrière eux la misère et la fange »[704] ou, plus directement encore, du « triste aspect, pour ne pas dire plus, que [présentaient] les Israélites polonais »[705] établis en Moldavie. Telle communication du ministre de l'intérieur roumain au ministre français des affaires étrangères en 1869 montre bien que les officiels roumains n'avaient par tardé à découvrir l'intérêt rhétorique que présentait la distinction entre l'Est et l'Ouest pour justifier leur politique : Kogălniceanu y expliquait en effet à La Valette qu'en Roumanie les juifs n'étaient pas « ce qu'ils [étaient] dans les autres pays civilisés, c'est-à-dire Français en France, Anglais en Angleterre, Italiens en Italie, Allemands en Allemagne, ne différant des indigènes que par leur religion, et pour le reste entièrement assimilés aux autres classes de la population »[706]. L'homme politique roumain profita même de l'occasion pour faire savoir qu'on ignorait rien, à Bucarest, des équivoques du modèle français :

> D'ailleurs, les Roumains n'ont pas la prétention d'être plus civilisés en 1869, que ne l'étaient les Français de 1806 à 1812. Son Exc. M. le marquis de La Valette connaît mieux que moi les mesures exceptionnelles que dut prendre Napoléon I[er], dans l'intérêt de la France, contre les Juifs de l'Alsace et de la Lorraine.[707]

Mais tous les plaidoyers roumains qui atteignirent la France dans la seconde moitié des années 1860 ne furent pas aussi subtiles. Au contraire, même, les plus notables contenaient une dénonciation des juifs à ce point englobante qu'elle niait qu'il y pût y avoir entre eux la moindre différence, quel que fût leur apparent degré de civilisation. Une telle approche fut soumise presque accidentellement aux lecteurs français dès le début de l'année 1868, lorsque qu'un projet de loi soumis à la Chambre roumaine par une trentaine de députés souleva l'indignation de la presse européenne. Ce projet, formé de dix dispositions à ce point oppressives qu'elles furent largement désavouées en Roumanie même[708], était précédé d'un long « exposé des motifs » où s'exprimait une hostilité antijuive aussi implacable que complète ; on pouvait notamment y lire :

> […] les juifs ne sont pas seulement une secte religieuse, ils sont surtout l'expression de certaines particularités indélébiles de race, et de certaines croyances invincibles de nationalité. C'est pourquoi le juif de l'Espagne, de l'Angleterre, de la France et de la Pologne, n'est ni Polonais, ni Français, ni

thématique migratoire était nettement moins marquée qu'elle ne le serait trois ans plus tard.

704 [Anonyme], *La question des Israélites en Roumanie*, op. cit., p. 41.

705 « Note de M. le ministre de l'intérieur de Roumanie, adressée à son collègue, M. le ministre des affaires étrangères, en réponse à la note du 15 juin de M. l'agent et consul de France, à Bucarest » – *Le Mémorial diplomatique. Journal international, politique, Littéraire & financier* du 26 août 1869, pp. 540.

706 *Ibid.*, p. 540.

707 *Ibid.*, pp. 540-541.

708 Bien que Brătianu eût vivement condamné l'initiative, le scandale provoqué par ce projet de loi (ajouté à l'affaire concomitante des « cinq cents familles » de Bacău) ne fut pas étranger à la chute du ministère qui survint peu après – Frédéric Damé, *Histoire de la Roumanie contemporaine. Depuis l'avénement des princes indigènes jusqu'à nos jours (1822-1900)*, Paris, Félix Alcan, 1900, pp. 188-190.

> Anglais, ni Espagnol ; il reste toujours juif comme ses ancêtres des temps bibliques.[709]

La même approche caractérisait *La question des Israélites de Roumanie*[710], brochure publiée à Paris en 1869 et à notre connaissance la première du genre parue en France. Son auteur anonyme[711], malgré un ton parfois conciliant et la prétention affichée de faire triompher la « justice » autant que la « vérité »[712], ne reculait devant aucune outrance, affirmant par exemple que la population juive de Moldavie avait « plus que quadruplé dans le cours des *quinze* dernière années » – ce qui était aberrant mais correspondait à peu près aux chiffres avancés par l'« exposé des motifs » de 1868(713). Un tel accroissement s'expliquait, selon lui, par le « débordement continuel des Juifs dans la Roumanie » en raison du « voisinage de ce pays avec la Gallicie d'un côté, et avec les provinces occidentales russes de l'autre, contrées où fourmillent les Israélites, qui, dans la seule Pologne russe, s'élèvent à plus de trois millions » :

> Enclavée de cette façon entre les deux plus grandes pépinières de Juifs qu'il y ait dans le monde, la Roumanie devient le récipient naturel de tous les prolétaires de cette race prolifique que les pays limitrophes rejettent de leur sein ; et ceux-là seuls que le hasard a conduits sur le chemin d'une de ces caravanes de Juifs polonais émigrants sont à même d'avoir une idée exacte du spectacle hideux qu'offrent ces populations errantes, et de l'infection qu'elles répandent dans le pays qui les reçoit.[714]

On ne pouvait signifier plus clairement la contamination de la « question juive » en Roumanie par

---

[709] Reproduit dans le *Journal des débats* du 11 avril 1868. Le texte roumain se trouve notamment dans la *Trompetta Carpaţilorŭ* du 9/21 mars 1868. Dans les *Archives israélites*, qui reproduisirent également l'« exposé des motifs », un certain Émile Hirsche (de Bucarest) fit ce commentaire : « D'après ce document, les Juifs sont et resteront toujours complètement étrangers aux pays qui les adoptent. Quels que soient les bienfaits dont on les comble, on ne peut attendre d'eux que la noire ingratitude. Et cette affirmation des trente-deux ne se restreint pas, comme on pourrait le supposer, aux seuls Juifs Moldo-Valaques, elle s'applique à tous les Juifs sans distinction. Les Juifs français, par exemple, sont aussi ingrats que les autres, et la France qui les a élevés au niveau de ses enfants, souffrira un jour de cette faiblesse. Nous ne chercherons pas à réfuter cette assertion. Elle est tellement dénuée de tout fondement, et l'expérience du passé lui répond si victorieusement que nous trouvons superflu de la discuter. » – *Archives israélites*, t. XXIX (1868), p. 365 (exposé des motifs reproduit aux pp. 411-416 ; 462-467).

[710] [Anonyme], *La question des Israélites en Roumanie*, op. cit.

[711] Nous supposons qu'il était roumain, non seulement à cause du contenu de la brochure mais également en raison de la présentation qu'en fit le *Mémorial diplomatique*, visiblement au fait de son identité : « On reconnaît dans cette étude le savoir et l'expérience d'un penseur, qui n'est pas étranger au pays des affaires duquel il ose se mêler, qui en sait parfaitement les lois, les besoins, les intérêts, et qui juge les choses en connaissance de cause, avec cette justesse de coup d'œil que donne seule l'intelligence entière de la question, jointe au calme de l'homme d'État, au désintéressement et à la profondeur du philosophe, de l'ami de l'humanité. » – *Le Mémorial diplomatique* du 9 décembre 1869, p. 777.

[712] [Anonyme], *La question des Israélites en Roumanie*, op. cit., p. 4.

[713] Le texte faisait état de 160 000 juifs vivant en Moldavie en 1854, devenus « aujourd'hui […] plus de 500 000 ». Les querelles de chiffres firent partie intégrante des polémiques de 1866-1881 : ainsi, dans l'échange déjà signalé entre Héliade-Radulesc et Crémieux, le second accusa à tort le premier d'utiliser les chiffres de l'« exposé des motifs », avançant pour sa part un maximum de 174 000 juifs pour l'ensemble de la Roumanie ; Héliade-Radulesc put aisément rétorquer que son détracteur avait lui-même utilisé le chiffre de 300 000 par le passé – ce qui était d'ailleurs en-dessous de la vérité, Crémieux ayant utilisé le chiffre de 400 000 dans sa lettre au *Siècle* du 7 août 1866. En général, on s'accorde désormais pour estimer entre 200 000 et 300 000 le nombre de juifs dans la Roumanie des années 1860 – voir par exemple Fritz Stern, *L'or et le fer. Bismarck et son banquier Bleichröder*, Paris, Fayard, 1990 (1ère édition en anglais, 1977), pp. 418-419.

[714] [Anonyme], *La question des Israélites en Roumanie*, op. cit., pp. 10-11.

la « question juive » est-européenne. Mais là encore, l'hostilité de l'auteur pour les juifs en général empêchait que le problème fût pleinement présentée au miroir de la distinction Est/Ouest. L'auteur tenait d'ailleurs à exprimer ses « réserves » quant aux affirmations susmentionnées de Kogălniceanu :

> […] nous croyons que M. Cogalniceano se trompe de la meilleure foi du monde quand il croit que les Israélites de France sont complètement Français, en Angleterre complètement Anglais, etc. Ils le sont assurément au point de vue de leurs droits civils et politiques, de la langue et du costume, mais jamais aussi complètement qu'on semble le croire au point de vue des sentiments.
>
> Il y a chez eux des différences essentielles de race qui se sont maintenues à travers les siècles, et qui établissent aujourd'hui encore dans les pays les plus civilisés, comme la France et l'Angleterre, une profonde ligne de démarcation entre l'élément israélite et les autres populations. Ces différences se révèlent par une foule de particularités ayant trait au caractère, au tempérament, aux instincts, aux aptitudes et aux défauts qui sont propres à la race juive. Si dans les autres pays les inconvénients de la vie en commun avec cette race ne se font pas sentir, c'est que l'élément israélite est peu considérable par rapport aux populations qui l'entourent, et que l'influence qu'il peut exercer se perd dans l'activité des autres éléments.[715]

L'auteur y insistait : on observait « certainement une différence immense » entre « l'aspect et les mœurs des Juifs de la Roumanie [et] ceux de leurs coreligionnaires de France et d'Angleterre », mais cela tenait au seul fait que, dans ces derniers pays, les juifs étaient « en petit nombre relativement au chiffre total de la population »[716].

Bien qu'il ne se fût trouvé personne (ou presque[717]) en France pour approuver le scandaleux manifeste des députés roumains, la brochure anonyme de 1869 sut au moins y emporter l'adhésion partielle d'un organe de presse : l'honorable *Mémorial diplomatique*, d'Édouard Simon. Cet hebdomadaire consacré à la politique étrangère et « souvent cité par ses confères quotidiens »[718] paraissait pourtant avoir eu d'abord une attitude neutre voire bienveillante à l'égard des juifs de Roumanie : ainsi, en 1867, on y trouvait encore diverses nouvelles prenant clairement le parti des persécutés[719] et même une longue communication directement adressée par Crémieux à son rédacteur en chef[720]. Mais un certain scepticisme ne tarda pas à se faire sentir dans ses colonnes : perceptible dès l'épisode de la noyade de Galați[721], il devint évident lors des événements du premier semestre 1868[(722)], se traduisant notamment par la place toujours plus importante et sans contrepartie

---

715 *Ibid.*, pp. 41-42.
716 *Ibid.*, pp. 51-52.
717 Voir tout de même la réaction pour le moins équivoque de J. Chantrel dans l'*Univers* du 15 avril 1868.
718 Auguste Lepage, *Les Boutiques d'esprit*, Paris, Olmer, 1879, p. 175-176.
719 *Le Mémorial diplomatique* des 1er juin 1867, p. 617 ; 12 septembre 1867, p. 1054 (reproduction d'un article de la *Patrie* du 8 septembre) ; 26 septembre 1867, p. 1089.
720 *Ibid.*, 1er juin 1867, pp. 629-630.
721 *Ibid.*, 31 juillet 1867, p. 893 ; 14 août 1867, p. 961.
722 *Ibid.*, 9 avril 1868, p. 248 (projet de loi scandaleux à la Chambre roumaine) ; 23 avril 1868, pp. 283-284 (expulsions de Bacău et troubles à Iaşi).

faite aux justifications officielles roumaines[723]. Début décembre 1869, le secrétaire de rédaction Paul Boutet présenta brièvement, mais d'une façon très élogieuse, *La question des Israélite en Roumanie* à ses lecteurs : cet opuscule présentait enfin le problème « sous son véritable jour » et démontrait « d'une manière irréfutable » que les faits agitant l'Europe depuis quelques années avaient été « mal compris, mal interprétés, sinon complètement ignorés, par ceux-là mêmes qui [avaient] crié le plus haut et le plus fort »[724]. Paul Boutet annonça en outre qu'il y reviendrait, ce qu'il commença par faire dans une courte explication publiée fin janvier 1870, où la brochure n'était pas explicitement citée mais où l'on pouvait en reconnaître toutes les analyses – à l'exception significative de l'amalgame entre juifs est-européens et ouest-européens :

> On comprend [qu'en France et en Angleterre] on se préoccupe peu ou même nullement de l'accroissement ou de la diminution de la race juive, confondue qu'elle est dans l'ensemble de la population, où l'élément national conserve une majorité puissante, d'autant plus qu'en général les Israélites adoptant les mœurs, les usages des endroits où ils habitent, sont devenus réellement les compatriotes du reste des habitants.[725]

Une semaine plus tard, Boutet conseilla de nouveau *La question des Israélites en Roumanie* à ses lecteurs en quête de « *vérité vraie* ». Ceux-ci y trouveraient en effet un éclairage utile au moment où Crémieux venait justement de lancer un appel aux journaux suite à de nouveaux faits de persécution[726]. Le ton demeurait respectueux et le journaliste tenait à reconnaître ce qu'avait « de louable et de généreux le sentiment » guidant « l'honorable M. Ad. Crémieux » et son Alliance israélite ; mais il n'en fallait pas moins mettre en garde « contre les assertions erronées » colportées par l'appel :

> Tous ceux qui ont suivi les diverses phases de cette grave question des Israélites de Roumanie savent combien les coreligionnaires de l'*Alliance* habitant la Moldavie – car il ne s'agit que de ceux-là – sont enclins à exagérer la portée des mesures dont ils sont l'objet, et que des considérations sociales de la plus haute importance imposent au gouvernement Roumain. C'est ainsi qu'à différentes reprises, dans ces dernières années, nous avons vu des journaux, qu'honore d'ailleurs leur sympathie pour une population qu'ils croient opprimée, publier de longues listes des méfaits qu'auraient commis les autorités roumaines, listes dont l'inexactitude ou l'exagération a été ensuite pleinement démontrée.[727]

En juin de la même année 1870, la retentissante nouvelle des événements susmentionnés de Botoşani ne put que conforter le *Mémorial diplomatique* dans sa résolution d'accueillir désormais

[723] *Ibid.*, 28 mai 1868, pp. 363-364 (longue reproduction d'une intervention de Brătianu à la Chambre roumaine) ; 13 août 1868, p. 536 (analyse très compréhensive d'explications fournies par l'agent roumain à Paris) ; 26 août 1869, pp. 539-541 (note déjà citée de Kogălniceanu à La Valette). À noter également l'apparition de correspondances particulières roumaines très favorables à la ligne gouvernementale : *ibid.*, 5 novembre 1868, pp. 730-731 ; 8 septembre 1869, pp. 567-568.
[724] *Ibid.*, 9 décembre 1869, p. 777.
[725] *Ibid.*, 20 janvier 1870, pp. 40-41 (citation p. 41).
[726] *Ibid.*, 27 janvier 1870, pp. 56-57 (citation p. 57).
[727] *Ibid.*, pp. 56-57.

« avec une extrême réserve »[728] les plaintes des juifs de Roumanie. Ayant d'emblée soupçonné quelque « action mystérieuse et habile [faisant] mouvoir à volonté la fibre des colères locales et celle de la sentimentalité internationale »[729], l'hebdomadaire n'était guère surpris d'apprendre que « le *terrible massacre*, l'*odieuse hécatombe* […] s'était borné à une simple plaisanterie de collégiens et à quelques carreaux cassés » ; Pradier-Fodéré, l'auteur de ces lignes, en profita même donner une avertissement :

> L'*Alliance israélite* ferait bien de surveiller d'une manière plus scrupuleuse l'authenticité des nouvelles qu'elle répand à travers l'Europe. L'intérêt même de la cause qu'elle prétend servir exige d'elle plus de réserve et de prudence. Quelle sera, en effet, la conséquence nécessaire et logique de sa funeste légèreté ? C'est que l'incrédulité la plus fondée accueillera désormais ses affirmations. Ses cris d'alarme ne trouveront, à l'avenir, plus d'écho.[730]

À ce stade de la mobilisation en faveur des juifs de Roumanie, une telle évolution était probablement représentative d'un mouvement plus large de l'opinion. On peut toutefois douter qu'il s'expliquât seulement par l'effet de la propagande roumaine, *a fortiori* de la plus radicale – en témoignent les efforts de Boutet pour se distancer de certains parti-pris de la brochure de 1869, notamment d'une hostilité antijuive n'épargnant pas même les juifs français.

D'ailleurs, loin de ces extrémités, une analyse à la fois compréhensive du point de vue roumain et beaucoup plus conforme à l'approche française de la « question juive » était d'ores et déjà à disposition du lectorat français – et sa postérité n'en fut que plus grande S'il ne fallait retenir qu'un texte des années 1860, ce serait en effet *Les Juifs de Moldavie*[731], paru dès 1867 et parfaitement assumé par son auteur, le Français Ernest Desjardins. Beau-frère d'Émile Picot, Desjardins avait effectué une mission archéologique en Roumanie[732] et en avait profité pour étudier cette question qui commençait à faire tant de bruit dans « les journaux de l'Occident »[733]. La courte brochure (moins de quarante pages) validait la plupart des griefs adressés par les gouvernants roumains aux juifs de leur pays, confirmant notamment que la « majorité des familles juives habitant la Roumanie [était], de naissance comme de volonté, de mœurs, d'esprit et de langue, étrangère au pays » :

> Elle y est venue par émigration de l'Autriche et de la Russie. Cette émigration a commencé il y a bien des années, mais elle est devenue surtout très-active au temps du gouvernement de Michel Stourza. Ce

[728] *Ibid.*, p. 57.
[729] *Ibid.*, 2 juin 1870 (il s'agit d'un article de P. Pradier-Fodéré).
[730] *Ibid.*, 7 juin 1870, pp. 442-443. Voir également la réaction de Boutet dans *ibid.*, 21 juin 1870, p. 493.
[731] Ernest Desjardins, *Les Juifs de Moldavie*, Paris, E. Dentu, 1867.
[732] Des détails supplémentaires dans Carol Iancu, « Adolphe Crémieux, L'Alliance Israélite Universelle et les Juifs de Roumanie au début du règne de Carol Hohenzollern Sigmaringen », *Revue des Études juives*, CXXXIII (3-4), 1974, pp. 481-502.
[733] Ernest Desjardins, *Les Juifs de Moldavie*, op. cit., p. 5.

> n'est pas qu'on les attirât dans le pays ; mais le mouvement de ce qu'on peut appeler une invasion étrangère a été déterminé par les mesures prises dans les deux États limitrophes. Le nombre de Juifs allant toujours croissant dans les contrées voisines, en raison de la vertu prolifique de cette race […], les gouvernements russes et autrichiens crurent devoir se débarrasser d'un trop-plein nuisible au bien-être des sujets de deux empires.[734]

Ce « peuple étranger, quoique composé pour la moitié de gens nés sur le sol [roumain] », ne voulait « ni servir, ni s'instruire, ni cultiver, ni payer » ; il ne participait « à aucune charge », ne faisait « aucun sacrifice » et ne se soumettait « pas même aux lois de police, aux règlements d'hygiène »[735]. Desjardins confirmait également la mainmise des juifs sur l'économie pays, non seulement par leur monopole du « petit commerce »[736] mais, plus grave encore, par un système généralisé d'usure qui constituait « son commerce par excellence, son élément, son besoin premier, le champ illimité de ses rêves de puissance à venir, l'espoir caressé de ses vengeances secrètes contre le chrétien »[737] :

> […] les juifs sont créanciers de l'État, comme ils sont créanciers de la grande et de la petite propriété ; comme ils sont fournisseurs des denrées et pourvoyeurs des besoins du pauvre et du riche, du Roumain comme de l'étranger. Ils tiennent donc toutes les issues de la production et sont les maîtres du pays. Si l'on ajoute à la haine naturelle qu'inspire l'étranger qui s'est rendu nécessaire les motifs particuliers de répugnance qui s'attachent à une race économe jusqu'à se priver, et sale jusqu'à compromettre la santé publique, on comprendra l'universelle réprobation qu'excite dans le pays cette invasion croissante.[738]

Le propos comportait néanmoins une autre facette, révélatrice de la complexité du cas roumain tel qu'il était perçue depuis la France. En effet, Desjardins résumait sans doute un sentiment assez répandu lorsqu'il remarquait à propos de Brătianu :

> On a peine à comprendre comment un ministre ultra-libéral, représentant des idées démocratiques, qui a été exilé et a souffert pour cette cause ; qui a, dans une autre circonstance, proposé l'abrogation de la loi portant exclusion des Juifs du droit de nationalité pour motifs religieux, a pu songer à atteindre les Juifs, en tant que Juifs, en faisant revivre des règlements périmés.[739]

Les hommes au pouvoir en Roumanie depuis 1866 étaient en effet connus en France pour partager les valeurs du libéralisme occidental – et d'autant mieux que les plus importants d'entre eux avaient

---

[734] *Ibid.*, p. 8.
[735] *Ibid.*, p. 13. La brochure de Desjardins faisait grand cas de ce problème d'hygiène publique, en particulier à propos de l'ancienne capitale moldave : « On n'a rien vu dans les cloaques les plus immondes de l'Angleterre qui approche de cet entassement de misères, souvent volontaires, qui a frappé nos regards à Jassy. Nous avons trouvé cinq cent Juifs dans une seule maison, quinze dans une chambre, hommes, femmes et enfants, vieillards, pêle-mêle, logés à raison de 10 paras (9 centimes) par tête, sans compter le bétail, qui est hébergé gratis. On se figure se que doivent être les abords de ces réduits infects, et l'indignation qui doit s'emparer d'un peuple déjà exploité de toutes façons par ces étrangers endurcis dans leurs inflexibles usages, lorsque s'élève de ces foyers d'infection quelque fléau redouté comme le choléra ou le typhus. » – *ibid.*, pp. 16-17.
[736] *Ibid.*, p. 13.
[737] *Ibid.*, p. 14.
[738] *Ibid.*, p. 16.
[739] *Ibid.*, p. 17.

vécu à Paris et s'y étaient abondamment mêlés aux activités des cercles progressistes français[740]. Se pouvait-il que les mêmes, de retour en Roumanie, fussent devenus les instigateurs sournois d'une vaste campagne de persécution religieuse[741] ? Pour de nombreux observateurs, notamment ceux qui partageaient des « opinions avancées » et avaient jusqu'alors fait crédit aux dirigeants roumains de leur progressisme, les reproches de l'Alliance israélite méritaient une explication plus poussée. Là semble bien avoir été l'objectif de Desjardins lorsqu'il écrivit *Les Juifs de Moldavie*, dont le propos était dès lors plus mesuré que ne le laissent entendre les citations ci-dessus. Ainsi, outre qu'il n'entendait pas exonérer les Roumains (et notamment les dirigeants roumains[742]) de leurs responsabilités, Desjardins était loin de tenir le rôle des juifs comme fatalement néfaste, pas plus d'ailleurs qu'il ne considérait leur présence en Roumanie comme discutable :

> Il est indubitable toutefois que la présence des Juifs est un bien, car ils sont industrieux, ils ont des mœurs, ils sont patients, économes au-delà de ce qu'on peut dire, et laborieux sans relâche ; mais l'encombrement est un grand mal et même un danger. Il ne fallait pas laisser entrer ? D'accord ; mais il y sont, est-il possible de les chasser ? Nous ne le croyons pas ; soit qu'on se place au point de vue social ou administratif, ou au point de vue de la simple humanité.[743]

Finalement, l'exposé de Desjardins se terminait par la préconisation de diverses mesures qui, mélange de réformes structurelles et d'incitations à visées régénératrices, reflétaient certes toutes les ambiguïtés du genre mais s'inscrivaient sans conteste dans le cadre d'une approche « éclairée » de la « question juive » ; certaines correspondaient même aux revendications de l'Alliance israélite :

> Nous avons fait connaître le mal ; il est profond, il constitue un danger permanent pour le pays, mais le remède n'est pas impossible. Seulement il faut le chercher dans un autre ordre d'idées et de moyens que ceux qui ont été tentés par M. Bratiano.
>
> Il est nécessaire que les inscriptions soient faites avec soin sur les registres de l'état civil ; que la frontière soit sévèrement protégée contre les invasions nouvelles, et si l'on pouvait découvrir des cerbères d'une incorruptible probité, ce serait ceux-là même qu'il faudrait employer.
>
> Il faut, à tout prix, purifier les quartiers pauvres ; s'opposer à l'entassement malsain des Israélites dans des maisons inhabitables, empêcher la sordide épargne qui compromet la santé publique ; offrir aux Israélites nécessiteux les campagnes à cultiver et non à exploiter ; leur donner le paysan Roumain pour frère et non pour serf, pour compagnon de travail et non pour instrument d'exploitation.
>
> Il faut ouvrir aux Israélites les écoles nationales et leur fermer les écoles spéciales ; leur faciliter l'accès des hôpitaux de la commune et de l'Etat, et leur offrir des soins intelligents et gratuits, au lieu de les laisser mourir dans des établissements malsains où ils ne trouvent qu'une lente agonie. Il faut qu'ils soient soldats à leur manière, et portent dans les régiments leur industrie et leurs ressources : qu'ils soient tailleurs, cordonniers, cuisiniers des armées. Il faut que l'Israélite renonce, dans son intérêt même, à une coutume qui le désigne trop comme étranger : il faut qu'il enseigne le Roumain à ses

[740] Voir Angela Jianu, *A Circle of Friends. Romanian Revolutionaries and Political Exile, 1840-1859*, Balkan Studies Library (n° 3), Leyde, Brill, 2011.

[741] C'est bien ce dont Crémieux les avait accusés d'emblée : « En Roumanie, le parti *libéral*, celui qui professe hautement *les opinions les plus avancées* et qui sympathise le plus vivement avec la révolution de 1848, ce parti, je suis contraint de le dire, en est encore, pour les questions religieuses et sociales, au quinzième et au seizième siècle. » – *Le Siècle* du 28 juillet 1866.

[742] Ernest Desjardins, *Les Juifs de Moldavie*, op. cit., pp. 9-10 ; 17-21.

[743] *Ibid.*, p. 10.

> enfants. En retour, l'État ou la Chambre doivent, dès à présent, effacer de la loi cette disposition surannée, qui exclut de la propriété de la terre le Juif parce qu'il est Juif, disposition qui empêche M. de Rothschild et M. Crémieux de devenir propriétaires fonciers en Roumanie, lorsque cette faculté est accordée aux autres Français, leurs égaux et leurs frères.
>
> Il faut enfin que l'on dise à tous les Juifs : « Vous êtes venus chez nous ; nous ne nous renverrons pas. Vous serez traités comme nos semblables ; vous partagerez tous nos droits, si vous partagez tous nos devoirs. » Voilà qui est humain, pratique, digne de la race latine issue des vétérans de Trajan, digne du prince chevaleresque qui gouverne ce beau pays.[744]

À la lecture de ces lignes, on comprend qu'il ne suffit pas d'opposer, ainsi que le fait Carol Iancu, l'étude « teintée d'antisémitisme » d'Ernest Desjardins aux prises de position de son beau-frère Émile Picot, lesquelles auraient été en parfaite conformité avec celles de l'Alliance israélite[745]. Au contraire, l'un comme l'autre illustrèrent la faille immédiatement ouverte par l'affaire des juifs de Roumanie au sein de l'opinion libérale : dès 1867, une partie de cette dernière ne pouvait visiblement plus adhérer inconditionnellement à la défense des juifs telle que la conduisait l'organisation la plus représentative de la solidarité juive internationale. Signalons toutefois qu'il ne s'agit pas forcément d'un divorce définitif, en tout cas dans le cas de Desjardins : ses jugements lapidaires de 1867 sur les juifs de Roumanie ne l'empêchèrent nullement, lors de la vague de pogroms de 1882, d'être signataire d'un appel du « Comité de secours pour les Israélites de Russie » présidé par Victor Hugo[746].

Vers le Congrès de Berlin

Au cours des années suivantes, les signes ne manquèrent pas d'une adhésion croissante à tout ou partie de l'argumentaire roumain. Iancu en a donné quelques exemples tirés de journaux français, en insistant sur le fait que, pourtant, ces journaux appartenaient au « parti démocratique »[747]. On

---

744 *Ibid.*, pp. 21-23.

745 Carol Iancu, « Adolphe Crémieux, L'Alliance Israélite Universelle et les Juifs de Roumanie au début du règne de Carol Hohenzollern Sigmaringen », *art. cit.*, p. 497. Émile Picot, juriste et orientaliste français, était assurément considéré par l'Alliance israélite et ses soutiens comme un grand sympathisant de la cause des juifs de Roumanie, contrairement sans doute à Ernest Desjardins – Anonyme [Isidore Loeb], *La situation des israélites en Serbie et en Roumanie*, Paris, A. Chaix et C^ie^, Imprimerie centrale des chemins de fer, 1876, p. 136 (sur Picot) ; *Archives israélites*, t. XXIX (1868), pp. 197-198 (sur Desjardins). Ceci-dit, comme son beau-frère, Picot avait une vision complexe de la situation roumaine : en 1867, il vint même en personne expliquer au comité central de l'Alliance que les « mesures contre le vagabondage étaient dirigées contre les gens sans aveu, venus des pays voisins et répandus en très-grand nombre dans toute la Moldavie » – *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, 2ème semestre 1867, pp. 5-6. Il est vrai que Picot était alors le secrétaire particulier du prince Charles et que sa liberté de parole dût s'en trouver limitée – même si, précisait le Bulletin de l'Alliance, il était venu à Paris « sans mission officielle ». Mais tel n'était plus le cas lorsqu'il publia sa longue étude consacrée à la « question des Israélites roumains au point de vue du droit », où l'on pouvait lire notamment : « Si l'on trouve que la population israélite a pris un développement trop considérable, qu'elle menace de déposséder les habitants primitifs, qu'on arrête cet envahissement, en empêchant l'entrée des immigrants dans le pays. C'est là une mesure légale, et à laquelle on ne pourra jamais reprocher d'avoir un caractère vexatoire. » – Émile Picot, *La question des Israélites roumains au point de vue du droit*, Paris, Auguste Durant et Pedone-Lauriel, 1868, p. 30 (article d'abord paru dans la *Revue historique de droit français et étranger*, janvier-février 1868).

746 *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, 2ème série, n° 4 (2ème semestre 1881-1er semestre 1882), p. 23.

747 Carol Iancu, *Les Juifs en Roumanie...*, op. cit., pp. 102-104. Sont cités le *National* et l'*Indépendance*, dont un

peut en ajouter d'autres, à commencer par l'organe de Gambetta, la *République française*, qui au milieu des années 1870 évoqua à diverses reprises les juifs de Roumanie dans ses chroniques scientifiques : l'auteur (anonyme mais visiblement le même de 1873 à 1876) s'y montrait très sympathique aux Roumains qu'il invita tout d'abord à garder « l'œil ouvert sur les progrès de la population israélite et allemande » – car il était connu « que les Juifs, vis-à-vis des Slaves et des Roumains, [étaient] malheureusement les champions du germanisme »[748] – avant de dénoncer les « prétendues persécutions dont les juifs de l'Occident se [faisaient] très innocemment l'écho »[749] et de désigner la Pologne comme le pays d'où étaient « sortis les milliers de Juifs qui ont couvert la Roumanie en un si court espace de temps »[750]. Le cas de Xavier Kieffer mérite également d'être signalé. Auteur en 1873 d'un *Voyage en Roumanie* qui relatait un séjour effectué dans ce pays durant les années 1857-1863, ses descriptions recoupaient exactement celles de Desjardins, en particulier celle d'une « invasion, en Moldavie surtout, des juifs de la Pologne autrichienne et de la Russie », ou encore celle d'une « propagation si effroyable qu'elle [mettait] en danger l'avenir, l'existence nationale du peuple qui les accueillait dans le principe avec tant de bienveillance »[751]. Lui aussi s'en prenait aux « banquiers leurs coreligionnaires » occidentaux qui, plutôt que de chercher à élever ces juifs « encore à moitiés barbares », préféraient « s'apitoyer hypocritement sur leur sort » et fatiguer l'opinion « de leurs sorties ridicules contre la corruption des mœurs en Roumanie »[752]. Enfin, lui aussi affichait clairement son appartenance au camp du progrès, en louant par exemple l'affiliation de Brătianu à « la démocratie la plus avancée »[753] ou, plus généralement, en admirant dans la Roumanie un pays qui possédait « les institutions libérales des peuples les plus avancés : autonomie, liberté de la presse et suffrage universelle »[754]. Léon Hugonnet, autre voyageur qui en 1875 publia le récit de son séjour dans la capitale moldave durant l'hiver 1871-1872, abondait également dans ce sens :

> Les Juifs en Roumanie descendent en partie de ceux qui, chassés d'Espagne sous le règne d'Isabelle, se sont réfugiés en Turquie. Ils y trouvèrent un asile contre la persécution des catholiques qui, on le voit, n'ont pas précisément le droit d'accuser d'intolérance les Turcs et les Roumains.

---

feuilleton publié le 23 octobre 1876 se concluait ainsi : « Les Juifs de Roumanie sont en train de dévorer un peuple. Des corps de réserve, des corps d'élite immenses, les flanquent ou les suivent, formés de population du même sang, et qui inspirent un même esprit national, dans la Hongrie, la Pologne, la Galicie, l'Allemagne, etc. Le but que ces masses avouent, c'est de fonder en Roumanie et dans les provinces limitrophes une *Palestine nouvelle*, en attendant l'exode qui ramènera Israël vers la Palestine antique. »

748 *La République française* du 3 octobre 1873, « Revue des sciences historiques ».

749 *Ibid.*, 1er juin 1875, « Revue scientifique ». L'article s'alimentait à plusieurs sources – le *Mémorial diplomatique,* le *Courrier d'Orient* ou encore tel rapport rédigé par Joy Morris, représentant américain à Constantinople – qui signalent bien la diffusion des considérations de ce type durant ces années.

750 *Ibid.*, 4 juillet 1876, « Revue scientifique ».

751 Xavier Kieffer, *Esquisse d'un voyage en Roumanie*, Altkirch, Imprimerie de J. Boehrer, 1873, p. 8.

752 *Ibid.*, p. 12.

753 *Ibid.*, p. 47.

754 *Ibid.*, p. 50.

D'autres israélites sont venus de Pologne, de Russie et d'Autriche, fuyant la conscription et les impôts. [...]

En traversant le quartier juif, je me rappelai le bruit qu'a suscité en Europe l'alliance israélite universelle, à propos de ses coreligionnaires en cette ville. Il m'a été parfaitement expliqué qu'il n'y a en Roumanie aucune intolérance religieuse.

L'invasion de ce pays par les Juifs chassés de Russie a pu paraître dangereuse, et les mesures adoptées contre [elle] sont étrangères à la religion. Personne en Europe n'a encore accusé la cruauté de la France qui repousse de son sein les *pifferari*. Lors donc que l'on impute à crime la conduite des Roumains, il y a entre eux et l'Europe occidentale un simple malentendu. Les Juifs, qui sont les rois de notre époque, ressemblent un peu aux anguilles, ils crient bien avant d'être écorchés.[755]

Là encore, de telles appréciations ne s'expliquaient pas par un quelconque penchant réactionnaire de leur auteur[756]. Enfin, cette interprétation de la « question juive » en Roumanie finit même par pénétrer jusqu'au discours scientifique le plus autorisé. En 1875, le démographe Jacques Bertillon la reprit ainsi à son compte dans un article consacré à la colonisation de l'Europe par les Allemands :

Une race qui menace plus sérieusement sans doute la Roumanie, c'est la race juive. Un fait des plus remarquables, en effet, c'est que l'invasion des Allemands dans un pays est le plus souvent précédée par celle des Juifs allemands. La statistique autrichienne est malheureusement trop imparfaite pour laisser constater le fait par des chiffres irrécusables, mais tous les auteurs compétents s'accordent à le reconnaître.

Les Roumains ne l'ignorent pas ; ils voient avec effroi et avec haine les progrès de ces races envahissantes, et s'efforcent de les enrayer malgré l'Autriche. De là, ces prétendues persécutions dont l'Occident se fait très-innocemment l'écho.

Que l'on ait fort exagéré ces persécutions, c'est ce que démontre d'une façon péremptoire l'afflux continuel des Juifs en Roumanie.

En 1849, ils étaient 60,000. Le 9 février 1867, le *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, publié à Paris, évaluait leur nombre à 400,000[757]. Comment admettre qu'ils accourent avec un si vif empressement dans un pays où ils seraient réellement tyrannisés, massacrés et noyés ?[758]

L'année suivante paraissait le premier tome de la *Nouvelle Géographie Universelle* d'Élisée Reclus où, de même, on pouvait lire à propos de la Roumanie :

Les Israélites de provenance espagnole, qui vivent principalement dans les grandes villes, ne sont point mal vus de la population ; mais il n'en est pas de même des Juifs venus du nord. Ceux-ci, qui émigrent en foule de la Pologne, de la Petite-Russie, de la Galicie, de la Hongrie, se trouvent en contact journalier avec le pauvre peuple en qualité d'aubergistes, d'intermédiaires de tout le petit commerce ; ils sont universellement détestés, non point à cause de leur religion, mais à cause de l'art merveilleux qu'ils déploient pour faire passer les épargnes des familles dans leur escarcelle. […] Pourtant les Roumains ne savent pas se passer de ces Juifs qu'ils exècrent, et chaque jour ils fortifient

[755] Léon Hugonnet, *Six mois en Roumanie. Voyage de Bruxelles à Jassy par Cologne, Berlin, Breslau, Cracovie, Czerniowitz et de Bucarest à Genève, par le Danube, Pesth, Vienne et Munich. Projet de Confédération danubienne*, Paris, Lechevalier Éditeur, 1875, pp. 28-29.

[756] Ancien communard, Hugonnet en appelait volontiers à Kant et développait pour la Roumanie des projets de confédération inspirés par le saint-simonien Adolphe Georges Guéroult, jadis nommé consul à Iași par Guizot.

[757] Bertillon ajoutait en note : « Évaluation exagérée, sans doute, se fondant sur le nombre de leurs décès et sur celui de leurs mariages. Un auteur digne de foi estime qu'ils sont 260,000. »

[758] Docteur Bertillon, « La Colonisation de l'Europe par les Allemands », *La Réforme économique. Revue bi-mensuelle des questions sociales, politiques, fiscales, scientifiques, industrielles, agricoles et commerciales*, t. 1, 2ème livraison (15 novembre 1875), pp. 165-166.

> le monopole commercial de la race envahissante, tout en leur interdisant, de par la loi, l'acquisition de propriétés rurales. Il y a là pour le pays de redoutables ferments de discorde, d'autant plus graves qu'ils pourraient quelquefois donner un prétexte à l'intervention étrangère. Déjà, si les évaluations faites dans le pays ne sont pas exagérées, – et l'ubiquité des Juifs les montre plus nombreux qu'ils ne le sont en réalité, – les Israélites constitueraient le cinquième de la population totale dans la Moldavie. Leur dialecte usuel est un jargon allemand mêlé d'un grand nombre de mots empruntés à toutes les langues orientales, et ce langage même contribue à les faire haïr, car on voit en eux les avant-coureurs des Allemands et l'on se demande si leurs invasions commerciales en sont pas le prélude d'une autre invasion, dans laquelle sombrerait l'indépendance politique du pays.[759]

Face à ce phénomène, comment les défenseurs des juifs de Roumanie réagirent-ils ? Nous avons suggéré plus haut que, chez eux, l'analyse avait tendance à être délaissée au profit des grands mots d'ordre de la lutte contre l'obscurantisme[760] ou, plus simplement encore, de la dénonciation des faits de persécution. Peut-être la raison en était-elle que leur marge de manœuvre argumentative était somme toute limitée – et d'autant plus que tout ce qu'ils pouvaient dire était soumis à la poursuite d'un objectif précis. Le poids de la contrainte stratégique était en tout cas perceptible en plusieurs points de leurs plaidoyers. Y avait-il un paradoxe à plaider l'émancipation complète des juifs dans un pays où tout indiquait – à commencer par les violences dont la presse se faisait régulièrement l'écho – que le reste de la population les détestait ? C'est que les apparences étaient trompeuses :

> Les israélites ont longtemps joui d'une entière sécurité en Roumanie. […] Ils vivaient en paix avec la population et il est touchant de les entendre encore aujourd'hui assurer que la masse du peuple roumain n'est point intolérante ni fanatique et que les cruelles persécutions dont ils ont souffert sont l'œuvre de quelques meneurs politiques.[761]

Le simplisme de telles assertions non seulement entâchait la crédibilité de la cause, mais avait des conséquence concrètes, comme ici la concentration des attaques sur tel ou tel homme politique tenu responsable de tous les maux[762] – procédé poussé parfois si loin que même les *Archives israélites* en vinrent à « regretter qu'il [réduisît] à une critique personnelle les proportions de ce grave débat »[763].

---

[759] Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle. La terre et les hommes. I. L'Europe méridionale (Grèce, Turquie, Roumanie, Serbie, Italie, Espagne et Portugal)*, Paris, Hachette et C[ie], 1876, pp. 262-263.

[760] Ainsi, de ce que l'on sait du discours de Crémieux devant les constituants roumains en 1866, la démonstration du caractère infondé de l'accusation de déicide y occupait une place centrale – voir sa lettre dans le *Siècle* du 7 août 1866.

[761] Anonyme [Isidore Loeb], *La situation des israélites en Serbie et en Roumanie*, op. cit., p. 98. Un an plus tard, dans la réédition augmentée de cet ouvrage, Loeb avait quelque peu peaufiné l'argument : « La masse de la population n'a point contre les juifs de sentiment de haine. Il est touchant, au contraire, de voir les juifs eux-mêmes reconnaître que cette population est bonne, nullement fanatique ou intolérante, et qu'elle ne se livre à des voies de fait contre eux que lorsqu'elle y est excitée par les meneurs des partis politiques. » – Isidore Loeb, *La situation des israélites en Turquie, en Serbie et en Roumanie*, op. cit., p. 140.

[762] La cible privilégiée de ces attaques fut indéniablement Brătianu, aussi bien durant la seconde moitié des années 1860 qu'au moment du Congrès de Berlin.

[763] *Archives israélites*, t. XXIX (1868), p. 473 (il s'agit du commentaire accompagnant le « Manifeste aux Puissances européennes » du 5 mai 1868).

Mais parmi toutes les apories de la défense des juifs de Roumanie, aucune ne fut plus flagrante ni ne donna lieu à un traitement plus déroutant que le phénomène migratoire : depuis les débuts de la crise jusqu'aux lendemains du Congrès de Berlin, cette question pourtant centrale fut tout simplement passée sous silence aussi bien que si elle n'existait pas. Depuis les oublis de Crémieux en 1866(764) à ceux d'Isidore Loeb dans son ouvrage de 1877 (alors même que l'ouvrage en question reproduisait de nombreux documents roumains saturés par cette thématique[765]), les dirigeants de l'Alliance israélite multiplièrent sur ce point les stratégies de contournement et de dénégation, répétant par exemple à l'envi que les juifs de Roumanie habitaient ce pays « depuis des siècles »[766] (voire « de temps immémorial »[767]) et que, loin d'y figurer « un élément nouveau, étranger », ils y étaient « plus anciens que les Roumains eux-mêmes »[768]. Cette façon de se tenir hors du débat, dont le fond demeurait sérieux en dépit de son exploitation opportuniste par les Roumains, eut là encore diverses conséquences dont certaines furent très concrètes : ainsi, dans le bras de fer qui s'engagea après le Congrès de Berlin, elle empêcha toute négociation en vue d'une naturalisation par catégories, l'Alliance israélite n'ayant pu que rejeter cette option au nom de ses présupposés[769] et quitte à reprocher ensuite aux Roumains de ne pas l'avoir envisagée[770]. En attendant, ce choix stratégique des défenseurs des juifs laissa le champ libre à leurs adversaires, notamment lorsque la « question juive » en Roumanie quitta le terrain de l'actualité sensationnelle pour celui des hauteurs

764 Voir ses lettres déjà citées au *Siècle* des 28 juillet et 7 août 1866 : la question de l'immigration était absente aussi bien de l'analyse destinée au lecteur français que du discours tenu face aux constituants roumains, largement reproduit dans la seconde lettre.

765 Les journaux roumains s'étant plaints que l'ouvrage de 1876 ne faisait pas assez de place « aux raisons alléguées en faveur des persécutions » (la formule est de Loeb), la réédition de 1877 veillait à ce que fussent désormais reproduits « avec un soin extrême et une entière loyauté tous les arguments des Roumains, même les arguments de fantaisie ou de simple rhétorique, même ceux qui sont des facéties pure » – Isidore Loeb, *La situation des israélites en Turquie, en Serbie et en Roumanie*, op. cit., pp. III-IV.

766 Lettre de Crémieux publiée dans le *Journal des débats* du 3 février 1870.

767 *Journal des débats* du 1er mai 1872 (non signé).

768 Marco Antonio Canini, *La Vérité sur la question israélite en Roumanie*, Paris, Typ. Charles Maréchal, 1879, p. 5.

769 Nous renvoyons à la précieuse documentation réunie dans Carol Iancu, *Bleichröder et Crémieux. Le combat pour l'émancipation des Juifs de Roumanie devant le Congrès de Berlin. Correspondance inédite (1878-1880)*, Montpellier, Centre de Recherches et d'Etudes juives et hébraïques, Université Paul Valéry, 1987. Sur le refus très clair de l'Alliance israélite de considérer l'option d'une naturalisation par catégories, voir en particulier la lettre du comité central à Bleichröder en date du 15 août 1879 – *ibid.*, pp. 208-209. Bleichröder, qui proposait alors de s'en contenter, avait eu une autre attitude l'année précédente ; ayant feint devant Brătianu de ne pas comprendre la distinction entre les juifs indigènes et les autres, il explicita peu après sa vision des choses à Crémieux : « Je crains toujours que les ministres et la Chambre de la Roumanie, voyant la nécessité de faire quelque choses pour les Juifs, feront le moins possible, et se borneront […] à faire quelques concessions en faveur des Juifs établis depuis longtemps en Roumanie et nous qui combattons pour l'égalité de traitement de tous les Juifs, nous aurions gagné seulement la moitié de la partie. » – *ibid.,* pp. 147 ; 156.

770 Voir « La question juive en Roumanie » , *Revue politique et littéraire* du 4 mars 1882, p. 261 : « S i […] le gouvernement roumain était exclusivement guidé par le désir d'empêcher l'altération du caractère national que produirait l'introduction prématurée d'éléments hétérogènes, il lui eût suffi de faire une distinction très facile entre les juifs "nationalisés", résidant depuis un temps immémorial ou depuis plusieurs générations sur le sol roumain, et les juifs allemands, polonais et russes ; en d'autres termes, entre indigènes et immigrés. » Nous n'avons pas l'absolue certitude que ce texte anonyme émanait de l'Alliance israélite, mais plusieurs indices rendent la chose hautement probable.

diplomatiques.

Après la série presque ininterrompue de 1866-1872, plusieurs années passèrent en effet sans qu'aucun nouveau fait de violence antijuive en Roumanie ne vînt provoquer l'émoi de l'opinion occidentale. Certainement, cette accalmie résultait de changements survenus en Roumanie même : les conservateurs venaient d'y remplacer les libéraux au pouvoir et, ainsi que l'expliqua bientôt Isidore Loeb, les « émeutes » avaient cédé la place à une « persécution législative qui avait l'avantage de ne pas émouvoir autant l'opinion publique »[771]. Mais elle traduisit sans doute également une évolution du dispositif de défense lui-même, soumis à des forces sans grand rapport avec la condition juive sur les bords du Danube. La défaite française de 1871 avait en effet fragilisé la position de l'Alliance israélite universelle et sa prétention à chapeauter toute manifestation de solidarité juive internationale était désormais ouvertement contestée[772]. La conférence spécialement dédiée aux juifs de Roumanie qui se tint à Bruxelles en octobre 1872 en donna une bonne illustration : souvent décrite comme la première grande réunion juive internationale[773], elle avait été organisée à l'initiative de la branche berlinoise de l'Alliance, laquelle commençait à manifester de sérieuses velléités d'indépendance ; la conférence déboucha en outre sur la formation d'un comité viennois spécialement chargé de prendre en main le question roumaine, ce qui ouvrit la voie à la fondation l'année suivante d'une organisation autrichienne indépendante et même concurrente de l'Alliance israélite ; enfin l'Anglo-Jewish Association, qui fonctionnait déjà de façon autonome depuis 1871, se montrait également très active dans le dossier roumain – et en fait beaucoup que l'organisation parisienne à ce moment-là. Dans ce contexte, les délégués réunis à Bruxelles et symboliquement présidés par Crémieux tâchèrent au moins de sauver les apparences. Ils eurent également à réaffirmer la priorité de la lutte pour l'obtention des droits face à la tentation émergente de régler le problème roumain par l'émigration[774]. Décision fut finalement prise que les juifs de Roumanie iraient demander eux-mêmes l'égalité civile et politique aux Chambres roumaines[775], ce

[771] Isidore Loeb, *La situation des israélites en Turquie, en Serbie et en Roumanie*, op. cit., p. 181.

[772] Sur les tensions internes de l'Alliance israélite universelle et les scissions auxquelles elles conduisirent dès le début des années 1870, voir Zosa Szajkowski, « Conflicts in the Alliance Israélite Universelle and the Founding of the Anglo-Jewish Association, the Vienna Allianz and the Hilfsverein », *Jewish Social Studies*, volume 19, n° 1/2 (janvier-avril 1957), pp. 29-50 (en particulier pp. 30-38). Peut-être est-ce à la lumière de ces événements qu'il faut comprendre la curieuse remarque de Loeb selon laquelle « [l]a guerre de 1870-71 arrêta un moment les persécutions » en Roumanie – *ibid.*, p. 181.

[773] Carol Iancu évoque ainsi « le premier "sommet" juif des temps modernes » – Carol Iancu, *Les Juifs en Roumanie (1866-1919)*..., op. cit., p. 110.

[774] Telle était en effet la direction dans laquelle avait commencé à se déployer l'activité de l'étrange consul américain Peixotto, spécialement envoyé en Roumanie pour y venir en aide à ses coreligionnaires – voir Lloyd P. Gartner, « Roumania, America, and World Jewry. Consul Peixotto in Bucharest, 1870-1871 », *American Jewish Historical Quarterly*, volume 58, n° 1 (septembre 1968), pp. 24-56 ; 59-117. On convient en général que le séjour de Peixotto en Roumanie ne produisit aucun résultat.

[775] Voir le « Compte rendu provisoire de la conférence de Bruxelles », *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, 2ème semestre 1872, pp. 55-59.

qui resta lettre morte mais contribua au moins à maintenir un certain cap pour la suite.

Ce furent en fait les nouveaux soubresauts de la question d'Orient qui, dans la seconde moitié des années 1870, « parurent fournir aux israélites occidentaux une bonne occasion pour obtenir quelques améliorations au sort des israélites de Serbie et surtout de Roumanie »[776]. Afin de définir les contours d'une future intervention auprès de la conférence de Constantinople, prévue pour la fin décembre 1876, l'Alliance israélite organisa une grande rencontre à Paris au début du même mois[777]. Les procès-verbaux de cette « Réunion en faveur des israélites de l'Orient »[778], dont Loeb affirma par la suite qu'ils étaient un « modèle de sagesse »[779], révèlent pourtant les contours d'un projet loin de la demi-mesure, puisqu'il s'agissait ni plus ni moins que de pousser les Puissances à contraindre les Roumains sans le moindre égard pour les éventuelles réticences de ces derniers. Le point fut indirectement soulevé par le délégué viennois, Bernhard Singer, lorsqu'il exprima la crainte qu'on irritât « au plus haut point leur amour-propre national »[780], mais Narcisse Leven balaya l'objection :

> C'est depuis 1866 que la persécution dans ce pays contre les israélites a revêtu les formes les plus barbares. On a essayé tous les moyens pour la combattre. On a cherché d'abord un concours dans l'intérieur du pays, on a fait appel aux Chambres roumaines, aux sentiments des Roumains. Ce moyen a échoué complètement, et alors même que l'on comptait sur l'opinion publique du pays, la persécution éclatait avec une violence telle qu'il a fallu s'adresser à l'Europe. C'est par l'intervention des Puissances, invoquées au risque de blesser les susceptibilités roumaines, que les israélites, on peut le dire, ont été préservés ou de l'extermination ou tout au moins de l'expulsion. Il n'y a rien à attendre de la Roumanie elle-même.[781]

S'il était hors de question de laisser passer l'occasion d'une « réclamation directe, énergique en faveur des juifs roumains », Leven avouait toutefois n'avoir « point d'illusion » sur les résultats d'un tel appel :

> Sera-t-il entendu ? Nous ne le savons pas ; il obtiendra dans tous les cas l'attention publique européenne. C'est à l'opinion, c'est à la presse de tous les pays, qui nous a si souvent, si généreusement secondés, que nous ne devons pas cesser de nous adresser. Elle a été notre force à toutes les époques. Ne nous lassons pas de réclamer, faisons-le énergiquement. Si, contrairement à ce que nous voulons espérer, nous ne réussissons pas auprès de la Conférence, nous aurons encore une fois posé la question devant l'Europe et préparé le succès futur de nos efforts.[782]

---

[776] Isidore Loeb, *La situation des israélites en Turquie, en Serbie et en Roumanie*, op. cit., p. 187.
[777] Signalons toutefois que c'est l'Anglo-Jewish Association qui en avait pris l'initiative – *Réunion en faveur des Israélites de l'Orient. Paris, décembre 1876*, Paris, Ch. Maréchal, 1876, pp. 3-4.
[778] Lors de la réunion, Narcisse Leven affirma toutefois que « la question roumaine [était] la vraie question de cette Réunion » – *ibid.*, p. 21.
[779] Isidore Loeb, *La situation des israélites en Turquie, en Serbie et en Roumanie*, op. cit., p. 187.
[780] *Réunion en faveur des Israélites de l'Orient...*, op. cit., p. 18.
[781] *Ibid.*, p. 22.
[782] *Ibid.*, p. 23.

Cette sous-estimation de la volonté des Roumains (voire un certain mépris à leur égard[783]) et cette confiance démesurée dans l'opinion européenne allait se payer cher lors du Congrès de Berlin. En attendant, les participants de la réunion s'entendirent sur les termes du mémoire devant être remis à chacun des participants de la conférence de Constantinople pour les convaincre, entre autre, d'assurer « la jouissance entière des droits civils et politiques »[784] aux juifs de Roumanie. Par son insistance sur ces « affreuses persécutions » qui avaient « ému l'Europe entière »[785] et par son refus de considérer la question migratoire autrement que pour la nier[786], la pétition reflétait exactement la façon dont les défenseurs des juifs présentaient la situation roumaine depuis 1866[(787)].

Malgré l'accueil sympathique que lui réservèrent ses destinataires[788] (et bien que le ministre des affaires étrangères français fût allé jusqu'à admettre un membre du comité central de l'Alliance israélite auprès de son ambassadeur à Constantinople[789]), la démarche ne produisit aucun résultat : l'évolution des négociations rendit bientôt inopportune la défense des juifs des Balkans et, pour

---

783 Même si elle n'est pas représentative de l'ensemble des discours prononcés lors de la réunion parisienne, il faut tout de même citer cette tirade du Baron de Worms, faite pour blesser : « L'histoire nous montre que les nations qui, par l'action lente du temps ou par l'effet d'une révolution ou d'une grande guerre, ont obtenu leur indépendance, ont commencé par étendre aux autres le bienfait de la liberté qui venait de leur être accordé. La Roumanie, si on peut faire à ce pays l'honneur de l'appeler une nation, la Roumanie fait exception à cette règle. D'ordinaire, l'indépendance donnée à un peuple ou à un individu augmente l'esprit de tolérance, s'il existe déjà, ou le développe, s'il est à l'état latent. Tout autres sont les choses en Roumanie. Cet Etat vassal, élevé à une existence autonome par la bienveillance des Puissances lors du traité de 1856, – traité cimenté par le meilleur du sang de l'Angleterre et de la France, – son premier acte n'a pas été de se réjouir de cette liberté généreusement octroyée, mais de se servir du nom sacré de liberté comme d'un moyen d'oppression. L'on peut faire valoir, Messieurs, pour l'atténuation d'une si monstrueuse anomalie – et je consens à ce que la Roumanie ait le bénéfice de l'excuse, – que cette nation n'a point d'histoire ; ce peuple, point de traditions. C'est quelque chose, croyez-moi, pour un peuple, de pouvoir se remémorer les faits héroïques du passé : dans cet esprit de chevalerie inscrit en lettre d'or sur les pages de l'histoire, il y a je ne sais quoi qui stimule les nations comme les individus à préserver, à progresser et, par-dessus tout, à préserver de souillures l'écusson de leurs ancêtres. La Roumanie n'a point ces aiguillons de fierté ; elle ne peut se retracer de grands faits du passé, ni par conséquent y puiser la volonté de les continuer dans l'avenir. Mise en possession de la liberté sans avoir elle-même lutté pour la conquérir, au lieu d'en développer les précieux résultats, elle en abuse et, sous le saint nom de religion, elle persécute ceux que des siècles de résidence ont faits ses fils, ceux dont l'intelligence et l'industrie ont principalement contribué à l'augmentation de sa richesse et de sa prospérité. L'oppression qu'elle inflige aux israélites démontre à la fois son peu de courage et l'ignorance de son gouvernement. (Applaudissements). » – *ibid.*, pp. 59-61.

784 *Ibid.*, p. 43 ; pp. 38-43 pour l'intégralité du mémoire.

785 *Ibid.*, p. 40. Le mémoire rappelait encore en détail la « séries d'attentats contre les personnes, d'émeutes, d'expulsions qui, de 1863 à 1872, soulevèrent l'indignation de tous les peuples civilisé. » – *ibid.*, pp. 40-41.

786 « Pour ôter aux israélites le bénéfice des dispositions qui leur accordaient les droits civils, on nia que les juifs, si certain que fut leur indigénat, fussent des Moldo-Valaque. » – *ibid.*, p. 40. Il était encore question ailleurs de « leur établissement séculaire dans le pays » et de « leur attachement au sol natal » – *ibid.*, p. 41.

787 Signalons en outre que l'ouvrage d'Isidore Loeb déjà cité en constituait l'unique source (pas moins de dix renvois en bas de page) ; il fut d'ailleurs décidé qu'un exemplaire de *La situation des israélites en Serbie et en Roumanie* serait également remis à tous les diplomates présents à Constantinople.

788 Pour les diverses réactions, voir *ibid.*, pp. 97-101. Narcisse Neven, premier historien de l'Alliance israélite, relève néanmoins l'absence de réponse de l'Autriche – Narcisse Leven, *Cinquante ans d'histoire...*, t. 1, op. cit., pp. 203-204. En 1875, l'Autriche n'avait pas hésité à signer avec la Roumanie une convention de commerce permettant à la Roumanie de traiter les juifs autrichiens sur le même pied que les juifs roumains – Isidore Loeb, *La situation des israélites en Turquie, en Serbie et en Roumanie*, op. cit., pp. 128-135.

789 Voir la lettre de Decazes à Crémieux, reproduite par les soins de l'Alliance israélite dans le *Journal des débats* du 4 janvier 1877.

finir, l'Empire ottoman rejeta en bloc les décisions de la conférence, sanctionnant ainsi son échec[790]. La méthode elle-même parut néanmoins prometteuse et les maîtres d'œuvre de la solidarité juive internationale n'eurent plus qu'à attendre une occasion plus favorable de la mettre à profit. Or celle-ci ne tarda pas à se présenter : la Turquie ayant par son intransigeance précipité la guerre au moment même où elle se coupait de ses traditionnels soutiens occidentaux, sa défaite militaire face à la Russie ouvrit enfin la voie à un règlement général de la situation dans les Balkans. Le congrès réuni à Berlin du 13 juin au 13 juillet 1878, chargé notamment de définir les conditions auxquelles la Roumanie accèderait à la pleine souveraineté, devint dès lors l'ultime opportunité d'imposer aux hommes de Bucarest l'égalité civile et politique qu'ils avaient jusque-là refusé aux juifs.

Mais ce ne fut pas à proprement le Congrès de Berlin qui relança la bataille de l'opinion, plus ou moins en sommeil depuis 1872-1873. Elle recommença en fait au début du mois de janvier 1877 (soit en pleine conférence de Constantinople) lorsque fut annoncée qu'une vague d'expulsions venait d'avoir lieu dans le district de Vaslui, en Moldavie. Cette nouvelle relança immédiatement un mécanisme d'autant mieux rôdé que les libéraux roumains, Brătianu en tête, venaient de faire leur grand retour au pouvoir : sur la base d'une première annonce formulée en termes volontairement flous et dramatiques[791], l'Alliance israélite ne ménagea pas sa peine pour documenter les faits[792] tandis que les Roumains s'attachèrent très officiellement à les ramener à presque rien[793]. Ce schéma, s'il était parfaitement conforme aux polémiques de la seconde moitié des années 1860, présentait néanmoins quelques aspects inédits. Ainsi, pour la première fois semble-t-il, certains juifs des

---

[790] Sur cette séquence vue par les défenseurs des juifs, voir Narcisse Leven, *Cinquante ans d'histoire...*, op. cit., t. 1, pp. 199- 208.

[791] Voir la dépêche (basée sur un télégramme de Bucarest initialement publié par le *Pesther Lloyd*) dans le *Journal des débats* du 4 janvier 1877. Par la suite, même le ministre-président d'Autriche, actif soutien des juifs expulsés dont bon nombre étaient des nationaux austro-hongrois, dut concéder que les première nouvelles publiées au sujet des événements de Vaslui « n'étaient […] pas exemptes d'exagération » – *ibid.*, p. 379.

[792] Voir la brochure spécialement consacrée à ces événements : *Persécutions contre les israélites roumains, octobre-décembre 1876. Déclarations de divers expulsés*, Paris, Impr. Chaix, 1877. Le récit de ces événements du point de vue de l'Alliance israélite ainsi que plusieurs documents qui participèrent de la polémique se trouvent dans Isidore Loeb, *La situation des israélites en Turquie, en Serbie et en Roumanie*, op. cit., pp. 188-190 ; 370-382.

[793] Voir le communiqué de l'Agence princière de Roumanie au *Journal des débats* du 5 janvier 1877, faisant état du simple refus d'un maire d'autoriser un juif d'ouvrir un débit de boisson ; quelques jours plus tard, une nouvelle dépêche de Bucarest concéda la fermeture de deux établissements juifs « qui refusaient de se conformer aux lois générales du pays sur le commerce des boissons » – le *Journal des débats* du 12 janvier 1877. S'il s'agissait sans aucun doute d'une présentation grotesquement minimisée des faits, il semble en revanche que le motif des expulsions avait effectivement trait à la législation sur le commerce des boissons. C'est en tout cas ce qui ressortit d'une enquête réalisée par le consulat général d'Autriche à Bucarest, sur la base de laquelle le ministre-président d'Autriche livra cette présentation de l'affaire : « Dans les communes rurales du district de Vaslui et d'autres circonscriptions administratives, il était devenu d'usage pour les israélites, auxquels certaines restrictions légales interdisent le débit direct des boissons, de faire prendre leurs licences sous le nom de tierces personnes et de continuer à débiter eux mêmes. Contrairement à la pratique suivie jusqu'alors, le nouveau préfet déclara ces licences nulles et de nulle valeur et alla jusqu'à prescrire l'expulsion de tous les débitants abrités sous ces titres. L'application de cette mesure par les agents subalternes a conduit, dans certains cas, à des rigueurs non motivées et même à l'emploi de la force brutale. » – cité par Isidore Loeb, *La situation des israélites en Turquie, en Serbie et en Roumanie*, op. cit., pp. 378-379.

Principautés se saisirent de l'occasion pour repousser « avec indignation toute solidarité avec les journaux étrangers qui [avaient] répandu des injures et des invectives contre la Roumanie »[794]. Isidore Loeb, dont l'ouvrage mentionnait cette initiative, s'empressait certes de préciser qu'il ne s'agissait-là que de « quelques jeunes gens israélites de Bucharest, dépourvus de toute autorité », mais lui-même relevait d'autres signes d'une telle évolution. Notamment, une tentative selon lui « intéressante et sympathique » s'était faite jour à Paris au début de l'année 1877, en l'occurrence une « société d'étudiants israélites et chrétiens » dont le manifeste commençait par réaffirmer avec force que « [j]amais la question ne [pourrait] être résolue par l'intervention étrangère » :

> Il est inutile d'insister sur l'importance de cette […] disposition. Il est incontestable que la principale cause qui a donné naissance aux difficultés soulevées par cette question c'est que, soit par suite des demandes des intéressés, soit de leur propre initiative, les puissances étrangères ont voulu intervenir et mettre un terme à un état de choses qui leur paraissaient anormal...[795]

Cette condamnation de ce qu'avait été la politique de l'Alliance israélite depuis plus d'une décennie n'était pas le seul point qui rendait surprenant l'enthousiasme de Loeb pour une telle entreprise[796] : en guise de « solution de la question israélite », ladite société entendait en effet promouvoir l'« assimilation des israélites indigènes avec les Roumains, en tant que cette assimilation ne [nuirait] point aux intérêts de la patrie roumaine », ce qui impliquait d'exiger d'eux qu'« outre la condition de naissance sur le territoire roumain, ils ne [fûssent] soumis à aucune protection étrangère et qu'ils [donnassent] des preuves de leur amour pour leur patrie en répudiant toute alliance avec cette multitude innombrable d'israélites étrangers [venus] dans le pays pour en sucer le sang, pour l'exploiter, et qui, jusque aujourd'hui, n'[avaient] laissé échapper aucune occasion de montrer la haine profonde qu'ils [portaient] à la nationalité roumaine »[797]. Paradoxalement, le contre-exemple qu'était censée être cette organisation ne faisait que confirmer ce que Loeb disait ailleurs du changement d'attitude au sein des « jeunes étudiants roumains de Paris » :

> Dans les premiers temps de la persécution[798], les jeunes étudiants roumains de Paris avaient été

[794] Communiqué de « Romanisarea », Comité israélite de roumanisation entendant propager « les sentiments patriotiques, la langue et les mœurs roumaines » – *ibid.*, pp. 370-371. Voir également la tribune animée du même esprit et signée au nom de « tous [leurs] coreligionnaires de Roumanie » par 28 juifs (tous « inconnus » selon Loeb) – *ibid.*, pp. 371-372.

[795] Le manifeste, sous forme d'une lettre adressée à un journal de Bucarest en janvier 1877, est reproduit dans *ibid.*, pp. 393-394. La lettre était signée par Constantin Calligari, étudiant en médecine et élève de l'École des sciences politiques et administrative, et par David Emmanuel, licencié ès sciences mathématiques.

[796] Loeb non seulement la présentait comme vouée à « propager en Roumanie les idées de tolérance », mais il ajoutait : « Nous nous associons de tout cœur aux sentiments qui animent les fondateurs de cette société. Puissent-ils les propager en Roumanie ! » – *ibid.*, p. 196.

[797] *Ibid.*, p. 314. Il était encore question d'éloigner de Roumanie « tous ceux qui, nomades, errant de village en village, ne peuvent, à cause de cela même, ni aimer aucun pays, ni obtenir les sympathies d'aucun peuple ».

[798] Loeb renvoyait ici à une lettre adressée en 1866 par des étudiants roumains à l'*Opinion nationale* – document reproduit dans *ibid.*, p. 392.

> très-affligés des persécutions et ils avaient publiquement exprimé leurs regrets. Aujourd'hui, ils sont généralement du côté des persécuteurs. Ils assiègent les journaux de Paris pour protester contre les allégations prétendues mensongères des juifs.[799]

Tels étaient, à la veille du Congrès du Berlin, les signes d'une disposition sans doute assez générale du côté roumain. Plus encore que l'agitation autours des expulsions de Vaslui, les tentatives d'immixtion des organisations juives occidentales dans la haute politique internationale avaient particulièrement échauffé les esprits, ce dont on trouve l'illustration dans une brochure parue cette même année 1877 : *La Roumanie et le juif devant* l'Europe, par le futur député Dumitru Rosetti-Tescanu[800]. Publié en Roumanie mais rédigé en français, ce texte au ton pamphlétaire commençait ainsi par maudire longuement l'Alliance israélite qui, « profitant des convulsions de l'Orient », avait accouru à Constantinople afin d'y « réclamer une part du butin aux massacreurs de Bulgarie, et mendier l'appui de la Conférence qui, à l'entendre, n'avait rien de plus pressé que de déchirer les lois et la constitution de la Roumanie »[801]. Mais surtout, l'auteur regardait l'avenir et ne se faisait à ce propos aucune illusion :

> Comme il est possible, cependant, qu'une seconde assemblée se réunisse à Constantinople ou ailleurs, quand le dernier coup de canon aura été tiré, la Roumanie fera bien de s'attendre à rencontrer autour du tapis vert diplomatique un Mr. Netter, ambassadeur de l'alliance israélite universelle.[802]

Chacun fourbissait donc ses armes dans l'attente d'un grand règlement de compte : lorsque celui-ci se présenta enfin, le choc ne pouvait être que frontal.

Vers l'« antisémitisme » ? Mutations de l'hostilité antijuive, « question juive » est-européenne et conspirationnisme à l'issue des années 1860

L'affaire roumaine connut probablement son point de tension maximale dans les mois qui suivirent les décisions du Congrès de Berlin, c'est-à-dire en 1879/1880, les années mêmes où débuta en Allemagne l'agitation « antisémitique » proprement-dite. Mais avant de considérer cet étrange épilogue en forme de prélude, il reste à signaler l'importante mutation qui affecta une certaine forme d'hostilité antijuive au cours des années 1860, ceci en relation plus ou moins directe avec la visibilité nouvelle des juifs d'Europe orientale. La frange la plus combattive du catholicisme ne

---

799 *Ibid.*, pp. 195-196.

800 D. Rosetti Tezcano [Dumitru Rosetti-Tescanu] , *La Roumanie et le juif devant l'Europe*, Bacău, Impr. « L'indépendance », 1877. La fiche d'auteur de Rosetti-Tescanu à la bibliothèque universitaire centrale de Iaşi indique qu'il fut député en 1879 puis de 1889 à 1895 ; il fut également préfet de Bacău en 1888.

801 *Ibid.*, pp 5-19 (citation p. 6). L'auteur appuyait son propos sur plusieurs lettres échangée à l'occasion de la conférence de Constantinople : ainsi la correspondance d'Abraham de Camondo avec l'ambassade ottomane à Paris ou encore celle de Crémieux avec Decazes, ministre des affaires étrangères français.

802 *Ibid.*, p. 14.

tarda pas en effet à manifester un vif intérêt pour cette problématique dont il ne lui avait pas échappé longtemps qu'elle était source de malaise pour ses ennemis juifs et surtout libéraux. L'exploitation qu'elle en fit demeura certes ponctuelle, mais il suffit d'une décennie pour que ce sujet acquît une certaine importance, laissant prévoir d'inquiétantes lignes de fuite et notamment les développements d'un conspirationnisme à la fois très français et dangereusement ouvert aux vents de l'Est.

Même s'il s'en trouva probablement des signes avant-coureurs[803], le tournant décisif se situa probablement à la fin des années 1850, au moment de la fameuse affaire dite Mortara, du nom d'un enfant juif de Bologne enlevé à sa famille par le Vatican après que celui-ci eut été averti de sa conversion par une servante chrétienne. Sans revenir ici sur le sort d'Edgardo[804] ni sur les caractéristiques de l'affrontement auquel il donna lieu entre ultramontains et libéraux français[805], rappelons seulement que les premiers, d'abord enfermés dans un silence gêné tandis que pleuvaient les attaques des seconds, finirent par réagir et que leur réponse tourna rapidement à la franche campagne antijuive[806]. Après avoir commencé à réserver ses coups (même antijuifs) à la seule presse libérale, l'*Univers*, principal organe de l'ultramontanisme en France et pièce maîtresse de la contre-offensive de Rome à une plus vaste échelle, s'en prit directement à la presse juive et adopta pour ce faire un angle d'attaque des plus classiques, à savoir la dénonciation du Talmud[807]. Mais pour puiser ses arguments, parmi bien d'autres sources possibles, la feuille ultramontaine en choisit alors une qui servait particulièrement bien son dessein : la *Théorie du judaïsme* de l'abbé Chiarini. Pour toutes les raisons que nous avons dites, l'ouvrage se prêtait idéalement à la ligne stratégique adoptée en cette circonstance, à savoir inverser l'accusation de « fanatisme » dont l'Église était la cible et, au contraire, revendiquer pour elle le rôle de défenseur de la tolérance et de la civilisation. Dans cette optique, les nombreuses références au judaïsme est-européen contenues dans l'ouvrage de Chiarini ne pouvaient avoir été négligées : ne documentaient-elles pas au mieux le portrait de ce

---

803 Signalons seulement que l'article par lequel l'*Univers*, en 1840, accueillit la nouvelle du dénouement de l'affaire de Damas (soit la grâce de tous les juifs accusés d'avoir assassiné le père Thomas à des fins rituelles), se concluait déjà par une longue et très sévère évocation des juifs polonais, décrits comme membres, avec ceux de France ou d'ailleurs, d'une « fraternité de sang, de mœurs et d'intérêts » et tous ensembles « étrangers » et « ennemis des chrétiens » – *L'Univers*, 8 octobre 1840, « Affaire de Damas. Conclusion ».

804 Voir David Kertzer, *Pie IX et l'enfant juif. L'enlèvement d'Edgardo Mortara*, Paris, Perrin, 1997 (1ère édition en anglais, 1997).

805 Voir notre article : Damien Guillaume, « Vers "l'agitation antisémitique" comme phénomène transnational : hostilité antijuive, équivoques libérales et solidarité juive internationale de l'Affaire Mortara au Congrès de Berlin (1858-1878), dans Mareike König, Olivier Schulz (dir.), *Antisemitismus im 19. Jahrhundert aus internationaler Perspecktive*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht Verlage, 2019, pp. 293-315.

806 Les principales pièces de cette polémique furent ensuite reproduites dans Louis Veuillot, *Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraires* (2ème série, tome cinquième), Paris, Gaume frères et J. Duprey éditeurs, 1860, pp. 1-316 (« Les juifs »).

807 Sur Louis Veuillot et le Talmud, voir Arnold Ages, « Veuillot and the Talmud », *The Jewish Quarterly Review* (nouvelle série), volume 64, n° 3 (janvier 1974), pp. 229-260.

juif « fanatique » qu'on pouvait renvoyer à la face des juifs français[808] ? N'en ressortissait-il pas un portrait du juif polonais éclairant « d'une manière si vive la physionomie des populations juives dans le moyen âge et dans les diverses contrées où la civilisation moderne ne les [avait] pas encore entamées »[809] ? Au cours de cette bataille, l'*Univers* put même fournir la preuve que les libéraux convenaient eux-mêmes du caractère éminemment problématique de la condition juive à l'Est de l'Europe : le *Constitutionnel*, bien qu'il eût prit notoirement parti contre Rome dans l'affaire Mortara, venait en effet de publier en Une la longue correspondance de Russie d'un certain Grandguillot, laquelle contenait effectivement la plupart des thèmes destinés à faire florès les décennies suivantes[810]. L'auteur s'y exclamait même, à propos d'une auberge juive où il s'était arrêté du côté de Kiev :

> Il me semblait être en plein moyen âge ; une page d'*Ivanhoe* se déroulait devant moi [...]

L'*Univers* s'empressa de reproduire longuement cet article, précédé d'un chapeau laissant libre cours à sa jubilation :

> […] si M. Paradol [du *Journal des Débats*] trouve mauvais que l'*Univers* appelle juif un juif, que va-t-il penser du *Constitutionnel*, employant le même terme et dénonçant la puissance des juifs comme une plaie pour le présent et un danger terrible pour l'avenir ? C'est cependant ce qu'il vient d'arriver. Oui, le *Constitutionnel*, le propre journal de M. Mirès, fils d'Israël, ne craint pas [...] de montrer les juifs sous les traits de vampires menaçant l'ordre social et ruinant le peuple. Il est vrai qu'il s'agit du peuple russe. Mais qu'importe ! s'il est une chose reconnue, c'est que la race juive se reproduit partout sous les mêmes traits, avec les mêmes passions et sans jamais se confondre dans la nation dont elle fait matériellement partie par le hasard de la naissance.[811]

Par conséquent, dès la fin des années 1850 et bien qu'elles n'eussent été encore qu'une arme parmi d'autres dans l'arsenal rhétorique des catholiques en lutte contre le libéralisme, la « question juive » est-européenne se trouvait mise à profit lorsque les circonstances s'y prêtaient ou que la défense de la cause l'exigeait. Loin d'être accidentelles, elles annonçaient une stratégie qui consisterait désormais à prendre systématiquement en faute la solidarité des libéraux envers les juifs, à exploiter pour cela le consensus tacite sur l'arriération supposée de ceux de l'Est de l'Europe, à chercher de ce côté du continent la justification de l'attitude historique de l'Église vis-à-vis du judaïsme, ou encore à faire le plus grand cas de la distinction entre Est et Ouest pour mieux la nier ensuite.

---

[808] Pour un bon aperçu des variations pratiquées par l'*Univers* à partir de ce jeu de contraste, voir « Intervention de M. Alexandre Weill », article paru dans l'*Univers* le 17 décembre 1858 et reproduit dans *Louis veuillot, Mélanges...*, op. cit., pp. 190-202.

[809] *Ibid.*, pp. 199. Les « diverses contrées » comprennent aussi bien l'Orient que l'Est de l'Europe, mais avec un accent perceptible mis sur cette dernière aire géographique, notamment dans l'article d'où est tiré la citation.

[810] *Le Constitutionnel*, 20 novembre 1858, « Lettres russes. III. », par A. Grandguillot.

[811] « Les juifs natifs en Russie », article publié dans l'*Univers* du 21 novembre 1858 et reproduit dans Louis Veuillot, *Mélanges...*, op. cit., pp. 157-158.

Il vaudrait très certainement la peine de reconstituer le cheminement de cette tendance tout au long des années 1860, afin de comprendre comment elle trouva, au gré des événements internationaux, sa forme définitive. En effet, certaines de ses premières manifestations paraissent rétrospectivement surprenantes. C'est ainsi que, toujours au cours de l'affaire Mortara, l'*Univers* trouva étrangement utile de reprocher à ses ennemis libéraux de ne pas être solidaires des juifs de Russie persécutés par le tsar :

> Au lieu de défendre contre nous les juifs français, que nous n'attaquons pas, qui ne sont pas à plaindre et qui n'ont rien à craindre, ils feraient mieux de se joindre à nous pour éclairer et protéger, autant que la presse le peut faire, les malheureux juifs d'Orient et de Russie [...]. Lorsque le Czar chaque année enlève quelques milliers d'enfants, que leurs parents ne reverront jamais, ils crient, tout en flammés, que nous accusons les juifs illustres de notre âge de faire la Pâque avec le sang d'un enfant ou d'un prêtre chrétien ! Est-ce là ce qui les éloigne de nous donner assistance au profit des juifs de Russie ?[812]

De même, alors que l'affaire Mortara venait de précipiter la création de l'Alliance israélite universelle, la première réaction ultramontaine à cette annonce ne fut pas particulièrement catastrophée ; l'*Univers* se contenta en l'occurrence d'ironiser sur le fait que l'organisation aurait « beaucoup [à] plaider, et souvent sans succès », avant de s'adresser en ces termes à Isidore Cahen dont les *Archives israélites* venaient de publier le programme de la future Alliance :

> [Si Cahen] sent le besoin de diriger et d'épurer son peuple, […] nous ne blâmerons pas l'entreprise. Certainement il y a quelque chose à faire, et le but de l'*Alliance* n'est pas tout entier mauvais. Que les droits des juifs soient défendus ; que l'on proteste avec énergie contre les persécutions dont les juifs peuvent être l'objet, comme en Russie ; que l'on proteste avec vigueur même, dans les pays où ces protestations [en fait très certainement : persécutions] devraient empêcher l'établissement des banques, nous applaudirons tout les premiers. Que, d'un autre côté, des juifs éclairés travaillent à amollir l'endurcissement des juifs orthodoxes, et à les retirer de l'esprit et des habitudes thalmudistes par lesquels ils provoquent et justifient tant d'antipathies, nous applaudirons encore.[813]

Toutefois, pour en revenir à l'exploitation par les catholiques de la « question juive » est-européenne, le pli en était si bien pris par l'*Univers* après l'affaire Mortara que les mêmes *Archives israélites* ne tardèrent à en prendre acte :

> Un journal de Paris, que nous n'avons pas besoin de nommer, continue à publier les imputations les plus fausses contre les juifs, tantôt de la Pologne, en disant qu'ils professent la haine contre les chrétiens ; tantôt dans la Moldavie, en inventant l'histoire d'un enfant chrétien mis à mort par les juifs.[814]

---

[812] Article sans titre publié par l'*Univers* du 24 décembre 1858 et reproduit dans Louis Veuillot, *Mélanges...*, op. cit., pp. 263-264 ; voir également « Hypocrisie libérale de la Presse et des journaux russes. Les enfants juifs en Russie », publié le 5 décembre 1858 et reproduit dans *ibid.*, pp. 179 et suivantes.

[813] « Alliance israélite universelle ou franc-maçonnerie juive », article publié dans l'*Univers* du 31 décembre 1858 et reproduit dans *ibid.*, pp. 278-283. À noter que malgré son titre, cet article ne contient par la moindre nuance antijudéo-maçonnique.

[814] *Archives israélites,* février 1859, « Appel pressant » par S. Cahen. L'allusion à l'accusation de meurtre correspondait à l'affaire dite de Focşani, traitée dans notre article « Les juifs des Principautés Danubiennes au regard français... »,

D'une façon ou d'une autre, il fallut seulement dix ans pour que le phénomène ici relevé devînt un argument de première importance chez l'un des auteurs antijuifs les plus importants de l'époque.

C'est en effet en 1869 que parut l'ouvrage du Chevalier Gougenot des Mousseaux intitulé *Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*[815]. Somme de plus de 500 pages exclusivement consacrées à dénoncer les plans maléfiques des juifs contre l'ordre chrétien, l'ouvrage de Gougenot doit bien entendu être vu comme une conséquence de la très nette dégradation de la situation de l'Église aux yeux de ses plus farouches partisans, mais pas seulement. En 1860, Samuel Cahen lui-même avait reconnu que la campagne menée par l'*Univers* lors de l'affaire Mortara avait un caractère avant tout réactif :

> En France, les journaux [catholiques] ne sont pas favorables certainement à nos coreligionnaires […]. Mais ils ne font pas, comme la *Kirchenzeitung*, de la *chasse aux juifs* (*Judenheze*) une spécialité […]. S'ils déterrent des préjugés vieux et haineux contre les israélites, c'est, en apparence, une défense plutôt qu'une attaque ; ce sera, par exemple, une tactique. A l'occasion de l'affaire Mortara […] ces journaux, et notamment l'*Univers religieux*, ont accusé les juifs pour atténuer, s'il est possible, l'infâme enlèvement de Bologne […] ; mais comme en France la liberté de conscience est reconnue par la loi, aucun journal n'exploite le juif comme une mine féconde.[816]

Une décennie plus tard, le temps était à l'offensive et l'ouvrage de Gougenot fut indéniablement l'un de ceux dont les innovations contribuèrent le plus à renouveler (et pour longtemps) les armes de la polémique antijuive : entre autre, on sait que l'ancien diplomate de Charles X fut alors le « premier à clairement mettre en relation judaïsme, occultisme et franc-maçonnerie »[817], autrement dit le premier à mettre au point la formule antijudéo-maçonnique dont l'avenir dure encore aujourd'hui. Mais son livre de 1869 portait également une attention toute particulière à la question des juifs est-européens, notamment à ceux de Roumanie auxquels pas moins d'un chapitre était consacré[818]. L'intérêt de Gougenot s'expliquait non seulement par l'actualité brûlante de cette affaire, rigoureusement contemporaine de l'écriture de l'ouvrage, mais également par deux caractéristiques qui la rendaient particulièrement précieuse à ses yeux et plus généralement à ceux des catholiques en guerre contre la modernité. La première caractéristique était toute entière résumée dans le titre général donné au chapitre en question – « Une population juive du moyen âge au plein milieu du XIX^e^ siècle »[819] – et Gougenot ne faisait pas mystère du parti qu'il entendait en tirer pour lui et pour l'Église :

---

art. cit.

[815] Chevalier Gougenot des Mousseaux, *Le Juif, le judaïsme et le judaïsation des peuples chrétiens*, Paris, Henri Plon, 1869.

[816] *Archives israélites*, septembre 1860, « Mélanges. Procès religieux à Vienne (Autriche). » par Samuel Cahen.

[817] Emmanuel Kreis, *Quit ut Deus ?...*, op. cit., p. 103 (pp. 102-123 pour une présentation détaillée de l'ouvrage).

[818] Chevalier Gougenot des Mousseaux, *op. cit.*, pp. 414-459 (chapitre onzième).

[819] *Ibid.*

> […] peut-être reconnaîtrons-nous [dans le juif de Roumanie] ce Juif dont on a si souvent et si singulièrement parlé, le Juif de notre moyen âge. Et s'il nous paraît sortir tout vivant de sa tombe, – où jamais il ne descendit, – voyons si le but providentiel de cette vision n'est point de ressusciter sous nos yeux l'histoire défigurée, massacrée par des historiens étrangers à la race juive pour la plupart, mais dont un certain nombre pourraient s'appeler judaïque. L'heure est venue dans doute où, dans les desseins de la Providence, la connaissance exacte d'un passé qui se ranime et reprend corps pour frapper nos yeux doit nous donner l'intelligence de l'avenir.[820]

Quant à la seconde caractéristique, plus spécifiquement liée à la situation politique roumaine, elle donnait encore une fois l'occasion de renvoyer les défenseurs des juifs à leurs contradictions. En effet, les hommes dirigeant alors la Roumanie n'appartenaient-ils pas d'après Crémieux lui-même au « parti *libéral*, celui qui professe hautement *les opinions les plus avancées* et qui sympathise le plus vivement avec la révolution de 1848 »[821] ? Il n'en fallait pas plus à Gougenot pour s'engouffrer dans la brèche :

> […] des persécutions atroces, odieuses, et dont la violence rappelle celle des siècles les plus reculés, voilà donc le fait dont retentissent les échos de l'Europe. Mais quel en est l'instigateur ? […] Serait-ce le parti que les hommes du libéralisme moderne appellent rétrograde et clérical ? Non, pas le moins du monde. […] [L]e grand coupable, si les Juifs disent vrai, c'est le prince lui-même ; c'est le jeune militaire de la maison de Prusse que M. de Bismark et Napoléon III ont assis sur le trône roumain ! C'est le jeune protestant que l'avocat israélite Crémieux proclame, en s'adressant à Napoléon III, un prince « animé des intentions les plus libérales ! » C'est en outre le ministre tout-puissant de ce prince, c'est-à-dire Jean Bratiano. Mais ce ministre quel est-il ? un fanatique, un ami des prêtres ? — Oh ! du tout, il est le chef des hommes du progrès ; il est *le grand démocrate de la Roumanie !*[822]

Outre l'attention longuement accordée à la Roumanie, Gougenot de Mousseaux mentionnait également, quoique plus brièvement, le cas de la Russie où la « question juive » commençait tout juste à faire parler d'elle. La raison en était l'intérêt que lui portait désormais l'Alliance israélite universelle, dont les premières tentatives d'intervenir en faveur des coreligionnaires de Russie valurent justement à ce pays de figurer dans *Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*. Une note, que l'on devine avoir été introduite *in extremis* par Gougenot avant la publication, contenait ainsi l'extrait d'un article du journal russe *Golos* réagissant, en octobre 1869, à la perspective d'une visite de Crémieux à Saint-Pétersbourg :

> Cette fameuse Alliance s'est considérablement écartée de sa destination primitive, qui est de s'occuper exclusivement du développement moral de la race juive ! Placée sous la direction d'un ex-ministre républicain, elle a donné fort mal à propos dans la politique, et M. Crémieux s'est mis à jouer sérieusement le rôle de président de la république juive universelle. Il se met directement en rapport avec les gouvernements des autres pays, tout comme s'il était lui-même le chef d'un gouvernement. Et,

[820] *Ibid.*, p. 414. Notons qu'encore une fois le propos s'adressait prioritairement aux libéraux.

[821] *Le Siècle*, 28 juillet 1866 (souligné dans l'original). Crémieux s'empressait toutefois d'ajouter que « pour les questions religieuses et sociales », ce même parti libéral roumain « en [était] encore […] au quinzième et au seizième siècle ».

[822] Chevalier Gougenot des Mousseaux, *op. cit.*, pp. 420-421.

> ce qui est plus étrange, certains gouvernements lui répondent comme à un homme investi d'un pouvoir souverain !
> [...]
> Quel est donc enfin ce M. Crémieux ? un chef d'État ou un simple particulier ?..... Il nous semble que traiter avec lui comme avec un personnage officiel n'est conforme ni à notre dignité, ni à notre bon sens. Il n'y a pas, comme on sait, d'État juif en ce moment. Il ne peut donc être question d'un gouvernement juif, et moins encore d'un gouvernement universel ![823]

Significativement, le rédacteur du *Golos* n'omettait pas de faire le lien entre son sujet et les affaires roumaines :

> Tout le monde se rappelle quel orage a soulevé M. Crémieux à propos de *la prétendue persécution des Juifs* dans les principautés danubiennes. […] Ses succès en Roumanie l'encouragent peut-être à intervenir dans les affaires de nos Juifs..... À Bucharest, les conseils amicaux de Napoléon III peuvent être reçus comme des ordres ; mais à Saint-Pétersbourg ?[824]

Quant à Gougenot, il présenta tout naturellement ces considérations extraites d'un journal russe comme « le résumé et la confirmation de l'un [des] plus importants chapitres » de son propre ouvrage, précisément celui consacré à la Roumanie[825].

Il ne fait guère de doute que le Chevalier Gougenot des Mousseaux eût poussé encore plus loin ce jeu d'écho Est-Ouest s'il en avait eu le temps et, surtout, s'il avait disposé d'une vision plus précise de la situation en Russie même. En effet, ne fût-ce qu'en raison du calendrier, Gougenot ne pouvait avoir signalé dans son propre ouvrage une publication russe de toute première importance pour l'évolution de la « question juive » dans ce pays : celle, au cours de la même année 1869, du fameux *Livre du Kahal* de Jacob Brafman, qualifié par l'historien John Doyle Klier de « most successful and influencial work of Judeophobia in Russian history »[826]. Certes, à comparer le texte de Brafman (un juif d'extraction pauvre converti à l'orthodoxie) avec celui de Gougenot, c'est tout d'abord le contraste qui frappe : là où le second proposait une longue dissertation sur la condition juive occidentale agrémentée d'innombrables extraits de la presse la plus récente, le *Livre du Kahal*[827] se présentait comme un recueil de documents déjà anciens – en l'occurrence les actes de la communauté juive (« Kahal »[828]) de Minsk entre 1794 et 1833 – portant sur les aspects les plus locaux de la vie juive et accompagnés d'un commentaire réduit à moins de cent pages, elles aussi principalement consacrées à une approche du type mœurs et coutumes. Une différence de fond était

[823] *Ibid.*, pp. XXXVII-XXXVIII.
[824] *Ibid.*, p. XXXVIII
[825] *Ibid.*, p. XXXVII.
[826] John Doyle Klier, *Imperial Russia's Jewish Question...*, op. cit., p. 281.
[827] Nous nous référons à l'édition suivante : J. Brafman, *Livre du Kahal. Matériaux pour étudier le Judaïsme en Russie et son influence sur les populations parmi lesquelles il existe* (« traduit par T. P. »), Odessa, Imprimerie L. Nitzsche, 1873. Cette édition francophone, qui toutefois ne semble pas avoir été particulièrement destinée au public français, paraît conforme à la première version russe de 1869.
[828] Simon Schwarzfuchs, *Kahal. La communauté juive de l'Europe médiévale*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1986.

même à relever entre les deux auteurs, puisque l'une des innovations de Brafman consistait à relativiser l'importance du Talmud comme source de l'insociabilité juive (au profit justement du système supposé propre au Kahal), là où le même Talmud demeurait une donnée fondamentale de la problématique élaborée par Gougenot. Mais ce contraste mettait d'autant mieux en évidence un point où convergeaient les deux auteurs et, plus encore, la parfaite complémentarité de leurs approches au regard d'un certain imaginaire de la « question juive » alors en train de se faire jour d'un bout à l'autre du continent.

En effet, inventeur de l'antijudéo-maçonnisme, Gougenot fut également le premier à avoir associé l'idée de conspiration juive mondiale à une organisation existante, en l'occurrence l'Alliance israélite universelle : organisation pourtant « née d'hier », son ouvrage la décrivait ainsi comme « la plus vaste association qui jamais doive étonner l'humanité par le nombre et la prodigieuse diversité de ses membres »[829], comme une société tout à la fois « de défense, d'attaque et de propagande »[830], comme enfin et surtout un « immense réseau dont les mailles se resserrent chaque jour pour envelopper la terre »[831]. Dans la première version du *Livre du Kahal*, Brafman ne faisait certes pas aussi grand cas que Gougenot de l'organisation juive – elle était mentionnée plus de cinquante fois dans *Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*[832] – mais lui aussi évoquait significativement cette « alliance israëlite [sic.] universelle [embrassant] l'existence de tous les Juifs de l'univers et qui grâce à la puissante influence de ses protecteurs [occupant] des positions élevées dans le monde financier, [formait] à présent un nouveau centre politique pour les Juifs »[833]. En outre, le *Livre du Kahal* connut plusieurs éditions remaniées jusqu'à la version finale établie après la mort de l'auteur par son fils, en 1882 : or, au cours de ce processus de réécriture, l'Alliance israélite universelle ne cessa de prendre de l'importance et de se voir reprocher des méfaits toujours plus fantastiques[834] ; en 1882, non seulement la version finale de l'ouvrage de Brafman en donnait une image conforme aux visions les plus conspirationnistes, mais il est établi que certains milieux dirigeants russes partageaient largement cette perception[835].

Si malgré tout ce qui pouvait éloigner Gougenot et Brafman en 1869, les deux auteurs (entre lesquels il n'y a aucune raison de supposer un quelconque jeu d'influence) se rencontrèrent si bien sur ce point, c'est tout d'abord en raison de la fausseté d'une affirmation jadis proférée par Raoul

829 Chevalier Gougenot des Mousseaux, *op. cit.*, pp. 264-268 (p. 264 pour la citation).
830 *Ibid.*, p. 339.
831 *Ibid.*, p. XIX.
832 Emmanuel Kreis, *Quit ut Deus ?...*, op. cit., p. 106.
833 *Ibid.*, p. 74.
834 John Doyle Klier, *Imperial Russia's Jewish Question...*, op. cit., pp. 282-283. À noter que Klier corrèle clairement cette évolution avec l'engagement croissant de l'organisation juive en Russie : « As the Alliance Israélite Universelle increased its activities, Brafman expanded his exposition and condemnation of it […] » – *ibid.*, p. 282.
835 John Doyle Klier, *Russians, Jews, and the Pogroms of 1881-1882*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

Girardet, à savoir que l'idée de « complot juif » ne disposait durant ses années de formation « d'aucune référence objective […] pour assurer sa crédibilité »[836] : bien au contraire, l'Alliance israélite universelle fut de façon évidente cette « référence objective » autour de laquelle s'opéra une cristallisation conspirationniste d'un bout à l'autre du continent et probablement bien au-delà des marges les plus ardemment antijuives. Mais par-delà ce référentiel commun à Gougenot et Brafman, il convient surtout de souligner la façon dont, par leurs différences mêmes, les visions de la « question juive » élaborées par l'un et l'autre étaient faites pour s'articuler l'une à l'autre – ce qui ne manqua d'ailleurs pas d'arriver quelques années plus tard[837]. Avec *Le Juif, le judaïsme et le judaïsation des peuples chrétiens*, Gougenot prétendait en effet démontrer l'hypocrisie d'un judaïsme occidental redéfini à l'aune de la modernité, mais dont lui-même croyait reconnaître la vérité permanente dans les lointaines masses juives d'Europe orientale. De son côté, le *Livre du Kahal* entendait dévoiler par l'observation des mêmes masses juives est-européennes « les lois organiques du Judaïsme et la vie pratique du peuple juif »[838], soit ce que Brafman décrivait quelque part comme une « étonnante république municipale talmoudique [sic.] »[839], organisation dont les « confréries juives »[840] en général et l'Alliance israélite en particulier n'étaient jamais que le prolongement et l'outil au service d'un « but national »[841]. Ajoutons d'ailleurs que lorsqu'il s'intéressa aux « erreurs » des « législations concernant les Juifs » et dont ceux-ci avaient selon lui tiré parti « dans le siècle présent »[842], c'est vers la France qu'il se tournait longuement[843]. La coïncidence était donc pour le moins significative et c'est sans doute ce qui explique que les innovations propres à chacun des deux auteurs – complot judéo-maçonnique pour l'un et Kahal pour l'autre – finirent bientôt par fusionner pour n'être plus guère utilisées par les antisémites comme de simples synonymes.

Enfin, cette complémentarité textuelle n'était jamais qu'un reflet parmi bien d'autres d'une

836 Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986, pp. 51-52. Le même expliqua encore qu'à la différence de la franc-maçonnerie et des jésuites, « le postulat principal autour duquel s'organise [alors la] thématique [du complot juif], c'est-à-dire celui d'unité institutionnelle d'une communauté israélite de caractère international, semble n'avoir jamais été aussi fallacieux ».

837 Significativement, l'une des premières occasions connues où les deux noms retentirent de concert fut la discussion conduite par les Chambres roumaines juste après le Congrès de Berlin ; un certain G. Misaï déclara alors ceci : « Un Français, M. Gougenot des Mousseaux, nous venge. » – *La question juive dans les Chambres roumaines. Compte-rendu des séances de la Chambre des députés et du Sénat du mois de mars 1879, publié par l'Alliance israélite universelle* (seconde édition), Paris, Typographie Ch. Maréchal, 1879, pp. 3-5 (Brafman) ; 48 (Gougenot des Mousseaux).

838 J. Brafman, *Livre du Kahal...*, op. cit., p. 66.

839 *Ibid.*, p. 59.

840 Avant le *Livre du Kahal*, Brafman avait publié un ouvrage exclusivement consacré à ces « Confréries juives » ; à notre connaissance, il n'a jamais été traduit du russe ; dans la version française du *Livre du Kahal*, le traducteur se réfère à cet ouvrage sous le titre de *Confréries juives locales et de l'Univers*, Wilna, 1869 – J. Brafman, *Livre du Kahal...*, op. cit., p. 16.

841 *Ibid.*, p. 74.

842 *Ibid.*, p. 66.

843 *Ibid.*, pp. 66-74.

nouveauté contextuelle : l'émergence, nettement perceptible dès la fin des années 1860, d'une toute nouvelle géographie de la « question juive » désormais à l'échelle du continent. Paradoxalement, son unité reposait essentiellement sur un jeu de contrastes : à l'Ouest du continent se trouvaient des pays aux populations juives peu nombreuses et dont l'intégration réussie plaidait pour l'efficacité d'un modèle d'émancipation sans conditions ; à l'Est, en revanche, se rencontraient des populations juives très nombreuses, conservant un fort « caractère national et religieux »[844] et non encore émancipées. Certes, il s'agissait là d'une simplification ne tenant aucun compte des spécificités locales ni de toute autre nuance ; mais on ne se trompera guère en affirmant que tel était alors le cadre de référence qui s'imposait à quiconque souhaitait penser globalement la « question juive », où qu'il se trouvât sur le continent. Or, si l'émancipation des juifs avait longtemps été une perspective à l'Est, le temps passant celle-ci semblait de plus en plus compromise : dans ces conditions, il était logique que les regards, en particulier hostiles, s'y tournassent vers un Occident historiquement associé à cette grande décision historique, voire plus précisément vers la France dont il était connu qu'elle était la première à l'avoir prise – et d'où, accessoirement, opérait désormais la troublante Alliance israélite universelle. Parallèlement, la situation réelle ou supposée de l'Europe orientale relativement à la « question juive » avait désormais suffisamment gagné en visibilité à l'Ouest pour y soulever certaines inquiétudes, ceci bien au-delà du cercle traditionnel des ennemis des juifs. Car il découlait possiblement de cette découverte deux jugements très contradictoires sur au modèle d'émancipation occidental ou plus précisément français : l'un était valorisant, faisant précisément de l'émancipation des masses juives orientales la condition de leur intégration et de leur régénération ; mais une autre évaluation risquait au contraire de mettre en doute sa vocation universelle, la solution ayant fonctionné à l'ouest de l'Europe n'étant plus forcément considérée comme valable là où la condition juive présentait des caractéristiques trop différentes.

Tout cela, les ennemis des juifs tels Gougenot ou Brafman ne l'inventèrent pas mais ils le comprirent suffisamment pour chercher à exploiter le trouble ambiant – Gougenot de la façon qu'on a vue et Brafman en alimentant pendant plus de dix ans cette « judéophobie libérale » russe que d'aucuns ont qualifiée d'« énigme »[845]. Mais Gougenot alla plus loin en imaginant non seulement de nouveaux arguments, mais même de nouvelles perspectives aux tenants de la troisième évaluation du modèle d'émancipation occidentale, celle qui le mettait en cause dans les pays mêmes où il avait déjà été adopté. Dès l'introduction de sa somme, il écrivait en effet ces lignes qui doivent

[844] Édouard Marbeau, « Un nouveau royaume (Roumanie) », *Correspondant* du 25 avril 1881 (2ème partie), t. 87 de la nouvelle série (avril-juin 1881), p. 285.

[845] John Doyle Klier, *Imperial Russia's Jewish Question...*, op. cit., pp. 370-383 (« The riddle of liberal Judeophobia »). Notons que le principal canal d'expression de cette judéophobie libérale était justement le *Golos*, ce journal cité par Gougenot à propos du projet de déplacement de Crémieux à Saint-Pétersbourg.

probablement être lues comme la meilleure anticipation de ce que serait concrètement l'« antisémitisme » à partir des années 1880 :

> Incapable que serait un écrivain quelconque de lutter, dans son isolement, contre une nation qui possède à elle seule les forces vives de la plupart des nations, et celle de la presse en première ligne, il faudrait, à l'instant même et dans l'intérêt de la publique indépendance, opposer aux associations patentes et latentes du judaïsme la force d'une association contraire. Il faudrait, aux conseils permanents de ses jurisconsultes, opposer la permanence de conseils analogues ; il faudrait, aux journaux de Juda, opposer de distance en distance, sur le sol où nous prétendons marcher d'un pas sûr, un journal dont la spécialité serait de s'occuper de Juda ; il faudrait, et sur-le-champ, en attendant la naissance et le succès de ces feuilles, remplir, deux ou trois fois la semaine, de documents *et de correspondances étrangères* les colonnes spécialisées de deux ou trois journaux, que répéteraient à l'envi les plus proches et les plus lointains échos de la presse populaire. Les réserves de notre portefeuille, en se prêtant aux modifications et aux développements dont les circonstances dicteraient le conseil, y prendraient place en variantes avec un succès proportionnel au tapage des persécutions dont le despotisme envahissant du Juif à l'endroit de la presse non judaïque aurait soulevé la tempête.
>
> Que si donc la nation juive, sous le faux prétexte de cette liberté religieuse que nul ne menace, si ce n'est ses propres organes et ses auxiliaires lorsqu'il ne s'agit que du chrétien [...], jugeait le moment venu *d'inaugurer dans les régions de la presse* l'exclusive domination de Juda, et d'écraser sous le pied de ses légistes toute plume assez osée pour signaler ses tendances et sa marche, un être collectif se formerait en un clin d'œil au milieu de nous sur l'un des plans dont sa propre organisation nous offre le modèle et le choix. Et nous, à notre tour, Alliance chrétienne universelle s'il le faut, *vivant du même droit que l'Alliance israélite universelle*, et cheminant à ses côtés, nous demanderions compte à chacune des publications du judaïsme, à chacun des numéros de ses Revues, des attaques si souvent mensongères et brutales que leur implacable haine du christianisme suscite contre nos croyances, contre notre culte, contre notre clergé, contre nos ordres religieux et notre Souverain Pontif, souvent même contre notre magistrature et nos fonctionnaires, lorsque ceux-ci ne fonctionnent pas au gré des ordres des fils de Jacob.....[846]

Cette proposition de Gougenot des Mousseaux, malgré une réception plutôt discrète de l'ouvrage lors de sa parution[847], traversa les années 1870 et se concrétisa notamment à l'occasion du premier congrès international antisémite tenu à Dresde en 1882, dont les participants reprirent littéralement (et en français) l'appellation d'« Alliance chrétienne universelle »[848]. Ce n'était là que la première des nombreuses « Alliance antijuive universelle » et autres « Alliance anti-israélite universelle » qui verraient le jour durant cette décennie, tant il est vrai que l'organisation juive parisienne, figure privilégiée de l'ennemi à combattre depuis la fin des années 1860, devint à partir des années 1880 le modèle à la plupart des tentatives de structurer le mouvement antisémite à l'échelle internationale[849].

---

[846] Chevalier Gougenot des Mousseaux, *op. cit.*, p. XXIX-XXX.

[847] Emmanuel Kreis, *Quit ut Deus ?...*, op. cit., pp. 120-121.Précisons tout de même que son ouvrage valut à Gougenot d'être fait commandeur de l'Ordre pontifical par Pie IX.

[848] *Manifest an die Regierungen und Völker der durch das Judenthum gefährdeten christlichen Staaten, laut Beschlusses des Ersten Internationalen Antijüdischen Kongresses zu Dresden am 11. und 12. September 1882*, Chemnitz, 1882, pp. 9-10.

[849] Il est vrai que ces tentatives furent en général vite avortées, mais elles furent nombreuses et inaugurèrent une tradition de long court : lorsqu'en 1933 fut fondé le le Welt-Dienst d'Ulrich Fleichhauer, les congrès antisémites internationaux du début des années 1880 en étaient encore la principale source d'inspiration. En 1838, ledit Fleichhauer expliqua encore ainsi l'origine et le sens de son organisation : « [wir haben] im Stillen die 1882 von [Theodor] Fritsch begonne Arbeit weiter aufgenommen, und zum ersten Male in der Weltgeschichte – der jüdische Internationale eine Internationale der Judenkenner entgegenzusetzen » (en l'occurrence une gigantesque agence de

Signe de l'extrême importance de ce motif, voici comment Theodor Fritsch annonça la création du « Germanen-Bund » en 1886, soit précisément à un moment où les antisémites allemands cherchaient à se recentrer sur le national en réaction aux échecs successifs des tentatives internationales :

> Comment doit s'appeler cette association ? – Si « alliance » [*Allianz*] n'était pas un mot étranger, j'opterais pour « Alliance Germanique » [*Germanische Allianz*]. Si ça ne va pas, le nom de « Fédération des Germains » [*Germanen-Bund*] irait également ; cependant, le mot « alliance » me semble d'un timbre plus agressif et plus moderne. En outre, cette désignation exprimerait mieux l'opposition à l'alliance juive (*Alliance israélite*).[850]

traduction et presse dont le bulletin éponyme se diffusait en pas moins de 21 langues à la fin de la seconde guerre mondiale) – Eckart Schörle, « Internationale der Antisemiten. Ulrich Fleischhauer und der "Welt-Dienst" », *Werkstattgeschichte*, n° 51 (août 2009), p. 60.

[850] « Wie soll sich diese Vereinigung nennen ? – Wenn « Allianz » nicht ein Fremdwort wäre, würde ich für « Germanische Allianz » stimmen. Beliebt das nicht, so mag's auch der namme « Germanen-Bund » verrichten ; jedoch erscheint mir das Wort « Allianz » von agressiverem Klang und – moderner. Auch würde durch diese Bezeichnung der Gegensatz zur jüdischen Allianz (Alliance israélite) besser zum Ausdruck gebracht. » – T. Frey [pseud. Theodor Fritsch], « Unsere Ziele », *Antisemitische Correspondenz*, n° 4 (mars 1886).

Deuxième partie

Du Congrès de Berlin à Berlin
(ou de la tentative d'émanciper les juifs de Roumanie aux débuts de l'« agitation antisémitique » en Allemagne)

Tout au long des années 1870, plusieurs innovations de Gougenot des Mousseaux avaient fait leur chemin d'un bout à l'autre de l'Europe, soit parce qu'elles avaient été directement reprises par des auteurs plus doués que lui pour assurer leur diffusion (ainsi August Rohling avec son célèbre *Talmudjude*[851]), soit parce qu'elles s'étaient également faites jour dans d'autres esprits (par exemple celui de l'étrange Frederick Millingen/Osman Bey[852]). Toutefois, l'ampleur des bouleversements auxquels la France avait dû faire face durant cette décennie n'avait guère laissé de place à ce genre de préoccupations : aussi, bien que les signes annonciateurs en eussent été nombreux dès 1873, les débuts de l'agitation « antisémitique » en Allemagne à l'automne 1879 furent accueillis par plusieurs observateurs français comme un événement remarquable, voire spectaculaire. Les premiers commentaires de cette déroutante poussée de fièvre, par leur nombre autant que par leur précision, constituèrent d'emblée une bonne indication de ce que l'ironie, le mépris ou la condescendance avec lesquelles était traitée l'Allemagne en ces circonstances ne suffisaient peut-être pas à résumer la complexité des sentiments français. D'ailleurs, la campagne

[851] August Rohling, *Der Talmudjude – zur Beherzigung für Juden und Christen aller Stände*, Münster, Russell's Verlag, 1871. Sans cesse réédité dans les années 1870 et massivement diffusé en Allemagne dans le cadre de la réaction catholique au Kulturkampf, l'ouvrage empruntait beaucoup plus à l'ouvrage de Gougenot des Mousseaux que ne le laissaient penser les références explicites à cet auteur, déjà relativement nombreuses ; conséquence de cette influence, le *Talmudjude* était saturé de références françaises : outre *Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, l'*Univers israélite* y était cité à de nombreuses reprises, ainsi que l'ouvrage d'Achille Laurent sur l'affaire de Damas, *Les Juifs, rois de l'époque* du fouriériste Alphonse Toussenel ou encore la brochure d'Ernest Desjardins sur la Roumanie. Pour une présentation succincte, voir Wolfgang Benz (dir.), *Handbuch des Antisemitismus. Judenfeindschaft in Geschichte und Gegenwart, Band 6 : Schriften und Periodika*, Berlin, Walter de Gruyter, 2013, pp. 686-688. Notons que Rohling (1839-1931), chanoine autrichien et professeur de théologie à l'Université de Prague, vécut à Paris dans la seconde moitié des années 1860 – *Biographisch-Bibliographisches Kirchenlexicon*, Verlag Traugott Bautz, « August Rohling », par Christoph Schmitt.

[852] Ce personnage mystérieux (1836-1901 ?), de nationalité anglaise mais sans doute né à Constantinople, publia dès 1873 et sous le pseudonyme d'Osman Bey une brochure intitulée *Die Eroberung der Welt durch die Juden* qui, dès les années 1870, donna lieu à un nombre impressionnant de rééditions dans plusieurs langues européennes, notamment en français (1874), en grec (1874), en polonais (1876) ou encore en danois (1878) – Osman Bey, *Die Eroberung der Welt durch die Juden : Versuch der Geschichte und der Gegenwart*, Basel, Krüsi, 1873. La question de l'Alliance israélite universelle y prit de plus en plus d'importance, comme en témoigne le titre de l'édition française de 1887 : *La conquête du monde par les Juifs. X^e édition internationale, augmentée de révélations sur l'Alliance Israélite Universelle siégeant à Paris (par le major Osman-Bey, Kibrizi-Zade, avec une réponse à M. E. Drumont)*, Paris, Librairie Blériot, 1887. Sur ce personnage, voir notamment Cesare De Michelis, « Un professionista dell'antisemitismo ottocentesco : Osman Bey », *La Rassegna mensile di Israel*, LXIII, n° 2 (1997), pp. 51-61.

antijuive allemande s'installant dans la durée, les réflexions suscitées par la « question juive » outre-Rhin ne tardèrent pas à se faire plus équivoques, signalant que s'il existait effectivement en France un obstacle de taille à une approche trop compréhensive des griefs « antisémitiques », c'était surtout l'hostilité générale que vouait ce pays aux vainqueurs de Sedan. Mais avant d'en venir à l'Allemagne, il nous faut nous pencher une dernière fois sur la Roumanie : il se trouve en effet que les débuts de l'agitation allemande coïncidèrent avec cet autre développement de la « question juive », prenant cette fois des allures de conclusion et touchant à nouveau ce pays particulièrement apprécié des Français. Remis sur la sellette depuis le Congrès de Berlin, le futur royaume avait décidé de s'opposer de toutes ses forces aux décisions des Puissances qui lui intimaient d'accorder l'égalité civile et politique aux juifs en échange de son indépendance. Engagée à cette fin dans une vaste campagne d'opinion, la nouvelle nation assuma le bras de fer avec les défenseurs de l'émancipation et ne ménagea pas ses efforts pour faire valoir ses vues – bataille qui trouva logiquement en France un terrain de prédilection. Or non seulement l'opération se solda-t-elle par une victoire sans appel des Roumains, mais tout indique que leurs arguments ne laissèrent pas les Français insensibles, même les plus libéraux d'entre eux.

Chapitre 1. Roumanie, suite et fin de non recevoir

Le Congrès de Berlin et ses suites

Véritable « test case for jewish power »[853], le Congrès de Berlin a fait l'objet de nombreuses études visant à mieux comprendre le rôle « secondaire mais incontournable »[854] qu'y joua la « question juive ». On connaît ainsi les détails de la « formidable politique juive d'intercession »[855] qui permit l'intégration au traité final du fameux article 44, lequel conditionnait la reconnaissance de la Roumanie (ainsi que de la Bulgarie et de la Serbie[856]) à l'émancipation sans condition des juifs. On sait également comment les Roumains, déjà frustrés par la perte d'une partie de la Bessarabie, rejetèrent à toute force cette injonction et se lancèrent dans une « habile politique de tergiversations »[857] qui permit finalement d'en esquiver les conséquences[858]. Enfin, on n'ignore rien de l'abdication des Puissances devant cette intransigeance roumaine – toutes finirent, de plus ou moins bonne grâce, par reconnaître le nouveau royaume[859] – ni du sombre avenir qui attendait dès lors les juifs de Roumanie : abandonnés à l'arbitraire d'un pouvoir leur étant plus que jamais hostile, l'immense majorité d'entre eux durent patienter jusqu'aux lendemains de la première guerre mondiale pour obtenir les droits pourtant promis en 1878.

Tel fut à grands traits le bilan d'une stratégie qui avait consisté, selon les mots de Bleichröder avant même le congrès, à diriger la « force majeure de la volonté européenne » contre la Roumanie pour lui faire accepter une décision qui ne rencontrait aucune sympathie « ni dans le gouvernement […] ni dans la population »[860]. En procédant ainsi, les maîtres d'œuvre de la

[853] L'expression est de Carole Fink, *Defending the Rights of Others. The Great Powers, the Jews, and International Minority Protection*, 1878-1938, New York, Cambrigde University Press, 2004, p. 15.

[854] Carol Iancu, *Bleichröder et Crémieux...*, op. cit., pp. 54-55.

[855] *Ibid.*, pp. 7-8.

[856] Nous laissons le cas de ces deux pays où l'on comptait, au moment du Congrès de Berlin, respectivement 9000 et 2000 juifs : tout comme la Roumanie, ils se virent imposer l'émancipation des juifs et la réalisèrent immédiatement – voir par exemple N. M. Gelber, « La question juive en Bulgarie et en Serbie devant le Congrès de Berlin », *Revue des études juives*, t. CXXII, 1-2 (1964), pp. 85-124.

[857] Carol Iancu, *Bleichröder et Crémieux...*, op. cit., p. 9.

[858] Voir en particulier William O. Oldson, *A Providential Anti-Semitism. Nationalism and Polity in Nineteenth Century Romania*, Philadelphia, The American Philosophical Society, 1991.

[859] *Ibid.* Sur l'affaire des chemins de fer roumains au règlement de laquelle Bismarck n'hésita pas à sacrifier le droit des juifs de Roumanie, voir Fritz Stern, *op. cit.*

[860] Lettre adressée le 21 février 1878 (soit plusieurs mois avant le Congrès de Berlin) au Comité central de l'Alliance israélite, reproduite dans Carol Iancu, *Bleichröder et Crémieux...*, op. cit., pp. 134-135 (citation p. 134).

solidarité juive internationale prirent-ils consciemment le risque d'aggraver le sort de ceux qu'ils prétendaient protéger ? Un commentaire du même Bleichröder en février 1880, soit après la bataille, autorise pour le moins à poser la question :

> […] ceux qui connaissent la situation dans laquelle se trouve la Roumanie, doivent reconnaître avec moi qu'une émancipation plénière et subite aurait, en présence des agitations qui troublent le pays et ameutent la populace, conduit à la persécution de nos coreligionnaires […].[861]

Quoi qu'il en fût, la stratégie qui avait assuré le « triomphe à Berlin » se solda par un indéniable « échec à Bucarest »[862] – et là était bien le plus important au regard de l'objectif affiché. Mais dans cette affaire, Berlin et Bucarest ne furent pas tout. Si « l'essentiel de la politique juive d'intercession » déployée lors du congrès consistait en des « interventions personnelles directes auprès des gouvernements, ministres et diplomates »[863], les défenseurs des juifs de Roumanie, on l'a vu, comptait également sur le soutien de l'opinion européenne[864]. Malheureusement, les Roumain ne se contentèrent plus cette fois de répondre ponctuellement aux accusations ou d'offrir le visage d'un obscurantisme caricatural. Ils se livrèrent au contraire à une campagne en règle, multipliant les interventions dans la presse occidentale et les brochures défendant, désormais d'une façon beaucoup plus subtile, leur propre vision de la « question juive ». La France était particulièrement visée, non seulement en raison de son fort engagement diplomatique en faveur des juifs de Roumanie[865], mais également parce que là était sise l'Alliance israélite universelle. Or, même s'il est difficile de les évaluer avec précision, les résultats de l'opération furent évidents.

Si en 1878, année même du congrès, la confrontation sembla relativement feutrée, c'est qu'alors la bataille fit d'abord rage en coulisses : celle tout d'abord des défenseurs des juifs pour obtenir des Puissances l'adoption de l'article 44 puis veiller à ce qu'elles en exigeassent l'application la plus extensive (naturalisation et attribution des droits civiques à tous les juifs résidant en Roumanie), celle ensuite des Roumains qui, mis devant le fait accompli, cherchèrent à gagner suffisamment de temps pour imaginer une solution au moindre coût[866]. Dans cette partie d'échecs,

[861] Lettre du 14 février 1880 au Comité central de l'Alliance israélite, reproduite dans *ibid.*, p. 233.

[862] Ainsi David Vital a-t-il intitulé son chapitre sur l'épisode roumain : « 1878 – triumph in Berlin, failure in Bucarest » – David Vital, *A People Apart. A Political History of the Jews in Europe*, New York, Oxford University Press, 1999, pp. 487-507.

[863] Carol Iancu, *Bleichröder et Crémieux...*, op. cit., p. 99.

[864] La lettre déjà citée de Bleichröder se terminait précisément sur cette question : « J'ai dirigé l'attention de la presse allemande sur cet objet et si la presse chez vous, en Angleterre et en Autriche se joignait à la discussion ce seraient des auxiliaires très acceptables » – *ibid.*, p. 135.

[865] Carol Iancu en parle du pays qui eut « l'attitude la plus intransigeante » : ainsi fut-elle la dernière à signer les conventions commerciales avec la Roumanie, en 1885. L'Autriche et la Russie les avaient signées avant même le Congrès de Berlin, l'Angleterre et la Grèce dès 1880, l'Allemagne, la Belgique et l'Italie en 1881 et, enfin, les Pays-Bas en 1882 – *ibid.*, pp. 40-47.

[866] Voir le récit très détaillé de ces tractations du point de vue de l'Alliance israélite dans Narcisse Leven, *Cinquante ans d'histoire...*, op. cit., t. 1, pp. 279-327. Voir également le recueil de documents diplomatiques du ministère des affaires étrangères français : *Question de la reconnaissance de la Roumanie*, Paris, Imprimerie Nationale, 1879.

l'opinion n'était qu'une pièce de moindre valeur et par conséquent l'affaire ne se présenta d'abord au public qu'à travers la publication de comptes rendus austères à force d'être techniques ; la « question juive » était de toute façon loin d'être le plus important des sujets discutés consécutivement aux décisions de Berlin. Les choses évoluèrent lorsque les manœuvres dilatoires roumaines devinrent trop visibles, en l'occurrence au cours des premiers mois de 1879. Dès lors le cas de la Roumanie se dissocia de celui des deux autres pays soumis aux mêmes exigences qu'elle (la Bulgarie et la Serbie) pour prendre la physionomie d'un problème diplomatique spécifique. De dérobades roumaines en avertissements européens, la tension monta jusqu'à l'été puis se maintint à un haut niveau durant quelques mois. C'est durant cette séquence que s'élevèrent, en particulier sous forme de brochures[867], plusieurs voix cherchant à éclairer l'Europe des raisons de la résistance roumaine. Les explications de la « question juive » contenues dans ces écrits ne faisaient guère que répéter les prises de positions des officiels roumains, mais en les développant considérablement et en les étoffant d'arguments qui, on le verra, finirent visiblement par convaincre certains des observateurs français parmi les mieux acquis à la cause des juifs de Roumanie.

Pour commencer, les auteurs de 1879 firent un indéniable effort pour parler le langage de l'Europe « civilisée » et éviter les outrances de certains de leurs prédécesseurs[868]. Tous n'allèrent certes pas jusqu'à « applaudir à la généreuse initiative des membres du congrès » qui avaient « érigé en système […] l'égalité civile et politique, ainsi que la liberté religieuse »[869], mais le but de chacun était clairement de rester audible auprès d'une opinion occidentale qu'on savait prompte à dénoncer le fanatisme roumain. Dans cette optique, il n'était plus question de dénoncer en bloc la « race juive »[870] et de faire des « israélites » de Roumanie le simple révélateur de ce que demeurait les juifs partout ailleurs. Au contraire, les auteurs s'efforçaient de singulariser le cas roumain en insistant sur son irréductibilité à la situation occidentale (notamment la France où les juifs étaient aujourd'hui « entièrement confondus avec le reste de la nation »[871]) ou encore en soulignant, en Roumanie

Enfin, on trouvera un bon aperçu de l'arrière-plan politique de l'affaire en Roumanie même dans Frédéric Damé, *op. cit.*, pp. 315-324.

867 Voir en particulier : Général G. Adrian (ancien ministre de la guerre en Roumanie), *Quelques mots sur la question israélite en Roumanie*, Paris, A. Parent, 1879 ; Emmanuel Crezzulesco (ancien agent diplomatique de Roumanie à Paris), *Les Israélites en Roumanie*, Paris, Dentu, 1879 ; [Anonyme], *La question israélite en Roumanie, par un ancien député*, Genève [Paris ?], Imprimerie Charles Blot, 1879 ; [Anonyme], *Mémoire sur la révision de l'article 7 de la constitution roumaine*, Société générale d'imprimerie anglo-française, Paris, E. Brière, 1879. Ce dernier texte est en général attribué à Vasile Boerescu, ministre des affaires étrangères roumain en poste depuis juillet 1879 ; en tout état de cause, Boerescu s'appuya sur ce *Mémoire* lors de sa tournée européenne destinée à convaincre les Puissances qu'une application très restrictive de l'article 44 était légitime – Carol Iancu, *Bleichröder et Crémieux...*, op. cit., pp. 83-84.

868 Ceux-ci avaient certes déjà pris la peine de se défendre de tout soupçon d'intolérance religieuse [Anonyme], *La question des Israélites en Roumanie*, op. cit., pp. 17-25 ; D. Rosetti Tezcano, *La Roumanie et le juif devant l'Europe*, op. cit., pp. 59-61 (n'en attaquait pas moins la religion juive à de multiples reprises).

869 Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, pp. 4-5.

870 [Anonyme], *La question des Israélites en Roumanie*, op. cit., p. 51.

871 Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, p. 23. Voir aussi *ibid.*, pp. 47-48 : « Il est bien évident […] que l'Israélite établi en

même, la « profonde différence » entre juifs de Moldavie et juifs de Valachie – ces derniers, « d'origine espagnole ou portugaise », ayant « généralement su mériter [l']estime et [les] sympathies » des Roumains[872].

Bien entendu, ces défenseurs de la position roumaine ne manquaient pas de rappeler l'origine récente et étrangère de l'immense majorité des juifs :

> Personne n'ignore que le plus grand nombre des israélites a franchi nos frontières par le fait d'émigrations ou d'expulsions des États environnants, et notamment de la Russie […].[873]

Or, ces juifs « connus sous le nom d'Israélites polonais », « émigrés […] de la Galicie et de la Pologne Russe » et continuant de fondre sur la Roumanie « comme sur la terre promise »[874], mettaient la nation en danger non moins par leur comportement que par leur nombre :

> Les vérités que nous allons faire entendre ne s'appliquent […] qu'aux juifs de Moldavie, aux juifs Lekhs ou Polonais, ces nouveaux venus pour la plupart complètement incultes.
>
> Il est faux que ces émigrants soient des gens laborieux, paisibles et soumis aux lois.
>
> Il est faux qu'ils concourent à la postérité du pays.
>
> Il est faux qu'ils ne demandent qu'à se mêler et qu'à se confondre avec nous, au point de s'identifier à l'élément indigène, comme cela est arrivé aux juifs de Paris, de Berlin ou de Vienne.
>
> Ce qui est vrai, c'est que pour la plupart les juifs de Moldavie sont profondément ignorants, superstitieux, paresseux, vagabonds, turbulents ; c'est qu'ils ne respectent les lois que lorsqu'ils ne peuvent pas faire autrement ; c'est qu'ils nuisent aux intérêts les plus chers de la Roumanie, à laquelle ils n'offrent trop souvent, en échange de l'hospitalité qu'elle leur accorde, que des injures et des calomnies.[875]

Couplée à leur principale activité économique, « le trafic et l'usure », cette attitude constituait un « véritable péril » pour l'« existence nationale » elle même – et d'autres régions d'Europe étaient là pour prouver que l'attribution de nouveaux droits aux juifs n'y changerait rien :

> Ce que dans une autre province roumaine, la Transylvanie, plusieurs siècles d'une tyrannie sans relâche n'ont pu produire, l'action dissolvante de l'élément israélite l'a réalisé sur la population de la Bucovine jusqu'à en éteindre le sentiment de la nationalité. Cependant, là comme en Gallicie, les israélites, depuis trente ans, jouissent sans aucune réserve des droits qu'ils réclament chez nous. Leur influence en a-t-elle été moins désastreuse pour ces deux pays ? Pour ce qui est du second, la Gallicie, on peut dire que là la Pologne est à l'agonie.[876]

Roumanie ne ressemble en rien à son congénère d'Occident. Il n'a, pour ainsi dire, aucun trait commun avec le commerçant, le financier, le savant ou l'artiste d'origine israélite qui passe inaperçu dans les rues de Paris, de Berlin ou de Vienne, portant le même costume que ceux qui l'entourent, parlant le même langage, acceptant les mêmes mœurs et les mêmes idées, en un mot, ayant vraiment acquis la nationalité du peuple au milieu duquel il a été élevé, et dont il constitue une partie intégrante. » Voir également Général G. Adrian, *op. cit.*, pp. 8-9.

872 [Anonyme], *La question israélite en Roumanie, par un ancien député*, op. cit., p. 10. Voir aussi Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, p. 39 ; Général G. Adrian, *op. cit.*, pp. 6-7.

873 [Anonyme], *La question israélite en Roumanie, par un ancien député*, op. cit., p. 27.

874 Général G. Adrian, *op. cit.*, p. 7. Voir aussi Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, pp. 35-37.

875 *Ibid.*, p. 40. Voir également Général G. Adrian, *op. cit.*, pp. 9-10.

876 [Anonyme], *La question israélite en Roumanie, par un ancien député*, op. cit., pp. 11-13.

Si l'opinion occidentale n'avait pas compris la gravité de la situation, c'était à cause des « dénonciations répandues par l'Alliance Universelle Israélite sur les prétendues persécutions »[877] : pour dévoiler la supercherie, telle brochure décrivait ainsi l'ensemble du « système de calomnies déclamatoires »[878] qui sévissait depuis le milieu des années 1860[(879)], tandis que telle autre, avec force détails et documents à l'appui, révélait les ressorts d'un fait qu'on avait récemment cherché à monter en épingle (mais cette fois sans succès)[880] ; du reste, n'était-ce pas l'Alliance israélite qui, quinze ans après avoir excité l'appétit des juifs de Moldavie[881], avait « par ses démarches et son insistance [fait] arriver cette question devant le Congrès européen »[882] puis « suggéré aux hautes puissances contractantes »[883] le fameux article 44 ?

Mais les avocats de la politique roumaine ne se contentaient pas d'incriminer l'organisation juive. Une fois brisé ce miroir déformant, encore fallait-il convaincre l'opinion publique occidentale qu'elle se trompait en attribuant l'attitude de la Roumanie à un défaut de libéralisme. Afin de démontrer que c'était au contraire les exigences de l'Europe qui relevaient « d'un libéralisme quelque peu despotique et d'une philanthropie difficile à justifier »[884], les auteurs de 1879 firent feu de tout bois. Comme d'autres avant eux[885], ils mirent ainsi en avant des témoignages occidentaux abondant dans leur sens : non seulement celui de Desjardins[886], déjà ancien, mais encore celui plus récent de tel sénateur italien[887] ou encore tel article de la *Neue Freie Presse*, journal viennois « fondé avec le concours des Israélites [et] qui a toujours plaidé leur cause avec la plus grande chaleur »[888]. Mieux encore, ces brochures multipliaient les exemples de situations où les Puissances avaient elles-mêmes dérogé aux grands principes dont elles se prévalaient désormais face à la Roumanie. L'histoire de l'émancipation des juifs en fournissait son lot et était à ce titre passée en revue, avec cette conclusion :

---

877 *Ibid.*, p. 7.
878 *Ibid.*, p. 7.
879 Général G. Adrian, *op. cit.*, pp. 4-5.
880 Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, pp. 44-49.
881 Général G. Adrian, *op. cit.*, pp. 7-8 : « Il est vrai de dire que la question Israélite qui n'existait point en Roumanie il y a douze ans, commença à se manifester alors, grâce à l'action et la propagande de l'Alliance Israélite et des autres comités qui lui sont affiliés. Jusque-là les Israélites de Roumanie, se considérant comme étrangers et toujours indifférents aux questions politiques du pays, se contentaient de jouir paisiblement de la grande liberté qui leur permettait de suivre sans entraves leurs spéculations commerciales […]. Ce furent les premières manifestations de l'Alliance Israélite qui leur suggérèrent la pensée de réclamer en masse le droit de cité. Rien ne les y préparaient, ni leur passé, ni leurs traditions, ni leurs mœurs qui les tenaient séparés de la nation roumaine, ni surtout une éducation nationale, libérale, morale et forte, sans laquelle un homme est indigne et incapable à la fois des droits du citoyen. »
882 *ibid.*, p. 8.
883 Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, p. 8.
884 [Anonyme], *La question israélite en Roumanie, par un ancien député*, op. cit., p. 6.
885 [Anonyme], *Les Juifs en Roumanie. Remarques sur la convention de commerce et de navigation entre l'Italie et la Roumanie*, Rome, Tipografia Artero e Comp., 1878, pp. 11-21.
886 Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, p. 41.
887 *La question israélite en Roumanie, par un ancien député*, op. cit., p. 16.
888 Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, pp. 42-43 (citation p. 42). L'article cité était tiré de l'édition du 6 juin 1879.

> Partout où il y avait un grand nombre d'Israélites, on a préparé leur admission aux droits civils et politiques par des mesures préparatoires, sur lesquelles, souvent même, il a fallu revenir, parce qu'elles avaient été prises trop hâtivement. […]
>
> Pourquoi exiger de la Roumanie ce qu'aucun autre pays n'a fait ? Pourquoi lui faire un crime de suivre l'exemple que tant d'autres pays éclairés et sincèrement libéraux lui ont donné ? Pourquoi lui refuser le bénéfice de l'expérience acquise par ses aînées en civilisation et en pratique ?[889]

La France n'illustrait pas moins cette réalité que l'Angleterre[890], l'Allemagne[891] ou divers « États secondaires »[892] : n'était-il pas « intéressant de constater qu'à une époque où [ce pays] venait de proclamer les droits de l'homme et du citoyen et d'achever le Code civil, le plus illustre de ses représentants officiels [avait] cru devoir mettre les Israélites [alsaciens] hors du droit commun »[893] ? Surtout, la question des juifs d'Algérie venait de démontrer combien une émancipation trop brutale pouvait soulever de difficultés et de résistances. Pour obtenir la naturalisation en bloc de 30 000 juifs qui jusque-là s'étaient vus « refuser l'indigénat », il avait fallu « la révolution du 4 septembre et la présence de M. Crémieux au Gouvernement » – et encore cette décision avait-elle provoqué une grave « perturbation économique » ainsi qu'une « révolte des Arabes qui fit verser beaucoup de sang »[894]. Le gouvernement de Thiers avait été tout près de faire marche arrière et les Roumains pouvaient désormais citer, pour leur propre défense, l'exposé des motifs du projet de loi qu'avait alors présenté le ministre de l'intérieur Lambrecht[895]. Enfin, après plusieurs années, l'accès des juifs d'Algérie aux droits civils et politiques avait-il porté ses fruits ?

> Les Juifs algériens, dès qu'ils furent émancipés, se posèrent en race dominante, et se mirent à exploiter les Arabes, dont ils accaparent insensiblement les terres et les immeubles. Et, loin de se rapprocher de ceux à qui ils doivent de si grands avantages, ils demeurent confinés, comme par le passé, dans les étroites limites de leur caste. Ils ne s'associent point aux efforts de la nation ; ils cherchent, au contraire, à se soustraire aux obligations qu'impose le titre de citoyen, sans jamais négliger, toutefois, de revendiquer les avantages qu'il assure : c'est là le témoignage de tous ceux qui connaissent l'Algérie, et que n'hésitera pas à confirmer le vieux soldat, l'homme d'État distingué, qui a gouverné pendant six ans cette dépendance de la France, et qui représente maintenant son pays à Saint-Pétersbourg, le général Chanzy.[896]
>
> […]
>
> Est-ce là l'état des choses que l'on invite la Roumanie à établir chez elle ? Et conseille-t-on sérieusement aux Roumains de faire dans leur pays ce que M. Thiers, appuyé par tous les membres de son cabinet, trouvait si mauvais en Algérie ?[897]

[889] *Mémoire sur la révision de l'article 7 de la constitution roumaine*, op. cit., p. 13.
[890] Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, pp. 14-15.
[891] *Ibid.*, pp. 15-16.
[892] *Ibid.*, pp. 29-30.
[893] *Ibid.*, pp. 23-26 (citation p. 26 ; décret impérial de 1808 reproduit aux pages 24-25). Crezzulesco mentionnait encore les violences antijuives survenues en Alsace lors de la révolution de 1848 – *ibid.*, p. 43.
[894] *Ibid.*, p. 26.
[895] *Mémoire sur la révision de l'article 7 de la constitution roumaine*, op. cit., pp. 14-15 ; Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, pp. 27-28.
[896] *Mémoire sur la révision de l'article 7 de la constitution roumaine*, op. cit., p. 14.
[897] *Ibid.*, p. 15. Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, p. 28 : « Avec de telles expériences, la France elle-même ne peut donc sans un excès de rigueur faire un crime à une nation est si récente, de n'avoir pas encore accompli, dans son sein, les

Le même exemple algérien permettait d'ailleurs de poursuivre la démonstration en s'écartant cette fois de la « question juive » : en effet, la population arabe y était « encore aujourd'hui sans droits politiques, bien que la conquête de cette province française [fût] beaucoup plus ancienne que l'arrivée en Roumanie de plus des trois quarts des Israélites » actuellement sur son sol[898]. Plus généralement, en cette fin des années 1870, les preuves ne manquaient pas de ce que « les questions de libéralisme ou de philanthropie [étaient] avant tout des questions de temps, de convenances et d'exigences locales »[899]. De fait, la presse française commentait alors[900] la façon dont les États-Unis s'affrontaient à un problème dont les « termes redoutables »[901], peu ou prou, étaient les mêmes que celui avec lequel se débattaient les Roumains :

> Pour quiconque connaît la population israélite en Roumanie, l'image tracée des Chinois en Californie semble avoir été faite à dessein pour nous signaler la ressemblance saisissante qui existe entre ces deux races : mêmes aptitudes, mêmes qualités, même défauts. Aussi les mêmes craintes et les mêmes périls se manifestent à la même heure aux deux antipodes de notre hémisphère.[902]

Or comment « la plus grande et la plus illustre des Républiques »[903] réagissait-elle au défi ?

> […] on ne se borne pas à prendre des dispositions conservatrices contre les Chinois, que la dernière Constitution de la Californie vient de mettre littéralement à l'index. […] Pourquoi verrait-on les mesures restrictives, d'ordre général, prises en Roumanie contre tous les étrangers, d'un plus mauvais œil que les dispositions intolérantes prises d'ores et déjà en Amérique contre les Chinois ?[904]

D'autres exemples encore signalaient que l'heure n'était « pas heureusement choisie pour l'apologie

---

réformes que le peuple, fils de 89, a mis quatre-vingts ans à compléter. » Le Général G. Adrian faisait également sa part à l'argument algérien mais en tirait une conclusion plus positive : « En tout cas, bientôt après, sous le gouvernement de M. Thiers, le décret de M. Crémieux fut annulé et remplacé par une nouvelle disposition, qui prescrivait que ceux des Israélites qui désiraient obtenir les droits de citoyens français devaient en faire des demandes individuelles. À la naturalisation de masse, à la naturalisation aveugle et imprudente, on substituait l'octroi individuel et éclairé du droit de cité. On accueillait comme citoyen un homme digne de le devenir et connaissant assez la valeur et la portée de ses droits et de ses devoirs pour solliciter les-uns et les autres. C'est là ce que demandent les Roumains pour les Israélites. » – Général G. Adrian, *op. cit.*, pp. 13-14. Précisons que si le décret Crémieux avait bel et bien fait l'objet de révisions par décrets (notamment le décret Lambrecht auquel il semble être fait ici référence), le Général G. Adrian se livrait assurément à un raccourci opportuniste ; sur le décret Lambrecht, voir Laure Blévis, « En marge du décret Crémieux. Les Juifs naturalisés français en Algérie (1865-1919) », *Archives* Juives, volume 45 (2012-2), pp. 56-57.

898 Général G. Adrian, *op. cit.*, p. 13. Voir également *Mémoire sur la révision de l'article 7 de la constitution roumaine*, op. cit., p. 10.

899 *La question israélite en Roumanie, par un ancien député*, op. cit., p. 20.

900 Voir par exemple la *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1878, « L'invasion chinoise et le socialisme aux États-Unis », par M. C. de Varigny, tome 29, pp. 589-613.

901 *Mémoire sur la révision de l'article 7 de la constitution roumaine*, op. cit., p. 21.

902 *La question israélite en Roumanie, par un ancien député*, op. cit., pp. 19-20.

903 *Ibid.*, p. 20.

904 *Mémoire sur la révision de l'article 7 de la constitution roumaine*, op. cit., pp. 21-22. L'auteur signalait dans la foulée certaines manifestations d'hostilité antijuives dont New York venait d'être le théâtre : G. de Molinary fit de même dans un article donné au *Journal des Débats* le 22 août 1879. Sur l'exploitation de l'argument chinois par la propagande roumaine, voir également Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, pp. 37-38.

de certains principes d'humanité »[905], comme la France et l'Allemagne où la liberté religieuse avait récemment pu paraître quelque peu malmenée :

> En nous défendant contre les communautés israélites, nous n'agissons pas d'une façon plus extraordinaire que ne le faisait le gouvernement allemand, lorsqu'avec l'appui du juif Lasker et de tous les libéraux et universitaires d'Allemagne, il organisait le Kulturkampf contre les sociétés catholiques et ultramontaines. Nous ne nous montrons pas moins libéraux que le cabinet de Paris, quand il attaque, dans des lois devenues nécessaires, les congrégations non autorisées, dont la conspiration permanente met en péril les institutions de la France républicaine. Pour tout homme impartial, l'art. 7 que nous allons effacer de notre constitution de 1866 n'a pas plus été inspiré par les passions religieuses que l'art. 7 de la loi Ferry. Il a été dicté à nos législateurs par des préoccupations purement politiques, par une pensée de préservation sociale.[906]

Se basant sur de tels arguments, les auteurs de 1879 ne se contentaient plus de déplorer une regrettable erreur de jugement de la part des participants au Congrès de Berlin[907]. Ce qu'ils dénonçaient, c'était la lâcheté et l'hypocrisie d'une diplomatie occidentale qui, « même lorsqu'elle [invoquait] les grands principes de civilisation et d'humanité, n'[aimait] à parler que lorsqu'elle [était] sûre d'être écoutée ». Au moment même où elle prodiguait « ses leçons aux faibles », cette diplomatie se montrait d'ailleurs « fort réservée dans ses conseils envers les forts »[908], notamment la Russie où les juifs étaient opprimés plus que partout ailleurs[909]. Le général G. Adrian adressait tout particulièrement ce grief à la France :

> Nous croyons […] que l'idée de M. Waddington de proposer et de soutenir devant le Congrès européen la question Israélite de la manière qu'il l'a fait, n'a pas été des plus heureuses. En effet, sans rendre pour cela aucun service à la France, il a blessé dans sa dignité de peuple indépendant et fier une nation qui a les plus grandes sympathies pour la nation française. En agissant ainsi, le ministre français a usé du droit du plus fort envers le plus faible, puisqu'il n'a pas fait de cette question Israélite un principe général en Europe, et qu'il n'a pas eu les mêmes exigences pour la Russie, dont le territoire abrite le plus grand nombre des Juifs de Europe. Mais la Russie est une grande puissance qui aurait pu manifester son mécontentement en présence d'une pareille proposition, ou, par dédain, n'y point prêter

---

905 *La question israélite en Roumanie, par un ancien député*, op. cit. p. 20.

906 Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, pp. 50-51. Voir également *Mémoire sur la révision de l'article 7 de la constitution roumaine*, op. cit., p. 22 : « […] la France elle-même n'a-t-elle pas cru nécessaire, cette année, de prendre des mesures de précaution contre les Jésuites ou contre ce qu'on appelle les congrégation religieuses ? Pourquoi serait-il refusé à la Roumanie de suivre cette exemple ? De pareils actes ont un caractère exclusivement préventif et protecteur ; ils sont d'un ordre purement intérieur, qui exclut tout droit d'intervention, et les États souverains sont seuls juges des exigences locales qui les dictent, ou de la convenance qu'il y a à y recourir. »

907 Telle était encore en 1878 la conclusion de la brochure anonyme intitulée *Les Juifs en Roumanie. Remarques sur la convention de commerce et de navigation entre l'Italie et la Roumanie*, op. cit., p. 37 : « Des personnes imbues de grandes et généreuses idées auraient voulu que l'on eût exigé de la Roumanie l'admission *des grands principes*, *des droits de l'homme*. Mais, malheureusement, dans la pratique on ne peut pas toujours appliquer *du premier coup* les grands principes. »

908 Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, p. 30.

909 *Ibid.* : « L'Europe, faisant la leçon à la Russie, risquerait peut-être de s'entendre dire qu'elle se mêle de ce qui ne la regarde pas ; il est beaucoup plus commode et infiniment moins dangereux, comme le disait Chateaubriand, l'habile négociateur du Congrès de Vérone, protestant contre l'oppression des États faibles, de montrer ses sentiments de tolérance et de philanthropie aux dépens d'un petit peuple, qui se prête admirablement à une expérience *in anima vili*, sans péril pour ceux qui la font. » Voir également *La question israélite en Roumanie, par un ancien député*, op. cit., p. 9.

> seulement attention. C'était peut-être à éviter au Congrès de Berlin. Il était certainement plus commode de s'attaquer aux petits pays qui ne sont en position ni de résister, ni de faire peu de cas des injonctions qu'on leur adresse.[910]

Le ton vindicatif des auteurs de 1879 s'expliquait non seulement par leur « volonté la plus absolue de résister aux injonctions de l'Europe »[911], mais peut-être également par leur conviction d'avoir d'ores et déjà remporté la partie. Dès la fin de l'été, plus personne ne pouvait croire en tout cas que les juifs de Roumanie seraient bientôt naturalisés en masse[912]. Côté français, une certaine impatience face au blocage de la situation se faisait entendre depuis plusieurs mois déjà, par exemple dans des journaux comme la *République française* de Gambetta ou la *France* de Girardin[913] ; fin octobre, c'était désormais les journaux monarchistes qui se montraient les « plus ardens » à accuser « la diplomatie républicaine de sacrifier un intérêt qui […] avait été jusqu'ici des plus chers en Orient »[914]. Les raisons qu'avaient les uns et les autres de souhaiter une prompt reconnaissance de la Roumanie par la France étaient probablement diverses et sans grand rapport avec le fond de la « question juive ». Mais cela n'empêcha pas ceux qu'irritait le retard pris par la diplomatie au nom de « théories abstraites »[915] d'exprimer leur agacement dans les termes imposés par ce débat.

Deux exemples de retournement : le Journal des débats *et le* Temps

Un premier exemple illustrera l'ampleur des revirements rendus possibles par les suites du Congrès de Berlin. Le *Journal des débats* avait été – on l'a vu à de nombreuses reprises – l'un des organes de presse qui avaient accordé le plus de place aux persécutions des juifs de Roumanie et manifesté le plus constamment son soutien à la cause de l'Alliance israélite. En 1877, suite à l'échec des démarches auprès de la conférence de Constantinople, Ernest Dottain s'y était encore fendu d'un long article conforme en tout point aux analyses de l'organisation juive parisienne, secondant au passage son appel à une « intervention de la diplomatie en faveur des populations persécutées, au mépris non seulement des principes de l'humanité et de la civilisation, mais encore des traités les

---

910 Général G. Adrian, *op. cit.*, p. 14.

911 Frédéric Damé, *op. cit.*, p. 319.

912 À titre indicatif, notons que Bleichröder avait exprimé son pessimisme dès le mois de mai : « À mon grand regret je dois constater que les trois grandes puissances, l'Angleterre, la France et l'Allemagne qui aujourd'hui encore maintiennent le point de vue de ne pas reconnaître l'autonomie de la Roumanie avant que les clauses du traité de Berlin n'aient été exécutées, ne sont pas à même, de l'autre côté, de faire quelques chose de positif pour notre cause, et courent le danger d'éprouver un échec inouï vis-à-vis de ce petit pays. » – lettre du 12 mai au Comité central de l'Alliance israélite, reproduite dans Carol Iancu, *Bleichröder et Crémieux...*, op. cit., pp. 189-190.

913 Voir Narcisse Leven, *Cinquante ans d'histoire...*, op. cit., t. 1, p. 295 ; *Journal des débats* du 19 février 1879 (article sans titre d'Ernest Dottain).

914 *Journal des débats* du 6 octobre 1879 (éditorial non signé).

915 *Ibid.*

plus solennels auxquels l'Europe [avait] plusieurs fois apposé sa signature »[916]. L'année suivante, quelques mois avant la tenue du Congrès de Berlin, le même journaliste accueillait toujours avec joie la rumeur selon laquelle la Roumanie s'apprêtait à réparer la « grande injustice qui [excitait] depuis longtemps contre elle la réprobation générale » en préparant un « projet de loi tendant à accorder tous les droits civils et politiques aux israélites »[917]. Mais au début de l'année 1879, confronté aux réticences roumaines, le ton de Dottain avait quelque peu changé :

> En Roumanie la situation est bien différente [de celle en Serbie], et nous n'hésitons pas à reconnaître qu'elle présente des difficultés locales d'un caractère assez grave. D'abord, la population israélite y est beaucoup plus considérable que dans la principauté voisine. […] C'est surtout depuis la guerre de 1828-1829 […] que l'immigration des juifs en Roumanie à la suite des armées moscovites a pris un grand développement. Grâce à leur activité, à l'esprit mercantile de leur race, ils eurent bientôt accaparé, surtout dans les campagnes, le petit commerce et la petite industrie […]. Peu à peu aussi ils ont attiré à eux, par l'usage du crédit, la plus grande partie des capitaux pour les prêter ensuite au commerce et à l'agriculture.

Dottain restait certes convaincu que la responsabilité de telles difficultés revenait en premier lieu au « caractère du Roumain » : en laissant le « champ libre » aux juifs, c'est bien lui qui avait laissé s'installer une situation à laquelle on tâchait désormais de répondre par la persécution ; aussi était-il « grand temps qu'un pareil système [prît] fin », ce qui ne pouvait se faire « que par l'application de ces principes de liberté et d'égalité que le Congrès, sur l'initiative de M. Waddington, [avait] solennellement proclamés »[918].

Par la suite, Dottain revint par deux fois sur le sujet, en février et en septembre : il réaffirma non seulement son soutien aux Puissances restées fermes (l'Autriche et la Russie avaient d'ores et déjà jeté l'éponge[919]), mais également sa conviction que la seule solution se trouvait dans une application de l'article 44 « dans toute son étendue »[920], c'est-à-dire que « tout israélite établi en Roumanie [fût] naturalisé à sa majorité »[921]. Mais à partir de la mi-septembre, l'avis d'Ernest Dottain cessa d'être celui du *Journal des débats*. Jusque-là, les éditoriaux avait soufflé le chaud et le froid, reconnaissant certes que « si la question était résolue tout d'un coup, sans ménagement, sans transition, elle ne le serait pas pour longtemps », mais s'accrochant à l'idée selon laquelle les dirigeants roumains n'avaient d'autre choix que se plier à une décision de principe :

> [En Roumanie], le fait d'appartenir à la religion israélite est une cause d'infériorité morale, civile et politique qui choque les idées et les sentimens de l'Europe occidentale. Cet état de choses doit cesser un jour. Sans doute, il y aura des difficultés considérables à surmonter ; l'œuvre ne se fera peut-être

[916] *Journal des débats* du 19 mars 1877 (article sans titre d'Ernest Dottain).
[917] *Journal des débats* du 7 avril 1878 (article sans titre d'Ernest Dottain).
[918] *Journal des débats* du 19 janvier 1879 (article sans titre d'Ernest Dottain).
[919] *Journal des débats* du 19 février 1879 (article sans titre d'Ernest Dottain).
[920] *Journal des débats* du 12 septembre 1879 (article sans titre d'Ernest Dottain).
[921] *Journal des débats* du 19 février 1879 (art. cit.).

pas d'un seul coup ; mais la question est posée et elle ne sera abandonnée qu'après avoir été résolue.[922]

A priori, l'éditorial du 17 septembre restait dans cette ligne puisqu'il réaffirmait que les prescriptions du traité de Berlin était « formelles au sujet des israélites roumains », que la question était « posée dans des termes très clairs » et que « la Roumanie [aurait] vainement [cherché] à se soustraire aux obligations […] contractées ». Mais la suite montrait que le diagnostic du problème avait changé du tout au tout :

> Tout en constatant cette situation, nous sommes loin de méconnaître les difficultés qui en ressortent. Rien n'est plus naturel que la répugnance des Roumains à donner aux juifs une complète égalité civile et politique. Il s'en faut de beaucoup que la réforme qu'on leur impose si impérieusement soit accomplie dans toute l'Europe ; il suffit aux Roumains de regarder au nord, et la Russie leur offre le spectacle d'un grand pays où les juifs sont encore moins favorisés que chez eux. Pourquoi, disent-ils, les oblige-t-on, eux, Roumains, à faire ce qu'on ne fait pas soi-même[923] ? La Roumanie va-t-elle devenir la nouvelle terre promise à tous les juifs de l'Europe orientale ? Il y a là, pour les Roumains, une question de nationalité, et nous comprenons très bien qu'ils défendent jusqu'au bout leur foyer civil et politique contre l'invasion d'étrangers qui resteront toujours tels, de cœur et d'intérêt. Tout le monde sait qu'il ne faut pas juger les juifs de Roumanie par ceux que nous rencontrons autour de nous. Les juifs anglais sont anglais ; les juifs français sont français, et français excellens ; les juifs allemands sont allemands ; mais les juifs roumains ne sont pas roumains. Le plus grand nombre est allemand, surtout dans la Moldavie. Il y a en Valachie des juifs espagnols établis là depuis de longues années, et qui sont à peu près devenus roumains ; pour ces derniers, la réforme serait relativement facile ; pour les autres, elle rencontrera longtemps des empêchements presque insurmontables. Les mœurs, les préjugés si l'on veut et les passions du pays y opposeront une résistance obstinée. Comment en être surpris ? Les Roumains sentent d'instinct que, du jour où les juifs seront admis chez eux sur le pied d'égalité, ils y seront les maîtres, les propriétaires du sol comme les détenteurs de la fortune mobilière.

En Roumanie, poursuivait l'éditorialiste, le débat n'opposait d'ailleurs plus que les partisans résignés de la naturalisation par catégories à ceux, beaucoup plus déterminés, de la naturalisation par listes nominatives. Tandis que les premiers, notamment le gouvernement, se débattaient encore avec la « pression des puissances », les seconds (« l'Opposition ») n'hésitaient plus à considérer comme « moins dangereux d'ajourner la reconnaissance de l'indépendance roumaine que de naturaliser les juifs par grandes masses ». Dans cette situation, où il n'y avait « d'un côté comme de l'autre que des difficultés », il ne restait plus à l'éditorialiste qu'à espérer la victoire du moindre mal[924]. À

---

[922] *Journal des débats* du 2 août 1879 (éditorial). Voir également les éditoriaux des 15 mars, 16 mars et 5 juin 1879. Le 31 août, un article non signé en première page reflétait toujours cette position : « Il est impossible de tolérer plus longtemps ces lois d'exception qui avaient eu autrefois leur raison d'être, mais ne peuvent plus subsister dans ce temps de tolérance et de justice. […] Non, les Roumains n'auraient rien fait pour les israélites s'ils ne s'y étaient vus forcés par l'intervention directe des puissances. Il serait aussi puéril de soutenir cette thèse que de croire que ces mêmes puissances ne tiendront aucun compte à la Roumanie des difficultés qu'elle rencontre dans l'exécution immédiate et complète de l'article 44 du traité de Berlin. »

[923] Si l'on reconnaît là l'un des arguments privilégiés des avocats roumains, précisons pour être juste que le *Journal des débats* avait relevé dès le Congrès de Berlin cette différence de traitement – *Journal des débats* du 8 juillet 1878 (éditorial).

[924] *Journal des débats* du 17 septembre 1879 (éditorial).

l'exception d'un éditorial[925], c'est à cette attitude que s'en tint désormais le *Journal des débats*, se contentant de suivre l'affaire à distance et saisissant la première occasion pour déclarer la « question juive en Roumanie […] résolue »[926].

Il n'avait jamais été dans les habitudes du *Temps* d'aller aussi loin que le *Journal des débats* dans l'adhésion aux mots d'ordre de l'Alliance israélite. En outre, voir le quotidien d'Adrien Hébrard manifester son impatience face à la perspective sans cesse repoussée de l'indépendance roumaine n'avait sans doute rien de bien surprenant : journal réputé pour la hauteur de ses vues en matière de politique étrangère, sans doute fallait-il s'attendre à le voir privilégier les intérêts géopolitiques de la France à une cause somme toute essentiellement « humanitaire ». Enfin, sur la question spécifique de l'article 44 du traité de Berlin, le *Temps* avait manifesté sa perplexité dès la fin de 1878, notant que les termes en étaient confus et que la situation roumaine était complexe, les juifs formant dans ce pays « une population à part, se distinguant par la langue, les mœurs et même par le costume des autres habitants du pays »[927]. Mais le *Temps* n'en était pas moins le « grand organe libéral français »[928] et il passait à ce titre pour un soutien naturel de la cause juive – ce qu'il avait effectivement été dans le cas des juifs de Roumanie depuis le milieu des années 1860. Les circonstances qui l'amenèrent à exprimer un brutal désaveu de l'Alliance israélite durant la phase terminale de l'affaire roumaine n'en furent que plus remarquables.

C'est en effet dans les colonnes de ce journal que Crémieux choisit de livrer ce qui fut *a priori* sa dernière bataille de plume. Dans une lettre publiée le 3 octobre 1879, Crémieux dénonçait avec force le refus patent des Roumains d'exécuter « loyalement » le traité de Berlin, lequel avait pourtant donné « à tous les israélites roumains les droits civils et politiques ». Répondait-on à Bucarest qu'« un israélite n'[était] pas un citoyen roumain, quand même il [était] né en Roumanie et quelle que [fût] l'ancienneté de sa famille en Roumanie » ? Crémieux rappelait que l'« établissement des israélites dans le pays [était] antérieur au treizième siècle » et qu'il s'agissait là d'un fait constaté « par tous les historiens roumains ». Or, plus d'un an après le Congrès de Berlin, il était possible de lister une douzaine de « lois d'exception » qui pesaient encore sur les juifs :

> L'Europe demande que le traité de Berlin s'exécute et que ces lois disparaissent pour faire place à un régime d'égalité entre tous les Roumains, sans distinction de culte.

[925] Voir ci-après.

[926] *Journal des débats* du 20 octobre 1879 (éditorial). Cette occasion fut l'accord auquel parvinrent le gouvernement et l'opposition à la Chambre roumaine ; au moment de décréter la question close par cet accord, le Journal des débats n'en connaissait pas les termes et du bientôt admettre qu'ils étaient très insuffisants : voir *Journal des débats* du 24 octobre 1879 (éditorial).

[927] *Le Temps* du 23 décembre 1878, « Bulletin du jour ». L'éditorialiste poursuivait : « C'est là un fait dont il serait impossible de ne tenir aucun compte lorsqu'il s'agit de l'obtention des droits civils que confère l'indigénat, et de celle des droits politiques qui découlent de la qualité de citoyen. »

[928] C. Bellanger, J. Godechot, P. Guiral, F. Terrou (dir.), *Histoire générale de la presse française*, tome III (de 1871 à 1940), Paris, Presses Universitaires de France, 1972, pp. 210.

Non seulement s'y refusait-on à Bucarest, mais on était même en train d'y troquer la naturalisation par catégories pour la naturalisation individuelle, plus restrictive encore ; pire, la nouvelle loi remettait même en cause l'indigénat auquel les juifs pouvaient jusque-là prétendre (sinon en fait du moins en théorie). En somme, la condition des juifs, « loin d'être améliorée », se trouvait « aggravée ». Ainsi, la solution vers laquelle s'acheminaient les Roumains était-elle « la négation même du traité de Berlin et la négation des grands principes de la liberté religieuse, de l'égalité civile et politique auxquels ce traité [avait] voulu soumettre tous les peuples d'Orient comme à la loi fondamentale de la civilisation »[929].

Le lendemain, l'éditorialiste du *Temps* rebondit sur la lettre de Crémieux en remarquant, presque amusé par ce « rapprochement assez inattendu », que les journaux de Bucarest ne critiquaient pas moins que lui le ministère roumain et sa liste de 1014 juifs à naturaliser : un nombre aussi « ridiculement faible » ne pouvait qu'indisposer les Puissances qui, pourtant, « n'étaient pas les moins disposées à aider le gouvernement roumain dans une tâche difficile et à prendre en considération les obstacles dont elle [était] semée ». En effet, poursuivait l'éditorialiste, « tout le monde ne [partageait] pas sans réserve les vues de l'Alliance israélite universelle » :

> […] une notable proportion de l'opinion publique inclinerait plutôt à admettre que l'assimilation des israélites roumains au reste de la nation roumaine ne peut pas être décrétée d'un coup et demande du temps […][930]

Le lendemain, le *Temps* publia la réponse à Crémieux du représentant de la Roumanie à Paris, Nicolae Calimachi-Catargiu (ici Callimaki Catargi). Conformément aux règles tacites du dialogue judéo-roumain depuis les années 1860, la réplique était à peine cordiale et opposait un démenti sur le fond comme sur la forme à toutes les affirmations de Crémieux. L'agent roumain rappelait d'ailleurs la « campagne » entreprise de vieille date par l'organisation juive « contre la Roumanie » :

> Peut-être convient-il de reconnaître que cette attitude même du président de l'Alliance israélite n'a pas peu contribué à accroître les difficultés de la question qui nous préoccupe, car un des plus vifs reproches que les Roumains font aux juifs, c'est d'obéir à une autorité hostile à celle du pays.
> […]
> Il serait à désirer qu'au lieu d'ameuter l'opinion publique de l'Europe contre la Roumanie et son gouvernement, M. Crémieux […] s'efforçât de […] faire comprendre [à ses coreligionnaires] que pour avoir une patrie il ne suffit pas d'y naître ou de l'exploiter.[931]

Cette réaction somme toute attendue était accompagnée d'un nouveau commentaire du *Temps* dont

[929] *Le Temps* du 3 octobre 1879, « Alliance israélite universelle ».
[930] *Le Temps* du 4 octobre 1879, « Alliance israélite universelle ».
[931] *Le Temps* du 5 octobre 1879, « Les Israélites en Roumanie ».

l'éditorialiste semblait tout disposé à croire les réfutations de l'agent roumain – et ce d'autant plus que Callimaki Catargi reconnaissait « parfaitement les défauts de la législation actuelle » ; or :

> Ces défauts sont assez graves pour qu'il soit inutile d'en chercher d'imaginaires ; en voulant forcer la note, on s'exposerait à rencontrer sur bien des lèvres une question fort naturelle : si les israélites sont aussi malheureux en Roumanie qu'on l'assure, d'où vient-il qu'ils y pullulent ? […] M. Callimaki Catargi revendique […], pour son gouvernement, le droit d'agir avec prudence, en tenant compte des circonstances particulières et locales ; en cela, personne ne pourra le blâmer. A-t-on demandé au gouvernement roumain de conférer aussi l'exercice des droits politiques aux 200,000 Tsiganes qui vivent sur le sol de la Roumanie ? Pas que nous sachions. Personne ne s'occupe de ces 200,000 païens, qui n'ont pas pour les soutenir une Alliance bohémienne universelle. Cependant, il faudrait faire pour eux, et tout de suite, la même chose que pour les israélites, si l'on admettait pas que les meilleures réformes ne peuvent pas toujours être exécutées d'un seul coup.[932]

Après cette saillie (et bien que le débat entre le « champion de la cause juive »[933] et l'agent roumain se poursuivît dans ses colonnes avec toujours plus d'âpreté[934]), le *Temps* revint à un ton plus neutre sur le dossier roumain. Mais la religion du grand quotidien républicain conservateur était faite et il n'en changea plus. À la fin du mois d'octobre, lorsque le Sénat roumain adopta le fameux projet de loi, l'éditorialiste du *Temps* s'empressa ainsi de juger « heureusement surmontées […] les difficultés qui avaient pour cause et l'opposition aveugle des adversaires de l'article 44 du traité de Berlin et les prétentions excessives du parti contraire ». Le principe était-il maintenu « qui déclarait étrangers les israélites » ?

> […] mais c'est que les juifs de Roumanie sont en fait des étrangers, parlant entre eux une autre langue que la langue nationale, – c'est ordinairement l'allemand, – ayant des mœurs à part et en général aimant à exhiber des passeports autrichiens.[935]

On peut suivre dans les colonnes du même journal l'épilogue de l'affaire. Mi-décembre, alors que l'Allemagne, soucieuse de liquider l'affaire des chemins de fer roumains, retardait une

[932] *Le Temps* du 5 octobre 1879, « Bulletin du jour ». *Le Temps* ne fut pas le seul journal à saisir l'occasion du débat entre Crémieux et Callimaki Catargi pour dire ce qu'il pensait non seulement de la « question juive » en Roumanie (en l'occurrence c'était déjà fait), mais de l'organisation juive qui avait tant fait pour lui donner de l'importance. Ainsi, le *Journal des débats* débuta son éditorial du 6 octobre (intégralement dédié à cette question) en égratignant Crémieux qui, « [a]vec cette tendance à l'exagération […] si naturelle aux défenseurs des opprimés », venait de livrer « un tableau de la situation des israélites en Roumanie qui rappelait les scènes les plus lugubres des plus odieuses persécutions religieuses » ; tout comme la veille l'éditorialiste du *Temps*, celui du *Journal des débats* s'interrogeait : « On s'expliquait mal comment les israélites parvenaient à pulluler dans de pareilles conditions, comment, au lieu de fuir une terre où ils étaient traités d'une manière si brutale, ils y devenaient chaque jour plus nombreux et plus puissants. » Dans sa réponse à Crémieux, poursuivait l'éditorialiste, l'agent roumain n'avait d'ailleurs eu aucun mal à démontrer que « l'Alliance israélite avait dénaturé la vérité presque sur tous les points » ; les affirmations des Roumains n'étaient certes pas dénuées d'exagération mais, en la circonstance, le *Journal des débats* assumait ouvertement de faire « la part très belle à la Roumanie dans sa querelle avec l'Alliance israélite dont les prétentions [étaient] à coup sûr aussi exorbitantes que ses renseignemens [étaient] exagérés » – *Journal des débats* du 6 octobre 1879 (éditorial).

[933] *Le Temps du 5 octobre 1879, « Bulletin du jour ».*

[934] *Le Temps* du 10 octobre 1879, « Les Israélites en Roumanie » (nouvelle lettre de Crémieux) ; *Le Temps* du 10 octobre 1879 « Les israélites roumains » (nouvelle lettre de Callimaki Catargi).

[935] *Le Temps* du 25 octobre 1879, « Bulletin du jour ».

reconnaissance dont le principe était acquis, le député du Nord Louis Legrand (gauche républicaine) rappela à Waddigton qu'il importait de ne pas différer plus longtemps la reconnaissance de la Roumanie – ceci au nom du devoir de ne s'« aliéner par aucune mesures les sympathies des nations amies »[936]. L'éditorialiste du *Temps* commenta très positivement l'initiative du député[937], considérant qu'il se faisait là « l'interprète d'un sentiment général » et qu'il avait ainsi fourni au ministre des affaires étrangères « l'occasion de constater que le gouvernement [partageait] entièrement l'impression des Chambres et du public sur le fond même de la question ». Le fond de la question ?

> On entend dire quelquefois que la seconde [condition attachée par le traité de Berlin à la consécration de l'indépendance roumaine] était l'émancipation des israélites, mais cette expression manque à la fois d'exactitude et de netteté ; la seconde condition stipulée par les puissances était tout simplement l'exécution de l'article 44 du traité. Nous ne voulons pas le replacer pour la vingtième fois sous les yeux du lecteur. Il suffira de rappeler que cet article se bornait à poser des principes très larges, et par cela même un peu vague, que le mot israélite n'y figurait pas, et qu'aucune des questions débattues depuis dans les Chambres roumaines et dans la correspondance du gouvernement roumain avec les différents cabinets n'y était spécialement visée ni même indiquée.[938]

Sans aller aussi loin, Waddigton n'avait rien dit de très différent dans sa réponse à Louis Legrand :

> On a beaucoup exagéré dans les journaux la portée de ce qui avait été demandé en faveur des israélites. On a dit qu'on avait voulu imposer à la Roumanie de naturaliser en bloc tous les israélites résidant sur son territoire. En réalité, il n'était question que de demander la naturalisation pour ceux qui, depuis longtemps, de père en fils, étaient établis dans le pays et étaient, à tous égard, des citoyens roumains comme les autres.[939]

L'objectif de l'Alliance israélite était donc officiellement désavoué par le pays qui en avait été le principal soutien. Dans ces conditions, il ne restait plus qu'à attendre la reconnaissance proprement-dite : elle se produisit le 20 février 1880 de concert avec l'Angleterre et l'Allemagne, cette dernière ayant enfin liquidé son problème de chemins de fer ; les trois puissances émirent certes des réserves sur la façon dont la Roumanie entendait appliquer l'article 44, mais Bucarest promit de faire preuve de libéralisme dans la mise en œuvre de sa nouvelle loi de naturalisation et cela suffit. Ainsi, l'éditorialiste du *Temps* put enfin considérer que « [c]ette question, si discutée, des israélites en Roumanie [était] enfin close, en tant que question diplomatique »[940]

[936] Verbatim dans le *Temps* du 17 décembre 1879, « Chambre des députés ».

[937] Il ne fut pas le seul : dans les semaines qui suivirent, Louis Legrand reçu plusieurs lettres de remerciement signalées par la presse : ainsi celle de la « jeunesse roumaine de Paris » ou même celle, d'après une dépêche du *Times*, de plusieurs juifs de Bucarest – voir le *Temps* des 27 et 28 décembre 1879.

[938] *Le Temps* du 17 décembre 1879, « Bulletin du jour ».

[939] Verbatim dans le *Temps* du 17 décembre 1879, « Chambre des députés ». Le Journal des débats avait affirmé la même chose dès le 6 octobre : « Il n'a jamais été question, personne n'a jamais proposé à la Roumanie de conférer d'un seul coup les droits politiques à 300,000 israélites. » – *Journal des débats* du 6 octobre 1879 (éditorial).

[940] *Le Temps* du 22 février 1880, « Bulletin du jour ». Voir également les explications de Freycinet à ce sujet dans sa « Circulaire aux représentants de la France à l'étranger » du 16 avril 1880, reproduite dans le *Temps* du 21 avril 1880. Signalons que le consensus était alors tel que même les représentants du judaïsme français tâchèrent de faire bonne figure ; Crémieux était décédé exactement dix jours avant la reconnaissance de la Roumanie et ses

L'affaire roumaine, révélatrice de la « question juive » est-européenne ?

La relation de l'affaire des juifs de Roumanie à la « question juive » est-européenne était somme toute ambivalente. D'un côté, le débat sur la condition juive dans la future Roumanie en fut indéniablement un chapitre à part entière. Les juifs dont il était question étaient désignés sans ambiguïté comme des « Juifs-polonais »[941] et il fut maintes fois souligné que ces juifs émigraient depuis les anciennes provinces polonaises. En outre, le problème auquel les Roumains et leurs soutiens estimaient faire face était en tout point le même que dans le cas de la Pologne : la plupart des juifs de Roumanie avaient « une langue, des mœurs, des tendances, des préférences, une nationalité en somme complètement différente » de celles du pays où ils avaient élu domicile et, en se montrant « très-réfractaires » à toute perspective d'assimilation, ils avaient fini par y constituer un « État dans l'État »[942] ; quant au dédoublement de ce péril national en péril économique, il avait été décrit par le menu et suivait rigoureusement les mêmes lignes que dans le cas polonais – risque de substitution des juifs à la bourgeoisie nationale, usure, accaparement des biens des paysans, vente d'alcool, etc. Même la dimension religieuse du problème, parfaitement assumée par les plus virulents des propagandistes roumains, étaient ouvertement discutée dans les Chambres roumaines[943] ou par des publicistes pourtant soucieux de ne pas tomber sous l'accusation de « persécution religieuse »[944]. Plusieurs auteurs établirent par ailleurs un parallèle explicite entre la Roumanie et la Pologne, non seulement pour expliquer que la situation des juifs sur les bords du Danube n'était compréhensible qu'à ceux qui avaient « vu la malheureuse Pologne et la Gallicie [se débattant] dans la misère et la crapule »[945], mais également pour justifier par une référence

obsèques avaient eu lieu entre-temps et le grand rabbin de France Isidor y avait déclaré : « Je ne vous dirai pas ce qu'il a fait pour la Roumanie ; vous connaissez ses efforts, ses luttes pour faire disparaître des lois iniques qui révoltaient son cœur d'israélite et de Français, et si la question roumaine est entrée dans une phase meilleure, c'est grâce à notre alliance, c'est-à-dire grâce à lui. » – *Le Temps* du 15 février 1880, « Obsèques de M. Crémieux ».

941 [Anonyme], *Les Juifs en Roumanie. Remarques sur la convention de commerce...*, op. cit. (l'expression était employée à de nombreuses reprises et de façon quasi générique par cet auteur).

942 *Ibid.*, pp. 21-22.

943 Elle le fut en 1879 non moins qu'en 1868 : voir *La question juive dans les Chambres roumaines. Compte rendu des séances de la Chambre des députés et du Sénat du mois de mars 1879. Publié par l'Alliance israélite universelle* (2ème édition), Paris, Typ. Ch. Maréchal, 1879.

944 Emmanuel Crezzulesco s'autorisa ainsi à dénoncer la « tradition talmudique interprétée par les rabbins » afin de régir la « masse ignorante et superstitieuse » des juifs, mais tout en précisant que la « communauté » dont il était question n'était religieuse qu'en « apparence » et « politique en réalité » – Emmanuel Crezzulesco, *op. cit.*, p. 49. Voir également *ibid.*, p. 51 : « Cette organisation, moins théocratique et religieuse que talmudiste et civile, permet aux juifs d'échapper à l'influence du milieu où ils vivent et de garder en plein dix-neuvième siècle les préjugés, les mœurs du moyen âge. Avec un soin jaloux, les chefs empêchent tout contact avec le chrétien, objet de haine et de mépris. Enrôlé par la naissance et l'éducation dans la confrérie qui a ses écoles, ses asiles, ses hôpitaux particuliers, l'Israélite n'en put plus sortir, à moins de quitter le pays ou de s'exposer à de terribles persécutions de la part de ses coreligionnaires, qui le traitent en véritable paria. » Même si le mot n'était pas prononcé, il fait peu de doute que de telles remarques étaient influencées par les théories de Jacob Brafman sur le « kahal ».

945 T.-Georges Djuvara (docteur en philosophie et lettres, membre du comité exécutif de l'Association littéraire internationale), *Les Juifs de la Roumanie. Conférence faite dans la séance du lundi 1er mars 1880 sous la présidence de M. Carnot, sénateur, suivi d'une Bibliographie des ouvrages relatifs à cette question*, Paris, Société

historique relativement consensuelle leur crainte d'un péril guettant l'« existence nationale » même :

> Nous dira-t-on que c'est une exagération, une protestation déclamatoire ? Mais l'exemple de la Pologne malheureuse est trop près de nous, pour ne pas nous servir d'enseignement. On a dit que la Pologne est tombée à cause de l'anarchie et de la constitution de J.-J. Rousseau qu'elle avait adoptée ; soit, mais je le demande à toute personne qui connaît les causes qui amenèrent le partage de la Pologne, si la destruction de la classe moyenne et la ruine du paysan, dues à l'invasion juive, n'y contribuèrent pas pour beaucoup ? « En Pologne et en Lithuanie où ils (les juifs) pénétrèrent vers le milieu du XI^e^ siècle, ils jouirent d'une condition plus heureuse et obtinrent de bonne heure des privilèges, surtout sous le règne de Casimir le Grand, dont la maîtresse, la belle Esther, appartenait à la race. Ils y possédèrent bientôt des villages et des villes entières, et formèrent entre la noblesse et les paysans une classe moyenne, qui ne tarda pas à accaparer tout le commerce et l'industrie. La prospérité dont ils jouissaient en Pologne, alors qu'ils étaient persécutés dans toutes les autres contrées de l'Europe, les y attira en foule. »[946]
>
> Quand je lis ces lignes, je ne puis sans frémir penser à la Roumanie ; il semble que les juifs, après avoir conduit la Pologne à sa perte, veulent se jeter sur la Roumanie, pour en faire autant ![947]

Enfin, au-delà même de l'exemple polonais, la distinction Est/Ouest fut largement mobilisée dans l'argumentaire destiné à convaincre l'Occident (ou à aider l'Occident à se convaincre lui-même) de la spécificité de la situation roumaine.

Mais d'un autre côté, il serait abusif de réduire l'affaire des juifs de Roumanie à cette seule dimension, *a fortiori* d'en faire le révélateur de la « question juive » est-européenne aux yeux du public français. En dépit de sa médiatisation durant près de quinze ans, la situation roumaine fit d'abord parler d'elle par ses aspects les plus conjoncturels, beaucoup moins en raison de son originalité qualitative. Dans la seconde moitié des années 1860 et au tournant des années 1870, les polémiques sur la véracité de tel ou tel fait de persécution occupèrent le devant de l'actualité ; avec le Congrès de Berlin et les débats autour de la reconnaissance de la Roumanie, les considérations légales et diplomatiques dominèrent à leur tour largement les discussions (même dans les brochures susmentionnées). Ainsi, de 1866 à 1880, les efforts de contextualisation par lesquels s'immisça la « question juive » est-européenne revêtirent surtout, aux yeux des défenseurs de la politique roumaine, une dimension stratégique, subordonnés qu'ils étaient à la poursuite d'objectifs concrets. Parallèlement, ce ne fut probablement pas seulement par adhésion aux arguments roumains qu'un certain nombre d'observateurs, jusque-là soutiens de la cause juive, finirent par lui tourner le dos. Certainement, le tableau dressé d'un petit pays submergé par une population prédatrice et rétive à l'assimilation joua ici son rôle : depuis un siècle, de l'exemple alsacien à celui de la Pologne, un tel diagnostique avait largement prouvé son pouvoir de conviction ; d'ailleurs, ainsi qu'on la vu avec le

d'ethnographie, 1880, p. 13.

946 Cette explication était extraite du *Grand dictionnaire du XIX^e^ siècle* de Pierre Larousse, tome neuvième, pp. 1084-1085.

947 J. Tanoviceano [ancien magistrat], *La question juive en Roumanie au point de vue juridique et social. Réponse à l'article de la* Revue politique et littéraire *du 4 mars 1882*, Paris, Imprimerie St-Michel, 1882, pp. 30-31.

Mémorial diplomatique et ainsi qu'on peut également le montrer avec le *Temps*[948], le changement d'attitude s'accompagna parfois de références explicites à tel ou tel écrit pro-roumain. Mais peut-être faut-il se garder de confondre les raisons profondes du revirement avec les discours dont elles croyaient convenable de se parer : en l'occurrence, l'affaire était beaucoup trop politique pour se jouer sur le seul terrain de la « question juive ».

Reste que si la « question juive » est-européenne n'en fut qu'une des causes, l'affaire des juifs roumains fut bien révélatrice d'une faille passant au cœur même du libéralisme – libéralisme dont on se souvient qu'un correspondant russe du *Temps* suggérait, au moment même où se dénouait l'affaire roumaine, que les juifs en formait peut-être la « pierre de touche » permettant de « distinguer le vrai libéralisme du faux » et donnant plus généralement « la mesure de l'esprit de tolérance et d'équité des peuples au milieu desquels ils vivent »[949]. Qu'il s'agît ou non d'opportunisme, plusieurs observateurs finirent ainsi par se laisser convaincre que « malheureusement, dans la pratique on ne [pouvait] pas toujours appliquer *du premier coup* les grands principes »[950]. Quel fut l'ampleur de ce phénomène ? Pour s'en faire une idée, il aurait fallu sonder l'assistance de cette conférence de la Société d'ethnographie où un orateur roumain, après avoir exposé les dangers de la « question juive » dans son pays, posa brutalement cette question à l'auditoire :

> Mais je vous le demande, à vous qui êtes bon patriotes français, si vous étiez sûr de conduire votre pays à la ruine, en appliquant un principe équitable, juste, libéral, le feriez-vous ? Là est toute la question.[951]

Faute de mieux, on constatera la profondeur de cette faille avec l'exemple de Victor Cherbuliez, auteur en mars 1880 d'un article consacré à « La question des Juifs en Allemagne »[952] et publié dans la *Revue des Deux Mondes*. Cette prise de position avait tout d'une profession de foi en faveur du libéralisme et l'auteur profitait même de l'occasion pour en donner sa propre définition :

> Le libéralisme consiste à croire que la liberté a des vertus secrètes, que seule elle peut guérir les maux

[948] Fin septembre, soit juste avant le début de la joute entre Crémieux et Callimaki Catargi, la rubrique « Librairie » du *Temps* avait fait la réclame pour la brochure de Crezzulesco : « Les dépêches de Bucarest nous entretiennent quotidiennement des discussions soulevées dans les Chambres roumaines par la question de l'émancipation des Israélites. Pour faciliter la solution de cette question, des hommes d'État roumains ont visité les différents cabinets de l'Europe ; après M. Rosetti, qui est venu il y a quelques mois à Paris, nous avons vu récemment M. Boeresco, ministre des affaires étrangères, s'employer à dissiper les préjugés qui existent à l'égard de son pays. Un autre Roumain, M. E. Crezzulesco, ancien agent de la Roumanie près du gouvernement français, appelle à son tour l'attention des cabinets européens sur ce point par un remarquable ouvrage intitulé : les Israélites en Roumanie, et qui vient de paraître chez Dentu. » – *Le Temps* du 26 septembre 1879.

[949] *Le Temps* du 31 octobre 1879, « Lettres de Russie ».

[950] [Anonyme], *Les Juifs en Roumanie. Remarques sur la convention de commerce...*, op. cit., p. 37

[951] T.-Georges Djuvara, *op. cit.*, p. 17.

[952] G. Valbert (pseud. Victor Cherbuliez), « La question des juifs en Allemagne », *La Revue des deux Mondes*, 1er mars 1880, tome 38 (mars-avril 1880), pp. 202-215.

> qu'elle cause, et que le premier devoir d'un gouvernement fort est de respecter les droits des minorités.[953]

Cherbuliez était d'ailleurs bien placé pour compatir au sort des minorités opprimées dans la mesure où, lui-même protestant né en Suisse, il descendait d'une famille de Français émigrés suite à la révocation de l'Édit de Nantes. Mieux encore, au moment d'écrire les lignes qui suivent, il venait ou était en passe d'obtenir la naturalisation française[954]. Enfin, le sens de son intervention signalait sans équivoque sa disposition bienveillante dans la « question des Juifs », puisqu'il s'agissait-là d'une des premières prises de position françaises contre l'agitation antisémite outre-Rhin[955]. Mais au beau milieu de son propos, Cherbuliez en vint justement à évoquer la Roumanie :

> Quand les teutomanes affirment qu'en donnant les droits politiques à cinq cent mille Juifs, l'Allemagne a commis une grave imprudence et compromis son avenir, il est difficile en vérité de prendre leurs alarmes au sérieux. On comprend sans peine que le patriotisme des Roumains se soit ému lorsqu'il a plu au congrès de Berlin non-seulement de leur enlever la Bessarabie, mais de les obliger à réviser l'article 7 de leur constitution et à naturaliser en bloc tous leurs israélites. Il s'agissait d'une nationalité naissante, plante délicate qui a besoin d'être protégée contre les insectes rongeurs ; il s'agissait aussi d'un pays de cinq millions d'habitans, où résident plus de quatre cent mille juifs, qui ne représentent pas la fleur de leur race et parmi lesquels abondent les débitans d'eau-de-vie, les prêteurs à la petite semaine, les amateurs de vilains métiers, les gens sans aveu, vivant de petite rapine, grugeurs et mangeurs de peuples, insatiables sangsues que les lois sont impuissantes à faire dégorger. Comme l'a écrit un diplomate roumain, cela revenait à dire : « accordez en bloc l'indigénat à quatre cent mille étrangers dont la plupart ne savent pas un mot de votre langue, et qui se soucient de votre patrie autant que l'ouvrier chinois de San-Francisco se soucie du pavillon étoilé des États-Unis. »[956] La Roumanie a donné dans cette conjoncture critique un grand exemple de sagesse, qui fait honneur au sens politique de ses hommes d'état. Elle a su trouver les termes d'une transaction entre les exigences inconsidérées de l'Europe et ce que lui commandaient ses plus pressans intérêts ; elle n'a satisfait personne, elle a désarmé tout le monde ; à force de prudence et d'habileté, le faible a eu raison des forts. Mais quel rapport y a-t-il entre les provinces danubiennes et le grand empire germanique ? Les juifs allemands sont-ils des gens sans aveu ? diffèrent-ils des chrétiens par le vêtement, les mœurs et la langue ?[957]

Certainement, l'équivoque libérale concernant les juifs était loin d'être nouvelle : le survol du XIX^e^ siècle auquel nous nous sommes livré nous en a donné bien d'autre illustrations. Mais la spécificité de l'affaire roumaine fut de la raviver dans un contexte très particulier. L'exemple ci-dessus rappelle en effet que l'ambivalence de l'affaire roumaine ne se limita pas à sa relation à la fois étroite et distante avec la « question juive » est-européenne. Elle tint également à la concomitance de son dénouement avec les premières manifestations d'un phénomène tout d'abord limité à l'Allemagne, mais bientôt présent dans plusieurs pays de l'Europe dite civilisée : l'« agitation antisémitique ».

---

953 *Ibid.*, pp. 206-207.

954 Voir sa fiche à l'Académie française, où il fit son entrée deux ans plus tard : http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/victor-cherbuliez.

955 Voir ci-après.

956 Cherbuliez renvoyait ici à brochure décidément influente de E. Crezzulesco.

957 G. Valbert (pseud. Victor Cherbuliez), « La question des juifs en Allemagne », *art. cit.*, p. 211.

Un voyage d'Édouard Marbeau

Avant d'étudier la réception française de cette soudaine innovation allemande, il reste à présenter rapidement un texte qui non seulement synthétisa parfaitement la complexité de l'affaire roumaine au regard français, mais en proposa une lecture qui la rattachait très directement à la « question juive » est-européenne. Il s'agit d'un long récit de voyage intitulé « Un nouveau royaume (Roumanie) », signé Édouard Marbeau (1847-1940) et publié en trois livraisons par la revue catholique *Le Correspondant* en avril et mai 1881, à l'occasion du couronnement du Prince Charles[958]. Rien n'indique *a priori* que son auteur nourrissait une hostilité particulière à l'endroit des juifs lorsqu'il effectua ce séjour au cours des mois de juin et juillet 1879 (séjour dont « Un nouveau royaume » reprenait en grande partie les notes[959]), ni qu'il en retira par la suite une quelconque disposition à approuver les persécutions[960]. Certes proche du catholicisme social[961], ce futur maire de Meaux (1892-1908) n'avait rien d'un pamphlétaire, resta plutôt discret sur ses éventuelles convictions politiques[962] et se fit par la suite surtout connaître pour ses activités dans le mouvement colonial[963].

---

[958] Édouard Marbeau, « Un nouveau royaume (Roumanie) », *Correspondant* des 10, 25 avril et 25 mai 1881, t. 87 de la nouvelle série (avril-juin 1881), pp. 28-57 ; 285-312 ; 686-705. Précisons ici que le *Correspondant* n'avait encore rien de la revue très antijuive qu'elle devint à partir de l'affaire de Tisza-Eszlar ; par ailleurs, pour avoir déjà manifesté leur désapprobation face à l'attitude de la diplomatie française durant le Congrès de Berlin, les collaborateur du *Correspondant* l'avait fait surtout pour des raisons diplomatiques et au nom de l'amitié franco-roumaine – Anonyme, « La question d'Orient et le congrès de Berlin », *Correspondant* du 25 septembre 1878, t. 76 de la nouvelle série (juillet-septembre 1878), pp. 953-988 (ne dit pas un mot des juifs) ; Auguste Boucher, « Quinzaine politique », *Correspondant* du 25 avril 1880, t. 83 de la nouvelle série (avril-juin 1880), pp. 372-384 (n'évoque que brièvement la « question juive » et place toute la faute sur Gambetta) ; Anonyme (« E. G. B. »), « La question d'Orient. L'Égypte. La Roumanie. La Grèce. La Politique républicaine », *Correspondant* du 10 août 1880, t. 84 de la nouvelle série (juillet-septembre 1880), pp. 472-478 (reprend en partie l'argumentaire roumain mais se contente pour finir d'accuser la « politique du gouvernement républicain »).

[959] Édouard Marbeau, « Un nouveau royaume (Roumanie) », *op. cit.*, p. 34.

[960] Ainsi écrivit-il l'année suivante dans son ouvrage *Slaves et Teutons* : « Les atrocités dont les juifs ont été victimes en Russie ont soulevé dans toute la chrétienté un cri d'indignation ; et ce n'est pas au moment où la persécution est sur le point de cesser qu'il faut relever leurs torts. » – Édouard Marbeau, *Slaves et Teutons. Notes et impressions de voyage*, Paris, Hachette, 1882, p. 229.

[961] Son oncle Firmin Marbeau avait été l'inventeur du système des crèches, institution qu'il imaginait « investie d'un projet social et éducatif conforme à la vision bourgeoise et catholique de la vie familiale » et qui resta longtemps patronnée par l'Église – Catherine Rollet-Echalier, *La politique à l'égard de la petite enfance sous la III^e^ République*, Institut National d'Étude Démographiques, Travaux et Document (Cahier 127), Paris, Presses Universitaires de France, 1990, pp. 88-90 (citation p. 90). À la suite de son cousin Eugène, Édouard Marbeau prendra lui-même la direction de la Société des crèches autour de 1900 – *Manuel des œuvres. Institutions religieuses et charitables de Paris et principaux établissement des départements pouvant recevoir des orphelins, des indigents et des malades de Paris*, Paris, Libraire Ch. Poussielgue, 1900, p. 21. Notons enfin que le frère d'Édouard, Emmanuel, fut nommé évêque de Meaux en 1910.

[962] Notons tout de même qu'en 1887 il s'excusa de ne pouvoir assister au banquet annuel du Groupe de l'union monarchique de la conférence Molé-Tocqueville, présidée cette année-là par le duc de Broglie – *Banquet du Groupe de l'union monarchique de la conférence Molé-Tocqueville, 26 mai 1887*, Paris, Imprimerie F. Levé, 1887, pp. 3-4.

[963] À sa mort, il fut ainsi présenté comme le « doyen, sans doute, des animateurs du mouvement colonial » – *L'Afrique française. Bulletin mensuel du Comité de l'Afrique français et du Comité du Maroc*, t. 50 (1940), p. 50. Plus précisément, il passait pour « l'un des vétérans de la presse coloniale » – *Revue économique française publiée par la Société de géographie commerciale de Paris*, t. 41, n^os^ 3-4 (mai-août 1919), p. 303. L'une des principales

Mais au tournant des années 1880, Édouard Marbeau était plutôt connu pour sa connaissance de l'Europe orientale[964], expertise qui l'avait donc conduit dans une Roumanie alors en pleine effervescence car confrontée à « la période la plus aiguë de la crise »[965], ainsi qu'il le rappela rétrospectivement. Sa contribution de 1881 au *Correspondant*, bien qu'elle fût loin est d'être exclusivement consacrée à l'analyse des relations judéo-roumaines, en portait nettement la marque. « Il est impossible de décrire l'état de surexcitation dans lequel se trouvent les esprits en ce moment », écrivit-il notamment de Bucarest pour évoquer son premier contact avec les débats autour de la « naturalisation des Israélites », alors « objet de tous les discours »[966]. Tout au long de son périple, de nombreux interlocuteurs de Marbeau avaient ainsi évoqué spontanément cette actualité, parfois dans des contextes où rien n'appelait pourtant l'attention sur les juifs[967]. Mais outre que la « question juive » était alors sur toutes les lèvres, c'était aussi l'observation directe qui n'avait cessé de la rappeler à l'attention du voyageur[968]. À l'occasion de son passage à Iaşi et à Botoşani, villes majoritairement peuplées de juifs et à bien des égards épicentre du contentieux judéo-roumain, elle était devenue inévitable par la force des choses. Le séjour de Marbeau dans ces deux villes moldaves était d'ailleurs consigné dans la deuxième des trois livraisons au *Contemporain*, occupant ainsi une place aussi centrale qu'écrasante : il ne fait guère de doute que, pour cette simple raison, la « question juive » apparut aux lecteurs contemporains comme le cœur même du sujet.

Pour décrire sa visite du quartier juif de Iaşi (ville qui comptait d'après lui plus de 50 000 juifs sur 90 000 habitants[969]), le voyageur avait opté pour la forme de la visite guidée. Une première

manifestations de son investissement dans ce domaine fut en effet la *Revue française de l'étranger et des colonies,* qu'il fonda et dirigea à partir de 1885 ; « [s]ans caractère politique, son programme [avait] surtout en vue la défense des intérêts français au dehors et la vulgarisation des questions coloniales en France » – Paul Maurel, *Exposition Universelle et Internationale de Liège, 1905. Rapport général du groupe XVIII. Colonies françaises et pays de protectorat*, Paris, Wellhoff & Roche, 1905, p. 175. La *Revue française* fusionna bientôt avec l'*Exploration* (fondée en 1875) et la *Gazette géographique* – déjà dirigée par Marbeau en 1885, si l'on en croit le catalogue de la Bibliothèque nationale de France – et fut publié jusqu'en 1914 ; Marbeau en assura la direction jusqu'en 1904. Signalons enfin qu'il fut membre du bureau de la Société antiesclavagiste de France jusqu'en 1910 – *L'Afrique libre. Revue de l'antiesclavagisme et des questions sociales en Afrique*, 31 mars 1910, pp. 6-7.

964 Comme le nota en 1883 une publication franco-polonaise, il avait en effet « porté ses explorations non pas […] vers l'Afrique centrale où les périls sont plus grand et rapportent plus de gloire, mais dans cette Europe orientale que le public français connaît généralement beaucoup moins que les sources du Nil ou le cours du Zambèze » – Association des anciens élèves de l'école polonaise, *Bulletin littéraire et* scientifique, n° 16 (août 1882-février 1883), Paris, Imprimerie V^ve^ C. Zabieha, p. 17. L'ouvrage déjà cité *Slaves et Teutons* est sans doute à considérer comme la synthèse de ses expériences est- et centreuropéennes, mais d'autres titres de publications (probablement de simples tirés à part d'articles de presse) sont associés à son nom : *La Bosnie depuis l'occupation austro-hongroise* (1880), *Un précurseur : M. Strossmayer, évêque de Diakovo (Croatie)* (1880), *L'instruction publique en Hongrie* (1881), *Bulgarie* (1885) ou encore *L'indépendance des Slaves du sud (Yougoslaves)* (sans date mais certainement 1880).

965 *Ibid.*, p. 31.

966 *Ibid.*, pp. 34-35.

967 *Ibid.*, p. 697 ; 701-702.

968 Voir par exemple la description d'une halte à l'auberge dans la troisième partie de l'étude, où il n'est pourtant presque nulle part question des juifs – *ibid.*, pp. 695-696.

969 Selon Marbeau, cette proportion fait du quartier juif proprement-dit « un des boulevards de la plus redoutable coalition qui existe au monde » ; *ibid.*, p. 288. L'étude donne quelques autres données chiffrées sur Iaşi à cette

visite, un samedi, avait commencé par dérouter Marbeau : en effet, « [a]utant les Juifs [étaient] malpropres et repoussants les jours de travail, autant, le jour du sabbat, ils [mettaient] de [la] correction dans leur costume »[970] ; par conséquent « [o]n ne [voyait] nulle part ce kaftan d'alpaga jauni aux épaules et verdi dans le bas, ces culottes crasseuses et rapiécées qui, dans la semaine [apparaissaient] à chaque pas sous les plis flottants de la lévite »[971]. Marbeau était donc revenu un autre jour pour confirmer cette attente – et cette fois le quartier présentait effectivement « un tout autre aspect et l'animation [y] était extraordinaire ». Après avoir observé les boutiques, les habitations ou encore, par une fenêtre entrouverte, des écoliers « répétant tous ensemble, d'une voix nasillarde, les mots que criait un à un le maître d'école », le voyageur s'était rendu dans le centre communautaire de Jassy[972] et avait cherché à nouer la conversation avec quelques personnes âgées qui se trouvaient là pour étudier les textes religieux : « Plusieurs formèrent le cercle et firent mine de vouloir causer, mais à chaque question que je leur adressais, ils répondirent par une autre question. »[973] Dans telle rue, il s'étonnait du nombre de boutiques de marchands de cheveux :

> J'ai appris depuis que les Juifs ont monopolisé ce commerce et qu'au grand désespoir des Roumains, ils parcourent les campagnes et trouvent moyen, pour quelque loi, de mettre en coupe réglée les chevelures des pauvres paysannes.[974]

Mais sa présence ne passait pas inaperçu et ce « gens » le « regardaient, se demandant ce qui pouvait [l]'attirer dans leur quartier. » Dessinateur, Marbeau finit par s'installer avec son album à un coin du carrefour central :

> Le vide se fit dans la rue comme par enchantement. Ils rentrèrent tous dans leurs réduits ou me tournèrent le dos. Ceux qui passaient s'approchaient pour voir ce que je faisais et s'enfuyaient comme si j'allais les exorciser. Il paraît qu'on leur recommande de ne jamais se laisser dessiner ou photographier ; aussi chez les divers photographes de la ville n'ai-je pu trouver aucun de ces types.

Privé de modèles, Marbeau ramena néanmoins de cette excursion une vue « d'après nature » du croisement des rues « Cucu » et « Alca », laquelle fut ensuite reproduite dans le tiré à part de son

époque. De la visite d'un marché Marbeau rapporte : « Le large trottoir qui entoure l'enceinte est encombré de regrattières qui vendent des fruits, des légumes, de la volaille ; ce sont toutes des Juifs. Il en est à peu près de même pour les bouchers ; sur 110 qui occupent ce marché, 95 sont Juifs. » ; *ibid.*, p. 295. Dans une école primaire de garçon, il constate en revanche qu'il n'y a que 28 juifs sur 60 enfants et précise encore qu'ils ne sont pas admis à l'Ecole normale primaire (laquelle accueille pour un enseignement poussé des élèves de 17 à 20 ans) ; *ibid.*, pp. 295-296.

970 *Ibid.*

971 *Ibid.*, pp. 285-286.

972 « En face [de l'école] était une grande bâtisse. Je poussai la porte, et me trouvai dans une de ces salles, comme il y en a beaucoup dans les quartiers juifs, qui servent à la fois d'école, de synagogue et de lieu de réunion. » – *ibid.*, p. 287.

973 *Ibid.*

974 *Ibid.*

texte[975].

Cependant, Marbeau finissait lui-même par confesser les limites de cette approche ethnographique. Toujours dans le quartier juif de Iaşi, dont il avait désormais parcouru « en tous sens les ruelles », pénétré « les cours et les moindres recoins », il avouait n'avoir rien découvert « qui [méritât] une mention ». « Un quartier juif est partout le même, le réceptacle de toutes les guenilles de la contrée » concluait-il d'une façon péremptoire, avant de passer à une description plus générique de la ville juive est-européenne dont il suffit d'indiquer l'esprit : tout quartier juif était un « bouge » d'où « s'[exhalait] une odeur fétide », particulièrement des hardes « d'une malpropreté repoussante » que « les pauvres gens » qu'elles recouvraient paraissaient passer leur temps à rapiécer ; ces derniers avaient tous les « traits dénaturés par la misère et la souffrance » et ne partageaient guère que « le grand nez aquilin en bec d'épervier », « les yeux cerclés de rouges et malades » ou encore « les paupières clignotantes et la barbe inculte » ; ils marchaient « à grands pas, courbés, la tête en avant, avec l'air de fuir » et quand il vous regardaient, « on se [sentaient] scruté par un petit œil vif et perçant comme celui d'un policier » ;

> Tout homme est un gibier pour eux ; avec un instinct qui ne les trompe jamais, ils vous cotent comme une proie et savent de suite s'il y a quelque chose à faire avec vous.[976]

Ce tableau, aussi chargé fût-il, n'était pas particulièrement original ni ne présumait – on l'a vu avec Desjardins une dizaine d'années plus tôt – du fond de la pensée de celui qui le peignait. C'est donc du côté de l'analyse qu'il faut regarder : une analyse qui, tout en se prévalant de la chose vue, occupait dans le texte de Marbeau une place beaucoup plus importante que les parties proprement descriptives.

Cette analyse par Marbeau de la « question juive » en Roumanie se développait sur plusieurs plans et se donnait plusieurs objets. Commençant par un aperçu relativement neutre du contentieux judéo-roumain (au sens d'une description ce que l'on nommerait aujourd'hui une situation de tensions interethniques), il tentait d'en dévoiler la mécanique en soupesant les responsabilités de part et d'autre. L'observation, toujours dans le quartier juif de Jassy, de vieillards en « groupes serrés » et tendant « avidement l'oreille au récit d'un des leurs » appelait ainsi les réflexions suivantes :

> L'air de mystère de ces conciliabules, cette préoccupation apparente, ces précautions de conjurés qui se donnent un mot d'ordre ont le don de donner sur les nerfs aux Roumains. La répulsion que les Juifs leur inspirent provient autant de leur extérieur de leur tenue que des procédés qu'ils emploient. Elle

[975] Édouard Marbeau, *Un nouveau royaume (Roumanie). Extrait du Correspondant (avril-mai 1881)*, Paris, Jules Gervais, 1881 (« Jassy – quartier juif (d'après nature) »).
[976] *Ibid.*, pp. 287-288.

> augmente par la nécessité d'entrer en relation avec eux pour la moindre affaire. Il en résulte que les Juifs, se sentant détestés, s'isolent d'avantage ; le Roumain n'est pas un compatriote pour eux, mais un ennemi avec lequel il n'y a ni de ménagement à prendre ni de scrupules à avoir. Traités comme des intrus et des parias, les Juifs répondent à l'aversion par la haine ; plus leur nombre et leurs richesses augmentent, plus s'accentue l'antipathie de race. Le sentiment de terreur a trop longtemps pesé sur eux pour qu'il puisse s'effacer tout à fait dans la masse ; mais chez ceux qui ont la conscience de leur force, l'attitude change peu à peu, et, par réaction, ils se montrent fiers et osés. A l'ostracisme dont la société roumaine les frappe, ils répondent désormais qu'ils se sentent maître de la situation, en faisant ostentation de leur fortune. Quelques-uns passent subitement d'une vie modeste et retirée à une existence opulente et luxueuse. Ils se font construire les plus belles villas. Il n'y a pas d'étoffes assez riches ni de parures assez brillantes pour leurs femmes. Dans un pays où on tient beaucoup aux apparences, ce faste devient pour les Roumains appauvris ou ruinés un sujet d'envie. Il y a bien quelques quelques boyards qui essayent encore de rivaliser et de tenir leur rang. Mais, pour opposer le luxe au luxe, comme ils n'ont pas les mêmes ressources, ni l'occasion de faire des placements assez productifs, ils s'endettent de plus en plus. Ces fortunes des Juifs, rapidement élevées sur les ruines des grandes familles et sur la détresse du paysan, ne font qu'ajouter aux sujets de jalousie et de haine, si bien que du haut en bas de l'échelle sociale, l'aversion augmente et les animosités s'accroissent. On comprendra maintenant la réponse que peuvent faire les Israélites riches ou pauvres, quand les Roumains leur reprochent de ne pas s'assimiler, de se refuser aux mariages mixtes, de n'adopter ni la langue ni les habitudes du pays qu'ils habitent.[977]

Au premier abord, le partage des responsabilités auquel se livrait Marbeau était loin d'être équitable. Mais il n'était pas exclusivement à la charge des juifs et sa conclusion pouvait fort bien laisser entendre que, selon l'auteur lui-même, les juifs n'avaient pas tout à fait tort de refuser l'intégration dans une telle situation et à de telles conditions. Dans le domaine économique, en revanche, les juifs avaient assurément le mauvais rôle, ce dont Marbeau s'expliquait dans un développement de près de cinq pages[978] consacré à présenter les liens tissés au quotidien entre juifs et Roumains de condition modeste[979]. La scène en était l'un de ces villages où, dès qu'il s'y trouvait un « cabaret juif », devenait selon l'auteur « un village conquis »[980] ; quant aux malheureux héros, il s'agissait de ces paysans qui, devenus propriétaires en vertu de la loi rurale de 1864, payaient des annuités depuis quinze ans pour amortir le rachat des terres et n'avaient ainsi pas pu faire d'économie : dès lors, les années de mauvaise récolte, comment faire autrement que d'emprunter au seul prêteur existant, le « Juif du village », la somme permettant de s'acquitter de l'impôt ? Or, ce premier emprunt est le début d'un nouveau servage. Les intérêts exorbitants, d'abord habilement maquillés, n'avaient pas tant pour but de rapporter gros au prêteur que de placer l'emprunteur en position de stricte dépendance. Marbeau se plaisant à agrémenter ses exposés d'une touche pittoresque, il mettait ici en

977 *Ibid.*, pp. 286-287.
978 *Ibid.*, pp. 289-294.
979 *Ibid.*, p. 289.
980 *Ibid.* : « Tout le monde passe par le cabaret, y séjourne et y cause, et le débitant devient bien vite l'homme le mieux informé du pays. Il sait ce que chaque propriété a produit, les quantité vendues, les dépenses du propriétaire, ses besoins, et ce qu'il a en poche. Pour lui extorquer jusqu'à son dernier sou, il n'y a pas de plaisir qu'il ne sache mettre à sa portée, et quand une fois un malheureux est entre ces mains, sa ruine complète n'est ni douteuse ni éloignée. » Marbeau explique par ailleurs la dépendance particulière de paysan roumain à l'eau-de-vie par sa faible constitution physique due elle même à une mauvaise nourriture.

scène la femme du juif allant guetter celle du paysan lorsqu'elle se rendait à la ville vendre légumes et poulets :

> « Ton mari ne nous a pas payés [sic.], si je te laisse vendre, tu dépenseras l'argent ; paye-nous ou bien donne nous ta marchandise. » Et elle prend un poulet qui vaut 70 centimes et le compte à raison de 39, le reste dans les mêmes proportions.[981]

Le processus ne s'arrêtait pas là car, une fois devenu fermier grâce au pécule amassé, le cabaretier employait cette fois son ascendance pour tirer profit de la force de travail du paysan – tout aussi malhonnêtement puisque « [n]on content de voler sur le prix, le Juif [volait] encore sur la mesure »[982]. Et Marbeau de se demander enfin :

> Comment le paysan se laisse-t-il tondre et plumer ainsi ? Il faut voir les uns et les autres pour en juger. Le Juif presse, insiste, menace ; le pauvre Roumain, sachant que le lendemain il aura encore besoin du Juif, s'intimide et se résigne. S'il y a un excédant de travail, le Juif se garde bien de payer en espèces ; pendant que le paysan laboure près de son cabaret, le Juif l'appelle, le fait boire, toujours à crédit, et s'arrange pour que le compte se balance ; et le paysan doit s'estimer heureux si, abruti par la boisson, harassé par le travail, il n'est pas encore le débiteur. Voilà où en sont réduits les paysans roumains, plus intelligents et mieux doués que les races voisines, qui ont des aptitudes remarquables pour tous les métiers, une imagination très vive, un entraînement inouï, et qui ont donné sur les champs de bataille les preuves d'un héroïsme incomparable. Mais ils sont devenus mous par suite de la mauvaise nourriture, indifférents à force de misère, fatalistes par souffrance, et il leur manque surtout un peu d'instruction.[983]

Les explications de Marbeau n'avaient ici pas grand chose à envier à celles avancées par les avocats les plus extrêmes du point de vue roumain. Marbeau en déduisait d'ailleurs lui-même que l'« émancipation des Juifs n'[était] pas encore appliquée, et déjà dans tous les districts du nord de la Moldavie les Israélites [étaient] les maîtres ; le paysan roumain n'[était] plus qu'un outil entre leurs mains »[984]. Il en tirait même cette sombre conclusion suivie d'une non moins sombre prophétie :

> La guerre sourde qui mine la population roumaine est autrement destructive qu'une invasion à main armée. [...] Que les Juifs de Moldavie y prennent garde ; s'ils ont quelque jour de mauvaises heures à passer, il n'en faudra pas chercher la cause ailleurs.[985]

La suite du propos était pourtant plus nuancée. Avec les publicistes roumains les plus radicalement hostiles aux juifs, Marbeau ne partageait que la partie du constat faisant le plus largement consensus – soit celle portant sur les conditions de vie supposées dans les campagnes moldaves. Mais pour la mise en perspective, l'auteur de « Un nouveau royaume » se montrait plus

[981] *Ibid.*, p. 290.
[982] *Ibid.*
[983] *Ibid.*, pp. 290-291.
[984] Édouard Marbeau, « Un nouveau royaume (Roumanie) », *op. cit.*, p. 291.
[985] *Ibid.*, p. 292.

éclectique, reprenant les arguments développés par les hommes politiques roumains plus modérés, voire par les les partisans de l'émancipation. Concernant les origines de la « question juive » en Roumanie, Marbeau privilégiait ainsi l'idée d'une nécessité liée à la modernisation des Principautés danubiennes depuis les années 1830, « développement subit d'intérêts économiques et […] transformation sensible dans les mœurs et les usages »[986]. De façon tout à fait classique, il arguait de l'absence de manufactures et insistait sur le fait qu'il « n'y avait pas dans le pays de classe moyenne faisant le commerce et en relation avec les divers centres de production » :

> Les Juifs de Galicie et de Russie comprirent tout le parti qu'ils pouvaient tirer de cette situation et envahirent le marché roumain ; ils se firent les intermédiaires entre les principautés et le monde civilisé, et englobèrent la Moldavie et la Valachie dans la zone de consommation de l'Autriche. Non seulement l'Autriche trouvait en eux d'excellent courtiers pour son commerce, mais c'était pour elle une occasion précieuse de déverser sur les principautés l'excédant de population israélite de Galicie et de Bucovine.[987]

Dès lors le « courant était créé », « les riches plaines de la Moldavie s'offraient comme une nouvelle terre promise aux Juifs polonais »[988] et, au début des années 1860, « les Roumains s'aperçurent qu'ils étaient envahis »[989] : « les Juifs arrivaient par masses apportant les habitudes, les idées, le langage de l'Allemagne, et formant au milieu d'eux une société à part »[990]. D'où une tentative de réaction, qui s'était traduite par l'adoption du fameux article 7 de la Constitution réservant la naturalisation aux seuls étrangers de rite chrétien. Marbeau approuvait-il cette disposition ? Cela est douteux. Tout d'abord, cette façon de se protéger lui semblait totalement inefficace : « Quand un peuple ne sait pas se suffire à lui-même et que les hautes classes vivent dans l'oubli de leurs devoirs sociaux, les constitutions, les lois et les décrets sont impuissants à les défendre »[991]. La « classe riche » avait certes des déboires avec les juifs, mais elle n'avait « qu'à s'en prendre à elle-même de sa propre déchéance »[992]. D'ailleurs le paysan n'en était pas moins la victime que celle des juifs – ce qu'après un long exposé sur la condition paysanne l'auteur finissait par énoncer très clairement :

> De quelque côté qu'il se retourne, le paysan roumain n'est pas plus heureux. S'il échappe aux Juifs, c'est aux intendants des grands propriétaires ou aux fermiers qu'il a affaire, et ces derniers paraissent aussi âpres au gain et aussi inexorables que les Juifs eux-mêmes.[993]

---

986 *Ibid.*
987 *Ibid.*
988 *Ibid.*, p. 293. Ici ce trouve l'unique référence faite par Marbeau à l'idée d'une domination financière juive distincte de l'usure campagnarde : « En peu de temps le change et la banque devinrent un monopole entre leurs mains ; les propriétaires fonciers ne trouvèrent plus à emprunter qu'à 12, 16 et même 18 pour 100. On estime que les créances hypothécaires sont pour les neuf dixièmes en Moldavie et pour un tiers en Valachie dans la main des Juifs. La société de crédit foncier roumain, créée en 1873, fait des prêts à 7 pour 100. »
989 *Ibid.*
990 *Ibid.*
991 *Ibid.*
992 *Ibid.*, p. 289.
993 *Ibid.*, p. 304.

Par ailleurs, quelles que fussent les vertus supposées des uns et des autres, Marbeau prenait acte d'une interpénétration d'intérêts qui rendait vaine toute tentative de réforme. C'était l'une des données connues du problème, beaucoup discutée par les Roumains eux-mêmes, que les dispositions légales visant à limiter les droits des juifs étaient systématiquement contournées. Certes, ces derniers « avaient l'argent et tenaient par là boyards et paysans », mais ils n'avaient jamais manqué de complices[994]. Enfin et surtout, Marbeau entendait donner la parole à ceux des Roumains qui, « tout en déplorant cette situation, [reconnaissaient] que les progrès des Juifs [étaient] dus en grande partie à leur intelligence, à leur travail et à leur économie »[995] – argument depuis longtemps privilégié par les libéraux. Un interlocuteur auquel l'auteur donnait ici la parole expliquait ainsi que « [c]hassés par la porte ces gens-là rentrent par la fenêtre ; ils savent prévoir ce dont on a besoin et reviennent à tout instant faire leurs offres de service » :

> On ne saurait se passer complètement des Juifs ; ils sont des instruments nécessaire pour stimuler les affaires et chercher des débouchés ; mais, comme le levain, s'il y en a trop, la pâte est gâtée.[996]

Selon toute vraisemblance, Marbeau adhérait à l'ensemble de ces considérations. Mais cette rhétorique de la libre concurrence – celle-là même qui peu auparavant avait fait écrire à Isidore Loeb que « le mal économique dont se [plaignaient] les Roumains ne [devait] être imputé qu'à eux-mêmes, à leur nonchalance et à leur penchant à l'inaction »[997] – se doublait ici d'un horizon plutôt macabre, révélant un lien imprévu entre promotion de la concurrence économique et lutte pour la vie. Prenant acte des insuffisances du bas peuple roumain et du mépris des élites pour leurs « devoirs sociaux », Marbeau annonçait en effet que « les races [puisant] leurs forces dans le respect des traditions et dans la stricte observance de la grande loi du travail [étaient] destinées à prendre leur place sur la terre »[998] ; aussi :

> Je m'éloignai du quartier juif, profondément impressionné d'avoir vu enfin définitivement fixée et reformée à l'état de peuple cette race juive qui, dans le reste du monde, est encore disséminée et errante, et il m'a semblé que dans cette partie de la Moldavie l'élément roumain devait fatalement disparaître tôt ou tard.[999]

---

994 *Ibid.*, p. 293 : n'en avait-on pas vu qui, « parmi ceux qui avaient manifesté le plus ostensiblement leur hostilité à l'égard des Juifs », avaient prêté leur nom pour l'achat de terres ou de cabarets ?
995 *Ibid.*
996 *Ibid.*, pp. 293-294.
997 Isidore Loeb, *La situation des israélites en Turquie, en Serbie et en Roumanie*, op. cit., p. 195.
998 Édouard Marbeau, « Un nouveau royaume (Roumanie) », *op. cit.*, p. 293.
999 *Ibid.*, p. 294.

Cette dimension démographique de la « question juive » était justement à l'honneur dans le compte-rendu de sa visite de Botoșani, ville d' environ 40 000 habitants :

> Dans les rues, dans les boutiques, je ne vois partout que des Juifs.[1000]

Le voyageur ne tardait pas à chiffrer cette affirmation, confirmée par les statistiques gracieusement mises à sa disposition par la mairie. L'état civil indiquait ainsi que sur les trois années passées (1876, 1877, 1878), il y avait eu significativement plus de naissances chez les juifs que chez les Roumains (1752 contre 1336), à peu près autant de décès chez les uns et les autres (autour de 1800), et pas loin du double de mariages « israélites » (554 contre 301 chez les Roumains). Toujours selon ce que Marbeau avait appris des services municipaux, la ville, à quelques exceptions près (dont le quartier arménien), leur appartenait « tout entière », comptant 2700 juifs sur les 3000 propriétaires « portés aux rôles » ; ils tenaient par ailleurs 1225 des 1285 commerces patentés et 208 des 223 cabarets[1001]. Marbeau croyait enfin savoir qu'ils n'étaient pas seulement majoritaires dans l'activité commerciale mais l'« [accaparaient] » en recourant à des moyens peu avouables :

> Bien des détails montrent combien la lutte est ardente et de tous les instants. – Un pharmacien roumain avait une clientèle presque exclusivement composée d'Israélites. Un jeudi, le jour où les Juifs pauvres vont de maison en maison demander l'aumône, l'un d'eux se présente chez ce pharmacien et est évincé par un des commis. – Plainte au rabbin. – Défense est faite aux Juifs d'acheter là. C'était la ruine. Le pharmacien va supplier le rabbin de lever l'interdit ; celui-ci exige un don de 50 ducats, et, le tribut payé, la clientèle israélite revient. – Un autre commerçant roumain rebâtissait sa maison. Un Israélite apportait de l'eau dans un de ces petits tonneaux que les Roumains appellent *saka*. Le Juif se prend de querelle avec un des maçons qui le frappe ; le patron de la boutique se voit, lui aussi, mis en interdit. Comme son confrère, il dut obtenir du rabbin son pardon moyennant quelque finance. Ces exemples abondent, on en recueille partout.[1002]

Après recueil de la conviction du maire selon laquelle « on ne [pouvait] résister à l'envahissement des Juifs qu'en rendant tous les Roumains aptes à remplir diverses professions manuelles » (raison pour laquelle il avait lui-même tenu à créer une école des arts et métiers[1003]) venait sans doute l'un des passages les plus originaux du texte : pour contrôler les renseignements recueillis, Marbeau avait en effet tenu à rencontrer les juifs eux-mêmes et fini par recevoir la visite de deux d'entre eux, « banquiers juifs » et « membres de la communauté israélite », ainsi qu'on les lui présenta ; en outre, le groupe avait été inopinément rejoint pas un ancien préfet. La retranscription de l'entrevue sur près de quatre pages[1004] et au moyen de dialogues était certes bien faite pour en garantir la crédibilité, mais le dispositif était trop exemplaire pour n'être pas au moins partiellement une projection des

[1000] *Ibid.*, p. 304.
[1001] *Ibid.*, p. 306.
[1002] *Ibid.*
[1003] *Ibid.* ; le début de cet établissement, nous dit Marbeau, est cependant « bien modeste ».
[1004] *Ibid.*, pp. 306-310.

propres convictions de Marbeau. Quoi qu'il en fût, véritable représentation miniature de la « question juive » en Roumanie, la scénette en soulignait le caractère structurellement insoluble, figée qu'elle se trouvait dans un jeu de rôle apparemment simple – accusateurs roumains, accusés juifs et témoins français – mais où les places d'accusé et d'accusateur se révélaient infiniment permutables, où le conflit avait fini par déborder les frontières roumaines[1005] et où, enfin, le témoin supposé extérieur se voyait contraint d'endosser l'habit du juge[1006]. La conclusion – officiellement celle du préfet resté seul avec le voyageur après le départ des juifs – ajoutait encore à la confusion :

> Vous avez vu ce ton arrogant, presque menaçant. Les deux banquiers que vous avez reçus sont des notabilités de la ville ; si tous avaient leur valeur, nous n'aurions rien à dire contre leur naturalisation ; mais depuis qu'ils ont la promesse d'être émancipés, ceux mêmes que nous avons vu arriver ici en guenilles nous parlent maintenant avec insolence, comme s'ils étaient nos maîtres.[1007]

Quoi de plus illogique, en effet, que de déclarer sans difficulté la naturalisation de ceux qu'il venait de décrire comme les animateurs d'un syndicat faussant la concurrence commerciale aux détriment des Roumains, aidant à la fraude à la conscription et à l'entrée d'intrus sur le territoire, n'hésitant pas enfin à en appeler à l'étranger pour obtenir gain de cause contre le gouvernement ?

En fait, la concession du préfet était plus probablement celle à laquelle appelait Marbeau lui-même – et c'est en tout cas celle qu'on retrouvait très exactement dans les conclusions pratiques ponctuant la seconde livraison de l'étude. Distribuées entre les notes de Marbeau au cours même de son séjour et une note infrapaginale destinée à actualiser le propos en vue de sa publication, ces réflexions permettent de se faire une idée précise de la position de l'auteur vis-à-vis des débats diplomatiques des années 1879-1880. Dans le corps du texte (en 1879 donc), Marbeau avait tenu, sinon à relativiser lui-même les angoisses roumaines dont il venait de se faire si éloquemment l'écho, du moins à faire entendre la parole à ceux qui « ne [partageaient] pas ces inquiétudes » :

> Certains esprits […] espèrent que si la naturalisation n'est accordée qu'à ceux qui ont des titres sérieux, les Roumains, dont la puissance d'assimilation a depuis longtemps été remarquée par les Hongrois et les Slaves, parviendront à absorber peu à peu l'élément juif.[1008]

[1005] Au cours de l'entretien, les juifs étaient ainsi amenés à rassurer Marbeau sur le fait que la communauté juive roumaine n'était par organisée « autrement qu'en Occident, et que si les Israélites arrivaient en aussi grand nombre, c'[était] que, persécutés en Russie, ils espéraient trouver en Moldavie un asile auprès des parents ou d'amis déjà établis dans le pays » ; de son côté, l'ancien préfet roumain finissaient par annoncer qu'« [e]ncore un peu de temps et toute la région [appartiendrait] *aux Juifs allemands !* » et se plaignait de ce que, lorsque le gouvernement ne cédait pas devant leurs revendications, les juifs menaçaient « d'en appeler à l'alliance israélite » – *ibid.*

[1006] « J'invitais les banquiers à répondre. » ; « Sur ce ton, mon enquête menaçait de finir plus tôt que je n'aurais voulu. Alors j'adressai une autre question au banquier. » ; « Ils me quittèrent en me remerciant de les avoir écoutés jusqu'au bout […] », etc. – *ibid.*

[1007] *Ibid.*

[1008] Édouard Marbeau, « Un nouveau royaume (Roumanie) », *op. cit.*, p. 312. Marbeau reprend également à son compte une vieille antienne des gouvernements roumains lorsqu'il attribue « en grande partie […] à l'action étrangère » l'agitation en Roumanie : « Les ennemis des Roumains avaient intérêt à pousser le peuple à des désordres et à une résistence prolongée à l'application du traité de Berlin, afin de maintenir le trouble dans le pays et d'avoir un prétexte

C'était une façon de soutenir la position de Bucarest qui, précisément à ce moment-là (début juillet 1879), venait de mettre sur la table un projet d'émancipation par catégories[1009] qui eût pu servir de base aux négociations s'il n'avait été bientôt (août 1879) remplacé par un projet d'émancipation par liste individuelle[1010]. Quant à la position de Marbeau en 1881, elle était toujours alignée sur celle du gouvernement roumain dont il approuvait les solutions drastiques et saluait les concessions de surface – en l'occurrence la naturalisation de 944 juifs. Se félicitant de « l'apaisement [qui s'était] produit dans tout le pays », il lui semblait surtout heureux que cette démonstration de générosité, opportunément couplée à quelques judicieuses dispositions légales, eût pu se faire sans préjudice pour le peuple roumain :

> La propriété n'a pas encore été envahie par les Juifs. Quelques banquiers de Jassy ont seulement acheté des domaines qui leur étaient hypothéqués pour de fortes sommes. Le prix des propriétés dans le nord de la Moldavie a augmenté sensiblement. Quant aux paysans, ils sont à l'abri de toute dépossession en vertu d'une disposition spéciale de la loi rurale. Jusqu'à présent les collège électoraux ne se ressentent pas de la naturalisation de ces nouveaux citoyens.[1011]

Certes, à sa décharge, Marbeau ne pouvait prévoir que la première vague de naturalisation serait également la dernière et que la politique consistant à accorder individuellement la nationalité ne ferait guère, au cours des trois prochaines décennies, que quelques centaines de nouveaux juifs « roumains » tous issus des plus hautes classes sociales[1012]. Mais, comme par un fait exprès, cette démonstration d'aveuglement plus ou moins volontaire intervenait à l'issue des pages les plus nettement influencées par une lecture Est-Ouest de la « question juive » en Roumanie. En effet, si l'on peinait en France à comprendre la « terreur [inspirée] aux Roumains [par] l'envahissement des Juifs », la raison en était simple :

---

pour intervenir. » ; *ibid.*

[1009] Dans une lettre au Comité central de l'Alliance israélite universelle datée du 9 juillet 1879, Bleichröder détaillait ces propositions : suppression de l'article 7 de la constitution roumaine et émancipation immédiate des juifs ayant servi sous les drapeaux, obtenu des diplômes de l'école roumaine, fondé un établissement industriel, fait des donations aux établissements de bienfaisance (« ou autres ») et écrit ou traduit un ouvrage en langue roumaine ; les autres auraient eu accès à la naturalisation « comme tous les étrangers » ; quant aux juifs « nationaux des puissances », ils auraient joui ainsi que les non-juifs des droits civils. Le Comité central de l'Alliance israélite universelle avait jugé la proposition « très insuffisante et de nulle portée » et n'avait pas même cherché à l'amender. Bleichröder, pour sa part, partageait sans nul doute cette déception mais n'en était pas moins à la recherche d'une « solution pratique » : « […] nous ne pouvons pas nous faire illusion sur ce point : que la clause même du traité de Berlin ne passera pas dans la Constitution roumaine et que votre Gouvernement aussi bien que le Gouvernement d'Angleterre et d'Allemagne sont volontiers prêts à sortir de l'affaire avec un modus vivendi acceptable. » – Carol Iancu, *Bleichröder et Crémieux...*, op. cit., pp. 193-200 (échanges Bleichröder/Crémieux et Bleichröder/Comité central de l'AIU entre les 9 et 29 juillet 1879).

[1010] *Ibid.*, pp. 208-211.

[1011] Édouard Marbeau, « Un nouveau royaume (Roumanie) », *op. cit.*, note 1 p. 312.

[1012] Willam O. Oldson, *op. cit.*, p. 152 ; Joshua Starr, « Jewish Citizenship in Rumania (1878-1940) », *Jewish Social Studies*, vol. 3, n° 1 (janvier 1941), p. 59.

> C'est qu'on juge les Israélites de Roumanie d'après ceux de France. Toute comparaison est cependant impossible ; les Roumains sont en présence de Juifs dont le fanatisme religieux est poussé à l'excès, et qui semblent vouloir suivre à la lettre les prescriptions talmudiques qui peuvent justifier leurs manœuvre.[1013]

Ce contraste entre la pratique religieuse des juifs de Roumanie et celle des juifs français se doublait d'une dimension géographique supplémentaire, dans la mesure où, d'une part, « [l]e sentiment d'hostilité à l'égard de tout ce qui [était] en dehors d'eux [était] entretenu par les rabbins [venant] souvent de Galicie, où le judaïsme [était] exclusif et presque barbare », où d'autre part (et en tout cas en Moldavie) « presque tous les Juifs [étaient] venus de Pologne et de Russie »[1014]. D'ailleurs, ayant pu constater que c'était dans la partie du pays bordant la Bucovine et la Bessarabie que se trouvait le plus grand nombre de juifs, Marbeau désignait Ștefănești, « village le plus proche de la frontière russe », comme non seulement le « quartier général » d'une « continuelle immigration », mais encore comme le lieu de résidence du « rabbin qui [centralisait] les affaires religieuses » pour tout le nord de la Moldavie ; dans cette région, Marbeau croyait même savoir qu'il y avait « des petites localités où l'élément roumain [avait] disparu presque complètement ». Dans ces conditions, comment en effet ne pas comprendre « les inquiétudes des Roumains »[1015] ?

Certes ponctuellement appuyée par Gougenot des Mousseaux[1016], cette vision de la situation dans le « nouveau royaume » était, selon toute vraisemblance, surtout celle de la plupart des personnes rencontrées lors de son séjour – et probablement jusqu'à l'agent diplomatique français en poste à Iaşi, qui avait « suivi toutes les phases de la question israélite » et à ce titre n'avait pu que confirmer l'« impression première » de l'auteur[1017]. Insistons d'ailleurs sur le fait qu'il existe des indications claires que Marbeau n'était nullement adepte d'une vision maximaliste de la « question juive » : ainsi, outre sa condamnation de principe des pogroms russes dans son ouvrage de 1882, celui-ci comportait une analyse de la situation polonaise absolument incompatible avec les vues développées au même moment par les ennemis les plus déterminés des juifs[1018]. Aussi, ses efforts pour faire valoir les arguments roumains les plus orientés semblent surtout avoir eu pour motif les

[1013] *Ibid.*, p. 310.
[1014] *Ibid.*
[1015] *Ibid.*, p. 311.
[1016] Son nom apparaissait brièvement en note comme référence de supposées citations du Talmud – *ibid.*, note 1 p. 310.
[1017] *Ibid*, p. 294 ; Marbeau accompagne l'évocation de cette rencontre de l'intéressant commentaire suivant : « Les rapports de ce fonctionnaire ont dû certainement montrer à notre gouvernement la question israélite sous son véritable jour, mais il est peu probable qu'ils aient été lus. L'attitude de notre ministre des affaires étrangères, en 1879, ne peut s'expliquer autrement. »
[1018] Édouard Marbeau, *Slaves et Teutons, op. cit.,* pp. 229 et suivantes. Dans ce livre, Marbeau ne reniait pas ses vues passées sur la « question juive » en Roumanie (elles servaient au contraire d'étalon à la situation dans toute l'Europe orientale) mais affirmait clairement qu'il croyait en la possibilité d'assimiler les masses juives est-européennes. Ajoutons d'ailleurs que ces mêmes juifs n'étaient pas à ces yeux d'une importance telle qu'il eût cru devoir les faire figurer sur la « Carte des races de l'Europe » accompagnant la réédition de l'ouvrage – Édouard Marbeau, *Slaves et Teutons. Notes et impressions de voyage (avec deux cartes)* (deuxième édition), Paris, Hachette et Cie, 1883.

raisons avancées dans le long et amère commentaire de l'état des relations franco-roumaines qui introduisait son article, où Marbeau rappelait en effet qu'« [i]l y a moins de quinze ans tout ce qui touchait à la Roumanie avait le don de captiver l'attention du public français »[1019], en quoi le revirement diplomatique de la France à Berlin ne pouvait être considéré que comme une « faute grave » et même une rupture de la « tradition française » :

> Au congrès de Berlin, la Roumanie n'a pas trouvé auprès de plénipotentiaires français l'appui moral qu'elle était en droit d'en attendre. M. Waddington, par ses exigences dans la question de la naturalisation des Israélites, et, plus tard, par les difficultés qu'il a soulevées pour faire reconnaître l'indépendance de la principauté, a laissé croire aux Roumains qu'ils n'avaient plus désormais à compter sur la France.[1020]

Quoi qu'il en soit, c'est probablement parce que Marbeau avait dressé un tableau apocalyptique de la « question juive » en Roumanie sans toutefois se départir d'une certaine ouverture d'esprit, que son texte put trouver écho dans des milieux assurément divers : en effet, avant même que le journal l'*Anti-Sémitique* jugeât opportun d'en reproduire les extraits les plus orientés[1021], c'est notamment Charles Rahlenbeck, animateur de la *Revue de Belgique*, correspondant épistolaire d'Aristide Astruc[1022] et se définissant lui-même comme « libéral sans être plutôt Belge que Hollandais »[1023], qui en fit rapidement et, surtout, très positivement mention[1024].

[1019] Édouard Marbeau, « Un nouveau royaume (Roumanie) », *op. cit.*, p. 28
[1020] *Ibid.*, p. 30.
[1021] L'*Anti-Sémitique* en commença la publication partielle et épisodique le 21 juillet 1883 (n° 8).
[1022] Voir par exemple leur échange dans « Les juifs » (lettres de E. A. Astruc et C. Rahlenbeek), *Revue de Belgique*, t. 9 (1871), pp. 222-227. Rahlenbeck y invitait le grand rabbin de Belgique à « raviver dans les masses le feu sacré de cette religion universelle [le judaïsme] qui seule [pouvait] rendre l'homme vraiment respectable à l'homme et le réconcilier avec lui-même » ; il estimait par ailleurs que, pour ce faire, il était « indispensable que le libéralisme juif se marie et se confonde avec le libéralisme chrétien » – *ibid.*, p. 227.
[1023] Charles Rahlenbeck, *L'inquisition et la Réforme en Belgique*, Anvers/Bruxelles/Leipzig, Aug. Schnée et Comp[ie], 1857, p. VI.
[1024] Charles Rahlenbeck, « Pour ou contre les juifs » , *Revue de Belgique*, t. 39 (1881), pp. 211-215. À noter que Marbeau avait lui-même fait parvenir le tiré à part de son article au publiciste belge – *ibid.*, p. 211.

Chapitre 2. Les débuts de « l'agitation antisémitique » en Allemagne : de la bonne conscience française

Quelques caractéristiques d'une séquence d'après sa réception française

La vision française d'une Allemagne terre de prédilection de l'hostilité antijuive, doublée de la conviction que la France avait su au contraire régler ce problème, ne se fit pas jour avec les débuts de l'agitation « antisémitique » outre-Rhin. Exemple parmi d'autres, la différence entre la France et l'Allemagne se trouvait déjà à l'honneur dans un article du *Temps* paru en avril 1872 et intitulé « La judéophobie en Allemagne » : alors qu'en France « les vieux préjugés [avaient] perdu de leur force » et que « l'opinion publique » ne demandait plus guère aux juifs « compte de leur origine », la condition de ceux-ci en Allemagne, bien que « légalement la même », était « moralement » toute différente ; en effet, la « sociabilité naturelle » et l'« esprit égalitaire » du Français s'opposaient résolument au « tempérament germanique » et à sa tendance aux « jugements âpres », source de cette « judéophobie » dénoncée par l'auteur. Voici du reste comment ce dernier expliquait le recours au « néologisme » dont il avait fait son titre :

> Il faut bien forger un mot pour exprimer une chose dont, fort heureusement, nous ne trouvons plus trace dans notre pays, sauf quelques rares exceptions : nous voulons dire la haine des juifs.[1025]

Borely de la Touche était sans aucun doute l'une de ces « exceptions ». Premier secrétaire d'ambassade, la « Note sur le rôle des Juifs dans le mouvement politique et social de l'Allemagne moderne » qu'il adressa à son ministère en 1874 reflétait des sentiments très différents de ceux du publiciste du *Temps*. Son constat était également tout autre puisque, loin de regretter un quelconque retard de l'Allemagne en matière de libéralisme, il entendait au contraire tirer l'alarme quant à l'exceptionnel « degré de puissance » auquel y étaient parvenus les juifs. Cela ne l'empêchait cependant pas de dresser le même tableau d'un pays où l'hostilité antijuive avait été, de longue date, beaucoup plus virulente que partout ailleurs : les Allemands, représentants d'une « race lourde, triste, vaniteuse, […] assez facile à distraire et surtout facile à diriger », étaient en effet susceptibles

[1025] *Le Temps*, 25 avril 1872, « La Judéophobie en Allemagne » par Charles de Coutouly. L'objet principal de l'article était la recension de l'ouvrage de Hermann von Scharff-Scharffenstein dont il a déjà été question. Nous remercions Emmanuel Kreis de nous avoir fait part de ces deux références.

de « réveils cruels » ; quant aux juifs qui avaient jeté leur dévolu sur ces terres si propices à leurs desseins, c'était malgré le fait qu'il n'y en avait aucune autre au monde « où on les ait accusés aussi souvent de crimes abominables et où ils aient eu à subir des traitements plus rigoureux »[1026]. L'Allemagne jouissait donc en France d'une solide réputation en matière de persécution antijuive lorsqu'y apparut l'antisémitisme proprement-dit, tendance naturellement interprétée à l'aune de la conviction aussi forte qu'ancienne qu'il existait sur ce chapitre un contraste très net entre les deux pays.

Mais l'actualité prolongée de la « deutsche Judenfrage »[1027] devint bientôt source d'inconfort pour les commentateurs français. Sommés de mobiliser leurs arguments à une fréquence inédite, les chantres de la bonne conscience française peinèrent à s'adapter à un phénomène qui non seulement durait en Allemagne même, mais ne tarda pas à déborder ce seul pays. Ce sont ces efforts que nous allons décrire de la fin 1879 jusqu'à la fin 1882. La première de ces bornes correspond aux débuts conjoints de l'antisémitisme politique (le *Berlinerbewegung*) et de la bruyante polémique aujourd'hui connue comme l'*Antisemitismusstreit*[1028], après quoi l'Allemagne tint le premier et même unique rôle en matière d'« agitation antisémitique » pendant un peu moins de deux ans. Au printemps 1881, les violences antijuives en Russie lui ôtèrent cette exclusivité et accaparèrent largement l'attention des observateurs européens, mais sans entraîner la disparition complète de l'antisémitisme allemand du champ de vision français : de nombreux événements – telle publication, telle réunion publique ou encore tel procès – continuèrent ainsi à en alimenter la chronique. Nous bornerons ici l'étude systématique aux suites du premier congrès antisémite international tenu à Dresde en septembre 1882. Objet en France l'objet d'une attention assez soutenue, cette réunion d'un genre inédit fournit la matière de plusieurs articles de fond, dont nombre d'auteurs s'attachèrent à réaffirmer la position hexagonale relativement à la « question juive » et révélèrent par la même occasion certaines de ses inflexions nouvelles.

Le traitement médiatique de la séquence procéda d'une façon qui peut être brièvement décrite. À l'exception de quelques journaux qui en couvrirent les développements depuis le début et

[1026] « Note sur le rôle des Juifs dans le mouvement politique et social de l'Allemagne moderne » par le premier secrétaire d'Ambassade Borely de la Touche, Archives du Ministère des affaires étrangères, série Mémoires et Documents, Allemagne 1870-1877 (volume 172), ff. 281-304. Le mémoire lui-même, intitulé plus sobrement par l'auteur « Les Juifs en Allemagne », est daté de novembre 1873 (à Pápa, Hongrie).

[1027] L'expression est de l'historien Heinrich von Treitschke dans son fameux texte « Unsere Aussichten », qui parut en novembre 1881 dans les *Preußischen Jahrbüchern* et déclencha la Berliner Antisemitismusstreit.

[1028] Les pièces de cette polémique ont été réunis par Karsten Krieger (éd.) dans *Der « Berliner Antisemitismusstreit » 1879-1881. Eine Kontroverse um die Zugehörigkeit der deutschen Juden zur Nation. Kommentierte Quellenedition*, 2 volumes, München, Saur, 2003. Un tel travail de compilation, quoique de moindre ampleur, avait déjà été effectué par Walter Boehlich dans *Der Berliner Antisemitismusstreit*, Frankfurt am Main, Insel-Verlag, 1965. C'est d'ailleurs Boehlich qui semble avoir inventé l'expression Berliner Antisemitismusstreit, la polémique étant jadis plutôt connue sous le nom de Treitschke-Streit – Marcel Stoetzler, *The State, the Nation and the Jews. Liberalism and the Antisemitism Dispute in Bismarck's Germany*, Lincoln/London, University of Nebraska Press, 2008, p. 8.

avec une grande continuité (ainsi le *Temps*), l'agitation « antisémitique » en Allemagne pénétra surtout l'espace public français au gré de ses manifestations les plus saillantes et proportionnellement à l'écho que celles-ci rencontraient en Allemagne. Ainsi plusieurs pics de publication d'articles s'observèrent-ils. Le premier courut de la fin de l'été 1879 à janvier 1880, correspondant au déclenchement de l'agitation antisémite proprement-dite : la polémique montante autour du pamphlet de Wilhelm Marr[1029], la première réunion publique à teneur antijuive du prédicateur à la cour Adolf Stoecker (19 septembre 1879) ou encore la prise de position de l'historien Heinrich von Treitschke dans les *Preussische Jahrbücher* (novembre 1879). Un deuxième pic eut lieu de novembre 1880 à janvier 1881, semaines particulièrement agitées puisque la « question juive » s'invita à la Chambre prussienne (22 et 24 novembre 1880) peu après qu'un groupe de 75 « notables » berlinois (tous non-juifs) eurent dénoncé l'antisémitisme dans la presse libérale, le tout sur fond d'intense mobilisation autour de la « Antisemitenpetition » et d'une agitation de la rue berlinoise qui atteint son paroxysme à la toute fin de l'année 1880[1030]. Enfin, un troisième et dernier pic correspondit aux mois de septembre et octobre 1882, correspondant à l'écho du congrès antisémite susmentionné (11-12 septembre). Notons toutefois que la correspondance entre l'actualité allemande et sa répercussion française ne fut pas systématique : ainsi, les violences antijuives qui survinrent durant l'été 1881 dans plusieurs localités de Poméranie et de Prusse occidentale ne rencontrèrent que peu d'écho dans la presse française et ne suscitèrent visiblement aucun appétit de commentaire ; pourtant, outre leur gravité (les Allemands évoquèrent alors une « guerre civile poméranienne »[1031]) et le fait qu'elles étaient intensément discutées outre-Rhin[1032], ces événements ressemblaient fort à ceux qui s'observaient au même moment dans le midi de la Russie[1033] et qui, eux, avaient déjà commencé à exciter la curiosité française.

Quoi qu'il en soit, il faut ajouter à cet effet de pics un effet de vagues, car tous les journaux français ne commencèrent pas à s'intéresser à l'agitation antisémite allemande au même moment. Si le *Temps* ou le *Journal des débats* s'y intéressèrent dès l'automne 1879, d'autres journaux ne se résolurent à l'évoquer qu'après un certain délais, voire à la faveur de tout autres circonstances : ce fut par exemple le cas en 1881 et 1882 lorsque les violences antijuives en Russie semblèrent faire découvrir l'antisémitisme allemand à plusieurs organes[1034], certains allant même jusqu'à affirmer que

[1029] Son *Der Sieg des Judenthums über das Germanenthum*..., déjà mentionné, était en fait paru début mars 1879.
[1030] L'historien Paul Massing n'hésite pas à dire qu'alors l'agitation antisémitique « seemed to dominate Berlin's public life » – Paul W. Massing, *Rehearsal for Destruction...*, op. cit., p. 40.
[1031] Christhard Hoffmann, « Political Culture and Violence against Minorities : The Antisemitic Riots in Pomerania and West Prussia », dans Christhard Hoffmann, Werner Bergmann, Helmut Walser Smith (dir.), *Exclusionary Violence. Antisemitic Riots in Modern German History*, University of Michigan Press, 2002, p. 68.
[1032] Sur ces événements : *ibid.*, pp. 67-92.
[1033] Sonja Weinberg, *op. cit.*
[1034] À défaut d'un dépouillement systématique, les formules des journalistes nous renseignent sur le moment où tel journal se décida à évoquer le sujet. Ainsi cet article de Léo Montaigut, paru dans l'*Événement* en septembre 1882 et

la « haine des israélites [avait] été importée de Russie en Allemagne »[1035]. Ces nuances ne sont pas forcément anodines – et du moins est-ce à travers elles que l'agitation « antisémitique » finit par prendre forme et faire sens au regard français.

Premiers échos

S'ils ne furent le fait que de rares journaux, les reportages consacrés aux premiers signes d'un réveil de la « question juive » outre-Rhin signalèrent une curiosité à la fois immédiate et exigeante. Ces reportages témoignent également de la façon dont s'imposa spontanément une grille d'analyse du phénomène, bientôt adoptée par l'ensemble de la presse française et qui en surface du moins ne varia guère par la suite. Le grand quotidien libéral *Le Temps*, dont la réactivité s'explique par la place qu'il accordait d'habitude à l'actualité internationale, en fournit sans doute le meilleur exemple. Grâce aux lettres de son correspondant établi à Berlin, c'est-à-dire aux premières loges de l'agitation montante, le lecteur français eut la possibilité d'être informé d'une façon particulièrement précoce – en l'occurrence avant même la première réunion publique explicitement antijuive d'Adolf Stoecker, pourtant considérée comme le véritable déclencheur de la *Berliner Bewegung*[1036]. L'information délivrée par ses « Lettres d'Allemagne » s'avère en outre d'une grande qualité. Le correspondant berlinois ne se contenta pas de signaler la « guerre de plume » qui commençait à faire rage en cette fin d'année 1979, mais fournit à son propos des indications précises, par exemple le détail du contenu des articles ayant fait sensation[1037], de longues citations des principaux acteurs de la polémique[1038] ou encore, comme dans sa lettre publiée le 1er janvier 1880, la liste des brochures et autres écrits qu'il avait lui-même pris la peine de collecter « depuis quatre ou cinq mois » – soit une « véritable curiosité bibliographique » composée d'une bonne vingtaine d'items

qui commençait ainsi : « Le mouvement politico-religieux d'antisémitisme prend en Allemagne des proportions tellement graves, qu'il est temps de signaler en France le but de ces nouvelles persécutions dirigées contre les juifs […] » – *L'Événement*, 15 septembre 1882, « L'antisémitisme en Allemagne » par Léo Montaigut.

[1035] *La Liberté*, « Bulletin du jour », 29 août 1882. Voir aussi le *Soleil* du 20 septembre 1882, « Guerre aux Juifs », par Jean Nivelle qui parle du mouvement antisémitique comme d'un « mouvement qui se propage, et qui vient directement de Russie ».

[1036] Voir notamment Paul W. Massing, *op. cit.*, p. 22 : « It was a Protestant parson, Adolf Stoecker, who first succeded in channelizing [the] diffuse and resentments [of the 1870's], in giving them a name, a direction, and a political organization. » Le premier article consacré par le *Temps* à la « guerre de plume » qui s'annonçait parut le 13 septembre 1879. La lettre du correspondant étant elle-même datée du 10 septembre, elle était écrite plus d'une semaine avant le fameux meeting de Stoecker qui mit le feu aux poudres (« Unsere Forderungen an das moderne Judenthum », prononcé à Berlin le 19 septembre).

[1037] *Le Temps*, 13 septembre 1879, « Lettres d'Allemagne » – à propos de la querelle opposant le *Berliner Tageblatt* (qui proposait de relancer le Kulturkampf dans un article intitulé « Front contre Rome ! ») et la *Germania* (feuille ultramontaine qui répliqua au cri de « Front contre la nouvelle Jérusalem »).

[1038] La lettre publiée le 13 septembre 1879, *art. cit.*, présente les thèses de Wilhelm Marr. Une autre, parue dans le *Temps* du 1er janvier 1880, se penche longuement sur les arguments de Treitschke dans les *Preussische Jahrbücher*. Par la suite plusieurs lettre évoquèrent, soit en passant soit plus en détail, les réactions à cette prise de position – *Le Temps*, 13 janvier 1880, « Encore les juifs. – Leurs apologistes. » ; 15 février 1880, « La question israélite ».

dont il indiquait si possible le nombre de tirages et exposait à l'occasion les sommaires[1039]. Mais paradoxalement, ce souci d'informer aussi complètement que possible s'accompagna d'emblée de commentaires qui en soulignaient le caractère absurde et même dérisoire – ceci quand bien même l'affaire passionnait à ce point le public allemand que ne purent bientôt plus l'en distraire « ni le projet d'augmentation de l'armée ni la perspective des charges nouvelles et de nouveaux impôts »[1040]. Comment évaluer correctement la gravité de la fièvre qui semblait avoir saisi les esprits outre-Rhin ? S'agissait-il d'une polémique « qui n'[était] au fond qu'une querelle d'Allemands, assez ridicule »[1041], ou au contraire d'une « déplorable question de race [qui prenait] des proportions de plus en plus fâcheuses pour ceux qui en [étaient] l'objet »[1042] ? Quant à l'idée même de « question israélite allemande », si elle était avant tout « destinée à remplir ici les intervalles des discussions sérieuses »[1043], si elle était aussi « étrange, […] invraisemblable, et grotesque »[1044] que l'affirmait le correspondant du *Temps*, comment comprendre qu'elle provoquât un débat qui « s'[agrandissait] et [devenait] de jour en jour tellement sérieux » qu'il ne faudrait pas s'étonner « de le voir bientôt transporté au Landtag »[1045] ?

Ces appréciations passablement contradictoires ne restèrent pas l'apanage d'un seul journaliste : elle caractérise beaucoup plus généralement la réception française d'un phénomène dont les commentateurs ne semblèrent jamais savoir tout à fait s'il fallait le traiter avec alarme ou mépris (voire parfois franche dérision[1046]). L'auteur des « Lettres d'Allemagne », qui au besoin n'hésita pas à se réfugier derrière le devoir d'informer pour justifier la précocité de son propre

[1039] *Le Temps*, 1er janvier 1880, « Lettres d'Allemagne » . Rien n'illustre mieux cette méticulosité que la longue description (plus de trois cents mots) d'illustrations figurant dans telle brochure au demeurant parfaitement anecdotique : « *Jeteiles Teutonicus*, concert de harpe de l'Allemagne emmoïsardée, par Marr le second (Myrmidon zéro), Recueil de chansons illustré d'amusantes caricatures ». Le correspondant allait jusqu'à expliciter ses propres efforts de traduction : « Le terme injurieux Mauschel est le diminutif allemanisé de l'hébreu Moscheh, Moïse, d'où Moïsard, moïsarder, etc. ».

[1040] *Ibid.*, 15 février 1880.

[1041] *Ibid.*, 1er janvier 1880.

[1042] *Ibid.*, 5 juin 1880. Il s'agit ici d'une dépêche télégraphique d'un correspondant particulier du *Temps* dont nous ne savons s'il est le même que l'auteur des « Lettres d'Allemagne ».

[1043] *Ibid.*, 16 novembre 1879.

[1044] *Ibid.*, 1er janvier 1880.

[1045] *Ibid.*, 13 janvier 1880.

[1046] Ainsi l'éditorial de la *Liberté* du 15 septembre 1882 : le « festin antisémitique de Dresde » (référence au congrès antisémite international qui venait de s'y tenir) y était commenté avec force ironie et l'auteur filait avec une gourmandise non dissimulée la métaphore gastronomique, ironisant par exemple sur les différentes approches qui s'étaient affrontées au congrès : « Dans la cuisine antisémitique, ce n'est aussi qu'une question de sauce ». Surtout, l'éditorialiste concluait son propos par ces remarques enjouées : « Quant au résultat du congrès de Dresde, nous aimons à croire qu'il se traduira non point par une recrudescence de haine, mais par une explosion de gaieté. Nous comptons, pour cela, sur la bonne humeur des Allemands. Quant aux juifs, qu'ils fassent de même. Ils riront, et leurs adversaires seront désarmés. » À noter toutefois que ce ton badin n'empêcha pas la même feuille de revenir avec gravité sur le sujet quelques jours plus tard : il s'agissait alors de dénoncer « le souffle de fanatisme qui passe tout à coup par l'Europe et […] réveille ces passions religieuses qu'on devait croire à tout jamais endormies », ou encore de s'alarmer des réclamations des « ligueurs anti-sémites de l'Allemagne », soit autant d'« iniquités qui nous feraient revenir aux jours les plus sombres du moyen âge » – *La Liberté*, 24 septembre 1882, « La ligue anti-sémitique ».

intérêt[1047], recourut volontiers aux deux ficelles rhétoriques. En novembre 1879, l'argument mis en avant pour justifier sa relation à la « déplorable question de race » avait ainsi des accents catastrophistes : « Il m'a été difficile jusqu'ici de l'envisager sérieusement ; mais j'ai peur qu'elle ne devienne bientôt une question d'humanité […] ». Mais quinze jours plus tôt, le même n'avait pas hésité pas à user d'ironie pour traiter certaines réflexions de Strousberg au regard du contexte dans lequel elles tombaient ; l'« ex-roi de la finance et des chemins de fer » venait de publier un texte[1048] où il dissertait notamment sur les différences psycho-raciales entre « l'Anglais » et « l'Allemand »[1049] :

> Le docteur Strousberg n'est pas le seul ici qui fasse de la politique au point de vue de la physiognomonie et de la symbolique crânienne, buccale ou nasale. La Prusse, vous le savez, a aussi en ce moment sa question israélite, qui n'est au fond qu'une question de nez. C'est ainsi que la qualifiait il y a quelques semaines, dans une assemblée électorale, le député du premier arrondissement de Berlin, M. Loewe, qui, de même que M. Strousberg, n'est pas de la race où les profils de « mops » se rencontrent unis à des fronts olympiens. Malgré son galbe fortement busqué, M. Loewe s'est vu élire par les Berlinois ; mais l'agitation « antisémitique » faisant tous les jours des progrès, il paraît que M. Lasker, son coreligionnaire, trouve plus de difficulté auprès des électeurs de Breslau. Une partie des libéraux de cette ville catholique s'est constituée en un groupe à part, qui s'appelle les christo-libéraux-nationaux. […] Pour ces christo-libéraux-nationaux, M. Lasker n'est plus qu'un libéral-national hébreu qui peut aller, s'il veut, se faire élire en Palestine. Qui l'eût cru il n'y a pas six mois ?

Mais pour en revenir au *Temps*, c'est certainement son correspondant qui le premier recourut à une double affirmation qui allait faire dans ce contexte l'objet d'une mobilisation sans précédent. La première affirmation apparut sous sa plume dès la mi septembre 1879 :

> C'est un trait caractéristique des Allemands, lorsqu'une calamité quelconque les afflige, de s'imaginer toujours qu'elle leur vient de l'étranger. […] Le naturel germanique est trop pur pour se pervertir de lui-même. Aujourd'hui tout va mal en Allemagne, industrie, commerce, agriculture ; partout l'anarchie intellectuelle et le pessimisme moral : c'est la faute aux juifs, à leurs agioteurs, à leurs tripoteurs d'argent, d'art et de littérature.[1050]

Quant à la seconde, corollaire de cette analyse de l'antisémitisme comme manifestation typiquement allemande, elle tomba peu après sous la forme de ce jugement lapidaire :

[1047] Ainsi concluait-il sa lettre publiée dans le *Temps* du 13 septembre 1879 où il était notamment question du pamphlet de Wilhelm Marr : « Aux yeux d'un observateur aussi complètement désintéressé dans cette question que nous nous flattons de l'être, il semble cependant qu'un écrit qui se débite dans un pays à des milliers d'exemplaires vaut au moins la peine d'être cité comme une curiosité et noté même comme un signe des temps […] ».

[1048] Bethel Henry Strousberg, *Über Parlamentarismus*, Berlin, Guttentag, 1879.

[1049] « À leur physionomie seule, on peut reconnaître le naturel politique si différent de ces deux nations, qui cependant ont la même origine et tant de points de ressemblance intime. Chez l'Allemand, c'est la tête ; chez l'Anglais, c'est le visage qui est le mieux conformé. L'Allemand a le front plus large et aussi l'esprit plus large et plus élevé ; l'Anglais, plus résolu, plus actif, a le nez, la bouche et le menton mieux dessinés et d'un relief plus prononcé. C'est la règle générale ; mais que l'on compare les têtes de deux hommes marquants de l'une et de l'autre race, combien souvent ne verra-t-on pas chez l'un des yeux de myope et un nez carlin sous un front de Jupiter, et chez l'autre le masque le plus ferme et le plus finement modelé se dégageant d'un crâne insignifiant. » – *Le Temps*, 13 novembre 1879, « Lettres d'Allemagne ».

[1050] *Le Temps*, 13 septembre 1879, « Lettres d'Allemagne ».

> Cette idiosyncrasie est inexplicable pour un Français.[1051]

Nous l'avons annoncé, le rabâchage de cette double sentence ne suffirait bientôt plus à masquer l'érosion de son pouvoir de conviction. Mais au risque d'être redondant, il faut donner un aperçu de cette répétition rituelle dont la vocation exorcistique, parfois, n'était pas loin de s'assumer comme telle. Présentons donc cette litanie, manifestation la plus saillante d'une réception française de l'antisémitisme allemande au tournant des années 1880 et sans doute même bien après.

L'Allemagne prise en faute

Pour telle autre plume du *Temps*, la chose était entendue : l'Allemagne était « certainement le seul pays de l'Europe dans lequel une croisade contre les juifs [fût] possible en 1880 »[1052]. Réciproquement, l'agitation antisémitique était « un signe curieux des mœurs allemandes » pour Jacques Bertillon commentant pour le *XIX^e^ siècle* la pétition antijuive qui circulait outre-Rhin depuis l'été 1880 – une pétition inspirée par « des sentiments bien difficiles à comprendre pour un esprit français » et dont il fallait sans doute « habiter l'Allemagne ou l'Orient pour saisir leur raison d'être, si toutefois ils [avaient] une raison d'être »[1053]. Un mois plus tard, Bertillon exprimait de nouveau son effarement :

> Lorsqu'on a appris en France qu'on publiait en Allemagne une pétition contre les juifs, on a pensé que c'était là une simple démonstration, une agitation un peu fantaisiste, surprenante, mais destinée à s'assoupir d'elle-même. […] Il ne semble pas qu'il doive en être ainsi. Cette question continue à agiter l'opinion publique.
> […]
> Cette sorte de discussion n'est pas de celles que nous pouvons comprendre en France. [...] Il s'y mêle d'autres sentiments qui sont trop étrangers à notre esprit pour que nous puissions nous les assimiler. Les Allemands sont évidemment d'une trempe très différente.[1054]

De quelle trempe ? Le lecteur du *XIX^e^ siècle* l'apprit quelques jours plus tard, cette fois par l'entremise d'un correspondant anonyme chargé de démêler les causes de cette « querelle d'Allemand contre les juifs […] très curieuse à observer » :

> Je ne veux pas dire que tous les acteurs de la guerre contre les juifs ne soient pas sincères. Le caractère allemand est ainsi fait. Il lui faut toujours un objet particulier de haine. Des politiques habiles se servent de ce faible, en profitent, exploitent dans leur intérêt, dans un but spécial, ce penchant de la race germanique vers la vision d'un ennemi intérieur ou extérieur. Il faut que ce désir passionné de lutter contre un adversaire plus ou moins caché se déclare, se montre, s'accentue ; il faut que le

[1051] *Le Temps*, 15 février 1880, « Lettres d'Allemagne ».
[1052] *Le Temps*, 24 novembre 1880, « Bulletin du jour ». À noter que, paradoxalement et comme on le verra plus loin, le même éditorialiste trouvait bien des excuses à l'hostilité antijuive allemande.
[1053] *Le XIX^e^ siècle*, 15 novembre 1880, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon.
[1054] *Le XIX^e^ siècle*, 21 décembre 1880, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon.

> Germain se batte en fait ou en esprit avec quelqu'un. En temps de paix, c'est dans sa nation même qu'il découvrira quelque rejeton hostile au génie de la race pure, et il partira volontiers en guerre contre des concitoyens, contre des membres de la grande famille allemande, avec le même entrain vivace, convaincu, sincère et vigoureux que s'il s'agissait de la défense des frontières anciennes ou nouvelles du grand empire fraîchement restauré. C'est ce que nous appelons, en langage familier, une *querelle d'Allemand*. Le déchaînement actuel contre les juifs n'est guère autre chose ; il donne encore une fois raison au vieil adage.[1055]

Deux ans avait passé quand Léo Montaigut communiqua à l'*Événement* une analyse qui allait dans le même sens et suggérait ainsi qu'elle avait su résister à l'épreuve du temps :

> On sait que l'un des côtés les plus saillants du caractère germanique est l'intolérance. Nos voisins ne peuvent et ne veulent tolérer aucune race, aucune religion que la leur. À tel point que des Allemands, et les plus lettrés comme les plus ignorants, sont impuissants à maîtriser leur colère dès qu'on les entretient de la puissance et du rang acquis par les juifs en Allemagne depuis dix ans.[1056]

Même si l'agitation antisémite allemande procurait justement l'occasion d'une revanche symbolique, ces portraits psychologiques à charge, répétés à l'envi, cachaient mal une amertume dont l'origine était limpide. Certains observateurs n'en firent d'ailleurs pas mystère, comme ce « Karl » que le rédacteur en chef du *Figaro* avait prié de bien vouloir s'arrêter « quelques jours à Berlin […] afin de [le] renseigner sur la question juive qui fait si grand tapage dans les pays allemands » :

> Voilà ce que vous m'avez demandé, l'explication naturelle et sincère d'une situation qui mènera fatalement à la guerre civile et religieuse. Voilà où en est la Prusse, dix ans après les événements militaires qui l'ont rendue si puissante, et voilà ce qui se passe, en 1881, chez une nation qui s'est intitulée elle-même un peuple de penseurs !
>
> Triste spectacle, qui prouve une fois de plus que le développement intellectuel et libéral d'un peuple ne dépend pas du succès de ses armes. La France vaincue assiste avec un sourire dédaigneux aux agissements de la Prusse victorieuse.[1057]

La même idée se trouvait dans le *Télégraphe*, où un article intitulé « La question des juifs » adoptait seulement une vision plus européenne de la régression allemande. Ayant commencé par constater que l'Allemagne avait « plusieurs fois étonné l'Europe, mais jamais plus qu'aujourd'hui avec sa *Judenfrage* », l'auteur concluait :

> […] ces difficultés où l'Allemagne se débat, de quelque côté que vienne le tort, des juifs ou de leurs intolérants ennemis, ces difficultés sont de celles que les autres pays de l'Europe civilisée ont réglées chez eux définitivement et depuis longtemps. Elles appartiennent à une phase déjà ancienne et dépassée.
>
> Partout ailleurs, ces haines de race sont éteintes ; elles semblent surannées et odieuses. [...]
>
> Si l'Allemagne, seule de toutes les puissances avancées, en est encore là, elle qui prétend marcher à la tête de l'Europe, il faut avouer qu'elle a une singulière façon d'entendre les devoirs de son rang et

[1055] *Le XIX^e siècle*, 31 décembre 1880, « Correspondance d'Allemagne. La comédie de la ligue antisémitique » par « X... ».
[1056] *L'Événement*, 15 septembre 1882, « L'antisémitisme en Allemagne » par Léo Montaigut.
[1057] *Le Figaro*, 12 janvier 1881, « La question juive en Allemagne » par « Karl ».

d'apporter son contingent à l'œuvre générale de la civilisation.

C'était bien la peine vraiment de fonder l'empire « de la crainte de Dieu et des bonnes mœurs », de se proclamer le peuple élu et de réclamer l'hégémonie sur toutes les nations, pour venir au bout de dix ans offrir à l'Europe, en guise de progrès à imiter, une tentative de ressusciter les pires misères et les plus atroces oppression du moyen âge. Grandeur oblige : voilà dix ans que l'Allemagne doit et promet au monde quelque chose de digne de ses victoires et de ses prétentions. Il est temps de montrer cette nouveauté ; et franchement, à ce point de vue, la *Judenfrage* est un peu insuffisante.[1058]

Enfin, à la question de savoir « comment une pareille agitation [était] possible dans un État qui [prétendait] marcher à la tête de la civilisation »[1059], plusieurs commentateurs répondirent en s'en prenant à l'un des principaux articles de la fierté allemande, la culture de l'esprit en général et l'éducation en particulier. Telle était par exemple la réaction de la *Lanterne* au fait qu'« on [voyait] se placer à la tête du mouvement antisémitique toute la jeunesse étudiante d'Allemagne » :

Les Allemands se targuent volontiers d'être le peuple le plus instruit, partant le plus civilisé de l'Europe. Il faut convenir que la civilisation, en Allemagne, est d'une espèce particulière. Tandis que chez les autres peuple elle s'appelle : marche en avant, progrès, sur les bords peu fleuris de la Sprée, elle s'appelle, au contraire : retour en arrière, reculade.

C'est à ce beau résultat qu'aboutit l'esprit scientifique de l'Allemagne. En vérité, il n'y a pas de quoi s'en montrer jaloux.

Ce rôle des étudiants dans l'agitation antijuive suffisait dès lors à juger, « et de façon péremptoire, cet enseignement si vanté et cette soi-disant supériorité intellectuelle que s'attribuent si complaisamment nos vainqueurs d'outre-Rhin »[1060]. Un an et demi plus tard, la mise en cause des prétentions spirituelles allemandes serait également un angle d'attaque privilégié par Francisque de Sarcey dans le long article qu'il consacra à « La question des Juifs » – papier largement dédié à l'Allemagne où, « chose qui nous semble monstrueuse à nous autres Français, c'étaient les classes dirigeantes qui avaient donné le signal » :

Oui, ce sont les lettrés, les savants, les philosophes, qui, en Allemagne, ont donné le branle à la persécution, qui l'ont préparée et prêchée.

Les voilà, ces Allemands qui prétendent que nous admirions leur désintéressement de tout ce qui n'est pas la science pure et l'art, qui se piquent d'être des érudits, de n'avoir d'autre passion que celle du

[1058] *Le Télégraphe*, 8 décembre 1880, « La question des Juifs ».

[1059] *Le Figaro*, 12 janvier 1881, art. cit.

[1060] *La Lanterne*, 18 janvier 1881, « Le Mouvement antisémitique en Allemagne ». Dans le même article, le journaliste préconisait à l'inverse une éducation où les connaissances auraient été articulées à un « véritable esprit philosophique » et centralisées « en un corps de doctrines basées sur la justice et la raison ». Et de conclure : « Donnons surtout à nos enfants une éducation libérale : c'est elle qui procure à l'instruction proprement dite sa véritable valeur. C'est ainsi que nous continuerons à marcher vers la lumière, tandis que la pédante et féodale Allemagne retourne aux ténèbres du moyen-âge. » À noter que cette participation étudiante à l'antisémitisme allemand était le sujet d'un article de la *Presse* du même jour ; le jugement porté sur cette agitation était rigoureusement la même : « La campagne entreprise dans le "pays des milliards" contre les juifs est un outrage à la civilisation moderne et un retour vers le moyen âge. La révocation de l'Édit de Nantes a été, en France, le dernier acte de l'intolérance et de la barbarie catholique contre une secte dissidente, la Prusse est sur le point de reculer bien au-delà de Louis XIV, puisqu'elle rouvre l'ère de la persécution contre les juifs qui s'était éteinte avec le moyen âge. » – *La Presse*, 18 janvier 1881, « Le mouvement antisémitique en Allemagne ».

> vrai et du beau, les voilà qui montrent à toute l'Europe étonnée qu'ils ne se sont pas encore défaits des préjugés du moyen âge. Grattez le Prussien, vous trouverez le sauvage.
>
> Ces gens-là, avec tout leur vernis d'instruction, sont de simples sauvages.[1061]

Pour qui connaît l'ouvrage de Claude Digeon sur la « crise allemande de la pensée française », le cadre général où s'inscrivaient de telles critiques est évident[1062]. Quant à la foi en l'existence d'une immunité française à l'antisémitisme, elle ne fut pas moins largement partagée bien qu'elle fît appel à des références historiques qui divisaient toujours le pays au début des années 1880.

La France immunisée

Francisque de Sarcey, dans un article déjà cité, mettait largement à contribution les réflexions d'un certain Eugène Scherdlin, protestant alsacien ayant « opté pour la France » après avoir « longtemps vécu en Prusse avant 1870 [où il avait] pu étudier les origines de la croisade antisémitique ». Du long exposé de Scherdlin sur le « Judaïsme moderne »[1063], Sarcey tenait à mettre en évidence un passage en particulier :

> Nous constatons avec bonheur que la France n'a pas suivi le mouvement antisémitique, et que tous les esprits généreux le réprouvent de toutes leurs forces. Égaux devant la loi et dans les relations sociales avec les chrétiens, les juifs français ont gagné droit de cité par leur patriotisme, par leurs capacités dans toutes les branches de la littérature, des beaux-arts et de la science. Ils ont honoré et honorent leur patrie ; et si, ce qu'à Dieu ne plaise ! une voix injuste s'élevait contre eux en France, elle serait étouffée sous la réprobation générale.

Le chroniqueur du *XIX^e^ siècle* faisait suivre cette citation de son propre commentaire :

> M. Scherdlin a raison de rendre cette justice à la France.
>
> Ni les classes lettrées ni les classes populaires n'ont pris la moindre part à cette croisade antisémitique. J'ose même dire que nous ne l'avons pas comprise. Elle nous a étonnés comme un phénomène bizarre, dont on n'a pas l'explication, et qui semble à première vue être hors des données

[1061] *Le XIX^e^ siècle*, 2 et 3 juillet 1882, « La question des Juifs » par Francisque de Sarcey (2 juillet 1882 pour la citation).

[1062] Claude Digeon, *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959.

[1063] Eugène Scherdlin, *Le judaïsme moderne*, Paris, Larousse, 1882. Il s'agissait en fait d'un tiré à part de l'*Encyclopédie des sciences religieuses* en treize volumes (dirigée par Frédéric Lichtenberger) où Scherdlin s'était (entre autres) chargé de la notice « Judaïsme moderne » – *Encyclopédie des sciences religieuses*, Tome XII, 1882, pp. 656-685. À noter que la *Revue des études juives* reçut fort positivement cette publication, où elle salua notamment « une appréciation très élevée du mouvement antisémitique actuel », mouvement qui procédait « à la fois d'idées religieuses, sociales et politiques » – au sens où les juifs y étaient « poursuivis comme secte religieuse, comme agents économiques importants, comme propagateurs d'idées libérales » – et menait plus généralement « une guerre odieuse, nourrie de passions inavouables : l'orgueil national et de race poussé à la folie depuis 1870, le fanatisme religieux et politique, une jalousie que rien ne [justifiait] et qui [reposait] sur de pures imaginations » – *Revue des études juives,* t. 4 (1882), pp. 291-292. En revanche, le recenseur de la *Revue des études juives* tint à rectifier l'affirmation de Scherdlin selon laquelle « [m]alheureusement, la paix dont [les juifs jouissaient en France] leur [avait] fait oublier la solidarité qui les [unissait], au point de vue religieux, à leurs frères d'Allemagne » ; or, selon le rédacteur de la *Revue des études juives*, ce n'était « point par indifférence, comme le suppose M. Sch., que les Juifs de France [n'étaient] point venus au secours de leurs coreligionnaires allemands, [mais] par crainte de leur nuire » – *ibid.*

ordinaires de la nature.

Décidément, les Prussiens ont beau se piquer de philosophie, nous avons l'esprit plus libre de préjugés, plus humain ; nous ne ressemblons pas à ces prétendus moralistes qui justifient par des théories tous les excès du fanatisme ou de la sauvagerie, pour s'y livrer ensuite en toute sûreté de conscience.[1064]

Étonnement et incompréhension assumés face au mal qui rongeait l'Allemagne, conviction surtout que l'identité française excluait jusqu'à l'éventualité d'une « question juive », tel fut le versant complémentaire de la première réaction française à l'antisémitisme allemand. Que cette réaction ait été consensuelle dans une large mesure, on en trouve l'indice dans une longue enquête consacrée à « La question juive en Allemagne » par le *Correspondant*, revue catholique pourtant destinée à devenir de plus en plus antijuive au cours de la première moitié des années 1880(1065). Publiée en mai 1881, l'analyse en question était difficile à caractériser d'un bloc : si elle se voulait mesurée à plusieurs égards, il était pour autant difficile de la qualifier de sympathique à l'égard des juifs. Mais ceci n'empêcha pas l'auteur de s'y fendre d'une formulation parmi les plus suggestives de l'immunité française supposée à l'antisémitisme :

Au sein même de l'empire allemand, une province, l'Alsace-Lorraine, reste à peu près étrangère à la lutte. Les Juifs le proclament eux-mêmes. Tant mieux ! Cela prouve que nos anciens compatriotes ont encore, quoi qu'on en dise au delà du Rhin, et du sang français dans les veines, et surtout des sentiments français dans le cœur.[1066]

L'auteur réitérait ailleurs son propos en le développant – ceci dans un passage d'autant plus significatif qu'on y percevait fort bien l'ambiguïté de son rapport plus général à la « question juive » :

La France est, Dieu merci ! restée spectatrice. [...]

La race française n'a jamais abusé de ses victoires pour maltraiter les Juifs, et aujourd'hui qu'elle a été humiliée, elle n'a pas la moindre envie de leur faire expier ses revers.

Les Juifs sont en faveur auprès du pouvoir actuel ; ils ne sont évidemment point suspects d'être cléricaux : ils en profitent, c'est leur droit.

Dans le monde des affaires, où nous assistons à un débordement effréné de spéculations, les financiers juifs tirent profit, avec leur habileté ordinaire, de ce moment de vertige : c'est leur rôle.

En politique ils ne sont point, pour le moment, du côté des conservateurs : ils inclinent vers les puissants du jour. Pourquoi les conservateurs ont-ils, par leurs divisions et leurs fautes, laissé échapper le pouvoir de leurs mains ?

Quant on veut avoir pour soi ceux qui suivent ordinairement la force et le succès, il faut être le plus fort soi-même. Et quand on ne l'est plus, il faut le redevenir à force d'habileté, d'énergie et de persévérance. Tout est là. Les Juifs n'ont pas le culte des malheureux et encore moins celui des maladroits. Que les conservateurs se le tiennent pour dit.

Mais de tout cela il ne résulte nullement qu'on ait le droit de soulever chez nous une *question juive*.

[1064] *Le XIX^e siècle*, 2 et 3 juillet 1882, art. cit. (3 juillet 1882 pour la citation).

[1065] Voir ci-après notre mention de l'article du *Correspondant* consacré à l'affaire de Tisza-Eszlar et, surtout, la contribution de Paul Douhaire sur le « sémitisme en France », en 1884.

[1066] *Le Correspondant*, 10 et 25 mai 1881, « La question juive en Allemagne », pp. 440.

> Une telle idée n'entre pas dans une tête française.[1067]

A fortiori trouvait-on ce type d'affirmations dans des journaux qui, sans se confondre tout à fait avec le nouveau régime, en étaient moins éloignées que la presse catholique : ainsi le *Soleil*, feuille orléaniste ralliée à la République conservatrice et dont le chroniqueur Jean de Nivelle s'exclama à l'automne 1882 qu'« [e]n France, nous ne comprenons rien à tout cela, parce que les juifs y sont des citoyens appartenant au culte israélite comme d'autres à la religion protestante, et ne soulevant, dans le public, aucune antipathie »[1068], ou encore la *Liberté*, organe d'origine bonapartiste également rallié qui rappelait un peu plus tard « qu'il n'y a pas de religion d'État en France ; que tous les cultes peuvent s'y exercer librement, qu'il n'y a pas de catholiques, de juifs, de protestants, de bouddhistes ou de mahométans, qu'il n'y a que des Français, des citoyens tous égaux devant la loi, parce que la loi n'a pas d'acception de culte ou de religion ; elle ne les connaît pas ». Ce dernier article concluait d'une façon particulièrement tranchante :

> Il se peut que les lois et le mœurs allemandes se concilient avec les principes que patronne la ligue antisémitique. Mais en France, ils sont inadmissibles. On ne détruit pas chez nous les conquêtes libérales inscrites dans la Déclaration des droits de l'homme ; on n'efface pas 1789.[1069]

Citons encore quelques exemples pour clore une liste qui pourrait ne jamais finir : Jean Frollo, affirmant dans le *Petit Parisien* qu'« [a]u moment où l'Allemagne [poursuivait] les juifs de sa haine, il n'[était] pas inutile de rappeler qu'un des premiers actes de la Révolution française [avait été] justement d'émanciper les israélites et d'en faire des citoyens », avant de déclarer hautement que c'était « l'honneur de notre pays que jamais on y [verrait] se produire une manifestation du genre de celle du prédicateur Stacker [sic.] »[1070] ; Jean Bourdeau, proclamant dans le *Journal des débats* qu'en France il n'y avait « pas de question juive », qu'il y subsistait « [s]ans doute des préjugés, de sourdes rancunes », mais pas « d'hostilité de race franchement déclarée, et [que] nul ne [songeait] à leur contester l'égalité civile, l'égalité politique, ou seulement l'égalité sociale »[1071] ; Jacques Bertillon, enfin, remarquant dans le *XIX^e^ siècle* qu'« [o]n n'[avait] vu nulle part dans notre siècle une manifestation antihébraïque durer aussi longtemps que celle de Prusse » et concluant avec assurance que de tels « sentiments, d'une violence extraordinaire, [étaient] de ceux que fort heureusement on ne [comprendrait] jamais en France »[1072]. Laissons enfin la parole à Victor Cherbuliez, que sa saillie

[1067] *Ibid.*, pp. 657-659.
[1068] *Le Soleil*, 20 septembre 1882, « Guerre aux juifs » par Jean de Nivelle.
[1069] *La Liberté*, 9 décembre 1882, « Bulletin du jour ».
[1070] *Le Petit Parisien*, 24 août 1880, « Les juifs en Allemagne » par Jean Frollo.
[1071] « Bien différente est la situation des juifs au delà du Rhin », poursuit logiquement Bourdeau – *Journal des débats*, 14 décembre 1880, « Variétés. La question juive en Allemagne » par Jean Bourdeau.
[1072] *Le XIX^e^ siècle*, 20 août 1881, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon.

déjà signalée contre les juifs de Roumanie n'empêcha pas d'écrire :

> On a peine à comprendre en France qu'il y ait en Allemagne une question des juifs, et que cette question puisse échauffer les cerveaux les plus sains, fournir la matière à de virulentes polémiques. Que le ciel soit béni ! il y a en France beaucoup de choses qui ont été réglées à jamais et qu'on chercherait vainement à remettre en discussion.[1073]

À travers plusieurs de ces citations, on perçoit clairement que la garantie de l'immunité française face à l'antisémitisme et l'imperméabilité même du pays face à toute « question juive » étaient d'abord comprises en termes politiques. Par-delà la basse psychologie à laquelle se livrèrent certains commentateurs, c'était d'abord sur les acquis de la Révolution qu'ils comptaient pour marquer la différence entre une France « seule grande nation où l'émancipation des Israélites a été faite largement, sans arrière-pensée »[1074], et une Allemagne où l'« émancipation d'Israël est […] un événement de date récente et une réforme de provenance étrangère »[1075]. « Karl » n'expliquait pas autrement aux lecteurs du *Figaro* « comment une pareille agitation est possible dans un État qui prétend marcher à la tête de la civilisation » : la cause en était avant tout la persistance des discriminations de toutes sortes (notamment institutionnelles), particulièrement en Prusse où les « hommes qui dirigent les affaires publiques […] sont pour la plupart originaires des vieilles provinces de la monarchie où les principes égalitaires de la Révolution française n'ont jamais pénétré de fait » ; dès lors, « [é]tant donné que l'Israélite n'est [...] émancipé en Prusse que pour la forme, vous comprendrez qu'il était plus facile à Berlin qu'ailleurs, d'ameuter la foule contre les juifs »[1076].

Nous reviendrons sur ce jeu d'oppositions et ses nuances au moment de considérer les diverses réactions de l'automne 1882 – c'est-à-dire à un moment où les choses n'était plus si claires et où, en conséquence, le recours à l'héritage révolutionnaire se fit à la fois plus explicite et plus systématique, quitte à révéler certaines de ses failles. Auparavant, regardons de plus près les commentaires inspirés aux observateurs par un phénomène qu'il leur fallait non seulement fustiger, mais également décrire, expliquer et parfois même comprendre. Pour les journalistes français intéressés par l'agitation outre-Rhin, la nécessité s'imposait en effet d'aller au-delà des dénonciations de la barbarie teutonne et des satisfecits pro domo : qu'il s'agît d'arrimer de tels jugements de valeur à un contenu positif ou de répondre au simple devoir d'information, ceci les conduisit en général[1077] à

[1073] G. Valbert (pseud. Victor Cherbuliez), « La question des juifs en Allemagne », *art. cit.*, p. 205.
[1074] *Le Figaro*, 28 septembre 1882, « Courrier de Paris » par Albert Wolff.
[1075] Valbert (pseud. Victor Cherbuliez), « La question des juifs en Allemagne », *art. cit.*, p. 205.
[1076] *Le Figaro*, 12 janvier 1881, « La question juive en Allemagne » par « Karl ».
[1077] On n'en trouve pas moins quelques papiers qui surent parfaitement s'affranchir de cette contrainte : ainsi tel article du *Voltaire* de la fin novembre 1880, tout en prenant position sur l'agitation antisémite en Allemagne, faisait à peine référence à ce pays et se contentait d'un rappel aussi général que caricatural de dix-huit siècles de persécutions mises sur le dos du christianisme exclusivement (voire du seul « peuple catholique »). Pour l'auteur, l'unique cause de

appréhender l'antisémitisme allemand d'une façon moins abstraite, c'est-à-dire en tenant compte des faits et en s'interrogeant sur ses causes. Or, c'est précisément lorsqu'on prête attention à cette couche informationnelle du commentaire qu'apparaît la relative fragilité des grandes pétitions de principe.

Décrire et expliquer l'agitation « antisémitique » : jalousie et reductio ad Bismarckum

Tout d'abord, comment les commentateurs se figurèrent-ils le sens profond du renouveau d'hostilité antijuive dans l'Allemagne de cette fin de XIX[e] siècle ? S'agissait-il à leurs yeux d'un phénomène nouveau ou de la résurgence d'un mal ancien ? Quant aux motivations à l'œuvre, étaient-elles religieuses, sociales, raciales ? Si l'on voit ces questions affleurer dans beaucoup de commentaires, un examen attentif révèle qu'elles donnèrent rarement lieu à une réponse claire. C'est que les observateurs français, en mobilisant de telles catégories, aspiraient moins à l'effort analytique qu'à l'effet rhétorique. Ceci est particulièrement flagrant lorsqu'il fut question de l'ancienneté ou de la nouveauté du phénomène. Quand tel publiciste proclamait que les « antiques préjugés de l'ancien monde, de l'Orient et du Moyen-Age subsistent en notre Europe, et surtout en Allemagne »[1078], ou que tel autre voyait dans les animateurs du mouvement antisémite des hommes qui « réclament, en plein dix-neuvième siècle, le bûcher ou tout au moins l'inquisition »[1079], ce n'était pas tant pour l'éventuelle pertinence du rapprochement que pour son pouvoir de stigmatisation et la distance confortable qu'il permettait d'instaurer entre le commentateur et la chose commentée. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le thème de la résurgence moyenâgeuse s'associa souvent à celui de la surprise, de l'ahurissement :

> *Extermination aux Juifs !* C'est, au moyen âge, la clameur populaire quand survient un grand fléau […]. Temps qui sont loin de nous et ne reviendront plus. L'humanité a marché depuis les jours troublés où le fanatisme catholique armait les foules aveugles, ignorantes, pour l'extermination des Hébreux. Mais que me dit-on ? Quel est le bruit qui m'arrive ?[1080]

> Qui l'aurait cru ? çà et là, on persécute : positivement on persécute. […] Des ardeurs, des fureurs

l'hostilité antijuive à travers l'histoire était l'accusation de déicide, un crime du reste fort excusable à ses yeux : « Il faut se mettre à la place de ces pauvres diables d'Hébreux, habitués à vivre tranquilles et à potasser leur Bible à l'ombre du tabernacle et se représenter l'effet qu'a dû leur produire l'apparition d'un espèce de toqué, suivi de douze pisciculteurs abrutis, qui s'en vient débiter des calembours, faire tourner des chapeaux et des tables, introduire des catins dans le temple, et raconter que sa mère a eu commerce avec des pigeons domestiques. [...] Ainsi donc les juifs sont même innocents du meurtre de leur jeune compagnon [Jésus]. Eh bien alors pourquoi les a-t-on massacrés par millions. » Toujours selon ce polémiste, si les juifs étaient coupables, c'était seulement de s'être montrés avec Jésus « d'une patience et d'une mollesse de caractère impardonnables » : « Le voilà le crime des juifs. Ils n'en ont jamais commis d'autre. Mais ils sont assez punis, les malheureux ! Et c'est pourquoi, lorsque j'entends dire que l'on parle, de l'autre côté du Rhin, de recommencer contre eux l'ignoble et lâche persécution qui les décime depuis Titus le raseur, je me sens pris d'un immense dégoût pour l'humanité et je désespère de l'avènement de la liberté. Peut-être est-ce le christianisme qui l'entrave. Dam ! Songez-y ! à vos heures perdues ! » – *Le Voltaire*, 26 novembre 1880, « Les Juifs ».

[1078] *Journal des débats*, 5 novembre 1879, « Les Allemands vaincus par les juifs » par Jean Bourdeau.

[1079] *Le Soleil*, 20 septembre 1882, « Guerre aux juifs » par Jean de Nivelle.

[1080] *Le Petit Parisien*, 24 août 1880, « Les juifs en Allemagne » par Jean Frollo.

> religieuses, une croisade antisémitique en Allemagne, en Russie ! Antisémitique est un rêve ! Quand on veut voler ou tuer un israélite, on prononce ce mot délicieux. A Berlin, à Francfort, à Odessa, à Kiew, à Ekatérinoslaw, les chauffeurs (car ce sont de vrais chauffeurs) sont des antisémitiques. Tas de brigands ! Le moyen âge était plus franc : il disait : « Juifs, » et ils les égorgeaient pour s'approprier leur argent. Nous y voilà revenus ; nous sommes en train de déshonorer la fin du siècle de la science et de la liberté. Antisémitiques ![1081]

C'est aussi ce qui explique le lapsus d'un correspondant du *Temps* qui, en septembre 1880, parla d'un « mouvement, incroyable en un siècle comme le nôtre, [qui] couvait depuis longtemps dans le nord de la Prusse »[1082] : cette contradiction (qui en est une seulement lorsqu'on oublie que la surprise était d'abord ici le masque de l'indignation) indique suffisamment combien l'anachronisme supposé du phénomène avait peu à voir, aux yeux même de ceux qui le proclamaient, avec la façon dont ils en concevaient l'inscription temporelle. Diverses manifestations plus ou moins récentes d'hostilité antijuive en Allemagne alimentèrent d'ailleurs un semblant de réflexion rétrospective : après l'automne 1879, quelques connaisseurs de l'Allemagne s'y référèrent pour tenter d'expliquer la dernière poussée de fièvre en date, remémorant soit de précédents succès de librairie « hébréophobes »[1083/1084], soit les restrictions légales qui visaient les juifs dans les États allemands avant l'émancipation[1085], soit encore (quoique beaucoup plus rarement) telle ou telle des explosions de violence antijuive ayant jalonné le long chemin vers l'unité nationale[1086]. Mais ces rappels ne suffirent guère à esquisser un tableau historique plus subtil que la simple invocation des heures sombres de l'Europe – ce moyen âge honnis qui avait donné au continent « l'aspect d'une vaste plaine couverte d'un linceul blanc [parsemé] çà et là [de] traînées de sang »[1087] – ou que la

[1081] *Le Gaulois*, 22 mai 1881, « Les guerres de religion » par Frédéric David.

[1082] *Le Temps*, 17 septembre 1880, « Lettres de voyages ».

[1083] L'expression « hébréophobes » apparaît notamment sous la plume du correspondant du *Temps*, 16 novembre 1879, « Lettres d'Allemagne », ou encore sous celle de Valbert/Cherbuliez dans « La question des juifs en Allemagne », *art. cit.*, p. 212.

[1084] Bourdeau, dans son article de novembre 1879, inscrit ainsi le succès de Marr dans la continuité des écrits de Wagner puis d'un Glagau qui, quelques années auparavant, « n'a pas compté moins d'un million de lecteurs » avec son *Der Boersen- und Gründungsschwindel in Berlin* – *Journal des débats*, 5 novembre 1879, « Les Allemands vaincus par les juifs » par J. Bourdeau. Quant à Francisque de Sarcey, qui reprend ici l'exposé déjà signalé de Scherdlin (*op. cit.*), il rappelle que le même Marr s'était « attaqué au judaïsme tout entier » dès 1862 – *Le XIX^e^ siècle*, 2 juillet 1882, « La question des Juifs » par Francisque de Sarcey.

[1085] Voir par exemple Valbert (pseud. Victor Cherbuliez), « La question des juifs en Allemagne », *art. cit.*, pp. 205-206.

[1086] Valbert/Cherbuliez fait ainsi une référence sibylline aux émeutes « Hep-hep » de 1819 en notant (d'après la *Geschichte der Juden* de Graetz) le paradoxe suivant : « lorsque les Français eurent brisé leurs chaines, leur colère se tourna contre les puissans, [alors] qu'après les guerres d'indépendance, les Allemands ne crurent pouvoir faire mieux pour célébrer leur triomphe que de s'attaquer à ceux qui étaient alors les faibles d'entre les faibles, [...] aux enfans d'Israël » – *ibid.*, p. 206. Quant à « X... », correspondant en Allemagne pour le *XIX^e^ siècle*, il convoque lui aussi le souvenir des « cris de *hep ! hep !* » à propos des émeutes de Neustettin, mais en renvoyant cette fois aux années 1830, quand « on avait cherché à détourner l'esprit populaire du mouvement libéral, en lui offrant en holocauste les juifs non encore émancipés » – *Le XIX^e^ siècle*, 30 août 1881, « Lettres d'Allemagne » par « X... ». Pour une présentation des vagues de violence antijuives de 1819, des années 1830 et de 1848, voir Helmut Berding, *op. cit.*, pp. 58-69.

[1087] *Revue de Belgique*, 15 décembre 1880, « L'antisémitisme en Allemagne » par Max Sulzberger, p 363. Deux pages plus loin, l'auteur évoque encore la fin du moyen-âge, lorsque « l'humanité sort de ce long sommeil de mille ans pendant lequel elle n'a pas eu une seule idée, selon l'expression de M. Renan. » – *ibid.*, p. 365.

convocation, pour le moins prématurée à ce stade du développement de l'antisémitisme, du « précédent » qu'était « l'expulsion des Juifs et des Maures de l'Espagne et du Portugal aux XV^e^ et XVI^e^ siècles »[1088]. En tout état de cause, les quelques tentatives d'interpréter l'agitation antisémite à la lumière du passé récent n'eurent jamais d'autre objectif que la mise en évidence de continuités historiques, faisant du dernier mouvement en date « une répétition presque littérale des agitations qui se sont produites depuis un siècle »[1089]. Rien ne fut donc dit d'une éventuelle rupture que le « mouvement de Berlin » aurait introduite dans le temps plus ou moins long de l'hostilité antijuive : ne thématisant pas même cette possible nouveauté de l'antisémitisme par rapport à ses antécédents, les observateurs de ses premières manifestations laissèrent *a fortiori* aux futurs historiens le soin de la définir.

Les observateurs des premiers pas de l'agitation « antisémitique » ne prêtèrent guère plus d'attention à la nature profonde de cette vieille antipathie passée brusquement sous leurs yeux « à l'état aiguë »[1090]. L'antisémitisme découlait-il d'une hostilité fondée sur un antagonisme religieux ? Était-il le produit des rapports économiques et sociaux ? Ou de l'idéologie raciale ? S'agissait-il encore d'une conjonction de ces trois dimensions, ainsi que l'affirma un Jean Richepin en tenant le problème de la « souveraineté formidable des Juifs » – et donc de la réaction qu'elle provoquait – comme « à la fois religieux, ethnologique et social »[1091] ? S'il est notable que les catégories alors mobilisées préfigurent largement celles avec lesquelles continuent de jongler nombre d'historiens de l'antisémitisme (et que là aussi les avis divergent significativement d'une analyse à l'autre), on n'observe en revanche nulle part l'effort de systématicité qui caractérise les approches universitaires de la seconde moitié du XX^e^ siècle. Au contraire, les commentateurs du tournant des années 1880 ne semblèrent rien attendre de ces catégories, hormis le jugement de valeur que l'insistance sur tel ou tel type de motivation permettait de porter sur l'hostilité antijuive et ceux qui s'en faisaient l'écho. Cela est particulièrement vrai des propos qui faisaient de l'antisémitisme un simple chapitre de plus dans l'histoire des « guerres de religion »[1092] : parler d'Inquisition, de Saint-Barthélemy ou de croisades, c'était renvoyer l'actualité à un passé révolu et déconsidéré. À l'inverse, insister sur le caractère social et économique de l'antagonisme fut souvent une façon de se montrer compréhensif à l'égard d'une colère qui, si elle ne devenait pas légitime pour autant, se voyait du moins concéder quelques raisons objectives. On peut ainsi signaler le cas de « L. P. » qui, durant l'été 1882,

[1088] *Ibid.*, p. 362.
[1089] *Le Temps*, 13 janvier 1880, « Lettres d'Allemagne » ; le correspondant, qui parle alors sous l'inspiration de Graetz, précise : « […] et surtout de celle qui suivit en Allemagne les "guerres de la délivrance" et la chute du premier empire français ».
[1090] *Le Temps*, 13 septembre 1879, « Lettres d'Allemagne ».
[1091] *Gil-Blas*, 8 décembre 1880, « Les Juifs » par Jean Richepin.
[1092] *Le Gaulois*, 22 mai 1881, « Les guerres de religion » par Frédéric David.

s'intéressa pour le *Figaro* aux motivations des émeutiers prussiens et poméraniens. Selon lui, comprendre un tel mouvement impliquait justement de lui dénier ses habituelles prétentions car il y avait « au fond de tout cela moins de religion, de politique, de grands intérêts idéaux en jeu que les agitateurs ne le [croyaient] ou ne le [disaient] » :

> Les petites gens des petites villes ne s'attardent guère à réfléchir si l'esprit juif altère la pureté de l'esprit germanique, si le sang juif altère la pureté du sang germanique, ces deux dogmes sur lesquels repose la prééminence que l'Allemand entend exercer. Il y a seulement une exaspération contre certaines manœuvres usuraires du Juif dans ses relations avec le commerçant et l'agriculteur, puis une jalousie inexpliquée, mais tenace contre le juif, en soi, qu'on est accoutumé à regarder comme suspect. Alors, un beau jour des gaillards entreprenants se rassemblent sur la place publique et se mettent à vociférer à peu près ainsi : « À bas les Juifs ! Nous ne voulons plus des Juifs ! À la porte les Juifs ! Qu'ils partent pour la Palestine, etc. »[1093]

Cet extrait nous rappelle également (on a déjà vu les sarcasmes adressés par le *Temps* à ceux qui faisaient de la politique « au point de vue de la physiognomonie ») quel était l'effet recherché lorsqu'un commentateur insistait sur les prétentions raciales des meneurs de l'agitation « antisémitique » : c'était alors le « patriotisme ultra-teutonique »[1094] qui était visé, ce nationalisme outré dont l'antisémitisme n'était jamais qu'un sous-produit, une « querelle de race, qui n'[était] au fond qu'une querelle d'Allemands, assez ridicule »[1095]. Ainsi, là où certains historiens croient désormais repérer une mutation majeure de l'hostilité antijuive et un facteur décisif de sa radicalisation[1096], les premiers observateurs français ne voyaient guère qu'une supercherie dans le droit fil d'une « germanomania »[1097] et dont ils étaient bien les derniers à vouloir être les dupes. Même l'auteur de l'étude déjà citée du *Correspondant*, pourtant compréhensive à l'endroit de bien des griefs « antisémitiques », donna cette explication peu complaisante du nouveau label de la lutte antijuive :

[1093] *Le Figaro*, 24 août 1881, « La croisade contre les juifs à Berlin » par « L. P. ».

[1094] *Le XIX^e siècle*, 31 décembre 1880, « Correspondance d'Allemagne. La comédie de la ligue antisémitique » par « X... ».

[1095] *Le Temps*, 1^er janvier 1880, « Lettres d'Allemagne ».

[1096] Cette lecture n'est certes pas tout à fait absente de notre corpus, mais elle est alors clairement le résultat d'une exagération polémique. Ainsi Léo Montaigut put-il affirmer à propos du congrès de Dresde que Henrici y avait réclamé « l'anéantissement de la race sémitique par l'extermination brutale » alors même qu'une dépêche venant explicitement « à l'appui » de son papier présentait ainsi la position de la fraction radicale de l'antisémitisme allemand : « [Foerster, Henrici et Istoczy] ont représenté les juifs comme un élément ethnique asiatique inassimilable pour les nations européennes, parmi lesquelles ils jouent [...] un rôle de parasite et dissolvant, au moyen de l'usure, de l'agiotage, de la presse, etc. Développant ce thème avec leur acrimonie habituelle, les chefs de l'antisémitisme ont déclaré que cette question de race ne pouvait être résolue que par l'évacuation progressive des juifs opérée non par la violence, mais par des décrets rendus au nom de la raison d'État » – *L'Événement*, 15 septembre 1882, « L'antisémitisme en Allemagne » par Léo Montaigut (appuyé par une dépêche télégraphique initialement adressée au *Temps* depuis Berlin le 12 septembre 1882). Le résultat le plus visible du congrès de Dresde fut alors l'entente « au moins provisoire » à laquelle parviennent « l'antisémitisme modéré » (Stoecker) et les « antisémites extrêmes » (Henrici, Foerster, etc.) – *Le Moniteur universel*, 20 septembre 1882, « Le Moniteur à l'étranger ».

[1097] *Le Temps*, 13 janvier 1880, « Lettres d'Allemagne ».

> Un parti antijuif se forma et eut bien vite trouvé un nom assez habilement choisi. Il s'appela le parti *antisémitique*. J'allais dire, avec mon impertinence française, que tout en Allemagne sent son pédant. Je me rétracte. En Allemagne, toutes choses ont une une allure *essentiellement scientifique*. Donc aujourd'hui que les progrès des études de linguistique comparée ont rendu presque populaire le nom de *races aryennes*, comme dénomination générale des populations unies par le lien d'une commune origine, et venues par émigrations successives du plateau de la haute Asie, on sait aussi qu'aux races aryennes s'opposent, au nom de la grammaire et de l'ethnologie, les races sémitiques qui n'ont point avec elles d'étroits rapports de parenté. Naturellement, parmi ces races aryennes qui couvrent l'Europe, la race germanique est la tribu privilégiée, le fruit le plus exquis qui ait poussé sur le tronc commun. Appeler *sémites* les Juifs, c'était affirmer plus vivement leur origine étrangère, caresser le teutonisme aujourd'hui en faveur, exciter enfin la fibre nationale, si susceptible à l'endroit de ce qui n'est pas allemand.[1098]

Ajoutons pour finir que cette signification du mot « race » – qui n'était pas toujours porteuse d'une charge antijuive, parfois même au contraire – n'exerçait alors aucun monopole sur l'usage, si bien que de la plupart de ses occurrences apparaissent dépourvues de toute portée essentialiste. Aussi, entre la persistance de l'acception traditionnelle du terme et la réduction du racisme allemand à une simple outrance nationaliste, rien n'incitait les premiers observateurs français à être particulièrement sensibles à l'idée d'une nouveauté de l'hostilité antijuive désormais parée du langage de la science.

En somme, que les dynamiques à l'œuvre derrière l'antisémitisme naissant eussent été principalement religieuses, sociales ou raciales, cela intéressa peu les commentateurs (c'est même un débat inexistant au sens où nous l'entendons aujourd'hui). En revanche, une motivation fut très régulièrement mise en avant : la « jalousie ». La raison d'un tel recours ne résidait pas cette fois dans le confort rhétorique. C'est même le contraire car l'argument avait une couteuse contrepartie : si dénoncer l'« envie cupide »[1099] des ennemis des juifs semble rétrospectivement un commode procès d'intention et un moyen facile d'esquiver les diverses raisons dont se parait l'antisémitisme, cela obligeait également à se rapprocher dangereusement du terrain de l'adversaire. Ceux qui s'y risquèrent le firent donc en général en assumant ce prix et, en l'occurrence, pour des raisons profondément idéologiques. Deux exemples permettront de saisir un enjeu qui dépasse d'ailleurs le seul cas de l'Allemagne et qui par conséquent réapparaîtra régulièrement dans ces pages. Le premier est une prise de position alors remarquée en faveur des juifs allemands, parue certes en Allemagne (dans la *Frankfurter Zeitung*[1100]) et signée par un Suisse (le naturaliste Carl Vogt) mais qui trouva

[1098] *Le Correspondant*, 10 et 25 mai 1881, « La question juive en Allemagne », pp. 436-437. Peu avant, le même avait étrillé « ce teutonisme exclusif qui, depuis la restauration de l'Empire allemand, devient chez un grand nombre de nos voisins un véritable cas pathologique » – *ibid.*, p. 435.

[1099] *Journal des débats*, 5 novembre 1879, « Les Allemands vaincus par les juifs » par J. Bourdeau.

[1100] Nous parlons ici essentiellement de l'article paru le 4 décembre 1880 : au moins un autre suivit sur le même thème dans le même journal (6 février 1881). Bien plus tard, ces deux articles – respectivement « Sur la Question juive » en « Encore un mot sur la Question juive » – furent publiés en français d'après la traduction du docteur Georges Hervé : Carl Vogt, *Antisémitisme et barbarie*, Paris, Schleicher Frères, 1901. Nous citons directement d'après cette édition.

un certain écho en France puisqu'elle inspira notamment un long article publié en première page du *Journal des débats*[1101]. Plus qu'une simple adresse de sympathie aux juifs allemands, le plaidoyer de Carl Vogt était une authentique profession de foi philosémite. Il s'ouvrait ainsi sur une longue citation du botaniste Alphonse de Candolle, extraite d'un livre de 1873 où celui-ci se plaisait à imaginer une Europe « uniquement peuplée d'Israélites »[1102] : d'après les « tendances connues » de ces derniers, le continent serait alors débarrassé du fléau de la guerre et des violences privées, florissant à tous points de vue (culture, industrie, commerce, démographie), moralement vertueux (tout au plus aurait-on à regretter quelques « concussions et peu de fermeté chez les fonctionnaires publics ») et politiquement harmonieux (pas de « collusions » entre le clergé et l'État). Mais les périls ne tarderaient pas à guetter cette sorte de Chine « avec plus de moralité, plus d'intelligence, plus de goût, et sans les révoltes et les massacres abominables qui déshonorent le moins céleste des empires » :

> Pour peu qu'il restât en Europe ou dans les pays voisins quelques enfants des anciens Grecs ou Latins, des Cantabres ou des Celtes, des Germains, des Slaves ou des Huns, l'immense population supposée serait bientôt soumise, violentée et pillée. Plus ses richesses seraient grandes, plus vite on la dépouillerait. Plus la race serait belle, plus on la traiterait comme celle des Circassiens et des jeunes captives qui pleuraient jadis à Babylone.

De Candolle en concluait à l'imperfection de toute « société extrêmement civilisée » (car de ce fait incapable de se défendre contre les « barbares ») avant d'expliquer, d'après l'« histoire naturelle » et contre « les idées ordinaires des philosophes et des historiens », la persistance chez les juifs « des qualités et des défauts qui caractérisent le mieux un état avancé de civilisation » – les unes et les autres préservés par eux « d'autant mieux que dispersion générale n'a pas empêché l'isolement de la race »[1103]. À l'inverse, de Candolle remarquait que les « peuples chrétiens […] sortent à peine de la barbarie » et que depuis lors ils « n'ont pas cessé de lutter contre des habitudes antérieures de rapine, d'injustice et de violences » ; aussi :

> Ressembler à nos aïeux n'est […] pas sans danger parmi nous. Leur violence, en vertu de l'atavisme, doit reparaître de temps en temps. Elle était à l'état d'instinct, par l'effet d'une longue habitude ; il faut

[1101] *Journal des débats*, 31 janvier 1881 (correspondance de Genève sans titre ni signature). Cet article fut ensuite repris par le *Gil-Blas* – *Gil-Blas*, 2 février 1881, « Journaux et revues » par Jean Ciseaux.

[1102] Alphonse de Candolle, *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles, suivie d'autres études sur des sujets scientifiques, en particulier sur la sélection dans l'espèce humaine*, Genève/Bale/Lyon, H. Georg, 1873, pp. 403-408 (extrait de la section III, « Les retours fréquents des hommes civilisés vers la barbarie sont-ils des faits d'atavisme et d'instinct ? »)

[1103] Autrement dit : « La race juive est une des plus anciennement civilisées et en même temps elle ne s'est mêlée à aucune autre ». Signalons que ces explications, qui figurent en toutes lettres dans la tribune de Carl Vogt, n'empêchèrent pas ce dernier de baser toute l'argumentation d'un deuxième article sur l'inexistence de toute race sémite : « Ciel ! Ainsi les prétendus Sémites, persécutés par les antisémites, sont des frères slaves du Slave Treitschke, des frères germaniques du Germain Foerster ! » – *Frankfurter Zeitung*, 6 février 1881, traduction dans Carl Vogt, *Antisémitisme et barbarie*, op. cit., pp. 11-16 (p. 13 pour la citation).

du temps pour créer d'autres instincts.

C'est au nom de cette prédiction que Carl Vogt avança, au début des années 1880, sa propre interprétation de l'agitation antisémite :

> Si fort qu'ils veuillent s'en défendre, le fanatisme religieux, la pâle envie, la basse cupidité jouent tous leur rôle dans l'affaire ; mais le fondement et la base, c'est la vieille barbarie, qui cherche un objet contre lequel elle puisse exercer sa brutalité débordante, et qui croit l'avoir trouver dans le judaïsme, dont la supériorité l'offusque. Il faut que quelque chose soit assailli […] et maintenant qu'aucune autre guerre n'est en perspective et qu'on ne peut pas cependant garder la brutalité dans le corps, c'est au tour du juif.
>
> Qu'on l'écorche !
>
> Pourquoi ? Parce qu'il est plus intelligent que vous ?
>
> Au fond de presque tous les reproches adressés aux juifs, je n'aperçois pas autre chose que la rage concentrée de l'intelligence arriérée contre une intelligence plus haute, contre une civilisation plus ancienne et dont la force de pénétration a été plus grande. « Le juif use de fourberie », disait un vers inscrit au pignon d'une vieille maison, à Klein-Linden, près de Giessen. Possible, mais pourquoi êtes-vous assez bêtes pour vous laisser duper ? – Les juifs se sont rendus maîtres de la presse toute entière ! – Possible encore, mais pourquoi fûtes-vous assez niais pour vous la laisser enlever ? – Les juifs gouvernent le marché financier, et, avec lui, la Bourse, tout le commerce et le crédit ? – Très possible, mais comment une petite minorité eût-elle pu en arriver là si elle n'eût pas été douée d'une force intellectuelle supérieure, et si elle n'eût pas apporté au travail une ténacité, une énergie plus grandes ? – les juifs occupent plus d'emplois, ils comptent plus d'avocats, de médecins, qu'ils n'en devraient avoir proportionnellement à leur nombre ! – D'accord ; mais n'est-ce pas en même temps la preuve frappante, si l'on tient compte de l'avertissement de maints gouvernements à leur égard, qu'ils sont les plus capables, ou du moins qu'ils savent concentrer leurs capacités sur le point qu'il faut ? – Toute la richesse du peuple passe peu à peu dans leurs mains ! – Assurément ; car ils ne boivent pas comme vous, ne dépensent pas plus d'argent qu'ils n'en possèdent, épargnent, sont économes, mènent pour la plupart une vie de famille irréprochable, travaillent matin et soir, sans se lasser, avec intelligence : comment ne réussiraient-ils pas ? Faites comme eux, et comme eux vous deviendrez riches. Mais non ! de Candolle a tout à fait raison : en vous s'agite encore le sombre esprit de vos barbares ancêtres, qui attaquaient et détroussaient, sur le grand chemin, le paisible marchand.[1104]

Un rédacteur du *Gil Blas* ne s'y trompa pas, qui reproduisit bientôt ce long passage en soulignant sa « forme paradoxale »[1105] : Vogt ne reprenait-il pas en les confirmant (ou du moins en les présentant comme tout à fait vraisemblables) chacun des griefs aux sources de l'agitation antisémite ? De telles concessions n'empêchèrent pourtant pas ce type de défense des juifs de devenir courant face aux premiers assauts « antisémitiques », répétant une tension qui, même si l'arrière-plan idéologique n'en était pas toujours aussi flagrant que chez ce farouche partisan de Darwin[1106], même si la profonde ambiguïté du tableau qui en résultait était rarement assumée avec autant d'aplomb, semble

[1104] *Ibid.*, p. 9.

[1105] *Gil Blas*, 2 février 1881, « Journaux et revues » par Jean Ciseaux : « M. Vogt tient aux Allemands un langage qui, sous une certaine forme paradoxale, ne manque pas de relief ». À noter que le même fit ensuite semblant de croire que c'était la seule « civilisation allemande » qui, pour Vogt, était « trop récente pour que certains instincts barbares [dussent] être considérés comme à jamais éteints ».

[1106] Il fut le préfacier d'un de ses ouvrages au moins : Charles Darwin, *La descendance de l'homme et la sélection sexuelle* (traduit de l'anglais pas J. J. Moulinié), Paris, S. Reinwald et C^ie^, 1872, pp. V-XV. Dans l'introduction de ce livre, Darwin renvoie d'ailleurs lui-même à un discours de Carl Vogt – *ibid.*, p. 1.

avoir été consubstantielle à une certaine posture libérale. Celle-ci, alliant défense de l'égalité des droits et promotion de la libre concurrence – économique, politique, mais aussi civilisationnelle voire raciale – ne rechignait pas à acter l'existence de rapports de force entre groupes humains, à interpréter les tensions du moment à cette aune et, dès lors qu'il était question d'un conflit opposant les juifs et les non-juifs, à reconnaître la supériorité des premiers sur les seconds. Ce point de vue, rarement considéré par l'historiographie du point de vue des ambiguïtés qui en découlent[1107], était pourtant très répandu à la fin du XIX^e^ siècle. À ce titre, il exerça une forte influence sur la configuration des débats entourant la « question juive ».

C'est ce que met en évidence notre second exemple. Il est emprunté à l'étude du *Correspondant* déjà citée et dont la perspective était pourtant tout sauf libérale. Pour autant, la place donnée par l'auteur catholique au thème de la jalousie n'y est pas aberrante et fournit même un éclairage utile à nos précédentes remarques. L'auteur avançait dès le début de son exposé que le « vrai crime des Juifs [était] d'avoir depuis trop longtemps la réputation d'être riche », une accusation particulièrement « grave en notre siècle d'argent » :

> Grâce à la diffusion des idées darwinistes, on a beaucoup parlé en notre temps de « concurrence vitale ». Il y a, hélas ! une autre concurrence, plus à la portée de toutes les intelligences, même les plus vulgaires : c'est la lutte pour la jouissance ; c'est le combat pour une bonne place au banquet de la vie. On prétend communément que les Juifs y sont assis aux tables les mieux servies. C'est pour cela qu'ils encourent si facilement la haine de la multitude. Ils accaparent la richesse, et obstruent le chemin par lequel on espérait la conquérir. Sans l'imputation de ce double crime, réel ou supposé, on ne serait point parvenu à exciter contre eux une agitation sérieuse. Toute la question juive est là. On a rêvé de supprimer des concurrents qu'on estime trop puissants, trop habiles ou trop heureux.[1108]

Par-delà les apparences, ce propos ne recoupait que partiellement celui de Carl Vogt. La référence critique à Darwin, notamment, n'avait rien d'accidentelle et annonçait que d'importantes nuances ne tarderait pas à se faire jour. Car si l'auteur était sans doute sincère en appelant à « flétrir une bonne fois les passions et les excès de la foule » ou à « renvoyer avec leur courte honte […] tout le gros des combattants de l'armée "anti-sémitique" », c'est toutefois pour regretter que les choses en restassent là :

> Un sentiment de basse et odieuse rivalité se cache donc au fond de cette querelle où la diversité des croyances n'a eu qu'une bien faible, j'oserai presque dire une trop faible part.

D'ailleurs, « ce point une fois concédé », l'auteur introduisait deux inflexions qu'on chercherait en vain chez Vogt. Tout d'abord, s'il ne transigeait pas avec les « honteuses passions [qui] font souvent

[1107] Götz Aly, *Warum die Deutschen ? Warum die Juden? Gleichheit, Neid und Rassenhass* [Pourquoi les Allemands ? Pourquoi les juifs ? Égalité, jalousie et haine raciale], Frankfurt am Main, S. Fisher, 2011.

[1108] *Le Correspondant*, 10 et 25 mai 1881, « La question juive en Allemagne », p. 433 (il s'agit de la deuxième page de l'étude).

agir les homme [et que] ni les individus ni les foules ne se soucient [d']avouer », il se montrait plus compréhensif vis-à-vis de ceux qui, involontairement selon lui, avaient provoqué cette basse agitation :

> […] il faut reconnaître aussi que ces ignobles convoitises n'étaient point le mobile des premiers promoteurs de cet étrange mouvement, et qu'évidemment ils n'avaient point calculé les conséquences inattendues de leurs plaintes ou de leurs attaques.[1109]

Ensuite et surtout, les juifs eux-mêmes n'apparaissaient plus aussi innocents – c'est-à-dire aussi fondés à exceller dans le « combat pour une bonne place au banquet de la vie » – qu'ils ne l'était chez Vogt :

> Un classe qui soulève contre elle, même sous un prétexte futile, une animosité générale, n'est pas exempte de reproche. Si elle n'a point péché contre la justice, elle a tout au moins péché contre la prudence. Si elle n'expie point de crimes, elle a commis des fautes ou abusé de ses avantages. C'est le cas des Juifs en Allemagne, et peut-être dans plus d'un autre pays de l'Europe contemporaine.[1110]

Mais ces divergences mettent d'autant mieux en évidence le constat partagé par le naturaliste suisse et le catholique anonyme, à savoir la position dominante qu'avaient supposément atteinte les juifs (au moins en Allemagne pour le premier d'entre eux). Il n'est donc pas surprenant de trouver, sous la plume du rédacteur du *Correspondant*, ce propos dont certains passages semblent avoir été directement empruntés à Vogt :

> En résumé, ce qui sort en Allemagne amoindri de cette lutte, ce n'est pas le judaïsme, c'est le parti national-libéral qui, en tolérant ou en encourageant les ligues antisémitiques, a renié ses fameux principes d'égalité et de tolérance, et s'est brouillé avec des alliés nécessaires.
>
> Les seuls adversaires conséquents du judaïsme ont été ceux qui, au nom de l'idée de l'État chrétien, ont réclamé pour eux l'égalité civile en leur interdisant les droits politiques.
>
> De telles prétentions étaient absurdes dans le camp libéral. On y a tant répété que les questions de croyances ne doivent intervenir en rien dans les affaires de ce monde, que la religion est une chose absolument privée. De quel droit le libéralisme moderne va-t-il donc s'enquérir des origines de tel fonctionnaire ou de tel écrivain ? De quel droit va-t-il lui demander dans quel temple il prie, ou à quel symbole croyait ses ancêtres ?
>
> L'économie politique libérale a été la doctrine du *laissez-faire* et du *laissez-passer*. De quel droit réclame-t-elle contre les bénéfices énormes et la puissance financière des Juifs ?
>
> Ils accumulent les capitaux. - Qui vous interdit de vous enrichir ?
>
> Ils ont patronné des affaires véreuses. - Qui vous forçait à leur confier votre argent ?

[1109] *Ibid.*, p. 434. Précisons toutefois que l'auteur n'accordait pas sa bénédiction à l'ensemble des leaders antisémites allemands ; ainsi s'en expliqua-t-il à la même page : « Deux partis surtout s'effrayent ou s'indignent de l'influence toujours croissante des Juifs en Allemagne : le parti luthérien orthodoxe, et le parti catholique […]. Ces deux groupes représentent l'antagonisme loyal, sérieux, sincère. Le reste des adversaires, qu'on peut à bon droit nommer *Légions*, ne représente que des rivalités d'intérêt ou de mesquines jalousies. » (*ibid.*, pp. 434-435). Par la suite, le même affirmait que les protestants étaient « relativement modérés » et que « Si, dans la presse catholique, quelques écrivains ont dépassé quelquefois la mesure d'une polémique digne et élevée, la faute en est aux Juifs qui, en applaudissant naguère à toutes les mesures prises contre l'Eglise catholique, au nom du *Culturkampf*, ont provoqué ces regrettables représailles » – *ibid.*, pp. 440.

[1110] *Ibid.*, p. 434.

> Ils grandissent dans la société et dans l'État. - Qui vous empêche d'être aussi entreprenants, aussi actifs, aussi habiles ?
>
> Ils pullulent, et nous diminuons. - C'est un incontestable désavantage. Mais si les mariages sont plus féconds chez les Juifs que chez les chrétiens, cela vient apparemment de ce qu'ils respectent mieux les lois de la famille. Ce n'est pas aux Juifs seuls, c'est à tout l'univers que Dieu dit dans la sainte Écriture : *Crescite et multiplicamini*.
>
> Le libéralisme allemand n'a donc eu contre les Juifs que de pitoyables arguments. Sans doute l'influence croissante des Juifs dans le monde mérite de préoccuper et les penseurs, et les économistes, et les hommes d'État. Mais le péril, si péril il y a, cessera le jour où la société moderne daignera reprendre son empreinte chrétienne. Ce jour-là, sans qu'il soit besoin de lois oppressives ou de dispositions exceptionnelles, la majorité formidable de la population chrétienne remettra les Juifs à leur place naturelle, sans leur causer tort ou dommage. Ni la vraie religion ni la vraie liberté n'auront jamais peur des Juifs.[1111]

Nous aurons à revenir sur ce procédé consistant, chez certains catholiques, à mettre en avant les paradoxes des libéraux de l'époque pour mieux souligner les ambiguïtés du libéralisme en général[1112], ceci dans le but de faire valoir par contraste une approche à la fois plus douce et plus conséquente : la réponse « chrétienne » à la « question juive ». En attendant, si rares furent les commentateurs dont l'avis était aussi tranché (ou idéologiquement orienté) que dans les deux précédents exemples, également rares furent ceux qui échappèrent aux ambiguïtés du constat partagé par Carl Vogt et le rédacteur du *Correspondant* – même si, encore une fois, les conclusions qu'ils en tirèrent étaient radicalement opposées. Ce consensus, paradoxal au premier abord, n'est concevable que si l'on quitte le registre des grandes catégories analytiques pour celui des données alors connues et largement acceptées de la « question juive » en Allemagne, dont une partie au moins recoupait les griefs de la mouvance antisémite.

Nous l'avons dit, les observateurs français faisaient peu de cas de la rigueur et de la cohérence quand ils avaient à se prononcer sur la nature profonde de l'antisémitisme. Ceci avait une raison simple : ils tenaient bien moins l'agitation outre-Rhin pour un vaste défi civilisationnel que pour une actualité d'autant mieux circonscrite qu'elle ne concernait tout d'abord qu'un seul pays. Dès lors, leurs commentaires se coulaient naturellement dans le moule préexistant des discussions sur la situation politique de l'Allemagne, son état social et économique ou encore les évolutions culturelles qui s'y observaient. Autrement dit, s'il voulait rendre compte de ces diverses dimensions

---

[1111] *Ibid.*, pp. 663-664.

[1112] L'auteur confondait ici opportunément le libéralisme avec le parti « national-libéral » allemand, formation politique dont il avait auparavant pris soin de désigner certains membres comme uniques responsables des dérives de l'agitation antijuive : « C'est du parti national-libéral, c'est au moins d'un groupe d'hommes de cette fraction […] que sont partis les plus rudes coups. C'est là qu'on a sinon encouragé, au moins toléré les violences déclamatoires des sociétés antisémitiques, ou de l'*Association pour l'extirpation des Juifs*. C'est là que le cri de *Sus aux Juifs*, le *Hep-Hep Geschrei*, proféré dans de tumultueuses réunions populaires ou vanté dans les journaux par quelques énergumènes, a été blâmé pour la forme, comme certains gouvernements désavouent des excès qu'ils se gardent de réprimer ; c'est là que la guerre aux Juifs a été assimilée à un cas de légitime défense (*Nothwehr*), au grand ébahissement des admirateurs étrangers du parti national-libéral qui ne comprennent rien à cette métamorphose. » – *ibid.*, p. 441 (et réflexions allant dans le même sens pp. 645-648).

et de la façon dont s'y articulait la « question juive », même le mieux intentionné des commentateurs se devait de délaisser le ciel des grands principes pour se pencher sur un ensemble de données plus conjoncturelles, celles qui faisaient alors consensus concernant la place des juifs dans le Kaiserreich.

Pour commencer, l'agitation « antisémitique » était un phénomène éminemment politique et la plupart des chroniqueurs en avaient parfaitement conscience. Pourtant, cet aspect fut rarement traité selon l'angle le plus pertinent. Cela donnait-il raison au rédacteur du *Correspondant* lorsqu'il affirmait que la « presse libérale étrangère [à l'Allemagne], déroutée de voir […] se transformer en inquisiteurs d'État les hommes dont elle affectait de faire les champions du plus pur libéralisme, a généralement pris pour expédient de traiter la question juive comme une querelle passagère ou un débat de peu d'importance »[1113] ? L'affirmation servait trop visiblement les intérêts de l'auteur mais un trouble était effectivement perceptible quand les chroniqueurs prenaient la peine de considérer certaines facettes d'un mouvement que beaucoup d'entre eux, assurément, auraient préféré pouvoir ranger sans hésitation au rayon du pur fanatisme religieux[1114], à tout le moins du strict conservatisme[1115]. Or, si les excitations de la catholique *Germania*, de la piétiste *Kreuzzeitung* ou du pasteur « christo-socialiste »[1116] Stoecker confortaient cette interprétation, c'était moins le cas d'autres acteurs de l'agitation naissante – et non des moindres. Ainsi Wilhelm Marr, dont le correspondant du *Temps* dut rappeler les « trente années de combat contre le judaïsme […] sans avoir à se reprocher le moindre fanatisme théologique »[1117], mais dont Jean Bourdeau, dans l'article pourtant immense et exclusif qu'il lui consacra dans le *Journal des débats*, préféra ne rien dire du « point de vue non confessionnel », quand bien même cette revendication figure en toutes lettres dans le titre du célèbre pamphlet[1118]. Ainsi également Otto Glagau, déçu du libéralisme et devenu son farouche adversaire en même temps que celui des juifs, mais vis-à-vis duquel le correspondant du *Temps* se refusait à trop d'intransigeance puisqu'il continuait à le tenir pour « un chercheur et un collectionneur infatigable qui se [piquait] de ne rien avancer sans l'appuyer de documents »,

[1113] *Ibid.*, note 3 p. 441.

[1114] Voir, typiquement et conformément à la ligne de ce journal, l'interprétation que fit le *Rappel* des violences antijuives dans la Poméranie et le duché de Posen durant l'été 1881. Selon son auteur, ces événements rappelaient « les époques le plus néfastes du moyen âge » ; quant aux « prédications du protestantisme orthodoxe » (« ce frère jumeau de l'ultramontanisme »), elles consistaient seulement à « raviver les haines qui florissaient à l'époque où il suffisait d'être circoncis pour avoir tous les droits au bûcher » – *Le Rappel*, 26 août 1881, « Élections monarchiques » par « F.-K. ».

[1115] Voir par exemple l'analyse de politique générale publiée par le *Figaro* début novembre 1881, qui fait une place conséquente à l'antisémitisme – *Le Figaro*, 2 novembre 1881, « M. de Bismarck et la révolution » par « Karl ».

[1116] *Le Temps*, 13 septembre 1879, « Lettres d'Allemagne ».

[1117] *Ibid.*

[1118] *Journal des débats*, 5 novembre 1879, « Les Allemands vaincus par les juifs » par Jean Bourdeau. Quelques mois plus tard, le rédacteur anonyme du *Correspondant* put s'amuser de Marr qui « nous ramène en plein moyen-âge, toujours au nom de la liberté et du progrès » – *Le Correspondant*, 10 et 25 mai 1881, « La question juive en Allemagne », p. 647.

quelqu'un à qui « [o]n [pouvait] donc se fier [...] pour les faits »[1119]. Ainsi encore et surtout de Heinrich von Treitschke, « libéral que l'on s'étonne de rencontrer en pareille compagnie »[1120], ainsi qu'on put le lire dans le *Journal des Débats* après que le *Temps* eût parfaitement résumé le problème que posait la subite saillie antijuive de celui qui restait alors, ne serait-ce que symboliquement, « un des orateurs libéraux les plus éloquents du Reichstag » :

> Exceptés les journaux conservateurs protestants ou catholiques […] qui depuis longtemps ont mis la question à l'ordre du jour, la plupart des journaux allemands ne paraissent pas croire qu'il y ait à ce point péril en la demeure, et une feuille aussi importante que la *National Zeitung* juge même à propos de se taire sur ce *caveant consules* poussé par un homme politique dont elle a si souvent loué le patriotisme et l'éloquence. Il est vrai que depuis le vote du tarif au Reichstag, M. de Treitschke ne fait plus partie du groupe libéral-national ; mais il n'en garde pas moins la cocarde du libéralisme, et, en fait d'orthodoxie impériale et nationale, il serait difficile de lui rien reprocher.[1121]

C'est encore le *Temps* qui, quelques mois plus tard, signala la gêne des représentants du même parti national-libéral au Landtag prussien alors que venait de s'y inviter bruyamment la « question juive » :

> La *Gazette de Voss*, organe progressiste, fait remarquer ce matin que les principaux orateurs du parti libéral-national se sont tenus à l'écart de la discussion, et que le seul député de ce groupe qui ait pris la parole n'a fait qu'une déclaration bien incolore.[1122]

[1119] *Le Temps*, 1er janvier 1880, « Lettres d'Allemagne ». Il est vrai que le correspondant critiquait la méthode de Glagau consistant à ne faire « aucune différence entre les entreprises imprudentes et les entreprises malhonnêtes » et à « accoler ainsi dans son livre les noms les plus honorables à ceux des faiseurs les plus mal famés » ; il rappelait également que de tels procédés avaient valu à Glagau « plus d'une condamnation, compensée, il est vrai, de la part du tribunal, par la constatation de sa bonne foi » – *ibid.* Cet avis n'était pas sans rappeler celui d'Ernest Lavisse dans son étude de 1876 consacrée à la crise économique allemande et pour laquelle Glagau était largement mis à contribution : « On a écrit […] de forts mauvaises choses sur la crise. Pour [un livre sincère], que de pamphlets où la haine se satisfait par la dénonciation ! Il en est qui sont l'œuvre d'honnêtes gens, comme celui de M. Glagau, qui a eu son million de lecteurs, et auquel on a fait ici des emprunts ; mais ces livres ne sont pas les moins dangereux. L'auteur n'y parle guère que des excès qui ont été commis et passe tout le reste sous silence. […] Lui aussi […], il excite à la haine de la richesse : il parle des Juifs comme l'eût fait quelque fanatique des temps passés. » À noter que Lavisse, dont le réquisitoire contre l'hostilité antijuive allemande se poursuivait jusqu'à conclure que « [s]i de tels sentimens ne se [modifiaient] pas […] ils [feraient] à ce pays un mal auquel la perte des milliards ne saurait être comparée », n'en avait pas moins choisi pas moins la dénomination « banque des frères Israël » dans le cadre d'une reconstitution, précisément d'après Glagau, d'affaire véreuse typique – Ernest Lavisse, « La crise économique en Allemagne », *La Revue des deux Mondes*, tome 18 (novembre-décembre 1876), pp. 373-401 (respectivement pp. 395-396 ; 386 pour les citations). Lavisse avait déjà évoqué la question des sentiments antijuifs en Allemagne dans un article de 1873, « Une visite au parlement d'Allemagne », ceci au moment significatif d'évoquer les nationaux-libéraux et leurs représentants Bamberger et Lasker – Ernest Lavisse, « Une visite au parlement d'Allemagne », *La Revue des deux Mondes*, tome 108 (novembre-décembre 1873), pp. 187-206 (plus particulièrement pp. 190-191), texte repris dans Ernest Lavisse, *Essais sur l'Allemagne impériale*, Paris, Hachette, 1888, mais avec quelques modifications et même un anachronisme puisque Lavisse y évoque les « antisémites » (p. 107).

[1120] *Journal des débats*, 14 décembre 1880, « Variétés. La question juive en Allemagne » par Jean Bourdeau.

[1121] *Le Temps*, 1er janvier 1880, « Lettres d'Allemagne ». Et le même poursuivait : « Cette tactique à la Conrart des journaux autrefois les plus influents est-elle bien prudente ? Le public, qui ne s'entretient en ce moment que des articles de M. de Treitschke, ne serait-il pas tenté de voir dans les procédés de la presse à l'égard d'un écrivain illustre une de ces tentatives de *Todtschweigen*, d'étouffement par le silence qui n'ont pas même réussi sur d'obscurs folliculaires ? »

[1122] *Le Temps*, 24 novembre 1880, « Dépêches télégraphiques des correspondant particuliers du *Temps* ».

La grande majorité des commentateurs français ne se laissèrent toutefois pas démonter par cette complexité politique inattendue de l'antisémitisme. En effet, comme les choses se passaient en Allemagne et qu'on les observait depuis l'autre côté du Rhin, il existait une explication toute trouvée qui permettait de surmonter bien des contrariétés : Bismarck. Non certes que le rôle du chancelier ait été ici à négliger, car comme l'écrivit alors Bourdeau avec humour :

> Dans les affaires obscures on a coutume de dire : *Chercher la femme*. Lorsqu'il s'agit des affaires d'Allemagne on est toujours tenté de dire : *Cherchez le prince de Bismarck*.[1123]

Surtout, le même avait raison d'affirmer que le chancelier avait « mis au moins de la complaisance à laisser la Ligue antisémitique se répandre dans le pays sous la direction d'un chapelain de la cour » : c'est bien ainsi que le politicien retors vit les premiers succès d'un Stoecker dont il entendait tirer avantage, notamment dans la lutte électorale[1124]. Ces manœuvres n'échappèrent pas à la presse française, non plus d'ailleurs que l'échec qui vint bientôt les sanctionner. En novembre 1881, le *XIX^e^ siècle* rendit compte des efforts du chancelier pour rassurer d'éventuels futurs électeurs juifs et précisa que les juifs et les progressistes « [regrettaient] que le chancelier ait attendu les élections pour faire des déclarations catégoriques » contre l'antisémitisme[1125]. Peu auparavant, c'était le correspondant en Allemagne du même journal qui exultait à la nouvelle de la défaite de la « cohorte réactionnaire », tout particulièrement de sa composante antisémite dont il annonçait, d'une façon quelque peu prématurée, la mort programmée :

> Il est à supposer que cette lutte homérique et ridicule à la fois [contre les juifs] ne sera plus recommencée. Un parti, un parti surtout qui est censé être soutenu secrètement par la cour, par l'aristocratie et auquel passait pour être favorable l'homme le plus important du pays, ne se relève pas d'une chute pareille. Il faudrait trouver autre chose que la vieille persécution bête, et ces messieurs ne brillent pas par le génie inventif. L'antisémitisme prussien aura vécu ce que vivent les fleurs, l'espace d'une saison, et c'est assez. Peut-être laissera-t-il tout de même quelques traces dans la vie sociale. Peut-être les juifs en tireront-ils quelque leçon à leur profit, en s'avouant les torts réels qu'une certaine classe d'entre eux, les manieurs d'argent, ou plutôt, par le temps qui court, les manieurs du papier a eus envers le public. Mais tout cela n'est pas une affaire politique ; c'est la société, c'est la presse, critique des mœurs, que les abus regardent.[1126]

Mais si Bismarck mérite assurément sa réputation de « premier grand manipulateur de l'antisémitisme dans l'Allemagne moderne »[1127], il est en revanche douteux (puisque telle est la

[1123] *Journal des débats*, 14 décembre 1880, « Variétés. La question juive en Allemagne » par J. Bourdeau.
[1124] Le résultat finalement décevant des élections de l'automne 1881 lui fit bientôt renoncer à ces espoirs et renouer avec sa méfiance initiale vis-à-vis de Stoecker – Paul W. Massing, *op. cit.*, pp. 37-47. Sur les rapports de Bismarck à la « question juive » et à l'antisémitisme, voir également Fritz Stern, *op. cit.*, pp. 583-634. Aussi bien Stern que Massing soulignent les sentiments ambiguës de Bismarck à l'égard des juifs tout en insistant sur le fait qu'ils n'expliquaient guère les prises de position du chancelier, avant tout déterminées par des considérations politiques.
[1125] *Le XIX^e^ siècle*, 7 novembre 1881, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon.
[1126] *Le XIX^e^ siècle*, 4 novembre 1881, « Lettres d'Allemagne » par « X... ».
[1127] Paul W. Massing, *op. cit.*, p. 43.

conclusion qu'en tira Bourdeau en décembre 1880) que « d'un froncement de sourcils il eût tout fait rentrer dans l'ordre »[1128]. Or nombreux furent ceux qui n'hésitèrent pas à extrapoler le rôle du chancelier au point de le faire passer pour ce mauvais génie omnipotent. C'est le cas de Léo Montaigut qui, encore en septembre 1882, assura aux lecteurs de *l'Événement* que si « M. de Bismarck [laissait] la main libre aux persécuteurs, l'Allemagne [verrait] se renouveler chez elle les horreurs que l'Europe civilisée a été appelée à arrêter en Russie », mais que si « le grand chancelier [désapprouvait] enfin ses injustices, tout [cesserait] »[1129]. Comme c'est le cas ici, une telle interprétation reposait souvent sur une analyse prioritairement instrumentale de l'hostilité antijuive : Montaigut avait ainsi prévenu qu'elle était depuis longtemps susceptible de « devenir un levier extrêmement puissant » en Allemagne mais que « le gouvernement allemand n'avait eu garde de l'utiliser » avant la fin des années 1870 ; or « la ligne politique du chancelier [avait] changé » et « [c]'est alors que le prince de Bismarck [avait] pensé à l'antisémitisme »[1130]. D'autres journaux présentèrent des variantes autour de ce thème mais le schéma n'en restait pas moins globalement le même – comme avec « Karl » qui, début 1881, donna ces explications aux lecteurs du *Figaro* :

> L'agitation antisémitique n'est […] au fond qu'un prétexte ; la campagne en apparence dirigée contre les Israélites, est en réalité une campagne politique entreprise contre les libertés publiques. On se sert de quelques fanatiques pour effrayer le Parlement ; aujourd'hui on veut le contraindre à confisquer le droit de réunion, demain on inventera une autre agitation pour l'alarmer contre une autre liberté […].[1131]

En conséquence, « Karl » présentait les « gens qui mènent le mouvement antisémitique » comme autant d'agents sachant « fort bien quelle triste besogne ils remplissent » et n'étant « que des instruments politiques, appelés à entraîner le peuple dans la voie de toutes les réactions et de toutes les intolérances ». Même lorsque le journaliste cherchait à nuancer la puissance de Bismarck et son rôle dans cette affaire[1132], ce dernier demeurait, en dernière instance, celui à qui « toute mesure intolérante sert […] les plans » et donc le véritable chef d'orchestre de l'agitation antisémite.

Encore une fois, la rouerie légendaire du « chancelier de fer » et le jeu politique allemand au tournant des années 1880 n'étaient pas sans donner du crédit à cette présentation des faits. Mais plusieurs exemples montrent que l'importance accordée à Bismarck put aller plus loin encore que la

[1128] *Le Temps*, 24 novembre 1880, « Dépêches télégraphiques des correspondant particuliers du Temps ».
[1129] *L'Événement*, 15 septembre 1882, « L'antisémitisme en Allemagne » par Léo Montaigut.
[1130] *Ibid.* ; Montaigut affirmait d'emblée « démontrer que ce n'est que dans un but politique et électoral que le prince de Bismarck protège aujourd'hui [les antisémites] qu'il poursuivait hier encore ».
[1131] *Le Figaro*, 12 janvier 1881, « La question juive en Allemagne » par « Karl ».
[1132] « Si puissant que soit le chancelier, tous ces vœux ne sont pas exaucés ; il y a contre ses agissements une hostilité manifeste au Parlement. L'homme d'État, qui pensait pouvoir dire : "l'Allemagne, c'est moi", se heurte maintenant à la fois contre les catholiques, contre les socialistes et contre tous les partis libéraux coalisés […] » ; « Je ne veux pas dire précisément que le chancelier ait poussé le prédicateur Stoecker dans la campagne contre les Israélites, dirigée en réalité contre la liberté ; mais il est certain que lui et de plus puissants que lui assistent sans le moindre déplaisir à la bagarre. » – *ibid.*

simple exagération de son rôle réel. Face au phénomène déroutant qu'était l'antisémitisme, le recours à la figure du mauvais génie constitua parfois un bon moyen d'évacuer le problème : en témoigne d'une façon particulièrement caricaturale l'article que donna Alexandre Weill à l'*Événement* fin août 1882, avec pour titre « L'antisémitisme et l'agence Havas ». Weill y faisait d'emblée de l'antisémitisme « une invention despotique de Bismarck », ce qui lui permettait de le vider de toute substance :

> Au fait, l'antisémitisme ne fut jamais populaire en Allemagne. Il y joue le rôle que joue en France le collectivisme. Henrici, Stoecker sont les Louise Michel de l'Allemagne. [...] Aucun journal allemand sérieux ne cite leurs paroles de haine et de mort, sauf quelques feuilles sans abonnés établies et stipendiées dans ce but.[1133]

Weill y érigeait non seulement l'agence Havas en « auxiliaire le plus puissant » de Bismarck et de « ces messieurs de Berlin, les plus grands ennemis de la France », mais même en instrument d'une vaste entreprise d'intoxication destinée à nuire, outre aux juifs, à « la République, la France et la civilisation entière »[1134]. Si de tels accents n'étonnent guère de la part d'un auteur notoirement fantasque et passablement germanophobe[1135], il est significatif qu'Alexandre Weill n'en ait pas eu l'exclusive et que de telles extrapolations aient pu se rencontrer ailleurs, le plus souvent par touches discrètes mais parfois également au cœur du propos. C'est par exemple le cas d'une longue correspondance berlinoise publiée par le *XIX^e^ siècle* à la toute fin de 1880 et où il était suggéré, à propos de Stoecker, que l'« idée de la *judéophobie* ne lui [était] pas venue tout d'une pièce » et qu'il était « probable que quelqu'un la lui [avait] soufflée » – supposition logiquement suivie de ce portrait de Bismarck :

> Si le cabinet prussien, dont M. de Bismarck est le chef et le ministre du commerce, ainsi qu'il est le

[1133] *L'Événement*, 29 août 1882, « L'antisémitisme et l'agence Havas » par Alexandre Weill.

[1134] « La Haine du juif est bien plus forte dans le cœur de l'agence Havas que dans le cœur des Stoecker. Elle sacrifierait la République, la France et la civilisation entière pourvu que les juifs, qu'elle n'aime pas, restassent sous les ruines sanglantes de ce cataclysme. »

[1135] On l'a présenté comme l'un des « eminent spokesmen of French chauvinism and anti-Germanism » – Vicky Caron, *Between France and Germany. The Jews of Alsace-Lorraine, 1871-1918*, Stanford, Stanford University Press, 1988, p. 34. Quant à la tendance passablement illuminée du personnage, voir (entre autres) la présentation qu'en fit Robert Dreyfus dans la *Vies des hommes obscurs. Alexandre Weill, ou le prophète du faubourg Saint-Honoré, 1811-1899*, Paris, Cahiers de la Quinzaine, 1908 [conférence prononcée à la Société des études juives le 23 mars 1907 et d'abord publiée dans la *Revue des études juives*, t. 53, 1907, pp. XLVI-LXXV] : « il avait des idées originales sur toutes choses. Ou plutôt, il avait sur toutes choses *une idée* originale. […] Cette idée […], Alexandre Weill l'a contrôlée inlassablement à tous les plus hauts problèmes de la religion et de la philosophie ; et aux accidents les plus menus de l'histoire, de la politique, ou même de la vie privée. Et pendant un demi siècle, il l'a caressée et servie à sa manière, c'est-à-dire de mille manières : en français et en allemand ; en prose et en vers – en très mauvais vers ; par des envolées, des fureurs et des boutades, – avec une fertilité de petit journaliste et une majesté de prophète... » – *ibid.*, p. 25. C'est également sur cette idée que se concluait l'article de l'*Événement* : « Les juifs peuvent disparaître comme personnes. On peut les piller, les massacrer et les avilir, mais l'esprit du judaïsme d'où est sorti le vrai christianisme ne disparaîtra jamais de la terre et rien ne prévaudra contre lui. C'est un prophète juif qui le premier a dit : « Un jour viendra où il n'y aura qu'un Dieu, qu'un peuple et qu'une foi sur toute la terre qui sera inondée de liberté et de justice ! »

> chancelier de l'empire et le directeur absolu de sa politique extérieure, si le cabinet prussien regardait d'un mauvais œil la pétition des Stoecker et consorts, il n'avait qu'un signe à faire pour en enrayer la propagation.[1136]

Mais l'auteur ne se contentait pas de faire de l'antisémitisme l'invention machiavélique de Bismarck : il était, de surcroît, une arme de subversion toute entière dirigée contre « la France républicaine, la France heureuse, prospère, sûre d'elle-même, la France qu'on envie, la France dont on est jaloux ». Il faudrait pouvoir reproduire intégralement la conclusion de cet article où se nouent, d'une façon singulière et néanmoins symptomatique, la plupart des thématiques dont il a déjà été question – et jusqu'à ce portrait équivoque des juifs allemands, désignés par l'auteur comme agents privilégiés du rapprochement franco-allemand qu'esquissait l'« intérêt sympathique » et croissant des Allemands pour « les progrès de la République française » :

> Tout cela n'est pas d'accord avec l'ancien système de déclamation vide de sens sur l'*ennemi héréditaire* de la loyale Germanie ; or il fallait en rabattre un peu. Mais on a trop monté la tête aux Allemands ; il faut une proie, imaginaire au moins, mais enfin une proie à la *haine nationale*, qui passe pour une vertu, faute de mieux. Attaquez vos juifs, insinue-t-on alors au peuple. Et de bons pasteurs et des professeurs peu lettrés s'y prêtent volontiers.
>
> Le juif est paisible, commerçant, actif, instruit, laborieux. « N'importe ! qu'on brûle le juif ! » comme dit le patriarche dans *Nathan le Sage* de Lessing.
>
> Le juif ne demande qu'à travailler, qu'à gagner et qu'à dépenser, qu'à bien élever ses enfants sans les marchander au service du pays lorsque celui-ci les lui demande. « N'importe ! On brûle le juif ! »
>
> Voilà le *hic !* Les juifs sont de leur nature des gens de *paix*. Il n'en faut pas trop de ces gens-là dans l'Allemagne militaire. Ils ont de l'influence dans les affaires, dans la presse ; il y a parmi eux des orateurs, des écrivains capables, tous gens nuisibles à la politique de guerre. Il faudra les mâter, les tenir en échec, leur donner un avertissement pour qu'ils ne se remuent pas trop, pour qu'ils se tiennent coi lorsqu'il s'agira des hautes et grandes destinées que la politique infaillible de l'homme incomparable et indispensable prépare à la patrie allemande ! […]
>
> « Silence au régiment ! crie-t-on des bois de Friedrichsruhe. Bismarck propose, Bismarck dispose, Bismarck est le dieu des Allemands ! Qui ne pense pas comme lui n'est qu'un intrus dans la famille germanique, n'est qu'un membre gâté du corps de la nation qu'il faut couper. » Tirons-en la leçon à notre profit ; soyons attentifs et soyons unis, ô républicains ![1137]

Prenant les choses un peu autrement, une brochure intitulée *Bismarck et les Juifs* développerait bientôt une approche similaire puisque son auteur anonyme – « qui n'est pas Juif, ce qui ne l'empêche nullement d'avoir les persécuteurs antisémitiques en horreur » – entendrait y réfuter l'affirmation « de mode, depuis quelques temps » selon laquelle les « Israélites » étaient les « amis de l'Allemagne et des admirateurs de Bismarck »[1138] :

[1136] *Le XIX^e^ siècle*, 31 décembre 1880, « Correspondance d'Allemagne. La comédie de la ligue antisémitique » par « X... ».

[1137] *Ibid.*

[1138] Ch. L., *Bismarck et les Juifs*, Paris, Imprimerie Schiller, 1883, pp. 1-2. À ce stade l'auteur ne précisait pas de quels « Israélites » il s'agissait : il faut donc comprendre que les juifs français étaient la cible de cette accusation aussi bien que les juifs allemands, ce qui s'explique peut-être par le fait qu'à cette date une agitation antisémitique avait déjà débutée en France, maniant effectivement ce genre d'argument.

> En publiant ces lignes, j'ai voulu prouver que les antisémites allemands sont à plat-ventre devant Bismarck, tandis que les Israélites allemands combattent, au contraire, le chancelier de fer, et blâment énergiquement l'insolence avec laquelle l'homme d'État prussien menace la France [...].[1139]

L'auteur allait jusqu'à renoncer à un argument pourtant incontournable de la défense des juifs : l'affirmation de leur attachement patriotique quelque fut le pays où ils se trouvaient – réponse à l'accusation déjà commune qui faisait d'eux « de simples étrangers campés en Allemagne »[1140]. Dans *Bismarck et les Juifs*, non seulement était-il affirmé que « les Juifs d'Allemagne eux-mêmes [sympathisaient] avec la France, avec la nation française, qui, la première, a reconnu leurs droits de citoyens et a foulé aux pieds les préjugés honteux qui mettaient les Israélites hors la loi »[1141], mais était encore vantée leur quasi trahison vis-à-vis du régime impérial et du moins leur mépris affiché pour ses hauts faits :

> *Les Juifs de Berlin n'ont pris part à aucune des fêtes organisées dans cette ville, le jour anniversaire de la bataille de Sedan.*
> *Les Juifs de Berlin ne portent jamais de toast à l'empereur d'Allemagne, ni à Bismarck, dans leurs réunions.*[1142]

Sans surprise, l'auteur finissait par appeler les Français à « choisir entre les Juifs libéraux et amis de la France et les réactionnaires antisémites et gallophobes »[1143].

Bismarck et les juifs, Bismarck et la France, la France et les juifs, la France et l'Allemagne : après tout, peu importe que l'exagération du rôle du chancelier ait été un moyen original de contourner la complexité de l'antisémitisme ou une façon parmi d'autres d'en enclore la perception dans le cadre confortablement manichéen de l'antagonisme franco-allemand. Remarquons toutefois que, compte-tenu de l'image de Bismarck dans la France du début des années 1880, rien n'aurait dû fonctionner comme la dénonciation de ses manigances réelles ou supposées pour dépouiller la « question juive » de tout début de légitimité : le chancelier n'était-il pas alors, dans l'imaginaire français, « ce soudard machiavélique, furieusement anti-français, rusé comme un diable, puissant à

[1139] *Ibid.*, p. 6.

[1140] L'expression se trouve (entre guillemets) dans l'étude précitée du *Correspondant* pour signaler la récurrence de l'accusation, ce qui conduisait l'auteur à cette réponse intéressante : « C'est en effet le côté le plus faible qu'il est urgent de fortifier en toute place qu'on assiège, et un observateur impartial est bien obligé de reconnaître qu'en comparaison de leur nationalité juive, les nationalités particulières, déterminés chez les Juifs par le fait de leur résidences en telle ou telle contrée, sont bien quelque peu une simple affaire de surérogation. Seulement une circonstance toute spéciale rendait en Allemagne la défense très facile. Les Juifs ont, en effet, conquis une place immense dans cette littérature *nationale* dont les Allemands sont si fiers, et par laquelle ils prétendent, non sans raison, avoir conquis moralement leur unité *nationale* bien avant que les armes de la Prusse l'eussent matériellement reconstituée. » – *Le Correspondant*, 10 et 25 mai 1881, « La question juive en Allemagne », p. 651.

[1141] Ch. L., *Bismarck et les Juifs*, op. cit., p. 6.

[1142] *Ibid.*, p. 13 (souligné dans l'original).

[1143] *Ibid.*, p. 14.

la façon d'un ogre » et à ce titre non seulement « l'ennemi » mais même « le Mal »[1144] ? Or non seulement la *Reductio ad Bismarckum* ne put suffire pas à cette tâche, mais elle nous permet désormais d'aborder les principales ambiguïtés françaises bientôt mises au jour, malgré l'effort sincère des contemporains pour s'en préserver, par les débuts de l'agitation « antisémitique » en Allemagne.

[1144] Claude Digeon, *op. cit.*, p. 326.

Chapitre 3. Les débuts de « l'agitation antisémitique » en Allemagne : des limites de la bonne conscience française.

Griefs allemands et ambiguïtés françaises

On se souvient de Léo Montaigu expliquant à ses lecteurs que « la ligne politique du chancelier » avait subitement « changé » à la toute fin des années 1870 : pourquoi et par rapport à quoi ce changement s'était-il opéré ? Répondre à cette question, c'est considérer le rôle alors prêté sans nuance « aux juifs » dans l'histoire récente de l'Allemagne – un rôle sur lequel chacun s'accordait et qui, à en croire les observateurs français, était rien de moins que considérable. Partant de Bismarck et de sa politique, on peut ainsi reconnaître l'ensemble des griefs qui leur était adressés communément et jusque dans les colonnes de la presse française.

L'un d'entre eux fut évoqué très tôt par le correspondant berlinois du *Temps*, au moment de signaler la parution d'un ouvrage de « l'éminent philosophe politique » et « adversaire ardent de l'absorption des petits Etats allemands par la Prusse », Constantin Franz[1145] :

> De même que M. de Treitschke, il a déclaré la guerre au judaïsme. Il le présente dans ce livre comme un des principaux agents de nivellement et de centralisation employés par M. de Bismarck. C'est aux juifs, en effet, que le chancelier doit, par exemple, l'établissement de la Banque de l'empire, c'est à eux qu'il devra bientôt le rachat des chemins de fer prussiens et finalement, sans doute, le monopole des chemins de fer de l'Allemagne entière.[1146]

Circonscrit en apparence, ce reproche en recoupait en fait bien d'autres, à commencer par celui de la montée en puissance économique des juifs sur fond de crise économique initiée par le *Gründerkrach* de 1873. La presse française y était d'autant plus sensible que ce point réveillait indirectement la mémoire nationale blessée, celle de Sedan et d'une Allemagne devenue le « pays

[1145] L'ouvrage en question, malgré le titre erroné qu'en donne le correspondant du *Temps*, est sans aucun doute *Der Föderalismus als das leitende Princip für die sociale, staatliche und internationale Organisation, unter besonderer Bezugnahme auf Deutschland*, Mainz, Kirchheim, 1879.

[1146] *Le Temps*, 24 janvier 1880, « Lettres d'Allemagne ». Même idée (et presque mot pour mot) quelques mois plus tard dans le *XIX^e Siècle*, sous la plume de Jacques Bertillon : « [Les autonomistes], tels que MM. de Treitschke et Constantin Franz, reprochent au judaïsme d'être entre les mains de M. de Bismarck un moyen puissant de centralisation administrative, et d'être une des causes de l'absorption de l'Allemagne par la Prusse. Rien n'est plus fondé ; ce sont des banquiers israélites qui ont permis au chancelier la création de la banque nationale, et le rachat des chemins de fer par l'État. » – *Le XIX^e Siècle*, 15 novembre 1880, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon.

des milliards »[1147] grâce aux indemnités françaises. Francisque de Sarcey, pourtant peu complaisant à l'endroit de l'agitation antijuive outre-Rhin, expliqua ainsi ses débuts aux lecteurs du *XIX^e^ siècle* :

> Les milliards de la rançon française avaient éveillé dans les imaginations allemandes des convoitises et des espérances qui ne pouvaient se réaliser. Il y eut un grand envolement [sic.] des capitaux, qui fut suivi d'une épouvantable catastrophe financière. Comme les juifs avaient pris une grande part à cette énorme poussée, on leur mit naturellement sur le dos cette déconfiture générale ; car il faut toujours bien trouver un bouc émissaire aux sottises que l'on a faites.[1148]

Quelques semaines plus tard, le *Rappel* suggérait plus clairement encore l'idée d'une concentration de la fortune dans des mains juives, l'un de ses chroniqueurs remarquant, après avoir cité un discours de Henrici appelant à l'expulsion de l'ensemble des juifs allemands, que « [s]i [son] vœu […] se réalisait, il ne resterait peut-être pas beaucoup de marcks [sic.], de thalers et de guelden en Allemagne »[1149]. Citons enfin sur ce point la très libérale *Correspondance américaine*, feuille new-yorkaise francophone qui consacrait alors de nombreux articles en soutien aux juifs européens comme américains, ce qui n'empêcha pas ce passage de figurer dans un article du début janvier 1881 :

> […] il est impossible qu'un homme de génie, d'un génie fatal peut-être, mais qu'un homme de génie enfin comme Bismarck ne comprenne pas qu'il y a quelque chose plus fort que le militarisme, c'est le capital. Or, il sait qui représente cette grande et suprême force, regrettable force peut-être, mais force indiscutable, *avec laquelle il faut compter*, incarnée dans le capital et la finance israélites répandues, jointes, unies et massées sur tous les points du globe, malgré l'apathie montrée par quelques rares Hébreux non orthodoxes et indifférents. Bismarck a gagné cinq milliards par l'emploi du militarisme ; le capital lui a vite mangé ces milliards, et laissé la Teutonie plus misérable qu'auparavant. C'était dans la force des choses ; et Bismarck comprendra qu'il lui faudra baisser la tête devant une force accumulée pendant des générations, sanctionnée par le droit international ; ce sera pour le grand Chancelier, le moment de s'écrier *Macht ist Recht*, « la force prime le droit..... » au moins dans la société actuelle.[1150]

Un autre fait tenu pour acquis par les observateurs français concernait l'importance des juifs au sein du camp libéral, c'est-à-dire celui sur lequel Bismarck s'était appuyé pour diriger le pays jusqu'à la fin des années 1870. Le rôle qu'était supposée avoir joué cette participation dans les débuts de l'agitation antisémite était parfaitement résumé dans ce passage d'une correspondance du *Temps* au début de l'année 1880 :

> À tort ou à raison [...], les juifs passent en Allemagne pour être les principaux avocats du libéralisme. Or le libéralisme est pour le moment en défaveur dans la nation aussi bien que dans le gouvernement.

[1147] Victor Tissot, *Voyage au pays des milliards* (6ème édition revue et corrigée), Paris, E. Dentu, 1875.
[1148] *Le XIX^e^ siècle*, 2 et 3 juillet 1882, « La question des Juifs » par Francisque de Sarcey (2 juillet 1882 pour la citation).
[1149] *Le Rappel*, 24 août 1882, « Les on-dit » par « Un Passant ».
[1150] *Correspondance américaine. Organe international des intérêts politiques, financiers et commerciaux*, 8 janvier 1881, « La croisade anti-juive blâmée en Amérique ». L'article n'en fustigeait pas moins « la croisade anti-juive » comme une « incroyable campagne essayée dans l'Empire germanique ».

> On a fait de lui le bouc émissaire de la crise économique qui désole le pays depuis six ans ; quel meilleur moyen de le discréditer complètement que de montrer ses plus chaleureux partisans, les juifs, enrichis au milieu de la ruine générale, et de représenter ainsi les idées libérales comme une doctrine de dupes et de charlatans.[1151]

Il est important de préciser qu'en dépit de l'usage qu'en faisaient les antisémites et leurs sympathisants, l'amalgame entre juifs et libéralisme était loin d'être toujours considéré comme une mauvaise chose. Pour les critiques les plus sincères de l'antisémitisme, l'association était même d'autant plus tentante qu'elle était depuis longtemps l'un des motifs privilégiés de la défense des juifs face aux attaques dont ils étaient la cible – raison pour laquelle celles qui les visaient en ce début des années 1880 furent interprétées par beaucoup comme faisant « partie d'un système complet de réaction politique, économique et cléricale »[1152]. Il est vrai que le recours à cet argument donna parfois lieu à quelques contorsions, sinon même à de franches contradictions : ainsi la démarche symptomatique d'un Max Sulzberger qui, fin 1880, consacra le gros de son plaidoyer anti-antisémite à expliquer, exposé historique à l'appui, que les juifs étaient « les agents, les défenseurs les plus ardents et les soldats les plus militants de la liberté », tout en dénonçant pour finir le fait que « les antisémites et leur queue au sein de la Chambre prussienne [cherchaient] à identifier la cause sémite avec la cause libérale »[1153]. Reste que parler du « parti libéral » comme du « parti juif » (ce que fit précisément Alexandre Weill dans la tribune précitée[1154]) ne relevait pas en soi de la calomnie et constituait même à l'occasion un titre de gloire. C'est même ce qui donnait sa force à un autre grief alors en vogue, celui qui faisait des juifs les principaux soutiens du *Kulturkampf* – l'âpre lutte engagée au début des années 1870 par Bismarck contre le clergé catholique allemand[1155]. La majorité des observateurs français amenés à mentionner cette accusation

[1151] *Le Temps*, 13 janvier 1880, « Lettres d'Allemagne ».

[1152] Les termes sont de Heinrich Bernhardt Oppenheim, extraits de sa tribune « Stöcker und Treitschke », parue dans *Die Gegenwart* des 3 et 10 janvier 1880 et cités dans la correspondance du *Temps* – *ibid.*

[1153] *Revue de Belgique*, 15 décembre 1880, « L'antisémitisme en Allemagne » par Max Sulzberger, pp. 357-370 (pp. 362 ; 369 pour les citations). Pour une courte présentation de Max Sulzberger, journaliste politique belge et critique d'art, voir la notice que lui consacra Ernest Nys dans la *Biographie Nationale, publiée par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beau-Arts de Belgique*, t. 24, Bruxelles, 1926-1929, pp. 265-266.

[1154] « L'antisémitisme est une invention despotique de Bismarck. C'était pour lui un cri de guerre d'élection contre tous les libéraux, dont le chef Lasker était juif. On sait comment le peuple allemand lui a répondu : par une immense majorité donnée au parti libéral, au parti juif. Ce fut la première défaite à l'intérieur de ce héros de violence et d'injustice. » – *L'Événement*, 29 août 1882, « L'antisémitisme et l'agence Havas » par Alexandre Weill.

[1155] Pour une présentation générale du *Kulturkampf*, voir Ronald J. Ross, *The Failure of Bismarck's Kulturkampf. Catholicism and State Power in Imperial Germany, 1871-1887*, Washington, D. C., The Catholic University of America Press, 1998, pp. 15-34. Compte tenu du caractère nébuleux de l'affirmation selon laquelle les juifs avaient soutenu le *Kulturkampf*, faut-il s'étonner qu'elle soit encore débattue de nos jours ? Olaf Blaschke, qui a récemment étudié cette question en détail, conclut à sa parfaite inanité – Olaf Blaschke, *Offenders or Victims ? German Jews and the Causes of Modern Catholic Antisemitism*, Lincoln/London, University of Nebraska Press (pour le Vidal Sassoon International Center for the Study of Antisemitism, The Hebrew University of Jerusalem), 2009. Alexander Joskowicz, qui adopte une perspective différente, parvient pour sa part à des conclusions moins tranchées – Alexander Joskowicz, « Liberal Judaism and Confessional Politics of Difference in the German Kulturkampf », *Leo Baeck Institute Yearbook* (2005), pp. 177-197 ; *The Modernity of Others. Jewish Anti-Catholicism in Germany and France*, Stanford, Stanford University Press, 2014.

la tenaient ainsi pour parfaitement fondée, même lorsqu'ils avaient parfaitement conscience de son caractère opportuniste. C'était notamment le cas de Jacques Bertillon à la fin du mois de novembre 1880, au moment où la chambre prussienne discutait la pétition antisémite en circulation :

> L'attitude des députés cléricaux est singulière. Aucun ne soutient précisément la pétition. [...] Ce qui fait le fond de leurs discours, c'est le contraste entre l'indépendance complète accordée aux israélites par la loi, et la position toute différente faite aux catholiques ; c'est ce qu'ils expriment dans termes légèrement hyperboliques : « la chasse aux catholiques en regard de la chasse aux juifs. »
>
> Quant à l'attitude du gouvernement, elle nous a surpris. Déjà la *Gazette de l'Allemagne du Nord* avait développé ce thème que les juifs avaient provoqué eux-mêmes l'agitation actuelle par leur intolérance antichrétienne. Il paraît que ces reproches ne sont pas dénués de fondement. Aussi la gazette officieuse y insiste avec complaisance ; elle se montre particulièrement dure pour plusieurs députés israélites, anciens amis politiques du prince de Bismarck.[1156]

Deux ans plus tard, en septembre 1882, *le Moniteur universel* se montra plus affirmatif encore dans un commentaire des conclusions adoptées par le congrès antisémite de Dresde – conclusions attaquées par les « israélites » et les « libéraux » pour leur caractère possiblement inconstitutionnel :

> […] dans un pays où M. de Bismarck a longtemps gouverné contre les catholiques, et cela aux applaudissements et avec les encouragements des juifs de la presse et du Parlement, il est explicable qu'on lui demande de diriger maintenant sa politique contre l'influence et la puissance du judaïsme.[1157]

Cette problématique reçut-elle un écho en France même ? Au moment où le pays était fortement secouée par la question religieuse[1158], on s'y attend d'autant plus qu'on connaît l'analyse faite (mais bien plus tard) par Anatole Leroy-Beaulieu dans ses « doctrines de haine » :

> Il ne nous en coûte pas de le reconnaître, l'antiprotestantisme et l'antisémitisme n'ont été, pour nombre de catholiques, que la revanche de la politique anticatholique et des campagnes anticléricales. Car, il y a longtemps que nous l'avons constaté, l'antisémitisme et l'anticléricalisme sont, à bien des égards, le produit et comme le pendant l'un de l'autre. Sans l'anticléricalisme, nous n'aurions peut-être pas eu d'antisémitisme, et encore moins d'antiprotestantisme.[1159]

Pourtant, s'il s'agit de considérer d'éventuels liens qu'auraient tissés des observateurs français entre *Kulturkampf*, hostilité antijuive et question religieuse en France même, c'est surtout leur absence qui frappe. Le seul parallèle explicite que nous ayons trouvé fut le fait d'un journal allemand, le *Berliner Tageblatt* : ayant affirmé en 1880 que les Allemands n'entendaient pas traiter les juifs autrement que les Français traitaient les jésuites, le *Télégraphe* (qui rapporta l'argument) s'empressa

[1156] *Le XIX^e siècle*, 24 novembre 1880, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon.
[1157] *Le Moniteur universel*, 20 septembre 1882, « Le Moniteur à l'étranger » (éditorial).
[1158] Sur la question religieuse dans les toutes premières années de la Troisième République, voir notamment l'ouvrage contemporain de Jules Simon, *Dieu, Patrie, Liberté*, Paris, Calmann-Lévy, 1883 (en particulier pp. 193 et suivantes).
[1159] Anatole Leroy-Beaulieu, *Les doctrines de haine. L'antisémitisme, l'antiprotestantisme, l'anticléricalisme* (troisième édition), Paris, Calmann-Lévy, 1902, p. 19.

de lui rétorquer qu'un tel « rapprochement n'[était] pas heureux, quand on songe qu'il s'agit chez nous de ramener les jésuites au droit commun, au rebours de l'Allemagne, qui voudrait mettre les juifs hors la loi et leur créer un régime d'exception »[1160]. En 1883, dans les pages du catholique et de plus en plus antijuif *Correspondant*, M. L. Crouzaz-Crétet introduirait bien son étude de « [l]a dernière phase de la crise religieuse en Prusse » (soit la fin annoncée du *Kulturkampf*) par une référence à « la persécution légale et hypocrite contre l'Église » qui s'organisait en France, mais il ne ferait aucune allusion à la « question juive » en France ni même d'ailleurs en Allemagne[1161]. Enfin la *Croix* elle-même, pourtant foncièrement antijuive depuis sa création en 1880, n'interpréta pas explicitement avant août 1882 l'offensive laïque des républicains (ce « crime de MM. Ferry, Bert, Cazot, Marcère, Goblet, Roche, anciens chrétiens ») comme une manifestation de la « haine du juif pour le nom chrétien » ; d'ailleurs si l'article où ce pas fut franchi évoquait bien « l'envahissement des Juifs » en Allemagne et surtout en Prusse, ce thème apparaissait parmi biens d'autres jugés plus importants et, surtout, sans aucune allusion au *Kulturkampf*[1162].

Signalons un dernier grief important des antisémites allemands que les présentations françaises de la « question juin » outre-Rhin contribuèrent largement à cautionner : l'idée qu'en Allemagne (et du moins à Berlin) les juifs étaient surreprésentés dans les différents métiers de la presse. Ce thème n'était pas tout à fait inédit en France – qu'on songe par exemple à la description du *Reichstag* faite dès 1875 par Victor Tissot dans son *Voyage au pays des milliards* :

> À la tribune des journalistes, tout le monde est à son poste. Les nez à bec d'épervier et les toisons bouclées proclament la gloire d'Israël. La plupart des journalistes berlinois et des correspondants des journaux appartiennent au peuple circoncis.[1163]

Les premiers rapports sur l'agitation « antisémitique » lui conférèrent néanmoins rapidement le statut de généralité, ne serait-ce qu'en raison de l'importance qu'y attachaient outre-Rhin les principaux porte-voix antijuifs. Ainsi, les lecteurs du *Temps* disposèrent immédiatement d'une traduction des récriminations de Treitschke à cet égard, celui-ci s'étant plaint dans son premier texte polémique que « [d]epuis dix ans [c'étaient] des plumes juives qui dans la plupart des villes allemandes [avaient] fait l'opinion » :

> Le malheur de la presse libérale, c'est d'avoir donné trop de place à cet élément. Une réaction était inévitable, et la presse libérale a perdu aujourd'hui toute influence. La grande masse, l'homme

[1160] *Le Télégraphe*, 8 décembre 1880, « La question des Juifs ».
[1161] *Le Correspondant*, 10 janvier 1883, « La dernière phase de la crise religieuse en Prusse » par M. L. Crouzaz-Crétet, pp. 82-103 (p. 83 pour la citation).
[1162] *La Croix*, août 1882, « L'ennemi » par « V. de P. B. », pp. 161-167 (respectivement pp. 161 et 167 pour les citations).
[1163] Victor Tissot, *Voyage au pays des milliards*, op. cit. p. 301. À noter toutefois que le chapitre consacré à la presse dans le même ouvrage passe complètement cette question sous silence – *ibid.*, pp. 319-347.

> ordinaire (der kleine Mann) ne se laisse pas dépersuader que ce sont les juifs qui écrivent les gazettes, et pour cette raison ils [sic.] ne veulent plus y croire.[1164]

Certes, lorsqu'elles étaient reproduites en France, de telles affirmations manquaient rarement d'être suivies d'un commentaire critique. L'ensemble n'en était pas moins fait pour conforter le constat lui-même, à savoir (pour citer cette fois le journaliste lui-même) que « la presse allemande [était] dominée par le judaïsme »[1165]. C'est d'ailleurs la même conclusion qui s'imposa un peu plus tard à Jacques Bertillon lorsque tomba sous ses yeux une « circulaire » antisémite distribuée à Berlin et invitant, selon les termes du document, les Allemands à se désabonner des journaux « juifs » pour se tourner vers des feuilles « indépendantes de toute influence juive ». Comme ladite circulaire proposait une liste des titres entrant dans l'une et l'autre des deux catégories, un tel classement inspira ce commentaire au chroniqueur du *XIX^e^ siècle* :

> Ce qui nous frappe dans cette lecture, c'est le nombre considérable de lecteurs qui sont « empoisonnés par une lecture juive ». Sur trente journaux que cite la lettre, elle en nomme douze comme étant possédés par des israélites ou comme subissant tout au moins leur influence ; et ce qui est plus significatif encore, c'est que parmi ces journaux s'en trouvent au moins six de premier ordre par le nombre de leurs lecteurs et par leur influence dans le pays. Parmi les dix-huit journaux recommandés comme *purs*, il en est au contraire beaucoup d'insignifiants.
>
> Ces deux listes ne donnent-elles pas une mesure de l'importance que les juifs ont su acquérir à Berlin ?[1166]

Ce relevé des échos plus ou moins équivoques donnés par la presse française à tel ou tel argument bien en cour chez les antisémites allemands pourrait continuer longtemps (les pages qui suivent en donneront d'ailleurs bien d'autres exemples). De même, il serait possible de montrer encore et encore la façon dont ces arguments s'appelaient les uns les autres, s'articulaient les uns autres comme autant de facettes d'une « question juive » somme toute assez semblable d'un côté et de l'autre du Rhin – en tout cas du point de vue des objets autour desquels elle se cristallisait alors spontanément : la banque, la presse, l'influence politique ou culturelle, etc. Mais cela n'explique pas pourquoi les observateurs français du début des années 1880 reprirent à leur compte une partie des motifs antijuifs au moment même où ils étaient unanimes à condamner l'agitation antisémite. Quel sens donner à leurs concessions ? Car le moins qu'on puisse dire, c'est que les ambiguïtés françaises suivirent de très près l'invention des formules qui étaient censées les conjurer.

[1164] *Le Temps*, 1^er^ janvier 1880, « Lettres d'Allemagne ».

[1165] Voici le commentaire où ils figurent : « Ici M. de Treitschke est assez équitable pour reconnaître que cette prédilection des juifs pour la presse est en grande partie l'effet des lois étroites qui si longtemps ont interdit aux juifs la carrière de la science et de l'enseignement. Mais, quelle qu'en soit la cause, le fait que la presse allemande est dominée par le judaïsme n'est pas moins déplorable aux yeux de l'historien pessimiste. » – *ibid.*

[1166] *Le XIX^e^ siècle*, 1^er^ octobre 1881, (sans titre) par Jacques Bertillon.

Le cas de Jean Bourdeau (*Journal des débats politiques et littéraires*, novembre 1879)

Des réponses partielles peuvent être apportées en étudiant de plus près certaines contributions. Celle de Jean Bourdeau[1167], déjà signalée pour ses formules particulièrement caractéristiques de la bonne conscience française face à l'antisémitisme allemand, est intéressante à plus d'un titre : non seulement son article de novembre 1879 fut l'un des premiers à paraître sur le sujet dans la presse française[1168], mais encore il parut dans une feuille, le *Journal des débats*, réputée favorable aux juifs[1169] et effectivement très impliquée dans leur défense depuis au moins la fin des années 1850. Enfin, l'article en question reçut immédiatement un écho en Allemagne même : Ludwig Philippson, rédacteur de la *Allgemeine Zeitung des Judenthums*, alla jusqu'à affirmer que c'était cette lecture qui avait poussé un Treitschke ulcéré à rédiger sa plus fameuse diatribe, celle à l'origine de l'*Antisemitismusstreit*[1170]. « Les Allemands vaincus par les juifs » (en référence au pamphlet de Wilhelm Marr qui servait de point de départ de l'article) n'était assurément pas tendre pour les vainqueurs de Sedan – ces Allemands ayant eu toutes les peines du monde à « sortir de leurs forêts obscures » et qui « livrés à eux-mêmes […] n'ont jamais fait grand'chose de bon ». Bourdeau s'y montrait-il pour autant sympathique à l'égard des juifs ? Il semble en fait que nous soyons ici au principe même d'une certaine réception française de l'antisémitisme allemand : tout entière orientée par l'antagonisme franco-allemand, elle tardait rarement à révéler son caractère paradoxal concernant la « question juive » en général.

L'exposé de Bourdeau confirme ce que nous avons dit précédemment des termes dans lesquels était pensée l'immunité française à l'antisémitisme : la performance du modèle français d'émancipation était d'emblée proclamée et cette conviction éminemment politique sous-tendait l'ensemble du propos. Toutefois, il est à noter que Bourdeau vantait surtout ses effets sur la société non-juive :

> On ne saurait juger de la situation des israélites en Allemagne d'après celle leur est faite en France. Notre pays est le premier qui les ait admis à l'égalité des droits civils et politiques. Bien qu'ils

[1167] Jean Bourdeau (1848-1928) connaissait très bien l'Allemagne pour y avoir étudié et obtenu un diplôme de philosophie (1868) ; en 1880, il consacra son premier ouvrage à Schopenauer avant de traduire les mémoires de Heine (1884) ; entré au *Journal des débats* en 1876 et à la *Revue des deux Mondes* en 1881, il publia jusqu'à sa mort plusieurs ouvrages consacrés à la philosophie (en particulier allemande) et, surtout, au socialisme dont il était proche tout suivant avec inquiétude ses évolutions – Irène Petit, « Portrait de Jean Bourdeau », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle (Cahiers Georges Sorel)*, 14 (1996), pp. 162-171.

[1168] *Le Journal des débats*, 5 novembre 1879, « Les Allemands vaincus par les juifs » par Jean Bourdeau.

[1169] La *Croix* l'accuserait bientôt d'avoir des « relations intimes avec les Rothschild » grâce à son « patron » Léon Say – *La Croix*, janvier 1882, p. 709. En 1879 comme en 1882, le *Journal des débats* était en réalité dirigé par Jules Bapts, mais la femme de Léon Say possédait effectivement une part importante des titres de propriétés. Au demeurant, l'*Histoire générale de la presse française* confirme les « attaches » de ce journal avec « les milieux de la haute finance » et ses liens avec le groupe Rothschild « par l'intermédiaire de Léon Say » – C. Bellanger, J. Godechot, P. Guiral, F. Terrou (dir.), *op. cit.*, pp. 208-209.

[1170] Ludwig Philippson avait lui-même pris la peine de commenter l'article de Bourdeau et exprimé, à cette occasion, la « douleur patriotique » éprouvée à cette lecture – Marcel Stoetzler, *op. cit.*, pp. 47-48.

> soient demeurés distincts, bien qu'ils ne se soient pas fondus par le mariage dans notre société purement française, nous ne séparons pas entre nos nationaux ceux qui sont juifs de ceux qui ne le sont pas. Nos mœurs leur ont fait peu à peu la même place que nos lois. Nous avons de l'estime pour leurs mérites, de la considération pour leurs talens et pour leurs richesses.

Quant aux juifs eux-mêmes, s'ils avaient trouvé dans cette nouvelle situation l'occasion de s'améliorer, c'était d'abord par rapport aux juifs des autres pays :

> Le long exercice de la liberté, le sentiment de leur indépendance sociale et de leur loyauté envers une patrie qui est pour eux une mère et non une marâtre, assurent aux Français, juifs de religion, le rang le plus distingué au milieu de leurs coreligionnaires étrangers.

Pour illustrer la différence entre les modèles français et allemand, Bourdeau opposait alors Lessing, dont le héros Nathan-le-Sage était « le juif idéal, millionnaire et philosophe », et Voltaire, certes « défenseur des persécutés, et des juifs par conséquent », mais doté d'une « vive intuition de l'histoire » et d'un « bon sens tout français » expliquant qu'il ne « partageait pas leur égard l'enthousiasme » de Lessing. Ne s'était-il pas même adressé à eux d'une façon assez crue[1171], allant jusqu'à leur conseiller, « non sans malice, de retourner en Judée » ? En somme :

> Tandis que les Allemands idéalisaient les juifs, les Français les émancipaient.

D'où un développement radicalement différent d'un côté et de l'autre du Rhin – avec ce tableau de l'Allemagne moderne où l'on reconnaitra aisément plusieurs thèmes précédemment abordés :

> C'est seulement depuis la révolution de 1848 que les juifs allemands jouissent de la plénitude de leurs droits. Dès lors, un vaste mouvement israélite s'est produit en Allemagne. La guerre de 1866, l'hégémonie de la Prusse où ils se trouvent en plus grand nombre que dans le reste de l'empire, la centralisation des affaires à Berlin, leur quartier général : autant d'événements et de circonstances favorables au rapide accroissement de leur fortune politique et de leur importance sociale. D'une souplesse incomparable lorsqu'il s'agit de se plier à une situation nouvelle et d'en tirer parti, les juifs, à peine l'unité allemande et le nouvel empire fondés, se trouvaient les premiers prêts, en présence d'une société prise au dépourvu par la rapidité même et l'imprévu de ses triomphes, encore éparse et divisée, où l'individualisme domine, où l'idée nationale est à peine dégrossie. Le rôle prépondérant qu'ils ont joué dans la politique allemande depuis la guerre, leur subite influence suffiraient à expliquer le mouvement de réaction anti-judaïque que nous venons de signaler.

Bourdeau entrevoyait certes des « causes plus spéciales » à la « surexcitation populaire contre les fils d'Israël ». La description qu'il faisait des différentes catégories de la population allemande qui en voulaient aux juifs était tout sauf flatteuse pour celles-ci, mais le rôle des juifs qui apparaissait en creux était également problématique. Si les ultramontains leur reprochaient d'avoir soutenu « au

[1171] Bourdeau citait ici certains passages de la septième lettre de l'article « Juifs » du *Dictionnaire philosophique* : « Vous fûtes des monstres de cruauté et de fanatisme en Palestine, nous l'avons été dans notre Europe ; oublions tout cela, mes amis. […] Vous êtes des animaux calculans, tâchez d'être des animaux pensans. ».

Parlement et dans les journaux la cause de l'État moderne, les lois du *Kulturkampf* », si ceux que Bourdeau nomme « philistins » ne leur pardonnaient pas « de réussir sans se fatiguer les bras, sans pousser la charrue, sans amasser sou par sou[,] d'être un animal calculant et non une bête de somme, de spéculer sur la naïveté publique, d'exploiter la niaiserie humaine, de duper le pauvre monde et de lui rire au nez », Wilhelm Marr, quant à lui, était classé dans une troisième catégorie de « *Judenfresser* », celle des « pessimistes » quand les juifs représentaient au contraire « l'optimisme incarné ». Mais en interprétant de la sorte le long chapelet de récriminations contenues dans *Der Sieg des Judenthums über das* Germanenthum, Bourdeau en réfutait moins la réalité qu'il ne condamnait l'erreur de perspective :

> Devant ce tableau poussé au noir, on serait tenté de prendre M. Marr pour un fantaisiste hypocondre, si d'autres écrivains, clairs et froids, exempts d'ailleurs de préjugés, et qui rendent aux juifs pleine justice, […] n'envisageaient la question juive comme l'une des plus graves qui puissent compromettre l'avenir de l'Allemagne et altérer son génie.
>
> Peut-être de la part des Allemands serait-il plus adroit de se réjouir que de s'alarmer des progrès rapides de la race juive dans leur pays. Ces pamphlets écrits contre les juifs tournent à leur apothéose. En distinguant imprudemment les juifs des autres Allemands on met en relief les qualités des premiers au détriment des seconds. – Nous n'irons pas jusqu'à dire avec M. Marr que les Allemands, pour s'être ainsi laissés envahir, sont de *grands flandrins*, arrogants en parole, incapables en fait. Il est telle vérité que l'on supporte quand elle vient d'un compatriote, mais qui serait malsonnante dans la bouche d'un étranger.

Ces remarques étaient suivies d'un développement qui, si Treitschke en avait bien pris connaissance, dut effectivement le faire sortir de ses gonds : d'après Bourdeau, il n'avait pas suffi des « miracles de Saint Boniface », du « prestige de Louis XIV et de sa cour » ou encore de Voltaire, Diderot et Rousseau pour « apprivoiser » les Allemands, « les initier aux belles manières » et faire « pénétrer dans leurs cervelles les idées modernes » ; de cette œuvre de civilisation largement imprimée par la France, les juifs étaient désormais les « précepteurs »[1172] et il était naturel que leur participation à la vie sociale fût ressentie très différemment d'un côté et de l'autre du Rhin. Le passage où était développée cette dernière idée mérite d'être cité un peu longuement :

> M. Marr, qui voit partout des profils de sémites, nous montre la France, elle aussi, dominée par les juifs. La situation pourtant n'est pas la même. Lorsque les juifs ont été affranchis en 1791, notre civilisation française, dans les arts, les lettres, l'éloquence, avait pris forme et figure. L'impulsion politique était donnée. Grâce à cette faculté merveilleuse de s'assimiler les civilisations supérieures, grâce à certaines affinités entre les deux races juive et gauloise, un même penchant au rationalisme, une même acuité d'esprit, les israélites ont été pour nous, depuis cette époque, d'excellens interprètes, de précieux collaborateurs, mais non des guides et des chefs.
>
> En Allemagne, dès 1830, ils prennent un rôle important, ils sont à la tête de la *Jeune Allemagne* : si l'unité allemande a été hâtée par la diplomatie prussienne et par le militarisme prussien, cette œuvre, ils l'ont préparée, soutenue, complétée ; exempts de cette routine de clocher qui chez nos voisins sera

[1172] « Maintenant qu'ils [les Allemands] se piquent d'établir chez eux le régime parlementaire, les juifs leurs servent de précepteurs. »

> longue à vaincre, ils tempèrent en même temps ce que le patriotisme allemand a d'exclusif, d'abrupt et de choquant pour les autres peuples. Sans leurs richesses, les villes d'Allemagne seraient privées de tout luxe, de toute élégance. On se plaint, à Berlin, de l'abaissement général de la culture intellectuelle ; que serait-ce si les juifs avaient fait défaut ? Députés, avocats, journalistes, ils relèvent les professions libérales ; et sans eux la vraie, la pure Allemagne, celle que rêve les Allemands de vieille roche, serait pauvre, silencieuse, à demi barbare : le grand avantage et le beau progrès.
>
> Injurier, comme le fait M. Marr, toute une classe de personnes, toute une race, il n'y a là ni politesse, ni habileté, ni vérité. S'ils éliminaient les juifs de leur nation, les Allemands retrancheraient la tête et la fleur.

Mais on aurait tort de se laisser duper par ce philosémitisme tout entier commandé par la volonté d'atteindre au cœur la susceptibilité allemande. D'ailleurs, comme pour prévenir une telle confusion, Bourdeau semblait avoir volontairement parsemé son texte de considérations où l'équivoque était décidément trop flagrante. C'est le cas de ce passage où était vantée l'« [é]tonnante variété d'aptitudes de cette race intelligente entre toutes qui unit et concilie les facultés en apparence les plus incompatibles, l'esprit religieux et l'esprit pratique, le goût de la spéculation métaphysique et le génie des spéculations financières » :

> Et qui compterait les illustres juifs, […] tant de prophètes, tant de musiciens, de banquiers, de poètes, de brocanteurs et de maquignons éminens ?

De même n'était-ce sans doute pas un hasard si l'article s'ouvrait sur telle description peu amène des juifs par Tacite (« Avec leurs frères, fidélité à toute épreuve, pitié toujours secourable ; contre le reste des hommes, haine et hostilité... »[1173]) – description que Bourdeau ne désapprouvait pas ou si peu :

> Ce qu'il y a d'éternellement vrai dans ce portrait, c'est l'esprit mystérieux de race et de famille, si puissant chez les juifs, splendide exemple de l'hérédité, trop négligé par les philosophes. Si l'on y joint leur habileté proverbiale dans le commerce, on connaîtra la double cause des sentimens qu'ils excitent encore aujourd'hui, l'antipathie de race, la fureur religieuse contre des hérétiques, et l'envie cupide qu'inspire l'opulence.

Enfin, il faut citer cette conclusion en forme de recommandation assez douteuse, même s'il est vrai que Bourdeau y prônait bien une forme d'assimilation :

> […] plaire aux juives encore jeunes, les demander en mariage, triompher même de leur résistance par ce procédé violent, mais galant, que les Romains employèrent jadis à l'égard des Sabines, tel serait, pour les Teutons, l'unique et souverain remède contre cette invasion des banquiers juifs, des acteurs juifs, des auteurs juifs, des marchands juifs. Ainsi s'accomplirait la fusion des races ; ainsi s'éteindraient les haines séculaires.

[1173] Le passage en question se trouve au Livre V des *Histoires*, chapitre 5.

Usure progressive de l'immunité française ?

Les équivoques de bonne conscience française étant perceptibles dès le début de l'agitation antisémite allemande, peut-on parler d'une évolution dans le temps ? Bien que ce type de démonstration soit toujours délicat sur une période aussi courte, il existe ici de sérieuses raisons de le penser et surtout quelques moyens assez sûrs de le vérifier. C'est notamment le cas lorsqu'un journaliste prit la plume de façon répétée sur le même sujet, situation dont la réception française des débuts de l'antisémitisme allemand présente plusieurs exemples. Nous en avons retenus quelques-uns qui nous semblent particulièrement éclairants.

Le premier s'impose naturellement : un an après l'article que nous venons de décrypter, Jean Bourdeau proposa au même journal une nouvelle analyse de la « question juive en Allemagne »[1174]. Son approche générale n'avait guère changé (lui-même se référait d'ailleurs d'emblée à son précédent papier) mais une lecture attentive révèle plusieurs inflexions significatives. Ainsi, s'il ne reniait rien de ses critiques de l'Allemagne et des Allemands[1175], Bourdeau adoptait désormais un ton nettement plus mesuré et allait même jusqu'à se montrer soucieux des « intérêts » de ce pays et même de « l'honneur d'un grand peuple ». Inversement, s'il continuait bien à défendre la validité du modèle français et condamnait toujours les antisémites pour leur refus d'une solution libérale de la « question juive »[1176], sa vision de l'agitation outre-Rhin, dont il constatait qu'elle n'avait cessé de s'aggraver au point d'être désormais une « guerre ouverte », était autrement compréhensive qu'elle ne l'avait été un an auparavant. Ce n'était plus avec morgue et ironie, mais avec gravité qu'il présentait désormais la situation d'un pays où l'émancipation des juifs était certes « plus récente », mais leur « influence » également « plus sensible » :

> La création d'un empire d'Allemagne a ouvert un vaste champ à leur esprit d'entreprise dans tous les genres. Riches, intelligens, ils forment une classe compacte étroitement unie au milieu d'une nation pauvre, divisée, où les différentes classes sont plus séparées en fait, plus hétérogènes qu'elles ne l'étaient en France avec la Révolution. Quoi d'étonnant si, avec ces aptitudes diverses et cette étroite union, ils ont réussi à fonder une presse puissante, à s'élever à de hautes situations dans les emplois publics et dans le Parlement ? […]
>
> Toute fortune rapide fait des envieux.

Ailleurs, Bourdeau citait et paraphrasait de façon pour le moins complaisante tel article du *Reichsbote*[1177] qui « [résumait] assez bien les griefs des purs Allemands contre ces hommes

[1174] *Le Journal des débats*, 14 décembre 1880, « La question juive en Allemagne » par Jean Bourdeau.

[1175] On note toutefois le passage d'une critique des Allemands en général à celle des seuls « Germains du Nord », autrement-dit des Prussiens.

[1176] « Nous ne connaissons que deux manières d'avoir raison d'un adversaire : ou par la libre concurrence, la lutte courtoise, à armes égales, à droits égaux, le *fair play*, ou bien par l'abus de la force, qui consiste à se pourvoir des meilleures armes, et à ôter à ses adversaires leurs moyens de défense les plus légitimes, c'est-à-dire leurs droits. C'est cette seconde méthode infiniment plus simple et plus sommaire qui tente les ennemis des juifs. »

[1177] Sur ce journal adressé aux classes moyennes protestantes et très perméable à l'hostilité antijuive, voir l'entrée qui lui

nouveaux », ce qui lui inspirait ce commentaire :

> Il y a, ce semble, dans ces antipathies quelque exagération. On ne saurait nier cependant que les juifs allemands n'ont pas toujours su ménager autour d'eux les susceptibilités en éveil, restreindre l'étalage de l'opulence, et modérer l'infatuation de l'esprit de caste.

Plusieurs autres signes allaient dans le même sens. Ainsi, alors qu'il reproduisait les revendications des pétitionnaires antisémites dont il avait beaucoup été question en cette fin d'année 1880, Bourdeau signalait une « lacune » dans cette liste puisque les « ligueurs [oubliaient] de demander qu'on interdise aux israélites l'accès de la Bourse ». L'attitude des catholiques face à la réaction antijuive ? Ils « ne sauraient voir d'un mauvais œil cette campagne dirigée contre les promoteurs les plus ardens du *Kulturkampf* et des lois de mai, qu'ils ont encore sur le cœur » : après la guerre, les « banquiers juifs » n'avaient-ils pas été d'un « grand secours » à Bismarck qui s'était « servi de la presse juive et des libéraux juifs pour abattre les ultramontains » ? Signalons enfin ce passage, moins politique mais qui en disait long sur l'état d'esprit de Bourdeau un an après son premier article :

> L'agitation a pris un tel développement, qu'à la Chambre des Députés de Prusse les progressistes ont résolu d'interpeller le gouvernement sur les mesures qu'il comptait prendre touchant [la pétition antisémite]. Annoncée pour le 21 novembre, la séance avait attiré une foule considérable. On s'arrachait les places à prix d'or, et l'on voyait – curieux trait de mœurs ! - d'habiles spéculateurs juifs trafiquer gaîment de l'impopularité de leur race aux abords de l'Assemblée, et faire monter le prix des billets jusqu'à 125 fr. de notre monnaie.

Un autre exemple saisissant d'une telle évolution personnelle dans ce court laps de temps est celui du futur académicien Victor Cherbuliez, déjà évoqué à plusieurs reprises dans ces pages. Libéral insoupçonnable malgré sa prise de position contre les juifs de Roumanie, c'est au nom de ce libéralisme qu'il condamna non seulement logiquement, mais fermement, l'agitation antisémite allemande dans deux longs articles parus à deux ans d'écart exactement – respectivement mars 1880 et mars 1882[(1178)]. Illustration paradigmatique d'une défense des juifs dont les principaux ressorts ont été analysés ci-dessus, on ne s'étonnera pas de trouver dans ces textes la dénonciation de la psychologie germanique, l'apologie de l'approche française en matière de « question juive » ou encore l'explication de l'antisémitisme par la jalousie. C'est également sans grande surprise qu'on y trouvait un long développement où l'auteur semblait reconnaître certains torts aux juifs allemands et, dès lors, n'était pas loin de concéder quelques bonnes raisons aux antisémites pourfendus par

est consacrée dans Wolfgang Benz (dir.), *Handbuch des Antisemitismus. Judenfeindschaft in Geschichte und Gegenwart, Band 6...*, op. cit., pp. 587-588 (notice de Dagmar Bussiek).

[1178] G. Valbert (pseud. Victor Cherbuliez), « La question des juifs en Allemagne », *art. cit.*, pp. 203-215 ; « Les juifs allemands et leurs ennemis », *La Revue des deux Mondes*, 1er mars 1882, tome 50 (mars-avril 1882), pp. 214-225.

ailleurs. Or, la comparaison de ce développement tel qu'il apparaissait en 1880 puis en 1882 révèle un glissement très semblable à celui déjà observé chez Bourdeau. La lecture croisée des deux extraits est d'autant plus instructive que Valbert/Cherbuliez y emploie presque mot à mot certaines formules, ce qui permet de cerner au plus près son évolution. Ainsi telle phrase de 1880 :

> M. Stöcker a pu se croire en droit de leur dire : « Vous vous mêlez beaucoup de nos affaires, permettez-nous de nous mêler un peu des vôtres. »[1179]

…réapparaissait presque à l'identique deux ans plus tard, avec toutefois quelques modifications qui en changeaient significativement le sens :

> Aussi n'ont-ils pu s'en prendre qu'à eux-mêmes au jour des représailles, et un prédicateur de la cour a eu le droit de leur dire : « Vous vous occupez beaucoup de nos affaires, souffrez que nous nous mêlions un peu des vôtres. »[1180]

Plus généralement, il suffit de mettre en regard l'un de l'autre les deux articles pour constater un net raidissement du ton de l'auteur ; quant aux considérations reproduites ci-dessus, notons encore que l'article de 1880 les proposait plutôt en guise de conclusion, telle une ombre au tableau tardivement concédée, tandis que celui de 1882 s'ouvrait d'emblée sur ce sombre constat. Insistons bien néanmoins sur le fait suivant : si les pages en question constituaient indiscutablement une charge contre les juifs allemands (et elle était particulièrement sévère dans la version de 1882), le reste du propos – autrement dit le gros des deux articles – n'en demeurait pas moins une défense sincère des victimes de l'agitation antisémite outre-Rhin ainsi qu'une condamnation sans appel de ses animateurs[1181]. Le sens général du message demeurait par conséquent le même en 1880 et 1882 et on ne peut en aucun cas parler de revirement entre ces deux dates : Valbert/Cherbuliez n'avait changé d'avis ni sur l'antisémitisme allemand en particulier ni sur la « question juive » en général. Il en apporta d'ailleurs bientôt la preuve puisque sa prise de position sur l'affaire de Tisza-Eszlar, en août 1883, ne laissait aucune place à l'ambiguïté (elle constitue même un archétype de dénonciation outrée du « fanatisme » antijuif)[1182]. Sur ce point, le cas de Cherbuliez n'est pas sans rappeler celui d'Amédée Pigeon : également en 1882, celui-ci adressa au *Figaro* une présentation pour le moins problématique de l'agitation antisémite en Allemagne[1183], texte alors pudiquement qualifié par l'*Univers israélite* de « curieusement équivoque »[1184] ; mais lui aussi trouva par la suite l'occasion de

[1179] G. Valbert (pseud. Victor Cherbuliez), « La question des juifs en Allemagne », *art. cit.*, p. 213.
[1180] G. Valbert (pseud. Victor Cherbuliez), « Les juifs allemands et leurs ennemis », *art. cit.*, p. 216.
[1181] Alors que le premier texte était surtout consacré à contredire les thèses de Marr et de Stoecker, celui de 1882 s'attaquait tout particulièrement à Eugen Dühring.
[1182] G. Valbert (pseud. Victor Cherbuliez), « L'affaire de Tisza-Eszlar », *La Revue des deux Mondes*, 1er août 1883, tome 58 (juillet-août 1883), pp. 682-692.
[1183] *Le Figaro*, 22 novembre 1882, « L'Allemagne en 1881. Les Juifs en Allemagne » par Amédée Pigeon.
[1184] *L'Univers israélite*, 1er décembre 1882.

réaffirmer une opposition sans nuance à l'hostilité antijuive, cette fois dans le cadre même de la « question juive » en Allemagne[1185].

Observables chez les individus, les concessions croissantes de la presse française aux antisémites allemands ne furent pas moins perceptibles au niveau des journaux eux-mêmes. Nous n'en prendrons qu'un exemple, celui du *Temps* dont on sait quelles avaient été les premières réactions face à l'agitation outre-Rhin. Le 23 novembre 1880, aux lendemains de la séance du Landtag prussien sur la « question juive », ce journal consacra une partie importante de sa première page à cette actualité. L'« intérêt de la séance, qui [avait] duré sept heures et demie, [étant] tout entier dans les discours », le *Temps* avait cru bon de donner « en partie l'analyse et en partie la traduction » de certaines prises de parole : quelques longues citations (surtout de Stoecker) s'étalaient ainsi à la Une sur près de deux colonnes. Mais c'était surtout une partie de son éditorial, le « Bulletin du jour », que le *Temps* dédiait aux débats provoqués par l'interpellation de Haenel à propos de la « pétition antisémitique ». Le commentaire des discussions en question était neutre et l'éditorialiste se contentait de remarquer que, dépourvue de toute perspective concrète et n'ayant pas même fait l'objet d'un vote, l'ensemble n'avait donné lieu qu'à une « simple manifestation d'opinions contraires »[1186]. S'en suivait cependant un résumé de la situation allemande qui mérite d'être cité *in extenso* tant il détonnait dans un journal qui, jusque-là, avait rarement manqué de soutenir les juifs, en particulier allemands :

> [La] croisade [contre les juifs], née chez quelques-uns, tels que le prédicateur de la cour, de la haine religieuse, et chez quelques autres, tels que le professeur Treitschke, de la haine contre ce qui n'est pas Teuton, a cependant sa source principale, en dehors de l'inspiration de ses deux promoteurs, dans la jalousie inspirée par les israélites. Tandis que les Allemands s'appauvrissent, écrasés par les impôts et par le service militaire, les juifs allemands s'enrichissent et s'élèvent. Ils écrasent par leur luxe la noblesse pauvre de la Prusse. Tandis qu'à côté d'eux le commerce allemand est en souffrance, leurs maisons de commerce prospèrent. Ce qui ne s'est pas évanoui des milliards payés par la France est resté entre leurs mains. Dans la grande débâcle financière qui a suivi en Allemagne le développement factice et fébrile des affaires en 1872 et 1873, d'autres se sont ruinés ; les juifs ont surnagé et même se sont enrichis. Pris en masse, ils sont le créancier, tandis que l'Allemand est le débiteur, souvent très obéré. En même temps, ils sont entrés dans toutes les carrières qui leur étaient auparavant fermées, et ils y tiennent fort bien leur rang. L'armée seule leur est interdite, et tant que vivra l'empereur Guillaume, ils n'y figureront que comme soldats. Enfin, la société allemande leur a ouvert ses salons, d'où ils étaient exclus il y a vingt ans. Ce progrès si rapide des israélites, dans un pays où les fortunes privées sont en décadence, ne justifie nullement, mais il explique la basse jalousie dont la pétition antisémitique a été l'éclatante manifestation.

Un peu moins de deux ans plus tard, à la fin septembre 1882, la Une du *Temps* fit de nouveau une large place à la « question juive » en Allemagne, cette fois sous la forme d'un article anonyme sur

[1185] Voir l'extrait de sa « Correspondance de Berlin » dans le *Figaro* du 19 mars 1884 ; le commentaire portait alors sur les troubles autour du procès relatif à l'incendie de la synagogue de Neustettin.
[1186] *Le Temps*, 24 novembre 1880, « Bulletin du jour ».

deux colonnes. L'auteur y expliquait notamment l'antisémitisme des catholiques allemands par la « rancune » naturellement éprouvée face à la « complaisance avec laquelle [les juifs] [avaient] défendu dans la presse, ou voté au Parlement, ou appliqué dans les tribunaux, les fâcheuses *lois de mai* ». Ces mêmes catholiques antijuifs, ainsi d'ailleurs que leurs homologues protestants, n'avaient-il pas d'ailleurs au moins une « excuse », celle « d'être très sincères et très convaincus »[1187] ? Les précautions que l'auteur croyait devoir prendre avec les statistiques qui émaillaient son propos ne sont pas moins emblématiques : ces chiffres étaient certes « empruntés à des publications juives », mais n'avaient-ils pas été « contrôlés et acceptés par l'auteur anonyme d'une étude sur la *Question juive en Allemagne*, publié par le *Correspondant* » ? Or « [o]n ne saurait accuser le *Correspondant* d'être une source juive ». Enfin, plus encore que ces remarques douteuses ou les équivoques prévisibles d'une défense des juifs à laquelle l'auteur restait malgré tout attaché[1188], c'est la fin de l'article qui retient l'attention. Après avoir balayé l'accusation selon laquelle le juif était « incapable de patriotisme » (chose qui « ne se croit guère en France » car « le juif allemand est bien un Allemand »[1189]), l'auteur se lançait dans cette éloquente conclusion :

> Ce qui est plus vrai, c'est que le juif a conservé, grâce à l'isolement où il a vécu presque partout jusqu'à ces quatre-vingt dernières années, un ensemble de qualités et de défauts très tranchés qui lui donnent un tour d'esprit original. Ce tour d'esprit est en train de se perdre. Il se perdra de plus en plus, à mesure que la population juive s'accommodera davantage au milieu où elle est appelée à vivre. La communauté des devoirs et des droits, des intérêts et des passions, fait son œuvre et la fait très vite. En France, où le nombre des juifs est restreint, où les droits civils et politiques sont absolument égaux, où les vieilles défiances sont mortes, le travail d'assimilation est déjà fort avancé. Il n'y a plus de juifs français : il n'y a plus que des Français qui sont juifs, comme il y a des Français qui sont chrétiens, comme il y a des Français qui ne sont ni chrétiens ni juifs. Mais l'exemple de la France ne saurait être proposé à l'Allemagne. Chaque pays agit, en cette matière, et réussit selon son génie, selon son tempérament. Le mot le plus vrai qu'on ait peut-être jamais dit est celui d'un homme de beaucoup d'esprit : « Chaque pays a les juifs qu'il mérite. » À ce compte, et si elle laissait durer davantage cette campagne antisémitique, déjà fort discréditée d'ailleurs, l'Allemagne risquerait de mériter et d'avoir encore longtemps de mauvais juifs.[1190]

Cette approche, entièrement déterminée par l'antagonisme franco-allemand, diffère peu d'autres déjà observées. Mais avec la dernière étape du raisonnement, le beau rôle d'abord prêté aux « israélites » par un Bourdeau n'était plus de mise : loin d'être l'utile ferment civilisateur suscitant la jalousie d'une Allemagne ingrate, les juifs de ce pays n'était plus que le reflet d'un génie national déficient et

[1187] *Le Temps*, 29 septembre 1882 (sans titre).

[1188] Celle-ci reposai sur l'argumentation libérale la plus classique et sa seule originalité était de s'adresser directement aux antisémites : « Si, dans votre aveuglement, vous retranchez sur leurs droits civils et politiques, [les juifs] n'auront bientôt plus qu'une ressource, qui sera de mettre en œuvre leurs aptitudes héréditaires à s'enrichir. »

[1189] « Nous en savons quelque chose, et il n'est pas nécessaire de remonter fort loin dans nos souvenirs pour nous en convaincre », poursuit-il. Notons que le même argument était repris quelques jour plus tard par Naquet dans un éditorial du *Voltaire* : « Les juifs français aiment la France, et les juifs allemands aiment l'Allemagne ; à mon point de vue français, je dirais même volontiers que ces derniers sont beaucoup trop allemands. » – *Le Voltaire*, 4 octobre 1882, « Le congrès antisémitique de Dresde » par A. Naquet.

[1190] *Le Temps*, 29 septembre 1882 (sans titre).

un symptôme de sa déchéance.

Mauvais pays, « mauvais juifs » ? L'idée, on le verra, n'était pas nouvelle. Reste qu'elle n'avait guère été mobilisée pour condamner de l'agitation outre-Rhin avant cet automne 1882. Argument d'habitude réservé aux pays non encore « civilisés », sans doute faut-il y voir l'influence de la « question juive » en Russie qui venait de s'inviter bruyamment dans l'actualité en 1881 et surtout 1882. Ce glissement, bien qu'implicite, était parfaitement perceptible dans un éditorial du *Figaro* consacré aussi bien au congrès de Dresde qu'aux violences antijuives dans l'est de l'Europe :

> […] c'est une indestructible gloire pour la nation française que d'avoir, la première parmi les grandes nations européennes, proclamé la liberté des consciences. Un mouvement antisémitique, tel qu'il se produit en ce moment sur quelques points du globe, tomberait en France sous la risée publique, et, dans tous les cas, s'il tendait à se produire, le gouvernement ne se croiserait pas les bras et le parlement ne resterait pas inactif.
>
> En vain m'objecterait-on que la situation n'est pas la même en France et en Russie, que les Israélites sont moins nombreux ici et d'une autre espèce, soit. Mais à qui la faute ! Il n'en faut point accuser la race et sa religion. Si les Juifs russes sont d'une espèce inférieure, il n'en faut accuser que le fanatisme qui les a maintenus dans cette infériorité à travers les siècles. La France est la seule grande nation où l'émancipation des Israélites a été faite largement, sans arrière-pensée. D'autres grandes nations l'ont proclamée aussi, mais sans la pratiquer ; on a inscrit la liberté religieuse dans les constitutions pour faire semblant de marcher avec le progrès, mais au fond on a conservé les antiques préjugés avec la vieille barbarie, et à force de vexations on a replongé les Juifs dans le néant d'où on avait fait semblant de les tirer.[1191]

Suivie d'une remarque sur la restriction de l'accès aux grades pour les juifs dans l'armée, l'allusion à l'Allemagne était ici limpide[1192]. D'ailleurs, le même mouvement concluait un article de Charles Bigot paru quelques jours plus tard en Une du *XIX^e^ siècle* et il était cette fois explicite :

> Nous ne voulons pas faire de chauvinisme, mais ce que l'on peut dire, je crois, c'est qu'en France nous n'avons rien à redouter de semblable à ce qui s'est vu en Russie, à ce qui se prépare en Allemagne. C'est en de telles occasions que l'on voit combien a été noble l'œuvre de la Révolution française qui a proclamé et mis au-dessus de toutes les discussions le principe de la liberté de conscience.

[1191] *Le Figaro*, 28 septembre 1882, « Courrier de Paris » par Albert Wolff.

[1192] Prend-elle un relief particulier lorsqu'on sait qu'Albert Wolff, l'auteur de ces lignes, était lui-même né juif allemand ? Gustave Toudouze, son biographe, consacre tout un chapitre à relater la journée où le très jeune Albert, en visite chez des parents aux alentours de Cologne, assista à l'attaque de la maison où il se trouvait par une population locale convaincue que les juifs venaient d'enlever un enfant chrétien. Selon Toudouze, cette confrontation directe avec une accusation de meurtre rituel n'avait pas peu joué dans la formation de « cet esprit d'excessive tolérance et de grand libéralisme dont Albert Wolff a toujours fait preuve dans les questions politique ou religieuses, chaque fois qu'il lui est arrivé de les aborder » : « Plus tard, il […] retrouvera en lui toujours vivace [l'ineffaçable vision de ce sanglant dimanche de Pâques], chaque fois qu'il entendra parler de troubles et de persécutions, et sa voix se fera souvent entendre contre les oppresseurs en faveur des opprimés, contre les persécuteurs en faveurs des persécutés. » – Gustave Toudouze, *Albert Wolff. Histoire d'un chroniqueur parisien*, Paris, Victor Havard, 1883, pp. 43-58 (pp. 44 ; 58 pour les citations). Tel était assurément l'esprit de son éditorial de la fin septembre 1882, ce qui ne l'empêcha toutefois pas de considérer dans le même texte que les juifs allemands n'avaient pas compris la nécessité d'éviter les « mesquines querelles religieuses » au moment « où la force d'État s'[était] tournée contre les citoyens catholiques » : « ils ont acclamé le Kulturkampf comme un événement heureux sans penser que leur heure sonnerait aussi et que la même volonté qui a dirigé l'explosion anti-catholique ne ferait rien pour les sauver le jour où éclaterait la révolution antisémitique. » – *Le Figaro*, 28 septembre 1882, « Courrier de Paris » par Albert Wolff.

> Quelque ardente que puisse être la foi religieuse, il n'est personne aujourd'hui chez nous qui oserait proposer, ou d'empêcher un israélite de faire comme tout autre citoyens ses affaires, ou de lui interdire à cause de sa religion l'entrée d'une carrière libérale ou d'une école du gouvernement. Nos lois sont devenues des lois toutes laïques et ne se reconnaissent pas le droit de pénétrer dans le domaine de la conscience. Les mœurs se sont insensiblement mises d'accord avec les lois.
>
> Et voici le résultat que nous devons à ces lois et à ces mœurs ; c'est que les divisions confessionnelles ont perdu peu à peu leur âpreté. Les israélites allemands sont restés israélites avant tout : les israélites français sont français d'abord.[1193]

Le passage d'un problème strictement allemand à un autre plus large, englobant désormais les juifs eux-mêmes, était flagrant. Il n'empêchait pas les commentateurs de continuer à vanter le modèle français d'émancipation, mais en perdant de son assurance, ce qui avait été jusque-là une célébration décomplexée et souvent même l'occasion de fanfaronner, prenait désormais la forme d'une humble démonstration – au point d'ailleurs que Charles Bigot n'hésitait plus à évoquer quelques difficultés rencontrées en France même lors du processus d'assimilation[1194]. Toujours au même moment, un éditorial de la *Liberté* prit même de véritables accents de prière conjuratoire, comme s'il s'agissait désormais d'assumer comme telle la vocation exorcistique de la bonne conscience affichée depuis deux ans :

> O chère et noble France, comme ils doivent t'aimer ces juifs partout calomniés, persécutés et proscrits dont, la première, tu as brisé les chaînes ! Que tu parais grande et majestueuse, protectrice du droit et de l'égalité, à côté de ces peuples soi-disant civilisés qui violent encore audacieusement tous les principes de justice. Ah ! préserve-toi de ces querelles religieuses où quelques sectaires voudraient t'entraîner ! Laisse à chacun la liberté de croire et de pratiquer suivant l'inspiration de sa conscience et reste toujours ce que la Révolution t'a faite, la nation généreuse et libérale qui a relevé tous les parias et délivré tous les esclaves, en proclamant la Déclaration solennelle des Droits de l'homme, ce décalogue de l'humanité ![1195]

En cet automne 1882, le remplacement de la bonne conscience des débuts par une posture plus défensive se traduisit souvent par des concessions croissantes faites aux défenseurs de la réalité d'une « question juive » en Allemagne. Ainsi, si le *Parlement* parlait toujours de l'antisémitisme comme d'une « triste manifestation d'un esprit rétrograde » et se réjouissait qu'un tel phénomène fasse « l'objet des critiques de tout ce que la presse de langue allemande compte d'esprits libéraux »[1196], le « journal de la république libérale » (c'était son sous-titre) s'empressait désormais

[1193] *Le XIXe siècle*, 4 octobre 1882, « Liberté de conscience » par Charles Bigot.

[1194] « La Révolution française, en […] émancipant [les juifs], les a aussi conquis ; ils sont devenus les enfants dévoués de la mère-patrie, qui leur reconnaissait les mêmes droits qu'à tous leurs frères. Insensiblement, ils se mêlent au reste de la nation ; ils ne se marient plus entre eux seulement. À l'école, au régiment, partout ils se réunissent à ceux-là mêmes qui adorent le Dieu que leurs pères ont crucifié. Il s'est trouvé parmi eux des fanatiques pour s'effrayer de cette tolérance même dont ils prévoyaient les effets inévitables. Mais, en dépit de ces fanatiques, l'œuvre de fusion s'est poursuivie, et nous pouvons dire qu'elle est bien près d'être achevée. […] C'est là que nous en sommes, moins de cent ans après la Révolution française, et, en voyant ce qui se passe ailleurs, il nous est permis de le constater non sans quelque fierté. » – *ibid.*

[1195] *La Liberté*, 24 septembre 1882, « La ligue antisémitique ».

[1196] *Le Parlement*, 19 septembre 1882, (éditorial sans titre ni signature).

d'ajouter :

> M. Stoecker et ses amis prétendront sans doute que cette levée de boucliers presque universelle perd beaucoup de sa valeur par le fait que le sémitisme est, suivant eux, maître absolu de la presse d'outre-Rhin. Sans entrer dans cette controverse particulière, sans même nier que la prépondérance exclusive de l'élément israélite sur le terrain de la spéculation, du haut commerce et de la banque puisse soulever en Allemagne certaines difficultés, il nous semble que la France peut, non sans une certaine complaisance rétrospective, s'offrir elle-même en modèle à ceux que préoccupe sincèrement de l'autre côté des Vosges la solution de ce problème.

Dans cet article se trouvait d'ailleurs une nouveauté significative car, contrairement à ce qu'affirme cette dernière phrase, la défense de l'émancipation à la française par le *Parlement* ne s'adressaient plus aux seuls Allemands, mais également à certains Français (l'éditorialiste ne précisait malheureusement pas lesquels) qui méritaient qu'on leur rappelât la sagesse des pères révolutionnaires :

> Il est assez de mode, dans un certain monde, et à un certain niveau de culture intellectuelle, de railler le culte bruyant professé par les générations qui nous ont précédés pour les principes de 1789 et le manifeste immortel des Droits de l'homme. Ces idéalistes pourtant, dont l'œuvre a subi sur tant de points l'ouvrage du temps, ont bâti sur le roc en ce qui concerne l'égalité religieuse et ont trouvé du coup la solution des difficultés qui tourmentent penseurs et hommes pratiques chez nos voisins d'Allemagne. Il n'y a pas de question sémitique dans la France moderne, grâce au sage et généreux libéralisme de nos ancêtres de la Constituante. Ce n'est pas en tournant le dos à cet exemple et en s'engageant dans la voie des persécutions que l'Allemagne du dix-neuvième siècle résoudra la question sémitique.

Ceci nous conduit à poser, pour finir, la question des facteurs d'une telle évolution. Les remarques ci-dessus suggèrent la possibilité de changements intérieurs et nous verrons en effet que ceux-ci ne sont pas à négliger. À cette date, certaines initiatives « antisémitiques » bien françaises avaient d'ores et déjà vu le jour et cette nouveauté, remarquée par certains journaux, n'avait pas été sans susciter quelques inquiétudes. Nous verrons cependant que ces initiatives ne venaient pas des milieux prestigieux ciblés par l'éditorialiste du *Parlement* et n'étaient guère vues (lorsqu'elles l'étaient) que comme un symptôme parmi bien d'autres d'une tendance plus générale. Ces premières mobilisations antijuives se soldèrent d'ailleurs par des échecs trop rapides pour avoir influencé le discours de la grande presse, *a fortiori* pour l'avoir influencé en profondeur. Plus convaincante est en revanche l'explication déjà avancée d'une usure quasi mécanique de la bonne conscience française : l'agitation « antisémitique » outre-Rhin, d'abord volontiers décrite comme un coup de folie passager et plusieurs fois annoncée mort-née, avait fini par démontrer sa capacité à durer ; confrontés à cette vitalité inattendue, les chantres du modèle français se virent contraints de répéter encore et encore des formules qui, pour efficaces qu'elles avaient été d'abord, ne pouvaient le rester indéfiniment. Ajoutons à cela l'explosion concomitante des violences antijuives en Russie, facteur

indirect en apparence mais dont plusieurs de nos citations signale l'influence croissante sur les commentaires de l'agitation outre-Rhin. Cette influence s'explique simplement : dans la mesure où la stratégie de défense face à l'antisémitisme reposait toute entière sur la rhétorique de l'antagonisme franco-allemand, elle ne pouvait qu'être touchée au cœur par l'irruption d'un nouveau théâtre de la « question juive » – et l'actualité russe de 1881-1882 interrompit d'autant mieux ce face à face somme toute confortable que l'immunité française à toute « question juive » n'allait pas, nous le verrons, jusqu'à nier qu'une telle question se posât dans les conditions prévalant alors en Russie. Ainsi, trois ans à peine après le déclenchement de l'agitation « antisémitique » allemande, tout était réuni pour provoquer l'inflexion significative constatée ci-dessus. Mais inflexion n'est pas revirement et on commettrait une erreur en interprétant ce mouvement comme un simple retournement d'opinion. Spontanément hostiles à l'antisémitisme allemand, la grande majorité des commentateurs français n'avaient pas, malgré leur notable changement de ton, fondamentalement changé d'opinion. C'est que la stratégie de défense adoptée en la circonstance, dont nous avons jusqu'ici surtout souligné les ambiguïtés et les faiblesses, possédait aussi une force dont il faut bien constater qu'elle lui assura une certaine longévité.

Les limites de l'influence allemande sur la « question juive » en France

Voici comment était introduite en 1901 – soit plus de deux décennies après ses premières utilisations françaises – la réédition du plaidoyer de Carl Vogt déjà cité (il s'agit des propos du traducteur et préfacier Georges Hervé) :

> Il y a vingt ans, au plus fort de l'agitation antisémitique de l'autre côté du Rhin, une voix se fit entendre pour protester, au nom de la raison, de la justice et de la science, contre d'odieuses excitations, contre un détestable retour à l'esprit du moyen âge. […]
>
> En France, l'antisémitisme, produit d'importation, n'avait pas encore égaré les consciences, et les polémiques qui passionnaient nos voisins demeurèrent chez nous sans écho.
>
> Nous avons fait du chemin depuis lors. Une crise s'est déchaînée qui menace de transformer l'esprit de ce pays. Les écrits de circonstance qu'inspiraient autrefois à Carl Vogt les répugnants excès de la *Judenhetze*, retrouvent du même coup, dans un milieu différent, une actualité trop certaine. Et ces pages indignées, ces pages généreuses, […] il semble, en vérité, qu'elles eussent en vue les Français d'aujourd'hui, qu'écrites pour d'autres elles nous fussent destinées.
>
> Oui, nous en sommes là : l'Allemagne bismarckienne de 1880 devenue le modèle de la France de la Révolution ! La France des Droits de l'homme donnant au monde stupéfait le spectacle d'une intolérance où sombre le génie de son peuple, et qui est la négation même de ses traditions et de son œuvre !
>
> Si Carl Vogt était vivant, lui qui voyait « la nation qui a pris l'initiative de toute émancipation politique sur le continent européen », il reprendrait certainement sa plume et combattrait de nouveau […] une erreur funeste autant que criminelle, – péril accru pour l'occident civilisé depuis qu'elle nous a conquis.[1197]

[1197] Carl Vogt, *Antisémitisme et barbarie*, op. cit., pp. III-IV.

Hormis les références indirectes à l'affaire Dreyfus et l'artifice consistant à présenter, quinze ans après *La France juive*, l'antisémitisme français comme venant tout juste de faire son apparition, le discours n'avait guère changé depuis les premiers jours de l'agitation « antisémitique » outre-Rhin : seule différence, la tranquille certitude d'être immunisé contre la maladie allemande avait fait place à la surprise outrée d'en être soudain contaminé. Rien ne symbolise mieux la persistance de ce prisme que la désignation de l'antisémitisme comme « produit d'importation » allemand. Le docteur Georges Hervé était alors loin d'être le seul à user d'un tel argument : Anatole Leroy-Beaulieu y revenait ainsi à trois reprises en quelques pages dans l'introduction de ses *Doctrines de haine*, évoquant d'abord « l'intrusion en France de ce produit d'origine teutonique », avant d'insister sur « ce nom pédantesque d'antisémitisme importé, avec la chose elle-même, de la pédante Allemagne » puis de fustiger dans ce phénomène, « comme on dit en Allemagne d'où il nous a été rapporté, la *Judenhetze* du moyen âge »[1198]. Dès 1893, le même écrivait :

> L'antisémitisme n'est conforme ni à nos principes, ni à notre génie national. Il nous est venu du dehors, de pays qui n'ont ni notre esprit, ni notre tradition. Il nous est venu d'outre-Rhin, de la vieille Allemagne, toujours prompte aux querelles confessionnelles et toujours imbue de l'esprit de caste ; de la nouvelle Allemagne, toute gonflée de l'orgueil de race et dédaigneuse de tout ce qui n'est point tudesque.[1199]

Au tournant du siècle et sur fond d'affaire Dreyfus, cette tendance était à ce point répandue qu'elle a inspiré ces remarques de l'historien Michael R. Marrus dans son ouvrage *Les juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus* (le propos concerne les « auteurs juifs » mais on peut sans risque lui donner une portée plus générale) :

> Avec une unanimité remarquable, ils s'accordaient sur un point : en France, l'antisémitisme était un produit d'importation allemande. Tout comme les chefs de file de l'antisémitisme comme Maurras et Drumont, qui associaient continuellement les Juifs à l'Allemagne, les Juifs avaient tendance à imputer les origines de la campagne dirigée contre eux à l'ennemi national traditionnel. Bismarck jouait le rôle de mauvais génie, et on remontait jusqu'en 1871 pour trouver les racines de l'antisémitisme français, né de la défaite devant les Prussiens. D'Allemagne, le « virus » antisémite s'était alors propagé sur toute la surface de l'Europe […].

À titre d'exemple, Marrus commentait certaines déclarations d'Émile Durkheim datant également de l'affaire Dreyfus :

> « Notre antisémitisme actuel », disait [Durkheim] en parlant de la France, « est la conséquence et le symptôme superficiel d'un état de malaise social » ; par contraste, l'antisémitisme que l'on trouvait en

[1198] Anatole Leroy-Beaulieu, *Les doctrines de haine...*, op. cit., respectivement pp. 9 ; 11 ; 12.

[1199] Anatole Leroy-Beaulieu, *Israël chez les nations*, op. cit., p. 40. Le thème de la prédilection allemande pour l'antisémitisme est développé dans la même veine en plusieurs autres endroits du livre, comme par exemple aux pages 106 et suivantes, section ainsi décrite dans la table des matières : « Pourquoi l'antisémitisme est-il né dans le nouvel empire allemand. » – *ibid.*, p. 346.

> Allemagne ou en Russie était « chronique » et « traditionnel ». On devait en conclure que l'antisémitisme était anti-français, pro-allemand et signe d'un manque de patriotisme. Son triomphe entraînerait la destruction de l'âme française et des apports qu'elle avait faits au monde ; la victoire de l'antisémitisme signifierait la victoire de l'Allemagne.[1200]

En décrivant la chose ainsi, il n'est pas douteux que l'objectif de Marrus était de critiquer une interprétation jugée trop confortable des origines de l'antisémitisme français : n'était-ce pas se livrer, de la part de ceux qui s'en faisaient l'écho au moment même où le mal sévissait, à une forme de dénégation quant à son caractère pourtant parfaitement autochtone ?

Nous avons suffisamment souligné ici un certain aveuglement des tenants de la bonne conscience française au tournant des années 1880 pour problématiser désormais les choses différemment. En premier lieu, le rejet vers l'Allemagne des origines de l'antisémitisme français avait-il le caractère de généralité que lui suppose Marrus ? La question mérite d'être posée lorsqu'on considère l'*Enquête sur l'antisémitisme*[1201] d'où est tirée la citation de Durkheim. Parue en 1899, soit au cœur de la crise dreyfusienne, cette série d'interviews réalisées par Henri Dagan regroupait les interventions de vingt-et-une personnalités, qui certes n'étaient pas toutes juives (ni même d'ailleurs françaises) mais dont la grande majorité était hostile à l'antisémitisme : or, seules trois d'entre elles faisaient une allusion plus ou moins directe[1202] à ses origines allemandes. Quant à Durkheim lui-même, Marrus lui fait dire à la fois plus et moins que ce que le sociologue déclarait effectivement : plus, car il n'était nulle part question dans ses explications d'origine à proprement parler, pas plus que d'un antisémitisme hexagonal « anti-français, pro-allemand et signe d'un manque de patriotisme » ; moins, car Marrus tait les explications pourtant audibles qui conduisaient Durkheim à suggérer une « signification très différente » de l'antisémitisme français par rapport à celui de certains autres pays, raison pour laquelle – ce que tendent d'ailleurs à confirmer les recherches récentes[1203] – ces pays « où l'antisémitisme [était] le plus invétéré n'[avaient] rien compris » à

[1200] Michael R. Marrus, *Les Juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus*, op. cit., p. 120.

[1201] Henri Dagan, *Enquête sur l'antisémitisme*, sous la direction d'Henri Dagan, Paris, P.-V. Stock, 1899.

[1202] Outre Durkheim, il s'agit d'une part de l'ancien ministre et directeur du *Siècle* Yves Guyot qui se contente d'une affirmation sans y insister (« – Quelle est l'origine de l'agitation antisémitique ? – Elle est venue d'Allemagne ; mais les jésuites en ont tiré un merveilleux parti. ») et d'autre part du professeur d'économie politique Charles Gide, qui ne fait guère qu'un trait d'esprit où l'Allemagne n'est d'ailleurs pas seule en cause (« – Quelle est l'origine de l'Antisémitisme ? – […] en France, l'Antisémitisme est de date toute récente. […] Il nous est venu de Russie, d'Autriche, d'Allemagne, car ce qui est plaisant dans ce mouvement qui prend pour devise « la France aux Français », c'est qu'il est uniquement d'importation étrangère !... ») – *ibid.*, pp. 29 ; 56.

[1203] Michel Denis, Michel Lagrée, Jean-Yves Veillard (dir.), *L'affaire Dreyfus et l'opinion publique en France et à l'étranger*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995 ; Esther Siepe, « L'Allemagne et l'affaire Dreyfus », dans Vincent Duclert, Perrine Simon Nahum (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, A. Colin, 2009 ; Gerd Krumeich, « La réception de l'Affaire en Allemagne », dans Michel Drouin, Sylvie Aprile (dir.), *L'affaire Dreyfus. Dictionnaire*, Paris, Flammarion, 2006, pp. 530-536 ; Éric Cahm, Pierre Citti (dir.), *Les représentations de l'Affaire en France et à l'étranger*, Tours, Publication de l'Université François-Rabelais, 1997 ; Roselyne Koren, Dan Michman (dir.), *Les intellectuels face à l'affaire Dreyfus, alors et aujourd'hui : perception et impact de l'Affaire en France et à l'étranger*, Paris, L'Harmantan, 1998.

l'affaire Dreyfus[1204]. Ajoutons d'ailleurs qu'indépendamment de ses diverses instrumentalisations, l'existence d'une translation germano-française en matière d'agitation « antisémitique » était un fait indéniable : bien qu'ils s'en défendissent et ne manquassent guère l'occasion de donner des gages de leur antigermanisme, la relation des premiers antisémites français à leurs aînés d'outre-Rhin était faite de plus de concurrence que d'hostilité et ne les avait jamais empêcher de s'en inspirer ouvertement – du journal l'*Anti-Sémitique* qui, outre le fait de prendre pour titre ce mot d'origine allemande, leur avait emprunté tout l'arsenal de la lutte antijuive[1205], à Édouard Drumont qui dès les premières pages de la *France juive* n'avait pu s'empêcher de rendre hommage aux « patriotes au cœur ardent comme [...] Stœcker »[1206]. Aussi, lorsque les contemporains faisaient référence à cette parenté, c'était parfois seulement pour rappeler une évidence chronologique – l'analyse en termes d'origine manquât-elle de subtilité[1207]. Enfin, un tel rappel de la part d'un Français était loin de toujours signifier la négation de la réalité hexagonale du phénomène. *L'antisémitisme, son histoire et ses causes*, l'étude de Bernard Lazare parue en 1894, consacrait ainsi plusieurs pages aux sources de « l'antisémitisme ethnologique et national », forme d'hostilité antijuive dont Lazare notait qu'elle était « moderne, [qu']elle [était] née en Allemagne, et [que] c'[était] aux Allemands que les antisémites français en [avaient] emprunté la théorie »[1208]. Cet exposé très documenté n'épuisait sans doute pas le sujet, mais ce serait faire un bien mauvais procès à son auteur que de lui dénier avoir pris très au sérieux l'antisémitisme français : Lazare, qui en passant signalait l'influence d'un Drumont non seulement en France mais également en Allemagne[1209], fut certainement le contemporain qui vit et décrivit le mieux certaines des sources françaises de l'antisémitisme européen[1210]. Par conséquent, sans nier ici la réalité du mécanisme décrit par Marrus, il est utile de questionner certaines de ses conclusions – d'autant qu'on sait celles-ci parfois guidées par d'autres soucis que l'exactitude historique[1211].

Les juifs français, refusant de voir que l'hostilité à leur égard plongeait ses racines dans la

[1204] « Je veux que l'Allemagne y ait mis de la mauvaise volonté ; mais la Russie n'est pas suspecte et pourtant elle a manifesté le même étonnement désapprobateur. Si elle a été à ce point surprise et choquée c'est que, dans les passions qui se sont alors agitées chez nous, elle n'a rien retrouvée de ce qu'elle éprouve. » – Henri Dagan, *op. cit.*, p. 60.

[1205] Pour la tentative de l'*Anti-Sémitique* d'introduire en France une « ligue Anti-Sémitique », d'y présenter un « candidat anti-sémite » et même d'y organiser un « Congrès anti-sémitique », voir notre DEA : *Antisémitisme et discours.* L'Anti-Sémitique*, premier journal antisémite français*, EHESS, 2002, pp. 56-65.

[1206] Édouard Drumont, *La France juive...*, op. cit., t. 1, p. XVI. À noter que Drumont rencontra peut-être personnellement Stoecker lors de son séjour allemand de 1883 – voir Grégoire Kauffmann, *Édouard Drumont...*, op. cit., p. 127.

[1207] C'est typiquement le cas d'Yves Guyot dans l'enquête de Dagan.

[1208] Bernard Lazare, *L'antisémitisme, son histoire et ses causes*, op. cit., pp. 239-244 (pp. 239-240 pour la citation).

[1209] *Ibid.*, note 2 p. 241.

[1210] Voir notamment le chapitre « L'antisémitisme moderne et sa littérature », *Ibid.*, pp. 222-245.

[1211] Sur le contexte dans lequel écrit Marrus, voir Lisa Moses Leff, « L'Histoire des Juifs de France vue des États-Unis », *Archives Juives,* 2010/1 (volume 43), pp. 126-136 (p. 131 sur Marrus lui-même).

France qu'ils chérissaient, rejetèrent-il la faute sur l'Allemagne dans l'unique but de préserver cet amour ? C'est oublier que beaucoup de Français non juifs se faisaient la même idée de la provenance de l'antisémitisme (ou du moins supposer que l'interprétation qu'en donnaient les juifs était fondamentalement différente de toutes les autres). C'est surtout, même à considérer cette thèse d'une origine allemande sous le seul angle stratégique, lui dénier toute efficacité dans la lutte où elle était mobilisé depuis près de deux décennies. Cette question de l'efficacité mérite pourtant d'être posée. L'antagonisme franco-allemand avait spontanément orienté la perception de l'agitation outre-Rhin quand elle n'avait encore aucun équivalent en France : était-ce si déraisonnable de continuer à le mobiliser désormais que l'antisémitisme se prétendait français ? L'hostilité anti-allemande, même réduite à une passion platonique, était après tout l'une des tendances les mieux partagées par la population française[1212]. Par ailleurs, nous ne saurions dire dans quelle mesure l'épouvantail de l'antisémite roulant pour Bismarck avait été remplacé, au moment de l'Affaire, par celui du « juif allemand » ou du juif trahissant pour l'Allemagne, mais au début des années 1880 il existait au moins un rapport de force entre ces différentes figures. L'association, d'une façon ou d'une autre, du juif à l'Allemagne était alors loin d'être inédite. Selon Michel Espagne, le topos du juif allemand était même déjà une vieille lune puisque « sur les 71 000 germanophones vraisemblables de la capitale vers 1850, 18% d'entre eux et vraisemblablement bien d'avantage étaient de confession juive » :

> Un pourcentage suffisamment important pour que, par élargissement métonymique, le stéréotype du juif allemand côtoie celui de l'artisan dans la perception française d'une altérité germanophone au milieu du siècle.[1213]

Quant à celui du juif trahissant pour l'Allemagne, Marc Angenot en a fait une généalogie riche en exemples pour les années précédant directement l'Affaire – reflet selon lui d'une montée en puissance qui reste toutefois difficile à évaluer car, précisément, la démonstration semble écarter tout ce qui pourrait la contrarier[1214]. On trouve en tout cas de telles attaques dès les premières initiatives « antisémitiques » françaises. C'est le cas dans l'*Anti-Juif*, tout premier journal du genre qui parut brièvement fin 1881-début 1882 et dont l'édition du 8 janvier 1882 (n° 4) comportait une chronique usant déjà de toute la palette des griefs attendus : y étaient dénoncés 60 000 Allemands présents à Paris, parmi lesquels 25 000 juifs, tous « espions jetés sur notre pavé par Bismarck » et « par des maisons juives de Paris, sur la recommandation d'autres maisons également juives de

[1212] Voir Bertrand Joly, « La France et la Revanche (1871-1914) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 46-2 (avril-juin 1999), pp. 325-347.
[1213] Michel Espagne, *Les juifs allemands de Paris à l'époque de Heine. La translation ashkénaze*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, notamment pp. 8-19 (pp. 12 pour la citation).
[1214] Marc Angenot, « "Un juif trahira" : La préfiguration de l'Affaire Dreyfus (1886-1894) », *art. cit.*

Berlin, Francfort, Hambourg, Mayence » – soit des « milliers de parasites [qui allaient] sans cesse en s'augmentant » et « se [gobergeaient] à nos dépens » au moment même où « nos ouvriers nationaux, trop fiers et aimant trop leur patrie pour se faire ses espions à l'étranger, [mourraient] de faim avec leurs petits dans nos bouges des faubourgs »[1215]. Toutefois, en examinant les choses de plus près, il est difficile de ne pas faire le rapprochement entre cette charge (la première du genre dans les colonnes de l'*Anti-Juif*) et un articulet paru dans le numéro précédant :

> On lit dans un journal du soir :
> « On considère comme un véritable et curieux symptôme la vente inouïe sur nos boulevards de publicités fantaisistes contre les israélites. L'idée antisémitique venue d'Allemagne ferait-elle des progrès en France ? »
> L'Allemagne n'a rien à voir dans la question qui nous occupe. Elle ne demande qu'à nous passer ses juifs comme elle fit jadis de ses jésuites, elle sait que la force des juifs fait la faiblesse des États et elle voudrait bien nous écouler ceux qu'elle possède.[1216]

C'était là le tout premier épisode d'une longue série de justifications gênées de la part des antisémites français dès que l'accusation d'accointance avec l'Allemagne serait brandie. Que cette pression ait pu décroître au fil des années est possible et même vraisemblable, mais l'affirmation selon laquelle il n'en serait rien resté au tournant du siècle reste à démontrer. En attendant, rien n'indique que ceux qui continuèrent à accuser les antisémites de faire le jeu de l'ennemi s'illusionnèrent absolument sur le bénéfice qu'ils pouvaient en retirer.

Pour conclure, revenons vers la première moitié des années 1880 avec une dernière illustration du caractère stigmatisant de l'identification de l'antisémitisme à l'Allemagne. Il ne s'agit pas cette fois d'antisémites contraints de nier leur dette envers l'agitation « antisémitique » outre-Rhin, mais de germanophobes militants qui s'engagèrent d'emblée à ne pas s'attaquer aux juifs fussent-ils allemands. Le cas semble fait pour relativiser l'évidence rétrospective d'un antisémitisme fin-de-siècle qui se serait spontanément adjoint le renfort de la xénophobie ordinaire et notamment de l'hostilité anti-allemande[1217] : en effet, si cette association avait été de soi, l'*Anti-Prussien* aurait dû s'en donner à cœur joie dans la dénonciation des juifs d'outre-Rhin, de leur envahissement et des mille autres méfaits qu'il prêtait aux Allemands en général. Fondé en juillet 1883, l'hebdomadaire suivait de très près la première tentative sérieuse de créer en France un journal explicitement « anti-sémitique »[1218] et entretint des relations de proximité avec au moins un des acteurs de cette initiative[1219] ; en outre, Georges Berry, le principal animateur de cette feuille à ses débuts, n'avait

[1215] *L'Anti-Juif. Organe de défense sociale*, 8 janvier 1882 (n° 4).
[1216] *L'Anti-Juif. Organe de défense sociale*, 1er janvier 1882 (n° 3).
[1217] Telle est très exactement la présentation qu'en fait Gérard Noiriel dans *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007, pp. 214-216.
[1218] Il s'agit de l'*Anti-Sémitique*, dont le premier numéro était paru le 2 juin de cette même année.
[1219] Le nom de Badaire apparut ainsi dès le troisième numéro de *l'Anti-Prussien* et y revint ensuite à de nombreuses reprises – ainsi dans les numéros 4, 6, 15, 16 ou encore 37.

guère le profil d'un grand ami des juifs, bien au contraire[1220]. Or l'*Anti-Prussien* botta en touche dès le « programme de la rédaction » – soit le premier article du premier numéro dont voici la conclusion :

> Ne voit-on pas chaque jour, sous les piliers de notre Bourse parisienne, un groupe de Prussiens, enrichis de nos dépouilles, qui, d'un signe ou d'un mot, font la hausse ou la baisse des valeurs françaises, avec la complicité clandestine de quelques politiciens dévoyés, Français renégats, voués au culte du veau d'or ? Ces pirates d'eau trouble arment en course contre tout ce qui les gêne... Malheur au voilier français qui oserait naviguer dans les eaux où ils règnent en maîtres. Il serait aussitôt canonné et submergé, comme le frêle esquif qui portait Bontoux et tant de bons Français ! Qu'un emprunt étranger soit destiné à soudoyer les ennemis de la France, il sera aussitôt lancé et soutenu par ces Vandales, qui ont déserté leur pays pour rançonner le nôtre. Qu'ils soient Juifs, peu nous importe ; ce n'est pas leur religion, c'est leur nationalité que nous considérons comme un danger toujours croissant, comme un fléau grandissant qu'il faut combattre sous peine de mort nationale. Si notre libéralisme éprouvé nous défend d'être anti-sémitiques, notre patriotisme éclairé nous commande d'être Anti-Prussiens ![1221]

À de très rares exceptions près[1222], l'hebdomadaire s'en tint effectivement à cette ligne – par exemple en traitant le banquier Bleichröder de « spéculateur », de « tripoteur » ou de « sinistre personnage » à ranger au rang des « bandits internationaux », mais en s'abstenant scrupuleusement de signaler sa judéité[1223]. L'*Anti-Prussien* alla même jusqu'à saluer dans ses « échos patriotiques » les efforts de l'Alliance israélite universelle pour diffuser la langue française[1224] et, à la toute fin de l'année 1885, il donnait encore l'accueil le plus chaleureux à *La vie juive* de Léon Cahun, ardente profession de foi d'un franco-judaïsme alsacien spécialement cautionné par le grand rabbin de Paris et futur grand rabbin de France Zadoc Kahn. De *La vie juive*, l'*Anti-Prussien* reproduisit alors l'extrait suivant :

> Il a fallu la guerre de 1870, et l'admiration pour le génie de M. de Bismarck et l'imitation inconsciente de l'Allemagne, pour que ce mot barbare d'antisémitisme qui pue le pédant et le Prussien à plein nez,

[1220] Voir Bertrand Joly, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900). Boulangisme, ligue des patriotes, mouvements antidreyfusards, comités antisémites*, Paris, Honoré Champion, 1998, pp. 58 : si la carrière de Berry « est un long cheminement de la droite vers le centre » – d'abord royaliste, « plus rien ne le sépare d'un Deschanel » lorsqu'il décède en 1915 –, Joly signale également « son antidreyfusisme ardent et son antisémitisme ». L'*Anti-Prussien* (« Journal politique, économique et financier »), dont les débuts furent assez prometteurs, n'aurait été « qu'un hebdomadaire légitimiste camouflé, ainsi qu'une feuille de chantage » ; il semble qu'il périclita après quelques mois seulement même s'il continua à paraître jusqu'en 1888 – Bertrand Joly, « La France et la Revanche (1871-1914) », art. cit., note 96 p. 342.

[1221] *L'Anti-Prussien*, 7 juillet 1883 (1er numéro), « Programme de la rédaction ».

[1222] La reproduction dans le n° 3 (21 juillet 1883) d'extraits d'une conférence de Badaire – publiée sous le titre *Un peuple ami de la France (les slaves de l'Autriche). Conférence faite à la Salle des Capucines, le 15 avril 1883, au profit des inondés d'Alsace-Lorraine*, Paris, Ernest Leroux, 1883 – constitue justement l'une des rares occasions où le lecteur aura pu rencontrer des énoncés explicitement antijuifs dans l'*Anti-Prussien*.

[1223] *L'Anti-Prussien*, 31 janvier 1885. Trois ans auparavant, Camille Pelletan n'avait pas eu cette pudeur : son éditorial « Bleichroeder », paru dans la *Justice* du 27 juillet 1881 en réaction à l'élévation du banquier de Bismarck au rang de commandeur de la légion d'honneur par Barthélémy Saint-Hilaire (un 14 juillet de surcroît), consiste en une charge violente contre ce « Juif allemand, qui en 1870 devait compléter la conquête militaire par la la conquête financière », ou encore ce « juif de proie » et « fils d'Abraham » qui « après avoir saigné la France, saigna l'Allemagne » en se plaçant à la tête de lanceurs berlinois responsable du krach de 1873 – *La Justice*, 27 juillet 1881, « Bleichroeder » par Camille Pelletan.

[1224] *L'Anti-Prussien*, 9 mai 1885.

> reçoive lettre de naturalisation en France. L'antisémitisme est venu chez nous avec la haute linguistique, les professeurs d'allemand, la bière de Munich, la philosophie de Schopenhauer, les romans d'analyse, la musique de Wagner, la croyance en la supériorité du canon sur la baïonnette, l'anthropologie historique et tout le bataclan d'outre-Rhin. Un de ces jours, la France, la bonne France de la Renaissance, du dix-huitième siècle, de la Révolution, ayant cuvé cette lourde bière de Bavière, et s'étant nettoyé l'estomac d'un joli cou d'honnête vin de Bourgogne, se frottera les yeux, se secouera les oreilles, se mettra d'aplomb sur ses solides jarrets d'autrefois, et après avoir fait maison nette d'un tour de main, recrachera toute cette tudesquerie dans un grand éclat de rire. Le soir de ce jour-là, que le sous-lieutenant français qui plantera le premier le drapeau sur le rempart de Strasbourg soit juif, catholique ou huguenot, qu'il soit Picard, Bourguignon ou Gascon (pour ma part, j'aimerais assez qu'il soit de parents alsaciens, – de la religion peu me chaut), ce soir-là on illuminera les trois couleurs sur les églises, sur les temples et sur les synagogues de la vieille *Argentoratum* celtique ; et si c'est un soldat juif qui monte le premier à la brèche, le premier Allemand qui voudra lui barrer le chemin, fût-il le plus grand talmudiste d'Allemagne, le plus dévot rabbin de Francfort, de Berlin et de Breslau ; par-dessus le marché, eût-il la loi et les prophètes attachés sur son casque à pointe, recevra ses six coups d'acier français dans le ventre. Ainsi soit-il, *Amen* ; c'est notre façon, à nous autres juifs, suivant la liturgie d'Alsace, de Champagne et de Bourgogne, de comprendre l'antisémitisme.[1225]

Nous ne savons si ces lignes trouvèrent par hasard leur place dans les colonnes de l'*Anti-Prussien* – « Que d'autres pages pourrions-nous citer encore ! », s'exclamait le rédacteur de façon quelque peu forcée – ou si au contraire leur but furent justement de réaffirmer un positionnement mis à mal par certaines évolutions récentes : *La France juive* allait en effet paraître quatre mois plus tard et l'année 1885 venait d'apporter divers signes d'une fin probable de la fameuse immunité (ou illusion d'immunité) française à l'antisémitisme[1226]. Mais dans un cas comme dans l'autre, que dire d'une réponse à la « question juive » impliquant le meurtre d'un juif par un autre juif, fût-ce dans des conditions exceptionnelles ? Bien que la garantie donnée par Cahun se coulât parfaitement dans le moule des premières réactions françaises à l'agitation « antisémitique », n'en illustrait-elle pas à l'extrême les limites constitutives ?

Reste que si la bonne conscience française devait finir par révéler toute sa fragilité, l'hostilité anti-allemande constitua dans un premier temps un rempart sans doute efficace contre la tentation de transposer en France même l'agitation apparue outre-Rhin. Aussi sommes-nous tenté d'affirmer que si le théâtre de la « question juive » avait dû rester strictement confiné à l'Allemagne, la France en aurait sans doute été durablement épargnée. Mais ce théâtre ne tarda pas à s'élargir.

[1225] *Ibid.*, 31 décembre 1885. L'extrait se trouve aux pages 91-92 de Léon Cahun, *La vie juive*, Paris, Ed. Monnier, de Brunhoff et C[ie], 1886 (avec une préface de Zadoc Kahn et de nombreuses illustrations d'Alphonse Lévy). Pour ces figures de juifs alsaciens aux antipodes de celle du traitre en puissance, voir également J. J. Weiss, *Au Pays du Rhin. Metz, Hombourg-les-Bains, Autour de Hombourg, Francfort, Strasbourg et l'Alsace*, Paris, G. Charpentier et C[ie], 1886, pp. 305-309.

[1226] Voir les indices listés par l'article annonciateur de Paul Douhaire, « Le sémitisme en France », dans le *Correspondant* du 10 mars 1885, t. 102 de la nouvelle série (janvier-mars 1881), pp. 938-946.

Troisième partie

D'Elisabethgrad à Tisza-Eszlar (ou de la violence antijuive à la « question juive » globalisée).

L'Allemagne ne garda pas longtemps l'exclusivité de l'« agitation antisémitique » dont elle avait été l'inventrice. À partir du printemps 1881 et jusqu'au milieu de l'année suivante, une série de violences antijuives secouèrent la Russie, accaparant immédiatement l'actualité de la « question juive » et complexifiant considérablement la réception d'un phénomène qui, en dépit de ses dimensions les plus perturbantes, avait pu être tenu à une distance relativement confortable. Les pogroms, outre qu'ils se produisirent dans un pays sur lequel la France posait alors un regard beaucoup moins univoque, ramenèrent au premier plan la question de l'épineuse condition juive est-européenne que l'affaire roumaine, somme toute, n'avait fait que soulever à la marge (aussi bien géographique que thématique). À ce titre, les événements russes de 1881-1882 annonçaient un avenir d'autant plus incertain qu'il s'agissait désormais – avec l'ancienne Pologne qu'un pogrom à Varsovie força bientôt à apparaître dans ce tableau – de l'épicentre du foyer juif d'Europe orientale. Quant à la soudaineté et la brutalité littérale (contrairement à ce que l'antisémitisme allemand avait donné à voir) de cette irruption, elle compliquèrent d'autant plus sûrement l'idée que les Français se faisait de la situation en cours que s'y ajoutèrent plusieurs tentatives de mobilisation en faveur des victimes : témoignant d'une volonté certainement légitime de créer l'unanimité, ces bruyantes campagnes d'opinion, à travers leurs mots d'ordres simplistes et parfois même leurs exagérations, n'en mirent pas moins à l'honneur une vision caricaturale de la « question juive » est-européenne, laquelle pouvait difficilement combler le besoin croissant d'explications[1227] voire ouvraient la voie à des caricatures opposées. Par ses piètres résultats, la dernière et plus importante de ces mobilisations se mua d'ailleurs en un assez bon révélateur de ce que, par-delà les grandes pétitions de principes, c'est au mieux l'indifférence, au pire le scepticisme qui à l'issue de cette séquence

[1227] Que cette curiosité se soit alors manifestée au plus haut niveau, on en a l'indication avec cette étrange question posée par Léon Say suite à un exposé d'Edmond de Molinari sur les causes des violences antijuives en Russie (réunion de la société d'économie politique du 5 octobre 1881) : « M. Léon Say se demande si, malgré l'horreur que l'on éprouve en entendant le récit des incendies et assassinats dont les juifs ont été victimes en Russie, l'enrayement des affaires, dans ce pays, tient bien au fait même de ces crimes ou à cette circonstance que les populations si lâchement et odieusement assaillies étaient celles qui possédaient les capitaux et étaient l'âme du commerce. » – *Journal des économistes. Revue de la science économique et de la statistique*, tome 16 de la 4ème année de la 4ème série (octobre-décembre 1881), p. 151.

dominait l'opinion française informée. Enfin, ce trouble se confirma avec le traitement et surtout les suites de l'affaire de Tisza-Eszlar, survenue alors que venait à peine de passer l'orage russe : malgré le fait qu'elle présentait toutes les qualités pour assurer un retour aux fondamentaux de la lutte contre l'hostilité antijuive, souvent supposée n'être qu'une monstrueuse et fanatique réminiscence des âges sombres, cette accusation de meurtre rituel survenue au fin fond de la Hongrie fut au contraire l'occasion de constater la multiplicité des facettes de l'« agitation antisémitique » et, paradoxalement, l'existence d'une « question juive » unique à l'échelle européenne.

Chapitre 1. Une vague de violences antijuives en Russie, 1881-1882

« Pogroms »

Dans les premiers jours de mai 1881, soit environ deux mois après l'assassinat du tsar Alexandre II par un groupe de révolutionnaires, parvinrent en France les premiers échos de ce qui ne tarda pas à être vu comme une manifestation inédite d'hostilité antijuive : les pogroms. Ces violences, exercées directement contre les juifs et leurs biens en plusieurs points de la « Russie méridionale »[1228], se distinguèrent en effet d'épisodes précédents (par exemple à Odessa en 1871) par une énigmatique propension à se propager de lieux en lieux et par vagues successives. L'émeute d'Elisabethgrad du 15/27 avril 1881 inaugura donc bien quelque chose de « qualitativement et quantitativement différent »[1229], troublant les esprits bien au-delà des frontières de la Russie et provoquant bientôt un vaste questionnement sur la nature de leurs causes et l'identité de leur agents.

Il est bien sûr tentant d'établir un lien de causalité entre ces événements russes et l'agitation « antisémitique » dont l'Allemagne avait été jusqu'alors le théâtre exclusif ; pour les contemporains, la tentation fut même d'autant plus forte que des violences comparables éclatèrent cet été-là en Poméranie et en Prusse. Nous nous pencherons en temps voulu sur la façon dont ces divers phénomènes ne pouvaient que finir par conjuguer leurs significations supposées mais, dans un premier temps, il convient surtout d'insister sur l'absence de liens concrets entre les pogroms de Russie et l'agitation « antisémitique » allemande. En effet, on sait désormais quoi penser d'une thèse jadis considérée avec sérieux et qui faisait des premiers la conséquence de la seconde[1230] – certains auteurs ayant même supposé l'implication directe d'agitateurs allemands dans les pogroms[1231]. En réalité, si des contacts se nouèrent effectivement entre « antisémites » allemands et « judéophobes »

[1228] On trouve encore, dans la presse française de l'époque, les expressions « midi de la Russie », « petite Russie » ou plus rarement « Russie rouge » : soit *grosso modo* la région correspondant à l'actuelle Ukraine. Sur l'absence de violences (du moins à cette échelle) en Biélorussie et en Lituanie durant les années 1881-1882, voir respectivement Claire Le Foll, « The Missing Pogroms of Belorussia, 1881-1882 : Conditions and Motives of an Absence of Violence », dans Jonathan Dekel-Chen, David Gaunt, Natan M. Meir, Israel Bartal (dir.), *Anti-Jewish Violence. Rethinking the Pogrom in East European History*, Bloomington/Indianapolis, Indiana University Press, 2010, pp. 159-173 ; Darius Staliūnas, *Enemies for a Day. Antisemitism and Anti-Jewish Violence in Lithuania under the Tsars*, Budapest/New York, Central European University Press, 2015, pp. 85-127.

[1229] Jonathan Dekel-Chen, David Gaunt, Natan M. Meir, Israel Bartal (dir.), *Anti-Jewish Violence...*, op. cit., p. 3.

[1230] Voir la mise au point de John D. Klier, « German Antisemitism and Russian Judeophobia in the 1880's. Brothers and Strangers », art. cit.

[1231] En particulier l'historien israélien Yitshak Maor – voir *ibid.*, p. 525.

russes, ceux-ci restèrent globalement « étrangers les uns aux autres dans leur diagnostic du problème et dans leur recherche du remède »[1232].

D'ailleurs, l'examen des passerelles avérées entre hostilités antijuives russe et allemande à cette époque suffit à indiquer tout ce qui distinguait les situations dans ces deux pays. Ainsi sait-on par exemple que de nombreux textes antisémites allemands furent traduits et discutés dans la presse russe et que cette littérature d'importation était connue des lecteurs de journaux au moment où éclatèrent les violences antijuives. Ceci influença-t-il pour autant le passage à l'action des « pogromchiki » ? On peut fortement en douter : la critique des fruits de l'émancipation ou la dénonciation de la haute finance juive, deux motifs centraux de l'antisémitisme allemand, n'étaient guère faites pour mobiliser les foules dans un pays où non seulement les juifs n'étaient pas émancipés, mais où la population – d'ailleurs largement illettrée – était avant tout préoccupée de leur rôle dans l'économie locale. De leur actualité concomitante, il faut donc se garder de conclure à l'identité des manifestations en question et des contextes qui les virent surgir.

Qu'est-ce qu'un « pogrom » ? Le terme lui-même vient du russe et fut longtemps utilisé dans cette langue pour désigner un déchainement de violence non spécifiquement dirigé contre les juifs. Ce dernier usage se serait fait jour à l'occasion de troubles survenus à Odessa en 1871 (paradoxalement considérées par certains spécialistes comme ne répondant pas à la définition d'un pogrom[1233]) et se serait généralisé précisément à l'occasion des événements de 1881-1882[(1234)] – du moins en russe, même s'il semble que ce soit également à ce moment-là que le terme ait franchi les frontières[1235]. Vocable mobilisé *in situ* avant que la science ne s'en empare pour tenter de le doter d'un contenu précis, on ne s'étonnera pas qu'il ait fait l'objet des mêmes critiques que celles qui visent le terme « antisémitisme »[1236]. Mais à défaut d'un consensus sur la nature exacte des manifestations méritant d'être regroupées sous cette appellation[1237], les chercheurs semblent s'être désormais mis d'accord sur l'utilité d'un certain prisme théorique, celui qui envisage les pogroms comme une manifestation d'« exclusionary violence », soit « a *one-sided*, *non-governmental* form of collective violence against an ethnic group that occurs when one ethnic group (usually the majority)

[1232] *Ibid.*, p. 540.

[1233] En l'occurrence John D. Klier, qui les considère plutôt comme relevant des « proto-pogroms » – John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 79.

[1234] Voir John D. Klier, « The pogrom paradigm in Russian history », dans John D. Klier, Shlomo Lambroza (dir.), *Pogroms. Anti-Jewish Violence in Modern Russian History*, Cambridge University Press, Cambridge/New York/Oakleigh, 1992, pp. 34-35 (notes 1 et 2).

[1235] Le *Oxford English Dictionary* date le premier usage en anglais de 1882 – John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 79 (note 201). Signalons que nous-même ne l'avons trouvé nulle part dans la presse française de l'époque ; à titre indicatif et avec toutes les précautions d'usage, une recherche par mot-clef dans le bulletin de l'Alliance israélite universelle ne donne aucun résultat avant 1903.

[1236] Voir David Engel, « What's in a Pogrom ? European Jews in the Age of Violence », dans Jonathan Dekel-Chen, David Gaunt, Natan M. Meir, Israel Bartal (dir.), *Anti-Jewish Violence...*, op. cit., pp. 19-37.

[1237] *Ibid.*

no longer expects to receive redress from the state for the (perceived) threat caused by another ethnic group (usually the minority). »[1238]

Concernant les pogroms de 1881-1882, leur meilleur spécialiste John D. Klier a opté pour un modèle proche de cette interprétation : la « deadly ethnic riot » telle que l'a décrite le politologue Donald L. Horowitz[1239]. Si ce cadre d'analyse n'était pas entièrement satisfaisant aux yeux de Klier lui-même[1240], du moins a-t-il le mérite de remettre à l'honneur une problématique longtemps occultée par l'historiographie qui lui a longtemps préféré une explication aussi fausse que simpliste, à savoir l'organisation des pogroms par le pouvoir ou certains groupes proches du pouvoir. Mais laissons le soin à Horowitz de formuler la problématique qui s'est désormais substituée à la « légende »[1241] de pogroms qui n'auraient été que le fruit d'obscures conspirations :

> En tant que manifestation la plus extrême et la plus passionnée du conflit ethnique, l'émeute ethnique [*ethnic riot*] lève également le voile sur le sentiment de groupe. La violence permet d'entrevoir, sous une lumière vive, les points de friction dans les contacts intergroupaux, les aspirations et les appréhensions ethniques du groupe, et l'idée jusqu'alors implicite que celui-ci se fait du juste ordonnancement en régime ethnique hétérogène. L'émeute ethnique fournit ainsi des indices non seulement sur le caractère de la violence, mais aussi sur la substance des relations de groupe. La violence ethnique peut aider à clarifier quelque chose dont les sociologues ne parlent qu'en de rares occasions et au moyen de circonlocutions : la nature de l'antipathie.[1242]

Cette approche, qui a permis de révolutionner l'historiographie récente de la violence antijuive, n'est pas moins utile si l'on s'intéresse à sa perception depuis l'étranger, même depuis un pays aussi lointain de la Russie que l'était la France.

Si l'on se contente d'une appréciation superficielle de cette réception (ainsi que l'ont fait les rares historiens l'ayant pris en compte), on ne relève guère qu'une indignation quasi générale contre la « barbarie » des Russes et de leurs gouvernant[s] – c'est-à-dire là encore l'expression d'une bonne conscience peu propice au questionnement de fond. Mais un examen plus minutieux révèle que le

---

[1238] Christhard Hoffmann, Werner Bergmann, Helmut Walser Smith (dir.), *Exclusionary Violence. Antisemitic Riots in Modern Germany*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2002, p. 12. Les auteurs prennent toutefois le soin de préciser que « no general theory of exclusionary riots (pogroms) exists » – *ibid.*, p. 13.

[1239] Donald L. Horowitz, *The Deadly Ethnic Riot*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 2001.

[1240] John D. Klier, qui fait des événements de 1881-1882 les « Russia's first *modern* pogroms », doit néanmoins reconnaitre qu'ils dérogent à la « deadly ethnic riot » en raison de leur faible léthalité – John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 79 (souligné dans l'original) ; 110. Sur un autre plan, voir également David Gaunt, Jonathan Dekel-Chen, Natan M. Meir et Israel Bartal qui appellent à dépasser ce cadre d'analyse qui néglige la dimension d'ores et déjà génocidaire des pogroms russes du début du XX[e] siècle – *Anti-Jewish Violence...*, op. cit., pp. 1-18.

[1241] Ce terme est employé (au pluriel) par Klier lui-même – John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 451 et suivantes.

[1242] « As the most extreme and passionnate manifestation of ethnic conflict, the ethnic riot also lifts the curtain on group sentiment. The violence permits a glimpse, under intense light, at points of friction in intergroup contact, at ethnic aspirations and apprehensions, and at some previously only implicit group conceptions of the right ordering of an ethnically heterogeneous polity. The ethnic riot thus provides clues, not only to the character of violence, but to the substance of group relations. Ethnic violence can help clarify something of which social scientists speak only on rare occasions and in circumlocutions : the nature of antipathy. » – Donald L. Horowitz, *op. cit.*, p. 8 ; sur ce point précis, voir aussi pp. 12-14.

point soulevé par Horowitz fut loin d'être ignoré par les contemporains : par-delà l'horreur soulevée par les violences elles-mêmes, c'est bien la situation générale dont elles semblaient révélatrices qui finit par occuper les esprits – et bien entendu cette réflexion prit un tour très différent de celle qui anime désormais les historiens. Sur le moment, au moins deux facteurs la conditionnèrent : d'une part, l'ignorance presque totale des paramètres de la « question juive » en Russie (et plus généralement à l'Est de l'Europe) par le grand public ; d'autre part, les prétentions universalistes de la France, déjà fortement mobilisées face à l'agitation « antisémitique » allemande. Les pogroms de 1881-1882 furent ainsi l'occasion donnée aux Français de découvrir la condition juive en Russie en même temps qu'une nouvelle mise à l'épreuve de leur relation habituelle à la « question juive ». Face à l'antisémitisme allemand, cette relation s'était trouvée quelque peu ébranlée mais avait pu être réaffirmée au moins en apparence et au prix de quelques aménagements. En irait-il de même face aux nouvelles venues de Russie ?

Pour répondre à cette question, nous organiserons notre propos en trois temps qui correspondent à autant des dimensions originales de la réception française des pogroms (notamment si on la compare à celle de l'agitation outre-Rhin). Pour commencer, une présentation plus systématiquement articulée aux événements sera ici nécessaire : la séquence russe, marquée par la violence, sa gradation et ses rebondissements sur fond de crise politique majeure, présente en effet un caractère dramatique largement absent des débuts de l'agitation outre-Rhin, longtemps cantonnée à la « guerre de plume » décrite d'emblée par le *Temps*. Il s'agira ensuite de rendre compte d'un fait paradoxal : si la proximité géographique et culturelle de la France et de l'Allemagne n'empêcha pas que se maintienne longtemps la fiction de deux espaces étanchement clos en matière d'hostilité antijuive, à l'inverse l'immense distance séparant à tous les points de vue la Russie et la France n'empêcha pas que se nouent, à l'occasion de la vague de pogroms, de multiples interactions entre les deux pays : en dépit de leur hétérogénéité et du caractère très inégal de leurs conséquences, nous avons regroupées ces interactions sous le terme de « mobilisations », certaines faisant d'ores et déjà partie intégrante d'une histoire générale des pogroms de 1881-1882 (ainsi l'action de l'Alliance israélite universelle), d'autres étant inconnues ou n'ayant jamais été observées en détail. Enfin, en guise d'illustration d'un changement de ton immédiatement imputable aux événements de Russie, nous nous pencherons sur leur traitement par trois revues françaises parmi les plus importantes : la *Revue politique et littéraire* (ou *Revue bleue*), la *Nouvelle Revue* et la *Revue des deux Mondes* ; nous y observerons, sinon une inflexion massive et consciente des conceptions françaises en matière de « question juive », du moins l'apparition d'un trouble conséquent et la manifestation d'une tolérance toute nouvelle à l'égard de discours radicalement hostiles aux juifs.

Comme avec l'agitation antisémite en Allemagne, il ne s'agit pas de surestimer le rôle joué

en France par ces événements : en 1881-1882, de nombreux faits de politiques intérieures et extérieures occupent bien plus sûrement le devant de l'actualité. Par ailleurs, nous ne prendrons pas toujours pour argent comptant les accents catastrophistes employés par les journalistes à propos du sort des juifs russes – un sort dont la singularité était d'ailleurs moins évidente à leurs yeux qu'aux nôtres[1243]. Mais une facétie de l'éditorialiste Jean Richepin, se coulant dans la peau d'un chroniqueur tout juste rentré d'un mois d'isolement à la campagne et cherchant l'inspiration dans les journaux entassés sur sa table, illustre bien la place qu'occupèrent alors les pogroms dans la presse française : c'est précisément cette question des juifs russes qui s'impose au « chroniqueur Mistenflûte » comme le premier sujet possible, devant le crime du Pecq, les affaires d'Égypte ou encore les déboires de Dumas fils. Certes, les pensées qui viennent alors au « chroniqueur Mistenflûte » tendent à conforter la méfiance que l'on ressent souvent face aux indignations journalistiques :

> Eh ! eh ! la Russie ! que penses-tu de ça, mon bonhomme ? Il paraît qu'on se massacre ferme par là. On pille, on brûle, on tue les juifs. On viole les filles. On coupe les seins aux femmes. Mais à quelque chose malheur est bon. Ne serait-ce pas là le sujet demandé ? Un sourire égoïste a éclairé la figure de Misenflûte, qui est cependant la douceur même. Il songe aux tirades fraternelles que *comporte* l'article sur les juifs. De belles phrases à faire ronfler ! Peut-être aussi pourrait-on prendre la chose ironiquement. Une ironie sinistre. Des mots à la Swift, donnant froid dans le dos. Un *humour* tragique, à propos de ces malheureux qu'on charcute parce qu'ils n'apprécient pas la charcuterie. Dire qu'on égorge des milliers d'hommes par amour du lard ! Ça s'emmancherait assez avec le Torquemada du père Hugo. Encore du gueuloir sur la planche, l'Inquisition ! […] Non, décidément, cela est trop sérieux. Malgré l'*humour* tragique et les notes à la Swift, il n'y aurait là-dedans rien de bien rigolo. Et puis, c'est fatiguant de remuer des idées, d'être ému, comme d'en avoir l'air. Passons à autre chose.[1244]

Ceci n'en illustre pas moins l'importante exposition médiatique dont purent alors faire l'objet les violences antijuives en Russie.

De mai 1881 à juin 1882 : une année de violences antijuives en Russie vue de France

Même vues de France, les violences antijuives du printemps 1881 n'éclatèrent pas dans un ciel sans nuages. La situation peu enviable des juifs dans l'empire (en particulier leur cantonnement dans les provinces de l'Ouest) n'était pas tout à fait ignorée du public français et certains organes de presse avaient même noté une dégradation de leur condition dès la fin des années 1870 – et pas seulement en raison de la présence remarquée de nombreux jeunes juifs et juives dans les rangs

[1243] Cette plaisanterie publiée dans la *Presse* en juin 1882 en témoigne à sa façon : « La manière de voyager économiquement. Faites-vous juif et allez en Russie ! on vous expulsera. Vous arrivez en Autriche où une société philanthropique vous donnera les moyens de passer en Amérique. Ici, vous vous ferez passer pour Chinois, et une autre société s'empressera de vous donner le moyen de rentrer en Chine. À peine arrivé sur le territoire du Céleste-Empire, vous déclarerez que vous êtes Russe et les autorité chinoises vous feront gagner, sans frais, la frontière russe.... où vous aurez la faculté de redevenir juif et de recommencer les mêmes voyages. » – *La Presse*, 17 juin 1882, « Échos du jour ».

[1244] *Gil Blas*, 14 juin 1882, « Cuisine d'une chronique » par Jean Richepin.

nihilistes[1245]. Dénonciations par voie de presse de leur affluence dans les établissements scolaires, interdiction de résider dans le territoire des Cosaque du Don ou dans la Bessarabie nouvellement annexée (ici sous prétexte de lutte contre la contrebande) ou encore menaces planant sur leur séjour jusque-là toléré dans les grands centres urbains de la Russie intérieure, tels étaient quelques-uns des sombres signes relevés dès janvier 1880 dans un article anonyme en Une du *Parlement*[1246].

Exactement un an plus tard, soit quelques mois avant le déclenchement des pogroms, le correspondant russe du *Temps* dressait le tableau similaire d'un pays où « [t]out le monde [trouvait] son compte à ce que le juif [fût] opprimé »[1247]. Rétrospectivement, il est aisé d'y reconnaître les raisons du trouble qui saisirait bientôt nombre de libéraux confrontés aux violences antijuives. Car que le correspondant du *Temps* fût de tendance libérale, cela ne faisait aucun doute. Outre qu'il préconisait l'abolition du territoire de résidence dans les termes les plus caractéristiques[1248], il avait été jusqu'à écrire dans une précédente lettre :

> Les juifs, qu'on accuse de si vilaines choses [en l'occurrence de meurtre rituel], sont peut-être destinés à servir de pierre de touche aux nations, à distinguer le vrai libéralisme du faux, à donner la mesure de l'esprit de tolérance et d'équité des peuples au milieu desquels ils vivent.[1249]

Mais en raison même de cette approche, l'analyse comportait certains présupposés qu'allait brutalement démentir les événements de 1881-1882. C'était en particulier le cas de ce qu'il estimait être les sentiments du « peuple », selon lui « plutôt favorable » aux juifs et du moins à « l'israélite pauvre », tenu pour « laborieux, sobre, modeste, rangé, doux, humain » ; même l'accusation faite aux juifs « de s'enrichir au dépens des paysans et de propager l'ivrognerie par la vente d'eau-de-vie », qui apparaîtrait bientôt en tête des maux censés expliquer les pogroms, était jugée par lui « peu sérieuse »[1250]. À l'inverse, le même observateur n'avait pas de mots assez durs pour le « juif enrichi », « présomptueux, dur, avide de louanges » :

> La plupart des grandes fortunes israélites n'ont été acquises ni par une longue existence vouée au travail, ni par des efforts persévérants couronnés d'un tardif succès ; elles ont été le scandaleux fruit

[1245] Ce facteur explicatif est souvent avancé dans les articles parus au tournant des années 1880 (par exemple les articles du *Parlement* et du *Temps* cités ci-après). Notons cependant que telle étude publiée en mai 1880 et spécifiquement consacrée au « mouvement nihiliste » n'évoque les juifs que de façon tout à fait anecdotique – *Journal des économistes. Revue de la science économique et de la statistique*, 15 mai 1880, « Le mouvement nihiliste » par Edmond de Molinari.

[1246] *Le Parlement*, 25 janvier 1880 (sans titre).

[1247] *Le Temps*, « Lettres de Russie », 16 janvier 1881. Voir par exemple les lettres publiée dans le *Temps* des 5 septembre 1879, 31 octobre 1879, 13 mai 1880, 22 août 1880 et 13 décembre 1880.

[1248] « En permettant aux juifs de circuler librement dans l'immensité de l'empire russe et de s'établir partout où ils voudraient, on affaiblirait la prépondérance qu'ils ont acquise dans certains centres commerciaux par le seul effet de leur agglomération. L'israélite, trop pauvre pour apporter son appoint à l'industrie nationale, agit à la façon de stimulant, il active les échanges, facilite les transactions et rend des services réels, même là où il est en bénéfice. » – *Le Temps*, « Lettres de Russie », 16 janvier 1881.

[1249] *Le Temps*, « Lettres de Russie », 31 octobre 1879.

[1250] *Le Temps*, « Lettres de Russie », 16 janvier 1881.

> des gains réalisés soit dans les fournitures des armées, soit des fermages d'eau-de-vie, ou des concessions de chemins de fer. Le trafic des faux assignats ne serait pas étranger, prétend-on, à l'origine de quelques fortunes fabuleuses […].[1251]

Par de telles remarques[1252], l'auteur n'était pas loin d'illustrer l'une de ses propres affirmations selon laquelle, en Russie, une « partie de la presse libérale » était à compter au rang de ceux qui était « en principe hostiles aux juifs »[1253] – et pour le moins laissait-il entrevoir certaines des nombreuses équivoques du libéralisme russe qui, par le biais des correspondances régulièrement publiées par les journaux de France, exerceraient une influence notable sur la réception des pogroms dans ce pays. Annonçons d'ailleurs d'emblée que le correspondant russe du *Temps* n'abandonnerait nullement cette analyse après le déclenchement des violences[1254], y voyant au contraire la confirmation de prémices pourtant clairement contredites par certains faits. Or, il se trouve que cette obstination illustre l'une des caractéristiques notables de la discussion autour des événements de 1881-1882, en France non moins qu'ailleurs et bien au-delà des seuls milieux libéraux : le caractère inédit des pogroms occasionna indéniablement un choc à l'échelle internationale, mais ce choc ne fut pas tel que les observateurs se seraient sentis contraints d'opérer une mise en cause radicale de leurs présupposés – et bien plutôt s'efforcèrent-ils de sélectionner dans le flot d'informations celles se prêtant le mieux à la sauvegarde de leurs convictions initiales. Cela ne signifie certes pas qu'à la longue ces événements demeurèrent sans effet, mais nous verrons que les principales conséquences de la réception des pogroms en termes de représentations se déployèrent dans le prolongement de convictions déjà bien établies et à la faveur de lignes de fractures préexistantes. Avant d'étudier la façon dont chaque aspect de la discussion relative aux violences antijuives en Russie, depuis les données les plus factuelles jusqu'aux questions les plus générales, se mua bientôt en vaste terrain de négociations (avec soi-même) et de luttes (contre les analyses divergentes), il est toutefois utile d'annoncer le déroulé de ces mois où l'actualité russe bouscula quelque peu la française – en l'occurrence pendant plus d'une année, de mai 1881 à l'été 1882. Pour décrire ces événements à travers leur réception française, on peut découper l'ensemble en trois phases successives.

[1251] *Ibid.*

[1252] Le correspondant fustigeait encore les « princes d'Israël » pour leur prétention à représenter les intérêts de la « plèbe de juifs cantonnés dans certaines provinces », alors que selon lui les « grands enrichis » de Saint-Pétersbourg n'avaient « tenté jusqu'à présent aucun effort sérieux pour remédier à cette situation anormale » – *ibid.*

[1253] *Ibid.*

[1254] *Le Temps*, « Lettres de Russie », 20 mai 1881 : « Race maudite au milieu d'une terre inhospitalière, elle n'a jamais pu se faire pardonner les concussions et les fraudes qui ont enrichi quelques-uns d'entre ses fils, et qui sont un héritage de honte pour le reste de cette nation. Ceux que la vindicte populaire recherche et qu'elle croit atteindre par ces exécutions sommaires ne sont pas frappés ; ils ont su mettre leur fortune mal acquise hors du pays. Les banques d'Angleterre et d'Allemagne, les entreprises de crédit à l'étranger ont reçu leurs somptueux dépôts ; ce sont les innocents, les pauvres qui pâtissent et qui paient pour les mauvais riches. La justice du peuple s'égare et sa colère frappe des malheureux qui attendent de la justice d'Alexandre III une législation qui mette au même rang que les paysans affranchis. »

La première débuta en mai 1881. Fin avril, c'est encore dans les colonnes du *Temps* qu'échoua l'une de ces rumeurs qui avaient commencé à bruisser plusieurs semaines auparavant :

> Le bruit ayant couru que des troubles devaient éclater pendant les fêtes de Pâques à Odessa et que les juifs de cette ville couraient le danger d'être maltraités, le gouverneur général a fait publier un avis dans lequel il invite les habitants à maintenir l'ordre et à observer les prescriptions du commandant de la ville, qui interdisent les rassemblements dans les rues, sur les places et devant les églises.[1255]

Odessa n'était pas la seule concernée – bien que la crainte de violences antijuives y eût été d'autant plus forte qu'une sorte de tradition y existait en la matière – et la même dépêche mentionnait aussi bien Grodno, à l'autre extrémité du territoire de résidence. Finalement, fin avril 1881, c'est à Elisabethgrad, ville située au cœur de l'actuelle Ukraine et alors peuplée de 45 000 habitants (mais dotée d'à peine 87 policiers[1256]), que finit par éclater la première véritable émeute, à partir de laquelle des « troubles » se répétèrent en d'autres points jusqu'au cœur de l'été. Du strict point de vue de l'histoire des pogroms, cette phase recouvrit en fait trois « vagues » où la violence, survenue d'abord dans tel centre urbain de quelque importance, « irradia » les environs, empruntant les voies de communication telles que le chemin de fer, les axes routiers ou les fleuves pour provoquer des répliques ici et là[1257]. Ces trois vagues furent d'ailleurs clairement perceptibles à travers la presse française, même si un traitement différé devait logiquement résulter de la lenteur des moyens de communication. Ainsi, lorsque parvinrent les premières nouvelles du pogrom d'Elisabethgrad le 4 mai[1258], la première vague (27 avril-3 mai) avait déjà pris fin. Quant aux premières nouvelles des violences de Kiev, à l'origine de la deuxième vague du 8 au 22 mai, elles arrivèrent en France dès le 17 mai[1259] mais c'est surtout à partir du 25 mai que ces événements alimentèrent le commentaire de presse. Seule la troisième et dernière vague peut donner l'impression d'avoir été commentée dans les temps, mais encore s'agit-il d'une illusion due à sa longueur : inaugurée par les violences de Pereiaslav le 12 juillet, elle se prolongea jusqu'au 22 août ; annoncée dans la presse français le 24 juillet seulement, soit après un délai plus long encore que précédemment, la nouvelle tomba en outre à un moment où l'intérêt pour la « question juive » en Russie avait largement commencé à décroître. Dans l'ensemble, les commentaires qui accompagnèrent cette première série de pogroms furent dominés par la question de la nature des violences, de l'identité des auteurs et de leurs causes

[1255] *Le Temps*, 22 avril 1881, « Bulletin de l'étranger. Russie ».

[1256] John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 38. **S**ituée à quelques 250 kilomètres au sud-est de Kiev, Elisabethgrad a aujourd'hui pour nom Kirovohrad.

[1257] John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 41. Pour une description détaillée, voir également Michael Aronson, *Troubled Waters. The Origins of the 1881 Anti-Jewish Pogroms in Russia*, Pittsburg, University of Pittsburg Press, 1990.

[1258] *Le Temps*, 4 mai 1881, « Bulletin de l'étranger. Russie » ; *Le Figaro*, 4 mai 1881, « La presse étrangère », par « A. R. ». Sauf indication contraire, nous donnons toutes les dates d'après le calendrier grégorien.

[1259] *Le Gaulois*, 17 mai 1881, « La révolution en Russie. Les massacres à Kieff » ; *L'Intransigeant*, 17 mai 1881, « La révolution en Russie » ; *Le Journal des débats*, 19 mai 1881, « Étranger. Russie » ; *Le Temps*, 20 mai 1881, « Lettres de Russie » ; *Le Rappel*, 20 mai, « Faits divers ».

immédiates ou plus profondes ; mais d'autres thématiques, destinées à prendre de l'importance par la suite, commencèrent également à se faire jour, comme l'immigration et la perspective d'une mobilisation humanitaire (voire d'une intervention étrangère) en faveur des victimes juives.

On l'a suggéré, un reflux de l'intérêt pour le sort des juifs de Russie avait commencé à se faire sentir avant même la fin des violences de l'été 1881, attitude qui se prolongea jusqu'au tout début de l'année suivante. Certes, fin novembre, un événement survint qui attira d'autant mieux l'attention de la presse française qu'elle se sentit tout particulièrement concernée : la tragédienne Sarah Bernhardt, icône artistique et mondaine internationalement reconnue, venait d'être victime d'une attaque par la foule lors de son passage à Odessa, précisément en raison de sa judéité supposée[1260]. L'épisode fit l'objet de nombreux articles dont la plupart se contentèrent toutefois de relever les aspects les plus anecdotiques[1261] – et ainsi est-ce à peine s'il fut précisé que les déboires de la vedette française avaient coïncidé avec un nouvel épisode de « pillage des juifs »[1262] dans cette ville, pogrom d'au moins deux jours et probablement d'une certaine ampleur puisque le correspondant russe du *XIX^e Siècle* annonça bientôt huit cents arrestations pour cette seule occasion[1263]. À l'inverse, l'écho produit en France par les violences antijuives qui secouèrent Varsovie un mois plus tard fut non seulement considérable, mais directement centré sur le cœur du sujet : en effet, après un premier temps consacré en vain à faire la lumière sur les mystérieuses circonstances de déclenchement de l'émeute[1264], cet épisode marqua bien un retour de « la question

[1260] Voir la dépêche publiée par le *Figaro* du 27 novembre 1881 (« Courrier des théâtres »), reprise avec « toutes [ses] réserves » par le *Temps* du 28 novembre 1881 (« Spectacles et concerts »).

[1261] Voir typiquement *Le Gaulois* du 29 novembre 1881, « La Soirée Parisienne. Les manifestations en partie double » par Maurice Ordonneau, ou encore la correspondance particulière reçue par le *Havre* et reproduite par la *Justice* et l'*Intransigeant – La Justice*, 9 décembre 1881, « Sarah Bernhardt à Odessa » ; *L'Intransigeant*, 9 décembre 1881, « Sarah Bernhardt à Odessa ». Voir encore le *Gil Blas* du 3 décembre 1881, « Nouvelles à la main » par « Le diable boiteux » ; le *Rappel* du 12 décembre 1881, « Derrière la toile » par Émile Marsy ; le *Figaro* du 6 décembre 1881, « À travers Paris ».

[1262] *Le Rappel*, 3 décembre 1881, (sans titre) par Mikail Achkinasi.

[1263] *Le XIX^e Siècle*, 22 décembre 1881, « Lettres de Russie » par « W. B. G. » qui signala en outre l'« indignation réelle » provoquée à la cour par ce nouvel exemple « de la défectuosité de la police dans une des villes les plus importantes de l'empire ». Cette indignation ne se traduisit cependant pas par une sévérité excessive à l'endroit des agresseurs de Sarah Bernhardt : un an plus tard, plusieurs journaux français annoncèrent ainsi leur acquittement – *Le Gaulois*, 13 novembre 1882, « Écho des théâtres » par Maurice Ordonneau ; *La Justice*, 13 novembre 1882, « Écho des théâtres » par Julien Sermet ; *La Lanterne*, 14 novembre 1882, « Courrier des théâtres » par « Guignol ».

[1264] Survenue durant la messe de Noël et cause de dizaines de morts et de blessés, la « panique de l'église Sainte-Croix » fut d'abord attribuée à une fausse alerte lancée par un voleur juif – thèse démentie par la suite sans que l'énigme s'en trouvât tout à fait levée. Sur le bilan du drame, voir la dépêche du 27 décembre 1881 du Consul général de France à Varsovie, qui fait état de trente-trois morts et vingt-cinq blessés « dont plusieurs, encore, succomberont probablement » ; une dépêche de Vienne du 29 décembre publiée par le *Temps* évoque pour sa part une centaine de blessés légers à ajouter aux 28 morts et 26 blessés graves recensés – Dépêche du 27 décembre 1881 du Consul général de France au Président du conseil et Ministre des affaires étrangères, « Russie. Varsovie », volume 17 (1878-1884), ff. 70-71 ; *Le Temps*, 30 décembre 1881, « Dépêches télégraphiques ». Pour différentes versions de l'origine de la bousculade : *Le Temps*, 27 décembre 1881, « Bulletin de l'étranger. Russie » (également dans le *Figaro* du jour puis dans la *Justice* du lendemain et dans la *Lanterne* du surlendemain) ; *Le Temps*, 30 décembre 1881, « Dépêches télégraphiques » ; *Journal des débats*, 1^er janvier 1882, « Étranger. Russie » ; *La Lanterne*, 2 janvier 1882, « Nouvelles de l'étranger » ; *La Justice*, 3 janvier, « Les troubles de Varsovie » ; *L'Univers*, 5 janvier 1882, « Lettres de Pologne et de Russie. La catastrophe de Varsovie et le mouvement antisémitique en Pologne »

juive […] dans toute son acuité »[1265], posée de surcroît au prisme particulièrement sensible (notamment en France) des relations polono-russes. Enfin, c'est également dans les premiers jours de janvier 1882 que commença à se dessiner la perspective d'une mobilisation anglaise en faveurs de juifs : dès le 5, une dépêche publiée par la *Presse* annonçait la création dans ce pays d'une « commission juive » dirigée par Nathaniel de Rothschild, avec pour objectif de « réunir les informations reçues des divers points de la Russie et de la Pologne […] sur le mouvement antisémitique »[1266] ; le 13, c'est le *Journal des débats* qui consacrait l'intégralité de son éditorial à un article tout juste publiés par le *Times* et destiné à un écho considérable[1267]. Finalement, la mobilisation anglaise proprement-dite fut évoquée par le *Temps* trois jours plus tard[1268] : bien que cette campagne ne trouvât qu'un relais indirect et équivoque en France, elle n'y satura pas moins l'actualité de la « question juive » est-européenne pendant près d'un mois[1269], c'est-à-dire avant que l'intérêt pour le sort des juifs en Russie ne recommençât à décroître. Certes, la crainte de nouvelles violences s'exprima ici ou là à l'approche des fêtes de Pâques, mais il semblait alors que les autorités russes les prenaient au sérieux[1270]. C'est la raison pour laquelle l'éditorialiste du *Temps* ne n'inquiéta pas outre mesure des troubles survenus aux environs d'Ananiev début avril 1882, annoncés pourtant quelques jours seulement avant la nouvelle des terribles événements de Balta :

> Rappelons à ce propos qu'on craignait pour le temps de Pâques le renouvellement des violences contre les juifs. Le fait que nous citons est le seul qui soit signalé, peut-être parce que le gouvernement avait pris ses précautions à l'avance.[1271]

Pour conclure la présentation de cette deuxième phase, précisons qu'elle constitua, plutôt qu'une séquence homogène, un entre-deux où des événements disparates vinrent bousculer une actualité globalement en sommeil. Du point de vue des axes thématiques privilégiés par les commentaires durant ces mois de calme relatif, le pogrom de Varsovie relança d'autant mieux l'épineux débat sur les causes de la violence et l'identité de ses auteurs que, nous le verrons, la réputation polonaise était en jeu. Mais la question qui s'imposa de plus en plus – bien qu'indirectement posée en France à travers l'exemple anglais – touchait au rôle à adopter face à une situation russe décidément loin d'être stabilisée. Face à la persistance des tensions, ce n'était plus seulement la juste indignation face

(correspondance de Cracovie datée du 30 décembre).

[1265] *Le Figaro*, 11 janvier 1882, « Lettre de Russie » par « Sévastianovitch ».

[1266] *La Presse*, 5 janvier, « Étranger. Angleterre ».

[1267] *Le Journal des débats*, 13 janvier 1882 (éditorial).

[1268] *Le Temps*, 16 janvier 1882, « Dépêches télégraphiques ».

[1269] La mobilisation anglaise trouva même des échos plus tardifs puisqu'il en est encore question dans la *Presse* du 28 février, le *Temps* (éditorial), le *Journal des débats* et la *Presse* du 5 mars, le *XIX^e Siècle* du 6 mars, le *Temps* du 22 et du 1^er avril, le *Journal des débats* du 8 avril.

[1270] Voir par exemple la *Justice* du 8 avril 1882, « Étranger ».

[1271] *Le Temps*, 10 avril 1882, « Bulletin du jour ».

au calvaire d'une minorité qui poussait divers pays à réagir, mais divers problèmes plus concrets (par exemple la fuite de milliers de juifs au-delà des frontières de l'empire) et des arrière-pensées moins nobles. Autrement-dit, le caractère strictement humanitaire de la crise russe, si tant est qu'elle se fût déjà présentée sous ce seul jour, se complexifiait désormais d'autres dimensions.

Cette évolution fut parfaitement perceptible depuis la France, ce qui n'empêcha pas ce pays de vivre la phase suivante sous le signe, précisément, de l'humanitaire pur. Le coup d'envoi de ce troisième temps fut la nouvelle, mi avril 1882, du pogrom survenu dans une petite ville située sur une ligne secondaire de l'axe ferroviaire reliant Odessa à Kiev : Balta (20 000 habitants dont plus de la moitié de juifs)[1272]. Ce pogrom, resté comme le plus emblématique de tous ceux qui survinrent en 1881-1882, n'en fut pourtant « ni le plus important, ni le plus létal, ni le plus destructeur »[1273]. S'il occasionna un écho considérable à l'étranger et s'il s'imposa durablement dans les consciences comme le « pogrom prototypique »[1274], c'est notamment à cause des atrocités qui s'y commirent effectivement ou furent censées s'y être produites (nous y reviendrons). Toutefois, à la différence du pogrom d'Elisabethgrad et contrairement à ce que put laisser croire la couverture médiatique des mois d'avril à juin 1882[(1275)], ces événements de Balta n'inaugurèrent pas de cycle comparable à celui de 1881 : les divers incidents survenus entre avril et août 1882 (une quarantaine en tout) furent soit de trop faible amplitude pour être qualifier de pogroms, soit trop isolés pour qu'il soit possible de parler de véritable « vague »[1276] ; à ce titre, l'impression entretenue (par la presse française et plus généralement) d'une extension des troubles après Balta fut surtout la conséquence d'une sensibilisation croissante de l'opinion vis-à-vis de la violence antijuive[1277]. Durant cette troisième et dernière phase, la question persistante de la responsabilité des pogroms prit un tour particulier dans la mesure où, tout en continuant à être rituellement soulevée, elle semblait être désormais tranchée. En effet, que la chose fût formulée directement ou de façon plus subtile, le rôle moteur des autorités russes en général et du ministre de l'intérieur Ignatiev en particulier était de plus en plus pointé du doigt. Cette évolution en reflétait une autre, celle de l'attention croissante accordée par les

[1272] Voir la présentation qu'en fait John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 64-68. La première annonce des événements de Balta par la presse française pourrait être celle de la Justice du 13 avril 1882, soit seulement deux jours seulement après la fin du pogrom (29 et 30 mars 1882 selon le calendrier julien).

[1273] John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 64-68.

[1274] *Ibid.*, p. 64.

[1275] Voir la plupart des journaux des 19, 20 et 21 avril 1882 ; le 25 du même mois, la *Lanterne* évoqua la « persécution contre les juifs du Midi de la Russie […] prennent des proportions affreuses » ; voir encore le *Journal des débats* du 2 mai 1882 (« Étranger. Russie ») pour une accumulation de faits suggérant clairement la généralisation des troubles.

[1276] John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 62 ; 68.

[1277] *Ibid.*, p. 68. Au rang des motifs qui nourrirent l'illusion d'une généralisation de l'agitation antijuive d'avril à juin 1882, signalons l'interprétation systématique des incendies comme d'origine criminelle et spécifiquement dirigés contre les juifs : comme l'écrivit alors un journaliste, « depuis quelque temps le feu s'est rangé, en Russie, du côté des antisémites » – *Le Gaulois*, 2 mai 1882, « Ignatieff et les juifs » par « N. N. ». Mais aucune preuve tangible n'est pour le moment venue étayer cette accusation persistante – John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 75-77.

commentateurs à la gestion politique de la « question juive », conséquence de diverses annonces sur ce terrain – au premier chef les fameuses « lois de mai », mais également la nouvelle de plusieurs expulsions de juifs de grandes villes du centre de l'empire (Moscou ou Orel) ou du territoire de résidence (Kiev)[1278]. D'ailleurs, c'est grâce à cette lecture de plus en plus politique que finit par se dessiner une sortie de crise : après que le ministre Ignatiev eût été remplacé par le comte Tolstoï, l'ensemble de la presse française se laissa volontiers convaincre que « cette fastidieuse question sémitique, qui [avait] mis le désarroi dans les finances, affaibli le crédit russe à l'étranger, causé tant de tapage dans la presse, dans les Parlements anglais et austro-hongrois, troublé si profondément les conditions d'existence d'une population laborieuse et inoffensive, [tomberait] d'elle-même dans l'oubli »[1279]. Enfin, les mois d'avril-juin 1882 furent ponctués par les annonces de l'aggravation constante de la situation des candidats à l'exil, notamment ceux massés dans la ville frontière de Brody où la « misère des juifs » avait fini par dépasser « tout ce que l'on peut dire »[1280]. Plus généralement, la troisième phase fut celle de la montée en puissance de la problématique migratoire, non seulement en raison de l'afflux « des juifs russes en Galicie [qui avait pris] des proportions tellement considérables, que le gouvernement [autrichien] se [voyait] forcé de prendre des mesures pour en arrêter l'essor », mais également parce que l'échec des organisations juives occidentales (au premier rang desquelles l'Alliance israélite universelle) à diriger efficacement cette émigration en faisait désormais l'affaire de plusieurs autres pays d'Europe. Telle fut d'ailleurs la toile de fond de la première véritable mobilisation française en faveur des juifs russes, qui débuta le 20 mai avec un appel lancé par le « comité de secours pour les israélites de Russie », signé exclusivement par des personnalités représentatives de la haute bourgeoisie juive, et trouva son point d'orgue dans un vibrant appel de Victor Hugo paru le 18 juin[1281] – quelque peu à contretemps, donc, car rendu public plusieurs jours après l'annonce du départ d'Ignatiev[1282]. Cette campagne, en dépit de ses maigres résultats, n'en suffit pas moins à singulariser alors la réception française des événements de Russie, raison pour laquelle il nous faudra y revenir plus en détail.

Après juin 1882, des informations continuèrent à parvenir à la presse française sur la reprise de violences épisodiques, la poursuite du chaos migratoire ou encore de nouvelles initiatives en Russie et à l'étranger pour tenter d'améliorer la situation des juifs de l'empire. Mais le ton était nettement plus serein et les mauvaises nouvelles désormais compensées par d'autres, faites pour rassurer : grâce à la fermeté nouvelle du gouvernement, le calme n'était-il pas globalement revenu et

[1278] *Ibid.*, pp. 77-78.
[1279] *Le Temps*, 15 juin 1882, « Lettres de Russie ».
[1280] *La Justice*, 26 mai 1882, « Les juifs russes ».
[1281] La première publication semble être celle qu'en fit le *Gaulois* de ce jour – *Le Gaulois*, 18 juin 1882, « Un appel » (éditorial).
[1282] Voir l'annonce dans le *Journal des débats* et le *Gaulois* du 13 juin 1882.

les victimes elles-mêmes ne cherchaient-elles pas à retourner en Russie après l'avoir fuie[1283] ? Dès la mi-juillet, le *Temps* se vit assurer par son correspondant russe qu'on venait d'assister à « l'épilogue de la question sémitique »[1284] ; de nombreux signaux montraient certes que tel n'était pas le cas, mais ils n'empêchèrent pas cette conclusion de s'imposer plusieurs années durant. Tel fut du moins le cas au niveau de l'actualité courante[1285] car, en profondeur, ces mois de mai 1881 à juin 1882 eurent un effet considérable. Pour comprendre comment l'épisode des pogroms de Russie contribua à infléchir durablement les représentations françaises en matière de « question juive », il est nécessaire de l'examiner plus en détail.

Questions persistantes et réponses orientées : nature, agents et causes des violences antijuives en Russie

Bien des réponses à la triple question de la nature, des agents (auteurs directs ou responsables indirects) et des causes immédiates ou plus profondes des pogroms ont fini par être apportées grâce à un examen précis des faits eux-mêmes. Mais si les historiens ont tant tardé à adopter cette démarche simple en apparence (raison pour laquelle les pogroms de 1881-1882 sont restés si longtemps objet de « légende »), c'est notamment parce que l'établissement des faits avait été d'emblée soumis à une pression polémique telle qu'il en découla beaucoup plus de doutes que de certitudes ; reproduite de surcroît dans un pays aussi éloigné qu'était la France, cette première image des pogroms devait être d'autant plus sujette aux déformations que les données positives n'y parvenaient qu'au compte-gouttes et, on l'a vu, après d'importants délais. Mais ce parasitage à la source ne suffit pas à expliquer la puissance des biais auxquels furent parfois soumises aussi bien la description que l'analyse des pogroms russes dans ce pays. En l'occurrence, diverses indications signalent même clairement ici l'importance d'autres facteurs.

Un premier indice pointant dans ce sens est le décalage perceptible entre l'intérêt manifesté en France à l'endroit de la vague de violences antijuives de 1881-1882 et l'effort fait pour la documenter correctement. Sans prétendre distinguer systématiquement les insuffisances excusables, car dues aux limites mêmes de la circulation de l'information, des manquements coupables à l'exigence de vérité, signalons ici une circonstance qui permet d'apporter un début de réponse à cette délicate question. Il se trouve en effet que dès le mois de mai 1881 commença à paraître à Paris un

[1283] *Journal des débat* 24 juillet 1882 (correspondance spéciale d'Odessa) ; 25 août 1882, « Étranger. Russie ».
[1284] *Le Temps*, 24 juillet 1882, « Lettres de Russie ».
[1285] À titre d'illustration, le pogrom qui éclata à Ekaterinoslav au début du mois d'août 1883 (proportionnellement le plus meurtrier à cette date) ne fut, semble-t-il, pas même signalé par la presse française – John D. Klier, *Russians...*, op. cit., note 164 p. 68. Il est vrai que l'affaire de Tisza-Eszlar occupait alors très largement l'actualité de la « question juive » en Europe, mais le pogrom de Nijni Novgorod, qui survint un an plus tard (juin 1884) en conséquence d'une autre accusation de meurtre rituel et se solda par la mort « brutale » de plusieurs juifs, ne suscita guère plus t'intérêt – *ibid.* ; *Le Journal des débats*, 28 juin 1884, « Persécution des juifs en Russie ».

étrange périodique intitulé *Persécution des israélites en Russie* et présentant plusieurs particularités, telles sa physionomie atypique (il s'agissait d'une grande feuille de couleur qui lui valut bientôt l'appellation de « Placard jaune »[1286] ou plus simplement de « Feuille jaune »[1287]), sa fréquence irrégulière de parution[1288] ou encore son contenu presque exclusivement composé d'articles et de correspondances tirés de journaux russes et polonais. L'origine de cette initiative demeure obscure et lorsqu'il la présenta pour la première fois à ses lecteurs, en juin 1881, l'*Univers israélite* parla d'une « source inconnue »[1289] avant de l'attribuer, un an plus tard et sans plus de précision, à « la colonie russo-polonaise et ses amis »[1290] ; de fait, à s'en tenir au contenu de la « Feuille jaune », il semble bien qu'on ait affaire à une émanation de l'émigration polonaise, ce que suggère non seulement le très grand nombre de journaux polonais cités mais encore l'esprit même de la publication – ainsi son insistance à souligner l'amitié judéo-polonaise et l'attitude exemplaire du clergé catholique dans ce pays, typique de l'héritage de la « Grande Émigration ». Reste que de tels biais idéologiques n'empêchèrent pas la *Persécution des israélites en Russie* de diffuser pendant toute la durée de la crise d'innombrables témoignages, descriptions et autres analyses puisés à un large panel de sources, résultat d'une sélection qui dans l'ensemble sut éviter les exagérations les plus grossières et renseigna souvent le lecteur français sur des événements survenus très loin des pogroms les plus médiatisés. Or, les résultats de cet effort exceptionnel profitèrent-ils au lecteur français ? Intéressèrent-ils seulement ceux qui, durant ces mois, commentèrent parfois fiévreusement les événements en Russie ? Repérée et signalée, on l'a vu, par l'*Univers israélite* dès juin 1881, cette dernière revue mit plusieurs fois en avant « l'exubérance » de la matière fournie par la « Feuille jaune » pour expliquer l'impossibilité « d'en faire souvent usage »[1291]. On sait encore que

[1286] Par exemple l'*Univers israélite*, 16 juillet 1882, « Nouvelles diverses ».

[1287] Arvède Barine, dont on verra plus loin l'attention qu'elle lui porte, la présente ainsi dans un écrit de juin 1882 : « Il existe une publication spéciale qui donne sur ce sujet des renseignements de première main extrêmement curieux. Je l'appellerai, faute d'autre désignation, la *Feuille jaune*. Elle s'imprime à Paris […] sans autre titre que *Persécution des Israélites en Russie*. »

[1288] De mai 1881 à juillet 1882, la « Feuille jaune » fut numérotée de 1 à 52 mais sans mention de date précise, seulement l'indication d'un ou plus ou plusieurs mois – « mai 1881 », « mai-juin 1881 », « mai-novembre 1881 », « décembre-janvier 1882 », « avril 1882 », etc. Quant au rythme de parution, autant qu'on puisse en juger, il sembla dépendre de l'actualité des troubles : ainsi les éditions datée mai/juin 1881 et 1882 furent-elles particulièrement nombreuses, correspondant aux deux pics de violence. Enfin, pour compliquer encore la chose, la reproduction des articles ne suivit pas forcément d'ordre chronologique rigoureux : certains pouvaient avoir été publiés depuis plusieurs semaines lorsque la « Feuille jaune » les reprit, alors qu'entre temps elle en avait reproduits de plus récents.

[1289] *L'Univers israélite*, 16 juin 1881, « Persécution des israélites en Russie (mai 1881) ».

[1290] *L'Univers israélite*, 16 juillet 1882, « Nouvelles diverses ».

[1291] *L'Univers israélite*, 16 juin 1881, « Persécution des israélites en Russie (mai 1881) » ; 16 juillet 1882, « Nouvelles diverses » (citation). Voir tout de même la reproduction d'extraits des numéros 2 et 3 dans l'*Univers israélite* du 1er juillet 1881, « Persécutions des israélites en Russie » (avec un commentaire confirmant que le « placard est bel et bien un journal, car nous en avons reçu depuis plusieurs autres numéros ») et la reproduction d'extraits des numéros 10, 11 ou encore 16 dans l'*Univers israélite* des 16 juillet, 1er août et 16 octobre 1881, « Nouvelles diverses ». Quant aux *Archives israélites*, les choses y furent moins claires : si la *Persécution des israélites en Russie* paraît ne jamais y avoir été mentionnée explicitement, il est évident qu'elle fut régulièrement mise à profit, notamment dans la rubrique « L'antisémitisme dans l'Europe orientale » qui parut au cours du mois de juin 1881 – *Archives israélites*, 9 juin 1881, « Persécution. L'antisémitisme dans l'Europe orientale » (reprise d'articles parus dans la première

l'étrange publication fut communiquée par le secrétaire de l'Alliance israélite universelle à la chroniqueuse Arvède Barine lorsqu'elle s'intéressa à cette actualité, au cours du printemps 1882 : or, si celle-ci la mit bel et bien à profit, c'est en commettant de telles erreurs d'interprétation qu'il est évident que son avis s'était forgé ailleurs, imperméable à la complexité des faits[1292]. Plus généralement, il faut supposer que les personnes à l'œuvre derrière la *Persécution des israélites en Russie* cherchèrent à se faire connaître de la presse parisienne et que cette dernière eut tôt vent de leurs efforts : on en trouve l'indice dans l'*Événement* du 3 juin 1881, où Jules Delval évoqua tour à tour les troubles de Berezowka, ceux de Romno et la réception d'une députation juive par le tsar, informations qui avaient toutes été traitées dans la première livraison de la « Feuille jaune » et que Delval reproduisit, pour les deux premières, dans les termes même de l'original[1293]. Mais hormis ces quelques cas isolés, force est de constater le peu d'empressement de la presse française – même juive – à mettre à profit cette exceptionnelle source d'information.

D'une façon quasi systématique, la partie proprement descriptive des pogroms revint aux correspondants russes des journaux français, eux-mêmes ne faisant souvent que synthétiser ce qu'ils avaient pu lire dans la presse de leur pays : ainsi en alla-t-il vraisemblablement de la première description extensive du pogrom d'Elisabethgrad publiée par le *Temps*[1294] et du récit très vivant proposé, mi-juin 1881, par le *Figaro* des événements non seulement d'Elisabethgrad, mais aussi de Kiev, de Berezowka, de Smelo et d'Odessa[1295]. De tels tableaux, relativement détaillés et dans ces deux derniers cas plutôt raisonnables, étaient régulièrement (parfois quotidiennement) complétés par des dépêches d'agence ou particulières reprenant en général le contenu d'articles de la presse européenne – russe bien sûr, mais aussi allemande, autrichienne ou anglaise. Ces dépêches, en documentant divers aspects des pogroms et en constituant souvent l'unique trace de tel ou tel d'entre eux, furent une source d'information de première importance, mais leur brièveté, le caractère éclaté des renseignements qu'elles délivraient voire leur statut assumé de simples rumeurs contribuèrent plutôt à obscurcir le tableau d'ensemble qu'à l'éclairer. Enfin, quelques articles furent parfois (mais rarement) repris directement des journaux russes : au cours de la première séquence, ce fut surtout le cas du récit d'un témoin direct des violences de Kiev d'abord paru dans le *Golos* et reproduit par l e *Gaulois*[1296] avant d'être longuement repris par le *Journal des débats*[1297]. (Sur ces mêmes

livraison de la « Feuille jaune ») ; 23 juin 1881, « Persécution. L'antisémitisme dans l'Europe orientale » (reprise d'articles parus dans la cinquième livraison de la « Feuille jaune »).

[1292] Voir ci-après.

[1293] *L'Événement*, 3 juin 1881, « Les massacres en Russie » par Jules Delval. À propos des troubles de Berezowka, Delval, qui ne mentionne pas la moindre source, reproduit longuement l'article de tête de la *Persécution des israélites en Russie* lui-même tiré de la *Novoïé Vrémia*, important journal de Saint-Pétersbourg.

[1294] *Le Temps*, 15 mai 1881, « Lettres de Russie ».

[1295] *Le Figaro*, 15 juin 1881, « Le mouvement anti-sémitique en Russie » par « Dmitri ».

[1296] *Le Gaulois*, 17 mai 1881, « La révolution en Russie »

[1297] *Journal des débats*, 19 mai 1881, « Étranger. Russie ».

événements, l'exposé proposé par Edmond de Molinari devant la Société d'économie politique le 5 octobre 1881 constitue une exception notable mais ne bouleversant guère le schéma normal de circulation de l'information : agent consulaire de France à Kiev, le fils de l'économiste Gustave de Molinari[1298] y avait été personnellement témoin des violences antijuives ; mais son témoignage, délivré plusieurs mois après les faits et qui n'apporta rien de particulièrement original sur le plan factuel, ne reçut guère de publicité[1299].) Après le printemps 1881, cette façon de documenter les violences demeura plus ou moins la même[1300], à l'exception peut-être du pogrom de Balta qui bénéficia d'une exposition tout à fait exceptionnelle – quantitativement sinon qualitativement car paradoxalement il en résultat une vision d'autant plus déformée. Dans l'ensemble, c'est donc faiblement pourvue en observations de terrain et peu désireuse d'en savoir plus que la presse française s'engagea dans l'interprétation d'un phénomène dont certains aspects, pourtant, devinrent l'objets d'intenses interrogations et même de conflits d'interprétation ouverts.

Dans un premier temps, les bilans humains et matériels des différents épisodes de violence ne prêtèrent guère à discussion. Ils étaient pourtant très incertains et, en guise d'illustration, la toute première annonce des troubles d'Elisabethgrad par le *Temps* comportait d'emblée une erreur sur le nombre de victimes[1301]. La distance et les voies tortueuses empruntées par l'information jouèrent ici leur rôle, mais cela n'empêche pas de relever le peu d'appétence de la presse française pour une quelconque précision dans ce domaine. Ainsi, à la rareté des bilans humains chiffrés (même de ceux mêlant morts et blessés sans les distinguer), ajoutons la prolifération d'énoncés trompeurs comme l'affirmation par untel que « les juifs ont été massacrés et leurs maisons pillées » dans « tous les villages des environs » de telle ville touchée par un pogrom[1302], ou l'annonce par tel autre de l'assassinat de « tous les juifs » dans une localité elle aussi théâtre de violences[1303]. L'emploi systématique par plusieurs journaux[1304] du terme « massacre », laissant croire à des meurtres de

[1298] Lui-même prit la plume à plusieurs reprises en 1881 et 1882 pour évoquer la « question juive » en Russie : voir ci-après.

[1299] *Journal des économistes. Revue de la science économique et de la statistique*, 4e série – 4e année, tome seizième (octobre-décembre 1881), pp. 144-151 (il s'agit de la tribune de la Société d'économie politique). Si le *Gaulois* reprit longuement cet exposé dans son édition du 18 octobre, toute la partie descriptive en fut significativement retranchée – *Le Gaulois*, 18 octobre 1881, « L'agitation antisémitique en Russie ».

[1300] Sur le pogroms de Varsovie, voir par exemple : *Le Temps*, 6 janvier 1882, « Lettres de Russie » ; *Le XIXe Siècle*, 9 janvier 1882, « Lettres de Russie » par « W. B. G. » ; *Le Journal des débats*, 16 janvier 1882 (correspondance particulière de Varsovie).

[1301] *Le Temps*, 4 mai 1881, « Bulletin de l'étranger. Russie ». La dépêche annonce la mort de plusieurs juifs alors qu'un seul décéda.

[1302] *L'Événement*, 3 juin 1881, « Les massacres en Russie » par Jules Delval. Quelques jours plus tôt, le même Delval signa un premier article sur le sujet où il était déjà question de « veuves et [d']orphelins en grand nombre », ainsi que de « scènes de carnage [qui] continuent » – *L'Événement*, 30 mai 1881, « Les massacres en Russie » par Jules Delval.

[1303] *L'Intransigeant*, 7 juin 1881, « La Révolution en Russie ». En mai, l'*Intransigeant* avait déjà avancé le chiffre douteux de trois cent morts – *L'Intransigeant*, 17 mai 1881, « La révolution en Russie ».

[1304] Comme on le verra, la plupart des articles publiés par le *Gaulois* sur ce sujet parurent sous le titre de « massacres dans la Russie méridionale ». Quant à l'*Événement*, où l'on a déjà signalé les outrances de Jules Delval, on put

masse, témoigna d'emblée d'une légèreté qui finit par se révéler problématique lorsque se posa explicitement la question de possibles exagérations[1305]. Quant aux bilans matériels figurant dans nombre d'articles, ils ne furent probablement pas beaucoup plus fiables. Les estimations chiffrées en roubles, réservées aux événements les plus saillants, étaient d'autant plus fluctuantes[1306] qu'elles constituaient pour les autorités russes et les victimes juives les termes d'une négociation en vue d'éventuelles réparations – d'où sans doute effectivement des majorations ou des minorations de part et d'autre. Mais eussent-elles été fiables, la question ne se pose pas moins de leur signification aux yeux du lecteur français qui s'en voyait régulièrement informé. L'importance des sommes annoncées dut pour le moins renforcer l'impression des « valeurs incalculables […] détruites » à l'occasion de ces événements, mieux illustrées encore par le comptage rituel des maisons, des auberges et des magasins ravagés lors de telle ou telle flambée de violence : le pogrom de Varsovie afficha ainsi le bilan impressionnant de « 292 tavernes, 603 boutiques, restaurants, établissements médicaux et lieux de travail » détruits, à quoi il fallait ajouter quelque « 493 maisons particulières »[1307] ; on apprit encore, cette fois à propos de Balta, que « le nombre des maisons juives détruites […] dépasse mille »[1308]. Les descriptions de mobilier réduit en pièces ou d'effets personnels jetés par les fenêtres furent reprises dans tant d'articles qu'il faut supposer qu'elles formèrent rapidement une image assez précise dans l'esprit du lecteur. Cette précision relevait de l'image d'Épinal beaucoup plus que du tableau statistique, certes, mais l'important était ici l'impression générale qu'une tempête particulièrement ravageuse s'abattait sur les juifs de Russie. Quelle pouvait bien en être la cause et, pour commencer, qui devait en être tenu pour responsable ?

Dès le début de la vague de pogroms, plusieurs éléments d'informations contribuèrent à éloigner les contemporains de la prosaïque vérité de manifestations dont les historiens, après avoir

encore y lire celles d'un Léon Chapron se demandant si le « monde civilisé [contemplerait] longtemps encore, immobile et indifférent, ces massacres sans nom qui déciment une population innocente » – *L'Événement*, 30 mai 1881, « Chronique de Paris. Ça et là » par Léon Chapron. Voir également dans le *Rappel* du 30 mai 1881 l'éditorial d'Auguste Vacquerie, « Actes de piété », qui évoque les « massacres religieux de Russie », ou encore les lettres du correspondant russe de la *Lanterne* dans lesquelles l'expression « massacres des juifs » est utilisée à plusieurs reprises – *La Lanterne*, 8 juin 1881 ; 18 juin 1881, « Lettres de Russie ». Pour montrer combien cette présentation était exagérée, signalons que la première vague de violences, celle qui débuta avec le pogrom d'Elisabethgrad et toucha en tout trois villes, une gare, deux petites villes et une quarantaine de villages, ne fit que trois morts, en l'occurrence un juif et deux pogromistes empoisonnés par l'alcool – John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 44-45 ; 49.

[1305] Voir ci-après.

[1306] Par exemple le *Temps*, qui avait annoncé d'emblée des dégâts s'élevant à Kiev à « plusieurs millions de roubles », publia une première estimation à 1 137 831 (sic.) roubles pour quatre des six quartiers attaqués, avant de reproduire une dépêche de Vienne portant ces pertes à plus de trois millions de roubles pour l'ensemble de la ville ; au même moment circulait une autre estimation, celle des « pertes totales des juifs […] dans la Russie méridionale », soit un total de 100 millions de roubles dans lequel Jacques Bertillon ne put s'empêcher d'inviter ses lecteurs à faire « la part de l'exagération » – voir le *Temps* des 13 mai 1881 (« Bulletin de l'étranger. Russie »), 25 mai 1881 (« Bulletin de l'étranger. Russie ») et 29 mai 1881 (« Dépêches télégraphiques ») ; *Le XIXe Siècle*, 26 mai 1881, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon.

[1307] *Le Rappel*, 27 janvier 1882, « Les on-dit ».

[1308] *Le Temps*, 27 avril 1882, « Dépêches télégraphiques ».

longtemps affirmé le contraire, savent désormais qu'elles furent très largement spontanées. La contagion de l'émeute – « [c]e qui est plus remarquable encore [que sa violence,] c'est qu'elle s'est très rapidement généralisée », s'étonna d'emblée Jacques Bertillon[1309] –, le signalement répété de « bandes se [promenant] en chemin de fer d'une ville à l'autre, excitant les paysans et se livrant au pillage »[1310], l'annonce qu'« On » a persuadé les paysans que le « pillage général des maisons juives » était « une œuvre aussi agréable à Dieu qu'au czar »[1311], toutes ces caractéristiques avérées des violences du printemps 1881 eurent tôt fait, avant même qu'il fût question d'« émissaires »[1312] ou d'autres porteurs d'ordre supposés, de suggérer un certain degré d'organisation voire une orchestration pure et simple. Ce motif fit dès lors l'objet d'une véritable fixation et plusieurs organisateurs potentiels furent désignés au fils du temps. Dans un premier temps, ce furent surtout les « nihilistes » qui retinrent l'attention des commentateurs. Reflet de la première interprétation des autorités russes elles-mêmes[1313], cette attribution des pogroms aux révolutionnaires russes n'en reçut pas moins un écho typiquement français dans la mesure où certains journaux la reprirent avec une insistance trahissant leurs raisons propres – ainsi le *Gaulois* et l'*Intransigeant*[1314] à propos desquels le *Triboulet*, feuille satirique monarchiste, exagéra à peine en affirmant qu'ils voulaient « tellement la *révolution en Russie* » qu'ils convertissaient sans scrupules « une équipée de moujicks contre les juifs en émeutes contre le Czar »[1315]. Plus généralement, la tentation d'attribuer les pogroms aux nihilistes s'imposa d'autant mieux à la presse française qu'elle paraissait logique : compte-tenu de la mauvaise réputation des juifs aux yeux du paysan russe, n'était-il pas « facile de créer, surtout dans la Russie méridionale où [ils étaient] nombreux, une agitation qui pouvait prendre rapidement de grandes proportions » ?

> Les nihilistes, après avoir hésité jusqu'ici, viennent de s'y décider, et leurs provocations n'ont pas tardé à amener des troubles sanglans à Kiew et dans plusieurs autres localités moins importantes.[1316]

En fait, il finit par apparaître que des nihilistes en question avaient tout au plus cherché à exploiter un mouvement qui, du moins quant à ses origines, ne leur devait rien[1317]. Les observateurs français,

[1309] *Le XIX^e Siècle*, 26 mai 1881, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon.
[1310] *Le Temps*, 19 mai 1881, « Dépêches télégraphiques » (d'après une dépêche de Vienne).
[1311] *Journal des débats*, 5 juin 1881 (éditorial).
[1312] *Le Gaulois*, 14 juillet 1881, « Le Gaulois partout » par le « Comte N... ».
[1313] Michael Aronson, *op. cit.*, pp. 164-166.
[1314] Voir ci-après.
[1315] *Le Triboulet*, 18 mai 1881, « Triboulet en Russie. De Moscou à Odessa. Odessa, 16/28 avril 1881 » par Léo Montancey.
[1316] *Journal des débats*, 24 mai 1881 (éditorial). La référence à Kiev était ici significative : peu après le pogrom survenu dans cette ville, la police y découvrit une imprimerie clandestine et des tracts révolutionnaires appelant à la généralisation de l'insurrection, ce qui aiguilla temporairement ses investigations – John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 55.
[1317] Sur la complexité des réactions du milieu révolutionnaire russe aux pogroms, voir *ibid.*, pp. 199-215.

suivant là-encore la presse russe[1318], l'admirent d'autant plus volontiers que certains groupes révolutionnaires avaient pris la peine de démentir la rumeur qui les désignait et de réaffirmer certains de leurs principes[1319]. Dès le 22 mai, la *Lanterne* proposait ainsi cette analyse plutôt raisonnable de cette question :

> On ne doute plus maintenant que l'agitation antisémitique qui se manifeste en Russie et dans d'autres contrées ne soit le résultat d'un mécontentement général des paysans.
>
> Les nihilistes ont tirés avantage de ces dispositions et excitent les paysans contre les juifs, qu'ils leur disent appartenir à une classe qui profite de leurs misères.
>
> On dit que leur intention réelle est de provoquer un conflit entre leur peuple et les autorités, en forçant celles-ci à intervenir pour protéger les juifs.[1320]

Il sembla même bientôt qu'on n'était pas dupe de la façon dont l'autorité russe, « impuissante à [...] mettre un terme » aux persécutions, cherchait désormais à en rejeter « la responsabilité sur les nihilistes »[1321]. Allant jusqu'à parler d'un « mot d'ordre officiel » en ce sens, le correspondant russe du *XIX^e^ Siècle* invitait ainsi à la mesure :

> Les nihilistes ont pu exploiter ça et là ces échauffourées, mais l'initiative n'est pas venue de leur bord. Conserver intacte l'union des classes et les mener toutes ensemble contre le pouvoir absolu, voilà le but avéré du parti révolutionnaire. Il a commis assez de méfaits, ce parti ; inutile de charger son dossier des crimes d'autrui.[1322]

Mais l'abandon du thème de la conspiration révolutionnaire ne signifia nullement la fin des recherches d'explication monocausale. Dans sa même lettre au *XIX^e^ Siècle*, le correspondant russe laissait d'ailleurs entrevoir ce qu'allait en être la prochaine et plus efficace formule puisque non seulement il affirmait, bien injustement, que les autorités civiles et militaires n'avaient « rien fait pour arrêter le mal dans son germe », mais encore il accusait le gouvernement russe de « complicité morale avec la tourbe fanatique qui a ensanglanté les rues », ajoutant même au passage qu'il « entrait de tout temps dans [ses] vues […] d'entretenir cette animosité des races »[1323]. Encore ne

[1318] Sur l'entretien puis l'abandon rapide de cette « peur rouge » par la presse russe, voir *ibid.*, pp. 167-168.

[1319] Voir le *Temps* du 2 juin 1881 (« Bulletin de l'étranger. Russie ») en référence à une proclamation publiée peu auparavant par le *Times* : « Leur politique ne consiste pas, [y] disent les révolutionnaires, à exciter le peuple contre les juifs, parce que ces derniers sont trop utiles à leur parti et trop nombreux dans leurs rangs : plusieurs d'entre eux sont les révolutionnaires les plus intelligents et les plus redoutables. Mais, indépendamment de ce point de vue, les nihilistes n'ont pas pour tactique de soulever une race ou une religion l'une contre l'autre dans l'empire. Ni le vol des particuliers ni des violences telles que celles dont viennent d'être victimes les juifs n'entrent dans leurs plans. » Cette proclamation convainquit également Jacques Bertillon de l'innocence des révolutionnaires russes concernant les violences antijuives : voir le *XIX^e^ Siècle* du 11 juin 1881, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon.

[1320] *La Lanterne*, 22 mai 1881, « Dernières nouvelles ».

[1321] *Le Temps*, 25 mai 1881, « Bulletin de l'étranger. Russie. »

[1322] *Le XIX^e^ Siècle*, 5 juillet 1881, « Lettres de Russie » par « W. B. G. ». Dans le même journal, Jacques Bertillon avait affirmé dès 11 juin que rien n'indiquait « la moindre connexité entre les nihilistes et les émeutes antisémitiques de la Russie » et que cette illusion résultait de l'effort du gouvernement russe pour « mêler les nihilistes dans les insurrections qui ont eu lieu récemment » – *Le XIX^e^ Siècle*, 11 juin 1881, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon.

[1323] *Le XIX^e^ Siècle*, 5 juillet 1881, « Lettres de Russie » par « W. B. G. ».

s'agissait-il là que d'une désignation très indirecte des pogroms comme « manœuvre » du pouvoir afin de « détourner l'attention du peuple de la situation intérieure et […] exciter le peuple contre tout ce qui n'est pas russe »[1324] ; cette dernière interprétation, apparue dès le printemps 1881 dans la presse française, y avait d'ores et déjà trouvé une expression complète sous la plume sous du correspondant russe de la *Lanterne* :

> D'après les renseignements puisés à une source certaine, c'est le gouvernement russe lui-même qui est l'auteur de ces ignobles chasses aux juifs. Les initiateurs sont Pobedonoszeff, Ignatieff et Katkoff, ainsi que la portion des slavophiles dont le programme consiste à exciter une nationalité de l'empire contre l'autre pour détourner les esprits de visées libérales.
>
> C'est ignoble, mais c'est vrai [...][1325]

Mais c'est surtout après le pogrom de Varsovie que l'accusation se répandit au point de devenir presque consensuelle[1326]. La raison en était simple et fut d'ailleurs bientôt éventée par divers observateurs parmi lesquels le consul de France à Varsovie : ainsi qu'il l'expliqua dans une note transmise quelques temps après les faits (note où il prenait soin de préciser qu'il restait impossible « de se prononcer formellement sur les causes » du pogrom), l'accusation faite aux Russes « d'avoir tout laissé faire, tout suscité même » trouvait son origine dans le « désir que la population Polonaise [éprouvait] de dégager sa responsabilité »[1327]. En dépit des avertissements de certains correspondants russes parmi les mieux intentionnés (ainsi celui du *XIX^e^ Siècle* qui prévint d'emblée qu'il n'y avait vraisemblablement eu « aucune organisation préméditée »[1328]), cette entreprise de dénégation[1329] trouva autant de relais en France qu'il y existait de motifs de soutenir la Pologne. À

[1324] *Le Temps,* 20 mai 1881, « Dépêches télégraphiques ». Précisons que ces termes apparurent dans une dépêche de Vienne résumant la perception des événements de Russie depuis ce pays ; la thèse d'une responsabilité gouvernementale y était mise en regard de celle d'une orchestration nihiliste, l'opinion autrichienne étant alors censée se partager entre l'une et l'autre.

[1325] *La Lanterne*, 8 juin 1881, « Lettres de Russie ». Dans une lettre publiée dix jours plus tard, le même correspondant se vanta d'être le premier à avoir signalé cette manœuvre des cercles dirigeants – *La Lanterne*, 18 juin 1881, « Lettres de Russie ».

[1326] On trouve, avancés avec une certaine prudence, divers éléments matériels sur laquelle elle trouva à s'appuyer dans le *Voltaire* du 25 janvier 1882, « Chronique de S^t^-Pétersbourg » par « Piotr. Merskoff ».

[1327] Dépêche du 20 janvier 1882 du Consul général de France, adressée au Président du conseil et Ministre des affaires étrangères Léon Gambetta, « Russie. Varsovie », volume 17 (1878-1884), ff. 73-74.

[1328] *Le XIX^e^ Siècle*, 9 janvier 1882, « Lettres de Russie » par « W. B. G. ». Ce correspondant n'en était pas moins compatissant à l'endroit des Polonais : « La partie honnête de la population de Varsovie est consternée et honteuse de cette échauffourée. Les Polonais se vantaient de ne pas être atteints de la lèpre qui ronge la société russe ; les voilà maintenant classés sous le même pavillon. On aura beau affirmer que pas un seul Polonais honnête et respectable n'a trempé les mains dans cette infamie, que toute la presse polonaise, sans aucune exception, a exprimé, dès la première heure, l'horreur que ces scènes sauvages lui inspirent, on aura beau montrer cette élan généreux qui a réuni toutes les classes de la société, l'aristocratie, la bourgeoisie et leur peuple, pour porter secours à la population juive, le stigmate de la haine de race et de la persécution religieuse restera néanmoins attaché à la société polonaise et les Russes ne manqueront jamais de le jeter à la face de leurs ennemis intimes. »

[1329] On en trouve une parfaite illustration dans les numéros de la *Persécution des israélites en Russie* consacrés à ces événements : *Persécution des israélites en Russie*, n° 21 (décembre-janvier 1882) ; n° 22 (janvier 1882). Notons que l'affirmation de la responsabilité russe n'en fut qu'un aspect, auquel il faut ajouter la mise en avant du caractère non représentatif des émeutiers arrêtés, l'insistance sur la condamnation unanime des violences par la bonne société et sur l'empressement des habitants de Varsovie à venir au secours des victimes, ou encore le rappel des efforts de

ce titre, rien n'est plus significatif que la convergence temporaire qui s'opéra, à cette occasion et sur ce point précis, entre le très libéral *Journal des débats* et le très catholique *Univers*. Le premier s'empressa ainsi d'ouvrir ses colonnes à un correspondant polonais anonyme qui assura que, parmi les personnes arrêtées, ne se trouvaient que de la « canaille » dont « plusieurs meneurs, pour la plupart des Russes et quelques Polonais venus exprès à Varsovie » : selon lui, ce fait jetait « une nouvelle lueur sur le caractère de ce mouvement, qui [paraissait] être organisé depuis longtemps » et qui d'ailleurs faisait suite à d'autres tentatives pour « pousser la Pologne dans la voie ensanglantée sur laquelle la Russie [roulait] depuis plusieurs années »[1330]. Quant à l'*Univers*, il fut d'autant mieux disposé à crier au complot que cette possibilité avait été évoquée dans ses pages dès juin 1881, quand un correspondant avait dénoncé les efforts d'« agents prussiens » et de « paysans venus du fond de la Russie » pour « produire à Varsovie et dans toute la Pologne un mouvement antisémitique »[1331]. Le 31 décembre, la feuille ultramontaine publia ainsi une correspondance de Cracovie qui évoquait un « plan d'attaque combiné de longue main » et invitait à « pénétrer dans l'âme de M. Ignatieff » pour deviner le but de ces « malheureux événements »[1332] ; dans une seconde lettre, publiée dix jours plus tard, le correspondant affirmait encore que ces événements avaient été « sans contestation possible un coup monté » et que « tout Varsovie » savait les Russes coupables – et si lui-même penchait désormais pour une opération nihiliste, il n'en considérait pas moins que le gouvernement russe s'était rendu complice « dans le but probablement de déshonorer la Pologne aux yeux de l'Europe et d'avoir un prétexte d'appesantir encore son joug »[1333]. Dans la foulée du pogrom de Varsovie, c'est donc dans des secteurs très divers de la presse d'opinion que le pli fut pris de dénoncer la « complicité, au moins par abstention, des autorités »[1334], de supposer la circulation d'un « mot d'ordre mystérieux »[1335] voire d'accuser franchement les « comités panslavistes de Moscou dépêchant des émissaires »[1336]. Cette tendance non seulement se prolongea après Balta, mais elle s'aggrava, prenant désormais un tour particulièrement caricatural. De la mi-

pacification du clergé catholique.

[1330] *Journal des débats*, 6 janvier 1882 (sans titre ni signature). Dans une seconde lettre, le même correspondant évoquait encore des « meneurs » et des « chefs » censés avoir « déployé une activité et une énergie incroyable » et qui « se transportaient en voitures de place d'un endroit à l'autre, encourageant partout la foule à l'extermination de la race juive » – *Journal des débats*, 16 janvier 1882 (sans titre ni signature).

[1331] *L'Univers*, 10 juin 1881, « Lettres de Pologne et de Russie. La situation religieuse. – Les juifs »

[1332] *L'Univers*, 5 janvier 1882, « Lettres de Pologne et de Russie. La catastrophe de Varsovie et le mouvement antisémitique en Pologne ».

[1333] *L'Univers*, 14 janvier 1882, « Lettres de Pologne et de Russie ».

[1334] *Le Journal des débats*, 13 janvier 1882 (éditorial).

[1335] *Le Journal des débats*, 26 janvier 1882, (sans titre) par A. Bardoux

[1336] *Le Rappel*, 30 janvier 1882, « La terreur blanche en Russie » par Frédéric Montargis. L'action d'« émissaires panslavistes partis de Moscou » fut encore agitée par la *Justice* comme l'une des nombreuses « preuves » de la « complicité du gouvernement impérial » – *La Justice*, 10 février 1882, « La persécution juive en Russie » par Léon Millot. À noter qu'à cette date la preuve de la responsabilité russe dans les événements de Varsovie était censée avoir été apportée par une commission d'enquête polonaise : voir notamment le *Gaulois* du 10 février 1882, « Lettre de Russie » (en fait de Varsovie) par « L. ».

avril à la mi-juin 1882, le *Gaulois* multiplia ainsi les accusations directes envers le ministre Ignatiev, non seulement « complice des nihilistes » mais « affilié et […] premier protagoniste des révolutionnaires »[1337] ; même après qu'Ignatiev eût cédé la place à Tolstoï, le *Gaulois* continua à affirmer que la fin de l'agitation antijuive dépendrait de la capacité du second à maîtriser les « anciens agents » du premier, en l'occurrence « quelques centaines de chenapans, gens de sac et de corde » qui, « sous des déguisements différents, [avaient été lancés] tantôt à Varsovie, tantôt à Odessa, tantôt à Balta, tantôt à Kieff » :

> Ce sont eux qui, aux jours de marché ou de fête, savaient provoquer des querelles sur les places publiques ou dans les cabarets, querelles qui d'habitude furent le signal des massacres.
>
> Ce sont eux encore qui donnaient le mot d'ordre pendant les troubles, ralliant par des coups de sifflet les bandits dispersés et indiquant les endroits où le pillage devait donner les plus résultats. Leur terrible besogne finie, ils s'échappaient avant qu'on eût opéré des arrestations, et ils partaient en chemin de fer pour recommencer dans la ville voisine.[1338]

Pour grotesques que fussent ces considérations, la présentation globale des faits qu'elles alimentaient n'en était pas moins largement partagée. En particulier, la tendance à imputer les développements de la « question juive » en Russie au seul ministre de l'intérieur devint quasi générale, la seule question se posant éventuellement étant celle du caractère direct ou indirect de sa responsabilité[1339]. À terme, même dans la presse réputée sérieuse, l'image qui demeura de ces événements fut bien celle d'une agitation d'abord et avant tout « crée par le comte Ignatieff »[1340]. Même certains des aspects les plus fantasques de la campagne du *Gaulois* reçurent des gages de légitimité, comme par exemple dans cette longue analyse proposée par le respectable économiste Gustave de Molinari et soumise aux lecteurs du non moins respectable *Journal des débats* :

> Ce mouvement est-il éclos d'une manière spontanée ? Faut-il l'attribuer à une explosion soudaine et irrésistible des haines populaires ? On s'est contenté d'abord de cette explication, mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que les émeutes antisémitiques étaient préparées, organisées et même payées. […] Quels étaient donc les coupables ? Qui avait intérêt à habituer les populations au désordre et à l'émeute, sinon les nihilistes ? C'était l'apprentissage de la Révolution qui se faisait aux dépens des juifs, et, chose presque incroyable, avec la connivence volontaire ou involontaire du gouvernement.
>
> […] On s'est demandé à quel mobile pouvaient bien obéir les hommes d'État qui font ces concessions étranges à une agitation fomentée par le parti révolutionnaire. S'imaginent-ils qu'ils réussiront à apaiser les passions populaires en leur jetant les juifs en holocaustes ? Ou bien faut-il

[1337] *Le Gaulois*, 21 avril 1882, « Les juifs en Russie » par « H. » (correspondant à Cracovie). Voir encore le *Gaulois* du 22 avril, 2 mai, 22 mai, 24 mai, 8 juin, 11 juin et 13 juin 1882.

[1338] *Le Gaulois*, 17 juin 1882, « Lettre de Russie. La chute d'Ignatieff ». Précisons que dans cet article, les mêmes agents étaient également tenus pour responsables des troubles en Bulgarie ou en Bosnie.

[1339] Ainsi, tel éditorial du *Journal des débats* crut devoir préciser qu'il aurait été « injuste de l'accuser d'avoir favorisé par-dessous main la campagne antisémitique », mais en ajoutant aussitôt que « son attitude n'en [avait] pas moins été quelque peu suspecte » ; pour le reste, l'éditorialiste présentait toujours le « massacre d'un certain nombre de juifs » comme l'aboutissement de la « propagande […] entreprise [par Ignatiev] pour provoquer un retour aux antiques doctrines moscovites » – *Journal des débats*, 13 juin 1882 (éditorial).

[1340] *Le Temps*, 19 février 1883, « Lettres de Russie ». Pour le traitement caractéristique de cette question par le correspondant russe de ce journal, voir aussi le *Temps* des 4 mai, 19 mai et 15 juin 1882.

> croire que les nihilistes on trouvé des complices jusque dans les hautes régions gouvernementales, et qu'on y fait tout au moins du nihilisme sans le savoir ?[1341]

Une explication par les juifs eux-mêmes ?

Une remarque contenue dans une lettre russe publiée par le *Temps* fournit sans doute une piste pour interpréter cette adhésion à l'idée de pogroms organisés dans l'ombre. Prenant note en juillet 1881 de ce que le rôle des nihilistes avait été « moins important qu'on ne s'[était] plu à le dire », notamment du côté du gouvernement, le correspondant apportait la précision suivante :

> Les israélites eux-mêmes préféraient cette thèse, qui cache l'antagonisme existant entre eux et leurs compatriotes. Vous avez attribué les troubles de Marseille à une rivalité entre les ouvriers français et les ouvriers italiens. La même chose se retrouve à Kiev de la part des petits commerçants et ouvriers russes contre les juifs.[1342]

Confirmée par l'historiographie pour ce qui est de la première réaction des élites et de la presse juives en Russie[1343], une stratégie d'évitement comparable motiva très certainement la plupart des autres « théoriciens de la conspiration »[1344] qui, bien au-delà de cette seule catégorie d'acteurs et du seul motif de la machination nihiliste, optèrent pour une telle interprétation des événements de 1881-1882. Mais en France comme ailleurs, l'expédient ne pouvait suffire à éluder l'évidence selon laquelle « ces troubles n'auraient pu se produire […] s'il n'existait pas un antagonisme sérieux et réel entre la population chrétienne et les juifs »[1345]. Cette voie interprétative, sans forcément conduire à désigner les juifs russes comme seuls responsables de leurs malheurs (à l'image du thème de l'« exploitation juive » bientôt devenu un leitmotiv en Russie même), contredisait en revanche directement une présentation purement victimaire des pogroms, par ailleurs très prégnante dans la

[1341] *Journal des débats*, 21 mai 1882, (sans titre) par G. de Molinari. Fin août 1882, le même auteur répétait cette analyse à l'occasion d'une série de lettres adressées depuis la Russie : « On s'accorde assez généralement attribuer aux nihilistes l'initiative des émeutes antisémitiques. […] Cette explication de la cause du mouvement est, en effet, des plus vraisemblables, mais on s'explique plus difficilement que le gouvernement ait laissé se produire sans obstacles une agitation organisée par ses plus cruels ennemis. […] Au premier abord, son inertie semble inexplicable ; mais n'oublions pas qu'en ce pays la politique comme l'architecture a gardé son caractère oriental, et que le précédent ministre de l'intérieur, M. le général Ignatieff, avait été à l'école chez les Mandarins chinois, pendant son ambassade à Pékin. On assure donc qu'il a considéré le mouvement antisémitique comme un dérivatif ou, si vous voulez, comme une sorte de remède homoeopathique à l'agitation des esprits, et voilà pourquoi on a laissé piller et battre les juifs. » – *Journal des débats*, 17 septembre, « En Russie. Deuxième lettre. » par G. de Molinari.

[1342] *Le Temps*, 17 juillet 1881, « Lettres de Russie ».

[1343] Voir notamment John D. Klier, qui insiste en outre sur la dimension tactique d'un positionnement qui rapprochait les intérêts des juifs de ceux des possédants de tous ordres et encourageait les autorités à réprimer les factieux – John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 204 ; 321 ; 395 ; 415 ; 461. À noter que l'attitude de la presse juive française fut ici différente : non seulement les *Archives israélites* et l'*Univers israélite* n'insistèrent pas particulièrement sur la possible origine révolutionnaire des violences, mais en 1882 ils s'abstinrent également d'accuser directement les autorités russes en général ou le ministre Ignatiev en particulier.

[1344] L'expression est employée à plusieurs reprises par Michael Aronson, *op. cit.* (par exemple p. 166).

[1345] *Le Temps*, 8 juin 1881, « Lettres de Russie » (lettre datée du 31 mai).

présentation faite à l'étranger de ces événements. Les correspondants russes des journaux français, dont la plupart étaient pourtant loin de représenter la judéophobie telle qu'elle s'exprimait dans leur propre pays, jouèrent ici un rôle certain. Même celui du *Temps*, dont on a déjà relevé la conviction ancienne selon laquelle le peuple en Russie n'était pas fondamentalement hostile aux juifs et qui cherchait désormais à présenter comme fausse la représentation de paysans « exploités par les juifs » et « acharnés contre eux » (« au contraire […] ils vivent en assez bonne intelligence »), ne pouvait que concéder quelques lignes plus loin :

> Le malheur est qu'une fois qu'un paysan se dérange, qu'il fait des dettes, qu'il vend sa récolte sur pied aux juifs, – il est perdu, il a mis la main dans un engrenage où il passera tout entier.[1346]

De même « Dmitri », correspondant du *Figaro* très conscient de l'état d'oppression que les juifs de Russie subissaient depuis « un temps immémorial » et farouche partisan de l'abolition du territoire de résidence, dévoilait cette « cause réelle des mouvements » venant de se produire :

> Le Juif russe s'efforce, en général, d'éviter tous les travaux pénibles ou difficiles ; pas un n'est maçon, ni charpentier, ni cultivateur. Tous recherchent les travaux faciles, les occupations qui permettent de gagner aisément de l'argent sans s'inquiéter jamais de l'honnêteté des moyens à employer ; ils se font usuriers, commissionnaires, cabaretiers, soumissionnaires de travaux publics, etc. Les Juifs, en un mot, ont accaparé toutes les industries, tout le menu commerce. Il faut dire aussi que la tâche leur était singulièrement facilitée. Le paysan, l'ouvrier russes sont, en général paresseux, enclins à l'ivrognerie, bohémiens, si on peut dire ainsi, car ils ne songent qu'au moment présent sans se préoccuper du lendemain.
>
> Cet état de choses a depuis longtemps créé une haine vivace, une inimitié profonde entre les deux races.[1347]

Mais l'exemple le plus significatif est sans doute celui du correspondant russe du *Voltaire* – ce « *Figaro* des républicains »[1348] où Naquet devait finir par prendre la plume pour exprimer la seule demande française explicite d'intervention diplomatique en faveur des juifs en Russie[1349]. Commentateur difficilement soupçonnable d'antipathie à l'endroit des juifs russes et défenseur

---

[1346] *Ibid.* Ce tableau, contrebalancé par le rappel qu'il existait des « usuriers de village bien autrement rapaces dans les provinces exclusivement russes » (« et ceux d'Irlande et de l'Inde qui exploitent si durement les paysans ne sont pas des juifs »), fut reproduit dans le *Gil Blas* du lendemain – *Gil Blas*, 9 juin 1881, « Journaux et revues ».

[1347] *Figaro*, 15 juin 1881, « Le mouvement anti-sémitique en Russie » par « Dmitri ». Ce passage était précédé de considérations qui nous en rappelleront d'autres : « On se fait, en France, une idée complètement inexacte de ce qu'est le Juif en Russie. Dans les pays occidentaux, les Juifs sont depuis des siècles mêlés aux races indigènes ; ils jouissent des mêmes droits que tous les autres citoyens, – fréquentent les mêmes écoles, sont aptes à tous les emplois. La fusion s'est si complètement établie qu'il n'y a aucune différence entre les Israélites et les individus des autres religions. Il est loin d'en être ainsi en Russie. La race juive persécutée, parquée dans certaines localités avec défense de s'en éloigner, privée de par la loi de la faculté de posséder des terres, tenue à l'écart des tous les emplois et fonctions publics ; cette race, disons-nous, a vu se développer tous ses mauvais instincts. »

[1348] Cette expression de J.-M. Léri est citée par Émile Van Balberghe, « "Je frappe à droite et à gauche, voilà tout." L'interview de Léon Bloy par Robert Caze (1885) », dans Gérard Nauroy (dir.), *L'écriture du massacre en littérature entre histoire et mythe. Des mondes antiques à l'aube du XXI^e siècle*, Berne, Peter Lang, 2004, p. 186.

[1349] Voir ci-après.

enthousiaste des efforts entrepris à l'Ouest pour leur venir en aide[1350], « Piotr. Merskoff. » adressa début juin une lettre pour rendre compte de ce qu'il avait pu personnellement observer à l'occasion d'un « séjour assez long dans une campagne éloignée »[1351], confrontation avec le terrain qui l'avait conduit à ce triste constat que les paysans n'avaient « nullement besoin d'être excités et encouragés pour haïr mortellement les juifs » (lui-même avait longtemps défendu cette thèse) et qu'il fallait renoncer à l'espoir que « cette passion forcenée [pût] être apaisée de sitôt ». En effet, alors qu'un incendie s'était déclaré dans le quartier israélite d'une petite ville voisine, non seulement aucun « habitant chrétien » n'avait levé « seulement le doigt pour secourir les juifs » mais encore, interrogés par le correspondant du *Voltaire*, de « vieux paysans [ayant] l'air honnêtes et judicieux » avaient regretté de ne pouvoir régler le compte de ces juifs à coups de fusils. C'est qu'on leur reprochait, outre le fait d'être très majoritairement occupés à des métiers improductifs, une « extrême dureté à l'égard des débiteurs » :

> Un pauvre diable m'a assuré que, l'année précédente, un juif, sans avoir égard à son état de maladie, avait fait impitoyablement vendre tout son avoir, lequel ne consistait, disait-il, qu'en quelques hardes rapiécées, quelques casseroles et une peau de mouton.

« Piotr. Merskoff. » s'était en outre fait expliquer en détail l'engrenage fatal que constituait l'usure juive dans ces campagnes russes ; après en avoir lui-même entretenu le lecteur français, il livrait cette conclusion aussi prudente que troublée :

> J'ai tenu à vous rapporter fidèlement ces témoignages, qui, même si on les suspectait de partialité et d'exagération, indiquent du moins d'une manière fort nette quelles idées on se fait ici du caractère et du rôle des juifs, et rendent compte des imputations plus ou moins chimériques sur lesquelles est fondée cette animosité sauvage, qui a été unanimement réprouvée par l'Europe.[1352]

La tentation de présenter les juifs de Russie comme étant plus ou moins « eux-mêmes cause de l'antipathie qu'ils inspirent » ne fut pas le seul fait des correspondants étrangers. Elle ne fut pas même l'apanage des journaux français les plus hostiles aux juifs, tels la *Presse* dont la précédente citation est extraite (et qui pour sa part considérait le problème sous un angle beaucoup plus large[1353]), ou le *Triboulet* auquel Léo Montancey transmit ses explications depuis Odessa après avoir assisté au pogrom d'Elisabethgrad, ou du moins à l'immédiat après-pogrom :

[1350] Voir par exemple le *Voltaire* des 8 mai et 18 juin 1882, « Les juifs en Russie » et « Chronique de S^t^.-Pétersbourg » par « Piotr. Merskoff. ».

[1351] *Le Voltaire*, 21 juin 1882, « Chronique de S^t^.-Pétersbourg » par « Piotr. Merskoff. ».

[1352] *Ibid.*

[1353] *La Presse*, 2 juin 1881, « Nos correspondances » (correspondance de Londres) : « Est-ce la faute du Russe, s'il n'aime pas le Juif ? Nulle part, les Juifs ne se font aimer, et dans les pays même où la loi les considère comme les égaux des autres citoyens, ils forment une communauté à part, une franc-maçonnerie. Il fut un temps où ils étaient comme les parias de la société, aujourd'hui, ils font partie de la société, mais en même temps qu'ils en font partie, ils regardent toujours ceux qui ne sont pas Juifs comme l'ancien ennemi auquel ils ne pardonnent pas. »

Dans le nord [...], le riche est mis à contribution par le juif. Dans le sud, c'est le moujick.

En Ukraine, le type légendaire du juif errant est partout. Il fourmille aux stations des chemins de fer ; il cherche à négocier quelque petite affaire avec les voyageurs. Dans la campagne, il s'en va à pied, supputant d'avance sur les blés encore en herbe ce qu'il gagnera en achetant la récolte.

Dans les villes, il vend et achète tout, depuis le bijou jusqu'au fumier.

[…]

Aux moissons, le moujick contemplera d'un œil abruti sa riche récolte. Mais que faire ? À qui vendre ce blé ? Comment le transporter ? Il faut de l'argent. Il n'en a pas. – Le juif en a.

Toute l'année, quand le moujick avait faim, le juif lui achetait ses bottes, son assiette, son couteau, son lit...

À l'automne il reparaît : « Donne-moi ta moisson, je te rendrai tes bottes, ton assiette, ton couteau, ton lit... »

L'hiver va revenir ! Un lit, des bottes... Et puis que faire de ce blé ?

Le juif emporte la moisson à Odessa.[1354]

Dès le printemps 1881, l'interprétation des pogroms comme légitime « revanche des moujicks » trouva des échos du côté de commentateurs d'habitude mieux disposés à l'égard des juifs. Jacques Bertillon, dont les indignations face à la persécution outre-Rhin ne s'encombraient pas d'habitude de telles réserves, expliqua ainsi :

Ces violences populaires [en Russie] sont odieuses, mais, du moins, elles ne sont pas préméditées comme les déclamations de Berlin. Ce serait une erreur que de les mettre sur le compte du fanatisme religieux ; c'est uniquement à des rancunes économiques qu'il faut les attribuer. De pauvres diables, ruinés par les usuriers de campagne, sont les principaux auteurs de ces révoltes contre les juifs.[1355]

Peu après, la « Revue des sciences » de la *Justice* – journal fondé l'année précédente par Georges Clemenceau et alors dirigé par Camille Pelletan – proposa une analyse très semblable de la situation russe, accompagnée d'ailleurs de la même comparaison avec l'agitation antisémite outre-Rhin :

La propagande, poursuivie contre [les juifs] en Allemagne depuis environ une année, est certainement un fait étrange, qui détone singulièrement au milieu de notre civilisation, dans le giron de laquelle nos voisins ont apparemment la prétention d'être entrés. Mais faut-il juger de la même manière les exécutions sauvages qui viennent d'avoir lieu dans l'extrême orient de l'Europe, dans la Russie méridionale ? Il convient de n'en parler qu'avec prudence, mais il n'est que trop évident que là-bas les conditions sociales en général et en particulier la situation respective des juifs et de la population dite chrétienne est tout autre.

[…]

La population chrétienne est assurément, dans ces régions, ignorante, fanatique. Mais ce serait mal la connaître et mal connaître les Juifs que de prétendre que les causes essentielles de ces scènes résident uniquement dans l'intolérance religieuse.

[1354] *Le Triboulet*, 18 mai 1881, « Triboulet en Russie. De Moscou à Odessa. Odessa, 16/28 avril 1881 » par Léo Montancey. À ce titre Montancey relevait avec une évidente satisfaction que le paysan russe « ne volait pas » mais « détruisait ce que le juif incapable de production matérielle avait anéanti déjà en l'accaparant ».

[1355] *Le XIX^e Siècle*, 21 mai 1881, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon. Précisons cependant qu'il arriverait à Bertillon de s'indigner du sort fait aux juifs de Russie : voir par exemple sa chronique du 10 avril 1882, où il est longuement question du « décret ridicule » visant les pharmaciens juifs de Saint-Pétersbourg (selon lui une « abomination ») et du « projet impraticable et odieux d'expulser des campagnes tous les juifs » (encore qualifié par lui d'« idée monstrueuse ») – *Le XIX^e Siècle*, 10 avril 1882, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon.

> On sait à quelles persécutions, quelquefois atroces, sont en butte les Chinois sur la côte occidentale des États-Unis.
>
> Les pasteurs américains prêchent ouvertement contre le paganisme de ces patients et laborieux immigrants. Eh bien ! nous ne craignons pas d'avancer que ces prédications visent, au fond, à mettre à l'aise la conscience de ceux qui croient se soustraire par les dernières violences à la situation économique intolérable que crée l'arrivée des Chinois sur le marché du travail. Nous pourrions nous appuyer sur d'autres exemples analogues. Mais celui-là, pensons-nous, est assez clair pour mettre nos lecteurs sur la voie.[1356]

En dépit des sympathies françaises pour la Pologne, les troubles de Varsovie n'empêchèrent pas cette tendance à tenir les juifs pour partie responsables de s'exprimer et même de s'accentuer. Tandis que les rapports transmis par les journaux les moins sympathiques aux juifs achevaient de s'aligner sur la thèse russe de l'« exploitation juive »[1357], Jacques Bertillon continua à instruire le lecteur du quotidien « républicain conservateur » des causes « de la haine que les juifs [inspiraient] dans ces régions » :

> À Varsovie, il importe qu'on le sache, le tiers de la population est israélite. La haine qu'on porte aux juifs est d'autant plus vive qu'ils sont plus nombreux et que les Polonais voient leur capitale littéralement envahie par ces étrangers. Comme dans toute l'Europe orientale, ils sont marchands de bas étage, liquoristes et usuriers. Généralement, et pris en masse, ils constituent, il faut l'avouer, une population peu sympathique.[1358]

Fin février, les lecteurs du même *XIX^e^ Siècle* se virent même proposer, cette fois par le correspondant russe, une explication d'un autre ordre puisque touchant cette fois au « côté religieux » du problème[1359] : compte tenu du fanatisme et de l'hostilité antijuive traditionnels de l'orthodoxie russe, il n'y avait « rien d'étonnant [à ce que] les juifs se [fussent] tenus à l'écart de la nation russe, rien d'étonnant qu'ils ne [fussent] pas devenus citoyens de la grande patrie, rien d'étonnant, enfin, qu'ils [eussent] développé chez eux un autre fanatisme religieux, dont il n'y a plus trace dans les pays d'Occident » ; ce « vieux parti des talmudiens » étant lui-même « d'un zèle et d'un obscurantisme religieux terrible », il n'y avait entre « ces deux fanatismes […] pas de conciliation, […] pas de *modus vivendi* possible » ;

> Les levées en masses du printemps dernier dans la Russie méridionale ont permis de voir l'étendue et la profondeur du mal. Une plus longue stagnation devenait impossible. Il fallait empêcher les chrétiens

[1356] *La Justice*, 4 juin 1881, « Revue des sciences. Vigueur et prospérité de la race juive. - Les juifs en Allemagne et dans l'Europe orientale ; situation économique qu'ils y créent. » par « Z. ». Avant cette date, la *Justice* était restée plutôt discrète sur événements de Russie, se contentant de publier de nouvelles de seconde main ou de reproduire tel appel de l'Alliance universelle israélite en faveur des juifs de Russie – *La Justice,* 24 mai 1881, « La chasse aux juifs en Russie » ; 30 mai 1881, « Gazette du Jour ».

[1357] Voir notamment la *Presse* des 13 et 14 janvier 1881, « Nouvelles diplomatiques » par « Asmodée ».

[1358] *Le XIX^e^ Siècle*, 2 janvier 1882, « Revue de l'Étranger » par Jacques Bertillon.

[1359] L'auteur promettait toutefois de revenir sur le « côté économique de la question » dès que la commission gouvernementale instituée pour l'étudier aurait fait connaître ses conclusions.

> d'égorger les juifs ; il fallait que ces derniers ne prêtassent plus le flanc à ces croisades intérieures.[1360]

Il commença même à apparaître qu'une appréciation sévère du rôle des juifs en Russie pouvait se loger au cœur même de leur défense la plus sincère, comme par exemple dans tel éditorial du *Journal des débats* dont l'auteur, au moment même où il emboîtait le pas aux violentes mises en cause du gouvernement russe par la presse anglaise, faisait au premier cette étonnante suggestion :

> On reproche aux juifs de se livrer à une foule d'industries et de métiers dont quelques uns ne sont peut-être pas des plus honorables. Mais si c'est là un scandale, il ne tient qu'au gouvernement de le faire cesser, car il a parfaitement le droit de leur interdire telle profession et de leur fermer telle carrière qu'il lui convient.[1361]

Après le scandale provoqué par le pogrom de Balta, une certaine velléité humanitaire finit par gagner la France et, dans ce contexte, rares furent les observateurs français à commenter directement cet aspect de la « question juive » en Russie. Il devint pourtant d'autant plus visible que les correspondants russes, eux, la traitait désormais de façon très explicite[1362]. Celui du *XIX^e^ Siècle* proposa certes d'attendre le retour au calme avant d'envisager sérieusement les réformes qu'imposait selon lui le « caractère tout à fait différend [de la « question juive »] en Russie que dans le reste de l'Europe », mais tout en signalant que le principal problème était que les juifs y formaient « un État dans l'État » et s'y distinguaient « du reste des citoyens par le costume, la langue, les usages, les coutumes »[1363]. Dans une autre lettre, elle aussi écrite au plus vif de la crise, le même « W. B. G. » précisa la façon dont il comprenait cette spécificité russe et la nature des difficultés causées par les juifs dans ce pays ; en raison de leur importance démographique – 5% de la population, chiffre prouvant à lui seul « l'importance du problème »[1364] –, leur condition exceptionnelle avait fini par en faire un danger pour le reste de la population :

> [Les juifs] se contentent d'être les parias d'une société qui les repousse et dont ils se vengent en l'exploitant à qui mieux mieux. Tout le petit commerce se trouve entre leurs mains ; ils tiennent toutes les auberges et tous les débits d'eau-de-vie ; ils ont monopolisé le commerce des grains, la branche la

[1360] *Le XIX^e^ Siècle*, 28 février 1882, « Lettres de Russie » par « W.B.G. ». Ces considérations conduisaient le correspondant à présenter le projet de « Nouvel-Israël », tentative de réforme du judaïsme née à Odessa et pour laquelle « W.B.G. » ne cachait pas son enthousiasme, provoquant en retour la réaction logiquement horrifiée de l'*Univers israélite* (16 mars 1882, « Le Nouvel Israël »). Sur ce projet, voir John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 346-352.

[1361] *Le Journal des débats*, 13 janvier 1882 (éditorial).

[1362] Signalons tout de même Henry Fouquier qui, malgré la « très grande douleur » que lui causèrent les « scènes sauvages » désolant la Russie, se crut contraint d'admettre que « la suppression du servage donnant la terre au paysan n'[avait] pas porté les fruits qu'on en pouvait attendre » : « Le paysan russe, manquant de capital et de crédit, est tombé aux mains des usuriers, et le massacre des juifs dans les localités agricoles peut être considéré comme une façon de règlement de comptes. » – *Le XIX^e^ Siècle*, 26 mai 1882, « Chronique » par Henry Fouquier.

[1363] *Le XIX^e^ Siècle*, 25 avril 1882, « Lettres de Russie » par « W. B. G. ».

[1364] L'auteur rappelait à ce titre qu'en Allemagne, où juifs constituaient seulement 1,2% de la population, la « question sémitique » agitait le pays « depuis longtemps » – *Le XIX^e^ Siècle*, 9 mai 1882, « Lettres de Russie » par « W. B. G. ».

> plus considérable de l'exportation russe. Ils tiennent donc la société russe entre leurs griffes bien plus profondément qu'elle ne le croit elle-même. Au manque de droits ils répondent par la supériorité financière. Il n'y a pas d'affaire véreuse sans eux, il n'y a pas de gain illicite.[1365]

Face à la « profondeur de cette corruption morale »[1366], le correspondant russe du *Figaro* se contenta pour sa part d'inviter le lecteur à relativiser :

> Que les Juifs aient quelquefois abusé des besoins d'autrui, pour faire l'usure, qu'ils exploitent la tendance que les populations slaves ont souvent à la paresse et à l'ivrognerie, tout le monde le reconnaît. Mais ils ne sont pas les seuls. Beaucoup de Russes se conduisent de la même façon, et les Juifs chassés, la paresse et l'ivrognerie ne s'en étaleront pas moins au grand jour.[1367]

Mais dès le début du mois de juin, celui du très libéral *Journal des débats* proposa au contraire de « grouper peu à peu les élémens d'une enquête [afin] de discerner les causes des violences exercées dans tout le Sud de la Russie contre la population juive ». Il annonça d'emblée que cette exploration serait placée sous le signe d'un partage équitable de la parole entre les différents acteurs de la tragédie, à savoir : les « israélites [qui] attribuent tout le mal aux lois d'exception qui les désignent pour ainsi dire au mépris et à la colère du populaire » ; le « petit cultivateur [qui] explique son aversion en accusant les juifs de ne pas vouloir travailler la terre et de s'enrichir par l'usure » ; le gouvernement, enfin, justifiant les lois antijuives par la nécessité de protéger les juifs « contre eux-mêmes », de les « garantir contre l'envie et les passions publiques »[1368]. Le produit de ces recherches prit finalement la forme de trois articles publiés entre juin et août 1882, dont les deux premiers présenteraient au lecteur « deux pièces intéressantes, de tendances diamétralement opposées », à savoir un « réquisitoire administratif contre les juifs » – en l'occurrence le rapport de l'une des commissions régionales instituées dès la fin de l'été 1881 pour examiner et tenter de résoudre la « question juive » en Russie[1369] – et un « plaidoyer *pro aris et focis* » – en l'occurrence la défense de ses coreligionnaires par l'un des « principaux rabbins russes »[1370]. Réagissant au premier document, le correspondant ne se montra guère convaincu par les griefs habituels adressés aux juifs de Russie. Peut-être étaient-ils inaptes au travail de la terre et sans doute étaient-ils majoritaires dans les

[1365] *Ibid.*
[1366] *Ibid.*
[1367] *Figaro*, 3 mai 1882, « Lettre de Russie » par Sevastianovitch.
[1368] *Journal des débats*, 5 juin 1882 (sans titre).
[1369] Sur l'origine de ces commissions mises en place par Ignatiev, voir John D. Klier, *Russians*..., op. cit., pp. 220-223 ; sur les commissions elles-mêmes, plus nuancées que ne le présupposèrent nombre de contemporains, voir *ibid.*, pp. 223-253 ; I. M. Aronson, « The Prospects for the Emancipation of Russian Jewry during the 1880s », *The Slavonic and East European Review*, volume LV, n° 3 (juillet 1977), pp. 349-350. La commission de Kherson, d'où émanait le rapport présenté par le *Journal des débats*, est décrite par Klier comme représentative de la « hard-line » sans pour autant être considérée par lui comme l'une des plus hostiles aux juifs – John D. Klier, *Russians*..., op. cit., pp. 233 ; 238. À noter que le correspondant du *Journal des débats* parle quelque part d'un document « adressé à » ladite commission mais qu'il s'agit selon toute vraisemblance d'un rapport émis par elle, probablement même de son « rapport officiel » – *Journal des débats*, 21 juin 1882 (sans titre).
[1370] *Ibid.*

« professions de courtage et d'intermédiaire », par opposition aux « métiers productifs » assurés surtout par des « Russes orthodoxes ; probablement encore étaient-ils surreprésentés dans le commerce des spiritueux, chez les déserteurs du service militaire voire dans les rangs de l'« armée révolutionnaire » ; mais de tels reproches, à considérer qu'ils fussent tous pertinents[1371], ne faisaient que souligner l'« étrange contradiction » des « mesures qu'on [venait] d'inventer ou de renouveler contre eux » : multiplier les « prohibitions » à leur endroit, les obliger par voie d'« ukase » à se concentrer dans les villes et les contraindre ainsi à « se livrer au petit commerce et au courtage », était-ce là tout ce qu'on avait trouvé pour « rendre le juif *productif* »[1372] ? Mais le correspondant du *Journal des débats* n'accueillait pas pour autant sans réserves les conclusions du second document, dédié cette fois à la défense des juifs. Son auteur, le docteur Siméon-Léon V. Schwabacher, rabbin officiel d'Odessa, avait certes raison de souligner la part de responsabilité des Russes dans le caractère vicié des relations nouées avec les juifs depuis la fin du servage ; de même était-il indéniable que le rôle de ces derniers, dans le même contexte, était loin d'être seulement problématique mais au contraire indispensable à la bonne marche de l'économie – ne fût-ce qu'au regard des carences de l'État dans ce domaine. Tout cela était « vrai », mais :

> […] le capital israélite, se voyant maître de la situation, a trop profité de ses avantages, voilà ce qu'on lui reproche universellement, et le docteur van Schwabacher, malgré tout son esprit, ne parvient pas à faire oublier ce grief. Si l'on n'a pas le courage d'y insister c'est que dans ces derniers temps, la population juive en a été cruellement punie.[1373]

Et comme le rabbin Schwabacher avait pris position dans le cadre d'une vaste enquête[1374] à l'occasion de laquelle les représentants juifs de Russie avaient unanimement présenté l'émancipation civile et politique comme le remède à tous les maux, le correspondant du *Journal des débats* annonça qu'il étudierait lui-même cette proposition « sincèrement faite » et partant « assurément d'un bon naturel »[1375]. Ce fut l'objet d'une troisième et dernière lettre où il commença par saluer les premières mesures adoptées par le nouveau ministre de l'intérieur, lesquelles témoignaient d'un « esprit de tolérance et d'apaisement » bien qu'elles ne fussent « qu'un pas dans cette voie si difficile de l'émancipation progressive des juifs ». Mais précisément, était-il bien raisonnable d'« aller tout de suite plus loin » ? En dépit des apparences, l'approche défendue par « les juifs eux-mêmes et

[1371] Le correspondant russe, en bon libéral, contestait ainsi la désignation de certaines activités – par exemple « l'activité du négociant, du courtier même » – comme fondamentalement improductives – *ibid.*

[1372] *Ibid.*

[1373] *Journal des débats*, 8 juillet 1882 (sans titre).

[1374] Il s'agit de l'enquête conduite par le comte Kutaisov : voir John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 397-401. Klier précise que Schwabacher (« S. L. Shvabakher ») était un Allemand ne parlant pas le russe, ce qui faisait de lui l'unique exception d'un groupe par ailleurs exclusivement représentatif du « leadership communautaire juif russophone » (« including state rabbis, professional men, and well-to-do merchants ») – *ibid.*, p. 397 ; note 950 p. 397. Sur les conditions de publication du mémoire de Shvabakher, voir aussi *Ibid.*, note 951 p. 398.

[1375] *Journal des débats*, 8 juillet 1882 (sans titre).

leurs avocats en Occident » ne ressortait pas particulièrement renforcée des douloureux événements que venait de traverser la Russie :

> « Votre question sémitique n'en est pas une, disent-ils ; donnez aux Israélites l'égalité des droits, et les difficultés qui vous désespèrent s'évanouiront. » Ce langage part d'un bon naturel, mais aussi d'une connaissance incomplète de l'espèce particulière de juif [qu']est le juif russe. S'il est presque impossible de distinguer un Français juif d'un Français catholique ou protestant, il est absolument impossible de ne pas distinguer un juif russe d'un Russe pur sang, de religion orthodoxe. Depuis les traits et le vêtement jusqu'au langage et à la pensée, tout les sépare ; ce sont deux peuples. Peu importe, à l'heure actuelle, que la faute en ait été à ceux-ci d'abord, ou bien à ceux-là, aux cours des siècles passés. Les deux courans ne se sont pas mêlés ; il suffit. Que peut-on parler encore d'égalité de droits entre deux natures aussi dissemblables ? Allez d'abord au plus pressé, faites que les deux frères ennemis puissent se comprendre l'un l'autre. Formez leur le crâne de même. Quand ils auront les mêmes idées, et non des idées opposées, sur la vie civique et les rapports sociaux, un trait de plume achèvera, sans danger, dans la loi, la fusion que l'éducation aura commencée dans les cœurs et les esprits.

Le correspondant alla même plus loin :

> On parle beaucoup des préjugés que les Russes ont gardés contre leurs compatriotes juifs. On ne parle même que de cela, parce que une population ignorante en a donné des exemples odieux. Croyez-vous, peut-être, que les juifs soient moins armés de préjugés contre leurs compatriotes russes ?[1376]

Preuve que la chose n'allait pas de soi, on pouvait se référer au témoignage d'un rabbin allemand qui venait tout juste de faire le voyage de Minsk à Vilna[1377] et attestait justement la répugnance des juifs à envoyer leurs enfants dans les écoles gouvernementales, à accorder une quelconque confiance aux rabbins officiels ou même à simplement recourir à la justice russe ; l'auteur de ce récit ne semblait-il pas dire à « chaque page » combien ses « coreligionnaires » étaient « attachés à leurs traditions vénérables par leur origine divine et par l'antiquité », combien « cette tradition [enveloppait] tous les actes de leur vie, toute leur manière d'être, toutes leurs pensées », combien enfin, « [f]ortement unis les uns aux autres, ils [restaient] étrangers à la vie sociale » qui les entourait ? Dès lors le correspondant russe du *Journal des débats*, bien que foncièrement libéral, finissait par faire cette réponse à la délicate question :

> Ces quelques exemples, que nous rapportons d'après un témoin qui, par état, était à même de bien pénétrer la vie de la communauté juive, prouvent, ce me semble, qu'il faut d'abord amener les juifs russes à désarmer vis-à-vis de l'État et de la société, avant de leur accorder l'égalité de droits qu'ils réclament si impatiemment.[1378]

Qu'une telle conclusion pût trouver sa place dans l'un des quotidiens les plus indéfectiblement

[1376] *Journal des débats*, 8 août 1882 (sans titre).
[1377] Selon toute vraisemblance, il s'agit du texte du Dr Rülf [rabbin de Memel], *Drei Tage in Judisch-Russland. Ein Cultur- und Sittenbild*, Frankfurt am Main, Verlag von J. Kauffmann, 1882. En France, la *Revue de géographie* devait publier des extraits de ce texte dans sa livraison de septembre 1882, pp. 202-208.
[1378] *Journal des débats*, 8 août 1882 (sans titre).

attachés à la défense des juifs persécutés, cela était avant tout révélateur du fait que les pogroms venaient d'affecter en profondeur l'ensemble des approches russes de la « question juive », instituant en la matière un « pessimisme »[1379] devenu désormais général dans ce pays. Mais sans doute s'agissait-il aussi du signe que, comme l'avait fait l'affaire roumaine peu auparavant (et d'ailleurs en suivant les mêmes lignes de faille), ces lointains événements n'étaient pas sans jeter le trouble en France même. Des manifestations beaucoup plus nettes d'un tel malaise ne tardèrent d'ailleurs pas à se faire jour, une fois passé le plus fort de la crise. En attendant d'y revenir, la complexité de la réception française était perceptible dès les années 1881-1882, non seulement au niveau des commentaires mais également à travers un autre aspect important cette actualité : les tentatives de mobilisations en faveur des victimes.

[1379] Voir John D. Klier, *Russians*..., op. cit., p. 248.

Chapitre 2. Mobilisations en trompe-l'œil

Les tentatives de mobilisation en faveur des juifs de Russie, dont l'idée se fit jour dès le début des violences, furent plus qu'un aspect original de l'écho international donné à la vague de pogroms de 1881-1882 – distinguant notamment leur réception de celle des débuts de l'antisémitisme allemand, qui à notre connaissance n'inspira aucune velléité de ce type. Partie intégrante de l'événement dans ses dimensions internationales, certaines de ces tentatives contribuèrent également à le façonner localement, influençant notamment le comportement des acteurs (par exemple celui des juifs optant pour le plan d'émigration proposé par les organisations juives occidentales) aussi bien que l'orientation de certaines décisions politiques, les protestations du gouvernement russe n'ayant pu empêcher que de simples « troubles intérieurs »[1380] évoluassent en « crise de politique étrangère »[1381]. Cependant, l'origine de ces mobilisations, leur nature ou encore leur degré de concrétisation présentent un tableau d'une telle diversité que l'emploi d'un terme unique – « mobilisation » – ne peut être qu'un pis-aller. Pour cette même raison, nous n'en traiterons ici que dans la mesure où de telles initiatives touchèrent un tant soit peu le grand public, autrement dit celui des grands journaux. C'est notamment à ce titre que nous n'aborderons qu'indirectement les activités de l'Alliance israélite universelle durant cette période : bien qu'il reste beaucoup à apprendre de ses passionnantes coulisses, tout indique qu'un lecteur de la presse française ordinaire, même attentif, n'en put percevoir que l'extrême surface. C'est enfin pour la même raison que seront privilégiées les tentatives d'en appeler directement à l'opinion publique, du type de celle de mai-juin 1882 sous l'égide de Victor Hugo. Cet épisode, qui a parfois fait conclure à l'unanimité de la condamnation des violences antijuives par la France de l'époque[1382], mérite en effet d'être considéré de façon moins superficielle qu'on ne l'a fait d'habitude : replacé dans un tableau plus complet des mobilisations initiées en France ou ailleurs depuis le débuts des pogroms, le « comité de secours pour les israélites de Russie » appelle des conclusions moins évidentes qu'il y

[1380] Dès le printemps 1881, l'officieux *Journal de Saint-Pétersbourg* signifiait ainsi à l'Angleterre que cette dernière n'avait « pas plus le droit de faire à la Russie des représentations sur des troubles intérieurs, que la Russie n'[avait] le droit de [lui] faire […] des représentations sur les troubles en Ireland » – *L'Univers*, 23 mai 1881, « Dépêches télégraphiques ».

[1381] John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 285-304 : « The Pogroms as Foreign Policy Crisis » (chapitre 7).

[1382] C'est le sens qui ressort de la rapide référence qu'y font Robert F. Byrnes ou encore Michel Winock – Robert F. Byrnes, *op. cit.*, pp. 110-111 ; Michel Winock, *La France et les juifs...*, op. cit., p. 84.

paraît au premier abord.

La mobilisation du Gaulois *(mai-juin 1881)*

Mais il faut auparavant signaler une première tentative de ce type, dès les mois de mai-juin 1881. L'un de ses traits notables fut de s'identifier strictement à un journal, en l'occurrence le *Gaulois* qui avait pourtant tardé à réagir aux événements de Russie[1383]. La première mention des troubles antijuifs dans ce journal, le 14 mai 1881 sous la plume du correspondant régulier du *Gaulois* à Saint-Pétersbourg, s'inscrivait d'ailleurs dans un cadre qui en limitait strictement la portée. Le « Comte N... », qui prétendait volontiers jouer un rôle dans les conflits agitant alors l'entourage du nouveau tsar[1384], n'avait cessé d'affirmer dans ces précédentes lettres que des réformes libérales étaient non seulement souhaitables en Russie, mais urgentes si le pays voulait éviter la révolution à laquelle travaillaient sans relâche les groupes nihilistes. Ses premières explications concernant les violences survenues dans les provinces du sud-ouest restaient conforme à cette ligne politique et c'est pourquoi, en plus d'en attribuer la responsabilité aux seuls milieux révolutionnaires, il en atténua d'emblée la dimension spécifiquement antijuive :

> Il y a des gens qui voudraient faire accroire que dans ces émeutes populaires il ne s'agit que d'un mouvement contre les juifs, mouvement comme le fanatisme religieux en fait naître dans certains districts, à des intervalles réguliers et notamment à l'époque de la Pâque. Cependant, cette fois-ci, la piété de la foule ne s'en est pas arrêtée là. L'assaut donné aux maisons des juifs n'a été que le signal d'excès beaucoup plus graves et d'un caractère général. […]
>
> Les excès commis en cette circonstance et dont plusieurs habitants chrétiens ont été victimes avec les juifs, révèlent une férocité qui pourrait faire croire à un commencement de jacquerie russe.[1385]

Quant au commentaire pourtant assez long qu'inspira cette correspondance au *Gaulois*, il ne contenait pas la moindre allusion aux juifs. Deux jours plus tard, lorsqu'un rédacteur sembla enfin prendre le taureau par les cornes, son analyse de la situation présentait exactement les mêmes limites que celle du « Comte N... » : les juifs n'y étaient qu'accidentellement les premières victimes d'un mouvement d'ores et déjà beaucoup plus vaste[1386]. Dans ces conditions, la soudaine apparition en Une d'une liste de souscription en leur faveur avait de quoi surprendre[1387] et les explications dont

[1383] Alors que le *Temps* ou le *Figaro* avaient annoncé dès le 4 mai les violences survenues à Elisabethgrad, il fallu dix jours de plus au *Gaulois* pour évoquer ces faits, ce qui ne l'empêcha pas de se vanter bientôt d'avoir été le premier « à signaler et à flétrir les horribles massacres qui ensanglantent la Russie méridionale » – *Le Gaulois*, 30 mai 1881, « À travers la presse ».

[1384] Voir sa lettre du 13/25 avril publiée en Une et en place de l'éditorial dans l'édition du 3 mai 1881 : l'auteur y évoque « l'effet [...] produit sur l'Empereur » par l'une de ses précédentes lettres, ce qui aurait valu *Gaulois* d'être confisqué à son arrivée à Saint-Pétersbourg – *Le Gaulois*, 3 mai 1881, « Internement d'Alexandre III » par le « Comte N... ».

[1385] *Ibid.*, 14 mai 1881, « Le Gaulois partout » (la lettre du « Comte N... » est datée du 8 mai).

[1386] *Ibid.*, 16 mai 1881, « Le Gaulois partout ».

[1387] Voir tout de même l'édition du 17 mai, avec la longue reproduction d'un témoignage dramatique des violences survenues à Kiev – *ibid.*, 17 mai 1881, « La révolution en Russie. Les massacres à Kieff » (correspondance du 27 avril/9 mai empruntée au *Golos*). Dans le même numéro, voir aussi « Le Gaulois partout ».

l e *Gaulois* entoura cette soudaine initiative ne font que conforter le sentiment d'une affaire passablement nébuleuse :

> […] de plusieurs côtés, on est venu nous demander de faire, dans nos colonnes, un appel en faveur des malheureuses victimes de ces massacres. Nous avouons que, tout d'abord, et malgré toute la sympathie que nous ressentions pour ces infortunés, nous avons quelque peu hésité.
>
> Mais on comprendra qu'en présence de l'élan de générosité qui s'est manifesté si spontanément […] nous n'ayons pas pu nous abstenir.[1388]

Qui était ce « on » et pourquoi cette hésitation initiale[1389] ? Comme les explications ne vinrent jamais, seul l'examen des listes[1390] permet de se faire une certaine idée des coulisses de l'entreprise. Tout d'abord, la souscription du *Gaulois* fut lancée plus d'une semaine avant l'annonce publique de celle l'Alliance israélite universelle[1391] et le contenu de ces listes confirme qu'il s'agissait bien là de deux opérations indépendantes l'une de l'autre : aucun des signataires de l'appel de l'AIU – L. Isidor (président honoraire de l'organisation), ni Joseph Derembourg (vice-président), ni Narcisse Leven (secrétaire général), Léonce Lehmann (trésorier délégué), Isidore Loeb (secrétaire) – n'apparaissait parmi les souscripteurs du *Gaulois*[1392], où seuls figuraient les noms d'Édouard Kohn, de B. Allégri et de Zadoc Kahn, simples membres du comité central. En revanche, le monde de la banque y était très représenté : plusieurs établissements souscrivirent en leur nom propre (Banque parisienne, Comptoir d'escompte de Paris, Banque russe et française, Banque française des Colonies, Banque franco-égyptienne, Crédit général français ou encore Crédit mobilier espagnol), auxquels il faut ajouter de nombreuses « Compagnies » familiales (Camondo et C^e^, Ephrussi et C^e^, Séligman et C^e^, A.-S. Stern et C^e^, Émile Erlanger et C^e^, Fould frère et C^e^, etc.) et plusieurs noms très connus du même milieu – Cahen d'Anvers, Bischoffsheim, Pereire, Lazard, Oppenheimer, sans oublier Rothschild. L'examen des listes, à travers trois noms figurant dans la première liste et qui réapparurent bientôt pour composer le comité organisateur d'une fête de charité sur laquelle nous reviendrons, révélait également l'identité des probables initiateurs et animateurs de l'opération. Le premier patronyme était celui de Gunzburg (parfois orthographié Günzburg ou Gunzbourg), soit celui d'une famille de banquiers russes partiellement établie à Paris où, à partir de la fin du Second Empire, elle s'associa à de nombreuses compagnies dont plusieurs répondirent d'ailleurs à l'appel du

[1388] *Ibid.*, 18 mai 1881, « Souscription en faveur des victimes des massacres dans la Russie méridionale ».

[1389] Faut-il y voir un lien avec le fait que les termes « juifs » ou « israélites » ne figuraient pas dans l'intitulé de la souscription ?

[1390] Il s'agit de sept listes publiées les 18 mai (1^ère^), 19 mai (2^ème^), 21 mai (3^ème^ et 4^ème^), 25 mai (5^ème^), 26 mai (6^ème^ liste qui toutefois ne contient que trois noms) et 9 juin (7^ème^ et dernière liste qui ne contient que 8 lignes).

[1391] Pour l'un des premiers journaux à avoir publié l'appel : voir le *Temps* du 29 mai 1881, « Dernières nouvelles ».

[1392] Un doute plane concernant S.-H. Goldschmidt, le second vice-président de l'AIU : s'agit-il du S. Goldschmidt de la première liste ou du S. B. H. Goldschmidt de la troisième ?

Gaulois (ainsi la J.-E. Gunzburg[1393] ou la Banque russe et française[1394]) ; le membre de la famille qui se distinguait ici était le baron Salomon de Gunzburg dont le frère, Horace de Gunzburg[1395], jouait justement un rôle crucial en Russie même, non seulement en tant que financier incontournable à Saint-Pétersbourg mais comme principal porte-voix des juifs de l'empire[1396]. Le deuxième nom était celui d'Hermann Raffalovich, aujourd'hui moins connu que son fils[1397], sa fille[1398] ou encore sa femme[1399] ; important banquier russe originaire d'Odessa, il était venu s'établir avec sa famille en France[1400] où, « homme remarquable par la largeur de ses vues financières et sa science pratique, [il] se créa une très haute situation »[1401] ; en 1881, il s'agissait d'un homme fort riche[1402] engagé aux côtés de l'élite de la haute finance (dont les Gunzburg) dans des affaires considérables, notamment

[1393] Contrairement à ce que laisse croire la liste, il ne s'agissait pas d'une personne mais bien d'une société en nom collectif, constituée par le baron Horace de Gunzburg, le baron Salomon-David de Gunzburg et Adolphe Grube – voir l'annonce de sa dissolution dans *Le Droit financier. Jurisprudence des valeurs mobilières*, 5 novembre 1893 (n° 21), p. 413.

[1394] Voir l'annonce de la constitution de cette société dans *Le Capitaliste. Journal de la Banque parisienne*, 26 février 1880 : le baron Salomon-David de Gunzburg et le baron Horace de Gunzburg étaient membres du conseil d'administration.

[1395] Sur cette figure importante et son rôle dans les années 1881-1882, voir Jonathan Frankel, *Prophecy and Politics. Socialism, Nationalism, and the Russian Jews, 1862–1917*, Cambridge/New York/Melbourne, Cambridge University Press, 1981, pp. 49-132 ; Benjamin Nathans, *Beyond the Pale. The Jewish Encounter with Late Imperial Russia*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 2002. Sur la fraternité de Salomon et Horace de Gunzburg, voir les notices nécrologiques parues à l'occasion de son suicide en 1905 – par exemple *Le Temps*, 16 septembre 1905, « Le suicide du baron Salomon de Gunzburg » ; *Le Figaro*, 16 septembre 1905, « Le baron S. de Gunzburg » par G. Davenay.

[1396] À l'instar de nombreux autres journaux français, le Gaulois rapporta bientôt sa visite au palais de Gatchina à la tête d'une « députation israélite » – *Le Gaulois*, 25 mai 1881, « Souscription en faveur des victimes des massacres dans la Russie méridionale ».

[1397] Arthur Raffalovich, l'auteur du fameux *« ...L'abominable vénalité de la presse... » D'après les documents des archives russes (1897-1917)*, Paris, Librairie du travail, 1931.

[1398] Sophie O'Brien, du nom du leader nationaliste irlandais William O'Brien qu'elle épousa en 1890.

[1399] Marie Raffalovich, qui survécut près de trente ans à son mari (décédé en 1893), tint salon à Paris et eut des correspondants aussi nombreux que prestigieux – elle fut notamment très proche de Claude Bernard.

[1400] D'après Asher Salah (voir la note suivante), cette installation daterait de 1863 et non du « tournant du siècle », ainsi que l'avance Alain Chatriot – Gilles Candar, Alain Chatriot, « Correspondances jaurésiennes », *Cahiers Jaurès,* 2010 (n° 195-196), p. 110. Une note accompagnant la publication du « Cahier 19 » de Gabriel Tarde par la *Revue d'histoire des sciences humaines* présente le couple Raffalovich comme s'étant enfuis « à Paris lorsqu'il fut décrété en Russie que tous les Juifs devaient se convertir au christianisme ou quitter le pays », mais on ne voit décidément pas à quel événement elle se réfère, ni par conséquent à quelle date – Gabriel Tarde, « Cahier 19 », *Revue d'histoire des sciences humaines,* n° 13 (2005), pp. 141-182 (note 111 p. 175 pour la citation).

[1401] Voir la notice d'Arthur Raffalovich dans le *Grand dictionnaire universel* de Pierre Larousse, tome dix-septième (deuxième supplément), 1888, p. 1757. Il existe – mais en russe – une étude consacrée à la famille Raffalovich : S. K. Lebedev, « La famille Raffalovich. Argent, littérature et politique », dans Alexiei N. Tsamutali (dir.), *Pouvoir, Société et réforme en Russie au XIXe et début XXe siècles. Recherche et historiographie*, Saint-Pétersbourg, Nestor History, 2009, pp. 215-225 (en russe). On trouvera quelques informations chez Asher Salah, « From Odessa to Florence. Elena Comparetti Raffalovich. A Jewish Russian Woman in Nineteenth-Century Italy », dans Tullia Catalan, Cristiana Facchini (dir.), *Portrait of Italian Jewish Life (1800s-1930s) – Quest, Issues in Contemporary Jewish History. Journal of Fondazione CDEC*, november 2015 (n° 8), www.quest-cdecjournal.it/focus.php?id=365 [consulté le 28 mars 2016].

[1402] Lorsqu'en 1890 un journaliste du *Matin* rencontra Dillon et O'Brien pour les interviewer, c'est précisément chez Hermann Raffalovich qu'eut lieu l'entretien, dans un « superbe hôtel, à l'angle de la rue Freycinet et de l'avenue du Trocadéro […] une résidence d'un luxe tout parisien – *Le Matin*, 17 octobre 1890, « Les "Homes-Rulers". MM. Dillon et O'Brien interviewés à Paris ».

en Russie[1403] ; il faut en outre supposer qu'il avait ses entrées dans les milieux diplomatiques puisque lui-même avait été vice-consul du Brésil en Russie au début des années 1860[(1404)] et que son épouse collaborait régulièrement depuis 1872 au *Journal de Saint-Pétersbourg*, feuille officieuse et francophone du ministère des affaires étrangères russe[1405]. Enfin, le troisième nom était celui du docteur Élie de Cyon, probablement la véritable cheville ouvrière de cette opération : outre qu'en mai 1881 c'est lui qui assistait Jules Simon dans sa tentative de transformer le *Gaulois* légitimiste en une feuille républicaine (en attendant d'ailleurs d'en devenir lui-même brièvement directeur[1406]), la revendication appuyée par ce journal du soutien tacite apporté par l'ambassadeur de Russie à sa campagne en faveur des victimes juives[1407] doit probablement être rapprochée du fait que Cyon était alors « largement subventionné »[1408] par ce même ambassadeur ; d'ailleurs, sans même parler encore de la relation particulièrement complexe de ce personnage à la « question juive », d'autres indices de son rôle dans la mobilisation de mai-juin 1881 puis dans celle de l'année suivante ne tardèrent pas à se faire jour.

Avec de tels souscripteurs, peu représentatifs du grand public, les organisateurs parvinrent à réunir 84 155 francs en à peine plus d'une semaine et avec seulement 130 lignes de souscription – la plupart des dons se situant entre 500 et 2000 francs, jusqu'à 6000 francs pour celle de la baronne douairière de Rothschild. Malgré cette somme, dont la destination ne fut d'ailleurs jamais spécifiée, l'opération pouvait à peine passer pour un succès d'estime. Sauf erreur, l'Alliance israélite s'abstint de seulement l'évoquer et la presse juive ne put s'empêcher de mêler une pointe de scepticisme à l'expression de sa reconnaissance : l'*Univers israélite* salua mollement une tentative de « venir en aide aux victimes [...] par des souscriptions plus ou moins productives », avant de louer longuement

[1403] En 1881, Raffalovich participa ainsi avec la Banque d'escompte de Saint-Pétersbourg, Heine et quelques-autres à l'achat au gouvernement russe d'un million de livres sterling d'actions garanties 5% du chemin de fer Koursk-Kiev – *Le Capitaliste. Journal de la Banque parisienne*, 16 février 1881.

[1404] D'après le témoignage d'un voyageur brésilien qui fit sa connaissance en mai 1863, sur un bateau quelque part entre Constantinople et Paris – M. A. de Macedo, *Pèlerinage aux lieux saints, suivi d'une excursion dans la Basse Égypte, en Syrie et à Constantinople*, Bruxelles/Leipzig/Livourne, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1867, p. 465.

[1405] Cette collaboration se poursuivit jusqu'en 1881 – Valérien Nuţu, « Hermione Asaki et Edgar Quinet à travers leur correspondance avec Mme Raffalovich », *Revue historique du Sud-Est Européen*, septembre-décembre 1935 (n^{os} 10-12), note 4 pp. 357-358.

[1406] Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou, *op. cit.*, pp. 200-201. Dès le 15 juin 1881, un rédacteur du *Gaulois* présente de Cyon comme le « directeur politique » du journal ; trois mois plus tard, une note du dossier de ce dernier à la Préfecture de Police le présente comme le « directeur du Gaulois » – APP, B/a 1023, note du 21 septembre 1881, par « 36. ». Une note du début de l'année suivante évoque toutefois l'influence persistante de Jules Simon au sein du journal : « Cyon, du *Gaulois*, a été mis à l'index au journal. Jules Simon se méfie de lui et ne lui dit plus rien. » – APP, B/a 1023, note du 14 janvier 1882, par « 36. ».

[1407] Prétextant ainsi d'une question adressée par d'hypothétiques lecteurs, le *Gaulois* crut utile d'indiquer que « [s]i le nom, légitimement respecté, du prince Orloff, ne figure pas sur nos listes, c'est uniquement parce que le deuil de trois mois imposé à la cours de Russie et à ses représentants en Europe n'est pas encore expiré » – *Le Gaulois*, 4 juin 1881, « Le Festival du Gaulois ».

[1408] APP, B/a 1023, note du 21 septembre 1881 (« Copie d'un rapport 36 (P. M.) classé au dossier 2100-2097 »). Il s'agit de la première note du dossier consacré à Cyon par la Préfecture de Police de Paris : pour cette raison, le dossier ne comporte malheureusement rien sur les activités du *Gaulois* en mai-juin 1881.

et beaucoup plus vivement celle de l'Alliance[1409] ; quant aux *Archives israélites*, ce fut surtout pour elles l'occasion de constater qu'« en dehors des établissements de crédit, la presque totalité des souscripteurs [appartenaient] à notre culte »[1410] – un regret que la revue aurait d'autres occasions de formuler. En outre, l'entreprise ne reçut que très peu d'écho du côté de cette presse générale que le *Gaulois* se vantait pourtant d'avoir sensibilisé à la cause des juifs de Russie : dans sa livraison du 30 mai, tout en se félicitant d'« avoir donné l'élan et provoqué un grand mouvement de solidarité », le *Gaulois* ne pouvait guère que citer l'*Événement* et le *Rappel* qui lui avaient effectivement emprunté (le second sans citer sa source) certaines descriptions des événements de Russie ; l'*Événement* évoquait certes la souscription, mais seulement pour en souligner le « résultat insuffisant » et mieux renvoyer ses lecteurs vers l'Alliance israélite universelle[1411]. Enfin le *Gaulois* s'abstint logiquement de mentionner la réaction du *Petit Parisien*, franchement hostile à l'endroit de certains souscripteurs :

> Dix mille juifs se trouvent sans ressources [à la suite des violences en Russie]. Plusieurs de leurs riches coreligionnaires habitant la France se sont émus et ont envoyé des secours à ces malheureux. Un banquier parisien a souscrit 25,000 fr.[1412]. Mais on a été fort surpris de voir trois banquiers russes – et juifs – MM. G.., E.. et R.., établis à Paris, – dont l'un possède une fortune évaluée à 140 millions – donner des sommes absolument dérisoires. Ces banquiers, qui doivent une partie de leur fortune aux israélites pillés ont donné à eux trois la somme ridicule de 6,500 francs[1413].
>
> Vois des gens que le cœur n'étouffe pas, et si on nous apprend un jour qu'ils sont ruinés en œuvres charitables, nous seront bien étonnés. La solidarité n'existerait-elle plus pour certains juifs ?[1414]

Sans doute est-ce cette absence de relais médiatique qui poussa le *Gaulois* à précipiter la clôture de la souscription[1415] et, fin mai, à annoncer une mobilisation d'un autre genre, à savoir l'organisation d'un grand festival de charité. Le 28 mai, la question des « massacres en Russie » se hissa en Une : sur plus de deux colonnes s'y succédaient, supposément rapportées de plusieurs points du pays par

---

[1409] *L'Univers israélite*, 16 juin 1881, « Les israélites russes » par L. Wogue ; plus loin, l'*Univers israélite* évoque de nouveau la souscription du *Gaulois* « qui a provoqué des sympathies nombreuses, mais insuffisantes pour de telles infortunes » – *ibid.*, « Nouvelles diverses. France ».

[1410] *Archives israélites*, 26 mai 1881, « Persécution. Excès sauvages en Russie ». Le rédacteur poursuit : « La multiplicité des donateurs Israélites et le chiffre élevé de leurs souscriptions, chaque fois qu'un appel est fait à leur charité au profit de n'importe quelle cause, mériterait un accueil plus empressé de la part du public en général. Il est vrai que, dans les circonstances présentes, c'est moins encore d'argent que de protection politique et diplomatique que les persécutés ont besoin. »

[1411] *L'Événement*, 30 mai 1881, « Les massacres en Russie » par Jules Delval.

[1412] Il s'agit de la somme que le *Gaulois* affirma avoir été versée « directement à Pétersbourg » par « les Rothschild de Paris et de Londres » – *Le Gaulois*, 18 mai 1881, « Souscription en faveur des victimes des massacres dans la Russie méridionale ».

[1413] D'après les initiales et la somme totale, on peut conclure que l'auteur visait la J.-E. Gunzburg (3000 fr.), Raffalovich (1500 fr.) et la Ephrussi et C^e^ (2000 fr.) ; la famille Ephrussi était également originaire de Russie (Odessa).

[1414] *Le Petit Parisien*, 23 mai 1881.

[1415] Nous excluons ici la toute dernière liste qui, en plus de ne rassembler qu'une poignée de retardataires, servit surtout à rappeler que la souscription était déjà close et à prier « les personnes qui s'intéressent aux malheureuses victimes de Russie, de vouloir bien reporter leur générosité sur le festival que nous organisons en leur faveur. » – *Le Gaulois*, 9 juin 1881, « Souscription en faveur des victimes des massacres dans la Russie méridionale ».

d'énigmatiques correspondants, diverses informations douteuses et pour certaines franchement fantaisistes[1416]. Le *Gaulois* s'expliqua ainsi de cette soudaine dramatisation :

> Dès les premières nouvelles, le *Gaulois* a prêté ses colonnes aux coreligionnaires de tous ces malheureux ; en quelques jours, la souscription a atteint près de 100,000 francs. C'est un succès, mais les souffrances et les besoins dépassent tous les efforts, dépassent surtout la générosité des souscripteurs. Aujourd'hui nous nous adressons à tous : il s'agit de faire vite et grandement. Ce n'est plus à une souscription que nous devons demander les moyens de pouvoir relever des milliers de victimes, d'assurer le pain à des milliers de veuves et d'orphelins ; c'est au grand jour de la charité publique que nous allons parler.
>
> Ce que nous ferons, nous le dirons demain. Ou plutôt, soyons plus modestes, le journal ne veut être et ne sera que le promoteur d'une pensée généreuse.
>
> Nous deviendrons demain le porte-parole du comité que prendra en mains l'organisation d'un projet dont l'accomplissement promet les résultats les plus brillants.
>
> Nous pouvons dire dès aujourd'hui que la baronne douairière James de Rothschild a bien voulu accepter le patronage de l'œuvre.[1417]

Le lendemain était dévoilé le comité organisateur – Gunzburg, Raffalovich et Cyon – ainsi que certains détails sur la nouvelle entreprise : il s'agirait, pour la semaine de la Pentecôte, d'une « solennité artistique » destinée à figurer au rang des « manifestations les plus complètes que la charité parisienne [avait] su produire avec son élan accoutumé » ; l'annonce du parrainage des festivités par la baronne douairière James de Rothschild avait déjà eu pour effet que, « de tous côtés, des propositions, émanant des personnalités les plus éminentes de l'art, [s'étaient] affirmées par les offres les plus séduisantes, les plus inespérées », ou en d'autres termes que « tous ceux qui [avaient] un nom en France et en Europe [avaient] tenu à […] prêter leur concours »[1418]. Le lendemain le *Gaulois* annonçait ainsi le nom de Sarah Bernhardt, tout juste rentrée d'Amérique et déjà prête à repartir pour Londres, celui de Charles Gounod qui s'était engagé à conduire lui-même sa pièce *Gallia*, celui de Mme Adler-Devriès qui, « quoiqu'elle eût renoncé à paraître en public », avait accepté d'en être l'interprète et celui de M. Widor qui non seulement y tiendrait le grand orgue, mais en profiterait pour diriger une de ses œuvres encore inédite ; le pianiste hongrois Loewenberg

[1416] À Wilno, de « misérables femmes vêtues en paysannes » rôdaient dans les rues de la ville en « cherchant à donner des bonbons aux enfants juifs » : « Quelques-uns de ces pauvres innocents les acceptèrent avec joie ; mais, hélas ! quelques heures après, les pauvres petits êtres mouraient empoisonnés. Ce raffinement de cruauté a déjà fait bien des victimes. » Lors d'une visite aux réfugiés des violences de Demikoff, un autre correspondant rencontra un homme dont on avait voulu pendre la mère, mais fort heureusement elle avait pu s'échapper et « en effet, la vieille était là ayant encore la corde au cou ». À Kiev, cent personnes dont nombre d'enfants avaient ingurgité quatre cent litres d'eau-de-vie avant d'aller se livrer à des « actes d'atrocité ». Ce sont de telles informations que le *Gaulois* se vanta bientôt d'avoir soufflées à quelques journaux, alors même qu'il était d'ores et déjà attaqué sur le chapitre de sa crédibilité : dès le 17 mai, il signalait ainsi lui-même que les « détails circonstanciés sur les désordres dans la Russie méridionale » lui avait « attiré, dans une partie de la presse, le reproche d'exagération pessimiste » ; quelques jours plus tard, il précisait que ces accusations d'« exagération » venait notamment de la presse intransigeante – *Le Gaulois*, 17 mai 1881, « La révolution en Russie. Les massacres à Kieff » ; 28 mai 1881, « Les massacres en Russie ».

[1417] *Le Gaulois*, 28 mai 1881, *art. cit.*

[1418] *Le Gaulois*, 29 mai 1881, « Le festival en faveur des Victimes des Massacres dans la Russie Méridionale ».

devait également être de la partie et, assurait le *Gaulois*, les moyens étaient réunis pour un événement musical d'envergure : « Les masses chorales et instrumentales dont nous disposons ne représentent pas moins de cinq cent exécutants »[1419]. Jusqu'à l'établissement du programme définitif, l e *Gaulois* ne ménagea pas sa peine pour faire des préparatifs de son festival un véritable « feuilleton »[1420] : Liszt viendrait-il, lui qui n'était pas encore remis de ses récents succès à Anvers et Bruxelles mais n'avait « pas oublié ce que Paris [avait] fait pour ses compatriotes, lors des inondations de Szégérine » ? Mme la vicomtesse de La Panouze, que le récit des « tortures » de ses coreligionnaires » (récit bien entendu « suivi dans le *Gaulois* ») avait si « absolument ému » mais qui « s'était promis de ne plus reparaître sur la scène », apporterait-elle malgré tout « l'aide de son merveilleux talent »[1421] ? Malgré les soutiens reçus de toute part, l'entreprise n'en subit pas moins une légère contrariété puisque la date du festival dut être repoussée pour cause de congestion mondaine autour du 8 juin initialement prévu – la *Foire aux plaisirs* organisée par le *Figaro* les 10, 11 et 12 juin était ici en cause[1422]. Finalement le 9 juin, deux jours après la publication d'une liste de dames patronnesses dont la plupart des noms apparaissait déjà dans la souscription[1423], le *Gaulois* délivra un programme dont il ne restait plus qu'à faire l'éloge[1424] en attendant les festivités, finalement prévues le 14 juin au palais du Trocadéro. C'est le jour suivant la réunion tant attendue que le tout-venant put enfin prendre connaissance de ses résultats, grâce à un compte-rendu couvrant presque toute la Une sous un large bandeau « Festival au Trocadéro »[1425]. Même si l'article se révèle d'autant plus décevant que le chroniqueur s'y tenait strictement au commentaire des performances artistiques, quelques informations méritent toutefois d'être relevées. Tout d'abord, bien qu'il y fût assuré que l'optimisme affiché jusque-là s'était trouvé largement justifié, le produit de l'opération, pas plus que celui de la précédente souscription, ne paraissait devoir suffire à « relever des milliers de victimes » et « assurer le pain à des milliers de veuves et d'orphelins »[1426] ;

[1419] *Le Gaulois*, 30 mai 1881, « Le festival en faveur des Victimes des Massacres dans la Russie Méridionale ».
[1420] « Comme dans les feuilletons... la suite à demain ! » – *Le Gaulois*, 31 mai 1881, « Le festival en faveur des Victimes des Massacres dans la Russie Méridionale ».
[1421] *Ibid.*
[1422] *Le Gaulois*, 4 juin 1881, « Le festival du Gaulois » ; 9 juin 1881, « Notre festival ».
[1423] *Le Gaulois*, 7 juin 1881, « Grand festival au profit des victimes de Kieff, Elisabethgrad, Odessa, etc. ». Outre les femmes de Cyon, Gunzburg et Raffalovich, on trouvait ainsi Mmes Jules et Michel Ephrussi, Mme Goldschmidt, la baronne Hottinguer, Mme Édouard Meyer, la comtesse Pillet-Will, Mme Théodore Porgès, la baronne Weiweiler et pas moins de sept baronnes de Rothschild en plus de la baronne douairière (épouses d'Adolphe, Nathaniel, Salomon, Alphonse, Gustave, Edmond et James-Édouard). Les six exceptions étaient la baronne de Beyens, Mme de Bornemann, la comtesse d'Haussonville, la comtesse Kuefstein, la comtesse de Nadaillac et la comtesse Pourtalès.
[1424] À l'approche de l'événement, aucune hyperbole ne semblait plus pouvoir effrayer le *Gaulois* : venant d'assister à la première répétition d'ensemble, un rédacteur affirma ainsi que « [j]amais certainement, à Paris, on n'[avait] eu l'occasion d'entendre quelque chose de plus grandiose » ; à l'en croire, toute réclame était pourtant inutile « car presque toutes nos loges [étaient] déjà enlevées » – *Le Gaulois*, 12 juin 1881, « Notre festival ».
[1425] *Le Gaulois*, 15 juin 1881, « Festival au Trocadéro ». Voir également le compte-rendu (cette fois enthousiaste) de l'*Univers Israélite*, 1er juillet 1881, pp. 637-638.
[1426] *Le Gaulois*, 28 mai 1881, « Les massacres en Russie ».

d'ailleurs rien n'était dit là encore de la destination des quelque 85 000 francs récoltés. Ensuite et surtout, il n'apparaissait pas que la volonté de s'adresser « au grand jour de la charité publique »[1427] eût été pleinement satisfaite, au contraire. Certes, venant du *Gaulois* (même républicain), on pouvait difficilement s'attendre à une mobilisation proprement populaire. Mais la feuille mondaine était-elle au moins à mobiliser la fine fleur de son public autour d'une manifestation de bout en bout pensée pour elle ? Là encore, à en croire l'auteur du compte-rendu, parler de réussite aurait été trop faible et « [j]amais retour de courses [n'avait] valu un si aristocratique défilé »[1428] ; mais au moment de donner des noms, les choses apparaissaient sous un jour légèrement différent. Certes, la reine d'Espagne déchue Isabelle II, accompagnée de quelques fidèles, avait bien fait son entrée au bras du docteur de Cyon (ce qui semble confirmer le rôle central de ce dernier) mais pour le reste, à l'exception notable de l'ambassadeur autrichien[1429], le nom des autres personnages cités étaient tous apparus dans les listes de souscription ou lors des préparatifs du festival. Dans ces conditions, l'explication du *Gaulois* selon laquelle on ne pouvait « nommer tout le monde » car c'eût été « citer tout ce qui porte un nom à Paris »[1430] ne faisait guère illusion : cette manifestation, à peine relayée par les autres journaux[1431], n'avait probablement pas permis d'élargir significativement le périmètre du premier cercle des mobilisés.

Plus généralement, ce qui frappe ici c'est le décalage complet entre la nature des événements pris pour prétexte et cet aboutissement en forme de pure manifestation mondaine – décalage exprimé d'une façon involontairement comique par tel rédacteur lorsqu'il déclara à propos du festival « qu'il n'[était] pas besoin d'être grand prophète pour annoncer que la journée [serait] bonne pour les victimes des troubles dans la Russie ». Relevons d'ailleurs le soin que mit le *Gaulois* à éviter de désigner les victimes auxquelles il entendait porter secours, ceci jusque dans l'intitulé des diverses phases de son entreprise : « Souscription en faveur des victimes des massacres dans la Russie méridionale », « Festival en faveur des victimes des massacres dans la Russie méridionale », « Grand festival au profit des victimes de Kieff, Elisabethgrad, Odessa, etc. », « Le festival du *Gaulois* » et enfin « Notre festival ». À quelques exceptions près, la spécificité des violences commises en Russie ne se laissa deviner qu'à travers de rares allusions ou d'après le profil aisément identifiable de la plupart des personnalités investies – le nom de Rothschild constituant certes ici une indication aussi claire qu'accessible au grand nombre. Le seul article tâchant d'expliciter un tant

[1427] *Ibid.*
[1428] *Ibid.*
[1429] Signalons également la présence de la comtesse de Kuefstein, femme d'un important diplomate austro-hongrois.
[1430] *Ibid.*
[1431] On ne trouve guère que quelques articles purement informatifs dans le *Figaro* ainsi qu'un minuscule compte-rendu dans la *Presse* – *Le Figaro*, 31 mai 1881 ; 9, 14 et 15 juin 1881 ; *La Presse*, 16 juin 1881. Dans le *Gaulois* lui-même, hormis deux articulets les jours suivant le compte-rendu, il cessa bientôt tout à fait d'en être question.

soit peu la démarche trahissait bien ce souci de taire la judéité des victimes aussi bien que des bienfaiteurs[1432] :

> Les récits publiés par le *Gaulois*, depuis un mois, ont ému jusqu'en sa dernière fibre le cœur de tous les lecteurs, à quelque religion, à quelque nationalité qu'ils appartiennent.
>
> Le spectacle navrant de tant de douleurs a rencontré chez tous nos confrères une légitime compassion.
>
> En dehors des choses de la politique, au nom seul de l'humanité souffrante, tous ont contribué à l'œuvre de soulagement entreprise par nous.[1433]

Nécessité de dépasser les clivages politico-religieux au nom de « l'humanité souffrante » quitte à occulter la dimension antijuive des violences dénoncées : il s'agit d'un schéma que nous retrouverons et qui s'imposa d'emblée comme une modalité importante de la réception française des pogroms. Mais celle-ci n'était pas incompatible avec un faisceau de raisons plus conjoncturelles qui explique sans doute la prudence des animateurs de cette première mobilisation. Alors qu'aucune signification ne s'attachait encore clairement aux violences antijuives – sauf à en rendre responsables les seuls nihilistes et à présenter les pogroms comme le prélude d'une révolution générale, première thèse du *Gaulois* dont on a vu qu'elle impliquait justement de relativiser le caractère antijuif des troubles –, il s'agissait visiblement d'éviter toute mise en cause de la Russie et surtout de ses dirigeants[1434]. La chose allait probablement de soi pour Cyon, compte-tenu de ses relations avec l'ambassade de Russie, mais le « docteur » dût n'avoir aucune difficulté à convaincre ses partenaires en bienfaisance, proches de ce « cercle Gunzburg » dont la capacité à venir en aide à leurs coreligionnaires dépendait directement de leur bonne entente avec le pouvoir tsariste[1435]. Quoi qu'il en soit il est remarquable et même significatif que la première mobilisation française en faveurs des juifs russes persécutés ait choisi comme théâtre une salle ornée « [d]e ci, de là, disposés avec un goût parfait, [de] faisceaux aux couleurs russes et aux couleurs françaises »[1436] : en effet, l'amitié (et bientôt l'alliance) franco-russe n'allait désormais plus cesser de peser sur la réception française de la « question juive » en Russie.

[1432] Il semble toutefois que cette pudeur ait épargné les artistes ; parmi les rares allusions à la dimension juive de l'affaire, on trouve ainsi l'évocation de ses « coreligionnaires » par la vicomtesse de Lapanouse (soit Marie Heilbronn depuis peu mariée) et surtout ce portrait de la chanteuse Rosine Bloch : « Elle appartient à la grande tribu israélite au nez d'aigle, aux yeux taillés en amande, aux lèvres découpées en pleine pourpre... » – *Le Gaulois*, 31 mai 1881, « Le festival en faveur des victimes des massacres dans la Russie méridionale » ; 15 juin 1881, « Festival au Trocadéro ».

[1433] *Le Gaulois*, 13 juin 1881, « Notre festival ».

[1434] Plus tard, lorsque le *Gaulois* se mit à imputer directement les pogroms au général Ignatiev, le malheur des juifs put de nouveau y être évoqué en termes explicites et même, on le verra, exagéré jusqu'à l'absurde.

[1435] Klier ?

[1436] *Le Gaulois*, 15 juin 1881, « Festival au Trocadéro ».

Échos de la mobilisation anglaise (janvier-mars 1882)

En attendant, la posture consistant à compatir au sort des victimes de pogroms tout en célébrant ouvertement la concorde entre la jeune République et la vieille autocratie devint rapidement intenable. Avant même les premières mises en cause directes des autorités russes, la vague de violences antijuives n'avait pas manqué soulever diverses critiques à leur égard, qu'il s'agît de leur capacité à maintenir l'ordre public ou plus généralement du statut des juifs dans l'empire. Dans ce contexte de crise ouverte, la presse étrangère devint attentive au moindre signal envoyé par le gouvernement et ses représentants locaux, de la déclaration officielle (plus ou moins fidèlement relayée) au simple bruit de couloir ministériel, sans même omettre les divagations de certains journaux russes[1437]. Or, si le tsar en personne avait paru se porter garant des bonnes intentions du pouvoir[1438], la plupart de ces informations avait de quoi nourrir l'inquiétude. Après diverses déclarations fracassantes de fonctionnaires (en particulier celles du gouverneur de Kiev Drenteln[1439]) commença à bruisser la rumeur de mesures dont l'orientation s'annonçait nettement coercitive[1440]. Dès le début de l'automne 1881, la mise en place par le ministère de l'intérieur de commissions « chargées d'étudier la question juive dans chacun de gouvernements où la population hébraïque [était] considérable » et « d'indiquer au ministère de l'intérieur les branches de l'économie dans lesquelles l'action des juifs [était] nuisible à la population russe proprement dite »[1441] confirma que la Russie s'engageait, pour le moins, dans une autre voie que celle du libéralisme bien compris :

> Attendons-nous donc, dans un avenir prochain, à des actes de la plus haute injustice contre cette malheureuse race.
>
> […]
>
> Pour plaire au czar, les commissions seront et sont déjà hostiles aux juifs, et leur rapport ne laisse rien présager de bon.
>
> […] La persécution israélite de l'empire russe devient maintenant légale, en quelque sorte ; elle sera désormais exercée avec garantie du gouvernement.[1442]

[1437] Voir par exemple le *Journal des débats* du 27 mai 1881 (correspondance de Saint-Pétersbourg sans titre ni signature), à propos d'un article du *Nouveau temps* tenant « les opérations mercantiles des juifs [comme] la cause unique de la pauvreté de la population russe dans les provinces du Midi » et, en conséquence, prônant « rien de moins que *leur bannissement* », c'est-à-dire leur transport « hors des frontières aux frais de l'État ».

[1438] Les mots rassurants avec lesquels il avait reçu la députation conduite par Gunzburg furent relayés par de nombreux journaux français : *Le Temps*, 25 mai 1881, « Dépêches télégraphiques » ; *Le Gaulois*, 25 mai 1881, « Souscription en faveur des victimes des massacres dans la Russie méridionale » ; *Le XIX^e^ siècle*, 26 mai 1881, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon ; *Journal des débats*, 28 mai 1881, « Étranger. Russie » ; etc. À noter cependant que plus le compte-rendu était complet, plus apparaissait l'ambiguïté des déclarations du souverain : en particulier, celui-ci s'était empressé d'ajouter qu'« il y [avait] aussi certainement des causes économiques spéciales [aux violences antijuives], comme l'exploitation du paysan par les juifs » – *Journal des débats*, 28 mai 1881, art. cit.

[1439] *Journal des débats*, 5 juin 1881 (éditorial) ; *La Lanterne*, 8 juin 1881, « Lettres de Russie » ; *Le Gaulois*, 22 juin 1881, « Le Gaulois partout », correspondance de Saint-Pétersbourg par le « Comte N... ».

[1440] *Le Temps*, 20 août 1881, « Lettres de Russie » ; 26 août 1881, « Dépêches télégraphiques » ; *Le XIX^e^ siècle*, 27 août 1881, « Revue de l'étranger » (non signée mais il s'agit probablement de Jacques Bertillon).

[1441] Annonce du *Messager du gouvernement* reproduite par *Le Temps*, 16 septembre 1881, « Bulletin de l'étranger. Russie » ; *Le Rappel*, 16 septembre 1881, « Journée politique ».

[1442] *La Lanterne*, 18 septembre 1881, « La « Lanterne » en Russie » (correspondance spéciale de Saint-Pétersbourg).

C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'un personnage commença à incarner la réponse oppressive aux débordements de la « question juive », le général Ignatiev dont le correspondant du *Temps*, après avoir pourtant salué son arrivée au ministère de l'intérieur[1443], ne retint plus bientôt que « la distance qui sépare ses actes de ses paroles »[1444]. En raison de ces diverses évolutions, propres à susciter la méfiance à l'endroit de la Russie, l'indignation commença à s'exprimer non seulement sur le terrain de l'opinion mais également sur celui de la diplomatie. Dès la seconde quinzaine de juillet, certains journaux évoquèrent ainsi, en se référant au *Daily News*, la possibilité d'une future « note collective […] adressée à la Russie concernant la rigueur des lois contre les juifs [et] signée par l'Angleterre, l'Autriche, les Pays-Bas » ainsi que d'autres pays non spécifiés[1445]. La nouvelle fut bientôt démentie par le *Lloyd* de Pesth, qui précisa que s'il avait bien été question de ce sujet lors de récents pourparlers entre Vienne et Saint-Pétersbourg, la discussion s'était bornée aux seuls « israélites étrangers résidant en Russie »[1446]. Reste que cette question du statut des juifs étrangers résidant ou ayant des affaires dans certains pays dotés d'une législation discriminatoire vis-à-vis de leur propre population juive – question *a priori* très spécifique et typiquement du ressort des diplomates – n'était pas aussi distincte qu'on pourrait le penser de celle de la défense plus générale (et surtout par d'autres acteurs) de la population juive des pays concernés. Sans même revenir sur le précédent roumain, qui avait déjà vu la confusion des deux dossiers largement pratiquée par certains acteurs de la solidarité juive internationale, ces questions s'étaient entremêlées dès le mois de mai à l'occasion d'une intervention à la Chambre des Communes concernant un certain Lewisohn, sujet anglais qui s'était vu brutalement notifier son expulsion de Saint-Pétersbourg[1447] ; à cette occasion,

Dans la même circonstance, le correspondant du *Temps* alla jusqu'à écrire : « Il semble que nous rétrogradions vers le moyen âge. Le même esprit d'intolérance souffle sur la Russie. Avivera-t-il la flamme des bûchers éteints ? Il semble qu'on entend grincer les portes en fer des cachots et que des plaintes étouffées emplissent le silence des nuits. » – *Le Temps*, 24 septembre 1881, « Lettres de Russie ».

[1443] Voir le *Temps* du 30 juin 1881, « Lettres de Russie ».

[1444] *Le Temps*, 8 octobre 1881, « Lettres de Russie » : « Ses promesses aux israélites ont été formelles et avaient calmé leurs inquiétudes ; sa circulaire à propos des commissions d'enquête sur les troubles antisémitiques étant en même temps la justification de ces violences. » Le texte de ladite circulaire, qui fixait l'orientation des commissions régionales, fut publié par le *Gaulois* du 15 octobre 1881, « Lettre de Russie » par « C^te^ N. ». Un résumé en était déjà paru dans le *Journal des débats* (d'après une analyse reçue de Saint-Pétersbourg par le *Times*) – *Journal des débats*, 13 octobre 1881, « Étranger. Russie ». La version complète de ce document, empruntée à une correspondance russe de la *France*, figure dans le *Portefeuille diplomatique* du 22 octobre 1881 (n° 43), pp. 88-90.

[1445] *Le Temps*, 23 juillet 1881, « Bulletin de l'étranger. Russie » ; *La Justice*, 24 juillet 1881, « Service télégraphique ». Quelques détails parvinrent les jours suivants, toujours sur la foi du *Daily News* : le gouvernement des États-Unis avait été invité à signer « la note collective qui […devait], sur l'initiative de l'Angleterre, être adressée à la Russie au sujet des mauvais traitements infligés au juifs dans l'empire russe » ; il était là encore précisé que le Foreign Office avait envoyé la même invitation à « diverses puissances » – *Le Temps*, 26 juillet 1881, « Bulletin de l'étranger. Russie » ; *Journal des débats*, 26 juillet 1881, « Télégraphie privée ».

[1446] *Le Temps*, 29 juillet 1881, « Bulletin de l'étranger. Russie ».

[1447] Sur le rôle du *Times* dans la confusion des deux questions, voir John D. Klier, « *The Times* of London, the Russian Press and the Pogroms of 1881–1882 », *The Carl Beck Papers in Russian and East European Studies*, n° 308 (1984), pp. 3-4 ; sur les démarches anglaises de mai 1881 et leur réception par divers journaux russes, *ibid.*, pp. 3-6. Il n'y eut pas moins de 14 interventions à ce sujet entre mai et août 1881, la plupart à l'initiative du baron Henry de

sir Charles Dilke avait dû répondre « à plusieurs questions » et non seulement rappeler que l'Angleterre avait d'ores et déjà « protesté énergiquement contre l'expulsion […] du sujet anglais Lewisohn », mais également informer la Chambre « que le gouvernement anglais n'[avait] pas encore pris de décision définitive sur la question de savoir s'il [fallait] adresser au gouvernement russe des représentations sur les outrages commis contre les israélites dans le sud de la Russie »[1448]. Malgré une certaine pression[1449] et l'optimisme de certains observateurs[1450], c'est Lord Granville qui avait fini par signifier une fin de non-recevoir à la « députation de notabilités juives » venues lui présenter « leurs doléances au sujet des traitemens [subis] les juifs de Russie » :

> « Sachant combien les nations étrangères sont sensibles à l'égard de toute ingérence dans leurs affaires intérieures, je ne crois pas qu'il soit opportun de faire des représentations officielles au gouvernement russe. »[1451]

Alors que la presse française s'était contentée de relayer par de rares dépêches ces premières tentatives anglaises d'impulser une mobilisation diplomatique en faveur des juifs de Russie, les choses en allèrent différemment lorsque, toujours de l'autre côté de la Manche, une offensive de plus vaste ampleur vit le jour au début de l'année suivante. Alors qu'était à peine retombé l'émoi causé par le pogrom de Varsovie, le *Times* publia deux articles dont le contenu, qui reprenait largement celui de correspondances adressées au périodique de Londres *Jewish World*[1452], était non seulement destiné à convaincre le lecteur de la responsabilité du gouvernement russe dans les violences mais à dépeindre ces dernières comme une véritable débauche de meurtres et de viols[1453]. L'impact en fut considérable[1454] et, face à la vigueur des dénégations russes, le Foreign Office demanda à ses agents sur place d'opérer des vérifications qui donnèrent bientôt lieu à un Blue Book : comme celui-ci présentait les événements sous un jour nettement moins dramatique, il s'en

Worms, député conservateur de Greenwich – John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 290.

[1448] *Le Temps*, 21 mai 1881, « Bulletin de l'étranger. Angleterre ». L'*Univers* s'empressa de réagir à cette nouvelle en publiant la réponse du *Journal de Saint-Pétersbourg* : « l'Angleterre n'a pas plus le droit de faire à la Russie des représentations sur des troubles intérieurs, que la Russie n'a le droit de faire à l'Angleterre des représentation sur les troubles en Irlande » – *L'Univers*, 23 mai 1881, « Dépêches télégraphiques. Russie ».

[1449] Voir, lors de la séance de la Chambre des Communes du 23 mai, les reproches adressés par Worms à Dilke quant à l'inaction du gouvernement « contre les persécutions auxquelles les juifs sont en but en Russie » – *Le Temps*, 25 mai 1881, « Dépêches télégraphiques ». Le correspondant à Londres du *Temps* crut alors devoir préciser qu'« on [savait de Worms] qu'il [était] lui-même israélite ».

[1450] « Je peux vous assurer, non-seulement à cause de la réponse de sir Charles Dilke, mais aussi après des renseignements privés, que le cabinet libéral ne manquera pas d'élever la voix comme il l'a déjà fait en Turquie, en Roumanie, en Servie et au Maroc, en faveur des israélites. » – *ibid.*

[1451] *Journal des débats*, 26 mai 1881, « Télégraphie privée » ; *Le Temps*, 26 mai 1881, « Bulletin de l'étranger. Angleterre ».

[1452] John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 484. Notons qu'en 1885 Joseph Jacobs affirma être lui-même l'auteur des fameux articles – Joseph Jacobs, *The Jewish Question 1874-1885...*, op. cit., p. 8.

[1453] Les articles parurent dans le *Times* des 11 et 13 janvier 1881 avant d'être édités sous forme de brochure : *The Persecution of the Jews in Russia, 1881*, Londres, Spottiswoode and Co., 1882.

[1454] Klier va jusqu'à considérer qu'« habillé du prestige du *Times*, […] ce récit devint la version occidentale définitive des pogroms » – John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 484.

suivit une âpre polémique opposant diplomates et membres du Russian Jewish Committee (RJC), les premiers sincèrement incapables de vérifier le tableau apocalyptique livré au public et les seconds refusant absolument d'en retrancher le moindre détail. L'émotion créée par les révélations du *Times* poussa également certains défenseurs anglais des juifs russes à exiger du gouvernement une protestation officielle de l'Angleterre, projet qui toutefois tourna court : à la satisfaction quasi générale, ainsi celle du *Times*[1455] et même de la grande majorité des députés juifs de la Chambre des Communes (pour certains eux-mêmes membres du RJC), Worms finit par retirer la motion pourtant modeste qu'il avait soumis à ses pairs le 3 mars 1882[1456]. Mais la conséquence la plus visible des articles des 11 et 13 janvier fut, précisément, l'impressionnante mobilisation publique qui s'en suivit, laquelle culmina le 1er février avec le grand meeting de Mansion House (résidence officielle du lord-maire de Londres) réuni à la demande de personnalités aussi prestigieuses que le comte de Shaftesbury, le cardinal Manning ou encore le célèbre scientifique Charles Darwin[1457]. Face à l'ampleur de cette « agitation – tout est ici agitation – en faveur des Juifs persécutés en Russie »[1458], les observateurs français sortirent sinon de leur passivité, du moins du silence qui avait accueilli les initiatives du printemps 1881. Significativement, le *Journal des débats* consacra un éditorial aux révélations du *Times* dès le 13 janvier, soit avant même d'avoir pris connaissance du second article de la série[1459]. Le prestigieux quotidien libéral ne se contentait plus d'y déplorer les effets d'une tempête qui se serait abattue presque accidentellement sur les juifs de l'empire, mais fustigeait désormais un « retour périodique des violences » qui mettait en cause aussi bien « la situation de la Russie parmi les nations civilisées » que sa réputation de « pays chrétien » – et ce d'autant qu'à la « barbarie » des moujiks s'ajoutait désormais celle des « classes les plus élevées de la société russe » qui s'accommodaient voire encourageaient de tels crimes[1460]. Pour bien appuyer ce risque de déclassement civilisationnel, l'auteur de l'article rappelait opportunément que les Russes étaient intervenus quelques années plus tôt en Bulgarie au prétexte d'atrocités commises par les Turcs ; or :

[1455] John D. Klier, « *The Times* of London, the Russian Press and the Pogroms of 1881–1882 », art. cit., pp. 16-17

[1456] John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 291-294 (texte de la motion en question pp. 292-293).

[1457] *Ibid.*, pp. 447-448.

[1458] *Le Figaro*, 1er février 1882, « Correspondance anglaise » par T. Johnson.

[1459] Cette précipitation semble attester la spontanéité de la réaction du *Journal des débats*, d'autant que c'est dans ce texte qu'on trouve la remarque déjà citée selon laquelle le gouvernement russe avait « parfaitement le droit [d']interdire [aux juifs] telle profession et de leur fermer telle carrière qu'il lui [convenait] » : or, le second article du *Times* présentait au contraire la suppression de tout statut d'exception comme la « seule vraie solution » à la « question juive » en Russie – *The Persecution of the Jews in Russia...*, op. cit., p. 20.

[1460] L'éditorialiste faisait grand cas d'une déclaration prêtée par l'article du *Times* au gouverneur de Kiev (Drentel) : « Croyez-vous que je vais déranger des soldats pour un tas de juifs ? ». Toutefois, sur la question d'une possible organisation des pogroms, une certaine prudence restait de mise : certainement y avait-il « injustice à faire remonter la responsabilité de tels faits jusqu'au gouvernement impérial », mais la répétition des troubles rendait « probable », la « complicité, au moins par abstention, des autorités […] dans certains cas » – *Le Journal des débats*, 13 janvier 1882 (éditorial).

> Que penserait l'Europe le jour où il serait insinué que les vainqueurs des Turcs ne possèdent pas un niveau moral plus élevé que les vaincus, et que les abominations dont ils ont voulu empêcher le retour sur la rive droite du Danube, se produisent chaque jour chez eux.

Enfin, tel autre passage de l'éditorial pouvait d'autant plus facilement passer pour une menace que la rumeur de possibles rétorsions financières à l'encontre de la Russie avait d'ores déjà commencé à circuler :

> […] les Russes savent trop bien les services qu'ils peuvent attendre des juifs, ils connaissent trop bien ceux qu'ils ont déjà reçus dans l'ordre économique et financier, pour ne pas laisser continuer plus longtemps une série de désordres qui finirait par devenir pour eux aussi funeste que pour les israélites, sinon même d'avantage.[1461]

La publicité faite en France aux révélations du *Times* emprunta diverses voies[1462] (quoique pas celle d'une simple traduction) et l'écho des atrocités supposément commises en Russie se trouva ainsi assuré plusieurs semaines durant : le *Gaulois*, par ailleurs étonnamment discret sur le sujet depuis le début de l'année, attendit ainsi le début du mois de février pour s'y référer[1463] et la *Justice* mit une semaine de plus pour livrer, sur la base de cette même et unique source, son tableau détaillé d'une « bestialité tartare » se donnant « libre carrière » avec des « raffinements atroces »[1464]. Les dénonciations russes des exagérations du *Times* contribuèrent également à assurer cette pérennité, qu'elles fussent rapportées de façon neutre[1465] ou qu'elles fussent relayées avec complaisance : la *Presse* dénonça ainsi un « récit inepte sur la persécution des juifs en Russie »[1466] dès la mi-janvier avant de se réjouir, fin février, que les « rapports des consuls anglais en Russie [constataient] la fausseté des allégations de la presse anglaise sur les soi-disant persécutions contre les Juifs et [établissaient] les efforts du gouvernement pour maintenir l'ordre »[1467]. Mais cette question du bien fondé des accusations du *Times* ne préoccupa pas seulement les organes alignés pour l'occasion sur

[1461] *Ibid.* ; à rapprocher par exemple de ce qu'écrivait une semaine plus tôt le correspondant russe du *Temps* : « On impute aux machinations des banquiers juifs établis en Allemagne la baisse des fonds russes à la Bourse de Berlin, et cette dépréciation du crédit national aigrit davantage les esprits et leur fait voir partout le spectre sémite. » – *Le Temps*, 6 janvier 1882, « Lettres de Russie ».

[1462] L'existence et la tendance de ces article furent régulièrement rappelées à l'attention du public : voir par exemple *Le Temps*, 19 janvier 1882, « Bulletin de l'étranger. Angleterre » (reproduction d'une lettre de lord Shaftesbury au *Times*) ; *Le Journal des débats* du 20 janvier 1882, « Étranger. Russie » (à propos de la parution des articles sous forme de brochure) ; *Gil Blas*, 21 janvier 1882, « Journaux et Revues » (reproduction d'une lettre de l'archevêque anglican d'Oxford au *Times*) ; *Le Journal des débats*, 26 janvier 1882, (sans titre) par A. Bardoux ; *Le Temps*, 30 janvier 1882, « Lettres de Russie » ; *Le Rappel*, 30 janvier 1882, « La terreur blanche en Russie » par Frédéric Montargis ; *Le Temps*, 2 février 1882, « Lettres d'Angleterre » ; *Journal des débats*, 3 février 1882 (éditorial).

[1463] *Le Gaulois*, 2 février 1882, « La Russie et l'opinion européenne » par « Benvolio ».

[1464] *La Justice*, 10 février 1882, « La persécution juive en Russie » par Léon Millot.

[1465] *Le Temps*, 24 janvier 1882, « Bulletin de l'étranger. Russie » ; *Le Journal des débats*, 24 janvier 1882, « Étranger. Russie. » ; *Le XIX^e siècle*, 24 janvier 1882**,** « Nouvelles étrangères » ; *La Justice*, 26 janvier 1882, « Nouvelles politiques » ; *Le Temps*, 30 janvier 1882, « Lettres de Russie ».

[1466] *La Presse*, 14 janvier 1882, « Nouvelles diplomatiques » par « Asmodée ».

[1467] *La Presse*, 28 février 1882, « Nouvelles diplomatiques » par « Asmodée ».

Saint-Pétersbourg. Outre la récurrence d'attestations d'« exactitude indéniable »[1468] quelque peu forcées et le recours à des formulations masquant parfois mal un doute refoulé[1469], certains observateurs ne ménagèrent pas leur peine pour atténuer à leur propre yeux l'effet d'une éventuelle pertinence des rectifications russes[1470]. La raison en était que l'acte d'accusation dressé début janvier par le *Times* conférait toute sa légitimité à la mobilisation qui se développait depuis outre-Manche – depuis les premières lettres de personnalités jusqu'aux tentatives d'obtenir une protestation officielle[1471], en passant bien sûr par divers meetings tenus à Londres ou ailleurs[1472]. Attentivement suivie en France, cette agitation anglaise n'y suscita pas seulement de la curiosité distanciée mais ne fut pas loin de créer quelques velléités d'engagement. Plusieurs commentateurs adoptèrent ainsi la

[1468] *Le Journal des débats*, 26 janvier 1882, (sans titre) par A. Bardoux.

[1469] Voir par exemple les remarques de Léon Millot sur des faits « tellement inouïs qu'on a peine à tenir pour vraies ces révélations d'un anachronisme violent » : « Cela rappelle les fantaisies monstrueuses et les déchaînements de cruauté bestiale des barbares au temps de l'invasion romaine, quelque chose comme une page d'Attila brusquement intercalée en plein dix-neuvième siècle, comme une échappée furieuse de Huns et de Vandales roulant sur la civilisation moderne. » – *La Justice*, 10 février 1882, « La persécution juive en Russie » par Léon Millot.

[1470] Le correspondant russe du *Temps* critiqua ainsi « les démentis [que le *Journal de Saint-Pétersbourg* avait cru] de bonne politique de distribuer à la presse étrangère », mais en évitant consciencieusement la question de l'authenticité des faits ; sa justification du rôle joué par la presse étrangère en cette circonstance paraissait même devoir excuser d'éventuelles exagérations : « La presse russe n'a pas le droit d'élever la voix en faveur des opprimés, aussi les journaux étrangers ont-ils le devoir de traiter la question et de prendre en main les intérêts des israélites persécutés, comme ils ont défendu autrefois les Bulgares et la populations chrétiennes d'Orient. » – *Le Temps*, 30 janvier 1882, « Lettres de Russie ». « Benvolio », auteur d'une tribune dans le *Gaulois*, tint lui aussi compte des accusations du *Journal de Saint-Pétersbourg* mais tout en niant que la question de la vérité factuelle fût particulièrement importante : même si « les propriétés [avaient] été seules endommagées » et même s'« il y [avait] eu peu de juifs massacrés », c'était tout au plus à ses yeux « une circonstance atténuante pour la populace » mais certainement pas pour « l'administration et la police qui [avaient laissé] tout faire » : « En est-on là, dans l'empire du plus absolu des princes, que le vol à main armée y soit une peccadille, quand le meurtre ne s'y ajoute que dans des proportions restreintes ? » – *Le Gaulois*, 2 février 1882, « La Russie et l'opinion européenne » par « Benvolio ». Notons que l'argument de « Benvolio » s'apparentait à celui utilisé au même moment lors du Meeting de Mansion House par lord Shaftesbury, pour qui « malgré les démentis, les faits signalés [étaient] authentiques ; n'y [aurait-il eu] qu'un dixième de vrai, cela [aurait été] encore assez grave pour justifier la protestation » – *Le Temps*, 3 février 1882, « Lettres d'Angleterre ».

[1471] Dès la fin janvier, le *Temps* était en mesure de signaler la volonté de Worms de « proposer des remontrances à la Russie à propos des persécutions des israélites » – *Le Temps*, 28 janvier 1882, « Dernières dépêches » ; *Journal des débats*, 10 février 1882, « Étranger. Angleterre. » ; *Le Gaulois*, 10 février 1882, « Le Gaulois partout » ; *Le Temps*, 11 février 1882, « Bulletin de l'étranger. Angleterre ». Au même moment, la presse française fit également état du mémoire que sir Nathaniel Rothschild avait remis à l'ambassadeur russe à Londres et du refus de ce dernier de le transmettre à son gouvernement – *Le Journal des débats*, 27 janvier 1882, « Étranger. Russie. » ; *Le Temps*, 28 janvier 1882, « Bulletin de l'étranger. Russie » ; *Le Gaulois*, 2 février 1882, « La Russie et l'opinion européenne », par « Benvolio ».

[1472] Outre le meeting de Mansion House déjà évoqué, des réunions furent annoncées à Manchester ou encore à Liverpool – *Le Temps*, 24 janvier 1882, « Bulletin de l'étranger. Russie ». Après coup, l'*Univers israélite* ne mentionna pas ces deux dernières villes mais en lista une grosse quinzaine d'autres à l'échelle du Royaume-Uni – *L'Univers israélite*, 1er mars 1882, p. 380. Des comptes rendus assez précis du meeting de Mansion House furent publiés dans *Le Temps* du 3 février 1882 (« Lettres d'Angleterre »), dans *Le Gaulois* du même jour (« Meeting en faveur des juifs russes ») puis dans celui du jour suivant (« Lettre de Londres », par « Léonardi ») ; le compte-rendu du meeting, tel qu'établi par l'Anglo-Jewish Association, fut par ailleurs traduit et publié en France sous le titre de *La persécution des israélites en Russie. Compte-rendu du Meeting public tenu au Mansion House de Londres le mercredi 1er février 1882*, Paris, typ. Maréchal et J. Montorier, 1882. Immédiatement après la réunion londonienne, la presse française annonça la convocation d'un meeting à New York par le général Grant – *Journal des débats*, 3 février 1882 ; *Le Temps*, 4 février 1882, « Lettres d'Angleterre » et « Bulletin de l'étranger. Amérique » ; *Lanterne*, 4 février 1882, « Dernières nouvelles. La persécution contre les juifs russes » ; *La Justice*, 10 février 1882, « La persécution juive en Russie » par Léon Millot.

posture plus ou moins équivoque qu'avait été celle du *Journal des débats* aux lendemains des premières révélations du *Times* – *Journal des débats* qui fut d'ailleurs le seul, par la plume de Bardoux, à proposer de sortir de l'attentisme :

> La France ne peut rester indifférente. N'a-t-elle pas été le premier des peuples, après la Hollande, à proclamer la tolérance ? Est-ce que tout notre dix-huitième siècle n'a pas combattu pour l'humanité dans le vrai sens du mot ? Est-ce que nos pères n'ont pas inscrit d'abord sur leur drapeau le principe de la solidarité humaine ?
>
> Les gémissements et les cris de douleur des persécutés, quels qu'ils soient, auront toujours dans les âmes françaises un durable et profond retentissement.[1473]

Sans aller aussi loin, d'autres éditorialistes tâchèrent de s'agréger d'une façon ou d'une autre à la vague montante des protestations. Si Frédéric Montargis, du *Rappel*, se contenta de disserter sur la complexité de la « question juive » en Russie, de dénoncer les « horreurs » révélées par le *Times* et de pointer du doigt le rôle des « comités panslavistes de Moscou »[1474], « Benvolio » défendit pour sa part dans le *Gaulois* la légitimité de la presse à convoquer au « tribunal tout platonique qu'on appelle l'opinion publique européenne » les crimes commis dans d'autres pays ; de ce point de vue, ne devait-on pas regretter « qu'en France, à l'heure présente, l'abstention et le silence [fussent] fort à la mode » ?

> Nous nous sommes tant confessés du péché de donquichottisme, nous avons si fermement résolu de n'y plus retomber, que nous ne sommes pas loin de donner dans l'excès contraire. Jamais les Français n'avaient professé une si dédaigneuse indifférence pour tout ce qui se passe hors de chez eux. Nous étions ou nous croyions être des paladins ; nous sommes devenus des Ponces-Pilates.

Or il n'en était pas de même en Angleterre et désormais c'était « à Londres que le jury humain et idéal de l'opinion européenne [tenait] le plus librement ses assises », notamment grâce au *Times* élevé au rang de « tribune universelle ouverte à tous les opprimés ». C'est ainsi que « l'opinion anglaise s'[était] émue de la situation des juifs dans l'empire de Russie » et « Benvolio » ne cachait rien de son admiration pour cette démonstration spectaculaire d'indignation. Son propre engagement, toutefois, se limita à ses deux phrases pour le moins prudente :

> Certes, celui qui écrit ces lignes a le droit de se considérer comme un ami de la Russie. Mais l'admiration et la sympathie qu'on professe pour un grand peuple excluent-elles le droit de condamner une persécution dont l'Europe n'avait pas vu d'exemple depuis la révocation de l'Edit de Nantes et l'expulsion des Maures d'Espagne ?[1475]

Ce mélange d'enthousiasme et de mesure caractérisa mieux encore la tribune fleuve donnée par

[1473] *Le Journal des débats*, 26 janvier 1882, (sans titre) par A. Bardoux.
[1474] *Le Rappel*, 30 janvier 1882, « La terreur blanche en Russie » par Frédéric Montargis.
[1475] *Le Gaulois*, 2 février 1882, « La Russie et l'opinion européenne » par « Benvolio ».

Léon Millot à la *Justice* quelques jours après la tenue du meeting de Mansion House. Après s'être longuement arrêté sur les révélations du *Times* pourtant vieilles de près d'un mois, après avoir énuméré les « preuves » de la « complicité du gouvernement impérial » et expliqué la logique profonde de cette débauche de violence (« On lâchait le peuple russe sur les Juifs pour lui faire perdre la piste de la révolution. »), Millot ne pouvait que saluer chaleureusement la mobilisation en cours :

> On comprend maintenant le cri de protestation poussé par l'Angleterre et par l'Amérique. À Londres et à New-York, les orateurs de tous les partis se sont, au nom de la civilisation, associés dans un même vote de flétrissure, contre le fanatisme de race.[1476]

Mais significativement, en dépit de la longueur et de la ferveur de l'article, la simple possibilité d'un équivalent français à ces campagnes anglo-américaines n'y était pas même envisagée.

Plus généralement, malgré ces quelques signes de frémissement auxquels on peut ajouter la prise de parole de rares personnalités[1477], l'intérêt manifesté en France à l'endroit de l'agitation outre-Manche demeura strictement passif. L'approbation des initiatives anglaises fut d'ailleurs loin d'être systématique, ne fût-ce qu'en raison du fait que certains journaux avaient d'ores et déjà pris l'habitude de se camper systématiquement aux côtés de Saint-Pétersbourg dès lors que la « question juive » était en jeu. On l'a vu avec la *Presse* – dont la première réaction fut d'inviter le *Times* à cesser de s'en prendre au gouvernement russe et à plutôt « adjurer les juifs […] d'être des citoyens russes et de ne pas vivre en dehors de la vie sociale russe, en se contentant de faire de l'usure et d'ouvrir des cabarets de tous côtés pour exciter les paysans à l'ivrognerie, quitte à s'emparer de leur maigre avoir quand ils boivent à crédit »[1478] – mais on peut également citer le *XIX^e^ Siècle*, où Jacques Bertillon ne tarda pas à douter de la sincérité des indignations anglaises :

> Depuis quelques jours, c'est une mode en Angleterre de verser beaucoup de larmes sur les persécutions dont les Juifs sont victimes en Russie.
>
> On chercherait longtemps en quoi les juifs de Varsovie ou de Kiev intéressent les marchands de

[1476] *La Justice*, 10 février 1882, « La persécution juive en Russie » par Léon Millot.

[1477] En l'occurrence, nous pensons essentiellement au prêtre gallican Hyancinthe Loyson qui, dans un sermon du 23 janvier, fit référence aux violences antijuives en Russie et salua explicitement la mobilisation anglaise en cours ; il en profita même pour se demander « si la France se [laisserait] devancer dans cette œuvre de générosité, alors que Lunéville se [préparait] à élever une statue à Grégoire, qui prit l'initiative de l'émancipation des deux parias du monde catholique, le juif et le nègre » – *Le Temps*, 24 janvier 1882, « Au jour le jour. Du devoir des peuples chrétiens envers les juifs ». Peut être également mentionnée la prise de position plus tardive (mais toujours avant la nouvelle du pogrom de Balta) d'Adolphe Franck à l'occasion de la 16e séance générale de la *Société française des amis de la paix* : « Je ne ne crains pas de toucher en passant à ce sujet douloureux. Vous m'accuseriez de lâcheté et d'inconséquence si, défendant le droit contre la force et l'homme contre la bête, je l'élevais aussi la voix en faveur de cette portion de l'humanité à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir et que la France a la gloire d'avoir affranchie. » – *Journal des débats*, 4 avril 1882 (sans titre ni signature). Signalons enfin la lettre du président de la branche française de l'Alliance évangélique Gustave Monod, bien qu'il s'agît plus classiquement d'une adresse directe à l'Alliance israélite universelle – *Le Gaulois*, 10 mars 1882.

[1478] *La Presse*, 14 janvier 1882, « Nouvelles diplomatiques » par « Asmodée ».

> Londres. Est-ce donc un pur sentiment de philanthropie chevaleresque qui pousse les Anglais à faire des souscriptions et à vouloir entraîner leur gouvernement dans les embarras diplomatiques à propos des marchands d'eau-de-vie et des usuriers des villes russes ? Il est permis d'en douter, car il n'est pas dans les sages habitudes du peuple anglais de se mêler de ce qui ne le regarde pas.[1479]

L'explication selon laquelle toute cette affaire n'avait d'autre but que de miner les « bons rapports […] entre l'Angleterre et la Russie depuis l'avènement du cabinet Gladstone »[1480] trouva d'ailleurs écho bien au-delà des journaux les moins favorables à la cause des juifs de Russie[1481], de même que la thèse d'une instrumentalisation purement politique de cette cause : alors que « Benvolio » avait déployé des trésors de rhétorique pour convaincre les lecteurs du *Gaulois* qu'il s'agissait bien d'un pur « mouvement philanthropique » et non une simple « machine de guerre dirigée contre M. Gladstone »[1482], le correspondant anglais du même journal dut bientôt admettre, gêné, que le meeting de Mansion House (ces « assises de la civilisation chrétienne maudissant et flétrissant la force brutale ») avait été lui-même le théâtre d'une « tentative maladroite de certains conservateurs […] de rendre le gouvernement de M. Gladstone en quelque sorte responsable des attaques de la populace russe contre les juifs »[1483] ; après que la réunion londonienne eût ainsi confirmé les craintes de voir se mêler « l'esprit de parti […] à une démonstration qui [devait] être surtout faite au nom de l'humanité, sans distinction de couleur politique »[1484], ce fut encore début mars le « curieux débat » provoqué par Worms à la Chambre des Communes qui, « [d]errière une légitime manifestation en faveur de l'humanité », passa aux yeux des observateurs pour une simple « sortie » des Tories « contre la Russie en général et contre son allié M. Gladstone »[1485]. La couverture de la mobilisation anglaise de janvier-mars 1882 vit enfin se propager un motif qui n'était pas sans en rappeler un autre, très à l'honneur dans la phase finale de l'affaire des juifs de Roumanie. Commentant la réponse enthousiaste de l'archevêque anglican d'Oxford au premier appel de lord Shaftesbury, un rédacteur du *Gil Blas* en résuma ainsi l'argument :

> M'est avis que les Anglais feraient mieux de s'occuper un peu moins des juifs de Russie et d'améliorer

[1479] *Le XIX^e Siècle*, 26 janvier 1882, « Revue de l'Étranger » par Jacques Bertillon.
[1480] *Ibid.*
[1481] La première raison en fut que Saint-Pétersbourg la martela dès le début de la séquence – *Le Temps*, 24 janvier 1882, « Bulletin de l'étranger. Russie » ; *Le Journal des débats*, 24 janvier 1882, « Étranger. Russie. » ; *Le Temps*, 28 janvier 1882, « Bulletin de l'étranger. Russie » ; *Journal des débats*, 31 janvier 1882, « Étranger. Russie. ». Fin mars, dans un entretien accordé au correspondant particulier du *Times* par le général Tchernaïev, ce dernier déclarait encore : « Nous savons très bien qu'il existe chez vous un parti hostile à la Russie, l'agitation en faveur des juifs l'a bien démontré [...]. » – *Le Temps*, 22 mars 1882, « Lettres de Russie ».
[1482] *Le Gaulois*, 2 février 1882, « La Russie et l'opinion européenne » par « Benvolio ».
[1483] *Le Gaulois*, 4 février 1882, « Lettre de Londres » par « Léonardi ».
[1484] *Le Temps*, 1^er février 1882, « dépêches télégraphiques ».
[1485] *Le XIX^e Siècle*, 6 mars 1882, « Lettres d'Outre-Manche » par B. Buisson. Cette interprétation fut reproduite par l'*Univers israélite* qui la jugea marquée par « une impartialité trop *sereine*, peut-être, mais, au fond, parfaitement logique » – *L'Univers israélite*, 16 mars 1882, p. 413.

> le sort de leurs Irlandais, qui sont fort à plaindre.[1486]

S'il n'était pas étonnant de retrouver ce parallèle dans un journal ouvertement hostile comme la *Presse*, qui tint bientôt toute cette agitation pour un simple moyen de « faire diversion aux atrocités commises en Irlande »[1487], peut-être n'était-il pas insignifiant que le *Figaro* s'en fît l'écho[1488] ainsi que, peut-être, le *Journal des débats* dans l'un de ces éditoriaux où l'on doit supposer que rien n'était laissé au hasard[1489]. C'est en tout cas, pour finir, dans les deux journaux réputés les plus sérieux à l'international que se manifesta le plus distinctement la limite du soutien français à la mobilisation anglaise, conformément d'ailleurs à la limite que cette mobilisation venait d'atteindre en Angleterre même. Au lendemain de la tentative déjà signalée de Worms à la Chambre des Communes, le *Temps* consacra en effet une large section de son éditorial à « dédouaner le gouvernement anglais de sa passivité présente » avant de conclure sur l'issue de cette démarche déjà jugée « vraiment dangereuse pour les israélites » :

> […] l'extrême modération et l'attitude amicale du gouvernement dans cette discussion produiront probablement en Russie une impression aussi favorable aux israélites qu'aurait été nuisible pour eux l'adoption de la motion Worms.[1490]

Quant au *Journal des débats*, il publia un mois plus tard à la Une une analyse consacrée aux développements plus ou moins récents de la « question juive » en Russie et indéniablement favorable à la cause des juifs persécutés ; l'auteur anonyme n'en estimait pas moins que les « meetings tenus en Angleterre [avaient] fait un mal immense aux juifs russes » :

> En fournissant à leurs adversaires des armes pour les poursuivre sur le terrain politique, ils ont offensé le sentiment national, qui s'effarouche à la seule pensée d'une intervention étrangère. Le véritable bonheur pour les israélites serait que la question pût dormir quelque temps et être résolue à un moment où les passions se seraient calmées.[1491]

Formulé à quelques jours de l'annonce des troubles de Balta, cet espoir s'apprêtait à être cruellement déçu – même si la nouvelle vague de violence allait justement recréer (et cette fois également en

[1486] *Gil Blas*, 21 janvier 1882, « Journaux et Revues ».
[1487] *La Presse*, 23 janvier 1882, « Nouvelles diplomatiques » par « Asmodée ». Voir aussi, pour une exploitation extensive du parallèle irlandais, l'article tiré d'un journal de Saint-Pétersbourg et longuement reproduit dans l'*Univers* du 12 février 1882 (sans titre).
[1488] « Sans doute, il appartient aux forts de protéger les faibles ; mais l'Angleterre s'occupant outre mesure des malheureux qui souffrent sur les bords de la Néva, quand elle songe peu aux cinq millions d'Irlandais mourant de faim à sa porte, cela peut paraître d'une opportunité contestable. » – *Le Figaro*, 1er février 1882, « Correspondance anglaise » par T. Johnson.
[1489] « Pendant que l'on s'occupe à Mansion-House du sort des juifs de Russie, l'agitation continue en Irlande et devient, particulièrement dans les comtés du centre, de plus en plus inquiétante. » – *Journal des débats*, 3 février 1882 (éditorial).
[1490] *Le Temps*, 5 mars 1882, « Bulletin du jour ».
[1491] *Journal des débats*, 8 avril 1882 (sans titre ni signature).

France) les conditions d'une mobilisation de grande ampleur.

Avant d'aborder ce troisième temps des mobilisations en faveur des juifs de Russie, il sera utile, plutôt que de spéculer sur les raisons profondes de cette tiédeur française, de présenter les réflexions qu'inspirèrent les diverses démarches anglaises à un personnage qui, sans être particulièrement connu ni particulièrement représentatif d'un hypothétique point de vue français, n'en fut pas moins l'un des rares observateurs attentifs de cette séquence. Il s'agit de Benoît Brunswik, auteur de plusieurs ouvrages consacrés principalement à l'Orient et fondateur en mai 1880 d'une revue hebdomadaire entièrement consacrée aux questions internationales : le *Portefeuille diplomatique consulaire et financier* dont l'objectif, ainsi qu'il le rappela dans un prospectus du début de l'année 1882, était de « démontrer que l'étude attentive et suivie des recueils de documents diplomatiques peut placer à l'abri de toute surprise la sécurité de la République française dans ses relations avec les autres États »[1492]. Ce travail de veille le conduisit à examiner, dès la fin de l'été 1881, le Livre Bleu intitulé *Correspondence respecting the Expulsion of Mr. Lewisohn from St. Petersburg*, du nom de ce sujet anglais sommé de quitter la Russie parce que juif et dont l'affaire avait servi de prétexte, dès mai 1881, à une première demande de protestations anglaises. Ainsi le *Portefeuille diplomatique* consacra-t-il trois articles à cette seule affaire[1493], filant une analyse serrée qui dépassa bientôt les aspects purement techniques du cas Lewisohn. La question posée concernant ce dernier était simple : lors de ses séjours d'affaires en Russie, Lewisohn, sujet anglais parfaitement égal aux autres dans son propre pays, pouvait-il être traité autrement que ses concitoyens non juifs ? D'un point de vue légal, ainsi que Lord Granville devrait finir par l'admettre, Lewisohn était effectivement soumis aux mêmes restrictions légales que ses coreligionnaires russes : ceci était conforme non seulement aux traités en vigueur entre l'Angleterre et la Russie, mais encore à la façon dont la diplomatie anglaise avait déjà interprété ces traités par le passé[1494]. Cette question en cachait toutefois une autre, liée à l'actualité de la « question juive » en Russie et qui constituait probablement la principale motivation des défenseurs de Lewisohn – sinon de Lewisohn lui-même, dont l'attitude irrita à tel point Brunswik qu'il avoua d'emblée son « peu de

[1492] Ce prospectus est reproduit à la fin du tome septième (janvier-mars 1882) de la revue. Brunswik y rappelle avec fierté le soutien que lui a apporté, dans un article du *Temps* repris par le *Journal des débats*, le sénateur Edmond Scherer, issu du protestantisme libéral et politiquement proche du centre gauche.

[1493] Ces trois articles figurent respectivement, sous le titre « Les juifs en Russie. – Livre Bleu », dans le *Portefeuille diplomatique*, t. 6, pp. 49-56 ; 85-90 ; t. 7, pp. 198-211.

[1494] Le texte original du document où figure cette conclusion, que Brunswik ne découvrit qu'avec la parution d'un second Blue Book consacré à l'affaire Lewisohn (*Further Correspondance*, July 1881-Jan. 1882), est reproduit dans Lucien Wolf, *Notes on the Diplomatic History of the Jewish Question, with Texts of Protocols, Treaty Stipulations and other Public Acts and Official Documents*, London, Spottiswoode, Ballantyne & CO, pp. 81-82. C'est en 1862, en réponse à la plainte d'Anglais de confession juive séjournant à Varsovie et victimes de discriminations semblables à celles dénoncées par Lewisohn, que la diplomatie avait été amenée à trancher la question. C'est le rappel de ce épisode qui décida Granville à accepter l'interprétation russe de la situation – *Portefeuille diplomatique*, t. 7, p. 205.

sympathie pour le pétitionnaire »[1495]. Le *Portefeuille diplomatique* désigna ainsi sans fard ce qu'il pensait être le fond réel de cette agitation – en l'occurrence « la lutte ouverte en faveur d'un Anglais, dans le but de protéger indirectement les Juifs russes contre les violences auxquelles ils étaient en butte »[1496] – et ne se cacha pas d'avoir lui-même pour objectif d'en prouver le caractère néfaste, tant il est vrai que « l'action de la diplomatie s'exerce parfois en sens contraire du but qu'elle se propose »[1497]. Car ce qui pointait derrière l'affaire Lewisohn, c'était une forme pervertie de la « charité » cherchant à se faire passer pour une « institution »[1498]. Certainement bien intentionnée, la démarche des défenseurs anglais des juifs de Russie était non seulement vouée à l'échec – « quand jamais [avait]-t-on vu le gouvernement russe prêter l'oreille à des conseils, suggestions, demandes, ou pressions étrangères, concernant la législation dans ses États ? » – mais elle laissait croire à ses destinataires qu'il existait « quelque part une mine de charité ouverte à leur première réquisition »[1499] :

> [L]es Juifs de Russie […] apprennent […] qu'au dehors on s'occupe d'eux ; indirectement, cela suffit, parce qu'il ne faut pas davantage pour les rendre de plus en plus exigeants, et, par une réciprocité trop juste, pour rendre les conseils du gouvernement plus sévères à leur égard.[1500]

Brunswik avait d'emblée prévenu vouloir « signaler les moyens [paraissant] les meilleurs pour seconder les intentions libérales du gouvernement russe »[1501] et, une fois décrétée l'inopportunité de toute « pression diplomatique » pour améliorer la « situation des Juifs russes »[1502], il ne lui restait plus guère qu'à envisager les voies d'une « action curative de l'intérieur »[1503]. Or venait justement de filtrer la circulaire d'Ignatiev fixant le cap des commissions destinées à indiquer les « mesures […] énergiques pour abolir les rapports anormaux existant aujourd'hui entre les Juifs et les indigènes » (selon les termes de ladite circulaire). Le rédacteur du *Portefeuille diplomatique* non seulement crut utile de reproduire ce document[1504], mais encore se désolidarisa-t-il de « la fâcheuse impression […]

[1495] *Portefeuille diplomatique*, t. 6, p. 51. Après avoir été jusqu'à le soupçonner de quelque forfait (*ibid.*, t. 6, p. 52), Brunswik reprocha surtout à Lewisohn d'avoir volontairement compliqué les choses alors qu'à l'ordinaire les cas tels que le sien se résolvaient aisément grâce à des dérogations directement obtenues par l'ambassade britannique auprès des ministères russes concernés ; en pleine affaire Lewisohn, celle-ci avait d'ailleurs négocié avec succès le séjour de deux autres juifs anglais venus à Saint-Pétersbourg pour affaires et également menacés d'expulsion – *ibid.*, t. 7, pp. 208-209. Brunswik ne s'aventura cependant jamais à spéculer sur les motivations du plaignant, pas plus d'ailleurs que sur celles de Granville auquel il reprocha également d'avoir gardé ouvert, sans raison valable, un dossier dont il lui-même estimait qu'il aurait dû être refermé dès les premières explications fournies par l'ambassadeur anglais à son ministre.
[1496] *Ibid.*, t. 6, p. 87.
[1497] *Ibid.*, t. 6, p. 51.
[1498] *Ibid.*, t. 6, p. 87.
[1499] *Ibid.*, t. 6, p. 88.
[1500] *Ibid.*, t. 6, p. 56.
[1501] *Ibid.*, t. 6, p. 50.
[1502] *Ibid.*, t. 6, p. 87.
[1503] *Ibid.*, t. 6, p. 88.
[1504] *Ibid.*, t. 6, pp. 88-90.

produite lors de son apparition dans les journaux d'Occident »[1505] : ne pouvait-on pas en effet démontrer par des « arguments précis », c'est-à-dire tirés « de l'histoire des rapports entre l'autorité russe et les sujets juifs », que l'approche tant décriée du ministre de l'intérieur constituait « la seule manière juste et possible de mettre un terme à la question juive en Russie »[1506] ? Sans entrer ici dans les détails de cette téméraire tentative de trouver « une tendance favorable aux Juifs dans la circulaire ministérielle » dénoncée par tant d'autres comme « un monument de fanatisme »[1507], un paradoxe sautait aux yeux concernant la démarche elle-même : alors que Brunswik avait commencé par dénoncer la confusion qu'il devinait à l'œuvre derrière l'affaire Lewisohn, lui-même ne put bien longtemps s'empêcher de prendre position sur le fond de la « question juive » en Russie – ce qui était d'autant plus remarquable qu'il n'avait cessé d'affirmer qu'il s'agissait « surtout et avant tout [d']une question russe »[1508] et qu'à ce titre elle n'avait « aucun droit de cité » dans sa revue[1509]. Le *Portefeuille diplomatique* cessa de paraître durant l'été 1882 sans autre mention de la « question juive » en Russie : aussi les réflexions que les derniers épisodes de la mobilisation anglaise (et *a fortiori* la mobilisation française plus tardive) inspirèrent à Brunswik sont-elles inconnues. Mais un article supplémentaire consacré à ce sujet à la fin du 1er trimestre 1882 lève les derniers doutes sur ce qu'il ne put qu'en penser[1510]. Essentiellement dédié au Blue Book dans lequel les rapports des agents diplomatiques anglais dédramatisaient considérablement le tableau livré par le *Times* début janvier, l'exposé de Brunswik s'ouvrait sur l'expression d'un franc soulagement :

> Il est consolant de voir à cette lecture que les récits de ces excès ont été considérablement exagérés dans les informations particulières et dans les correspondances de journaux ; il est rassurant de voir des agents étrangers, d'une impartialité évidente, témoigner en l'honneur du pouvoir central et des administrations locales pour leur conduite durant ces lamentables occurrences.[1511]

[1505] *Ibid.*, t. 6, p. 88. Ce faisant Brunswik avait bien conscience de s'exposer à la critique : « [n]ous n'avons pas encore dit que cette circulaire entraîne dans toutes ses parties notre entière approbation », prévenait-il prudemment – *ibid.*, t. 6, p. 90.

[1506] *Ibid.*

[1507] *Ibid.*, t. 6, p. 170. Concernant la tendance de cette démonstration, où la naïveté frôlait souvent la mauvaise foi et où plusieurs réflexions trahissaient le peu de sympathie de l'auteur pour les juifs de Russie, précisons seulement qu'elle ne devait rien à une éventuelle complaisance à l'endroit de l'antisémitisme allemand ; le *Portefeuille diplomatique* avait en effet eu l'occasion d'émettre une brève appréciation ce phénomène en juillet 1881 et on y trouvait, outre la mention d'un Stoecker « dont on [connaissait] le rôle ridicule et odieux dans la question antisémitique », cette remarque sans ambiguïté : « Qui eût jamais pensé […] qu'en plein XIXe siècle, une agitation aussi absurde que l'agitation antisémitique pût avoir tant de succès en un pays tout entiché de philosophie et de savoir *profond* ? Quelle misérable arme de guerre ! Et cependant, […] c'est là une arme électorale à laquelle les vieux partis ont eu recours avec la certitude que l'absurdité du moyen employé ne diminue pas la valeur du but produit. » – *ibid.*, t. 5, pp. 95-96.

[1508] *Ibid.*, t. 6 p. 88.

[1509] *Ibid.,* t. 6, p. 49. La série d'articles s'ouvrait sur deux pleines pages d'explications sur ce point, Brunswik donnant précisément l'agitation antisémite allemande comme exemple d'« affaires particulières à la Prusse », « complètement étrangères à tout ce qui a un caractère diplomatique » et par conséquent hors du champ de la revue – *ibid.*, pp. 49-50.

[1510] *Ibid.*, t. 7, pp. 249-257. Dans le même volume se trouve également la fin de l'analyse technique du cas Lewisohn (pp. 198-211).

[1511] *Ibid.*, t. 7, p. 249.

Brunswik considérait également que ces rapports contenaient « de précieux renseignements sur le caractère normal des relations entre la population juive et la population chrétienne en Russie » et qu'à ce titre on y découvrait « la voie par où la législation [pouvait] intervenir au commun avantage des intéressés et du pays lui-même »[1512] ; ces renseignements confirmant par ailleurs les résultats de l'enquête du comte Kutaisov et justifiant l'esprit de la fameuse circulaire d'Ignatiev, il s'agissait désormais d'attendre sereinement le projet de loi tiré de ces investigations[1513]. Enfin, l'article s'achevait sur la reproduction d'un article du *Journal de Saint-Pétersbourg* du début février, réaction officieuse du gouvernement russe aux premières rumeurs d'une possible intercession anglaise. Brunswik ayant d'ores et déjà livré sa propre version de l'argument principal, à savoir que « toute intercession en faveur de la nationalité juive de la part d'une puissance étrangère ne pourrait que semer le mécontentement dans les masses de la population et exercer une influence nuisible sur la situation des Juifs »[1514], il est certain qu'il approuva hautement l'avertissement de la feuille russe. Certes, rien ne permet d'affirmer une quelconque représentativité du *Portefeuille diplomatique* dans son traitement global de la « question juive » en Russie, mais n'a-t-on pas vu que c'est précisément à cet avis que les journaux français les plus sérieux finirent par se ranger lorsque Worms risqua sa motion à la Chambre des Communes ?

Après Balta, le sursaut français ? (avril-juillet 1882)

Si un certain scepticisme dominait probablement chez les observateurs français à l'issue de la mobilisation anglaise des premiers mois de 1882, l'annonce de la reprise des violences en général et à Balta en particulier parut bien cette fois rebattre les cartes[1515]. En effet, plus encore que l'accumulation d'informations signalant une nouvelle dissémination de la violence[1516], ce furent les événements survenus le 11 avril 1882 dans cette petite ville de Podolie – région jusqu'alors plutôt épargnée par les pogroms[1517] – qui retinrent l'attention en France comme dans le reste de l'Europe

[1512] *Ibid.*
[1513] *Ibid.*, t. 7, p. 255-256.
[1514] *Ibid.*, t. 7, p. 256-257 (citation p. 257).
[1515] Pour un lien clairement tracé entre événements de Balta et reprise de la mobilisation, voir le *Voltaire* du 8 mai 1882, « Les juifs en Russie » par « Piotr. Merskoff. ».
[1516] *Journal des débats*, 19 avril 1882, « Etranger. Russie. » ; *La Justice*, 20 avril 1882, « Persécutions des juifs en Russie » ; *Le XIX^e siècle*, 21 avril 1882, « Nouvelles étrangères » ; *Le Rappel*, 21 avril 1882, « Journée politique » ; *Journal des débats*, 21 avril 1882, « Etranger. Russie. » ; *La Justice*, 21 avril 1882, « Persécutions des juifs en Russie » ; *Lanterne*, 22 avril 1882, « En Russie. La persécution contre les juifs » ; *Le Gaulois*, 27 avril 1882, « Nouveaux massacres en Russie » ; *Le Temps*, 8 mai 1882, « Bulletin de l'étranger. Russie » ; *Le Temps*, 9 mai 1882, « Dépêches télégraphiques » ; *Le Temps*, 12 mai 1882, « Bulletin de l'étranger. Russie » ; *Le XIX^e siècle*, 30 mai 1882, « Lettre de Russie » ; *Le Temps*, 10 juin 1882, « Bulletin de l'étranger. Russie » ; *Journal des débats*, 4 juillet, « Etranger. Russie ». Précisons que cette liste omet les incendies, objets de nombreuses nouvelles en mai-juin 1882 et supposés n'être qu'une « nouvelle forme [prise par] la persécution contre les Juifs » – *Le Figaro*, 31 mai 1882, « Lettre de Russie », par Sevastianovitch.
[1517] John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 64.

occidentale : en témoignent les bilans[1518] ou même les descriptions[1519] publiés plusieurs semaines après les faits, ou plus simplement encore ce nom de « Balta » probablement inconnu jusque-là et devenu subitement incontournable. Par ailleurs, comme l'a résumé John D. Klier, le pogrom de Balta « contribua, dans l'esprit public, à confirmer toutes les précédentes affirmations »[1520], en particulier celles touchant aux atrocités[1521] (ainsi les viols désormais avérés en nombre conséquent[1522]) et celles dénonçant le trouble rôle des autorités (alors prises en flagrant délit de dissimulation de la vérité[1523]). Mais si ce pogrom contribua indéniablement à précipiter une mobilisation française en faveur des juifs de Russie, l'émotion causée par les « horreurs » de Balta, même exacerbée par diverses exagérations sur lesquelles nous reviendrons, ne fut qu'un élément du contexte qui permit à cette mobilisation de se faire jour. Deux autres facteurs, peut-être plus important encore, s'ajoutèrent au scandale provoqué par cette démonstration de barbarie russe réelle ou supposée : la crise politique en Russie et la crise migratoire à sa frontière austro-hongroise. Concernant la première, elle tenait à une situation de désordre décidément chronique dont un personnage passait de plus en plus pour le principal voire l'unique responsable : le ministre de l'intérieur Ignatiev, associé depuis plusieurs mois aux évolutions scandaleuses de la « question juive » en Russie. Après l'automne 1881 et les critiques suscitées à l'Ouest par sa circulaire et l'institution des commissions régionales, bien d'autres nouvelles étaient venues renforcer la conviction qu'une « persécution [avait] pris la forme plus raffinée, mais non moins brutale de mesures légales »[1524] : entre autres exemple[1525], au moment même où commençait à bruisser la

[1518] Par exemple : *Le Temps*, 13 mai 1882, « Bulletin de l'étranger. Russie ». Donné d'après le *Golos*, ce bilan tardif faisait état de 211 personnes blessées (dont 39 grièvement) et de 8 morts ; Klier envisage pour sa part la possibilité qu'il y ait eu deux juifs tués mais relève que les autorités n'en signalèrent qu'un – John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 66.

[1519] Par exemple : *Le Figaro*, 31 mai 1882, « Lettre de Russie » par Sevastianovitch ; *Le Gaulois*, 11 juin 1882, « Feu et sang » (sans signature). La première mention de Balta dans la presse français remontait *a priori* au 13 avril – *La Justice*, 13 avril 1882, « Nouvelles de Russie ».

[1520] John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 490.

[1521] On trouve dans la presse française deux confirmations exemplaires de l'affirmation de Klier sur ce point précis : *La Justice*, 28 avril 1882, « Massacres à Balta » par Léon Millot ; *Le Gaulois*, 12 mai 1882, « Les israélites en Russie » par « F... ».

[1522] Certains correspondants russes, ainsi celui du *Voltaire*, insistèrent d'ailleurs sur la nouveauté du phénomène – *Le Voltaire*, 28 avril 1882, « Massacre des juifs » par « Piotr. Merskoff ».

[1523] *Ibid.* Cette tentative de censure, dont le succès ne fut que très temporaire, poussa le correspondant russe du *Temps* à faire son *mea culpa* : « Lorsque je vous adressai ma dernière correspondance, j'étais sous l'impression mensongère partagée par tous ceux qui avaient eu la naïveté de s'en rapporter aux nouvelles officielles. » – *Le Temps*, 26 avril 1882, « Lettres de Russie ». Sa précédente lettre, qui saluait en effet une semaine de Pâques écoulée « sans qu'on ait eu à signaler des violences contre les israélites », signalait bien que Balta faisait exception et avançait même un bilan conséquent (« [d]e part et d'autre […] une cinquantaine d'hommes tués et blessés ») ; mais rien n'y était encore dit des faits déjà connus la presse française, à commencer par le *Temps* du même jour où une dépêche évoquait « une scène de pillage, d'assassinats, d'incendies, de viols, à faire frémir d'horreur », ainsi que « 700 juifs […] blessés, dont 40 grièvement, 3 tués » – *Le Temps*, 21 avril 1882, « Lettres de Russie » ; « dépêches télégraphiques ».

[1524] *Le Gaulois*, 26 mars1882, milieu de la « Lettre de Russie » par « Comte N... ».

[1525] Voir notamment, à propos de la remise en vigueur d'une vieille ordonnance écartant les juifs de la frontière galicienne pour prévenir la contrebande : *La Justice*, 16 février 1882, « Étranger » ; *Le Temps*, 17 février 1882, « Bulletin de l'étranger. Russie » ; *La Lanterne*, 4 mars 1882, « Nouvelles de l'étranger ». Voir également, sur l'ordre

rumeur d'une prochaine « loi générale concernant les israélites »[1526], une ordonnance interdisant aux pharmaciens juifs de Saint-Pétersbourg d'y exercer leur profession provoqua une telle indignation que même Jacques Bertillon, d'habitude moins compatissant, la qualifia de « ridicule »[1527]. Le même Bertillon se félicitait d'ailleurs, dans la foulée, de l'abandon par le gouvernement russe d'un « projet impraticable et odieux d'expulser des campagnes tous les juifs »[1528]. C'était se réjouir un peu vite du revers infligé à Ignatiev lors d'une première tentative de faire passer ses futures « lois de mai »[1529] : en effet, à condition qu'elles demeurassent temporaires[1530], le ministre finit par obtenir la validation de ce train de « mesures draconiennes »[1531] qui imposaient, outre des restrictions sur la présence juive dans les zones rurales du territoire de résidence, la suspension des contrats de vente ou de fermage impliquant des juifs et l'interdiction pour ces derniers de commercer les dimanches et les jours de fêtes chrétiennes[1532]. En raison du flot d'informations touchant alors aux juifs de Russie, la promulgation de ces « pogroms législatifs », ainsi les a qualifiés Doubnov par la suite[1533], fut peu commentée en France même[1534] et c'est probablement un pur hasard de calendrier si l'annonce[1535] en tomba quelques jours après le premier appel à la générosité publique du « Comité de secours pour les Israélites de Russie »[1536] et quelques jours avant l'annonce de l'implication de Victor Hugo dans cette cause[1537]. Mais la surface éditoriale consacrée quelques semaines plus tard à la chute d'Ignatiev – chute considérée plus ou moins pertinemment comme « due surtout à ses opinions sur la question

d'expulsion des juifs de Kiev et de Moscou : *La Justice*, 26 mars 1882, « Étranger » (Kiev) ; *La Presse*, 15 avril 1882, « Dépêches de la journée. Russie » (Moscou) ; *Le Gaulois*, 27 avril 1882, « Nouveaux massacres en Russie » (Moscou) ; *Le Temps*, 29 avril 1882, « Bulletin de l'étranger. Russie » (Kiev) ; *Le Temps*, 4 mai 1882, « Lettres de Russie » (expulsions des grandes villes en général). Signalons encore et enfin tel arrêté d'Ignatiev interdisant aux juifs des environs de Saint-Pétersbourg – souvent d'anciens soldats autorisés à y résider – de pratiquer le commerce, ou encore l'interdiction (toujours attribuée à Ignatiev) des souscriptions publiques en faveur des juifs persécutés – *Le Temps,* 14 avril et 21 mai 1882, « Bulletin de l'étranger. Russie ».

[1526] *Le Constitutionnel*, 17 avril 1882, « Lettre de Russie ». Voir également : *Le Gaulois*, 23 et 26 mars 1882, « Lettre de Russie » par « Comte N... » ; *Le XIX^e siècle*, 31 mars 1882, « Lettres de Russie » par « W.B.G. » ; *Le Temps*, 1^er et 7 avril 1882, « Lettres de Russie » ; *Le Constitutionnel*, 24 avril 1882, « Lettre de Russie ».

[1527] *Le XIX^e siècle*, 10 avril 1882, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon. Sur la mesure visant les pharmaciens, voir encore : *Le Gaulois*, 24 mars 1882, « Persécution des juifs » ; *Le Temps*, 25 mars 1882, « Bulletin de l'étranger. Russie » ; *La Justice*, 26 mars et 10 avril 1882, « Étranger ».

[1528] *Le XIX^e siècle*, 10 avril 1882, art. cit.

[1529] Bertillon ne fut pas le seul à voir ses espoirs déçus : *Le XIX^e siècle*, 31 mars 1882, « Lettres de Russie » par « W.B.G. » ; *Le Temps*, 1^er avril 1882, « Lettres de Russie » ; *Journal des débats*, 8 avril 1882 (sans titre ni signature).

[1530] Ce caractère temporaire n'empêcha pas les « lois de mai » de rester en vigueur jusqu'en 1917.

[1531] *Le XIX^e siècle*, 21 juin 1882, « Lettres de Russie » par « W. B. G. ».

[1532] Sur la genèse des « lois de mai », leur implémentation et leur effet à long terme, voir John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 254 et suivantes.

[1533] Simon Doubnov (S. M. Dubnow), *History of the Jews in Russia and Poland...*, t. 2, op. cit., p. 309.

[1534] Si l'on écarte les correspondants russes de certains journaux, seul G. de Molinari y consacra quelques remarques amères – *Journal des débats*, 1^er juin 1882, (sans titre) par G. de Molinari.

[1535] *Le Temps*, 25 mai 1882, « Dernières dépêches Havas » ; *Le Gaulois*, 25 mai 1882, « Le Gaulois partout ».

[1536] *Le Gaulois*, 20 mai 1882, « Pour les Persécutés ! » ; *Le Temps*, 21 mai 1882, « Nouvelles du jour ».

[1537] *Le Gaulois*, 1^er juin 1882, « Appel à Alexandre III » ; 3 juin 1882, « Pour les israélites de Russie ».

juive »[1538] – montre bien l'importance accordée en France à cette trame intérieure[1539], tout comme le fait que son remplacement par le comte Tolstoï fut unanimement pris comme prétexte à tourner la page de la longue séquence inaugurée l'année précédente par le pogrom d'Elisabethgrad[1540].

Quant à la seconde crise, dont une petite ville frontière de Galicie nommée Brody devint bientôt le symbole, elle est certainement celle qui dicta son calendrier à la mobilisation étrangère et tout particulièrement française. Le volet migratoire était loin d'être nouveau lorsque survint le pogrom de Balta. Dès mai 1881, la nouvelle circulait de juifs fuyant la Russie en nombre – voir par « millions »[1541] ! – pour le sol autrichien, provoquant l'inquiétude de plusieurs pays limitrophes[1542] et même la rumeur de démarches diplomatiques en cours[1543]. L'Amérique se distingua comme destination pour les candidats à l'exil également dès le mois de mai 1881[(1544)] et, au cours de l'automne suivant, c'est l'ensemble du principal schéma migratoire qui se donna à voir, le nom de Brody devenant dès lors régulièrement associé aux efforts de l'Alliance israélite universelle pour convoyer les réfugiés outre-Atlantique[1545] – une entreprise qui, pour être dérisoire par rapport au nombre des possibles intéressés, concernait d'ores et déjà des milliers de personnes et promettait de s'étendre encore[1546]. Mais la problématique migratoire demeura tout d'abord très marginale et sembla même traitée avec une certaine légèreté lorsque, durant la seconde quinzaine de juin, parvint la nouvelle d'un projet espagnol d'accueillir en grand nombre les juifs fuyant la Russie : bien que

[1538] *Le Temps*, 16 juin 1882, « Bulletin de l'étranger. Italie » (d'après « les dépêche de Saint-Pétersbourg publiées par les journaux viennois »). Sur la difficile appréciation du rôle de la « question juive » dans la chute d'Ignatiev, voir les remarques de John D. Klier ou les explications contemporaines de l'amiral Jaurès, ambassadeur de France en Russie – John D. Klier, *Russians...*, op. cit., note 666 pp. 270-271 ; Archives du ministère des Affaires étrangères, « Correspondance politique », Russie, volume 267 (juin-décembre 1882), ff. 30-33 ; 38-39.

[1539] *Journal des débats*, 13 juin 1882 (éditorial) ; *Le Gaulois*, 13 juin 1882, « La chute d'Ignatieff » par « Memor**** » ; *Journal des débats*, 14 juin 1882 (sans titre ni signature) ; *Le Parlement*, 14 juin 1882 (éditorial) ; *Le Temps*, 15 juin 1882, « Lettres de Russie » ; *Le Gaulois*, 17 juin 1882, « Lettre de Russie » par le « Comte N... » ; *Le Temps*, 19 juin 1882, « Lettres de Russie » ; *Le Gaulois*, 20 juin 1882, « Deux ukases » par « H... » ; *Le Figaro*, 20 juin 1882, « La démission du général Ignatieff » par Sevastianovitch ; *Le XIX^e Siècle*, 21 juin 1882, « Lettres de Russie » par « W. B. G. ».

[1540] *Le Gaulois*, 27 juin 1882, « Un revirement en Russie » par le « Comte N... » ; *Journal des débats*, 8 juillet 1882 (sans titre ni signature) ; *Le Figaro,* 12 juillet, 9 août 1882, « Lettre de Russie » par Sevastianovitch ; *Gaulois*, 14 juillet 1882, « Courrier de Russie » par « Comte N... » ; *Journal des débats*, 8 août 1882 (sans titre ni signature).

[1541] *Le Temps*, 19 et 20 mai 1881, « Dépêches télégraphiques » (20 mai pour la citation).

[1542] Sur les craintes de la Roumanie, voir : *L'Univers*, 23 mai 1881, « Dépêches télégraphiques » ; *Le XIX^e siècle*, 26 mai 1881, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon. Voir également : *Le Temps*, 31 mai 1881, « Bulletin de l'étranger. Russie » (Pologne russe) ; *Journal des débats*, 15 juin 1881, « Étranger. Allemagne. » (discussion au Reichstag sur l'émigration des juifs de Russie vers l'Allemagne « par la Roumanie »).

[1543] *Le XIX^e siècle*, 1^er juin 1881, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon (rumeur de représentations faites à la Russie par l'Autriche-Hongrie).

[1544] *Journal des débats*, 25 mai 1881, « Étranger. Russie. » ; *La Lanterne*, 3 juillet 1881, « La "Lanterne" en Russie ».

[1545] *Le Temps*, 5 septembre 1881, « Dépêches télégraphiques » ; *Le Rappel*, 19 septembre 1881, « Les on-dit » ; *Journal des débats*, 10 octobre 1881, « Étranger. Autriche-Hongrie. » ; *Le Temps*, 10 octobre 1881, « Bulletin de l'étranger. Autriche-Hongrie ».

[1546] *Le Temps*, 21 novembre 1881, « Bulletin de l'étranger. États-Unis » : « On signale l'arrivée à New-York d'un steamer amenant 250 juifs émigrés de Russie ; le chiffre total de ces émigrés s'élève maintenant à 2,600 et les diverses compagnies d'émigration doivent en transporter encore 10,000. Il vont fonder des colonies agricoles, principalement en Louisiane et en Virginie. ».

tout d'abord commenté avec un enthousiasme débordant, notamment par le *Journal des débats* qui ne manqua pas d'y voir un geste glorieux de la part du pays qui avait « spoliés et proscrits [les juifs] au quinzième et au seizième siècle »[1547], ce projet sombra immédiatement dans l'oubli et personne ne songeât même à en signaler l'issue – dérisoire, ainsi que tout l'indiquait d'emblée[1548]. À en juger par la rareté des articles consacrés à l'émigration durant l'hiver 1881-1882[(1549)], cette question migratoire y fut plus anecdotique encore. Pourtant c'est bien alors que se précisa la grave crise qui en fit bientôt un thème majeur de la « question juive » en Russie. Pour en prendre la mesure, il faut se tourner du côté de l'Alliance israélite universelle dont le choix d'une certaine discrétion explique en grande partie ce silence médiatique avant Balta[1550]. S'il n'est pas certain que l'organisation juive française comprit d'emblée que la crise ouverte par le pogrom d'Elisabethgrad se doublerait bientôt d'une crise migratoire[1551], cette évidence s'était imposée à elle dès l'été, notamment lorsque ses délégués en route vers la Russie avaient découvert à Brody la présence d'un premier contingent de réfugiés – paradoxalement originaires de Volynie, soit une région très peu touchée par les pogroms[1552]. Dans la stricte continuité des débats de la fin des années 1860, la question s'était posée de savoir si le rôle de l'organisation était d'encourager le rapatriement de ces fugitifs (son premier souhait) ou au contraire d'assister leur volonté visiblement farouche d'émigrer – mais dans ce dernier cas aussi loin que possible des pays d'Europe occidentale, c'est-à-dire vers l'Amérique[1553].

[1547] *Journal des débats*, 25 juin 1881 (sans titre ni signature). Voir également *Gil Blas*, 19 juin 1881, « Nouvelles & Échos » par « Le Diable Boiteux » ; *Journal des débats*, 23 juin 1881 (correspondance de Madrid sans signature) ; *Le Temps*, 24 juin 1881, « Bulletin de l'étranger. Espagne » ; *L'Univers israélite*, 1er juillet 1881, pp. 622-624. Signalons revanche le scepticisme assez prévisible des catholiques ultramontains : *L'Univers*, 20 juin 1881 (sans titre ni signature).

[1548] Sur l'objectif initialement annoncé de 60 000 personnes, déjà relativement modeste, seules cinquante-et-une finirent apparemment par atteindre effectivement l'Espagne – Stanley G. Payne, *Franco and Hitler. Spain, Germany, and World War II*, New Haven/London, Yale University Press, 2008, p. 211. L'Alliance israélite considéra bientôt que le projet espagnol avait nourri une « espérance irréfléchie », avant d'égrainer les raison pour lesquelles les juifs de Russie n'étaient « préparés en aucune façon à vivre au milieu d'un peuple de race latine » – *Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, 1er semestre 1881, pp. 53-54 (citations p. 53).

[1549] Nous n'en avons pas même relevé une dizaine traitant de cette question entre décembre 1881 et avril 1882.

[1550] Zoza Szajkowski, « How the Mass Migration to America Began », *Jewish Social Studies*, volume 4, n° 4 (octobre 1942), p. 293.

[1551] Hormis une mention très floue des juifs « en fuite » en conséquence des premiers pogroms, son premier appel, daté du 26 mai 1881, n'y faisait pas référence – *Le Temps*, 29 mai 1881, « Dernière nouvelles » (appel reproduit les jours suivants par l'*Événement*, la *Justice*, le *Rappel*, le *Gil Blas*, la *Lanterne* ou encore le *XIXe siècle*). Il n'en était pas non plus question, début juillet 1881, dans son adresse à certains journaux des résultats temporaires de sa souscription – *Le Temps*, 1er juillet 1881 ; *Le XIXe siècle*, 2 juillet 1881.

[1552] John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 319 ; 441. En apparence anecdotique, cette origine des premiers réfugiés de Brody rejoint une question fondamentale, celle de l'importance réelle du rôle des pogroms dans la migration massive (un million et demi) des juifs est-européens vers Amérique entre 1881 et 1914 – Yannay Spitzer, « Pogroms, Networks, and Migration. The Jewish Migration from the Russian Empire to the United States 1882-1914 », 2013 [http://in.bgu.ac.il/en/humsos/Econ/Documents/seminars/December%2023-2013.pdf].

[1553] En août, le bulletin mensuel de l'Alliance confirma que « [l']émigration vers l'Amérique se [recommandait] spécialement comme un des moyens les plus efficaces de […] seconder [les juifs russes] », avant d'exclure la perspective d'une émigration en Espagne et surtout en Palestine – reproduit par l'*Univers israélite* du 1er septembre 1881, « Nouvelles diverses. Étranger. ». Voir également la lettre adressée le 27 septembre 1881 à Isidore Loeb depuis Brody par le Dr. Schafier, délégué de l'organisation dans cette ville : « Un bruit court à Brody que tous ceux je ne recevrai pas pour l'émigration [en Amérique] se rendront directement à Paris, si cela est vrai, il en résultera des

Toutefois, le contexte était très différent de celui de 1869, quand la famine en Pologne et en Lituanie avait pour la première fois conduit les acteurs de la solidarité juive internationale à théoriser l'option migratoire pour les juifs de Russie. Dans les conditions de la crise ouverte par les violences du printemps, la situation échappa rapidement au contrôle d'une Alliance placée en première ligne mais confrontée à d'innombrables difficultés, au premier rang desquelles l'accroissement constant des réfugiés que suffisait à attirer à Brody la simple annonce de son implication[1554]. Dès septembre 1881, Schafier, délégué de l'organisation sur place, informa ainsi Paris que « le nombre de demandes [d'émigration était] tel [qu'il recevait] à peine un émigrant sur trente ou quarante demandes »[1555] ; en févier 1882, le même dressait depuis Vienne un plan prévoyant de se « débarrasser » de Brody « en quatre ou cinq jours »[1556], objectif qui ne serait finalement atteint qu'au début de l'année suivante[1557] après de nombreuses péripéties[1558]. De ces difficultés, d'ores et déjà considérables avant le pogrom de Balta, le public français (contrairement à l'américain[1559]) ne sut d'abord rien ou presque, incapable qu'il était d'apprécier toutes les conséquences de telle déclaration d'Ignatiev en faveur de l'émigration[1560], ou même plus simplement de se représenter le tableau de 5000 juifs chassés d'Odessa et Kiev attendant à Brody de pouvoir faire le voyage vers l'Amérique[1561] ; seule une tribune de Mikhail Achkinazi parue dans la *Justice* du 23 février 1882 fit alors exception, pointant clairement du doigt certaines limites de l'action de l'Alliance telles que le manque de moyens investis ou son peu de soucis pour le « sort ultérieur » des quelques mille juifs déjà expédiés par elle aux États-Unis[1562]. Les choses changèrent du tout au tout à partir de la fin avril, alors qu'affluèrent les nouvelles touchant d'abord la multiplication des

graves inconvénients. Que pourra-t-on faire de tant de monde à Paris ? » – Archives de l'AIU, IX D 52, « Russie, émigration 1881-1891 », « Juifs de Brody, 1881-1882 », « Dr. Schafier ».

[1554] Sur les rumeurs générées par la présence de l'Alliance israélite à Brody, paradoxalement alimentées par ses circulaires visant à mettre en garde contre l'émigration, voir John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 320.

[1555] Lettre de Schafier à Loeb du 6 septembre 1881, Archives de l'AIU, IX D 52, « Russie, émigration 1881-1891 », « Juifs de Brody, 1881-1882 », « Dr. Schafier ».

[1556] Lettre de Schafier à Loeb du 14 février 1882, Archives de l'AIU, IX D 52, « Russie, émigration 1881-1891 », « Juifs de Brody, 1881-1882 », « Dr. Schafier ».

[1557] Voir l'*Univers israélite*, 1er mars 1883, « Nouvelles diverses. Étranger. ».

[1558] Pour une vue d'ensemble, voir Zoza Szajkowski, « How the Mass Migration to America Began », *art. cit.*, pp. 291-310 ; « The Alliance Israélite Universelle and East-European Jewry in the '60s », *Jewish Social Studies*, volume 4, n° 2 (1942), pp. 139-160 ; « The Attitude of American Jews to East European Jewish Immigration (1881-1893) », *American Jewish Historical Society*, n° 40 (septembre 1950-juin 1951), pp. 221-280 ; « The European Attitude to East European Jewish Immigration (1881-1893) », *American Jewish Historical Society*, n° 41 (septembre 1951-juin 1952), pp. 127-162. Plus récemment, voir John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 438-459.

[1559] *Correspondance américaine*, 24 décembre 1881, « Les Juifs russes et les États-Unis. ».

[1560] *Journal des débats*, 25 février 1882, « Étranger. Russie. » ; *La Presse*, 28 février 1882, « Nouvelles diplomatiques », par « Asmodée ». Sur le sens et le contexte de ces déclarations ou d'autres du même genre, voir John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 298-302 ; 321-322 ; 411-413.

[1561] *Le Temps*, 26 janvier 1882, « Bulletin de l'étranger. Allemagne ».

[1562] *La Justice*, 23 février 1882, « Les persécutions contre les juifs », par « Michel Achkimasi » (sic.). L'auteur plaidait le départ des juifs d'un « pays qui ne [voulait] pas d'eux » et proposait sa propre « combinaison financière » afin d'assurer l'émigration d'un premier million de personnes vers l'Amérique.

nouveaux contingents de fugitifs[1563] puis un afflux de populations aux proportions tellement « colossales »[1564] qu'il débordait la capacité des comités de secours[1565] ; dès la mi mai et surtout début juin (mois « le plus cruel » de cette crise migratoire du point de vue qui en avaient la charge[1566]), la situation paraissait complètement hors de contrôle, les délégués occidentaux à Brody devant faire face, sans plus guère de moyens et sous la pression croissante des autorités autrichiennes, à l'entretien de 12 000 réfugiés dont la condition sanitaire laissait désormais craindre le pire[1567]. Alors que ne faisait que s'amorcer cette descente aux enfers, l'Alliance israélite, dont l'appel discret de l'année précédente ne comportait aucune mention explicite de l'émigration et qui dès novembre 1881 avait annoncée la clôture au moins temporaire de l'opération américaine[1568], n'avait eu d'autre choix que de relancer son « œuvre » dont l'objectif était cette fois, ainsi que le rédacteur de l'*Univers israélite* en résuma fidèlement l'esprit, « non précisément de favoriser l'émigration en Amérique, moins encore de l'enrayer, mais de lui imprimer une direction plus sage et plus pratique, d'en assurer l'utilité par des mesures prudemment combinées, et le succès durable par la réalisation de la somme reconnue indispensable à son bon fonctionnement » – soit en l'occurrence 5 millions de francs pour une « base » de 10 000 personnes[1569]. Dès le 1er avril, l'*Univers israélite* était en mesure d'annoncer la création d'un « Comité spécial » placé sous la direction des frères Rothschild de Paris[1570], lequel n'avait pas tardé à mettre en place une nouvelle souscription[1571]. Notons toutefois que, du point de vue de l'Alliance israélite, l'effort pour réunir les

[1563] *Le Temps*, 20 avril 1882, « Bulletin de l'étranger. Russie » ; *Le Temps*, 26 avril 1882, « Dépêches télégraphiques » et « Lettres de Russie » ; *Le Gaulois*, 27 avril 1882, « Nouveaux massacres en Russie ».

[1564] *Le Temps*, 13 mai 1882, « Bulletin de l'étranger. Autriche-Hongrie ».

[1565] *La Presse*, 5 mai 1882, « Extérieur. Les Juifs » (également dans le *Journal de débats* du jour et dans le *Rappel* du lendemain) ; *Le Temps*, 5 mai 1882, « Dépêche télégraphiques » et « Bulletin de l'étranger. Russie » (également dans le *Gaulois* du jour) ; *Journal des débats*, 12 mai 1882, « Etranger. Autriche-Hongrie » (également dans la *Le Temps*, 12 mai 1882, « Bulletin de l'étranger. Autriche-Hongrie » du lendemain).

[1566] John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 455.

[1567] *Le Temps*, 12, 13 et 15 mai 1882, « Bulletin de l'étranger. Autriche-Hongrie » ; *La Justice*, 15 mai 1882, « Étranger » ; *XIXe siècle*, 16 mai 1882, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon ; *Le Temps*, 19 mai 1882, « Lettres de Russie » (en partie repris dans la *Justice* du lendemain) ; *La Justice*, 24 mai 1882, « Nouvelles de Russie » ; *Journal des débats*, 24 mai 1882, « Étranger. Allemagne » ; *La Justice*, 26 mai 1882, « Les juifs russes » ; *Journal des débats*, 26 mai 1882, « Télégraphie privée » ; *Le Voltaire*, 26 mai 1882, « Les juifs en Russie » ; *Le Figaro*, 29 mai 1882, « Paris au jour le jour » par Adolphe Racot ; *Le Temps*, 1er et 2 juin 1882, « Dépêches télégraphiques » ; *Journal des débats*, 3 juin 1882, « Étranger. Autriche-Hongrie » ; *Le Temps*, 6 et 7 juin 1882, « Bulletin de l'étranger. Autriche-Hongrie » ; *Journal des débats*, 9 juin 1882, « Étranger. Autriche-Hongrie ».

[1568] « L'œuvre d'émigration entreprise à Brody n'était qu'une œuvre provisoire, qui s'est poursuivie dans des circonstances exceptionnelles. […] Cette œuvre préliminaire touche maintenant à sa fin ; […] l'émigration ne sera probablement reprise que plus tard et dans d'autres conditions. » – reproduit par l'*Univers israélite* du 16 décembre 1881, « Nouvelles diverses. Étranger. ». À ce stade, seules 1561 personnes étaient arrivées en Amérique sous les auspices de l'Alliance – *ibid.*

[1569] L'*Univers israélite*, 1er avril 1882, « Organisation de l'émigration judéo-russe ». À noter que ce nouveau projet d'émigration était résolument tourné vers la création de colonies agricoles.

[1570] *Ibid.*

[1571] *L'Univers israélite*, 16 avril 1882, « Alliance israélite universelle (Extrait du Bulletin de mars.) » ; l'*Univers israélite* précisait qu'à cette date cette nouvelle souscription avait « déjà réuni une somme importante ». La première souscription, ouverte avec l'appel du 26 mai 1881 et close le 27 décembre de la même année, avait réuni près de 481 000 francs dont plus de 50 000 francs à Paris – *L'Univers israélite*, 16 février 1882, « Nouvelles diverses. France. »

fonds nécessaires à la réussite de cette nouvelle entreprise reposait avant tout voire exclusivement sur les « Israélites européens »[1572]. Tel était encore le cas du long « Appel en faveur des Israélites russes » que le « Comité de secours pour les Israélites russes » fit paraître fin avril 1882 : adressé à « Monsieur et cher coreligionnaire », c'est bien le « concours du judaïsme de l'Europe » qu'il sollicitait :

> […] nous accomplirons une grande œuvre qui […] tournera à l'honneur du nom juif et sera un nouveau témoignage du vieil esprit de solidarité que de longs siècles de souffrances communes ont créé parmi nous.[1573]

Cette précision est importante car elle invite à considérer les étapes ultérieures de la mobilisation comme autant de tentatives d'élargir la cible d'une première opération, laquelle s'adressait au seul réseau des soutiens traditionnels de l'Alliance israélite (elle perdura d'ailleurs sous cette forme jusqu'au second semestre 1882 ainsi qu'en témoignent plusieurs listes publiées dans le bulletin de l'organisation[1574]). Mais si l'analyse de chacune des trois tentatives en question vérifie ce point, elle montre également que ce processus d'élargissement, en impliquant d'autres acteurs, ne pouvait que finir par échapper à l'organisation juive et, en l'occurrence, mener à des résultats décevants.

Chronologiquement, le premier pas pour intéresser un public non-juif à l'« œuvre russe » revint à *La Ville de Paris*, journal « politique, municipal, littéraire, commercial, financier » par ailleurs « publicateur officiel des annonces judiciaires et légales ». À en croire l'*Univers israélite*, ce quotidien fondé en 1880 consacrait déjà « depuis longtemps une partie de ces colonnes à cette noble cause »[1575] et l'explication en était, toujours selon l'*Univers israélite*, la présence au sein de sa rédaction d'un « Israélite […] dont le cœur [brûlait] d'un fervent amour pour la sainte cause du judaïsme »[1576]. Quoi qu'il en soit, la *Ville de Paris* avait régulièrement entretenu ses lecteurs des développements de la « question juive » en Russie – en décrivant attentivement les progrès des

[1572] *L'Univers israélite*, 1er avril 1882, art. cit.

[1573] *L'Univers israélite*, 1er mai 1882, « Appel en faveur des Israélites russes ». L'appel était signé par les membres suivants du comité en question : Baron Alphonse de Rothschild (président), Louis Cahen d'Anvers, A. de Camondo, Michel Erlanger, S.-H. Goldschmidt, L. Isidore (grand rabbin), Zadoc Kahn (grand rabbin), S.-E. Kann, Antoine Koenigswarter, Édouard Kohn, Narcisse Leven, Charles Netter, Eugène Pereire, Baron Gustave de Rothschild, Baron Edmond de Rothschild, W. Seligman. Nombre de ces noms se retrouvaient au rang des premiers souscripteurs : *La Ville de Paris*, 10 mai 1882, « La persécution des israélites en Russie ».

[1574] Il s'agit de trois longues listes dont nous n'avons pu retrouver la première, mais dont les deux suivantes se trouvent pp. 89-93 du bulletin des 2ème semestre 1881–1er semestre 1882 et pp. 79-82 du bulletin du 2ème semestre 1882. Désignées comme « listes générales », leur présentation est très différentes des souscriptions publiées par les journaux : chaque ligne correspond ici à une ville, à laquelle est associée un nom qu'on devine être celui du responsable de la souscription locale ; il s'agit en outre d'une souscription internationale, comprenant des villes d'au moins trois continents.

[1575] *L'Univers israélite*, 16 mai 1882, « Les Israélites de Russie. Souscription de la Ville de Paris ».

[1576] *L'Univers israélite*, 1er mars 1883, « Nouvelles diverses. France. ».

mobilisations anglaise et américaine[1577] puis en relayant abondamment l'« horreur […] universelle »[1578] soulevée par les « massacres de Balta »[1579] – lorsque, le 9 mai, elle afficha l'appel suivant sur l'intégralité de sa Une, avec pour titre « Égalité humaine Sans distinction de Race ni de Culte. La Persécution des Israélites en Russie » :

> Les Israélites sont aujourd'hui aussi inhumainement et aussi injustement traités en Russie qu'ils le furent en Espagne au moyen âge.
>
> Les scènes sauvages, qui, l'année dernière, ont désolé Elisabethgrad, Kiew, Odessa et cent autres villes et villages, viennent de se renouveler à Balta, Walegozoulow, Gombine et autres lieux.
>
> Il y a trois millions d'Israélites en Russie : les lettrés sont exclus des fonctions libérales, les agriculteurs voient leur fermes dévastées, les commerçants sont pillés et les ouvriers battus. Quand ils sont en nombre et qu'ils se défendent, les paysans, mandés des campagnes, les assomment, puis emplissent leurs chariots de marchandises, et brûlent ce qu'ils ne peuvent emporter. Maintes fois les femmes sont violées.
>
> Des milliers d'Israélites s'enfuient de Russie, et beaucoup émigrent dans la grande République Américaine où ils sont accueillis, à bras ouverts, par un peuple libre.
>
> Les Israélites occidentaux font de grands sacrifices pour venir en aide à leurs frères de Russie. Joignons-nous à eux, sans acception de croyances ni d'opinions.
>
> Il y a là d'immenses souffrances à soulager et surtout un grand principe à affirmer : *l'égalité humaine sans distinction de race ni de religion*.
>
> Un comité se forme à Paris, en dehors de tout esprit de parti, dans une seule et unique pensée d'humanité.
>
> Le journal *La Ville de Paris* applaudi de tout cœur à cette initiative, certain d'être, en cela, le fidèle interprète de la grande Cité, dont le cœur à constamment battu pour les plus généreuses et les plus civilisatrices.[1580]

Le lien avec les préoccupations du moment de l'Alliance israélite ne pouvait être plus clairement exprimé. Conformément à la promesse faite, suite cet appel, que la *Ville de Paris* publierait « tous les jours, d'après les informations les plus sûres, des Articles, des Dépêches et des Correspondances particulières sur la persécution des Israélites en Russie », une autre pleine page de cette livraison était consacrée à une longue analyse des événements de Russie « d'après des sources dignes de foi » – en fait la « Feuille jaune » sans que celle-ci fût clairement citée[1581]. Enfin, l'appel se terminait sur l'annonce que la *Ville de Paris* ouvrait ses guichets à la souscription proposée par le « Comité en formation » et s'inscrivait elle-même pour 1000 francs. Le lendemain, après avoir signalé le « meilleur accueil […] fait par le public à l'appel » et exprimé sa certitude que « le mouvement parisien [serait] suivi par la province », le quotidien publia une première liste de dons, mais

[1577] *La Ville de Paris*, 4, 11, 13 février 1882 ; 4 avril 1882, « Nouvelles politiques ».
[1578] *Ibid.*, 29 avril 1882, « Nouvelles politiques ».
[1579] *Ibid.*, 27 avril 1882, « Nouvelles politiques ».
[1580] *Ibid.*, 9 mai 1882.
[1581] La mention « La persécution des Israélites en Russie » apparaissait bien mais comme simple titre de l'article, tiré du numéro 27 (mai 1882) de la publication originale ; un second article, consacré aux événements de Gombine, était tiré du *Dziennik Poznanski* et reproduit dans le numéro 32 (mai 1882) de la *Persécution des israélites en Russie*. Sans avoir procédé à une vérification systématique, nous supposons que la plupart des nouvelles du même genre publiées par la suite furent puisées à la même source.

uniquement ceux des « Israélites de Paris [qui avaient], en quelques heures, réuni, entre eux, plus d'un demi million pour les Israélites persécutés en Russie » : cette liste était composée d'une quarantaine de noms la plupart très prévisibles – Rothschild, Goldschmidt, Cahen d'Anvers, Bamberger, Bischoffsheim, Oppenheimer, Seligman, Erlanger, De Camondo, etc., sans oublier Charles Netter – pour des sommes allant 50 à 200 000 francs (les frères Rothschild) ; le total de ces souscriptions (420 405 francs) était très exactement celui que l'*Univers israélite* avait donné dix jours auparavant comme le premier résultat de l'appel lancé par le « Comité de secours pour les Israélites russes »[1582]. Une seconde liste fut finalement publiée le 21 mai, reléguée tout à la fin du journal entre la rubrique des objets trouvés et une réclame pour le Crédit foncier égyptien : avec un peu plus de 80 lignes pour des dons allant de 50 centimes (« Un homme de peine ») à 500 francs (Goudchaux et C[ie]), à quoi s'ajoutaient les 1000 francs versés par la *Ville de Paris* elle-même, l'ensemble revenait à un total de 3027,50 francs dont le journal annonça qu'ils seraient immédiatement versés à la caisse du « Comité de secours pour les Israélites de Russie »[1583]. Même si cette liste comportait de nombreux noms juifs, ceux-ci n'y étaient plus tout à fait seuls et du moins n'était-ce pas là le gotha traditionnel des souscripteurs communautaires. Peut-être cela fut-il une consolation pour l'organisateur de la collecte qui, à en juger par les derniers mots d'une lettre que venait de lui adresser Ludwig Philippson, n'avait pas été sans se plaindre du cours de l'opération :

> Ah ! monsieur, ne vous laissez pas décourager par les obstacles. La France pourrait-elle se taire, quand presque tout le monde civilisé élève sa voix contre un despotisme cruel et sanguinaire ?[1584]

Sans savoir précisément ce qu'avait été ces « obstacles » auxquels le directeur de l'*Allgemeine Zeitung des Judenthums* faisait ici allusion, une mise au point que la *Ville de Paris* avait tenu à adresser à ses lecteurs deux jours seulement après le lancement de son appel nous renseigne peut-être sur leur nature :

> Un grand nombre de lettres de félicitations nous parviennent des tous côtés, au sujet de l'appel adressé dans nos colonnes pour les Israélites persécutés en Russie.
>
> Nous désirons cependant qu'on ne se méprenne pas sur le sentiment qui a guidé notre initiative.
>
> La politique et la religion ne nous occupent pas dans cette occasion ; l'humanité seule nous paraît souffrir des cruautés commises.
>
> Nous ne saurions partout et toujours approuver la conduite des Israélites, et nous ignorons, moins que personne, qu'on a lieu de se plaindre de leurs agissements, dans maintes occasions.
>
> Aussi le cri que nous avons poussé est-il seulement celui de la civilisation contre la barbarie.
>
> L'assassinat, le pillage ne sont pas des arguments ; nous les réprouvons avec énergie dans quelque

[1582] L'*Univers israélite*, 1[er] mai 1882, « Appel en faveur des Israélites russes ».
[1583] Celui-ci venait de lancer un nouvel appel particulièrement alarmiste, également reproduit dans cette livraison : *La Ville de Paris*, 21 mai 1882, « La persécution des Israélites en Russie ».
[1584] Cette lettre était également reproduite dans *ibid.*

endroit qu'on les emploie. Voilà ce qui concerne nos idées.

Pour ce qui est des actes, nous avons désiré exclusivement venir en aide à des créatures humaines blessées et mourantes, sans nous occuper de la cause qui avait armé de l'ennemi que nous n'avons pas mission de juger.[1585]

Début juin, la *Ville de Paris* passa d'autant plus volontiers le relais au nouveau « Comité de secours pour les Israélites de Russie », désormais présidé par Victor Hugo, que celui-ci se promettait d'agir conformément à l'esprit de son propre appel[1586]. Mais entre temps un autre journal avait tenu à s'engager – ou plus exactement à se réengager – en faveur des victimes de pogroms.

Depuis début février 1882, lorsque « Benvolio » avait regretté dans les colonnes du *Gaulois* la nouvelle « mode » française de « l'abstention et [du] silence » face aux drames du monde, ce journal (désormais officiellement dirigé puis administré par le docteur Elie de Cyon[1587]) avait tâché d'y remédier à sa façon. Après avoir assuré un certain écho à la mobilisation anglaise et aux nouvelles mesures antijuives adoptées en Russie, le pogrom de Balta fournit le prétexte idéal pour enfourcher de nouveau ce cheval de bataille, tout d'abord, on l'a vu, en accusant frontalement le ministre Ignatiev d'être le responsable des violences, puis en doublant bientôt ces accusations d'une exploitation sans limite du thème des atrocités antijuives. La tendance du *Gaulois* à exagérer le malheur des juifs de Russie, nettement perceptible dès le printemps 1881, prit en effet à partir de la fin avril 1882 des proportions considérables – même s'il est vrai qu'il ne fut pas alors le seul à mobiliser ce registre inauguré dès janvier par les révélations du *Times*[1588]. Le 25 avril, ses lecteurs apprirent ainsi qu'à Balta « plus de quarante israélites [avaient] été massacrés sous les yeux de la police ou jetés vivant dans les flammes de leurs maisons incendiées », qu'en outre les pogromistes ne s'étaient pas contentés de violer les femmes juives « devant leurs maris » et les filles « en présence de leurs pères » mais s'étaient « précipités comme des hyènes sur leurs victimes, auxquelles ils [avaient] coupé avec les dents les bouts des seins » ; pire encore :

On a vu des femmes enceintes, affolées de terreur, accoucher dans les rues, à côté de leurs parents massacrés.

Trente à quarante femmes s'étaient enfermées dans un temple, où leur présence ne fut pas soupçonnée d'abord par la foule.

Tout à coup un enfant, qui se trouvait là avec sa mère, commença à pleurer. Alors toutes les

[1585] *Ibid.*, 11 mai 1882, « La persécution des Israélites en Russie ».

[1586] *Ibid.*, 3 juin 1882 1882, « La persécution des Israélites en Russie ».

[1587] Son nom apparut pour la première fois le 2 septembre 1881 sur la Une du *Gaulois*, où il faut d'abord présenté comme son « directeur » puis, avec son remplacement à ce poste par Jules Simon le 30 novembre de la même année, comme son « administrateur-délégué ».

[1588] Dans le cas français, au moins deux autres journaux fournirent ponctuellement des descriptions très au-dessus de la réalité : indirectement le *Rappel*, par la plume d'un correspondant exceptionnel, plus directement la *Justice* par la plume de l'un de ces chroniqueurs réguliers – *Le Rappel*, 25 avril 1882 (lettre de Gerson Trier) ; *La Justice*, « Les massacres de Balta » par Léon Millot. À noter que l'idée qu'ils circulaient certaines exagérations dans la présentation des événements de Russie fit parallèlement son chemin dans la presse française la plus sérieuse : *Journal des débats*, 3 mai 1882 (éditorial) ; *Le Temps*, 9 mai 1882, « Bulletin du jour » ; *Journal des débats*, 13 juin (éditorial).

> femmes, craignant d'être trahies par ses cris, se ruèrent sur le malheureux enfant, pour l'égorger entre les bras de sa mère, qui ne réussit à le sauver qu'après une lutte désespérée.[1589]

Ce n'était là qu'une mise en bouche et cette vision dantesque du pogrom de Balta culmina avec la publication, quelques semaines plus tard, d'un récit présenté comme celui d'un jeune médecin venant d'effectuer un « voyage d'étude dans la Russie méridionale ». Après un résumé particulièrement grotesque du sort réservé au commun des blessés[1590], la lettre témoignait de la rencontre du voyageur avec plusieurs victimes recueillies à l'hôpital d'Odessa et porteuses d'autant d'« histoires tellement atroces, qu'on refuserait de les croire si les preuves de ce qu'ils avancent n'étaient pas là devant nos yeux dans leurs corps horriblement mutilés » : ainsi avait-il croisé une jeune femme au sein droit coupé accompagnée d'un bébé à qui les bourreaux avaient « brûlé la vue à l'aide de fers rouges », une vieille femme au crâne ouvert d'un coup de sabre dont les petits enfants avaient été « égorgés [et] dépecés » sous ses yeux, une très jeune fille « victime de la débauche de toute une foule » dont l'« état de surexcitation » ne laissait plus que quelques heures à vivre, une fillette à qui l'on avait coupé les oreilles et qui devait expirer au moment même où l'auteur pénétrait sa chambre, un « malheureux à qui l'on [avait] scié les pieds », un « adolescent à la poitrine ouverte par un coup de hache » et, enfin, un « enfant auquel on [avait] arraché toutes les dents »[1591]. Le 24 mai, après avoir reproduit (à l'image cette fois de presque toute la presse française) une dépêche Havas signalant un massacre d'enfants juifs à Smargon, le *Gaulois* publia une première liste de souscription, résultat d'un appel également paru dans ses colonnes quelques jours auparavant, en l'occurrence celui du « Comité de secours aux Israélites de Russie » dans la même constitution – à quelques détails près : voir ci-après – que celle qui était la sienne au début du mois[1592]. Dans sa courte présentation, le *Gaulois* précisait bien que la liste lui avait été communiquée par le comité lui-même et, de fait, composée de près de 130 lignes pour des dons principalement individuels allant de 1 à 6000 francs (Mme Isaac Pereire), cette « liste du 23 mai » ne faisait qu'ajouter 26 000 francs à quelques 548 000 francs déjà récoltés[1593], soit le demi-million dont l'*Univers israélite* assurait dès le 1er mai qu'il avait été atteint[1594]. De même, à l'exception d'une

[1589] *Le Gaulois*, 25 avril 1882, « Les massacres de Balta » par « N... ».

[1590] « La populace russe, tout à fait abrutie, trouve plaisir à tourmenter ces agonisants en arrosant d'eau-de-vie ou de pétrole leurs plaies saignantes. La moindre résistance, la plus faible tentative de défense sont immédiatement punies par de nouveaux massacres, à la fin desquels souvent les sauvages agresseurs coupent les bras et les jambes à leurs victimes, qui alors sont entraînés (sic.) dans les forêts et deviennent la proie des loups. » – *Le Gaulois*, 11 mai 1882, « Les atrocités de Balta » (lettre d'« Alexandre J. »).

[1591] Ce récit était d'abord paru dans le *Local-Anzeiger* du journal viennois *Die Presse* le 6 mai 1882, sous le titre « Aus dem Jüdischen Spital zu Odessa ».

[1592] *Le Gaulois*, 20 mai 1882, « Pour les persécutés ! ».

[1593] *Le Gaulois*, 24 mai 1882, « Souscription pour les israélites ». La liste était suivi d'une courte lettre adressé par M. Erckmann (de Erkmann-Chatrian) adressée à « messieurs les membres du comité de secours pour les israélites de Russie ».

[1594] *L'Univers israélite*, 1er mai 1882, « Appel en faveur des Israélites russes ».

ligne pour 50 francs[1595], il semble bien que le *Gaulois* ne devait jouer aucun rôle l'ensemble de l'opération, en dehors de quelques annonces et de la publication de neuf listes entre le 24 mai et le 1er juillet. Dans ces conditions, il pouvait paraître étonnant que le journal appelât les contributeurs potentiels à souscrire directement à ses bureaux, comme il le fit après la troisième liste et le rappela ensuite à plusieurs reprises[1596]. Anodin en apparence, ce détail nous donne en tout cas l'occasion de signaler les accusations persistantes qui attribuèrent alors à Cyon le détournement d'une partie de l'argent récolté au nom des victimes de pogroms – un grief apparu avant même la publication des listes du « Comité de secours pour les israélites de Russie » par le *Gaulois*[1597] et qui circula encore bien après, puisqu'un indicateur de la Préfecture de police de Paris remarqua encore en octobre 1883, dans une note consacrée au sulfureux docteur, qu'on ne disposait toujours pas des « comptes de la souscription au profit des juifs russes »[1598]. Mais après tout, si détournement il y eut effectivement, peut-être le *Gaulois* en tant que tel n'y fut-il pour rien : comme nous allons voir, de Cyon était en effet parvenu à se glisser aux premiers rangs d'un nouveau « Comité de secours » dont l'annonce, début juin, porta d'autant mieux qu'il jouissait d'un porte-parole à l'autorité difficilement égalable.

Pour une raison évidente, l'engagement de Victor Hugo aux côtés des juifs de Russie est resté comme le symbole de la mobilisation française des années 1881-1882. Pourtant, on chercherait en vain le moindre résultat d'une initiative qui, en plus d'avoir été fort tardive, cessa complètement de faire parler d'elle après seulement une poignée de semaines – et à ce titre fut-elle en effet symptomatique d'une mobilisation française dont nous soutenons ici qu'elle demeura en trompe-l'œil. Qu'est-ce qui, début juin, pouvait justifier l'émergence d'une protestation allant au-delà des cercles les plus immédiatement intéressés par la « question juive » en Russie ? À en croire ceux qui y avaient appelé publiquement au cours du mois précédant, il s'agissait d'une nécessaire réaction française aux horreurs de Balta – réaction rendue plus impérative encore par la multiplication des mobilisations à l'étranger[1599]. Fin avril, le rédacteur en chef du *Rappel* s'empressa ainsi de publier la

[1595] *Le Gaulois*, 1er juillet 1882, « Souscription pour les israélites de Russie ». Encore ne s'agissait-il pas d'un don du *Gaulois* lui-même mais d'un anonyme passé par sa caisse.

[1596] *Le Gaulois*, 3, 8 et 9 juin 1882, « Pour les israélites de Russie ».

[1597] Archives de la Préfecture de police de Paris, Ba 1023 (« Elie de Cyon »), note du 28 avril 1882 signée « 36. » : « On accuse formellement de Cyon du *Gaulois* d'avoir détourné 210 000 fr, produit des souscriptions françaises en faveur des juifs russes. » Voir également la note du même agent signalant que Cyon avait versé une partie de cette somme aux « réfugiés russes » dans le but d'entamer « des négociations avec les nihilistes russes, espérant être initié à leurs travaux » : « On a accepté l'argent, mais on n'accepte pas Cyon, dont on se méfie à cause de ses relations avec le comte Tolstoy, ministre de l'intérieur. » – Ba 1023, note du 28 avril 1882 signée « 36. ».

[1598] Ba 1023, note du 7 octobre 1883 signée « 36. »

[1599] Après l'Angleterre et les États-Unis, c'est probablement d'Autriche que parvint le plus de nouvelles d'une telle mobilisation : *Le Temps*, 25 avril, « Dépêches télégraphiques » ; *Le Temps*, 13 mai 1882, « Bulletin de l'étranger. Autriche-Hongrie » ; *La Justice*, 15 mai 1882, « Étranger » ; *Le Gaulois*, 22 mai 1882, « Affaires de Russie ». À la veille de l'annonce du Comité présidé par Victor Hugo, la Belgique et la Suisse annonçait également la création d'organisations mêlant « des hommes de tous les partis politiques, de toutes les opinions religieuses – *Le Figaro*, 24

lettre d'un certain Gerson Trier dont il partageait lui-même les recommandations :

> L'Angleterre a protesté, l'Amérique a protesté.
>
> Le pays qui a proclamé hautement, il y a près de cent ans déjà, les Droits de l'Homme, gardera-t-il le silence ? Le peuple français a-t-il perdu le souvenir de la plus noble conquête de la Révolution : le sentiment de la solidarité de l'humanité !
>
> N'y a-t-il, parmi ceux dont le nom sert de drapeau quand il s'agit de défendre les opprimés, personne pour faire à Paris ce qu'ont fait à Londres et à New York et dans un grand nombre d'autres villes les hommes les plus considérés de l'Angleterre et de la République des États-Unis : convoquer un meeting pour protester, au nom de l'humanité et de la civilisation, contre ces excès révoltants.
>
> Et la grande presse parisienne, qui a prouvé […] en bien d'autres occasions qu'elle est prête à soutenir les malheureux, sans égard à la nationalité, se bornera-t-elle cette fois à enregistrer les méfaits ?[1600]

Quelques temps plus tard, *La Lanterne* se fendit également d'un éditorial indigné contre l'Europe « impassible », les gouvernements inactifs et « toutes les Églises » approuvant « du moins par leur silence »[1601] la persécution antijuive :

> Quant une inondation, quand un incendie font quelques centaines de victimes, de toutes parts s'élève un cri de sympathie et la pitié publique vient au secours des survivants.
>
> Les faits qui viennent de se passer en Russie, ces massacres, ces spoliations, ces chasses à l'homme ne présentent-ils pas le caractère d'une véritable catastrophe, n'équivalent-ils pas, comme effet, au plus terrible des fléaux ? Personne n'osera prétendre le contraire.
>
> Donc, il y a ici un grand devoir d'humanité à remplir pour tous ceux qui pensent que la solidarité humaine n'est pas un vain mot.
>
> Ce devoir, la France républicaine et démocratique, nous en avons la conviction, ne le répudiera pas.[1602]

Quant à Francisque Sarcey, il ne se contenta pas d'assurer la reproduction par le *XIX^e^ Siècle* de l'appel du 19 mai du « Comité de secours pour les israélites de Russie » mais tint à l'accompagner de ce commentaire enflammé :

> Il faut au moins que nous témoignions, nous, libres-penseurs et hommes civilisés, de l'horreur que nous inspire ce monstrueux excès de fanatisme. Il ne s'agit pas seulement ici d'envoyer des secours aux victimes ; la charité n'est pas seule en jeu.
>
> Les marques de sympathie que nous donnerons aux israélites ainsi persécutés seront une protestation contre les bourreaux imbéciles.
>
> C'est précisément parce que cette populace, ivre de fanatisme, les pille, les brûle et les tue, que nous devons, nous, les philosophes et les honnêtes gens, leur tendre la main.
>
> Ils sont nos frères en Voltaire.[1603]

---

mai 1882, « Lettre de Bruxelles » par « Perkéo » ; *Journal des débats*, 29 mai 1882, correspondance de Genève (sans titre ni signature) (citation).

[1600] *Le Rappel*, 25 avril 1882, lettre de Gerson Trie à Auguste Vacquerie.

[1601] Bien que l'éditorialiste eût pris soin de préciser que cette cause se plaçait en dehors des « questions religieuses », la tonalité fortement antichrétienne du propos ne put que faire réagir le pasteur T. Monod : « Permettez-moi de vous informer que, voilà trois mois environs, une réunion de pasteurs et de laïques appartenant à diverses fractions du protestantisme français, a adressé à l'*Alliance israélite universelle* une cordiale expression de sympathie, en même temps qu'une protestation des plus énergiques. […] Il appartient, plus qu'à personne, aux fils des Huguenots de prendre le parti des persécutés, et surtout quand les persécuteurs osent se réclamer du nom de Jésus-Christ. » – *La Lanterne*, 18 mai 1882 (lettre non datée adressée à « Monsieur le rédacteur de la *Lanterne* »).

[1602] *La Lanterne*, 14 mai 1882, « La solidarité humaine » (éditorial).

[1603] *XIXe Siècle*, 22 mai 1882, « Les massacres des juifs » par Francisque Sarcey.

Mais puisqu'il était justement ici question de l'appel lancé le 19 mai par les acteurs les plus traditionnels de la solidarité juive internationale, c'est bien de ce côté qu'étaient à chercher les principales raisons du futur élargissement de la mobilisation française. Tout, dans cet appel adressé désormais à l'ensemble des « concitoyens », suggérait l'urgence désormais extrême de la situation humanitaire, à commencer par l'annonce prématurée d'un futur comité animé par des « hommes considérables, appartenant à la politique, à la littérature, à la science » et bien décidés à créer un « grand mouvement de charité » dans le pays ; or :

> […] les besoins sont si pressants que nous n'avons pas voulu attendre un jour de plus pour demander des secours. Nous devons donner du pain et des vêtements aux uns, fournir le moyen aux autres les moyens de s'établir dans des pays où ils puissent vivre et travailler sous la protection des lois. Des sommes immenses sont nécessaires pour cette œuvre d'humanité, qui se recommande à tous les cœurs compatissants.[1604]

La composition du « Comité de secours » à cette date reflétait parfaitement l'évolution amorcée depuis le précédent appel[1605] : si l'on y retrouvait tous les signataires, s'y ajoutaient désormais J. Derenbourg (de l'Institut), Adolphe Franck (de l'Institut), Félix Hément (inspecteur de l'enseignement primaire), Maurice Lévy (ingénieur en chef et professeur au Collège de France), Maurice Loewy (de l'Institut), Charles Lyon-Caen (professeur à la Faculté de Paris), le Colonel Mannheim (professeur à l'École Polytechnique), Jules Oppert (de l'Institut) et Germain Sée (professeur à la Faculté de Médecine). Par la suite tous ces noms ainsi que ceux de l'appel du 19 mai – à l'exception notable des trois Rothschild – figureraient en bonne place dans le toujours nommé « Comité de secours pour les israélites de Russie », mais cette fois doté d'une présidence prestigieuse et fort de 117 personnalités. Aussi est-il difficile de croire l'*Univers israélite* lorsqu'il annonça cette nouvelle initiative en évoquant un « comité chrétien ou, pour mieux dire, *humain* » constitué « [p]arallèlement au comité israélite »[1606] ; bien plutôt s'agissait-il du même comité étoffé de façon à élargir le périmètre devenu trop étroit de la solidarité « israélite »[1607], objectif dont rien n'indique qu'il fut atteint malgré les apparences. Celles-ci avaient en effet de quoi être trompeuses. L'annonce de l'implication de Victor Hugo ne pouvait probablement pas mieux tomber, au moment même où celui « dont le nom seul [signifiait] amour, pitié, liberté, fraternité »[1608] faisait paraître son

[1604] Cette urgence se ressentait jusque dans la prière d'insérer adressée par Zadoc Kahn au *Temps* : « J'ai l'honneur de vous prier […] de vouloir bien reproduire dans le plus prochain numéro du Temps l'appel ci joint […] » – *Le Temps*, 21 mai 1882, « Nouvelles du jour ».
[1605] *L'Univers israélite*, 1er mai 1882, « Appel en faveur des Israélites russes ».
[1606] *L'Univers israélite*, 1er juin 1882, « Nouveaux appels en faveur des Israélites russes ».
[1607] À noter d'ailleurs que l'adresse donnée pour les dons demeurait le 17 rue Saint-Georges à Paris, c'est-à-dire celle du Consistoire.
[1608] *Beaumarchais. Journal satirique, littéraire et financier*, 11 juin 1882, « La plume au vent » par Léon Bing.

Torquemada, « événement littéraire de l'année »[1609] en parfaite résonance avec l'actualité russe de la « question juive »[1610]. Quant au comité réuni sous son nom, il contenait indéniablement quelques-uns des noms les « plus illustres de France » puisqu'on y trouvait par exemple Ernest Renan aux côtés de Ferdinand de Lesseps ou de Léon Gambetta ; telles étaient, selon les *Archives israélites*, les « indications statistiques » permettant de se faire « une idée de son importance » :

> Sénateurs, 15,
> Députés, 50,
> Conseillers municipaux de Paris, 7,
> Membres de l'Institut, publicistes et savant, 22,
> Sans parler de nos deux grands-rabbins et de trois pasteurs protestants.[1611]

Mais tout prestigieux qu'il fût, ce vaste comité resta largement inactif après l'annonce de sa création – du moins à en juger par ce qu'en dit alors la presse[1612]. Il tint une première réunion le 11 juin dans la salle du cercle des ingénieurs, cité Rougemont : sous la présidence provisoire de Germain Sée assisté d'Aristide Astruc, on nomma tout d'abord le bureau définitif composé d'un président (Victor Hugo élu par acclamation) et de deux vice-présidents (Carnot père et de Pressensé), puis on discuta longuement le « programme d'action » et les « mesures de propagande à adopter », mesures dont

[1609] *Le Temps*, 1er juin 1882, « Chronique ». On appréciera la surface médiatique accordée à cette parution grâce aux longues revues de presse que le *Rappel* lui consacra tout au long du mois de juin et même bien après – *Le Rappel*, 3, 5, 7, 8, 10, 14, 16, 18 et 28 juin 1882, « Torquemada ».

[1610] Après que le *Gaulois* eût fait de la supplique du grand rabbin Moïse-Ben-Habib (tirée du 3ème acte) un « appel à Alexandre III », le *Rappel* ou encore le *Parlement* reproduisirent ce même extrait, le premier en place de son éditorial et le second en précisant qu'il s'agissait d'une partie des bonnes feuilles communiquées par l'éditeur – *Le Gaulois*, 1er juin 1882, « Appel à Alexandre III » ; *Le Rappel*, 2 juin 1882, « Torquemada » ; *Le Parlement*, 2 juin 1882, « Torquemada ». Nombreux semblent avoir été les contemporains à distinguer ce texte auquel « les persécutions en Russie [donnaient] un intérêt d'actualité saisissant » – *Le Petit Journal*, 2 juin 1882, « Torquemada » (éditorial). Pour un parfait télescopage du littéraire et de l'humanitaire (en l'occurrence un appel direct à souscrire pour les juifs de Russie), voir le *Beaumarchais* du 11 juin 1882, art. cit.

[1611] *Archives israélites*, 15 juin 1882, « Persécutions. Les persécutés de Russie » (nous avons rectifié le nombre de sénateurs et celui de députés qui sont inversés dans l'original). On trouve une liste complète des membres du comité dans la *Ville de Paris* du 3 juin 1882 ou dans le *Radical* du 7 juin 1882. Le *Gaulois* donna par deux fois une liste présentée comme celle des « principaux membres » du comité : Émile Deschanel (sénateur), Duclerc (sénateur), Frébault (député), J. Gaillard (député), Léon Gambetta (député), Granet (député), Greppo (député), S.-H. Goldschmidt, Jules Guichard, Laboulaye (de l'Institut et sénateur), Anatole de Laforge (député), Leblond (sénateur), Ferdinand de Lesseps (de l'Institut), Lichtenberger (doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris), Édouard Millaud (sénateur), Th. Monod (pasteur), Gaston Paris (de l'Institut), Eugène Pellatan (sénateur), Paul-Casimir Perrier (sénateur), A. Ranc (député), Paul de Rémusat (sénateur), Ernest Renan (de l'Académie française), Germain Sée (professeur à la Faculté de médecine de Paris), Jules Simon (sénateur), Waldeck-Rousseau (député), Aristide Astruc (secrétaire) – *Le Gaulois*, 3 et 8 juin 1882, « Pour les israélites de Russie ». Par la suite, les *Archives israélites* signalèrent, « [p]armi les adhésions importantes au grand Comité parisien de secours pour les Israélites russes », celles de Madier de Montjau (questeur de la Chambre des députés), Bertin (pasteur de l'Église réformée), « et surtout celles » de Bapst et de Molinari, respectivement directeur et rédacteur en chef du *Journal des Débats* – Archives israélites, 22 juin 1882, « Nouvelles diverses ».

[1612] Zosa Szajkowski cite dans ses travaux des « archives du comité de Paris pour assister les juifs de Russie, 1882-1883 » ; ces archives, composées de « minutes » et d'une « correspondance », étaient en la possession de cet auteur lorsqu'il les exploita et nous n'avons malheureusement pu les consulter – Zosa Szajkowski, « The European Attitude to East European Jewish Immigration (1881-1893) », art. cit., p. 149.

malheureusement la presse ne dit rien[1613] ; on composa enfin une commission de quinze membres pour « prendre en main la direction de l'œuvre humanitaire patronnée par le comité de secours », composition dont malheureusement la presse ne dit rien[1614]. Environ deux semaines plus tard, un « comité exécutif de la commission de secours aux israélites de Russie » tint une deuxième séance, en présence de son président Schoerer[1615], des secrétaires Astruc et Lévy, de Narcisse Leven, du sénateur Millaud, d'Oppert, du grand-rabbin de France Isidor, du grand-rabbin de Paris Zadoc Kahn, de Gustave Lévy (de l'Institut), d'Edgard Monteil, de Joseph Reinach, d'Eugène Pereire, de Molinari et de l'incontournable de Cyon ; on décida alors du texte d'une circulaire devant être adressée aux conseils municipaux de France[1616]. Entre ces deux réunions, on ne trouve guère trace d'une quelconque activité concrète – à l'exception peut-être d'une quête organisée le 20 juin au Palais de l'Industrie[1617]. En revanche, c'est dans le même intervalle que Victor Hugo marqua les esprits avec un appel en son nom propre, reproduit par de très nombreux journaux[1618] et dont voici le texte complet :

> L'heure est décisive. Les religions qui se meurent ont recours aux derniers moyens. Ce qui se dresse en ce moment, ce n'est plus du crime, c'est de la monstruosité. Un peuple devient monstre. Phénomène horrible.
>
> Il semble qu'un rideau se déchire et qu'on entend une voix dire :
>
> Humanité ! regarde et vois.
>
> Deux solutions sont devant tes yeux.
>
> D'un côté, l'homme avance, d'un pas lent et sûr, vers l'horizon de plus en plus lumineux ; l'homme tient l'enfant par la main ; l'homme marche, la tête pleine de clarté ; l'enfant marche, la tête pleine d'espérance ; le travail fait sa grande œuvre ; la science cherche Dieu, la pensée le voit ; Dieu vérité, Dieu justice, Dieu conscience, Dieu amour ; l'homme le mêle aux choses de la terre, liberté, égalité,

[1613] L'article du *Gaulois*, pourtant peu disert, précisa étrangement qui avait pris part à cette discussion, l'occurrence les conseillers municipaux Monteil et Leven, Maurice Levy de l'Institut, le grand-rabbin de Paris Zadoc Kahn, le comte de Camondo, l'avocat à la cour de cassation Lehman, A. Lévy, Brunswick et E. de Cyon.

[1614] *Le Gaulois*, 9 juin 1882, « Pour les israélites de Russie » ; *Le Temps*, 10 juin 1882, « Nouvelles du jour ». Le *Gaulois* évoqua à cette occasion une « [f]ort nombreuse assistance » et peut-être est-ce là ce que certains ont ensuite présenté comme un meeting de protestation présidé par Victor Hugo – par exemple J.-Y. Friedemann, « Victor Hugo et les pogroms de Russie des années quatre-vingt », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 57 (3), 1979, pp. 629-630 (l'auteur avance du reste la date du 31 mai). Un tel meeting n'eut en fait jamais lieu et Zosa Szajkowski s'en étonnait dès le début des années 1950 : « And so it came about that in France, the classical land of demonstrations, meetings and protests, not even one meeting was held against the pogroms in Russia » – Zosa Szajkowski, « The European Attitude to East European Jewish Immigration (1881-1893) », *art. cit.*, p. 149.

[1615] *A priori* s'agissait-il du sénateur Victor Schloelcher – *Bulletin mensuel de l'Alliance israélite universelle*, juin 1882.

[1616] *Le Rappel*, 24 juin 1882, « Faits divers ». On trouve une reproduction de la circulaire en question dans J.-Y. Friedemann, « Victor Hugo et les pogroms de Russie des années quatre-vingt », *art. cit.*, note 21 pp. 635-636. La direction du comité telle que présentée dans ce document est la suivante : Victor Hugo (président) ; Aristide Astruc, Armand Lévy et Steeg (secrétaires) ; Carnot père, Ferdinand de Lesseps, grand-rabbin de France Isidor, de Pressensé et Germain Sée (vice-présidents).

[1617] *Figaro*, 20 juin 1882, « Renseignements ». Le « Comité des Dames patronnesses de la quête » affichait les noms suivants : M[mes] la baronne Edmond de Rothschild, Louis Cahen d'Anvers, H. Crémieux, E. de Cyon, Maurice Emanuel, Hugo-Oberndoerffer, L. Isidor, Zadoc Kahn, J.-E. Kahn, Marie Kann, Édouard Kohn, Narcisse Leven, L. Levot, J. Mardsen, Eugène Pereire, Fernand Ratisbonne et Prosper Rueff.

[1618] Voir la liste (non exhaustive) de 12 journaux établie par Zosa Szajkowski, « The European Attitude to East European Jewish Immigration (1881-1893) », *art. cit.*, note 66 p. 150. Plusieurs d'entre eux publièrent l'appel en place de l'éditorial – *Le Gaulois*, 18 juin 1882, « Un appel », *Rappel*, 19 juin 1882, « Appel ».

fraternité ; Dieu cherché, c'est la philosophie ; Dieu vu, c'est la religion ; rien de plus ; pas de contes, pas de rêves, pas de dogmes ; tous les peuples sont frères ; les frontières s'effacent ; l'homme s'aperçoit que la terre n'a pas encore été possédée ; les guerres, de plus en plus diminuées, n'ont plus qu'un motif et qu'un but, la civilisation ; chaque battement du cœur humain signifie : progrès.

De l'autre côté, l'homme recule ; l'horizon est de plus en plus noir ; les multitudes vont et tâtent dans l'ombre ; les vieilles religions, accablées de leurs deux mille ans, n'ont plus que leurs contes, jadis tromperie de l'homme enfant, aujourd'hui dédain de l'homme fait, jadis acceptés par l'ignorance, aujourd'hui démentis par la science ; ne laissant au croyant tenace qui a les yeux fermés et les oreilles bouchées, d'autres refuges que l'affreux *Credo quia absurdum* ; les erreurs s'entredévorent, le christianisme martyrise le judaïsme ; trente villes (vingt-sept, selon d'autres) sont en ce moment en proie au pillage et à l'extermination ; ce qui se passe en Russie fait horreur ; là un crime immense se commet, ou pour mieux dire une action se fait, car ces populations exterminantes n'ont même plus la conscience du crime ; elles ne sont plus à cette hauteur ; leurs cultes les ont abaissées dans la bestialité ; elles ont l'épouvantable innocence des tigres ; les vieux siècles, l'un avec les Albigeois, l'autre avec l'Inquisition, l'autre avec le Saint-Office, l'autre avec la Saint-Barthélemy, l'autre avec les dragonnades, l'autre avec l'Autriche de Marie-Thérèse, se ruent sur le dix-neuvième et tâchent de l'étouffer ; la castration de l'homme, le viol de la femme, la mise en cendres de l'enfant, c'est l'avenir supprimé ; le passé ne veut pas cesser d'être ; il tient l'humanité ; le fil de la vie est entre ces [sic.] doigts de spectre.

D'un côté le peuple, de l'autre la foule.

D'un côté la lumière, de l'autre les ténèbres.

Choisis.[1619]

Des spécialistes de Victor Hugo se sont chargés d'interpréter ce texte à l'aune de ce qu'était alors la pensée du poète sur l'histoire en général et la Russie en particulier[1620]. Ici, remarquons seulement que le choix d'un tel manichéisme n'était pas le moins risqué pour traiter d'une question à laquelle beaucoup d'observateurs, après près d'une année de commentaire, reconnaissaient au moins une certaine complexité ; plus précisément, le choix d'une focale strictement religieuse dut sembler à beaucoup complètement décalée, quand même les plus convaincus des défenseurs des juifs de Russie continuaient à affirmer que les « sentimens d'hostilité de la population à l'égard des juifs [avaient] été fomentés bien moins par les passions religieuses, – car le peuple russe se distingue par son esprit de tolérance, – que par des causes économiques »[1621]. Remarquons également que Victor Hugo mobilisait une représentation des pogroms empruntant beaucoup aux récits d'atrocités ayant circulé après Balta, ce qu'un projet d'appel retrouvé dans les archives de l'écrivain rend plus clair encore :

[1619] Plusieurs journaux firent précéder l'appel du même chapeau : « Au moment où la persécution des juifs en Russie nous reporte au temps des guerres de religions, Victor Hugo vient d'écrire l'appel suivant : ».

[1620] J.-Y. Friedemann, « Victor Hugo et les pogroms de Russie des années quatre-vingt », *art. cit.* ; l'auteur rappelle au passage que Hugo s'était déjà impliqué dans les affaires russes plus tôt dans l'année, sauvant du gibet plusieurs nihilistes condamnés lors d'un procès retentissant – voir son appel dans le *Voltaire* du 8 mars 1882, « Une protestation de Victor Hugo ».

[1621] *Journal des débats*, 21 mai 1882, (sans titre) par G. de Molinari. Le même l'affirma encore en septembre, illustrant d'ailleurs au passage la faiblesse de cet argument : « Ai-je besoin d'ajouter que l'intolérance religieuse n'est pour rien ou pour peu de chose dans le mouvement antisémitique ? Le peuple russe, quoique extrêmement dévot, est fort tolérant, et c'est à des motifs purement politiques qu'il faut attribuer les persécutions religieuses auxquelles les vieux croyans, les Grecs unis et, en dernier lieu, les juifs n'ont pas cessé d'être en but. » – *Journal des débats*, 17 septembre, « En Russie » par G. de Molinari.

> Si l'on vous disait : dix hommes sont entrés dans une maison, y ont trouvé un homme et l'ont saisi. Quatre ont tenu les quatre membres, deux ont tenu la tête, et les quatre autres ont pris un sabre et ont châtré l'homme. Ils ont dit : si tu meurs, c'est pour ton tombeau ; si tu vis, c'est pour le sérail.
>
> Si l'on vous disait : cet homme a une femme ; les dix l'ont saisie ; quatre ont pris les membres, deux la tête, et les autres l'ont violée. Ils ont mordu les seins pendant le viol.
>
> Si l'on vous disait : l'homme et la femme avaient un enfant. Ils ont jeté l'enfant dans le feu.[1622]

Il n'est pas possible de savoir exactement à quelle source Victor Hugo alla puiser cette inspiration. Peut-être le motif de l'enfant brûlé venait-il directement de la rumeur déjà signalée d'un massacre à Smargon où, d'après la dépêche Havas qui l'avait annoncé, des enfants avaient « été brûlés au cimetière juif par la populace » et plus précisément encore « brûlés vifs un par un »[1623] ; mais le *Journal de Saint-Pétersbourg* n'avait pas tardé à affirmer – très probablement à raison – que cette information relevait de la « pure invention »[1624]. Quant aux motifs de la femme mutilée durant le viol et de l'homme blessé à coup de sabre, ils pouvaient fort bien avoir été inspirés par le récit du jeune médecin publié début mai par le *Gaulois* et resservi à ses lecteurs quelques jours avant l'appel de Hugo sous la forme d'un double éditorial à la tonalité particulièrement catastrophiste[1625] ; toutefois, entretemps, des doutes sérieux avaient été jetés sur l'authenticité de ce témoignage, l'*Univers* expliquant désormais qu'il avait été directement démenti par un certain Gotthard Landau, économe de l'hôpital juif d'Odessa[1626]. Plus généralement, au delà même de la question des qualités et des défauts de cet appel, il était difficile de ne pas suivre l'*Univers israélite* dans son regret d'une prise de parole à contre-temps :

> Une seule chose nous afflige, disons mieux, nous désespère. Oui, Hugo devait intervenir ; mais pourquoi si tard ?
>
> *Si le roi savait !* disais-on autrefois. Le roi a su... et il a gardé le silence.
>
> Celui qui a écrit *Torquemada*, et qui voyait les Torquemadas pulluler à l'autre bout de l'Europe ; celui qui, il y a cinq mois, traitant avec le czar de puissance à puissance, a sollicité et obtenu la grâce de quelques conspirateurs, – celui-là a vu, une année entière, pâtir, gémir, mourir des milliers d'innocents ; un mot de sa bouche olympienne les eût peut-être sauvés ; – il a gardé le silence ![1627]

Même à considérer une échelle temporelle plus fine, le cri de Victor Hugo arrivait indéniablement après la bataille. Notamment, la nouvelle de la chute d'Ignatiev datait déjà d'une semaine et avait été

[1622] Victor Hugo, *Actes et Paroles, t. III. Depuis l'exil (1970-1885). Mes fils*, Paris, Albin Michel, 1940, pp. 493-494.

[1623] Cette dépêche avait été expédiée depuis Eydtkuhnen (actuelle Tchernychevskoïe) le 23 mai et reproduite sans commentaire par la plupart des journaux français (même l'*Univers*).

[1624] *Journal des débats*, 31 mai 1882, « Télégraphie privée (Service télégraphique de l'agence Havas) ».

[1625] *Le Gaulois*, 11 juin 1882, « Feu et sang » (éditorial) ; 12 juin 1882 « L'hôpital » (éditorial).

[1626] *L'Univers*, 13 et 16 juin 1882 (sans titres). La feuille ultramontaine avait été cherché ce démenti dans le *Vaterland* (de Vienne) du 30 mai 1882, « Tagesnachrichen. Uebertriebene Schilderung der russischen Judenkrawalle. ».

[1627] *L'Univers israélite*, 1er juillet 1882, « Appel ». Pour le reste, la feuille juive saluait la perspective adopté par le poète, celle d'une « hauteur » d'où il n'y avait « plus de juifs, plus de Russes » mais « des bourreaux et des victimes » ; car la « question juive » n'était-elle pas d'abord et avant tout une « question humanitaire » ? À noter qu'en revanche les *Archives israélites* ne prirent pas la peine de reproduire l'appel ni même d'ailleurs d'en signaler l'existence !

immédiatement interprétée comme l'assurance d'une accalmie sur le front de la « question juive », autrement-dit comme le prétexte idéale à l'Ouest pour tourner la page : dans la livraison même où figuraient les lignes ci-dessus, l'*Univers israélite* évoquait ainsi une actualité donnant « la preuve et le signal d'une heureuse détente dans la situation générale de la Russie et dans la situation particulière des Israélites de cet empire »[1628]. Selon l'Alliance israélite elle-même, ce « changement heureux […] dans la situation des Israélites russes », en produisant « sur l'opinion publique en Europe la meilleure impression »[1629], signifiait la fin d'une mobilisation qui venait pourtant tout juste de démarrer – et dès le 16 juin le comité de Paris écarta précisément pour cette raison tout projet de meeting en faveur des victimes de pogroms[1630]. De même, dans ces conditions, l'appel lancé le 15 juin par Alfred Naquet à une union de « Paris et Rome, Berlin et Vienne, Madrid et Londres » pour enfin faire entre à la Russie la « voix de la conscience universelle »[1631] – appel doublé d'un plaidoyer enflammé pour ce que l'on nomme aujourd'hui le principe d'ingérence humanitaire – n'avait pas la moindre chance non seulement d'emporter l'adhésion, chose de toute façon peu probable même en d'autres circonstances, mais de simplement produire un quelconque écho[1632].

De tout cela, du moins restait-il les listes de souscriptions publiées depuis fin mai et tout au long du mois de juin par le *Gaulois*[1633]. Une étude détaillée de ces neuf listes dépassent le cadre de notre étude mais du moins peut-on avancer quelques caractéristiques générales – en regrettant qu'il ne fût guère possible d'y guetter l'éventuel effet de l'implication hugolienne puisque seule la dernière liste parut postérieurement au fameux appel. D'un nombre de lignes allant d'un peu moins de 60 pour la plus petite (la 8ème) à plus de 160 pour la plus longue (la 2ème), aucune ne réunit moins de 15 000 francs, seulement deux moins de 20 000 francs (la 3ème et la 5ème) ; deux d'entre elles (la 2ème et la 7ème) affichèrent des totaux supérieurs à 55 000 francs. L'importance de ces sommes était en partie due au nombre considérable de dons de 50 à plusieurs centaines de francs, mais aussi et surtout à des souscriptions de plusieurs milliers de francs, qu'elles fussent elles-mêmes le produit de dons de particuliers (H.-J. Reinach contribua ainsi à hauteur de 19 000 francs aux près de 60 000 francs de la deuxième liste) ou d'autres collectes (la quête déjà signalée du comité des Dames patronnesses fut ainsi pour près de 20 000 francs des quelque 27 000 francs de la dernière liste). Parmi ces dernières se trouvaient les contributions des « communautés israélites » de telle ou telle

[1628] *Ibid.*, « Nouvelles diverses. Étranger. ».
[1629] *Bulletin mensuel de l'Alliance israélite universelle*, juin 1882.
[1630] Zosa Szajkowski, « The European Attitude to East European Jewish Immigration (1881-1893) », art. cit., p. 150.
[1631] *Le Voltaire*, 15 juin 1882, « Les juifs en Russie » par A. Naquet.
[1632] Voir tout de même l'allusion qu'y fit le *Gaulois* le jour même – *Le Gaulois*, 15 juin 1882, « À travers la presse ».
[1633] Les neufs listes furent publiées sous le titre « Souscription pour les israélites de Russie » dans le *Gaulois* des 24, 27 et 30 mai 1882 ; 5, 7, 9, 12 et 18 juin 1882 ; 1er juillet 1882.

ville, parfois pour des montants considérables – celle de Marseille réunit ainsi 25 000 francs pour un premier versement, celles de Bayonne et de Nancy 10 000 francs chacune (7ème liste) – et plus souvent pour des montants relativement modestes mais qui doivent être rapportés à la taille desdites communautés – par exemple celle de Foussemagne pour 100 francs ou d'Elbeuf pour 625 francs (7ème liste) – ainsi qu'au nombre de versements – ainsi s'agissait-il du deuxième dans le cas d'Elbeuf, après un premier don de 1000 francs (4ème liste). Cette implication, ainsi que celle de nombreuses sociétés juives de bienfaisance, signalait surtout l'efficacité des souscriptions discrètement lancées par les responsables de « l'œuvre russe » avant même qu'une quelconque publicité lui fût donnée, mais probablement aussi le fait que malgré toutes les tentatives de susciter un grand élan de solidarité nationale, le sort des victimes des pogroms demeurait principalement le problème de leurs coreligionnaires français – impression d'ailleurs que le survol des noms des autres souscripteurs n'était guère fait pour démentir. Les *Archives israélites*, qui l'année passée avaient constaté avec amertume que « la presque totalité des souscripteurs [appartenaient] à [leur] culte »[1634], avaient cette fois commencé par montrer un certain optimisme :

> La souscription ouverte à Paris en faveur des Israélites russes rencontre beaucoup de sympathie dans tous les cercles. Chaque jour les listes se grossissent de nouveaux noms, dont beaucoup de non-juifs.[1635]

Mais dès le lendemain, le *Figaro* publiait un long éditorial dont la conclusion affirmait clairement le contraire :

> Au premier rang des souscriptions généreuses, lisez les noms, regardez bien : – ce sont des noms juifs.[1636]

À défaut d'avoir évité qu'un tel constat s'impose aux observateurs extérieurs, avait-on du moins réussi à créer l'impression d'une participation, fût-elle symbolique, de l'ensemble des composantes de la société française ? Pour cela, la présence dans les listes de quelques loges maçonniques (6ème et 9ème listes) ou les sympathiques adresses de quelques responsables protestants[1637] ne pouvaient

[1634] *Archives israélites*, 26 mai 1881.
[1635] *Idid.*, 1er juin 1882, « Nouvelles diverses ».
[1636] *Le Figaro*, 2 juin 1882, « Russes et Juifs » (éditorial) par « Un vieux Parisien ». Dans le cadre d'une réflexion aussi sympathique qu'équivoque sur l'évolution, génération après génération, des juifs français depuis l'émancipation, l'auteur se félicitait de ce constat et poursuivait : « Ne parlez plus alors de mains crochues ; dans cet Israël parisien, je ne vois que des mains ouvertes. La charité, vertu chrétienne, est depuis longtemps devenue une vertu humaine. Où sont les juifs, à vrai dire, dans notre société, où sont les protestants, où sont les catholiques ? Je voudrais qu'on ne regardât qu'au nom de *Français*, comme, sur les champs de bataille où l'on nous disait, l'autre jour, que trois cent mille des nôtres sont tombés, on ne chercherait pas à savoir, je pense, s'ils étaient chrétiens, calvinistes, israélites ou mahométans, ces braves gens, ces pauvres gens qui portaient l'habit bleu et le pantalon rouge !... On les relevait, on les soignait, on les sauvait ou on les pleurait. »
[1637] Étonnement invisibles dans les listes elles-mêmes (à l'exception du professeur à la Faculté de théologie protestante Bonnet Maury dans la 5ème liste), quelques protestant manifestèrent un soutien notable, ainsi ceux de Bretagne par la

suffire et c'est tout naturellement que la question de la participation catholique s'imposa comme un enjeu spécifique. Sur le fond de cette question, il est bien difficile de dire quoique ce soit, non seulement parce qu'il est impossible de deviner la confession de ceux des souscripteurs que leurs noms ne désignaient pas (parfois peut-être à tort) comme juifs, mais encore pour d'autres raisons dont ce passage d'une lettre reçue de Bayonne par les *Archives israélites* nous donne un exemple instructif sinon représentatif :

> [L'appel à souscription dans cette ville] a été entendu, et 11,000 francs ont été recueillis. C'est un succès réel ; l'élément catholique a très peu donné, au plus 150 francs ; cela tient probablement à ce qu'on a cru devoir s'abstenir de se présenter au domicile des catholiques.[1638]

Mais l'enjeu se situait également à un niveau plus symbolique, celui de l'association ou non à la mobilisation de grands noms de la mouvance catholique. Or, sur ce point, les signaux furent pour le moins contradictoires. Si les *Archives israélites* regrettaient « l'absence de tout nom de prêtre catholique ou même de toute notabilité catholique militante » parmi les 117 membres du comité mixte, elles ne purent que se féliciter du soutien qu'apporta au même comité le Cardinal Guibert, Archevêque de Paris, non seulement en souscrivant pour mille francs (première ligne de la 6ème liste) mais encore en rendant publique l'expression de sa « vive peine » et de sa « réprobation » devant des « actes barbares de violence qui [blessaient] les droits de l'humanité »[1639]. De même, les *Archives israélites* ne purent que saluer la prise de position (presque) sans équivoque de J.-B. Devuns dans la *Tribune catholique*[1640], pourtant qualifiée par les *Archives* d'« ultramontaine » et qui un an auparavant croisait encore le fer avec le judaïsme et sa presse[1641] : c'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'adresse de Devuns, philosémite à bien des égards, ne pouvait être reproduite sans un rappel de la « tradition funeste » du catholicisme ni sans supposer que c'était parce que ce dernier se

plume de E. Berthe et Bellamy, respectivement président et secrétaire du consistoire de l'Église réformée de Brest (le second étant également maire de cette ville) – *Archives israélites*, 15 juin 1882, « Persécutions. Les persécutés de Russie ».

[1638] *Archives israélites*, 29 juin 1882, « Correspondances particulières » (correspondance de Bayonne du 23 juin). L'auteur de la lettre précisait du reste que ladite souscription avait été précédée d'un article paru dans le *Courrier* du 31 mai où l'on avait pu lire ceci : « Quoique nous sachions que [la commission nommée par le consistoire de Bayonne et chargée de recueillir en ville des souscriptions et offrandes] ne frappera qu'aux portes de ses coreligionnaires, nous pouvons affirmer qu'elle ne recevra pas avec moins de reconnaissance les offrandes plus ou moins grandes qui lui seront gracieusement faites par ses concitoyens [...] ».

[1639] *Archives israélites*, 15 juin 1882, « Persécution. Les persécutés de Russie ». En revanche ni les *Archives israélites* ni l'*Univers israélite*, qui publia également la lettre dans son édition du 16 juin, ne communiquèrent l'impression que leur avait laissé le passage suivant : « En venant en aide à vos coreligionnaires, je ne fais que suivre les traditions de l'Église : les papes ont toujours protégé les Israélites, quand on les a persécutés. ». La lettre du cardinal Guibert, datée du 6 juin, fut également reproduite par le *Gaulois* et le *Figaro* du 9 juin, ou encore par le *Temps* et l'*Univers* du 10 juin.

[1640] *La Tribune catholique. Journal bi-mensuel*, 1er juin 1882, « Les Israélites » par J.-B. Devuns.

[1641] Concernant cet échange de tirs, voir la *Tribune catholique* du 15 juillet 1881 (« Le monde juif » par « Maxime K. »), l'*Univers israélite* du 1er août 1881 (« "Le monde juif" » par « L. W. »). La direction de la *Tribune catholique* avait cependant changé de mains en décembre 1881, revenant précisément à J.-B. Devuns – *La Tribune catholique*, 1er décembre 1881, « Notre programme » par J.-B. Devuns.

sentait « aujourd'hui plus menacé que jamais qu'il [devenait] plus accessible à la pitié »[1642] ; du reste, « des voix comme celle de M. Devuns » n'étaient-elle pas « encore isolées dans [ce] vaste parti » ?

> […] beaucoup de gens lui sauront mauvais gré d'une si louable intervention, et la preuve c'est que l'appel qui la termine, l'invitation aux catholiques d'ouvrir une souscription pour les Juifs russes, de confondre leurs noms et leurs offrandes avec les nôtres, n'est rien moins qu'entendu ; il suffit de parcourir les listes publiées pour voir que les coreligionnaires de M. Devuns y brillent surtout..... par leur absence.[1643]

Sur ce point, les *Archives israélites* disaient juste et il ne se trouva guère que M^gr^ Louis, évêque d'Annecy, pour suivre l'exemple du cardinal Guibert (8^ème^ liste). Finalement, c'est une « vilénie »[1644] du *Pèlerin* qui permit qu'un coin du voile se levât sur la tentative avortée d'assurer une participation catholique significative à la mobilisation en faveur des juifs de Russie[1645]. Durant la première quinzaine de juillet 1882, cette revue du groupe de la Bonne Presse affirma en effet que « M^gr^ Freppel [avait] reçu comme il [convenait] le grand rabbin [venu] lui demander des souscriptions :

> « Vous avez, dit-il, toutes les banques ; vous ruinez le monde ; vous êtes les ennemis du Christ... »[1646]

Signe que la corde était sensible, l'*Univers israélite* s'était empressé de qualifier cette affirmation de « pur MENSONGE »[1647] avant même de pouvoir apporter une quelconque explication, ce qu'il ne fit longuement que début août. Selon lui, les grand-rabbins Isidore et Astruc avaient bien contacté l'évêque et député Freppel, le premier par écrit – pour lui demander de rejoindre le comité mixte, ce que l'intéressé refusa au prétexte de sa double position – et le second en tête à tête dans le contexte suivant :

> M. Freppel avait promit à M. Naquet, son collègue, d'obtenir la signature des autres députés catholiques ; mais ces messieurs refusèrent, en donnant pour raison *la ruine de l'Union générale* (!!!) dont les juifs de Paris auraient été les auteurs. En présence de ce prétexte deux fois absurde, il fut décidé que M. Astruc, secrétaire du comité, irait voir Monseigneur. Celui-ci, avec une parfaite courtoisie d'ailleurs, refusa d'intervenir auprès de ses collègues, dont les motifs, *répétés* et BLAMÉS par lui, sont à peu près ceux que le « Pèlerin » lui attribue à lui-même.[1648]

L'épisode, à peine moins symptomatique dans cette version que dans la première, trouvait encore un

[1642] *Archives israélites*, 22 juin 1882, « Persécution ».
[1643] *Ibid.* Pour une réaction positive à l'appel de Devuns, voir tout de même la *Tribune catholique* du 15 juin 1882, « Les Israélites de Russie » par J.-B. Devuns.
[1644] *L'Univers israélite*, 16 juillet 1882, « Le Pèlerin » par « L. W. ».
[1645] Probablement est-ce à cet épisode que se réfèrent les minutes du Comité de Paris citées par Zosa Szajkowski, selon lesquelles « [l]es droites absolument [avaient] refusé leur concours » (2 juin 1882) – Zosa Szajkowski, « The European Attitude to East European Jewish Immigration (1881-1893) », *art. cit.*, note 63 p. 150.
[1646] Cité par l'*Univers israélite* du 1^er^ août 1882, « Monseigneur Freppel et le "Pèlerin" » par « L. W. ».
[1647] *L'Univers israélite*, 16 juillet 1882, art. cit.
[1648] *L'Univers israélite,* 1^er^ août 1882, art. cit.

prolongement dans le retard mis par M^gr^ Freppel à démentir les propos à lui prêtés par le *Pèlerin* : en effet, il avait fallu pas moins d'une longue supplique du grand rabbin honoraire de Belgique pour arracher à l'évêque-député la confirmation que « l'extrait du *Pèlerin* […] ne [reproduisait] pas exactement son entretien avec M. Astruc »[1649].

Même si elles demeurèrent discrètes et relativement peu nombreuses, les marques d'hostilité à la mobilisation en faveur des victimes de pogroms ne furent pas l'apanage des cadres du parti catholique. Sans parler ici des réactions proprement « antisémitiques », on peut donner deux autres exemples de réactions illustrant le caractère relativement illusoire de l'unanimité affichée. Le premier, rejoignant d'ailleurs la question de l'attitude des catholiques, signala que la voix de Victor Hugo non seulement ne suffisait pas à écarter la discorde mais était tout à fait susceptible de l'alimenter ; c'est ce que signifia Adolphe Racot dès le 19 juin, en regrettant amèrement dans le *Figaro* que le poète eût choisi le lendemain de la publication de la « lettre si élevée et si généreusement chrétienne » de l'archevêque de Paris pour faire paraître son « réquisitoire contre la "religion-ténèbre" pour la "libre-pensée-flambeau" » :

> Le moment est au moins mal choisi pour désigner les catholiques à la haine des ignorants, et surtout pour ressortir cette vieille ferraille, indigne du génie du poète : les Albigeois, l'Inquisition, la Saint-Barthélemy, les Dragonnades, et autres *rossignols* de la polémique à l'usage de M. Homais.[1650]

Quant au second exemple, il concerne l'autre extrémité du spectre politique mais illustre d'autant mieux la fragilité du consensus précisément là où il était censé être parfait. Lors de la séance parlementaire du 21 juin, Clovis Hugues interpella en effet le ministre de l'intérieur Goblet sur le refus que ce dernier venait d'opposer à l'organisation d'une loterie en faveur de femmes et d'enfants d'ouvriers en grève ; or, voici l'une des pointes dont il se servit pour attaquer la décision du ministre :

> Ah ! monsieur le ministre, si M. de Rothschild vous avait écrit pour vous demander d'autoriser une loterie en faveur de ces israélites pour lesquels Victor Hugo a élevé sa grande voix, vous auriez envoyé une estafette à M. de Rothschild pour lui annoncer que vous autorisez cette loterie.[1651]

Le plus intéressant, dans cette saillie, n'était pas qu'elle vînt d'un membre de l'extrême gauche

[1649] La lettre d'Astruc, datée du 14 juillet, est reproduite dans *ibid.*, ainsi que le « [r]ésumé de la réponse de M. Freppel » en date du 21 juillet et dont est extraite la dernière citation.

[1650] *Le Figaro*, 19 juin 1882, « Paris au jour le jour » par Adolphe Racot. Selon ce chroniqueur, l'appel de Hugo n'était pas seulement gauche mais également hors de propos concernant la Russie : « Ce n'est pas le christianisme qui martyrise le judaïsme : c'est le fanatisme des brutes. Il est triste de voir un tel esprit tomber à de telles calomnies. »

[1651] *Le Temps*, 22 juin 1882, « Journée parlementaire du mardi 21 juin. Chambre des députés ». Voir également la réaction des *Archives israélites*, qui donne un texte légèrement différent de l'intervention de Clovis Hugues et précise qu'à la fin de sa tirade, le député bonapartiste Janvier de la Motte s'écria : « M. le ministre y serait allé lui-même ! » – *Archives israélites*, 29 juin 1882, « Chronique de la semaine ».

destiné au boulangisme, ni même qu'elle suscitât sur le moment des « applaudissements sur divers bancs à gauche et droite » : surtout, elle fut prononcée par un député qui à peine trois semaines auparavant figurait au rang des 117 membres du Comité de secours pour les israélites de Russie patronné par le même Victor Hugo. Ces diverses fausses notes contribuèrent probablement à alimenter un certain dépit de la part des plus sincères soutiens à la cause l'œuvre russe, dépit qui s'exprima peu mais dans des termes qui, significativement, dénoncèrent très généralement l'attitude de la presse française dans cette affaire. L'auteur anonyme du double éditorial du *Gaulois* des 11 et 12 juin décrivit ainsi ce qu'avait été selon lui la réception française des violences antijuives :

> Notre monde affairé de la Bourse, notre monde ahuri de la politique, et notre monde du demi-monde ont trouvé chaque matin, dans leur journal, entre les coulisses parlementaires et les vraies et sérieuses coulisses des Bouffes-Parisiens et des Folies-Nouvelles, un article intitulé : *Massacre des Juifs*. « Bon, on massacre toujours ! » Cela ne se lit pas. Ce n'est que du remplissage dans le journal. « Des juifs ? Comment peut-on être juif ? À Alexandrowsk, à Ananiew, à Tiraspol ! Quels noms barbares ! Ici les juifs sont bien reçus dans la société. Leur papier aussi est bien reçu. On ne les assassine pas... Il paraît que c'est différent à Ananiew et Alexandrowsk. »[1652]

« La longue apathie des premiers mois a été un spectacle cruel »[1653] estimait encore cet éditorialiste, que l'on peut toutefois soupçonner d'avoir logiquement forcé la note afin d'encourager la mobilisation en cours. Mais un tel soupçon s'applique moins avec Marc Isaac, dont le jugement tomba à la fois plus tard et dans des pages plus confidentielles ; ayant signalé, au détour d'un article des *Archives israélites*, « le peu de réclamations qu'ont suscitées les atrocités commises contre les Juifs russes », il jugea utile d'insister sur ce point dans une note particulièrement amère :

> Il faut avouer que la presse française a joué un triste rôle dans ces circonstances. À peine a-t-elle, fort timidement d'ailleurs, montré quelque pitié aux victimes, et elle n'a rien fait pour flétrir et arrêter la sauvagerie. Cette conduite permet d'admettre qu'il n'y a eu aucune sincérité dans ses manifestations en faveur des catastrophes comme celle du théâtre de Vienne, que ce n'était que de la sensiblerie, de la réclame. Étaient-elles plus nombreuses et plus malheureuses que celles de la barbarie moscovite ? Fort intéressantes, sans doute, comme tous les malheureux, leur infortune n'était due à aucune volonté humaine et rien ne peut en empêcher le retour. Les Juifs russes, au contraire, sont victimes de la préméditation et de la méchanceté justiciables de l'opinion publique et susceptibles d'être arrêtées par elle. Mais la presse a presque approuvé et encouragé les massacreurs. Elle a aussi montré que l'esprit vulgaire est encore le sien ; qu'elle pense que la pitié n'est pas due à toutes les douleurs, mais seulement à celle de nos amis, de ceux qui pensent comme nous, que les autres sont toujours méritées.[1654]

Le propos était sans aucun doute emprunt d'exagération, mais certainement plus proche de la réalité que certains souvenirs extatiques de cet épisode[1655], lesquels influencent encore aujourd'hui

[1652] *Le Gaulois*, 11 juin 1882, « Feu et sang » (éditorial).
[1653] *Le Gaulois*, 12 juin 1882, « L'hôpital » (éditorial).
[1654] *Archives israélites*, 29 juin 1882, « Persécution. Les haines de race » par Marc Isaac.
[1655] Voir par exemple N. Leven, *Cinquante ans d'histoire...*, op. cit., t. 1, p. 429.

quelques historiens[1656]. Quant à ceux qui, au contraire, ont pris acte de la tiédeur de la mobilisation française, ils l'attribuent principalement voire exclusivement au refus de compromettre les bonnes relations avec Russie, garantie pour la France d'une rupture avec son isolement diplomatique depuis la défaite face à la Prusse[1657]. Cette problématique affleure effectivement dans certains commentaires, le meilleur exemple en étant probablement ces réflexions de Henry Fouquier dans le *XIX^e Siècle* du 26 mai 1882 :

> C'est avec une très grande douleur que nous apprenons les scènes sauvages qui désolent la Russie. Car cet immense empire, avec sa forte race et ses qualités militaires, est, pour beaucoup d'hommes politiques, un facteur essentiel dans l'avenir de l'Europe. Il est évident que la politique d'équilibre doit rapprocher la Russie de la France et, sans même caresser de trop près le rêve d'une alliance effective et d'une action commune prochaine, il est permis de rappeler les anciens projets de Napoléon I^er, et de constater que l'accord de la France et de la Russie est les contrepoids naturel des ambitions germaniques. Or il est malaisé de concevoir une intimité durable et profonde entre des peuples dont l'organisation politique et sociale est par trop différente. Voilà pourquoi tout ce qui se passe en Russie nous préoccupe vivement.[1658]

Non seulement Fouquier, visiblement partisan de cette alliance franco-russe, tenait-il ce déchaînement de violence antijuive pour un obstacle majeur à une telle perspective, mais encore n'avait-il aucun scrupule à considérer dans le même mouvement « qu'en grattant le Russe on trouvait le Cosaque », ou même plus précisément qu'il n'était plus « besoin de rien gratter du tout » pour trouver « le Barbare et l'homme du moyen âge […] dans leur plein entre la Vistule et l'Oural »[1659]. Au-delà de cet exemple, il n'apparaît nulle part clairement que d'éventuelles sympathies françaises pour la Russie auraient alors suffit à empêcher qui que ce fût de critiquer l'empire des Tsars, objet en la circonstance de nombreuses charges véhémentes et souvent même, ainsi qu'on l'a vu, de franches calomnies. Assurément, certains milieux prirent clairement le parti de la Russie avec d'ores et déjà ce souci explicite d'un rapprochement avec la Russie : ce semble notamment avoir été le cas de la *Presse* où cette articulation se donna parfois à voir très concrètement. Mais si l'idée d'une alliance franco-russe flottait dans l'air dès le début des années 1880, elle ne séduisit d'abord que des cercles limités et ne déboucha sur rien de concret ; ce n'est que bien plus tard (en l'occurrence à la fin de la décennie) que les choses évoluèrent de façon significative. C'est sans doute la raison pour laquelle l'historien Zosa Szajkowski, à l'origine de cette

[1656] Voir la contribution de Simon Schwarzfuchs dans André Kaspi (dir.), *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, op. cit., p. 114-115.
[1657] Zosa Szajkowski, « The European Attitude to East European Jewish Immigration (1881-1893) », *art. cit.*, p. 148 ; John D. Klier, *Russians...*, op. cit., pp. 288-289.
[1658] *Le XIX^e Siècle*, 26 mai 1882, « Chronique » par Henry Fouquier.
[1659] *Ibid.*

explication, ne l'a guère illustrée qu'avec des exemples pris entre 1890 et 1894[1660], citant outre à l'appui de sa thèse ce propos d'Alphonse de Rothschild extrait des minutes du Comité de Paris en date du 20 mars 1882 :

> [document préparatoire :] Mais pas de discours politiques. – Pas de grand appel. – Pas de meeting. Les journaux pourraient s'emparer de cela. – Il s'en suivrait une polémique dangereuse.
>
> [version définitive :] Au moment où l'intolérance religieuse éclate avec tant de vigueur, une réunion pourrait donner suite à de graves critiques. La presse pourrait s'en emparer, et il s'en suivrait une polémique dangereuse. [Par conséquent il serait préférable] de procéder lentement et par graduations.[1661]

Rien dans ces considérations ne pointait, même très indirectement, vers une éventuelle influence de l'alliance franco-russe sur la décision de « procéder lentement ». L'inquiétude du baron avançait en revanche pour motif un risque global d'emballement médiatique dû à un contexte jugé particulièrement inflammable, ce que la reformulation destinée à la version définitive désignait plus clairement encore par ce « moment où l'intolérance religieuse [éclatait] avec tant de vigueur ». Or, derrière ces termes, se devine aisément l'inquiétude relative à la progression de l'agitation « antisémitique » en Europe (tendance d'ailleurs confirmée dès ce printemps 1882 par les débuts de l'affaire de Tisza-Eszlar) ainsi probablement, nous le verrons, qu'à ses premières répercussions en France même. Mais la remarque d'Alphonse de Rothschild confirme également que l'une des premières raisons de la faible mobilisation en faveur des juifs de Russie fut le choix, fait par les entrepreneurs de la solidarité juive internationale eux-mêmes, d'une certaine discrétion, raison pour laquelle il est difficile de dire dans quelle mesure ces mêmes facteurs pesèrent effectivement sur l'opinion française, ou le cas échéant de quelle façon.

Ce que l'on peut en revanche affirmer, c'est que cette séquence russe des années 1881-1882 ne resta pas sans effet sur les termes de la « question juive » telle qu'elle se discutait en France. La tendance consistant à expliquer les tensions judéo-russes par les juifs eux-mêmes ne disparut pas avec le commentaire à chaud des pogroms mais s'ancra au contraire dans les discours les mieux

[1660] Zosa Szajkowski, « The European Attitude to East European Jewish Immigration (1881-1893) », *art. cit.*, note 56 p. 148 ; pp. 150-151. Même bizarrerie dans (du même) « How the Mass Migration to America Began », *Jewish Social Studies*, volume 4, n° 4 (octobre 1942), p. 293-295. Dans cet article, Szajkowski cite cet échange entre Jules Steeg et Charles de Freycinet tel que relaté par le premier dans une lettre du 22 février 1882 : « Je sors du Cabinet du Président du Conseil, et je lui pose la question relative aux persécutions des Juifs en Russie. Il m'a fait la réponse que je prévoyais : que ce serait une question sans utilité, parce que le gouvernement ne pourrait rien répondre, qu'il ne peut en aucune façon s'immiscer dans les affaires intérieures d'un pays étranger. Il m'a fait remarquer en outre qu'en Angleterre il y a eu une agitation populaire, des meetings, de l'écho, tandis qu'en France on ne sait rien ou presque de ces tristes affaires et que le pays ne comprendrait pas pourquoi le gouvernement serait intéressé. » – *ibid.*, note 9 p. 193 (corrigé par nos soins). Szajkowski en conclut que Freycinet « cherchait simplement quelque prétexte pour éviter une interpellation au parlement dans l'intérêt du rapprochement franco-russe », alors que c'est la même réponse qui fut opposée par tous les gouvernements ainsi sollicités, à la seule exception de celui des États-Unis d'Amérique – *ibid.*, pp 293-294.

[1661] *Ibid.*, note 59 pp. 148-149.

intentionnés[1662], achevant de cheviller à la « question juive » occidentale un versant est-européen que chacun savait désormais pouvoir être explosif. À bien des égards il s'agissait précisément de l'effet produit peu auparavant par les polémiques concernant le statut des juifs de Roumanie et, d'un point de vue strictement thématique, la réception française des premiers pogroms n'apporta rien de bien nouveau. Mais l'atmosphère s'était considérablement alourdie depuis l'émergence de l'agitation antisémite en Allemagne et, surtout, l'écho produit par les événements de 1881-1882 fut autrement considérable – et paradoxalement amplifiée par une mobilisation qui n'eut guère d'autre résultat – que celui auquel avaient pu prétendre l'article 44 du traité de Berlin.

[1662] On le verra en évoquant brièvement le cas d'Anatole Leroy-Beaulieu dans notre conclusion générale.

Chapitre 3. La « question juive » en Russie à l'issue des pogroms : trois illustrations

Afin d'illustrer l'effet produit en France par les événements russes de 1881-1882, nous donnerons trois exemples dont le caractère représentatif est certainement limité mais qui présentent l'intérêt d'avoir été puisés dans les trois principales revues françaises du moment. La présentation de ces trois cas particuliers permet en outre d'entrer dans certains détails qu'un simple survol de la presse généraliste ne suffit pas à saisir alors qu'ils eurent leur importance.

La Revue politique et littéraire

Le premier exemple nous est fourni par la *Revue politique et littéraire*, autrement connue sous le nom de *Revue bleue* – revue de haute tenue, dédiée à la vulgarisation scientifique et dont les débuts au tournant des années 1870 se confondaient avec ceux du républicanisme[1663]. Des trois revues, c'est la seule qui évoqua les événements de Russie alors qu'ils étaient encore en cours – la *Nouvelle Revue* et la *Revue des deux Mondes* ayant pour leur part attendu l'année suivante pour les présenter à leurs lecteurs. Le 20 mai 1882 y était paru une analyse de la situation par Anatole Leroy-Beaulieu, historien spécialiste (entre autre) de la Russie dont l'évolution sera présentée ailleurs et dont il suffit de dire ici que sa contribution à la *Revue bleue* avait tout, équivoques comprises, du plaidoyer le plus sincèrement libéral – ainsi estimait-il par exemple, quelques jours seulement avant la première annonce des « lois de mai », qu'il n'y avait de solution au « problème » posé par la condition juive en Russie « qu'en se conformant, autant que faire se [pouvait], aux grands principes de liberté, de tolérance, d'égalité, qui [prévalaient] de plus en plus chez tous les peuples modernes et qui, sous le ciel du Nord comme ailleurs, [était] l'âme même de notre civilisation »[1664]. Mais le traitement précoce de la « question juive » en Russie par la *Revue bleue* dut plus encore à sa collaboratrice « Arvède Barine », de son vrai nom Louise-Cécile Boufflé, épouse d'un haut fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur et entrée dans la carrière littéraire au

[1663] Son ancêtre direct, la *Revue politique et littéraire. Revue des cours littéraires*, était gambettiste – Anne-Sophie Chambost, « Émile Alglave ou les ambivalences d'un professeur avec son milieu », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 29 (2011/1), pp. 38-39.

[1664] *Revue politique et littéraire de la France et de l'étranger. Revue des cours littéraires*, 20 mai 1882, « Les troubles antisémitiques. La persécution des juifs en Russie » par Anatole Leroy-Beaulieu (citation p. 612).

début des années 1870[1665] ; vraisemblablement autodidacte, Arvède Barine n'en était pas moins polyglotte et l'on peut conjecturer que sa connaissance des langues allemande et russe (entre autres), doublée d'un intérêt pour la littérature des pays où elles se parlent, ne contribua pas peu à attirer son attention sur les premiers développements de l'agitation « antisémitique ».

Sa première évocation des violences en Russie prit d'ailleurs pour prétexte l'analyse d'une œuvre littéraire, la nouvelle *Der Judenraphael* de Leopold von Sacher-Masoch[1666]. Barine s'était empressé de mettre ce texte en rapport avec une certaine actualité allemande :

> Est-ce un roman ? Est-ce un conte de fées ? Ni l'un ni l'autre, et tous les deux. C'est aussi un tableau de mœurs populaires. C'est encore, c'est surtout l'exposé de la question juive dans la province de M. Sacher-Masoch. Voici la condition de l'israélite galicien, voici ses relations avec les populations chrétiennes, voici ce qu'il est, ce qu'il sent, comme on le traite et ce qu'il en pense. Lisez, et puis concluez ce qu'il vous plaira ; ayez l'avis que vous voudrez sur la ligue antisémitique ; décidez à votre gré que M. de Bismarck, dans le fond de son cœur, approuve ou blâme la chasse aux juifs, la *Judenhetze*, et les sermons de M. Stoecker, surnommé le plus aigre des saints.[1667]

L'intrigue de Sacher-Masoch mobilisait en effet plusieurs thèmes relatifs sinon à la « question juive » est-européenne proprement-dite, du moins à son traitement littéraire traditionnel : dans une citée petite-russienne flanquée d'une « très sale petite ville »[1668] à la population exclusivement juive, un fils de pope, Plutin, né avec la « haine du juif »[1669] en plus d'un don d'artiste, ne manquait jamais une occasion de tourmenter ses voisins grâce à ses talents de caricaturiste ; après la rencontre d'une « juive belle comme savent l'être les belles juives »[1670], Plutin apprit à tempérer son hostilité mais ne s'en trouva que mieux confronté à « l'instinct qui pousse les israélites à se tenir à part afin de ne pas être absorbés par les peuples chez lesquels ils sont établis »[1671]. Cette histoire, qui s'achevait assez classiquement par la mort des deux amants contrariés, permit à Barine d'aborder diverses questions relatives à la « tradition de l'Orient de l'Europe, où l'usage s'[était] conservé de houspiller la race impure, d'humilier un israélite et de lui jouer des tours, par la seule raison qu'il [était] israélite »[1672]

[1665] Sur Arvède Barine/Louise-Cécile Boufflé (1840-1908), aujourd'hui à peu près oubliée malgré son originalité, voir Isabelle Ernot, « Une historienne au tournant du siècle : Arvède Barine », *Mil neuf cent*, n° 16, 1998, pp. 93-131.

[1666] La nouvelle venait de paraître dans les deux premières livraisons d'une revue fondée à Leipzig par le même auteur : *Auf der Höhe. Internationale Revue* (octobre et novembre 1881). Elle fut ensuite traduite en français par Auguste Lavallé et publiée dans le volume *Hadaska*, Paris, Calmann-Lévy, 1884.

[1667] *Revue politique et littéraire de la France et de l'étranger. Revue des cours littéraires*, 24 décembre 1881, « La question antisémitique en Galicie. Un nouveau roman de M. Sacher-Masoch » par Arvède Barine, pp. 811-814 (citation p. 811).

[1668] *Ibid.*, p. 811.

[1669] *Ibid.*, p. 812.

[1670] *Ibid.*, p. 813.

[1671] *Ibid.*

[1672] *Ibid.*, p. 812. À propos de mauvais tours, ceux joués aux juifs par Plutin et sa bande ne laissaient pas d'intriguer Barine, notamment parce que Sacher-Masoch présentaient les juifs comme en étant systématiquement dupes ; ainsi l'histoire du « canon géant où les juifs […] [étaient] chargés en guise de boulet, avec l'assurance que le coup les [porterait] jusqu'à Jérusalem » : « Comment les israélites de Galicie sont-ils assez niais pour que de semblables farces soient possibles ? M. Sacher-Masoch ne les représentent point du tout comme des imbéciles. Il les fait

(tendance à ne pas confondre selon elle avec la violente *Judenhetze* dont la Russie de 1881 venait d'être le théâtre). C'est ainsi qu'elle en vint à la défense libérale des juifs dont Sacher-Masoch avait placé certains des principaux arguments dans la bouche de Hadasska, cette belle juive dont s'était épris Plutin et qui tâchait désormais de l'acquérir à « la cause de son peuple ». Hadasska concédait que les juifs avaient des défauts mais n'était-ce pas le cas de tous les hommes ? Surtout, chacun n'avait-il pas « les défauts de ses occupations et de la vie qu'il mène » ? Les juifs, « peuple commerçant », avaient ainsi ceux « d'un peuple commerçant » et cela n'avait décidément rien à voir avec le « caractère de la nation »[1673] :

> Plus on tiendra les juifs à l'écart, plus on leur refusera longtemps les droits possédés par les chrétiens, – plus il leur faudra de temps pour se débarrasser des traits de caractère qui paraissent méprisables à tant de personnes.[1674]

Barine n'en était visiblement pas tout à fait convaincu car elle imagina alors certaines objections dont Plutin aurait pu se faire l'écho, ce qui laisse penser qu'il s'agissait bien plutôt des siennes propres :

> Venant d'une autre bouche, ces considérations auraient soulevé diverses objections de la part de Plutin. Il se serait refusé à généraliser d'une façon aussi absolue l'influence démoralisante du commerce et l'influence moralisante de l'agriculture. Sa mémoire lui aurait fourni des exemples de paysans chrétiens plus que sournois en affaires, des exemples de banquiers, chrétiens ou israélites, ne pratiquant point d'usure, et il aurait expliqué à Hadasska qu'elle ne creusait pas assez la question. Mais Hadasska avait pour elle l'éloquence de deux beaux yeux, et Plutin fit tout de suite ce raisonnement d'amoureux : « Hadasska est adorable ; or Hadasska est juive ; donc les juifs sont de braves gens. »[1675]

On peut garder doute à l'esprit – et la façon très subtile il s'exprima – lorsqu'on considère les positionnements ultérieurs d'Arvède Barine en matière de « question juive ». En attendant, la collaboratrice de la *Revue politique et littéraire* choisit de conclure sa recension du *Judenraphael* par un brutal retour à l'actualité, celle d'une année de violences qui n'avait effectivement pas grand-

poltrons et rampants, dans l'attitude de l'homme qui se prépare à recevoir un soufflet sans le rendre, l'âme abaissée par l'oppression, les vilains métiers, la résignation au mépris qu'ils inspirent et qui ne les étonne plus assez. Il les fait en même temps actifs et industrieux comme leur peuple l'a été toujours et partout. Il montre la petite communauté […] prospérant en dépit des avanies et des persécutions. Les rues sont malpropres, les maisons ont mauvaise mine ; mais, le jour du sabbat, la femme et la fille de Gerson Chefez, qui vend en semaine du tabac et de la chandelle, auront sur la tête pour 20 000 florins de pierreries. Le soir du purim, les logis bien éclairés se rempliront de femmes aux pelisses de fourrures rares, aux robes de soie bruissantes, aux bandeaux de diamants. S'assoira qui voudra à la table abondamment servie ; dansera qui voudra au son aigre des violons et des fifres. Aux noces, ce seront des splendeurs, des chatoiements de satin, de pierres précieuses, de broderies d'or et d'argent. Ce luxe, ces fortunes, ces millions cachés […] ont été gagnés par des gens assez stupides pour croire que l'empereur d'Autriche a commandé de les charger dans un canon et qu'ils iront retomber sur la grande place de Jérusalem ! Un phénomène aussi curieux aurait mérité deux mots de commentaires de la part de M. Sacher-Masoch, qui connaît comme pas un les populations bigarrées des anciennes provinces polonaises. » – *ibid.*, pp. 812-813.

[1673] Ici venait à point nommé le cas des Karaïtes, « israélites de la race la plus pure » et pourtant dépourvus desdits défauts, car ne faisant « pas de commerce et s'[occupant] exclusivement d'agriculture – *ibid.*, p. 813.

[1674] *Ibid.*

[1675] *Ibid.*

chose à voir avec les espièglerie de Plutin. Il était désormais question d'une véritable « guerre » entre deux « communautés irréconciliables »[1676] et la « mystérieuse explosion de haine qui [chassait] en ce moment les juifs hors de la Russie et qui demain peut-être les [chasserait] hors de l'Allemagne » inquiétait indéniablement Barine, qui par contraste jugeait durement l'indifférence de ses contemporains :

> On sait, en France, qu'on pille et massacre les israélites de Russie, mais on le sait pour ainsi dire en l'air. Depuis le printemps dernier, on a lu à plusieurs reprises dans son journal que la populace du gouvernement de X... ou du gouvernement de Z... avait couru sus aux juifs. On n'a pas fait grande attention à cette nouvelle ; c'est si loin, le gouvernement de X... ! On a lu aussi qu'en Allemagne le public s'alarmait de l'immigration des juifs polonais et russes et on ne s'est guère donné la peine de chercher s'il existait une liaison entre ces événements et quelle était la liaison. En un mot, on ne s'est rendu compte ni de l'étendue, ni de la force du mouvement qui menace de rejeter violemment sur l'ouest de l'Europe une masse de plus de trois millions d'hommes ruinés et affamés.[1677]

Arvède Barine avait été prendre l'information directement dans les « feuilles israélites » (en l'occurrence le *Jewish Chronicle* et le *Jewish World*[1678]), ce qui explique qu'elle était déjà au fait non seulement des contrariétés rencontrée par les organisateurs l'émigration, mais du drame vécu par les candidats au départ. À la lire, il était toutefois difficile de décider ce qui, de la condition misérable des réfugiés ou d'une possible « migration de peuple comme au temps des invasions barbares », l'effrayait le plus :

> Des milliers de familles réduites à la mendicité, sans pain et sans vêtements, s'infiltrent en Allemagne, où l'on ne songe qu'à se débarrasser d'elles au plus vite. Les coreligionnaires d'Occident ont beau envoyer des secours et favoriser l'émigration en Amérique, ils ne peuvent nourrir tout un peuple, et cinq cents personnes embarquées de loin en loin ne produisent pas un vide appréciable dans trois millions d'âmes. Les juifs de Russie n'ont d'autres ressource, si le gouvernement ne réussit pas les imposer au reste du peuple, que de marcher sur l'Occident. L'analyse de la Nouvelle de M. Sacher-Masoch a montré qu'un accueil hostile les attend au débouché du pays qu'ils abandonnent. Force leur sera d'aller plus loin, encore plus loin, sans cesse poussés en queue par les derniers arrivants.[1679]

Finalement, concernant l'antagonisme à l'origine de ce vaste mouvement, Barine se rangeait à un certain fatalisme. En particulier, puisqu'il n'est pas question d'« accuser le gouvernement russe d'avoir approuvé ces horreurs », tout au plus devait-on lui reprocher d'être incapable de faire valoir sa volonté en face de celle « bien arrêtée » du peuple – « volonté populaire de la Russie » qui était actuellement « de ne plus avoir de juifs »[1680]. Considérant que ce qui faisait l'absolue nouveauté du

[1676] *Ibid.* Barine complétait : « […] si l'on peut appeler guerre la situation de deux parties dont l'une donne les coups tandis que l'autre tend le dos pour les recevoir ».
[1677] *Ibid.*, pp. 813-814.
[1678] Ces références expliquent son tableau particulièrement dramatique des troubles du printemps précédent, avec des bilans trop lourds pour n'être pas exagérés – *ibid.*, p. 814.
[1679] *Ibid.*
[1680] *Ibid.*

« mouvement antisémitique actuel » était que, par sa nature même[1681], il échappait à toute emprise de la raison, Barine concluait tristement :

> L'avenir révisera peut-être le procès « Winogrod contre Wrublowize » [les deux villes de la nouvelle de Sacher-Masoch, respectivement celle des Petits-Russiens et celle des juifs] ; le présent l'a jugé contre Wrublowize dans la moitié du monde civilisé ; c'est inique, cruel, absurde, tant que vous voudrez ; c'est positif.[1682]

Quand Arvède Barine reprit la plume sur le même sujet, au printemps 1882, c'est de nouveau sur une source originale qu'elle appuya son propos, en l'occurrence cette énigmatique *Persécution des israélites en Russie* que nous avons déjà eu l'occasion de présenter et dont Barine précisa qu'elle lui avait été communiquée par Isidore Loeb, secrétaire de l'Alliance israélite universelle[1683]. Étrangement, en plaçant son propos sous l'autorité de la « Feuille jaune » (« publication spéciale [donnant] sur ce sujet des renseignements de première main extrêmement curieux »), Barine faisait d'emblée mentir le titre de sa contribution : « Question antisémitique. Le juif russe peint par lui-même »[1684]. La *Persécution des israélites en Russie* reproduisait certes de nombreux articles tirés de journaux spécifiquement juifs, comme *Izraelita* ou *Ruski Evrei*, mais pas seulement. Ainsi, le premier récit mobilisé par Barine pour traiter des juifs de Woloczysk, victimes de violences en mai 1881, n'était probablement pas de « l'un d'eux »[1685] ainsi qu'elle l'affirma, puisqu'il s'agissait d'une correspondance du *Dziennik Polski*, journal de Lemberg[1686]. Quant au deuxième article emprunté à la « Feuille jaune », il est là certain que l'auteur de la correspondance n'était pas juif puisqu'il commençait par évoquer sa femme et ses enfants s'en allant de bon matin à l'église, bientôt rejoints par lui-même[1687]. Le point est d'importance car c'est notamment sur une remarque de ce correspondant[1688] qu'Arvède Barine croyait pouvoir appuyer cette affirmation forte :

[1681] Barine donnait cette définition qui nous en rappellera d'autres : « Le mouvement antisémitique actuel se distingue de tous ceux qui l'ont précédé par un trait essentiel. Jadis on reprochait au juif sa religion, ce qui lui laissait, à la rigueur, la ressource de se convertir. Aujourd'hui, c'est de sa race qu'on lui fait un crime. Il ne peut pourtant pas changer de race ! Le vrai judéophobe (j'en ai connu) ne fait aucune distinction entre l'israélite demeuré fidèle à sa religion et le chrétien d'origine israélite. Du moment qu'on a du sang juif dans les veines, à ses yeux on est jugé et condamné. Ne lui demandez la raison de son antipathie ; rien ne raisonne moins que les antipathies de race : pourquoi les chiens et les chats ne peuvent-ils pas se souffrir ? » – *ibid.*

[1682] *Ibid.*

[1683] *Revue politique et littéraire de la France et de l'étranger. Revue des cours littéraires*, 10 juin 1882, « Question antisémitique. Le juif russe peint par lui-même » par Arvède Barine, note 2 p. 716.

[1684] À chaque page de l'article, le haut de page portait en outre la mention « Le juif russe jugé par lui-même ».

[1685] *Ibid.*

[1686] *Persécution des israélite en Russie*, n° 2-3 (mai 1881), « Persécution à Woloczysk. Correspondances particulières du *Dziennik Polski*, de Lemberg ».

[1687] *Ibid.*, n° 5 (mai-juin 1881), « Persécution à Smila d'après un témoin occulaire » (correspondance tirée de la *Gazeta Warszawska* du 25 mai 1881).

[1688] *Ibid.* : « Le dimanche 15 mai, était le jour du marché qui se tient ici chaque quinzaine. L'autorité militaire, prévoyant des accidents, notifia aux Juifs de ne pas ouvrir leurs boutiques le dimanche, de ne rien acheter au bazar et même, jusqu'à la fin de la foire, de ne pas sortir de chez eux. Mais les Juifs ne consentirent pas à renoncer à une occasion de trafic, et il s'en montra beaucoup, surtout dans le marché aux chevaux. »

> Un trait de caractère à noter, c'est que la peur, quelque grande qu'elle soit, n'a pas le pouvoir de […] retenir [les juifs] lorsqu'il s'agit d'un bénéfice à réaliser. Ils ont beau savoir pertinemment que ce qu'ils vont faire peut être la goutte qui fera déborder le vase et qu'ils s'exposent à déchaîner la populace contre eux, l'appât du gain est le plus fort : entre l'instinct de la préservation, c'est le premier qui l'emporte.[1689]

Un troisième exemple « encore plus typique » venait renforcer ce tableau des mœurs juives mais, là encore, il dérogeait clairement au principe énoncé par Barine selon lequel « [t]out ce que l'on [trouverait] de dur, dans les pages suivantes, sur le juif russe, [avait] été emprunté aux écrits de juifs russes ». Citons la *Revue bleue* :

> Un grand nombre de familles juives de Kiew avaient quitté la ville à la suite des troubles antisémitiques et étaient allées s'établir à Péréïslaw, petite ville du gouvernent de Poltawa, qui comptait déjà beaucoup d'habitants israélites. Dans l'état où étaient les esprits, la population chrétienne ne pouvait voir d'un bon œil cette immigration, et la prudence la plus élémentaire faisait une loi aux juifs, tant anciens que nouveaux, d'user de ménagements à l'égard des indigènes. Malheureusement ils trouvèrent un coup de commerce à faire et ils ne purent résister à la tentation. « Les juifs, dit la *Feuille jaune*, ayant le commerce local dans leurs mains, forçaient la population à acheter tous les produits de seconde main et, par conséquent, à les payer le double. » Les gens de Péréïslaw, exaspérés de cette exploitation, se jetèrent un beau jour sur les maisons juives (12 juillet 1881), brisèrent tout et rouèrent les israélites de coups.[1690]

Non seulement l'article était fidèlement cité, mais Barine aurait même dû prolonger la citation pour en respecter la lettre. L'auteur y faisait en effet état de griefs peut-être plus graves encore que l'« exploitation » juive des habitants de Péréïslaw : tandis que ces derniers avaient vu rejetée leur demande aux autorités d'être débarrassés de la « population flottante juive », les « prières juives » pour que fût décrétée l'inviolabilité de leurs domiciles avaient été, elles, immédiatement exaucées ; grâce à cette protection, plusieurs querelles entre juifs et chrétiens avaient ainsi systématiquement tourné à l'avantage des premiers alors même qu'ils en étaient manifestement responsables ; enfin, n'avait-on pas remarqué « chez un fonctionnaire de la police deux montres d'or » autorisant à croire que « les Juifs payaient la police » ? Une telle description des événements de Péréïslaw, prenant systématiquement le parti des auteurs de violences contre leurs victimes, pouvait difficilement passer pour celle d'un juif (tout indiquait même le contraire puisqu'il s'agissait d'une correspondance de Saint-Pétersbourg à un journal polonais[1691]). Enfin, un quatrième extrait de la « Feuille jaune »

[1689] *Revue politique et littéraire...*, 10 juin 1882, art. cit., p. 717.
[1690] *Ibid.*
[1691] Datée du 16 juillet, elle avait été publiée dans le *Dziennik Poznanski* du 24 juillet 1881 ; elle fut reproduite dans le n° 12 de la *Persécution des israélite en Russie* (sans date mais vraisemblablement fin juillet 1881) sous le titre « Violences nouvelles à Péréïslaw ». Preuve d'ailleurs que la « Feuille jaune » ne limitait pas ses sources à des témoignages juifs ou même à des compte-rendus leur étant favorables, d'autres relations des violences de Péréïslaw et de leurs suites étaient tirées du *Kiewlanine*, le « plus influent organe judéophobe » de l'empire selon John D. Klier – *Persécution des israélite en Russie*, n° 12 (mai-août 1881), « Persécution à Péréïslaw » ; n° 16 (mai-septembre 1881), « Réponse à une ligne anti-juive » ; John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 281.

était utilisée par Barine en guise de « portrait du juif russe dont l'auteur ne [pouvait être] accusé d'avoir flatté les siens »[1692] – et les quelques lignes extraites par la collaboratrice de la *Revue bleue* étaient en effet peu flatteuses :

> Si les Juifs […], dans bien des circonstances sont tracassiers, âpres au gain, malveillants pour les masses et présomptueux, du moins, ces gens là font quelque chose et valent quelque chose. Qu'on chasse aujourd'hui un sale et criard petit fabricant juif, il sera remplacé par une tourbe d'Allemands propres et instruits, qui ont pour religion la destruction de la nationalité d'autrui.[1693]

Mais ces considérations ne pouvaient encore une fois être attribuées à un juif : tirées du *Kurjer Warszawski* (12 mai 1881), elles étaient signées d'un certain « Boleslaw Pruss » qui n'était certes pas encore le célèbre écrivain qu'il deviendrait par la suite, mais que la *Persécution des israélites en Russie* présentait déjà comme un « littérateur polonais distingué », précisant même au passage que sous ce pseudonyme se cachait [Aleksander] Glowacki[1694]. Ainsi, sur ces quatre extraits convoqués pour cette présentation du juif russe « par lui-même », deux étaient plus que douteux et deux franchement spécieux – ce qui d'ailleurs n'échappa pas à la *Revue des études juives*, laquelle estima par ailleurs qu'« [i]l y aurait aussi [eu] à faire des observations sur certaines interprétations des faits » mais n'en conclut pas moins qu'il s'agissait là d'« un petit malentendu involontaire » et qu'« [e]n somme, l'auteur [avait] fait une exposition intéressante des causes et des effets de la persécution »[1695]. Comment expliquer qu'Arvède Barine, lectrice d'ordinaire sourcilleuse, se fût contentée d'une base aussi faible pour étayer un jugement qui était pourtant lourd de sens, notamment dans un moment où la situation des juifs de Russie faisait l'objet d'un regain d'attention en France même[1696] ? Il serait aisé, en sélectionnant quelques citations, de conclure que seule l'hostilité la poussa à demander par exemple si les juifs de Péréïslaw avaient été « absolument innocents »[1697] de leurs malheurs. Mais ce serait caricaturer sa position. Tout d'abord, on ne peut que reconnaître à la collaboratrice de la *Revue bleue* qu'elle chercha en effet à embrasser « l'ensemble des faits » relatifs à ces événements lointains : d'une façon qui n'est pas sans rappeler la façon de faire de la recherche actuelle, Barine passait en revue les circonstances précises du déclenchement des troubles, le profil et les motivations des émeutiers, les logiques de contagion spatiale, la

[1692] *Revue politique et littéraire...*, 10 juin 1882, art. cit., p. 717.
[1693] *Ibid.* À noter que l'article original n'en condamnait pas moins les violences et prenait même globalement le parti des juifs.
[1694] *Persécution des israélite en Russie*, n° 4 (mai-juin 1881), « Persécution à Elisabethgrad ».
[1695] « Le titre [du texte de Barine] n'est pas tout à fait exact, car l'auteur s'est servi de documents dont la plupart n'émanent pas des Juifs russes. » – *Revue des études juives*, t. 5, 1882, « Publications pouvant servir à l'histoire du Judaïsme moderne », p. 133.
[1696] Le texte de Barine se terminait d'ailleurs une allusion à ce contexte : « Le *Comité de secours pour les israélites de Russie* s'est réuni hier soir pour nommer une commission exécutive. […] Ce comité se compose de sénateurs, de députés, de membres de l'Institut. Président : Victor Hugo ; secrétaire : M. Aristide Astruc. » – *Revue politique et littéraire...*, 10 juin 1882, art. cit., note 2 p. 721.
[1697] *Ibid.*, p. 717.

gradation de la violence dans le temps ou encore, en évitant les caricatures, l'attitude des autorités russes. Cet effort de systématisation n'était pas peu de chose si l'on songe que la plupart des commentateurs français multipliaient alors les déclarations grandiloquentes tout en se tenant très à la surface des événements. Le tableau qui ressortait de l'exposé de Barine était assurément loin d'être parfait – ne fût-ce qu'en raison des limites de la documentation à sa disposition – mais une certaine prudence suffisait à le tenir aussi éloigné de l'image d'Épinal (une nouvelle Saint-Barthélémy) que de la démonstration idéologique, qu'elle fût à charge ou à décharge des victimes. En outre, à côté de remarques peu amènes sur ces dernières, il n'en manquait pas d'autres témoignant de sentiments contraires, par exemple la conscience aussi douloureuse que sincère de l'impasse dans laquelle se trouvaient désormais les juifs de Russie :

> De quelque côté qu'ils se tournent, les juifs de Russie rencontrent l'hostilité. Quelque chose qu'ils tentent, on les repousse en parias. Les désordres de Balta n'ont été qu'un épisode, et non le plus cruel, de la guerre sans merci qui leur est faite. […] Les juifs ont le sentiment qu'ils ne sont qu'au début de leurs maux et leur abattement se conçoit : ils ne trouvent d'appui nulle part.
> […]
> Sans se préoccuper de la perte de droits théoriques, sans se soucier – en quoi on ne saurait les blâmer – de la dignité d'un empire qui les laisse massacrer, ils essayent de s'en aller et ils mesurent alors l'étendue de leur misère.
> […]
> Où donc aller ? Que devenir entre un pays qui ne veut pas vous garder et des pays qui ne veulent pas vous recevoir ? Les juifs russes filtrent de leur mieux au travers des règlements et des mauvaises volontés ; toutefois les milliers qui s'échappent sont peu de chose à côté des millions qui restent dans une situation sans issue. De toutes parts les municipalités russes les expulsent, l'autorité leur ferme les métiers, les moujiks les traquent ; il faudrait un peuple de héros pour se tirer de la position qui leur est faite et, par malheur, la conscience prolongée du mépris et de la malveillance qu'ils inspirent a rendu, en Russie, les fils des Machabées tout l'opposé d'héroïques. Quelque pitié que l'on éprouve pour ces malheureux – et il est impossible de ne pas ressentir une pitié immense, – on se sent découragé au spectacle de leur timidité, tranchons le mot, de leur poltronnerie.[1698]

Cette dernière confession, rappelant brutalement toute l'ambivalence du propos, faisait écho à une réflexion directement inspirée à Arvède Barine par la lecture de la *Persécution des israélites en Russie* et longuement développée dans son « juif russe peint par lui-même ». Paradoxalement, c'est la désapprobation sans faille des violences par la collaboratrice de la *Revue bleue* qui semblait l'avoir conduite à s'interroger sur la réaction des victimes, ou en l'occurrence leur inexplicable absence de réaction. La « Feuille jaune » inspirait certes « compassion et […] tristesse », il était même « pénible de voir tant de souffrances », mais :

> Il est encore plus pénible de voir à quel point l'habitude des mauvais traitements et des avanies peut rendre humble et craintive une population intelligente et, à plusieurs égards, méritante. On dirait de pauvres moutons qu'on égorge. Ils ne savent que bêler et s'enfuir. Leurs récits sont gémissants plutôt

[1698] *Ibid.,* pp. 720-721. Notons qu'à cette date, la connaissance assez précise qu'avait Barine du dossier migratoire avait suffi à lever ses précédentes craintes à ce sujet.

> qu'irrités. Lorsqu'ils se désolent le plus, ils n'ont pas l'air assez convaincus qu'un moujik n'a pas le droit de battre un juif. Ils croient beaucoup plus fermement qu'un juif n'a pas le droit de battre un moujik.[1699]

Il était ailleurs question de juifs « pris de panique même dans les villes où ils sont trois contre un »[1700] ou d'autres encore qui assistaient « tête baissée, poussant des gémissements, dans l'attitude humiliées qui leur est habituelle »[1701] au procès de leurs agresseurs. Toutefois, c'était les événements de Balta qui poussaient l'étonnement de Barine à son comble :

> […] voici le fait inouï, fabuleux : le nombre des assaillants, d'après les juifs eux-mêmes, n'a pas dépassé deux cents ! Ce sont deux cents hommes sans armes qui ont terrorisé, massacré, pillé 20 000 juifs, et les 20 000 juifs se sont laissé faire. Quel cruel passé suppose une pareille lâcheté !

Ce reproche adressé aux victimes par la collaboratrice de la *Revue bleue* ne passa pas inaperçu. C'est probablement pour y répondre que *Persécution des israélites en Russie*, contrairement à son habitude, se fendit bientôt de ces quelques lignes en son nom :

> POURQUOI LES JUIFS NE SE DÉFENDENT PAS
>
> L'année dernière, des Juifs, ayant cherché, à Odessa, par exemple, à [s']opposer à la force, se virent condamnés pour port d'armes illégales.
>
> Cette année, à Balta notamment, où ils avaient châtié les premiers pillards, ils se virent massacrés par des bandes de paysans mandés des campagnes voisines.[1702]

Quant à Isidore Cahen, il demanda directement à Barine si elle n'avait « pas lu – [elle] qui a tant de documents sous les yeux – que là où les Juifs russes [s'étaient] organisés et armés pour se défendre, ils [avaient] trouvé en face d'eux armés, police et populace coalisées, de manière rendre toute lutte impossible, par suite de l'inégalité de forces »[1703]. Ces remarques étaient pertinentes sur le plan factuel[1704] mais ne touchait guère au fond du problème posé par Barine, lequel portait plutôt sur les causes de cette lâcheté supposée. Celle-ci, à propos d'un article de la « Feuille jaune » faisant état de « la pusillanimité et [et de] l'indolence inouïe avec lesquelles les victimes des désordres [de Balta s'étaient laissés] frapper, piller, ruiner et, en un mot, [avaient permis] de commettre tous les méfaits possibles à leur égard », concluait en effet :

[1699] *Ibid.*, p. 716.
[1700] *Ibid.*, p. 717.
[1701] *Ibid.*, p. 718.
[1702] *Persécution des israélite en Russie*, n° 40 (juin 1882), « Pourquoi les Juifs ne se défendent pas ». Le numéro 40 de la *Persécution...* est le septième à porter la mention « juin 1882 » et l'on trouve des articles datés du 10 juin ou plus dès les numéros précédents : qu'il s'agisse d'une réaction à l'article de Barine est donc matériellement possible.
[1703] *Archives israélites*, 29 juin 1882, « Chronique de la semaine » par Isidore Cahen.
[1704] Par exemple, la remarque de la « Feuille jaune » sur les risques de l'autodéfense juive a été confirmée depuis par les historiens, notamment ceux des pogroms du début du XX^{e} siècle où de tels actes furent nombreux : « Jews too learned lessons from the past, and began to organize self-defense. Especially when it was given a political coloration, this activity was seen as violating the "rules" of the pogrom, and produced a rapid escalation of violence. » – John D. Klier, *Russians...*, op. cit., p. 112.

> C'est piteux, et cependant qu'a-t-on le droit d'en conclure, sinon que l'avilissement par l'oppression n'est pas un vain mot ?[1705]

Mais contrairement à l'usage qu'en avait fait depuis un siècle les partisans de l'émancipation, ce grand classique de la défense libérale des juifs servait bien moins ici à entretenir l'optimisme qu'à soulever d'inquiétantes questions. « Quel cruel passé suppose une pareille lâcheté ! »[1706], s'exclamait encore Barine à propos des victimes de Balta, incarnation d'une condition présente que la persécution en cours révélait à l'Ouest au moment même où elle perpétuait à l'Est la « situation sans issue »[1707] – ou pour mieux dire le cercle vicieux :

> […] comme tout se tourne toujours contre celui qui est tombé dans le malheur, il n'est pas jusqu'aux conséquences de leur misère qui ne retombe sur eux, par la logique des choses. Ces frères de la Petite Russie et de la Pologne, si innocents qu'ils soient des circonstances qui ont déprimé leur moral à ce point, on comprend que les israélites de l'Occident de l'Europe aient peu envie de les attirer à eux.[1708]

Assurément, la seule confrontation avec les événements de Russie ne suffisait pas à expliquer cette représentation très négative des intéressés, non seulement documentée avec le peu de rigueur que l'on sait mais basée sur un stéréotype énoncé dès les premières lignes de l'article – celui d'un juif russe « assez différent, on le sait, du juif de l'Occident, qui est très supérieur à la majorité de ses frères de la Pologne et de la Petite-Russie »[1709]. Le trouble de la collaboratrice de la *Revue bleue* n'en semblait pas moins sincère et se manifesta d'ailleurs au moyen d'un procédé remarquablement proche de celui déjà observé dans la critique du *Judenraphael*, lorsque Barine avait placé ses propres objections dans la bouche de Plutin ; désormais, il s'agissait d'un article dont l'auteur (présenté à tort par Barine comme juif) dressait certes le portrait accablant de juifs « tracassiers, âpres au gain, malveillants pour les masses et présomptueux », mais n'en prenait pas moins la défense du « sale et criard petit fabricant juif » qui, chassé, serait de toute façon remplacé « par une tourbe d'Allemands » pires encore – et Barine de commenter :

> Le correspondant aurait pu ajouter que le juif russe, comme toute sa race, a les vertus de famille très développées, qu'il est laborieux, économe, intelligent lorsque la misère ne l'a pas abruti ; qu'une grande partie de ses défauts proviennent de ce qu'il porte depuis plusieurs siècle le poids du *Væ Victis !* Le mot est encore de la *Feuille jaune*. « *Væ victis !* lui écrit-on de Varsovie, à propos des troubles de décembre dernier ; c'est une vérité qui se répète depuis tant de siècles ! »[1710]

[1705] *Revue politique et littéraire...*, 10 juin 1882, art. cit., pp. 719-720.
[1706] *Ibid.*, p. 719.
[1707] *Ibid.*, p. 721.
[1708] *Ibid.*, p. 719.
[1709] *Ibid.*, p. 716.
[1710] *Ibid.*, p. 717.

Plus encore, c'est tout l'article qui était placé sous le signe de la confusion énonciative, Barine l'ayant d'abord présenté comme un simple complément – à moins qu'il ne s'agît d'un contrepoint[1711] – à celui qu'Anatole Leroy-Beaulieu avait précédemment fait paraître dans la même *Revue bleue*. C'est d'ailleurs en mêlant sa voix à celle de ce libéral insoupçonnable que Barine décida de conclure sa propre contribution, façon sans doute de convaincre le lecteur qu'elle n'était pas seule à être sortie ébranlée d'une année de fièvre russe :

> M. Anatole Leroy-Beaulieu concluait en ces termes son article sur la persécution en Russie : « Les [juifs les] plus riches, les plus industrieux, les plus entreprenants abandonneront les États du tzar... La grande masse des pauvres et des ignorants, la tourbe indigente et famélique dont on voudrait délivrer l'empire demeurera au pays de ses ancêtres, d'autant plus gênante et inquiétante pour le peuple et le gouvernement qu'elle sera plus misérable, plus souffrante et plus aigrie. » Hélas ! sur cette tourbe s'appesantira de plus en plus le *Væ victis* ![1712]

En 1882, Arvède Barine qui n'en avait pas fini avec la « question juive » : elle y revint en effet trois ans plus tard dans un texte que nous ne faisons que signaler ici, mais qui illustre à la perfection certaines extrémités auxquelles la première moitié des années 1880 conduisit cette observatrice pourtant fine et plutôt bien attentionnée[1713] – ce qu'elle semble d'ailleurs être demeurée par la suite[1714]. En attendant, en 1881-1882, Barine ne faisait probablement qu'exprimer avec plus de sincérité et de soucis du détail un scepticisme alors largement partagé, impossible à expliquer par la seule hostilité antijuive. Selon un effet très comparable à celui produit peu auparavant par l'affaire des juifs de Roumanie (et bien entendu dans le prolongement d'un siècle de discussions sur les juifs de Pologne), les juifs de Russie, même victimes d'une « barbarie » cette fois évidente pour tous, continuaient malgré eux à ébranler le credo libéral en matière de « question juive ». De ce phénomène, la *Revue politique et littéraire* fut loin d'être le seul poste d'observation mais, grâce aux talents de sa collaboratrice, il en fut assurément l'un des meilleurs.

La Nouvelle Revue

Les prises de position d'Arvède Barine ne se confondaient pas forcément avec celles de la *Revue politique et littéraire*, responsable seulement de les avoirs publiées. Les choses étaient différentes avec la *Nouvelle Revue* dont la ligne éditoriale était relativement précise, notamment sur

[1711] La formule d'introduction de son propre apport était en effet des plus ambiguës : « Cette situation si bien décrite par M. Anatole Leroy-Beaulieu, on n'apprendra peut-être pas sans intérêt comme les juifs eux-mêmes […] la dépeignent et l'apprécient. » – *ibid.*, p. 716.

[1712] *Ibid.*, p. 721.

[1713] *Revue politique et littéraire de la France et de l'étranger. Revue des cours littéraires*, 8 août 1885, « La question juive d'après des publications récentes » par Arvède Barine, pp. 163-167.

[1714] Sa biographe fait, à propos du positionnement ultérieur de Boufflée/Barine, cette remarque aussi énigmatique que significative : « Elle a vécu l'Affaire Dreyfus dans la mouvance de Brunetière. Elle publia plusieurs articles sur l'antisémitisme, pour le dénoncer ; mais adhéra à la Ligue de la Patrie française. » – Isabelle Ernot, *art. cit.*, p. 97.

la Russie. Il s'agissait en l'occurrence de celle dictée par sa directrice Juliette Adam, alors l'une des rares voix à prêcher clairement l'alliance russe au nom de la revanche sur l'Allemagne[1715]. Or cette orientation favorable à la Russie fut la source d'une gêne évidente face à la vague de violence antijuive : en effet, s'il est souvent difficile d'interpréter un silence, celui qui entoura le sujet de mai 1881 à août 1882 ne trompe guère. Ainsi trouve-t-on péniblement, entre mai 1881 et septembre 1882, cinq maigres allusions à cette actualité dans les « Lettres sur la politique extérieure », lesquelles étaient pourtant fort longues et manquaient rarement d'évoquer la Russie. Pour l'ensemble de l'année 1881, le traitement de la question par Juliette Adam – à qui cette rubrique était strictement réservée et le demeura jusqu'en 1900(1716) – tenait même en deux phrases : la première début juin 1881, où il était dit que « [la] chasse aux Israélites, si cruellement poursuivie dans la Russie méridionale, [était] la preuve que, sans le vouloir, le paysan russe [pouvait] créer de terribles embarras »[1717] ; la seconde début septembre, où l'on apprenait que les nihilistes étaient soupçonnés « d'exploiter la haine héréditaire du paysan russe contre le juif et de préparer, par l'éducation des émeutes antisémitiques, un mouvement révolutionnaire »[1718]. À la rareté ces évocations s'ajoutaient certains cas flagrants d'occultation, le plus criant étant sans doute l'évocation, début 1882, des « troubles récents de Varsovie » attestant « une fois de plus les divisions profondes et les haines vivaces qui [travaillaient] l'empire »[1719] – mais sans le moindre mot de la dimension antijuive desdits troubles. Finalement, c'est seulement début juin 1882 qu'Adam se résolut à parler clairement de la situation, quoique non sans une certaine prudence et avec la volonté évidente de laver le tsarisme des errements d'Ignatiev[1720]. Par la suite, il fut encore question de ce sujet à l'occasion de la chute de ce dernier, événement dont Adam se félicita malgré d'importantes réserves à l'égard de son successeur : c'est que Tolstoï promettait au moins la fin d'une « agitation » visiblement très gênante pour la *Nouvelle Revue*. Notons enfin qu'à la faveur de cette passation de pouvoir, les « lois de mai » étaient passées sous la plume d'Adam du statut de « prescriptions raisonnables »[1721] à celui de « lois de haine contre l'élément sémitique »[1722]. Une telle volatilité du jugement en disait certainement moins long sur ses conceptions en matière de « question juive » que sur sa volonté d'adaptation à

[1715] Pierre Guillen, *L'expansion, 1881-1898*, Paris, Imprimerie Nationale (coll. « Politique étrangère de la France »), 1984, pp. 127. Sur Juliette Adam et la *Nouvelle Revue*, voir aussi et surtout Saad Morcos, *Juliette Adam*, Le Caire, Dar Al-Maaref, 1962, pp. 153-302. À noter que si Morcos s'attache à relativiser la précocité de la position revancharde de Juliette Adam, c'est avant tout par rapport au mythe élaboré ensuite par Juliette Adam elle-même, car on en trouve bel et bien l'expression dès les premières années de la *Nouvelle Revue* ; de même, l'option diplomatique à laquelle travailla désormais sans relâche la « grande Française », à savoir l'alliance franco-russe, semblait fixée dès le début des années 1880 ainsi que le montre plusieurs exemples ci-après.
[1716] Saad Morcos, *op. cit.*, pp. 177 ; 183-184.
[1717] *Nouvelle Revue*, 1er juin 1881, « Lettres sur la politique extérieure » par « X. », t. 10, p. 702.
[1718] *Nouvelle Revue*, 1er septembre 1881, « Lettres sur la politique extérieure » par « X. », t. 12, p. 202.
[1719] *Nouvelle Revue*, 15 janvier 1882, « Lettres sur la politique extérieure » par « X. », t. 14, p. 465.
[1720] *Nouvelle Revue*, 1er juin 1882, « Lettres sur la politique extérieure » par « X. », t. 16, p. 720-721.
[1721] *Ibid.*
[1722] *Nouvelle Revue*, 1er juillet 1882, « Lettres sur la politique extérieure » par « X. », t. 17, pp. 253-254.

tout prix, ceci en fonction d'un seul et unique objectif : la promotion d'un schéma d'alliance défavorable aux Allemands et autres « germanistes » de Russie ou d'ailleurs[1723]. Cette même avait déjà guidé la *Nouvelle Revue* dans d'autres circonstances impliquant les juifs et pour un résultat tout aussi contrasté : dans la foulée du Congrès de Berlin, la revue s'était ainsi opposée avec constance à l'émancipation des juifs de Roumanie[1724] et, une fois l'affaire pliée, n'avait pas manqué de féliciter les Roumains pour ne s'être « jamais laissés pénétrer […] par le germanisme que la légion d'Israël tentait d'introduire en Fraude sous le pan de sa lévite »[1725] ; en revanche, Juliette Adam n'avait pas eu de mots assez durs contre l'agitation « antisémitique », ici qualifiée de « bouffonnerie » si bien faite pour « attester l'état arriéré de l'Allemagne »[1726], là considérée comme l'une des « pernicieuses semences » bismarckiennes destinées à « tenir en haleine le farouche patriotisme des candides Teutons »[1727]. En somme, la principale boussole restait l'obsession revancharde de Juliette Adam et elle indiquait aussi bien ce qu'il fallait penser de tel ou tel développement de la « question juive » où qu'il survînt.

Même si les options de la *Nouvelle Revue* en matière d'actualité étrangère se confondirent largement avec celles de sa directrice, il n'est pas question ici d'embrasser la question fort complexe des rapports de Juliette Adam avec la « question juive » en général et l'antisémitisme en particulier – rapports à considérer en outre sur une période particulièrement longue, qui vit passer la « Grande Française » d'un soutien à la famille Mortara à la fin des années 1850[(1728)] à la croyance en

[1723] *Nouvelle Revue*, 15 juin 1882, « Lettres sur la politique extérieure » par « X. », t. 16, p. 974. Voici, extrait de la même « lettre », un parfait exemple de la façon dont pouvait s'articuler « question juive » et haute politique dans l'esprit de Juliette Adam : « […] on se tromperait lourdement si l'on croyait que [le remplacement d'Ignatieff par Tolstoï] a une grave signification politique ; loin d'être la consécration définitive de la paix à tout prix, il pourrait amener, tout au contraire, une prochaine réaction en faveur des panslavistes. Ceux-ci, par l'organe de M. Katkof, n'ont pas laissé passer l'occasion qui s'offrait à eux de signaler une maladresse de l'administration qui succombe ; en arrêtant par des moyens inefficaces la persécution des Juifs, en ayant l'air de pactiser avec les émeutiers, le général Ignatieff fournissait des arguments inattendus à la presse autrichienne ; il donnait aux victimes l'avantage de fixer les yeux de l'Europe et les rendait assez intéressantes pour déconsidérer la politique russe. » – *ibid.*, p. 973.

[1724] *Nouvelle Revue*, 1er octobre 1879, « Lettres sur la politique extérieure » par « Δ », t. 1, pp. 199-200

[1725] *Nouvelle Revue*, 15 avril 1879, « L'Orient nouveau ; le Royaume de Roumanie » par Camille Farcy, t. 9, p. 793. Et l'auteur de poursuivre : « Ils défendaient leur nationalité contre la force triomphante, contre l'envahissement des races prolifiques, en édictant des lois dont la diplomatie n'a pas compris le vrai sens. » – *ibid.*

[1726] *Nouvelle Revue*, 1er décembre 1880, « Lettres sur la politique extérieure » par « X. », t. 7, pp. 692-693. Il était encore question d'« agitation bizarre » et de « guerre comique », mais également de certaines considérations tout à fait conformes aux ambiguïtés françaises du moment : « Si l'intelligence financière des descendants d'Abraham peut être préjudiciable à des concurrents moins souples et moins économes, si de longues persécutions ont accru chez eux, par l'atavisme, des facultés anormales, la société n'en est pas davantage autorisée à se défendre par de nouvelles violences. On a dit que les peuples avaient les gouvernements et les juifs qu'ils méritent. En conclurons-nous que la grande nation germanique est mal fondée à s'insurger contre cet autre "ennemi héréditaire" ? » – *ibid.*

[1727] *Nouvelle Revue*, 1er janvier 1881, « Lettres sur la politique extérieure » par « X. », t. 8, pp. 215-216. Sur le même sujet voir les « Lettres sur la politique extérieure » des 15 novembre 1881 (résultat des élections défavorables à Bismarck), t. 13, pp. 454-455 ; 1er octobre 1882 (congrès antisémite de Dresde), t. 18, p. 721.

[1728] On connaît l'existence d'un écrit de Juliette Adam aujourd'hui introuvable, intitulé *Un mot sur l'affaire Mortara*, sans doute daté du début de l'année 1859 et consistant selon toute vraisemblance en une dénonciation de l'enlèvement du jeune juif par l'Église – Saad Morcos, *op. cit.*, pp. 36 ; 330 (notes 11 et 12).

l'existence d'un complot judéo-maçonnique mondial après 1900[1729]. D'ailleurs, pour nous en tenir au jugement porté par la *Nouvelle Revue* sur les violences antijuives de 1881-1882, Juliette Adam fit apparemment le choix de s'en remettre entièrement à d'autres qu'elle, en l'occurrence des Russes dont certains composaient dès cet époque son entourage immédiat. Dans un premier temps, la tendance se maintint d'en dire le moins possible ou de soumettre son opinion à des considérations strictement politiques persista. Tel fut notamment le cas, courant 1882, des trois anonymes à qui la *Nouvelle Revue* confia le soin d'affronter leurs vues quant à l'avenir de la Russie : la première de ces contributions, dont on sait aujourd'hui qu'on la devait au vice-ministre des affaires étrangères le baron de Jomini, se contenta ainsi de mentionner les juifs dans la longue liste des peuples de l'empire supposés être étrangers à la substance nationale[1730] ; quant à la deuxième contribution, réponse fort critique d'Élie de Cyon au précédent, elle s'étendit assez longuement sur les violences antijuives mais seulement pour en accabler les « panslavistes […] actuellement au pouvoir »[1731] ; la troisième, enfin, due à la panslaviste Olga Novikof, prit la peine d'argumenter contre presque tous les points avancés par de Cyon (parfois même jusque dans d'infimes détails) mais sans faire la moindre allusion à la « question juive »[1732]. Ces différentes prises de position renvoyaient de toute façon à de subtiles fractures au sein du conservatisme russe et, notamment, la critique des persécutions antijuives par Élie de Cyon ne devait sans doute rien à des raisons qui pussent être entendues en France – en tout cas certainement pas à un élan libéral, improbable de la part de cet essayiste foncièrement réactionnaire[1733]. Quoi qu'il en fût, on image d'autant mieux Juliette Adam s'en être tenue à une prudente expectative face à un tel débat qu'elle n'entendait pas grand chose à leurs nuances[1734] et qu'au moins deux des polémistes (de Cyon et Novikof) étaient de ses amis

[1729] *Ibid.*, pp. 209 ; 468-469 (note 150). Saad Morcos émet l'hypothèse selon laquelle « l'antisémitisme farouche » de Juliette Adam trouvait son origine dans une certaine affaire Weyl, en 1895. Quoiqu'il en fut, il est certain que cette hostilité trouva à s'épanouir pendant l'affaire Dreyfus et prit sa pleine mesure après 1900, notamment dans sa *Parole française à l'étranger*, sorte de continuation des « Lettres sur la politique extérieure » entre 1900 et 1906.

[1730] *Nouvelle Revue*, 15 février 1882, « La situation en Russie. Saint-Pétersbourg et Moscou » par « *** », t. 14, pp. 713-731. La liste en question (pp. 724-725) comprenait, outre les juifs, les populations « lèthes », « esthes », « finnoises » et bien entendu « polonaises ». Le nom du véritable auteur de ce texte – tout comme celui des auteurs des deux textes suivants – est donné par Saad Morcos, *op. cit.*, pp. 462 (note 124) ; 598 (note 198).

[1731] *Nouvelle Revue*, 15 mai 1882, « Que faire ? Réponse à l'auteur de la « situation en Russie » par « *** », t. 16, pp. 241-275.

[1732] *Nouvelle Revue*, 15 août 1882, « Une voix de Russie. À l'auteur de "Que faire ?" » par « O. K. », t. 17, pp. 939-957.

[1733] Pour une présentation générale d'Élie de Cyon, voir Saad Morcos, *op. cit.*, pp. 191-195. Dans sa tribune de la *Nouvelle Revue*, de Cyon se faisait certes le défenseur de la « liberté de conscience », mais seulement pour mieux attaquer Ignatiev dont il dénonçait l'incapacité à assurer l'ordre et la tentative de tourner à son profit le « mouvement antisémitique » ; en se livrant à cette imitation irresponsable de la démarche de Bismarck en Allemagne, le ministre de l'intérieur s'était fait le complice des menées nihilistes et avait discrédité le pouvoir aussi bien aux yeux du peuple russe que de l'étranger ; pour le reste, de Cyon se disait aussi bien pour le maintien sans faille de l'autocratie que pour l'annulation des réformes libérales effectuées dans l'enseignement supérieur sous le règne d'Alexandre II – *Nouvelle Revue*, 15 mai 1882, « Que faire ? Réponse à l'auteur de la « situation en Russie », art. cit.

[1734] C'est en tout cas ce qu'a remarqué Saad Morcos : « Il semble que Mme Adam n'ait pas tenu particulièrement a établir une nette distinction entre les trois tendances du conservatisme russe [slavophilisme, panslavisme et « parti de Moscou »]. Elle ne voulut voir en elles qu'une expression sincère d'un patriotisme qui souvent se rapprocha du sien, surtout quand il tendait à concilier les intérêts des deux pays. » – Saad Morcos, *op. cit.*, p. 493 (note 54).

personnels. Finalement, ce n'est qu'au printemps de l'année suivante qu'un autre Russe prit le problème à bras-le-corps pour le compte de la *Nouvelle Revue*[1735]. S'il n'y a pas erreur sur la personne[1736], l'auteur n'était pas n'importe qui : jeune diplomate ayant déjà fait partie de la délégation menée par Gortchakof au Congrès de Berlin, le comte Lambsdorff était le protégé de Nicolas de Giers, ministre des affaires étrangères depuis mars 1882 ; Lambsdorff occuperait d'ailleurs lui-même ce poste par la suite, entre 1900 et 1906. L'intérêt de la contribution de 1883 était que, bien qu'intitulé « La question juive en Russie », elle débordait très largement ce seul pays. Lambsdorff en prévint d'emblée son lecteur :

> Le déchaînement inopiné des haines populaires contre les juifs, sur une grande étendue de l'empire russe, fut certainement l'un des faits qui ont le plus frappé les imaginations en Europe, pendant la tourmente révolutionnaire qui suivit de près la mort tragique d'Alexandre II, le czar libérateur.
>
> Cet intérêt, dû en grande partie sans doute à des exagérations voulues et trop facilement acceptées par la presse, tirait sa vraie raison d'être d'une situation sociale commune à tout l'ancien continent.
>
> En effet, sous des formes infiniment variées, la question juive s'impose à tous les peuples d'Europe ; aussi ne saurions-nous envisager le sort des juifs de Russie sans faire entrer leurs coreligionnaires d'Occident dans le cadre de cette étude.[1737]

Ainsi l'exposé, d'une vingtaine de pages en tout, s'ouvrait sur six pages presque exclusivement consacrées à l'histoire de juifs en Allemagne, suivies de six autres mettant l'accent sur l'expérience polonaise ; les six dernières pages de l'article étant dédiées à la France et aux tendance cosmopolites prêtées par l'auteur aux juifs européens, il ne restait plus guère que quelques pages pour expliquer la vague de violences de 1881-1882. Même à nous en tenir ici à ce volet russe de l'article, un détour par les pages consacrées aux juifs en Pologne est indispensable, non seulement parce que ces derniers formaient l'origine du foyer juif russe, ni même parce que ces juifs polonais, ainsi que le rappelait Lambsdorff, présentaient la double particularité d'être « l'un des éléments les plus considérables du pays » et d'incarner le judaïsme « avec une plus grande pureté dans les mœurs et jusque dans les physionomie » – autrement dit de représenter une « nuance nationale » plus « accentuée » que nulle part ailleurs[1738]. Ceci n'était en effet que la prémisse désormais bien connue (même à l'Ouest) d'un problème qui, selon Lambsdorff, s'était surtout complexifié depuis la création du royaume du Congrès :

> En effet, la Pologne compte de fervents patriotes au nombre de ses habitants sémitiques, et les malheureuses tentatives pour reconquérir son indépendance nationale, tant en 1830 qu'en 1862, furent activement secondées par toutes les classes de la population juive.
>
> Comment expliquer ce lien entre le positivisme juif et l'idéalisme polonais ?

[1735] *Nouvelle Revue*, 15 mai 1883, « La question juive en Russie » par Comte N. Lambsdorff, t. 22, pp. 283-305.
[1736] Saad Morcos ne disant rien de cette contribution, nous ne pouvons que supposer qu'il s'agissait bien du comte Vladimir Nikolaïevitch Lambsdorff.
[1737] *Nouvelle Revue*, 15 mai 1883, « La question juive en Russie », art. cit., p. 283.
[1738] *Ibid.*, pp. 290-291.

> Par quel miracle les juifs coururent-ils les chances politiques de cette Pologne, anéantie, divisée, soumise à une triple domination, et répandirent-ils leur sang et leur argent dans ses plus folles entreprises ?[1739]

D'une façon pour le moins surprenante lorsqu'on pense au piètre état des relations judéo-polonaises depuis l'échec de l'insurrection de 1863, Lambsdorff affirmait ainsi la « détermination » des juifs « pour le polonisme contre la Russie »[1740], non d'ailleurs sans retourner à cette fin plusieurs arguments de ceux qui, en vain, avaient appelé de leur vœux une telle alliance[1741]. Mais l'attachement supposé des juifs à la Pologne n'étaient pas seulement une énigme intellectuelle. Le « peu de sympathie réelle entre Russes et juifs » se manifestait par « l'absence complète de fusion entre les deux races »[1742], ce qui constituait un problème très concret pour la Russie depuis que la seconde cherchait à y prendre pied. Ce « débordement des juifs sur la Russie » ne pouvait guère en effet passer pour une « marque de sympathie » :

> C'est plutôt un instinct qui les pousse, avec la fatalité d'une loi mécanique, à l'envahissement de pays nouveaux. C'est l'horreur du vide appliquée à l'ethnologie.

Lambsdorff considérait à ce titre les diverses mesures légales mises en place depuis un siècle par l'empire comme insatisfaisantes. Pour les juifs, il en résultait une existence « mal assurée » car « soumise à de nombreuses fluctuations de système », d'autant que nombre d'interdits (à commencer par la ségrégation géographique) ne pesaient guère face à la « ténacité israélite », à « l'opiniâtreté stoïque et la redoutable activité de cette race »[1743]. D'un côté, certaines concessions faites aux juifs par la Russie avaient eu l'effet contraire de celui recherché, se muant progressivement en péril social : après qu'on leur eût permis d'accéder sans restriction au système d'éducation, ne les avait-on pas vu rejoindre en grand nombre les rangs déjà trop fournis de la jeunesse désœuvrée[1744] et, en conséquence, « fournir un appoint considérable à la conspiration nihiliste »[1745] ? De l'autre côté, « ceux auxquels l'occasion [avait] manqué de sortir de leur condition première », en l'occurrence « la masse de la population juive », s'entassaient dans la partie occidentale de l'empire « par groupe assez compacts dans les villes et jusque dans les plus petites bourgades ». Malgré leur « âpreté au gain », leurs « efforts inouïs pour s'enrichir » et leur « sobriété proverbiale », les juifs n'en étaient

[1739] *Ibid.*, p. 290.
[1740] *Ibid.*, p. 291.
[1741] *Ibid.*, pp. 292-293 (pour les arguments puisés à l'histoire longue des juifs de Pologne) ; 294-295 (pour ceux puisés aux événements du XIX^e^ siècle).
[1742] « Il y a des juifs polonais patriotes, mais il n'y a pas, sauf de rares exceptions, de patriotes russes parmi les juifs. » – *Ibid.*, p. 294.
[1743] *Ibid.*, pp. 292-293.
[1744] *Ibid.*, pp. 296-297. Ce type d'argument avait d'autant plus de chance d'être entendu en France qu'il s'y élevait des plaintes comparables à l'endroit des étudiants : voir par exemple le *Petit journal* du 14 décembre 1885, « Trop de déclassés ! » par « Thomas Grimm ».
[1745] *Ibid.*, pp. 296.

pas plus heureux que le reste de la société :

> […] la misère qui règne dans ces fourmilières juives est généralement des plus abjectes, surtout là où leur nombre, relativement au reste de la population, est élevé.
> […] À mesure que leur commerce baisse, l'avidité les pousse aux gains illicites ; l'usure, de secondaire qu'elle était devient l'industrie principale.
>
> Les paysans, nouvellement émancipés et rendus propriétaires de leurs hameaux, mais naïfs et imprévoyants comme par le passé, sont les victimes naturellement prédestinées de ces opérations, et plus encore depuis qu'ils ont des garanties réelles à offrir à leurs créanciers.
>
> Le nombre excessif des juifs en Pologne et en Lithuanie en fait aussi, surtout en leur qualité de cabaretiers, les hôtes forcés de toute réunion. Informés comme personne, la plus mince affaire ne saurait être traitée sans eux. Le caractère indolent de la population leur permet une intervention de tous les moments dans la gestion des intérêts domestiques et de la vie privée des familles, et les rend souvent les arbitres détestés, mais subis, d'innombrables individus. Aussi ne saurait-on croire, tout en faisant la part des excitations venues du dehors, combien cette tyrannie en petit, cette immixtion de tous les instants, ont puissamment contribué à l'exaspération des masses, lesquelles, sans l'énergie déployée par les organes gouvernementaux, auraient reproduit un peu partout, dans toutes la moitié occidentale de l'empire, les excès de Kiew et de Volhynie contre les Juifs.[1746]

Ainsi, sans grande surprise, le fin mot des pogroms n'était autre que la fameuse « exploitation juive » mise en avant par le pouvoir russe dès 1881. Même si, compte-tenu du peu d'attachement des juifs à la Russie, Lambsdorff comprenait le « peu de sympathie » des « Slaves de l'empire » à leur égard, il ne revenait pas au gouvernement impérial de « se placer de ce point de vue et d']autoriser, même tacitement, des représailles vis-à-vis d'une population qui, en qualité d'indigènes, [avait droit] à sa protection » ; aussi félicitait-il le comte Tolstoï d'être parvenu sur ce chapitre à une « accalmie complète »[1747], privant accessoirement « les journaux étrangers, si généralement hostiles et accoutumés à faire flèche de tout bois contre la Russie, de l'arme formidable que la question juive et les commotions contre les israélite [avaient] mise entre leurs mains »[1748]. Sur le plan intérieur, ces événements avaient en outre produit une « recrudescence de patriotisme dans son sens restrictif », lequel n'était qu'un mauvais symptôme désapprouvé même par les panslavistes ; le gouvernement du tsar, quant à lui, devait sans conteste « préférer le patriotisme national au sentiment nationaliste »[1749]. Enfin Lambsdorff tirait de tout ceci une conclusion plus large :

> Si, dans les motifs que nous venons d'exposer, nous trouvons une garantie contre un retour offensif du mouvement anti-israélite en Russie, avons-nous besoin de rappeler que, relativement à l'Europe entière, les seuls principes de 89 devraient faire obstacle à toute hostilité ou persécution dirigée contre les juifs ?
>
> Si la démocratie ne reconnaît ni tradition ni hérédité (ce qui équivaut à la négation de l'idée de race), si les principes de *liberté, égalité et fraternité* sont écrits non seulement sur le drapeau républicain, mais sur les bannières de tous les partis progressistes en Europe, comment justifier l'exclusion des juifs de la participation intégrale, tant aux droits civils qu'aux droits politiques des peuples auxquels ils se

[1746] *Ibid.*, pp. 298-299.
[1747] *Ibid.*, p. 303.
[1748] *Ibid.*, p. 304.
[1749] *Ibid.*

trouvent mêlés ?

Quant à nous, vouloir afficher et prôner les principes éternels de 89, et se montrer en même temps hostiles envers une race quelconque sur le fait de son origine, de sa religion ou de ses particularités, c'est, il nous semble, une contradiction flagrante.[1750]

Ces phrases, qui prises isolément avaient tout d'un appel à l'émancipation complète des juifs de Russie, durent paraître étranges de la part d'un auteur qui venait non seulement de brosser le portrait qu'on a vu, mais encore – et nous y reviendrons – de livrer une analyse particulièrement inquiète de la voie démocratique, cause selon lui de la « prépondérance moderne de l'élément juif » et probablement même d'une future « domination israélite »[1751]. Aussi, peut-être cette déclaration était-elle tout simplement pour Lambsdorff un moyen de donner le change : en effet, aussi disposées qu'elles fussent à entendre les raisons de l'autocratie russe, Juliette Adam et sa *Nouvelle Revue* n'en conservaient pas moins de solides prétentions républicaines. Mais une autre possibilité, plus probable quoique tout à fait compatible avec la précédente, était que le diplomate livrait ainsi une charge discrète mais frontale contre le principe même de la modernité libérale – voie que les développements de la « question juive » à l'Ouest non moins qu'à l'Est dénonçaient selon lui comme éminemment périlleuse. C'est bien ce que suggère la suite de son étrange plaidoyer, derniers mots de l'article :

Ou les principes en question sont justes et immuables ; ou, si l'on doit en restreindre l'application, ne serait-il pas préférable d'en réviser les fondements ?

C'est à l'avenir de résoudre ce dilemme.[1752]

Puisque Lambsdorff évoquait l'avenir, signalons brièvement que, bien des années plus tard, lui-même finit par « résoudre ce dilemme » d'une façon particulièrement radicale : en 1906, devenu ministre des Affaires étrangères du tsar Nicolas II, il rédigea à destination de ce dernier un mémorandum préconisant une action commune de la Russie, de l'Allemagne et du Vatican contre le péril révolutionnaire « activement soutenu et en partie dirigé par la juiverie universelle » ; celle-ci, selon « la plus grande vraisemblance », trouvait son « centre intellectuel d'organisation » et ses « ressources principales » dans l'Alliance israélite universelle dont le même document n'omettait bien sûr pas de préciser qu'elle était sise à Paris[1753].

En attendant, un autre texte trouvé presque par hasard dans la *Nouvelle Revue* fournit une

[1750] *Ibid.*, p. 305.
[1751] *Ibid.*, p. 302.
[1752] *Ibid.*, p. 305.
[1753] Déclassifié et rendu public en 1918 par le nouveau pouvoir soviétique, ce mémorandum, daté du 3/16 janvier 1906 et portant les annotations enthousiastes de Nicolas II, fut bientôt publié en France : *Mercure de France*, 1er octobre 1918, « Russie » par Dr A. Kakia. Voir la présentation qu'en fait Henri Rollin dans *L'apocalypse de notre temps. Les dessous de la propagande allemande d'après des documents inédits*, Paris, Édition Allia, 1991 (1ère publication par la N.R.F. en 1939), pp. 589 et suivantes.

transition idéale avec notre dernier exemple, celui de la *Revue des Deux Mondes*. Si l'exposé de la « question juive en Russie » par le jeune diplomate s'en tenait globalement à des considérations très abstraites, le récit que le prince Józef Lubomirski livra de son séjour à Jérusalem, paru l'année précédente dans la *Nouvelle Revue*, offrit un aperçu inattendu de la vie juive en Russie[1754]. Descendant d'une éminente famille polonaise de passage dans la ville sainte, le prince n'avait pu s'empêcher d'y penser à sa terre natale – Doubno, une petite ville de Volhynie dont il était jadis propriétaire[1755] – car les juifs de Palestine avaient adopté « le plus hideux des costumes choisis par leurs coreligionnaires exilés, le sordide costume des Juifs polonais »[1756]. Ces derniers étaient d'ailleurs fort nombreux en Palestine[1757] et c'est parmi eux que Lubomirski avait rencontré par hasard Yankel, perdu de vue depuis quinze ans lorsqu'il était encore un « riche marchand de bois, acheteur [des] forêts et fermier [des] eaux-de-vie » du prince[1758]. Or cette rencontre inattendue devait permettre au prince d'être le témoin de la transformation quasi miraculeuse des juifs « touchant du pied le sol de la Judée » :

> Le mercantilisme et l'amour du gain font place à un orgueil national très curieux à étudier ici, surtout quand on songe que ce sentiment n'a pu être vaincu par des siècles de persécution et d'exil.[1759]

La première manifestation de cet « orgueil » avait d'ailleurs été le refus de Yankel d'échanger le moindre mot avec son ancien seigneur, lequel se rappelait pourtant avoir été jadis un seigneur « fort débonnaire » :

> […] bénévolement, trop bénévolement même, je m'étais laissé gruger par mes fermiers et mes intendants. Yankel s'était, je le savais, enrichi à mes dépens. Je ne croyais pas avoir laissé dans son esprit de trop mauvais souvenirs.[1760]

[1754] *Nouvelle Revue*, 1er avril 1882, « Jérusalem. Juifs, chrétiens, musulmans » par le prince Lubomirski,, t. 15, pp. 589-632.

[1755] Józef Lubomirski (1839-1891) semble l'avoir quittée au cours des années 1860 pour s'installer définitivement en France, où il fit paraître plusieurs ouvrages dont certains remarqués : Arthur Meyer (qui décrit Lubomirski comme « le meilleur ami de Scholl ») affirma ainsi en 1911 que ses *Souvenirs d'un page du tsar Nicolas* (Paris, E. Dentu, 1869) avaient eu « beaucoup de succès » – Arthur Meyer, *Ce que mes yeux ont vu*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1911, p. 180. Quant à la famille Lubomirski, elle est de celles dont le nom ressort à presque toutes les époques de l'histoire polonaise.

[1756] *Nouvelle Revue*, 1er avril 1882, « Jérusalem. Juifs, chrétiens, musulmans », art. cit., p. 594.

[1757] « Les Juifs polonais sont aux pèlerins hébreux de la Palestine ce que les Russes sont aux pèlerins chrétiens : les vrais fidèles, les croyants fanatiques. Nombre de villes de Gallicie, de Volhynie, de Podolie et de l'Ukraine sont habitées presque entièrement par des Juifs, qui ont su y concentrer tout le commerce. C'est dans ces villes que se recrutait, il y a dix ans encore, l'appoint principal de la population sédentaire israélite de Jérusalem. Après avoir ramassé une fortune relative à l'aide d'un commerce frisant toujours de près l'escroquerie ; après avoir, pendant la plus grande partie de leur existence, passé par tout ce que la bassesse peut conseiller à la cupidité ; après avoir courbé l'échine, rampé, trahi, volé et dupé, beaucoup de ces marchands, satisfaits du pécule amassé, se retirent à Jérusalem pour y achever leur vie en priant et en faisant l'aumône à leurs coreligionnaires. » – *ibid.*

[1758] *Ibid.*

[1759] *Ibid.*, p. 595.

[1760] *Ibid.,* p. 596. Lubomirski se rappelait encore avoir toujours eu à Doubno des « relations faciles » avec Yankel : lorsque celui-ci venait au château, c'est-à-dire souvent, ne lui faisait-il pas verser un verre de vin que le juif, « après

Prévenu par un habitant de Jérusalem que les juifs de cette ville avaient tendance à haïr tout le monde et « les Russes surtout »[1761], Lubomirski ne s'en était pas moins arrangé pour faire accepter à Yankel le principe d'une entrevue :

> Ce fut toute une négociation ; Yankel consentit enfin. Un jour on m'annonça qu'il m'attendait au salon public. Je sus après qu'il croyait de cette façon ne pas aller chez moi. Cela m'était d'ailleurs parfaitement égal. Quand j'entrai, il se souleva, mais sans s'incliner. Il n'était plus question de me baiser la manche ; ce fut moi qui lui tendis timidement la main. Cependant Yankel était tout aussi sale que jadis, à Doubno :
>
> – Voulez-vous me serrer la main, Yankel ? demandai-je.
>
> Il prit ma main avec une répugnance visible.
>
> – Vous avez l'air de m'en vouloir, continuai-je ; que vous ai-je fait ?
>
> – Pourquoi êtes-vous venu à Jérusalem ?
>
> J'essayai de la flatterie.
>
> – Mon bon Yankel, Jérusalem, pour nous aussi, est une ville sainte. Je suis venu en pèlerinage.
>
> Il secoua la tête.
>
> – Non... mais peu importe... vous avez désiré me voir ! Quel service puis-je vous rendre ?
>
> – Aucun... Yankel. Je voulais serrer la main à une vieille connaissance. Vous n'avez pas eu, je pense, à vous plaindre de moi à Doubno ?
>
> – Pourquoi me rappeler ce temps ? grommela-t-il. Vous n'êtes plus mon seigneur.
>
> – Je ne suis le seigneur de personne, répondis-je en riant. Doubno ne m'appartient plus ! d'ailleurs, les temps sont changés.
>
> – Ah ! ah ! ah ! Eh bien, tant mieux ! C'est tout de même étrange que vous ayez voulu voir un pauvre Juif de Doubno ! Eh ! eh ! eh !
>
> – Vous plaisez-vous à Jérusalem ?
>
> – Certes ! la ville est belle et sainte, mais il y a des gens qui y viennent, qui n'ont rien à y faire !
>
> Je commençais à être agacé.
>
> – Sainte ! je veux bien ; mais belle !
>
> – Si elle ne vous plaît pas, dit-il brutalement, pourquoi venez-vous troubler ceux qui y prient ?
>
> La patience m'échappa.
>
> – Eh ! mon cher, si vous habitez votre ville sainte, c'est un peu à moi que vous le devez ! Soyez poli, pour ce que vous m'avez volé.
>
> Il eut un ricanement.
>
> – Je vous ai volé. Ha ! ha ! ha ! Que voulez-vous que je vous donne en échange de votre mépris ? mon amitié peut-être ?
>
> Il se leva et se dirigea vers la porte en disant :
>
> – Vous voyez bien qu'il était inutile de me déranger.
>
> J'avoue que je restai interdit et quelque peu honteux. J'avais laissé à Doubno un tout autre homme que celui que je revoyais à Jérusalem.[1762]

---

avoir embrassé la manche de [son] habit », buvait à sa santé ? – *ibid.* Le prince donnait également quelques précisions sur ses rapports avec les juifs de son ancien domaine : « Mon autorité, à cette époque [c'est-à-dire jusqu'en 1861], déjà considérablement limitée par les lois, gardait cependant un certain prestige, dû au souvenir de la puissance de mes ancêtres. Les habitants de Doubno, par la force de l'habitude, m'accordaient les hommages extérieurs du plus profond respect ; un Israélite n'eût jamais consenti à s'assoir en ma présence ; il ôtait sa calotte quand il me rencontrait, et ne m'appelait jamais que "seigneur". Tous les ans, à la grande fête de la synagogue, mon nom était mêlé aux prières publiques, etc., etc. Pendant les quelques années que j'ai administré ma fortune, j'eus l'occasion de connaître les principaux, c'est-à-dire les plus riches de ceux qui me payaient impôt, achetaient mes denrées ou affermaient mes terres. » – *ibid.*, p. 595.

[1761] *Ibid.,* p. 596.

[1762] *Ibid.*, pp. 596-598.

Lubomirski ne s'attardait pas d'avantage sur cette désagréable rencontre dont, d'ailleurs, il ne semblait d'ailleurs tirer aucune conclusion concernant le rôle des juifs en Russie. Il en allait tout autrement d'un récit publié l'année suivante par la *Revue des deux Mondes*, texte au statut complètement différent mais explorant lui aussi, à sa manière, les relations entre juifs et nobles d'Europe orientale.

La Revue des deux Mondes

Des trois grandes revues françaises dont nous examinons la prise en charge de la « question juive » en Russie, c'est assurément celle de la *Revue des deux Mondes* qui apparaît aujourd'hui la plus déroutante. Les contributions déjà signalée de Valbert/Cherbuliez avaient beau recelé leur lot d'équivoques, l'agitation antijuive en Allemagne n'y avait pas moins été fermement condamnée, tout comme le serait bientôt (par la même main) la « déplorable affaire de Tisza-Eszlar », réédition hongroise de cette « passion violente et venimeuse […] baptisée du nom d'antisémitisme »[1763]. Quant à la vague de violences antijuives en Russie, s'il put sembler que la *Revue des deux Mondes* n'y prêtait pas beaucoup plus d'attention que la *Nouvelle Revue*, la raison n'en était sans doute pas une gêne quelconque mais la formule éditoriale elle-même : la « Chronique de la quinzaine » disposait de seulement dix pages pour couvrir ensemble la politique intérieure et les affaires étrangères, imposant des choix drastiques en matière d'actualité internationale (les seules « Lettres sur la politique extérieure » de Juliette Adam étaient parfois deux fois plus longues). Pour le reste, un Louis Ganderax s'était certes permis de railler l'appel de Victor Hugo dans sa critique (par ailleurs positive) du *Torquemada*[1764] mais rien ne permettait d'anticiper quelque chose comme *Le Juif de Sofievka*, roman qui parut dans les livraisons des 1er et 15 mai 1883 sous la signature de « V. Rouslane ». Ce pseudonyme était déjà apparu l'année précédente dans la *Revue des deux Mondes* au bas d'un court récit intitulé *Le mari de Prascovia* : décrivant la mortelle déchéance d'une sage jeune fille injustement accusée de s'être déshonorée avant le mariage, cette fiction ne faisait encore intervenir aucun juif mais laissait d'ores et déjà deviner les tendances très réactionnaires de son auteur[1765]. Jules Claretie avait alors révélé dans une chronique mondaine du *Temps* que le nouveau

[1763] G. Valbert (pseud. Victor Cherbuliez), « L'affaire de Tisza-Eszlar », *art. cit.*, pp. 682-692 (respectivement pp. 692 et 690-691 pour les citations).

[1764] *La Revue des deux Mondes*, 1er juillet 1882, « Revue dramatique. *Torquemada*, de Victor Hugo » par Louis Ganderax, t. 52, pp. 214-226 (pp. 214 et surtout 220 pour les allusions en question).

[1765] Il y était question d'une maison de famille jadis transmise de génération en génération et désormais délaissée par un jeune héritier « préférant le confort européen », ou encore d'un domaine et d'une domesticité abandonnés à la gestion sans cœur d'un intendant Allemand ; plus généralement, *Le Mari de Prascovia* décrivait le délitement des hiérarchies traditionnelles et du sentiment religieux dans la Russie de « l'an de grâce 1862 », soit un an après l'abolition du servage – *La Revue des deux Mondes*, 15 juin 1882, « Le Mari de Prascovia » par « V. Rouslane (pseud. Natalie von Üxküll-Gyllenbrand), t. 5, pp. 817-847 (p. 818 pour les citations).

romancier était en fait romancière et, accessoirement, épouse de l'ambassadeur de Russie à Rome[1766], ce qui désignait sans erreur possible la baronne von Üxküll[1767], descendante d'une vieille famille allemande du *Baltikum*.

Pour en revenir au *Juif de Sofievka* (lieu probablement fictif mais situé par l'auteur en « Petite Russie » à une vingtaine de kilomètres de l'authentique Kamenka[1768]), nous pouvons laisser à Édouard Drumont le soin d'en résumer l'intrigue et le sens car, une fois n'est pas coutume, il n'en exagéra ni l'une ni l'autre :

> Dans le *Juif de Sofievka*, [l'auteur] a admirablement décrit l'absorption d'un village tout entier par une famille de Juifs. Un Juif tombe d'inanition à la porte d'un château, un vieux domestique guidé par son instinct, veut le repousser, le seigneur miséricordieux intervient et le recueille ; au bout de quelques années le Juif est absolument le maître ; il a amené toute une tribu ; le seigneur est ruiné, le château appartient aux envahisseurs. Le dénouement est superbe. Raillés par ceux qui les ont dépouillés, ces malheureux paysans russes aperçoivent tout à coup la réalité ; sans fléchir, sans se concerter, instinctivement, ils s'élancent sur les Juifs ; ils ne pillent pas, mais égorgent, brûlent et ne s'arrêtent que lorsqu'ils sont à bout de forces.[1769]

[1766] *Le Temps*, 23 juin 1882, « La vie à Paris » par Jules Claretie. Claretie croyait savoir que c'était le prince Orlov, ambassadeur du tsar à Paris, qui avait remis ce premier manuscrit de « Rouslane » à Buloz – ce qui ne manque pas de sel quand on sait qu'Orlov était alors présenté comme l'un des plus ardents soutiens des juifs en Russie. Claretie précisait encore que « V. Rouslane » – dont il n'éventait pas le pseudonyme – avait été formée à l'école littéraire de Mme Durand, mieux connue sous son nom d'auteur (notamment de romans 'à la russe') « Henri Gréville ».

[1767] La base de données bibliographiques « Verbund der Landesbibliotheken Österreich und Südtirol » donne comme nom complet Natalie von Üxküll-Gyllenbrand (1852-1935). Les catalogues de bibliothèque lui prêtent d'autres œuvres, dont au moins un autre roman 'à la russe' sous le pseudonyme de V. Rouslane : *Kira. Une jeune fille russe*, Paris, E. Plon-Nourrit et C[ie], 1884. Bien plus tard, on la trouve associée (et cette fois sous son vrai nom) à plusieurs études consacrées à Rome et l'Orient : Baronne d'Üxküll, *Rome et l'Orient. Publications de documents, d'exposés et de lettres au nom de la vérité, de la justice et de la charité. 1. Jésuites et Melchites*, Berlin, W. Pormetter, 1912 (avec possiblement une édition en allemand) ; *Rome et l'Orient. La Constitution divine de l'Église*, Berne, Bircher, 1922 (en collaboration avec la haute figure de l'Église catholique copte Cyrillos Macaire) ; *Rom und der Orient. Ägypten, Palästina, Syrien. Orientbriefe einer deutschen Frau*, Lugano, Salvatore-Verlag, 1925.

[1768] Cette ville, située à quelques 200 kilomètres au sud-est de Kiev et dont la population n'excède guère aujourd'hui les 12 000 habitants, reste néanmoins connue pour les séjours qu'y effectuèrent Pouchkine et Tchaïkovski, ou encore pour avoir été l'un des principaux centres secrets de l'insurrection décabriste. Quant au toponyme « Sofievka », par ailleurs très commun dans l'actuelle Ukraine, peut-être n'avait-il pas choisi par hasard : il se trouvait un domaine ainsi nommé dans les environs d'Ouman, qui a donné son nom au célèbre parc de cette ville, laquelle est toujours un célèbre lieu de pèlerinage hassidique ; en outre Ouman fut en 1768 le théâtre d'un important massacre de juifs (et de nobles polonais) ; Ouman se trouve toutefois à près de 200 kilomètres de Kamenka. Signalons également que deux autres bourgades nommées Sofievka pouvaient avoir attiré l'attention de l'auteur dans le cadre des événements qui nous intéressent. La première, théâtre d'un pogrom en mai 1881, était située près d'Aleksandrovsk (actuelle Zaporijia), soit à environ 300 kilomètres de Kamenka – I. Michael Aronson, *Troubled Waters*..., op. cit., p. 53. La seconde fit brièvement parler d'elle en 1882 : située dans le district d'Ananiev (soit plus loin encore qu'Ouman de Kamenka), elle avait été prise en exemple par le *Golos* comme preuve qu'il était possible d'éviter les troubles quand la force publique jouait correctement son rôle – *La persécution des israélites en Russie*, juin 1882 (n° 42), « Comment fut préservé Sofiewka ». Signalons enfin, même si cela nous entraîne cette fois à l'extrême nord-ouest de l'Ukraine actuelle, l'existence d'un shtetl nommé Sofievka (Trochenbrod en yiddish), localisé à une trentaine de kilomètres de Loutsk : ainsi nommé parce que la terre avait été offerte aux juifs par une certaine princesse Sofia, le village fut fondé en tant que colonie agricole en 1835 et comptait plus de deux cents familles dans les années 1880, toutes juives ; cette exclusivité continua à distinguer Sofievka/Trochenbrod jusqu'au meurtre de la quasi totalité de ses habitants au cours de la seconde guerre mondiale – « Trochinbrod (Zofiowka) » par Eleazar Barco (Bork), témoignage familial principalement rédigé avant-guerre (traduit de l'hébreux par Karen Engel), http://sokolowg.tripod.com/troch.htm [mars 2019].

[1769] Édouard Drumont, *La France juive*..., t. 1, op. cit., note 1 page 452.

La brièveté de cette présentation empêche toutefois de se faire une juste idée de la monstruosité du protagoniste principal. Du début à la fin – soit depuis son arrivée à moitié mort de faim à la porte du bon Kortchenko jusqu'à sa mise à mort par une foule ivre de vengeance – le juif Foma apparaît comme une parfaite incarnation du mal : avidité sans limite, absence complète de scrupules, imperméabilité à toute forme de reconnaissance (alors même qu'il ne cesse d'être comblé des bienfaits des habitants de Sofievka), sa redoutable intelligence ne semble fonctionner que pour assouvir une vengeance dont nulle part ne se conçoit l'objet. Quant au projet de domination auquel il travaille inlassablement, il semble dépourvu de tout objectif rationnel. Cette propension exceptionnelle à la malfaisance, qui fait de Foma une figure quasi fantastique du parasitisme, ne lui est d'ailleurs pas propre mais est bien décrite comme celle de son peuple. À ce titre, *Le Juif de Sofievka* offrait au lecteur français le tableau presque complet d'une judéophobie russe poussée à ses dernières extrémités.

Dans ce tableau, la question de la religion était omniprésente sans pour autant donner le mot de la fin. La ligne séparant Foma et les siens du reste de la population était bien celle qui passait entre juifs et chrétiens ; si elle devait être franchie, cela passait nécessairement par une conversion à l'orthodoxie. C'est ce que révèle l'amour naissant de Mavroussia, la fille de Foma, pour Danilo, jeune paysan de Sofievka. À travers cette relation, la jeune juive découvre des valeurs d'entraide et de charité qui lui paraissent tout d'abord incompréhensibles puis, quand elle finit par en comprendre les mérites, la poussent irrémédiablement dans les bras du Christ. De même, lorsque cet amour se révèle finalement impossible et que Mavroussia est conduite à repousser Danilo, cette rupture s'opère avec des mots qui portent sans équivoque le conflit sur un terrain religieux :

> – Arrière ! […] Le cadavre de mon père égorgé par toi et les tiens se dresse entre moi et toi... tes mains sont teintes du sans de mon peuple. Chrétien qui prétends aimer et massacres, soit maudis !.. Le Dieu d'Israël est le vrai Dieu ![1770]

Mais d'un autre côté, la religion juive en tant que telle était étrangement absente : ainsi pas un mot du Talmud ou du « Kahal », thèmes pourtant indissociables de la « question juive » en Russie et qui depuis les pogroms fournissaient l'explication la plus commune (du moins en Russie) des liens entre religion, organisation communautaire et « exploitation juive ». Le credo des juifs tel que décrit par Rouslane renvoyait tout au plus à un vague système de pensée auquel les enfants étaient initiés dès

[1770] V. Rouslane (pseud. Natalie von Üxküll), « Le Juif de Sofievka », *Revue des deux Mondes*, 1er et 15 mai 1883, tome 57 (mai-juin 1883), p. 351. Dans la publication en volume qui suit immédiatement celle de la *Revue des deux Mondes*, l'exclamation finale de Mavroussia est l'un des rares passage où le texte présente une, mais la dimension religieuse est toujours présente voire amplifiée : « – Arrière ! […] tes main sont teintes du sang de mon peuple. Chrétien qui prétends aimer et qui massacres, sois maudit !... Le Dieu d'Israël, le vrai Dieu, est entre nous... Non... ton Christ n'est pas ressuscité... va-t'en !... » – V. Rouslane (pseud. Natalie von Üxküll), *Le Juif de Sofievka*, Paris, E. Plon et Cie, 1883, p. 240.

leur plus jeune âge, mais par le seul exemple de l'entourage et non par l'école juive, thème pourtant courant de la littérature consacrée aux juifs est-européens. Un bon aperçu en était donné par les réflexions torturées de la jeune Mavroussia découvrant que la famille de Danilo, malgré sa grande pauvreté, recueillait chez elle une vieille paysanne dépouillée de tout :

> À mesure [que la vieille Ganna] parlait, une sorte de colère se mêlait à l'étonnement de Mavroussia. On lui avait enseigné dès l'enfance à ne jamais perdre de vue l'avantage qu'elle pourrait tirer de ses actes, et voilà qu'elle découvrait tout à coup que de pauvres paysans s'étaient chargés d'une vieille femme infirme qui ne pouvait leur être qu'un embarras et une dépense inutile, qu'ils s'imposaient des privations pour lui procurer quelque confort. […] Comment ces chrétiens s'arrogeaient-ils le droit de se montrer supérieurs à Foma, à Rebecca [femme de Foma et mère de Mavroussia], d'ébranler les principes qu'on lui avait inculqués dès le berceau ? Car, quel que fût son amour pour ses parens et pour son peuple, Mavroussia ne pouvait s'empêcher de reconnaître que la générosité désintéressée de Danilo l'élevait bien au-dessus de tous ceux qu'elle avait connus jusque-là, et cette supériorité qui jetait une ombre sur ce qu'elle vénérait la froissait profondément. […] Elle essayait de se persuader que la conduite de Danilo devait cacher un but secret, et elle se torturait l'imagination pour le découvrir. À quoi pouvait servir cette vieille infirme qui tombait presque en enfance ? Elle ne le comprenait point.
> – Ce n'est que de la bêtise, se dit-elle alors ; un être intelligent ne fait jamais quoi que ce soit dont il ne puisse tirer parti.[1771]

La notion de race, à laquelle on ne peut s'empêcher de penser en lisant *Le Juif de Sofievka*, n'y servait pas plus de cadre interprétatif cohérent que celle de religion. Plus généralement, la fiction permettait ici de faire l'économie d'une caractérisation trop précise de ce que le juif lui-même devait à la « question juive » en Russie. Avant d'être le produit de ceci ou de cela, Foma et ses semblables étaient surtout les protagonistes d'une confrontation confinant au fantastique, qualificatif que nous avons déjà employé et qui dans ce contexte est à peine exagéré : quelques années plus tôt, la romancière polonaise Eliza Orzeszkowa s'était demandée dans « quelle planète » se trouvait Szybow, petite ville de Russie Blanche presque exclusivement peuplée de juifs et servant de décors à son *Meir Ezofowicz*[1772] – et *Le Juif de Sofievka* semblait bien pour sa part décrire l'assujettissement brutal de l'humain par quelque créature venue d'ailleurs. Mais que l'extrême manichéisme du *Juif de Sofievka* plaçât la « question juive » à la limite du surnaturel n'excluait pas pour autant tout discours articulé. Au contraire, il s'agissait d'une réponse presque terme à terme aux commentaires qui avaient accueilli les événements de 1881-1882. Non seulement la trame du récit était-elle de bout en bout saturée par le thème de l'« exploitation juive », mais elle semblait faite pour justifier les

[1771] V. Rouslane (pseud. Natalie von Üxküll), « Le Juif de Sofievka », *Revue des deux Mondes*, op. cit., p. 320. Suite à ces interrogations, le premier pas de Mavroussia vers la rédemption chrétienne sera de faire aussi quelque chose pour la vieille Ganna afin de ne « pas rester en arrière de ces chrétiens » et de leur montrer « qu'une juive est aussi capable de faire le bien pour le bien ». Mais Mavroussia a bien conscience de la voie dangereuse sur laquelle elle s'engage alors : « sa charité, si elle venait à être découverte, serait blâmée par ses parens, et elle comprenait qu'elle devait l'entourer d'autant de précautions que si elle eût commis un crime » – *ibid.*, p. 321.

[1772] « Szybow ? Dans quelle planète se trouve cette localité ? Et si c'est la nôtre, est-elle habitée par des gens au teint blanc, noir ou cuivré ? » – Élise Orzeszko, *Histoire d'un Juif* (traduit du polonais par Ladislas Mickiewicz), Paris, Louis Westhausser, 1887, p. XIII. Sur ce texte de 1878 et sur son auteur, animés l'un et l'autre d'une tout autre intention que *Le Juif de Sofievka*, voir Theodore R. Weeks, *From assimilation to antisemitism...*, op. cit., pp. 33-50.

mesures adoptées entre temps par le gouvernement russe pour y parer. La carrière de Foma l'avait conduit de la vente illégale de vodka aux paysans à la gestion directe du cabaret du village, avant qu'il ne prît un prête-nom chrétien après avoir eu vent de la préparation d'une loi condamnant la vente d'alcool par les juifs. De même, après avoir capitalisé sur la vente de quelques épis de maïs (volés pour son compte par les enfants du village puis revendus à un prix exorbitant à leurs parents), celui qui n'avait été tout d'abord qu'un misérable colporteur juif finissait par se voir officiellement affecté au fermage d'un vaste domaine où les paysans, ses débiteurs, se voyaient forcés de travailler au détriment de leurs propres champs (et quitte à en mourir littéralement de faim). Jusque dans d'infimes détails, *Le Juif de Sofievka* illustrait ainsi l'urgente nécessité qu'il y avait à écarter le juif des campagnes russes, objectif central du « règlement provisoire » dont la nouvelle était parvenue à l'Europe un an plus tôt.

En parallèle, l'irrésistible ascension de Foma était faite pour convaincre le lecteur de l'inanité du principal argument employé par les défenseurs des juifs, à savoir que les vices des juifs n'étaient que le résultat de leur oppression, par conséquent que seul leur affranchissement sans conditions était à même de leur faire rejoindre la vie commune. Car telle avait été justement la pensée qui avait d'abord poussé le naïf Kortchenko à prendre Foma sous son aile : archétype du noble russe acquis aux idées du progrès, sa bonté et son optimisme – les mêmes qui l'avaient rendu aveugle aux « troubles malsains qui commençaient […] à tourmenter la jeune Russie » – avaient fini par l'entrainer sur la pente glissante de l'égalité abstraite. Après avoir de lui-même affranchi ses serfs (sans d'ailleurs en retirer beaucoup de reconnaissance), c'est toujours pour remplir le « devoir que lui imposait sa conscience » et son « amour de l'humanité » qu'il devait s'empresser non seulement de recueillir un jeune juif affamé échoué devant sa porte, mais de lui assurer d'emblée les meilleures conditions pour une vie stable, travailleuse et honnête. En effet :

> Kortchenko était convaincu qu'avec la charité on serait parvenu à résoudre les problèmes les plus complexes, à concilier les antagonismes les plus acharnés ; un de ses thèmes favoris était de prêcher les réformes qui devraient être apportées dans la situation des israélites en Russie.
>
> – Qu'on leur accorde les mêmes droits qu'aux chrétiens, disait-il souvent, et on verra les bienfaits qui en résulteront pour le pays.

Lui opposait-on l'exemple de Kamenka, ville voisine « où les juifs s'étaient emparés de tout le commerce, avaient ruiné et démoralisé les paysans, qui avaient dans le pays la plus mauvaise des réputations », le seigneur humaniste, loin de se démonter, s'en trouvait au contraire renforcé dans ses convictions :

> – Si le comte A... [qui vit toujours à l'étranger] voulait s'occuper de ses terres, s'il procurait du travail à ses paysans, ils ne seraient pas désespérés, ils ne boiraient pas autant, ne feraient point de

> dettes. Par cela même leur animosité contre les israélites n'aurait plus de raison d'être, répondait Kortchenko. Ceux-ci sont industrieux, ils ont de l'argent qu'ils prêtent à des indigens qui ne peuvent pas le leur rendre et qui se mettent à les détester. Je ne dis pas que les juifs n'aient pas aussi quelques torts de leur côté, ajoutait-il. Mais, s'ils sont rapaces, c'est qu'ils sont forcés par la position qui leur est faite de recourir à des moyens illicites. Ils amassent leurs richesses sou par sou avec les plus grandes privations ; de là leur haine contre les chrétiens. Mettez-les sur un pied d'égalité et la concorde la plus parfaite règnera entre ces castes qui s'exècrent.[1773]

Le Juif de Sofievka, récit d'une expérience sociale dérivée des principes libéraux, montrait assez combien l'une et les autres ne pouvaient que mal finir.

Enfin, *Le Juif de Sofievka* entendait décrire en détail la mécanique de long cours qui, selon l'auteur, avait conduit aux pogroms de 1881-1882. En effet, si odieux que fût d'emblée Foma, il n'en avait pas moins fallu de nombreuses années avant que la situation en vînt à tel point de rupture – avant même que les relations ne virassent à l'hostilité réciproque. Kortchenko n'était en effet pas le seul à avoir péché par bonté d'âme : les paysans, même animés d'une « antipathie naturelle » à l'endroit des juifs, s'étaient facilement laissés séduire par ce jeune homme d'abord « si humble, si conciliant, si serviable »[1774]. À leur bonhommie naturelle s'ajoutait la faiblesse face à la tentation, voire une fâcheuse tendance à se laisser corrompre pour quelque expédient assurant le confort sans l'effort (notamment l'alcool). C'est en instrumentalisant de telles faiblesses que Foma, orfèvre en la matière, finit par refermer son piège mortel sur Sofievka. Le récit comprend ainsi une ellipse de vingt ans à l'issue de laquelle le lecteur retrouve la bourgade entièrement passée sous sa coupe[1775]. Foma a alors constitué, avec sa femme et sa famille venue de Kamenka, « une espèce de petite colonie […] évitant soigneusement toute intimité avec les paysans » – et lui-même ne se comporte plus autrement que comme le nouveau maître des lieux :

> À mesure qu'il s'enrichissait, Foma devenait moins complaisant, il n'admettait plus les familiarités de ceux qu'il recherchait jadis ; il se faisait appeler Foma Abramovitch ; et lorsqu'il traversait le village, les mains enfoncées dans ses poches, il ne répondait que par un signe de tête dédaigneux aux saluts pleins de déférence que lui adressaient les paysans.[1776]

Finalement, fort d'un pouvoir presque sans limite, le juif ne ressent plus le moindre besoin d'y mettre les formes. Se multiplient alors les humiliations qui, s'ajoutant aux effets concrets et toujours plus dramatiques de l'oppression, ne tardent pas à engendrer une « sourde hostilité » qui se mue « graduellement » en une « haine d'autant plus violente qu'elle était réprimée »[1777]. L'explosion de cette colère populaire, toile de fond de la fin du roman, faisait directement référence aux

[1773] V. Rouslane (pseud. Natalie von Üxküll), « Le Juif de Sofievka », *Revue des deux Mondes*, op. cit., pp. 34-35.
[1774] *Ibid.*, p. 40.
[1775] *Ibid.*, pp. 65 et suivantes.
[1776] *Ibid.*, p. 66.
[1777] *Ibid.*, p. 322.

événements de 1881-1882 dont on retrouvait notamment la dimension sérielle. Avant même n'éclate le pogrom de Sofievka, Foma a ainsi vent de nouvelles qui le plongent dans un « état d'agitation sérieuse » :

> Dans plusieurs provinces adjacentes, il y avait eu des rixes entre les paysans et les israélites ; on parlait hautement de massacres, de familles entières forcées de s'expatrier ; le gouvernement ne réprimait que faiblement ces désordres provoqués par les exactions toujours croissantes des juifs.[1778]

C'est l'année suivante, peu après Pâques, que les violences finissent par atteindre à la fois Sofievka et Kamenka. En dépit de ce phénomène de contagion, « Rouslane » insistait significativement sur le fait que chacun des pogroms avait pour cause un conflit local, accentuant ainsi leur caractère de révolte. À Kamenka, un « feu s'était déclaré pendant la nuit dans la hata d'un paysan qui la veille s'était querellé avec un juif, et on accusait ce dernier d'être l'auteur du désastre » – d'autant que « les juifs, enfermés dans leurs habitations situées à l'autre bout du village, avaient refusé d'aider au sauvetage »[1779]. Quant à Sofievka, la scène qui devait mettre le feu aux poudres rappelait étrangement celle avec laquelle la presse avait expliqué le début des troubles d'Elisabethgrad, deux ans auparavant. Le boucher juif et un habitant poussé à bout en étant venu aux mains, le premier plante son couteau dans le bras du second qui se précipite sur le perron pour s'écrier « Frère ! […] le juif m'assassine ! ». Alors, au cri de « Vengeance au nom de la sainte foi ! », les paysans courent s'armer d'outils et égorgent chaque juif qui leur tombe sous la main, à commencer par Foma :

> Tous les visages étaient bouleversés, la haine, longtemps réprimée, débordait ; on n'aurait pas reconnu dans ces être hurlant, gesticulant, avides de sang et de carnage les hommes paisibles d'autrefois.[1780]

Le roman s'achevait sur la description du sac du quartier juif de Kamenka dont les détails semblaient avoir été directement empruntés aux articles parus dans la presse dès le printemps 1881. Seules quelques nuances se laissaient observer, infimes mais significatives. Ainsi, contrairement à ce qu'avaient avancé plusieurs témoignages, personne ne songeait à Kamenka à profiter de la vodka coulant à flots dans la rue. Surtout, si certains se hâtaient bien d'« emporter le plus de hardes possibles en se les superposant sur le dos », il s'agissait de juifs s'empressant « de se sauver avec tout ce qu'ils pouvaient emporter » et non pas de pogromistes profitant du chaos pour voler :

> L'un d'eux, surpris par ses compagnons au moment où il s'emparait d'une montre, avait été aussitôt roué de coups et ignominieusement chassé. […] Les paysans se livraient à une œuvre de dévastation, mais ne pillaient pas ; la soif de la vengeance seule les animait.[1781]

[1778] *Ibid.*, p. 324.
[1779] *Ibid.*, p. 347.
[1780] *Ibid.*, pp. 348-349.
[1781] *Ibid.*, p. 350.

Il n'était bien entendu pas question de viols, même s'il est à noter que « V. Rouslane » ne faisait rien pour atténuer l'importance de la violence physique – bien au contraire. Ainsi, les pogroms étaient décrits de façon à accentuer leur caractère de stricte rétribution : ce déchaînement de violence était peut-être regrettable, probablement même condamnable, mais parfaitement compréhensible au regard des maux depuis si longtemps infligés aux chrétiens par les juifs.

Nul doute que *Le Juif de Sofievka*, catalogue implacable de ces maux supposés, cherchait à ce que le lecteur finisse par s'exclamer comme l'un des personnages :

> Quand donc aurez-vous le courage d'exterminer ces vampires ?[1782]

Les premiers antisémites français ne s'y trompèrent d'ailleurs pas, de l'*Anti-Sémitique* qui en débuta la publication dès son septième numéro[1783] à *La France juive* qui lui consacra la note élogieuse précitée. De même la presse juive ne fut pas dupe, l'*Univers israélite* en se contentant d'un discret coup de griffe à « l'odieux roman »[1784] et les *Archives israélites* en livrant ce jugement plus expansif :

> La *Revue des Deux-Mondes* a eu, en cette circonstance, le triste honneur d'inaugurer le roman *anti-sémitique*, où la haineuse conception de types monstrueux ne trouve d'antidote que dans leur absolue invraisemblance. Plus courageux que bien des lecteurs, nous avons lu jusqu'au bout cette élucubration indigeste et haineuse qui échoue dans sa double prétention de déshonorer une race et d'en idéaliser une autre.[1785]

Il semble toutefois, si l'on en croit Alexandre Weil, que tous les lecteurs juifs de la *Revue des deux Mondes* n'en furent pas radicalement outrés – et en tout cas pas au point d'en tirer des conséquences concrètes :

> Vous avez lu comme moi avec dégoût la nouvelle franchement et intentionnellement anti-juive que M. Buloz fils vient d'insérer dans la *Revue des Deux-Mondes* et que le père Buloz n'aurait jamais admise […]. Or, le nombre de Juifs abonnés à cette *Revue*, aussi ennuyeuse que prétentieuse, est très grand. J'en connais pour ma part plus de dix. Ce ne sont pas les hommes qui s'y abonnent, mais les femmes. C'est bien porté. Être abonné à la *Revue*, cela vous range parmi les dames à la mode du *high-life*. Cela va de pair avec les courses et les *premières*. À plusieurs de ces dames, j'ai dit : « Pourquoi ne vous désabonnez-vous pas, non pas subrepticement, mais officiellement, en faisant connaître la cause de votre désabonnement ? » Ah bien oui ! On ne serait plus une femme à la mode, et puis d'ailleurs, quoi lire à la place ?
> […]
> Vous êtes bien bon d'avoir signalé aux Juifs Français l'intention odieuse de l'*auteuse* russe de cette

[1782] *Ibid.*, p. 347.
[1783] *L'Anti-Sémitique*, 14 juillet 1883.
[1784] *L'Univers israélite*, 16 juin 1883, « M. Renan. – Juifs et antijuifs », par Lazare Wogue. La remarque est faite en note de bas de page et le périodique n'y revient pas par la suite.
[1785] *Archives israélites*, 24 mai 1883, « Les Revues et le judaïsme », par Isidore Cahen.

> nouvelle. Cela leur est bien égal. Ils ne s'occupent que du Grand Prix et des toilettes du Sacre de l'empereur de Russie, dont le gouvernement fait en ce moment même expulser *quinze cents* familles juives de leurs terres acquises avec leur argent, fertilisées avec leur sueur, *sans la moindre indemnité, sans autre raison que de les laisser mourir de faim sur la grande route !* Les cruautés contre les Juifs russes et roumains n'ont pas cessé un instant, seulement elles s'exercent silencieusement, comme des étranglements par décrets. C'est à fendre le cœur ![1786]

Bien que le « prophète du faubourg Saint-Honoré » fût connu pour ces outrances, peut-être cette diatribe n'était-elle pas dénuée de tout fondement. Mais le cas échéant, de telles réactions ne faisaient que signaler la conformité de jugement d'un certain lectorat juif avec celui du commun des lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* et même au-delà. C'est en tout cas ce que laisse penser l'accueil réservé par la presse généraliste au *Juif de Sofievka* lors de sa parution en volume, dès l'été 1883. Quelques critiques se montrèrent certes lucides, comme la *Revue politique et littéraire* ou le *Livre* (encore que dans l'une et dans l'autre une grande modération de ton restât de rigueur[1787]). À l'inverse, le *Polybiblion* lui consacra une recension enthousiaste, considérant notamment que « le mouvement antisémitique […] en ce moment en Russie et dans l'Europe orientale [donnait] une grande actualité au récit, très captivant d'ailleurs, de M. V. Rouslane » ; toujours selon cette revue, l'auteur avait « dû longtemps habiter le monde slave, car il en [connaissait] les mœurs à fond » et sa fiction donnait « une idée très exacte des terribles haines que les Juifs [avaient] attirés sur eux en Russie, en Pologne, en Bohème, en Hongrie et dans les provinces danubiennes »[1788]. Par ailleurs, plusieurs quotidiens reprirent sans réserves ce qui avait visiblement été pensé comme l'argument de vente du *Juif de Sofievka*, « roman d'actualité », « curieuse étude des mœurs moscovites » et document indiquant « quelle [était] exactement la situation des juifs en Russie »[1789]. L'orientation violemment antijuive du texte n'empêcha nullement sa promotion commerciale jusque dans des feuilles pourtant réputées très favorables aux juifs. Le *Gaulois*, par exemple, érigea Rouslane en grand spécialiste du sujet et affirma même qu'il avait détrôné Tourguenev et sa nouvelle *Le Juif* ; avec *Le Juif de Sofievka*, livre « des plus intéressants à consulter », le nouvel écrivain s'était même

[1786] *Archives israélites*, 7 juin 1883, « Persécution » (lettre d'Alexandre Weil datée du 27 mai 1883).

[1787] La notice du *Livre* proclama que la « haine des juifs » était « un sentiment que nous ne saurions partager, nous, Français, avec les Russes et les Allemands », alors qu'il fallait l'éprouver « dans une certaine mesure, pour trouver quelque intérêt au roman de M. Rouslane » ; mais le même rédacteur persista à croire que l'auteur Rouslane « [expliquait] la colère des paysans russes » mais « n'[approuvait] […] pas le massacre » et « le [condamnait], au contraire » – *Le Livre. Revue du monde littéraire. Archives des Écrits de ce temps. Bibliographie moderne*, 10 octobre 1883. La *Revue bleue*, qui considéra au contraire que *Le Juif de Sofievka* « [soufflait] le feu des passions et des colères antisémitiques », n'allait cependant pas jusqu'à douter qu'il se fût agi là d'une « œuvre littéraire et de valeur » – *Revue politique et littéraire de la France et de l'étranger. Revue des cours littéraires*, 18 août 1883, « Causerie littéraire » par Maxime Gaucher.

[1788] *Polybiblion. Revue bibliographique universelle*, octobre 1883, « Romans, contes et nouvelles » par Firmin Boissin (notice 9).

[1789] *Gil Blas*, 3 juillet 1883, « Bulletin bibliographique ». Voir aussi le *Journal des débats* du 1er juillet (« Librairie »), qui, après avoir repris l'antienne du « roman d'actualité » et de la « curieuse étude de mœurs moscovites », ajoute : « Très dramatique et d'une grande intensité d'observation, ce récit est appelé à faire sensation, surtout en ce moment, où la situation des israélites en Russie et en Allemagne préoccupe vivement les esprits. »

hissé au niveau d'un Léopold Kompert et d'un Sacher-Masoch, respectivement introducteurs des juifs de Bohème et de ceux de Gallicie auprès du public occidental[1790]. Citons encore la recension d'un chroniqueur littéraire au *Figaro*, journal dont la sympathie pour la baronne d'Üxküll avait déjà provoqué l'inquiétude d'Isidore Cahen[1791] :

> Sous ce titre : le *Juif de Soviefka* [sic.], vient de paraître chez Plon un très intéressant roman, signé : V. Rouslane. C'est un livre de valeur littéraire que nous recommandons à ceux qui aiment la vérité en même temps que la simplicité dans le récit. Le mouvement antisémitique qui se produit en ce moment ajoute un intérêt d'actualité à cette nouvelle, qui peut être considérée comme une étude sur le rôle que les Juifs jouent en Russie. […] Malgré ses aspects dramatiques, le roman n'a rien d'exagéré, et son intérêt, très puissant, est produit surtout par la sincérité du narrateur. L'espace nous manque pour donner ici un extrait du *Juif de Soviefka*, une des meilleures productions littéraires de l'année.[1792]

Pour apprécier à sa juste valeur cette réception française du *Juif de Sofievka*, sans doute faut-il faire la part des choses entre critique sincère, simple promotion commerciale et flatterie due à une personne apparemment fort bien vue du monde parisien. Mais cette bienveillance, quelle qu'en fût la cause, ne peut être tout à fait découplée du texte lui-même, l'un des plus foncièrement antijuif qu'il nous ait personnellement été donné de lire – la fiction renforçant ici considérablement la charge. Paru sans scandale dans l'une des revues les plus respectables du pays, publié ensuite sous la forme d'un volume comme les autres, *Le Juif de Sofievka* révéla pour le moins un défaut très sérieux dans le dispositif qui privait jusque-là d'honorabilité les expressions les plus vives d'hostilité antijuive. Que cette révélation eût pour arrière-plan la « question juive » en Russie, non seulement la traduction la consistante de la « question juive » est-européenne mais l'objet d'une médiatisation exceptionnelle durant plus d'une année, ne devait probablement rien au hasard.

Après que la situation se fût stabilisée en Russie et que la mobilisation en faveur des juifs de Russie eût jeté ses derniers feux en France, l'intérêt pour cette actualité baissa considérablement. Mais les pogroms de 1881-1882 ne furent que le début d'une longue crise dont les soubresauts se rappelèrent désormais régulièrement à l'attention de l'Europe en général et de la France en particulier. Pour l'heure ce fut toutefois vers la Hongrie que les regards se tournèrent, ceci afin d'y suivre les développements d'un fait divers dont la réception fut, là encore, moins univoque qu'on ne l'a dit et qu'il n'y paraît effectivement au premier abord.

[1790] *Le Gaulois*, 23 juillet 1883, « Revue bibliographique », par « R. E. ».

[1791] Voir l'article déjà cité des *Archives israélites* du 24 mai 1883, qui évoque les « compliments […] de la feuille de la rue Drouot » à l'adresse de la baronne d'Üxküll : Adolphe Racot venait en effet d'éventer le pseudonyme de la baronne et d'adresser « [t]ous [ses] compliments à [son] nouveau confrère » sans toutefois dire quoi que ce soit du roman lui-même – *Le Figaro*, 15 mai 1883, « Paris au jour le jour » par Adolphe Racot.

[1792] *Le Figaro*, 26 septembre 1883, « Revue bibliographique » par Philippe Gille.

Chapitre 4. Le soulagement trompeur de Tisza-Eszlar

Si l'appel à stigmatiser le « fanatisme religieux »[1793], la « haine barbare »[1794] ou les « temps les plus sinistres du moyen âge »[1795] avait été aussi effectif que le laissait croire la récurrence de ces formules dans la presse française, alors l'affaire de Tisza-Eszlar aurait été une véritable aubaine pour tous ceux qu'avaient fini de troubler les violences antijuives en Russie. De tels slogans, grâce auxquels toute manifestation d'hostilité antijuive se voyait renvoyer à la folie d'âges obscurs et reculés, ne pouvaient en effet mieux s'employer qu'à propos de cette disparition d'une jeune paysanne protestante aux confins de la Hongrie – disparition bientôt devenue rumeur de meurtre rituel puis objet d'une enquête officielle contre plusieurs juifs locaux pour ce crime supposé. Mais les choses ne pouvaient être aussi simples et, malgré certaines apparences, l'affaire de Tisza-Eszlar ne fit en fait que prolonger un malaise d'ores et déjà bien palpable.

Les raisons en furent de divers ordres. Tout d'abord, certains détails communiqués sur l'affaire étaient suffisamment troublants pour qu'un doute s'installât durablement quant à l'innocence des accusés – et probablement même après que celle-ci eût été proclamée avec force à l'issue du procès. Ensuite et plus fondamentalement, la « question juive » en Hongrie, inévitable toile de fond de l'affaire Tisza-Eszlar, partageait trop de traits avec celles de Russie ou de Roumanie pour ne pas alimenter, indépendamment même du verdict, un scepticisme d'ores et déjà quasi général quant au rôle des juifs en Europe orientale. Enfin et surtout, la moindre actualité impliquant des juifs, fût-elle strictement locale comme dans le cas de ce fait divers villageois, était plus que jamais susceptible d'entrer en résonance avec une « question juive » désormais perçue par les observateurs comme une seule et même secousse à l'échelle de l'Europe. Ce processus – par lequel chaque nouvelle manifestation réactualisait tout ou partie des significations déjà attachées au phénomène global et le complexifiait en retour de ses propres nuances – s'alimenta d'autant plus naturellement à l'affaire de Tisza-Eszlar que celle-ci, suivie avec attention par l'Europe entière, ne tarda pas à déployer tout l'éventail des possibilités de l'agitation « antisémitique » telle que l'avaient définie les événements de 1879 à 1882.

[1793] *La Lanterne*, 7 août 1883, « Le procès de Tisza-Eszlar » (éditorial non signé).
[1794] *La Justice*, 18 juillet 1883, « Chronique. L'affaire de Tisza-Eszlar » par Léon Millot.
[1795] *Le Figaro*, 30 juin 1883, « Gazette des tribunaux » par Albert Bataille.

En France, cette appréhension globale de la « question juive » trouva le meilleur accueil dans certains milieux ultramontains. Elle était loin d'y être une nouveauté, certes, mais c'est précisément pour cette raison que les catholiques (même les plus antijuifs d'entre eux) étaient restés jusque-là les observateurs prudents voire sceptiques de l'antisémitisme allemand et des pogroms russes. Avec Tisza-Eszlar, histoire à laquelle ils pouvaient qu'être sensibles, ils cessèrent soudain de résister à l'appel de la bataille : à ce simple titre, l'importance de cette affaire fut considérable en France. Mais l'idée que la « question juive » ne se laissait plus désormais découper en isolats nationaux, qu'au contraire elle était mue par des forces puissantes se jouant des frontières, trouva également des expressions symptomatiques bien au-delà du périmètre de l'Église. À un moment où se multipliaient les signes indiquant que le pays risquait d'être à son tour gagné par cette vague, la foi déjà bien érodée en l'immunité française ne pouvait qu'apparaître de plus en plus douteuse – à moins qu'on ne travaillât à l'établir sur d'autres bases que celles dont on s'était d'abord vanté.

La disparition de Tisza-Eslzar, une affaire judiciaire en clair-obscur

La disparition d'une jeune paysanne à Tisza-Eszlar, le 1er avril 1882, ne produisit d'abord aucun écho public, pas même en Hongrie. Quelques semaines durant, ce qui devint par la suite une « cause célèbre » par excellence resta ainsi de l'ordre du fait divers strictement cantonné au périmètre de cette bourgade du nord-est de la Hongrie, située en bordure de la Tisza (Theiß en allemand et Theiss pour la presse française de l'époque) à quelques kilomètres au sud de Tokaj. Ce n'est que le 23 mai, lorsque le député Géza Ónody soumit l'affaire à la Chambre hongroise, que celle-ci prit une dimension nationale puis rapidement internationale : le premier article que lui consacra l'*Univers* parut ainsi le 5 juin, avec cette précision que les journaux autrichiens et allemands s'occupaient déjà du « crime de Tisza-Eszlar » depuis dix jours[1796]. Le simple fait que ce fût précisément Ónody qui porta l'affaire à l'attention du public signale à quel point sa politisation était d'ores et déjà complète : « noble, habitant local, député au Parlement, expert auto-proclamé en coutumes juives, conseiller d'Istóczy, et, à l'occasion, confident de l'équipe d'investigation dirigée par [le magistrat chargé de l'instruction] Bary »[1797], Ónody était en effet l'un des chefs de file de l'antisémitisme hongrois et s'était imposé dès le courant du mois de mai comme un « médiateur important »[1798] de tout ce qui touchait aux événements de Tisza-Eszlar. Cette mainmise précoce des antisémites hongrois sur l'affaire joua un rôle fondamental dans sa réception internationale. Non seulement décidèrent-il qu'il s'agirait d'une « affaire » et non d'un simple fait divers, mais encore

[1796] *L'Univers*, 5 juin 1882, « Le crime de Tisza-Eszlar » (sans signature).
[1797] Hillel J. Kieval, « Antisémitisme ou savoir social ? Sur la genèse du procès moderne pour meurtre rituel », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 49e année, n° 5 (1994), p. 1102
[1798] *Ibid.*, pp. 1101-1102.

s'assurèrent-ils de la sorte et plusieurs mois durant un quasi monopole sur l'information, portant à l'euphorie tout ce que le continent comptait d'ennemis des juifs et plongeant dans le plus grand trouble leurs soutiens même les plus ardents[1799]. Ainsi la presse libérale française, si elle ne commença pas par passer l'affaire sous silence comme le répéta l'*Univers* à de multiples reprises[1800], la traita du moins avec une grande discrétion[1801] durant toute l'année 1882 et, surtout, d'une façon ne laissant guère de doute sur le fait qu'il s'agissait bien d'un meurtre (rituel ou non) commis par des juifs[1802]. Pour illustrer ce désarroi, voici par exemple une version qui circula dans la presse austro-hongroise en août 1882 et que reprirent aussi bien le *Temps* – ou le *Rappel*, le *Gil Blas*, la *Justice*, la *Lanterne*, etc.[1803] – que l'*Univers israélite* :

> Le jour de sa disparition, Mlle Solymosy passa devant la porte du sacrificateur et l'insulta. Cet homme, connu pour sa brutalité et sa violence, entra en fureur et donna un violent coup sur la tête de Mlle Solymosy. La jeune fille tomba aussitôt. Le sacrificateur, épouvanté de son action, courut chez le rabbin pour prendre conseil. Celui-ci lui conseilla d'opérer une saignée, afin de faire revenir la jeune fille évanouie. On la transporta donc à la synagogue, où le rabbin voulut opérer la saignée, mais ils n'obtinrent aucun effet. La jeune fille était morte. C'est alors qu'on eut l'idée de faire disparaître le cadavre, ce qui fut fait.[1804]

On peut également mentionner le journal républicain la *Paix*, considéré comme celui du président Grévy, qui fin juillet reproduisit « sans sourciller, sans réserve », ainsi que le regrettèrent amèrement les *Archives israélites*, un article de la presse hongroise tenant le « crime de Tisza-Eszlar » non plus comme « une affaire mystérieuse » mais comme « un fait judiciairement constaté » :

> Les aveux des inculpés, leur confrontation ont constaté [sic.] que Mlle Solymossy a été saignée à la synagogue.
>
> [Ces] aveux […] ont démontré d'une façon irréfutable que le crime avait un but rituel.[1805]

Mais paradoxalement, c'est cette même mainmise antisémite sur les premiers temps de l'affaire qui fournit la clef du complet retournement lors de sa phase finale. Après une longue

[1799] Cet état de chose a été parfaitement décrit par Paul Nathan, *Der Prozess von Tisza-Eszlár. Ein Antisemitisches Culturbild*, Berlin, F. Fontane & Co., 1892, p. 44.

[1800] Voir par exemple l'Univers du 28 juin 1882, « L'affaire de Tisza-Eszlar » ; 10 juillet 1882, éditorial et « L'affaire de Tisza-Eszlar ».

[1801] Le *Temps* n'y consacra guère que cinq articulets de juin à décembre 1882 et *a priori* aucun entre le 1er janvier et le 21 juin 1883 ; nous n'avons trouvé dans le *Journal des débats* qu'une évocation fugace à l'affaire pour toute l'année 1882 et, en 1883, aucun article avant la fin juin.

[1802] Voir par exemple le premier article qu'y consacra le *Temps*, 29 juin 1882, « Bulletin de l'étranger. Autriche-Hongrie ».

[1803] *Le Rappel*, 16 août 1882, « Les on-dit » par « Un passant » ; *Gil Blas*, 16 août 1882, « Journaux et revues » ; *Justice*, 17 août 1882, « Faits divers. Le drame de Tisza-Eszlar » ; *La Lanterne*, 17 août 1882, « Le drame de Tisza-Eszlar ».

[1804] *Le Temps*, 15 août 1882, « Bulletin de l'étranger. Autriche-Hongrie » ; *L'Univers israélite*, 16 août 1882, « Nouvelles diverses. Étranger. ». L'*Univers israélite*, bien qu'accueillant avec méfiance l'information, n'en indiqua pas moins qu'elle venait de l'« un des organes les plus accrédités de Vienne ».

[1805] Reproduit et commenté par les *Archives israélites*, 3 août 1882, « Chronique de la semaine » par Isidore Cahen.

enquête, elle-même suivie d'une âpre discussion à Budapest sur la façon dont devait être jugé ce dossier sulfureux, le procès d'une grosse dizaine d'accusés (sur un total de plus de 70 suspects arrêtés[1806]) finit par s'ouvrir le 19 juin 1883 à Nyíregyháza, chef-lieu du comté dont dépendait Tisza-Eszlar. Durant les mois précédents, le bruit avait commencé à se répandre que l'instruction était minée depuis le début par des « tendances antisémitiques »[1807]. Nombreux étaient ceux qui ne demandaient qu'à en conclure à l'inanité de toutes les premières conclusions de l'enquête et, fin avril 1883, une lettre du correspondant viennois du *Figaro* – qui produisit apparemment un écho considérable en Hongrie même[1808], de même que la réaction indignée que ne tarda pas à lui opposer le comte A. de Dessewffy[1809] – acheva probablement de les conforter dans l'idée que toute l'affaire n'était décidément qu'une mauvaise fable :

> Il paraît que le principal témoin à charge que l'accusation produira, a été bel et bien mis à la torture.
>
> Pour lui délier la langue, on lui aurait surtout appliqué ce qu'au temps de la guerre de Trente ans, on appelait « *le coup du Suédois* ». Ce coup consiste à verser de l'eau et même d'autres liquides moins propres, dans le gosier du patient, jusqu'à ce que le malheureux soit sur le point de rendre l'âme, le tout agrémenté de knout, de menottes et d'étrivières.
>
> Ne croyez pas que ces horreurs soient permises par la loi magyare. Mais ce sont là des restes du bon vieux temps bien difficiles à déraciner dans un pays si longtemps soumis aux coutumes asiatiques.
>
> Ici personne ne doute d'ailleurs, que le procès ne finisse par un acquittement.
>
> Cette fable d'enfants égorgés au nom de Moïse fait assez piètre figure au soleil du dix-neuvième siècle […].[1810]

Dans ces conditions, la dépêche annonçant l'ouverture du procès et reproduite dans de nombreux journaux français put annoncer d'emblée qu'il ne s'agirait que d'une formalité devant se conclure « sans doute par un acquittement en première ou en seconde instance »[1811]. De même, quelques jours dudit procès suffirent à convaincre Jacques Bertillon – qui en octobre de l'année précédente

[1806] Paul Nathan, *op. cit.*, p. 54.

[1807] On trouve cette accusation formulée dans le *Temps* dès septembre 1882, à l'occasion de l'« interpellation énergique » que tel député hongrois s'apprêtait à adresser à son gouvernement – *Le Temps*, 1er septembre 1882, « Bulletin de l'étranger. Autriche-Hongrie. ». Au même moment , la grande figure de 1848 Lajos Kossuth fit d'ailleurs savoir « qu'il voyait avec peine l'antisémitisme prendre racine en Hongrie, et que ces manifestations ne pouvaient être que préjudiciable aux intérêts du pays » – *ibid.*

[1808] Le chroniqueur Gyula Krúdy en parlait toujours cinquante ans plus tard comme de l'un des faits médiatiques saillants de l'affaire Tisza-Eszlar – Gyula Krúdy, « Tiszaeszlár, Fifty Years Later », in John Bátki (éditeur et traducteur), *Krúdy's Chronicles. Turn-of-the-Century Hungary in Gyula Krúdy's Journalism*, Budapest/New York, Central European University Press, 2000, pp. 5-7.

[1809] Pour cette réponse du comte A. de Dessewffy, plus connu en Hongrie sous le nom de comte de Királytelek, voir le *Figaro* du 8 mai 1883, « Boite aux lettres ».

[1810] *Le Figaro*, 25 avril 1883, « Courrier de Vienne » par Walter Vogt. À noter que l'idée d'aveux obtenus sous la torture avait été avancée, sans source ni référence à des faits particuliers, par les *Archives israélites* dès l'été 1882 : « On parle d'aveux des inculpés. Mais quels aveux ? L'instruction a-t-elle donc été contradictoire ? Et la torture est-elle inconnue dans les parquets magyares ? » – *Archives israélites*, 3 août 1882, « Chronique de la semaine » par Isidore Cahen. On trouva également cette thèse avancée par plusieurs journaux en octobre de la même année, cette fois concernant un prévenu en particulier et sur la foi d'un article du *Fremden-Blatt* de Vienne – *Le Rappel*, 6 octobre 1882, « Les on-dit » par « Un passant » ; *La Presse*, 6 octobre 1882, « Échos du jour. Un peu partout ».

[1811] Voir par exemple la *Liberté* du 21 juin 1883, « Tribunaux étrangers ».

semblait pourtant assez désorienté par le flou entourant toujours les faits après plusieurs mois d'enquête[1812] – que l'accusation ne reposait « que sur peu de chose » et que « le crime épouvantable prêté aux juifs » paraissait tout à fait « invraisemblable »[1813]. Les semaines suivantes, les dépêches informant quotidiennement de l'avancée des débats à Nyíregyháza firent tout pour renforcer cette conviction – notamment celles de l'agence Havas, bien qu'elles fussent critiquées non seulement par l'*Univers* pour leur approche très orientée (la feuille ultramontaine manqua rarement l'occasion d'attaquer le « correspondant juif de Vienne »[1814] supposé en être l'auteur), mais également par l'*Univers israélite* pour leurs nombreuses approximations et erreurs parfois grossières[1815]. En évitant d'entrer ici dans des détails dont nous ne sortirions pas, indiquons seulement que ce flot d'information poursuivit avec succès son objectif de miner systématiquement les piliers de l'accusation, à commencer par les aveux et autres témoignages arrachés sous les tortures déjà mentionnées ou d'autres plus raffinées encore[1816]. Si l'on ajoute au volet proprement judiciaire l'atmosphère de scandale entretenue par les antisémites hongrois jusque dans l'enceinte du tribunal, il n'en fallait pas plus à la presse française pour qu'elle s'autorisât enfin à monter sur ses grands chevaux : ainsi, de la fin juin (pour les plus téméraires) aux premiers jour d'août (pour les plus prudents[1817]) se multiplièrent les tribunes et autres éditoriaux enflammés pour fustiger ce « procès monstrueux »[1818] qui rappelait si bien celui fait jadis à Jean Calas[1819]. Les deux journaux les plus tournés vers l'international, le *Temps* et le *Journal des débats*, ne manquèrent pas à l'appel et tâchèrent même d'ajouter à l'effet des images habituelles celui de leur influence spécifique. Ainsi le *Temps* ne se contenta-t-il pas de déplorer « un procès [mettant] en mouvement le fanatisme de la race et celui de la religion » mais chercha encore à toucher l'orgueil hongrois en évoquant des

[1812] *Le XIX^e Siècle*, 4 octobre 1882, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon : « La lumière n'est pas faite, il s'en faut, sur cet assassinat prétendu religieux. Voilà plusieurs mois qu'on parle du crime de Tisza-Eszlar, sans en donner les détails authentiques, et sans pouvoir l'instruire assez complètement pour le juger. L'imagination populaire supplée à ce silence, car la légende s'empare d'autant plus vite des événements qu'ils sont plus obscurs. »

[1813] *Le XIX^e Siècle*, 27 juin 1883, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon. Et d'expliquer : « Ce qui rend ce procès intéressant, c'est la passion extrême du public qui y assiste. Cette foule en est arrivée à un degré de fanatisme qui équivaut à la perte de la raison. »

[1814] *L'Univers*, 5 juillet 1883, « L'affaire de Tisza-Eszlar. VIII. » par H.-G. Fromm. Voir encore l'*Univers* du 28 juin 1883, « L'affaire de Tisza-Eszlar. », où G.H. Fromm rappelait qu'il n'avait n'avait cessé de dénoncer l'agence Havas pour « son parti pris dans cette affaire ».

[1815] Ainsi lorsque les termes « Tempeldiener » (desservant) et « Kauffmann » (marchand) furent donnés comme noms propres de protagonistes de l'affaire ; en relevant ces « bévues », L. Wogue estima que l'agence Havas était « coutumière du fait » – *L'Univers israélite*, 1^er juillet 1883, « L'affaire de Tisza-Eszlar » par L. Wogue.

[1816] Voir le *Figaro* du 12 juillet 1883, « Gazette des tribunaux. Tribunaux étrangers » par Walter Vogt. Ces informations furent reprises au moins dans l'*Intransigeant* du 17 juillet 1883, « Tribunaux. L'affaire de Tisza-Eszlar » et la *Justice* du 18 juillet 1883, « Chronique. L'affaire Tisza-Eszlar » par Léon Millot.

[1817] Pensons notamment au *Petit Journal* qui attendit ce moment pour consacrer un éditorial fleuve à une affaire dont il n'avait pas dit le moindre mot jusque-là – *Le Petit Journal*, 5 août 1883, « La haine des juifs » par Thomas Grimm.

[1818] *La Liberté*, 27 juin 1883, « Un procès monstrueux » (tribune non signée en Une).

[1819] Le *Voltaire*, bien sûr, ne manqua pas à cette occasion de ressusciter le grand homme : *Voltaire*, 7 juillet 1883, « Suite de la brochure *Le cri du sang innocent*. À monsieur Jules Laffitte » par « Voltaire ». Mais bien d'autres firent alors allusion à la célèbre affaire : G. Valbert (pseud. Victor Cherbuliez), « L'affaire de Tisza-Eszlar », *art. cit.*, pp. 681-692 ; *La Lanterne*, 7 août 1883, « Le procès de Tisza-Eszlar » (éditorial non signé).

« passions » qui, « amorties chez les Occidentaux », bouillonnaient encore « dans ces esprits primitifs que la civilisation européenne dispute encore à l'Orient » ; le *Temps* se fendit encore de cette remontrance qui, formulée plus tôt, eût pu être un bon conseil :

> On se demande si le gouvernement hongrois, si l'autorité judiciaire ont agi prudemment en laissant les débats s'ouvrir dans ces conditions périlleuses, au milieu de cette atmosphère enflammée. On ne pouvait ignorer à Pesth l'effet que des accusations, d'autant plus aisément accueillies qu'elles étaient moins vraisemblables, produirait [sic.] sur une population peu éclairée ; on ne pouvait méconnaître que les excitations d'une partie de la presse et celles mêmes de quelques membres du Parlement avaient aggravé l'état de l'opinion publique. Il semble que la sagesse vulgaire eût commandé au gouvernement d'user de son autorité pour enlever au tribunal du ressort la connaissance de cette brûlante affaire et de la déférer à une juridiction soustraite aux influences personnelles et locales et mieux placée pour apprécier les faits en toute indépendance et en toute équité.[1820]

Quelques semaines plus tard, le *Temps* réitéra l'expression de ce « regret » en constatant combien le procès, conduit dans des conditions « déplorables », avait définitivement « dévié de son cours primitif » :

> Ce n'est plus un point de fait, qui se discute devant les assises d'une bourgade hongroise, c'est une thèse historique et théologique, à laquelle, on peut le dire, sont attachés la sécurité et l'honneur d'une population de plusieurs millions d'Israélites, car le verdict du tribunal de Nyiregyhasa retentira, dans l'Europe orientale, bien au delà des limites du royaume de saint Étienne.[1821]

Le *Journal des débats* sembla intervenir de concert avec le *Temps*, suivant la même temporalité et surtout pour exprimer exactement les mêmes sentiments, même si en termes plus directs. Concernant le message adressé au gouvernement, désormais accusé d'avoir « fait prolonger pendant plus d'une année une instruction sans issue » afin de « ménager sa popularité », les derniers mots de l'éditorial paru quelques jours après l'ouverture du procès ne pouvaient être plus clairs :

> Il serait à désirer pour le renom de la Hongrie aux yeux de l'Europe que de pareils scandales eussent bientôt fin et que le gouvernement se décidât à prendre les mesures indispensables pour protéger à la fois la sécurité des accusés et la dignité de la justice.[1822]

Comme le *Temps*, le *Journal des débats* prit de nouveau position mi-juillet pour constater que ce n'était « pas un débat judiciaire qui se [poursuivait] devant la magistrature hongroise » mais bien une « guerre de races » ; même si l'auteur de la tribune[1823] adoptait désormais une posture moins brutale, tâchant de ménager les élites hongroises pour mieux les placer face à leurs responsabilités,

[1820] *Le Temps*, 26 juin 1883, « Bulletin du jour » (éditorial).
[1821] *Le Temps*, 13 juillet 1883, « Bulletin du jour » (éditorial).
[1822] *Journal des débats*, 25 juin 1883 (éditorial).
[1823] En l'occurrence André-Gaston Labadie-Lagrave, qui venait de rejoindre le *Journal des débats* et avait été chef de cabinet du sous-secrétaire d'État à la Justice en 1877-1878 – Jules Andrieu, *Bibliographie générale de l'Agenais et des parties du Condomois et du Bazadais*, t. 2 (L-Z), édition de Paris 1886-1891, pp. 1-2.

il s'agissait toujours de souligner que « les absurdes et effroyables légendes répandues parmi les populations riveraines de la Theiss » n'avaient « pas été combattues d'une manière sérieuse », mais au contraire « encouragées par la connivence de la justice, l'inertie du gouvernement et l'indifférence de l'opinion publique »[1824].

Ainsi le concert fut-il presque parfait. Avant même la fin du procès, un certain C. Morel[1825] fit paraître une brochure en grande partie composée des « protestations éloquentes de toute la presse [française] éclairée et non prévenue »[1826] – en l'occurrence le *Journal des débats*, le *Temps*, le *Constitutionnel*, la *République française*, la *Liberté*, le *Pays*, le *Figaro*, le *Voltaire*, l'*Événement* et la *Gazette de France* – tout en affirmant que la « presse de tous les pays [tenait] un langage identique »[1827]. La quasi certitude d'une issue heureuse pour les accusés, dont on se souvient qu'elle était déjà exprimée par la dépêche Havas annonçant l'ouverture du procès, fut répétée tout au long des débats de Nyíregyháza. Le quarante-huitard et ancien ministre de Kossuth Ferenc Pulszky, alors de passage à Paris, confia par exemple au *Voltaire* sa conviction que l'affaire se terminerait par un acquittement[1828] ; avant même la fin de l'audition des témoins, une dépêche Havas reproduite par la plupart des journaux signala encore qu'on « [croyait] aujourd'hui que le procureur impérial [demanderait] l'acquittement de tous les accusés »[1829]. Le 27 juillet, ledit procureur exposa ses conclusions et, contrairement à l'habitude, celles-ci allaient exclusivement dans le sens de la défense ; affirmant en termes dramatiques sa propre conviction d'être « en présence d'une erreur judiciaire » et son regret de ne pouvoir « arracher cette triste page de l'histoire nationale », il invita néanmoins le tribunal à exercer sa liberté de jugement mais non sans lui rappeler que ce n'était pas seulement « les yeux du pays tout entier » qui étaient fixés sur lui, mais encore ceux de « l'univers civilisé » :

> Que chacun fasse son devoir et que chacun ait le courage de porter la responsabilité de ses actes, devant Dieu, le monde, la postérité et devant sa propre conscience.[1830]

[1824] *Journal des débats*, 15 juillet 1883 (sans titre) par G. Labadie Lagrave.

[1825] L'auteur se présentait comme « Ex-directeur et rédacteur en chef du journal *la Constitution* », très probablement la *Constitution politique et sociale* parue entre mai 1871 et mars 1872.

[1826] MM. Morel, *Les Juifs & la Hongrie devant l'Europe. Affaire de Tisza-Eszlar* (3ème édition), Paris, Imp. Paul Dupont, 1883 (juillet), p. 38.

[1827] *Ibid.*, p. 16.

[1828] *Voltaire*, 17 juillet 1883, « Les Hongrois à Paris » par Joë Brescou.

[1829] Voir par exemple le *Journal des débats* du 26 juillet 1883, « Tribunaux étrangers. Affaire de Tisza-Eszlar ».

[1830] Voir la retranscription de ce discours proposée par l'*Univers* du 1er août 1883, confirmée sur ce point par une correspondance plus tardive au *Temps* – *L'Univers*, 1er août 1883, « L'affaire de Tisza-Eszlar. XVIII » par H.-G. Fromm ; *Le Temps*, 18 août 1883, « Lettre d'Autriche-Hongrie ». La dépêche publiée sur le moment par la plupart des autres journaux omettait cette nuance pourtant significative – voir par exemple le *Journal des débats* du 28 juillet 1883, « Tribunaux étrangers. Affaire de Tisza-Eszlar ». Signe de l'influence précoce de la pression exercée par la presse étrangère, le *Nemzet*, journal officieux du gouvernement hongrois, dut peu après l'ouverture du procès réfuter « les assertions des divers journaux étrangers, et notamment du *Journal des débats*, tendant à faire croire que, dans l'affaire de Tisza-Eszlar, le gouvernement partageait les préjugés qui ont servi de base à l'accusation » – *Le XIXe Siècle*, 29 juin 1883, « Revue de l'étranger » par Jacques Bertillon.

À peine cette prise de position connue, les journaux de Vienne s'empressèrent d'exprimer « leur satisfaction au sujet du dénouement probable de ce drame judiciaire » : voyant dans le futur acquittement un acte « bien fait pour réhabiliter la justice hongroise si gravement compromise par [cette] affaire », les mêmes journaux ne crurent même pas utile d'attendre le verdict pour appeler « à tirer les conséquences de ce monstrueux procès, dont la marche [avait] suffisamment prouvé l'urgente nécessité d'une réforme radicale de la procédure criminelle hongroise et de l'administration des comitats »[1831]. Ce verdict – qu'il était « facile de […] prévoir »[1832], selon le correspondant à Vienne du *Figaro* et à l'instar de nombre de ses collègues – tomba dans les premiers jour d'août[1833] et fut accueilli « avec un véritable enthousiasme » non seulement par les mêmes journaux viennois[1834], mais encore par la grande majorité de ceux de Paris, ce dont ne purent que se réjouir les *Archives israélites* :

> Nous nous plaisons à constater que la presse parisienne, sauf de très rares exceptions, a appris avec une réelle satisfaction l'issue de cette cause désormais célèbre. Il est un sentiment qui se fait jour dans toutes les appréciations des journaux, c'est que les magistrats qui ont dirigé l'instruction de l'affaire doivent venir prendre sur le banc des accusés la place de nos coreligionnaires.[1835]

Mentionnant directement la *Revue des Deux Mondes*, la *Liberté*, le *Petit Journal*, le *Rappel* ou encore la *Patrie*, H. Prague affirma à raison qu'il aurait pu « multiplier à l'infini ces citations » témoignant du « ton général » de la presse « en cette circonstance »[1836]. Quelques jours plus tard, en guise d'épilogue, la plupart des journaux français rapportèrent, toujours à la suite de ceux d'Autriche, les chaleureuses félicitations de Kossuth au député et avocat Károly Eötvös, principal défenseur des accusés de Nyíregyháza ; surtout, ils reproduisirent longuement le souvenir dont le célèbre Hongrois les avait accompagnées, en l'occurrence celui d'une affaire de meurtre rituel survenue dans un village hongrois en 1830 et où l'accusateur avait lui-même fini par avouer être le coupable[1837] – c'est-à-dire précisément le genre d'élucidation sans appel qui manquait et continuerait de manquer à l'affaire Tisza-Eszlar.[1838] Plus fondamentalement, le *Journal des débats* put, fin

[1831] *Journal des débats*, 31 juillet 1883, « Étranger. Autriche-Hongrie » ; *La Justice*, 1er août 1883, « Politique étrangère. Autriche-Hongrie ».
[1832] *Figaro*, 4 août 1883, « Gazette des tribunaux » par Walter Voght.
[1833] Voir la « dépêche publiée par tous les journaux » dans les *Archives israélites* du 9 août 1883, « L'affaire de Tisza-Eszlar. L'acquittement » par H. Prague.
[1834] *La Justice*, 8 août 1883, « Politique étrangère. Autriche-Hongrie ».
[1835] *Archives israélites*, 9 août 1883, « L'affaire de Tisza-Eszlar. L'acquittement » par H. Prague.
[1836] *Ibid.*
[1837] Voir par exemple la *Justice* du 12 août 1883, « Politique étrangère. Autriche-Hongrie ».
[1838] Citons ici la courte et d'autant plus énigmatique dépêche que publièrent plusieurs journaux à propos de la confirmation du verdict en appel, en décembre 1883 : « La Cour royale de Budapest, jugeant en appel, a confirmé l'acquittement prononcé, dans le procès de Tisza-Eszlar, par le tribunal de première instance ; mais elle a pris cette décision pour des raisons autres que celles qui ont inspiré les premiers juges. » – *Journal des débats*, 23 décembre 1883, « Tribunaux étrangers. Affaire de Tisza-Eszlar. ». Le *Temps* du lendemain précisa notamment que « l'identité

novembre, consacrer une large partie de son éditorial pour féliciter le gouvernement hongrois pour « avoir enfin compris la nécessité de se dégager de tout soupçon de connivence avec les organisateurs de l'agitation antisémitique » :

> On avait à bon droit reproché au Cabinet hongrois les tergiversations et la faiblesse dont il avait fait preuve dans l'affaire de Tisza-Eszlar. Non seulement un procès qui rappelait les plus odieux et les plus absurdes préjugés du moyen âge avait pu durer pendant de longs mois sans que le pouvoir exécutif intervînt pour arrêter les poursuites ou pour hâter la décision des magistrats, mais encore il avait été possible aux agens inférieurs de la justice de rétablir la torture sans que semblables excès fussent punis.[1839]

Se chargeant désormais de trouver des excuses à Kálmán Tisza (lequel avait surtout « craint de compromettre sa popularité en essayant de heurter de front un mouvement dont il s'était exagéré la puissance »), il s'efforçait désormais de « réparer de son mieux le fâcheux effet produit en Europe par la persécution dont les juifs de Hongrie [avait] été victimes », non seulement en prononçant de fortes paroles[1840] mais en déposant une loi visant à faciliter les mariages entre juifs et chrétiens, avec cet avantage de rapprocher ainsi « quelque peu la Hongrie de la législation des peuples de l'Occident ». En somme, avant la fin de cette tumultueuse année 1883, la page semblait bel et bien tournée.

Si l'on s'en tient à ce tableau général, l'affaire de Tisza-Eszlar permit bien de remettre un peu de clarté là où certains repères en matière de « question juive » avaient fini par se brouiller – conséquence parfaitement illustrée par la prise de position déjà signalée de Valbert/Cherbuliez, quelques mois seulement après son exposé particulièrement embarrassé de la situation en Allemagne[1841]. Pourtant, de nombreux signaux laissent supposer que la belle unanimité qui s'exprima à l'occasion de la « sinistre comédie judiciaire » de Nyíregyháza[1842] – cette « généreuse protestation » contre un « acte de lèse-civilisation et de lèse-humanité » et par quoi venait d'être réaffirmé « l'honneur de la presse française »[1843] – ne fut pas le reflet absolument fidèle des esprits, même à ne considérer que le volet proprement judiciaire de l'affaire. La confusion d'une banale affaire de disparition en accusation de crime rituel, instrumentalisée avec une terrible efficacité par les antisémites après être née de la rumeur villageoise[1844], avait finit par tourner au profit de ceux

---

du cadavre de Dada avec Esther Solymossy n'[avait] pu être prouvée », alors que cette identité avait été l'un des principaux arguments de la défense et que les débats houleux auxquels elle avait donné lieu étaient censés avoir été tranchés par la science – *Le Temps*, 24 décembre 1883, « Bulletin de l'étranger. Autriche-Hongrie ».

[1839] *Journal des débats*, 24 novembre 1883 (éditorial).

[1840] Voir « Étranger. Autriche-Hongrie. » dans la même livraison.

[1841] G. Valbert (pseud. Victor Cherbuliez), « L'affaire de Tisza-Eszlar », *art. cit.*, pp. 682-692 ; « Les juifs allemands et leurs ennemis », *art. cit.*, pp. 214-225.

[1842] *Le Gaulois*, 4 août 1883, « Les Juifs de Tisza-Eszlar » par « G. F. ».

[1843] *La Liberté*, 27 juin 1883, « Un procès monstrueux ».

[1844] Hillel J. Kieval insiste probablement à raison sur cette émergence locale – c'est-à-dire sans influence antisémite extérieure – de l'accusation de meurtre rituel ; plusieurs éléments de l'affaire propres à alimenter un doute persistant

qui martelait que toute affaire s'effaçait derrière ce qui n'était jamais qu'un « horrible cliché du moyen-âge »[1845]. Mais aussi efficace qu'elle fût, cette présentation ne pouvait occulter tout à fait qu'il se jugeait des faits à Nyíregyháza, même s'ils s'y jugeaient mal et dans les pires conditions possibles. Aussi, la démonstration générale d'indignation dès le début du procès n'avait-elle pas été sans provoquer quelques réserves, comme celles de « Jean Ciseaux » du *Gil Blas* pour qui il fallait tout de même rappeler « que le procès n'était pas encore jugé » :

> […] la magistrature hongroise s'y est montrée hostile et […] ce n'est que devant la persistance des accusations qu'elle a dû agir.
>
> Il serait prudent d'attendre le verdict pour le critiquer et peut-être serait-il mieux de laisser les Hongrois faire leurs affaires eux-mêmes.
>
> Que dirions-nous si des gens de Pesth ou de Debreczin venaient attaquer la magistrature française à propos de Mlle Louise Michel ?[1846]

De même, l'accent mis sur le motif du crime rituel eut une étrange contrepartie rhétorique : plusieurs journaux abordèrent l'affaire en tenant pour parfaitement secondaire l'éventualité d'un simple meurtre, voire insistèrent sur la possibilité de ce scénario pour mieux souligner l'illégitimité du motif religieux allégué par les antisémites. Ainsi, pour le *Voltaire*, la question n'était « pas du tout de savoir si un juif ou des juifs [avaient] jamais tué des chrétiens ou des gens d'une autre religion » mais seulement d'établir « si certains juifs [avaient] *jamais* commis un meurtre dans le but d'avoir du sang pour leur Pâque ou pour quelque autre cérémonie religieuse »[1847]. De même le *Gaulois*, pourtant aussi peu complaisant que son confrère dont il citait les réflexions, insista sur le fait qu'il s'agissait dès lors d'une « réfutation, non pas du fait lui-même, mais de la coutume que, d'après certains journaux, ce fait trahirait »[1848]. La *Liberté* dénonça encore un « procès monstrueux » mais non sans préciser que s'il ne s'était agi « que de découvrir et de punir les auteurs d'un forfait odieux », la presse étrangère n'aurait « rien [eu] à dire sur cette déplorable affaire » :

> Les accusés peuvent être vraiment les auteurs de l'assassinat de la malheureuse Esther Solymossy. C'est à la justice à [sic.] chercher les preuves de leur culpabilité. Les juifs, en général, commettent peu de meurtre, mais ils ne sont pas plus exempts que les autres races des mauvaises passions qui entraînent l'homme au crime. Si les accusés de Tisza-Eszlar ont tué, qu'on les frappe à leur tour. Rien de plus juste.[1849]

Au même moment, c'est-à-dire au début du procès, le *Figaro* présenta les choses d'une façon plus

quant au fond de l'affaire se rapportent d'ailleurs également à cette phase initiale – Hillel J. Kieval, *art. cit.*, pp. 1091-1105.

[1845] *Figaro*, 4 juillet 1883, « Courrier de Vienne. Le procès de Nyiregyhaza » par Walter Vogt. Sur le retournement en question, voir Paul Nathan, *op. cit.*, pp. 43-44.

[1846] *Gil Blas*, 30 juin 1883, « Journaux et revues » par « Jean Ciseaux ».

[1847] *Voltaire*, 20 juillet 1883, « Ce qu'on dit à Paderborn » par « L'abbé Grégoire ».

[1848] *Le Gaulois*, 22 juillet 1883, « À travers la presse » par Ch. Demailly.

[1849] *La Liberté*, 27 juin 1883, « Un procès monstrueux ».

crue encore :

> Que la jeune Esther Solymossy ait été tuée, c'est possible ; que le meurtrier soit le marchand Scharf, c'est encore vraisemblable ; mais que les Juifs soient pour quelque chose dans cette mort au point de vue liturgique, voilà qui est inadmissible. Le ministère public sent si bien le grotesque du procès, qu'il se borne à accuser Scharf d'avoir assassiné l'enfant, en se déclarant incapable de préciser le mobile du crime. Mais on voit malheureusement des assassinats de jeunes filles commis pour autre chose que la célébration de la Pâque juive.[1850]

Le déroulé du procès ne suffit visiblement pas à lever de tels doutes car, mi juillet, Henri Fouquier voyait toujours les choses à la manière de son collègue du *Figaro* :

> Y a-t-il eu un assassinat, y a-t-il eu un accident dont on a voulu faire disparaître les traces ? Les israélites de la synagogue sont-ils innocents de tout crime ou de de toute imprudence ? Je n'en sais rien. Je dirai même volontiers que ce sont là des détails de peu d'importance.[1851]

Ainsi, pour une importante partie de la presse française, la seule chose qui semblait mériter qu'on s'intéressât à cette affaire « conduite par des procédés du moyen âge » était que « le peuple [était] persuadé que la victime [avait été] égorgée pour que son sang servît à célébrer un rite mystérieux des juifs »[1852].

Dans de telles conditions, on peut douter que le verdict put emporter une conviction aussi franche et générale qu'il y parut. Il n'emporta en tout cas pas celle du consul général de France à Pesth. Son rapport, rédigé peu après la fin du procès, témoigne d'une vision de l'affaire dont il est certain qu'elle trouva des adeptes en France même, non seulement du côté des ennemis déclarés des juifs mais sans doute également chez certains observateurs plus distanciés :

> Il est à remarquer que dans l'affaire de Tisza-Eszlar la tâche de soutenir l'accusation n'a pas été confiée, selon l'usage, au juge d'instruction qui avait été chargé de l'enquête. Dans son réquisitoire, véritable plaidoyer en faveur des accusés, le substitut du procureur général, M. Szeyffert, a rejeté en grande partie sur les mesures maladroites prises par le juge d'instruction toute la mise en scène du procès. Il a déclaré que la tâche du ministère public ne devait pas consister à chercher partout le crime mais à poursuivre la réalisation des idées de justice. Il a affirmé qu'un meurtre rituel avait été attribué aux accusés et s'est révolté qu'une telle supposition fût possible au milieu de l'Europe civilisée, mais on cherche en vain dans son discours une autre explication au crime prétendu. Telle a été en général la base de la défense qui a profité des articles à sensation de la presse (émanés principalement de Vienne) pour porter sans cesse la question sur le terrain du fanatisme déchaîné et en faire un procès à tendance. Il est indubitable que la campagne si bien menée par la presse accessible aux influences juives n'a pu être que favorable aux accusés et après la conclusion du procureur général demandant l'acquittement et le prononcé de l'indignité de Maurice Scharf à prêter serment[1853], il n'y eut plus dès lors d'incertitude

[1850] *Figaro*, 30 juin 1883, « Gazette des tribunaux » par Albert Bataille.
[1851] *Le XIX^e Siècle*, 15 juillet 1883, « Chronique » par Henry Fouquier.
[1852] *Ibid.*
[1853] Fils du principal accusé, il témoigna dès le printemps 1882 contre son père et constitua à ce titre le principal atout de l'accusation ; la presse affirma tôt que ce témoignage résultait de pressions psychologiques voire de la torture, ce qui n'empêcha pas l'adolescent de le maintenir sa version des faits tout le temps du procès ; comme il est dit ici, il fut décidé peu avant le verdict que le jeune Scharf ne pouvait prêter serment.

possible à l'égard du jugement qui a été rendu.

Les rares journaux hongrois qui ne sont pas entre les mains des Israélites se demandent si au lieu de parler, en thèse générale, d'abominables mystères, recrudescences d'un autre âge, et de retours vers la barbarie, il n'y aurait pas eu lieu plutôt de rechercher exclusivement s'il y a eu meurtre et comment a disparu la jeune Esther le 2 avril 1882 […]. Il est désormais probable en effet que, s'il y a eu crime, les motifs n'en seront jamais connus, grâce à la tendance confessionnelle ou politique qui a été donnée plus ou moins intentionnellement à l'instruction et aux débats de cette affaire.[1854]

Le consul Langier-Villars, dont les tournures de phrases ne trahissaient certes pas des sentiments très favorables aux juifs, omettait en outre le rôle que les antisémites avaient eux-mêmes joué dans ce développement qu'il dénonçait. Reste que la stratégie de défense, largement relayée par la presse étrangère, avait été peu ou prou celle qu'il décrivit et qu'il ne fut probablement pas le seul à en ressentir de l'insatisfaction. Un certain malaise ne fut-il pas perceptible jusque dans l'annonce suivante, concernant pourtant l'insoupçonnable sir Montefiore ?

On télégraphie de Vienne, le 16 [août 1883], à la *Gazette de Francfort*, que sir Moïse Montefiore a envoyer 10 livres sterling à chacun des quinze prévenus du procès de Tisza-Eszlar, en leur conseillant de vivre désormais d'une façon conforme à leur temps et d'agir en bons citoyens.[1855]

Mentionnons enfin, de façon plus anecdotique mais également plus internationale, un fait recueilli par le correspondant spécial du *Temps* auprès du Congrès international des orientalistes, lequel se tint à l'automne de cette même année aux Pays-Bas, dans la ville de Leyde. Évoquant la section sémitique du congrès, dont d'aucuns avaient relevé avec déception le déroulé confus, le correspondant nota en passant :

Un orateur a jugé à propos de défendre les juifs de l'accusation portée contre eux de pétrir leur pain azyme avec le sang d'enfants chrétiens. Il a si bien plaidé sa cause, que, en sortant, plusieurs membres se demandaient si, tout bien réfléchi, il n'y avait là qu'une calomnie purement gratuite.[1856]

Derrière l'affaire de Tisza-Eslzar, la « question juive » en Hongrie

Mais le procès de Nyíregyháza aurait-il suffi à lever la totalité des zones d'ombre de cette « affaire embrouillée s'il en fut »[1857], celle-ci n'en aurait pas moins contribué à brouiller d'avantage le tableau d'ensemble de la « question juive » européenne. L'intrigue judiciaire se développait en effet sur une scène plus vaste et, à en croire de nombreux observateurs, travaillée par des tensions

[1854] Comte Langier-Villars (consul général à Pesth) au comte de Montmarin (ambassadeur de France à Vienne), 9 août 1883, Archives du Ministère des affaires étrangères, série Correspondance politique, Autriche, juillet-décembre 1883 (volume 538), ff. 73-77. Ce rapport fut joint à la dépêche politique de Vienne du 15 août 1883, adressée par l'ambassadeur au ministre des affaires étrangères Challemel-Lacour.

[1855] Voir entre autres le *Temps* du 19 août 1883, « Dernières nouvelles ».

[1856] *Le Temps*, 8 octobre 1883, « Le Congrès international des orientalistes. Sixième session ».

[1857] *L'Univers*, 29 juillet 1883, « Lettres politiques » par B. d'Agreval (citation extraite d'une correspondance non signée à l'*Indépendance roumaine*)

autrement sérieuses que celles produites par un simple fait divers. Le consul de France à Pesth insistait également sur ce point dans son rapport :

> On ne peut nier que l'impression générale produite par le procès de Tisza-Eszlar ne soit profonde en Hongrie où la population juive des campagnes est, presque comme en Roumanie, en constant antagonisme avec la population chrétienne, dont elle est en quelque sorte le vampire. La guerre était allumée entre les deux camps et la victoire demeurée aux Juifs a été vivement sentie par la partie adverse de même qu'elle a rendu beaucoup de confiance au vainqueur. […]
>
> […] Dans tous les cas, les symptômes qui se manifestent, donnent la mesure de l'effervescence qui règne en ce moment en Hongrie et il est probable que les passions soulevées par le procès de Tisza-Eszlar seront lentes à se calmer, tant elles résultent de dissentiments profonds entre deux races dont la moins nombreuse ne sait se faire pardonner par l'autre ni son influence ni ses richesses.[1858]

Le biais du diplomate était là encore perceptible mais son constat n'en était pas moins largement partagé par les observateurs français – et cette fois exprimé hautement par l'ensemble de la presse.

Bien entendu, les journaux les plus hostiles aux juifs ne manquèrent pas de souligner les liens supposés entre la situation hongroise et celle prévalant plus généralement dans l'Est européen. Exploitant la même comparaison que celle du Comte Langier-Villars, l'*Univers* publia ainsi une correspondance adressée depuis la capitale hongroise à un journal roumain, l'*Indépendance roumaine* dont la feuille ultramontaine, avec une satisfaction déjà observée dans ses colonnes, précisa qu'il était un « journal à peu près radical »[1859] ; cette lettre si « propre à renseigner complètement [les] lecteurs sur le rôle [joué par] les juifs dans l'Europe orientale »[1860] était rédigée en termes assez attendus et comportait cette appréciation (non moins prévisible) des réactions de la presse française aux événements de Tisza-Eszlar :

> Les journaux de Paris ont fait grand bruit de l'affaire qui se juge en ce moment en Hongrie, […] affaire instruite avec passion, jugée de même et dont l'issue, quelle qu'elle soit, devra fatalement tendre la situation encore plus qu'elle ne l'est aujourd'hui. C'est que les journaux ne connaissent pas les juifs de ces pays. Ils en parlent en amateurs ; mais qu'ils envoient ici, en Roumanie, en Russie, des rédacteurs pour étudier sur place les faits et gestes des fils d'Israël, et nous verrons ensuite ce qu'ils diront.
>
> Il est facile de parler des droits de l'homme, des principes de liberté et d'égalité, des idées de fraternité et d'humanité ; en théorie, ces choses sont excellentes. Dans la pratique, elles sont sublimes. Mais vouloir que je me dépouille pour enrichir un intrus, c'est me prescrire d'agir en fou.
>
> Les Hongrois, pour avoir suivi ces prescriptions à la lettre, en sont réduits au désespoir. Je voudrais voir la France envahie pour un mois seulement, par deux ou trois millions de Juifs – c'est à peine la proportion avec ceux que nous avons en Roumanie, avec ceux de Hongrie, de certaines provinces russes, etc. – et nous verrions alors quel serait le langage des journaux de Paris. Mais j'aime trop la France pour désirer une pareille invasion, même temporaire. Seulement, que les journaux de Paris, avant de critiquer, étudient les sujets dont ils parlent.[1861]

[1858] Comte Langier-Villars au comte de Montmarin, 9 août 1883, doc. cit.
[1859] *L'Univers*, 29 juillet 1883, « Lettres politiques » par B. d'Agreval.
[1860] *Ibid.* ; ces termes sont toujours de B. d'Agreval.
[1861] *Ibid.*, extrait de la lettre non signée à l'*Indépendance roumaine*. Sur les réactions à cette lettre, en l'occurrence celle du *Parlement*, voir également l'*Univers* du 31 juillet 1883, (sans titre) par Auguste Roussel.

Bien que beaucoup moins braqué sur la « question juive » que l'*Univers*, le *Français* (considéré comme l'organe du duc de Broglie) présenta également l'affaire de Tisza-Eszlar comme révélatrice d'un conflit préexistant. Son correspondant viennois – convaincu à ce stade que le meurtre *a fortiori* rituel de la jeune Solymosy n'était « assurément qu'une fable »[1862] – en percevait les causes « dans une certaine exclusivité nationale, dans l'antagonisme social, que les juifs eux-mêmes [avaient] partout attiré de leur mieux, enfin dans les rapports économiques, compromis gravement partout où les juifs [formaient] une portion trop considérable de la population » :

> À ce point de vue on pourrait dire qu'ils restent inoffensifs tant qu'ils ne dépassent pas un maximum d'à peu près 5% de la population, mais deviennent insupportables, aussitôt qu'ils montent par exemple à 10 ou même à 15%, comme c'est le cas dans quelques provinces de la Russie.

C'est à ce titre que l'antisémitisme, après s'être fait jour en Occident durant le Moyen Âge, représentait désormais « la réaction de l'Orient » :

> Ceci s'explique par le simple fait qu'en France, en Angleterre, en Espagne et en Italie réunies, le nombre des juifs ne surpasse pas le chiffre de 150,000, tandis qu'il y en a 2,600,000 en Russie et en Pologne, 1,400,000 en Autriche-Hongrie et 500,000 en Allemagne. Presque toute la race juive, qu'on évalue à 5,000,000 d'âmes, habite donc dans les trois empires.[1863]

Dans la seule Budapest, l'auteur de lettre relevait encore qu'on comptait plus de 70 000 juifs sur 360 000 habitants, « c'est-à-dire plus que dans la France (49,439), l'Espagne (2,500), la Belgique (3,000) et la Suisse (6,966) réunies ». Sous l'effet des révélations de l'été 1882 et après s'être lui-même rendu à Tisza-Eszlar[1864], le même correspondant finit par se laisser convaincre que les soupçons étaient peut-être mieux fondés qu'il ne l'avait cru tout d'abord, raison peut-être pour laquelle il crut devoir développer son analyse tout en l'étendant à l'Autriche :

> Le sentiment national fait détester les juifs comme une race étrangère et la haine de la populace appauvrie contre les juifs qui ont amassé tant de richesses fortifie le mouvement antisémitique. Il ne faut pas oublier cependant que, sous ce double point de vue, les juifs ne cessent de provoquer la haine générale ; d'abord en formant chez nous (en France et en Angleterre c'est autre chose) une race distincte, qui ne se fond ni avec les Hongrois, ni avec les Polonais, ni avec les Tchèques ; et puis en augmentant leur fortune au détriment de la population chrétienne par des moyens suspects. Si l'on ajoute à tout ceci le ton vraiment provoquant et insolent, que se permettent les juifs, surtout dans la presse autrichienne, on s'explique facilement l'aversion croissante qu'ils provoquent de jour en jour.[1865]

[1862] *Le Français*, 9 juin 1882, « L'affaire de Tisza-Eszlar. » (correspondance de Vienne non signée). « [N]ous n'avons jamais supposé que les racontars de Tisza-Eszlar eussent quelque base sérieuse », répétait-il encore dans sa correspondance suivante, avant d'écrire deux semaines plus tard que « toute cette histoire raconté par Maurice Scharf [lui paraissait] très suspecte » – *Le Français*, 17 juin 1882, « L'antisémitisme en Autriche-Hongrie. » ; 30 juin 1883, « L'affaire de Tisza-Eszlar. ».

[1863] *Le Français*, 17 juin 1882, « L'antisémitisme en Autriche-Hongrie. ».

[1864] Voir l'intéressant compte-rendu de cette visite, croquis topographiques à l'appui, dans le *Français* du 25 août 1882, « L'affaire de Tisza-Eszlar. ».

[1865] *Le Français*, 7 octobre 1882, « Le mouvement antisémitique en Autriche-Hongrie. ».

Mais encore une fois, de telles appréciations ne restèrent pas l'apanage d'une presse conservatrice plus ou moins hostile aux juifs. Elles s'exprimèrent en termes au moins aussi forts dans les organes les plus en vue de la presse libérale et sous certaines plumes de cette tendance, formant un contraste frappant – du moins rétrospectivement – avec le ton réprobateur sinon franchement indigné des mêmes à propos de l'affaire Tisza-Eszlar et de ses divers développements. En octobre 1882, peu après les violences antijuives de Presbourg (sur lesquelles nous reviendrons), l'auteur anonyme d'une tribune publiée en première page du *Temps* tâcha ainsi de répondre à ces Hongrois qui croyaient « avoir contre les juifs des griefs considérables » :

> […] nous les avons souvent entendu s'en exprimer avec amertume pendant notre séjour dans ce pays. La noblesse, qui aime le luxe et la magnificence, pousse la prodigalité jusqu'à l'excès ; quand ses revenus ne suffisent pas, elle emprunte et engage ses terres qui finissent par passer aux mains de ses créanciers, et ses créanciers sont le plus souvent des juifs. Mais il y a dans ce cas au moins deux coupables, et si les Hongrois étaient plus sages ils ne deviendraient pas si vite la proie des usuriers[1866].

En apparence, il n'était là question que de renvoyer les hautes classes de la société à leur propre inconséquence et, dans le même mouvement, d'interpréter l'hostilité antijuive comme une simple réaction de jalousie – soit une application à la Hongrie de la grille de lecture couramment utilisée par les libéraux pour expliquer l'antisémitisme allemand. Mais le même correspondant, cherchant à « reprendre la question de plus haut », n'en dérivait pas moins sur le problème de « l'attitude des juifs en Orient », par où se réinvitaient tacitement l'ensemble des problématiques popularisées par l'exposition récente des cas roumain et russe[1867]. Les problématiques en question apparurent de façon beaucoup plus nette sous la plume de Valbert/Cherbuliez, en conclusion d'un propos dont on a déjà souligné la véhémence concernant l'affaire de Tisza-Eszlar en tant que telle. Le collaborateur de la *Revue des Deux Mondes* reprenait certes l'analyse d'un sentiment antijuif « plus vif encore dans les classes aisées et instruites » que dans le peuple et dont la cause n'était pas étrangères aux « jalousies d'intérêts » – résultat du goût des Hongrois pour le « faste », de « leur dépense […] pas toujours proportionnée à leur revenu »[1868]. Mais certaines précisions rapprochaient désormais précisément la situation hongroise des paramètres de la « question juive » est-européenne. Valber/Cherbuliez situait ainsi les plus vives tensions dans les provinces du Nord :

[1866] *Le Temps*, 12 octobre 1882 (sans titre ni signature).

[1867] La réponse de l'auteur consistait alors – tout aussi classiquement mais au prix d'un amalgame douteux de la situation hongroise à celles régnant en Russie ou en Roumanie – à mettre en avant les « conditions […] faites [aux juifs] par les préjugés des particuliers et la dureté des gouvernements », manière de mieux souligner le contraste entre l'Est problématique et les « pays de tolérance » (France et Angleterre en tête) où les juifs étaient supposés échapper « à tous les reproches dont on [avait] l'habitude de les charger en Orient » – *ibid.*

[1868] G. Valbert (pseud. Victor Cherbuliez), « L'affaire de Tisza-Eszlar », *art. cit.*, p. 691.

> […] la Galicie est proche et [les juifs] en viennent.[1869]

Parallèlement, les victimes supposées de l'activité usurière des juifs – « on a besoin du juif, on se met à sa merci, et il n'est miséricordieux que pour le juif »[1870] – n'étaient pas tant les « grands seigneurs », protégés par des lois spéciales empêchant la perte de leurs biens, que le « bourgeois » et le gentilhomme campagnard :

> [ils] sont en relations constantes avec le juif, ne sont point protégés contre lui, ils sont libres de lui donner hypothèque sur leur biens, et trop souvent cette aventure finit mal. Si demain tous les israélites étaient expulsés de Hongrie, plus d'un château entrerait en joie, et nombre de débiteurs qui redoutent le jour des échéances pousseraient un long soupir de soulagement.[1871]

Plantant le décors de l'affaire Tisza-Eszlar, Valber/Cherbuliez faisait même descendre ces rancœurs au niveau des populations villageoises, alignant divers motifs aisément reconnaissables par toute personne s'étant penchée sur la « question juive » en Pologne, en Roumanie ou en Russie :

> Il y a dans le village d'Eszlar près de dix-neuf familles israélites. […] Dès le soir même de la disparition d'Esther, les commères catholiques et réformées avaient décidé que ces dix-neuf familles devaient être pour quelque chose dans l'événement. Elles raisonnaient comme suit : « Nous avons commerce avec les juifs parce que nous avons besoin d'eux. Nous avons des vices et des petites vanités qui nous sont chères, et ils sont les pourvoyeurs de nos vanités et de nos vices. Nous aimons à boire, et ils nous vendent de l'alcool et ils nous vendent de l'eau-de-vie ; nous manquons souvent d'argent, ils nous en prêtent à de gros intérêts. Nous vivons au jour le jour ; ils sont prévoyans, ils pensent au lendemain. Nous dépensons plus que nous ne gagnons ; ils amassent, ils thésaurisent, ils sont toujours plus riches que nous, donc c'est une race maudite, et ces abominables gens sont capables de tous les crimes, même de tuer un enfant.[1872]

Mais c'est encore dans le *Journal des débats* et dans le *Temps* qu'on put trouver l'expression la plus symptomatique d'un basculement de la Hongrie du côté d'une « question juive » sinon proprement est-européenne, du moins suffisamment problématique pour placer ce pays aux côtés de ceux en proie à l'agitation antisémite.

Quelques jours après le verdict, le correspondant hongrois du *Journal des débats* se montrait particulièrement soucieux de « rétablir sur son piédestal l'honneur national trop longtemps mis en doute »[1873] : le prestigieux quotidien avait en effet été l'une des principales tribunes de la sévérité

[1869] *Ibid.*

[1870] *Ibid.*

[1871] *Ibid.* ; et l'auteur de poursuivre : « Mais ce sont là des sentiments auxquels il est dangereux de s'abandonner. L'antisémitisme donne de tristes exemples au socialisme anarchique, et le socialisme profite de tous les exemples qu'on lui donne. »

[1872] *Ibid.*, pp. 683-684. Dans cette reconstitution, l'imagination de l'auteur entrait assurément plus qu'une connaissance précise du contexte local (probablement peu marqué par les tensions entre juifs et non juifs) ou qu'une juste représentation de la façon, autrement complexe, dont s'était faite jour l'accusation de meurtre rituel : sur ces deux points, voir Hillel J. Kieval, *art. cit.*, pp. 1098-1101.

[1873] *Journal des débats*, 16 août 1883 (correspondance de Budapest sans titre ni signature).

européenne vis-à-vis de la Hongrie, aussi était-il désormais capital d'y affirmer que « le sentiment […] de la masse de la nation » se dressait résolument contre la petite troupe des agitateurs antisémites, « minorité infime, suppléant à son petit nombre par le bruit et l'audace ». Il était d'autant plus nécessaire d'insister sur ce point que, depuis la conclusion de l'affaire Tisza-Eszlar, diverses manifestations violemment antijuives s'étaient produites ici et là[1874] ; cette agitation, promptement réprimée, ne devait pas maquer l'essentiel, à savoir la véritable préoccupation des Hongrois :

> L'opinion publique toute entière, la véritable opinion publique, prise dans son ensemble, sans distinction de caste ni de parti, a surtout manifesté son indignation de ce que la Hongrie venait d'être mise au ban de l'Europe civilisée, et d'être accusée chaque matin, par les voix les plus autorisées, de revenir aux pratiques du moyen âge en persécutant les Israélites.
>
> […] Chacun s'est senti atteint, et en quelque sorte amoindri par les reproches que l'Occident civilisé a adressé pendant de longues semaine à la Hongrie toute entière ; et le verdict d'acquittement […] a vraiment produit de toute part l'effet d'une sorte de réhabilitation universelle[1875].

Or, contrairement à cet espoir, le même dut reprendre la plume à peine dix jours plus tard pour justifier une nouvelle série de manifestations antisémites, qualifiées cette fois de « graves atteintes » à l'ordre public[1876]. Profitant toutefois de ce qu'Agram venait être le théâtre d'une agitation plus inquiétante encore, car due cette fois à un soulèvement croate contre la domination hongroise[1877], l'auteur de la lettre tâcha de relativiser la persistance de troubles antijuifs et, pour ce faire, donna cette explication qui n'était pas loin de les justifier :

> L'antisémitisme ne saurait jamais être en Hongrie qu'un paroxisme [sic.] passager. Les Hongrois sont, par nature, très tolérans, très libéraux en matière religieuse ; et les excès antisémites proviennent uniquement de ce fait que les juifs, ayant affermé, dans certaines provinces, les biens domaniaux et les droits de régie, ont réduit la population rurale à une sorte de servage, l'ont considéré comme taillable et corvéable, et en ont tiré systématiquement tout ce qu'ils ont pu, ce qui a produit tout naturellement une véritable exaspération. De là vient cette haine contre la race juive, qui s'est révélée à un si haut degré durant tout le cours du procès, si tristement célèbre de Tisza-Eszlar.[1878]

[1874] En l'occurrence à Pest et à Presbourg.

[1875] *Journal des débats*, 16 août 1883, art. cit.

[1876] *Journal des débats*, 26 août 1883, (correspondance de Budapest sans titre ni signature). Les villes concernées étaient de nouveau Pest et Presbourg, ainsi que Sopron (« Soprony »).

[1877] Le soulèvement d'Agram fut apparemment – et à dessein – dénué de toute dimension antijuive – voir le *Temps* du 21 août 1883 (éditorial).

[1878] *Journal des débats*, 26 août 1883, *art. cit.* Remarquons que l'adoption de cette nouvelle grille de lecture s'accompagnait d'une réévaluation assez radicale de ce qu'avaient été les enjeux de l'affaire de Tisza-Eszlar : « Ce n'est pas la justice qui a soulevé, dans ce procès, la question du meurtre rituel et l'a placée en quelque sorte au premier plan. Cette question a été mise à l'ordre du jour en partie par quelques meneurs antisémites, en partie par quelques ultra-sémites, qui, dans leur zèle maladroit, voulaient démontrer a priori l'impossibilité d'admettre que les juifs fussent pour quelque chose dans la disparition d'Esther Solymosy. » Le correspondant n'en concluait pas moins : « Que l'on pense ce que l'on voudra de ce procès, une chose demeure certaine, c'est que la société hongroise n'en a pas été ébranlée le moins du monde dans sa tolérance innée et son libéralisme sincère en matière de religion. » – *ibid.*

Cette analyse de la « question juive » en Hongrie trouverait bientôt confirmation dans les pages du même quotidien. Devant bientôt revenir sur un « mouvement antisémitique se [prolongeant] encore actuellement », le même correspondant en profita pour critiquer les exagérations de certains journaux :

> […] il semblerait, à les lire, que les juifs ne puissent plus rester en Hongrie. C'est étrangement dénaturer la vérité. La haine contre les juifs n'a poussé de vraies racines que dans les comitats où la population a été minée par les usuriers et les fermiers de la régie.[1879]

À la fin de l'année, le même dût expliquer à ses lecteurs français les raisons du rejet par la Chambre de Magnats d'une loi autorisant les mariages entre juifs et chrétiens, une tâche particulièrement ardue « tellement ces idées et cette manière de voir [étaient] loin de celles qui [avaient] cours en France » :

> Il suffit de passer quelques jours dans ce pays pour entendre de toutes parts ce cri peut-être prophétique. « Les juifs finiront par manger la Hongrie, ils possèdent déjà les deux tiers des propriétés ; ils auront un jour ou l'autre le pays tout entier entre leurs mains. »
>
> Encore une fois, je ne juge pas ; je raconte, afin de vous faire comprendre ce qui s'est passé. Un moraliste sévère demanderait sans nul doute à qui la faute si les propriétés ont commencé par être hypothéquées et ont dû finalement être vendues. Mais ce n'est pas là la question pour aujourd'hui ; le fait existe ; bien des gens, d'opinion même très libérale et très modérée, sont inquiets de l'avenir et se demandent si la race magyare ne finira pas, en effet, par être refoulée devant les empiètements de israélites. C'en est assez pour expliquer ce réveil de la jeune aristocratie, qui s'est levée en masse pour venir à la Chambre barrer le chemin à un nouvel empiètement. C'est, de sa part, un acte de défensive qu'on peut juger de bien des façon différentes, mais qui se comprend, dès qu'on veut se placer à son point de vue.[1880]

Significativement, un mouvement rigoureusement similaire put s'observer dans le *Temps*. Ici aussi, le correspondant du journal à Budapest chercha d'abord à laver l'honneur du pays[1881] avant de résoudre, face à la persistance des violences, à une explication contextuelle. Formulée d'abord en termes plus feutrés, celle-ci n'en laissait pas moins entrevoir derrière ce « problème compliqué » des responsabilités au moins partagées :

> Il serait aisé à des agitateurs malintentionnés de faire dégénérer la question juive en une véritable question sociale. Il semble que tout ait été dit depuis longtemps sur cette agitation antisémitique. On a fait observer que les juifs sont en général de bons patriotes, qui se fondent beaucoup plus vite que partout ailleurs avec le reste de la population, et qui prennent très vite les sentiments et les idées du pays. Mais la question n'est pas là pour ceux qui se laissent entraîner par les agitateurs. Les juifs

[1879] *Journal des débats*, 11 septembre 1883 (correspondance de Budapest sans titre ni signature).

[1880] *Journal des débats*, 17 décembre 1883 (correspondance de Budapest sans titre ni signature). La suite de l'article comprenait également cette mise en garde : « Maintenant, que va-t-il advenir ? C'est là la question qui se pose ; et, tout d'abord, je dois vous tenir en garde contre les exagérations des journaux qui, étant tous ici entre les mains des juifs, sont naturellement portés à grossir l'importance de la question. »

[1881] *Le Temps*, 18 août 1883 (correspondance de Budapest sans titre ni signature). À noter que cette lettre fut publiée deux jours après que le correspondant du *Journal des débats* se fût livré au même exercice.

> possèdent la terre parce qu'ils ont su économiser et se montrer plus habiles en affaires que les autres. Puis, grâce à l'organisation libre des communautés de diverses religions, qui sont restées chargées de l'état civil, de la direction des écoles, etc., ils ont su obtenir certaines prérogatives sans que personne en quelque sorte s'en soit aperçu.
>
> Il faudrait d'abord remédier à ce dernier inconvénient en établissant dans le pays une véritable administration centrale pour tout ce qui touche à la vie commune des citoyens. Quand la loi serait vraiment uniforme et uniformément appliquée à tous, quand les petites vexations de chaque jour n'auraient plus de raison d'être, il deviendrait évidemment plus facile de faire entendre raison à la population sur ce qui touche à la possession territoriale.[1882]

Mais c'est à un correspondant « spécial », auteur à la fin de l'année 1883 d'une séries de « Lettres du Danube », que revint le soin d'expliquer complètement « l'agitation antisémitique en Hongrie »[1883] aux lecteurs de l'influent quotidien. Dans cet exposé plutôt substantiel, le cas de ce pays se trouvait d'emblée rapproché de « tous ceux où [sévissait] ce mal d'espèce particulière », à savoir un antisémitisme n'étant jamais que « l'indice d'un état économique et social défectueux, dont l'imagination populaire penche à attribuer la cause à la classe qui en profite ». Autrement-dit, il s'agissait en Hongrie comme ailleurs « beaucoup moins [du] produit des haines ethniques et religieuses [que d']un phénomène économique » :

> L'animosité d'une partie de la population hongroise contre les israélites a été principalement déchaînée par l'accaparement successif du sol par l'élément sémitique et par le changement que cette transmission de la propriété a introduit dans le régime des classes rurales.

Après avoir décrit le processus implacable par lequel les « nouveaux maîtres » juifs (dont la main était malheureusement « beaucoup moins légère aux paysans ») avaient fini non seulement par administrer mais par s'approprier littéralement les terres de la noblesse hongroise, après avoir enfin constater que « Jacques Bonhomme » s'en était trouvé « tondu si ras, qu'il en [était] écorché », le correspondant admettait sans peine qu'il y avait « un inconvénient sérieux et même un danger social à laisser accaparer le sol d'un pays par une race que son origine, ses traditions, ses mœurs et, pour une partie, son costume même [plaçaient] en dehors de la population dominante ». Mais il est remarquable que l'auteur des « Lettres du Danube » ne se montrait pas fataliste pour autant, imaginant bien des solutions à ce qui n'était jamais qu'une « crise agraire, issue d'une exploitation défectueuse de la propriété rurale ». Comme en outre la « majorité des juifs hongrois ne [montraient] point de répugnance à se magyariser » et que les Hongrois eux-mêmes formaient un peuple doté de « trop de bonté et de générosité naturelles pour comprendre [les] exclusions iniques et cruelles », toutes les conditions semblaient réunies pour que l'« antisémitisme hongrois [...] ne [survive] pas aux causes [l'ayant] fait naître ». Cet optimisme provenait assurément de ce que le

[1882] *Le Temps*, 3 septembre 1883, « Lettres d'Autriche-Hongrie ».
[1883] *Le Temps*, 4 décembre 1883, « Lettres du Danube. VII. L'antisémitisme en Hongrie ».

« correspondant spécial » du *Temps* affichait un libéralisme n'ayant probablement rien d'une façade, même si le contact de la « question juive » lui faisait prendre certains accents nettement darwiniens :

> Tout a été dit sur le génie commercial des israélites, sur leur âpreté au gain, sur leur propension à dédaigner le travail manuel pour le rôle moins pénible et plus lucratif d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Que ces facultés soient naturelles ou qu'elles se soient développées chez eux par une évolution morale résultant des conditions exceptionnelles dans lesquelles leur race a été parquée durant des siècles, on ne saurait en contester la légitimité, on ne peut en faire un crime à ceux qui les possèdent et les exercent. C'est à ceux qui souffrent de la concurrence de rivaux actifs, industrieux et habiles, de s'exercer et de s'outiller pour soutenir cette lutte pour l'existence qui est la loi des races aussi que celle des individus.[1884]

L'affaire de Tisza-Eszlar avait tout pour valider la perception de l'antisémitisme comme manifestation fondamentalement anachronique et barbare, combinaison de « passion religieuse, [d']ignorance et [de] crédulité des foules » si bien faite pour « engendrer de véritables férocités »[1885]. C'est à ce titre que l'accusation de meurtre rituel, rappel des « plus mauvais jours de l'Inquisition » et des « heures les plus sombres du moyen-âge »[1886], produisit une réaction dont il ne faut d'ailleurs pas sous-estimer la force. La prise de position d'un Henri Tessier, chroniqueur au « nouveau journal républicain » l'*Opinion* et qui employa parmi bien d'autres ces expressions caricaturales, offre ainsi l'exemple d'une sincérité précisément garantie par l'aveu d'une sympathie très modérée pour les juifs :

> Certes, je ne suis pas un admirateur ni un adulateur des Juifs ! – Je trouve que cette secte pullulante, trafiquante, absorbante et vénale, en prend trop à son aise avec ceux qui ne sont pas de sa foi !
> J'estime que le juif est moins patriote qu'un autre – par l'unique raison que sa véritable Patrie est le gain ! et que pour le conquérir il ne dédaigne aucun moyen – transigeant même avec les plus élastiques compromis de conscience.
> Mais de là à admettre la guerre de cannibale qu'on lui fait, il y a loin ![1887]

Mais on aurait également tort de prendre au mot la démonstration d'unanimité dont cette affaire sembla être l'occasion : outre que sa conduite et son issue n'emportèrent peut-être pas une adhésion aussi enthousiaste qu'il y parut, on voit qu'il suffisait de quelques considérations sur le contexte hongrois pour que se dressât de nouveau le spectre de la « question juive » et son lot d'équivoques[1888].

[1884] *Ibid.*
[1885] *L'Opinion*, 3 juillet 1883, « Chronique parisienne. Antisémitisme » par Henri Tessier.
[1886] *Ibid.*
[1887] *Ibid.*
[1888] Deux raisons peuvent être avancée pour expliquer respectivement ces restrictions. En premier lieu, le traitement de l'affaire Tisza-Eszlar fut très largement focalisé sur son traitement judiciaire, reléguant comme secondaire le contexte social et culturel. En second lieu, la situation objective des juifs en Hongrie était somme toute très différente de celle des juifs dans les principaux pays de la « question juive » à l'est ; elle se rapprochait à bien des égards de celle de l'occident post-émancipation, d'où la présence dans les commentaires reproduits ci-dessus de

Du reste, ce bruyant événement politico-judiciaire fut bien plus qu'une nouvelle occasion de dévoiler les ressorts d'une « question juive » plus ou moins propre à l'Europe orientale. Étape supplémentaire dans l'extension géographique de l'agitation « antisémitique », le drame Tisza-Eszlar et ses divers développements alourdirent et embrouillèrent considérablement – c'est-à-dire plus encore qu'il ne l'était déjà – le sens de ce terme vieux alors d'à peine trois à quatre ans. On peut même affirmer que ces années 1882-1883 furent celles où l'agitation antisémite se dota d'une véritable dimension globale, au sens où la distinction des différents terrains nationaux de la « question juive » commença à perdre toute pertinence. Une telle évolution résulta de certaines caractéristiques propres à l'affaire proprement-dite, mais aussi de sa concomitance avec d'autres événements plus ou moins directement liés à elle. Elle résulta également d'une évolution proprement française, avec l'émergence de plus en plus manifeste d'une agitation antisémite en France même.

L'affaire de Tisza-Eslzar, la « question juive » globalisée et les débuts de l'antisémitisme français

On l'a vu, il avait fallu bien plus qu'une simple disparition pour que celle de Tisza-Eszlar devînt une « affaire », *a fortiori* internationale. Les antisémites hongrois – dont certaines figures étaient connues en France depuis longtemps mais y passaient jusque-là pour de simples « excentriques »[1889] – avaient été tôt à la manœuvre et apparaissaient désormais comme les meneurs d'un véritable mouvement en Hongrie même. Par ailleurs, ils n'avaient pas ménagé leur peine pour faire valoir leur cause à l'étranger, en particulier auprès des antisémites germanophones avec lesquels ils entretenaient de nombreux liens : cette relation devint d'ailleurs évidente à l'occasion d'un épisode bien connu du premier congrès antisémite international de Dresde qui vit, lors de la soirée festive du 12 septembre 1882, le député Ónody non seulement livrer devant la foule sa version du martyr de la jeune Solymosi, mais dévoiler son portrait dans une atmosphère de liesse[1890]. Outre cette extension à la Hongrie du domaine de l'agitation proprement « antisémitique », l'affaire de Tisza-Eszlar révéla de nombreuses parcelles avec les événements de Russie, non seulement parce qu'elle avait commencé à faire parler d'elle alors que la question des réfugiés fuyant les pogroms faisait grand bruit[1891], mais également parce qu'elle se traduisit quelques mois plus tard par des

plusieurs motifs déjà rencontrés dans les discussions du cas allemand.

[1889] C'est ainsi que l'*Univers* qualifiait les idées d'Istoczy en 1880, précisant que le député était d'ores et déjà « connu » pour les avoir – *L'Univers*, 30 décembre 1880, « Lettres d'Autriche-Hongrie » (sans signature).

[1890] La scène, très remarquée à l'époque, est notamment décrite dans Hillel J. Kieval, *art. cit.*, pp. 1092 et suivantes. L'épisode occupe également une bonne place dans le long compte-rendu qu'Amédée Pigeon donna au *Figaro* du congrès de Dresde – *Le Figaro*, 20 septembre 1882, « L'Anti-sémitisme » par Amédée Pigeon.

[1891] Sur la « discussion très vive » concernant l'« immigration des juifs russes » qui se déroulait au parlement hongrois au moment même où y était révélée l'affaire de Tisza-Eszlar, voir le *Journal des débats* du 18 juin 1882 (« On nous écrit de Bude-Pesth... »).

épisodes de violence qui ne pouvaient que en raviver le souvenir. Au début de l'automne 1882 les troubles de Presbourg, dont même l'*Univers* s'inquiéta[1892], furent largement commentés par une presse française visiblement soucieuse d'une possible contagion de la fièvre antijuive à l'Autriche-Hongrie. C'est ainsi qu'il faut comprendre que le *Journal des débats* s'attacha immédiatement en relativiser la gravité dans un éditorial qui, par ailleurs, illustre parfaitement ce qu'était la mutation géographique en cours de la « question juive » :

> On comprend sans peine que, dans l'état d'extrême fermentation où se trouve depuis plusieurs années la société russe, les préjugés religieux et les griefs économiques qui existaient autrefois entre les paysans et la race juive aient pu se réveiller du jour au lendemain avec un effroyable redoublement de violence ; de même, il n'est pas impossible d'expliquer comment, en Allemagne, la politique du Culturkampf a pu avoir comme conséquence une résurrection des anciennes luttes religieuses et une croisade contre les juifs. Mais, dans l'empire austro-hongrois, la paix confessionnelle n'a pas été gravement troublée, et la race juive qui est très répandue dans les deux moitiés de l'empire s'est constamment tenue à l'écart de la guerre des nationalités. De là, le caractère superficiel de l'agitation antisémitique en Hongrie ; les troubles qui ont éclaté à Presbourg doivent, à notre avis, être considérés comme le contre-coup des déplorables exemples qui ont été donné dans certaines régions de la Russie et de la campagne organisée en Allemagne, mais les juifs de la monarchie des Hapsbourgs [sic.], bien qu'ils puissent être exposés à quelques manifestations menaçantes, n'ont en réalité rien à craindre des classes éclairées et seront énergiquement protégés par le gouvernement.[1893]

Malgré cette assurance (donnée non sans faire quelques concessions aux autres facettes de la « question juive »[1894]), les violences se renouvelèrent l'année suivante après l'annonce du verdict. Elle touchèrent cette fois non seulement à Presbourg mais également d'autres localités dont Budapest[1895] et, coïncidence intéressante à défaut sans doute d'être significative, ceci au moment même où de nouvelles manifestations antijuives survenaient à Ekaterinoslav. Un rédacteur du *XIX^e^ Siècle*, qui s'était résolu à traiter les deux informations de concert, put ainsi écrire que le « mouvement antisémitique [continuait] à faire rage en Russie et en Hongrie »[1896]. Moins de quatre

[1892] *L'Univers*, 16 octobre 1882, « Lettres d'Autriche-Hongrie » : « Il faut espérer que le gouvernement réussira à réprimer au plus vite ces excès. Mais il n'y a pas de doute que d'un côté les griefs de la population contre les juifs, d'un autre les procédés imprudents du parti antisémitique, enfin l'incertitude qui règne toujours au sujet de l'affaire de Tisza-Eszlar et qui donne naissance aux rumeurs les plus inquiétantes, – que tout cela ne contribue à produire et à entretenir une agitation fiévreuse de l'esprit public, agitation qui n'est pas sans danger. »

[1893] *Journal des débats*, 5 octobre 1882 (éditorial). Voir le même type de lecture dans l'éditorial du *Parlement* du même jour.

[1894] On retrouve alors le même phénomène dans le *Temps* où le correspondant d'Autriche-Hongrie, tout en se fendant d'une ferme condamnation des troubles de Presbourg, accompagna son propos d'étranges remarques compréhensives : « Certes, je n'ignore pas que, dans tout l'Orient, des plaintes s'élèvent depuis longtemps contre la race israélite, qu'on lui reproche son habitude de l'usure, ses richesses, son âpreté au gain. Si dans certains pays la législation elle-même a longtemps maintenu vis-à-vis des israélites des lois d'exception, il faut à coup sûr qu'il y ait eu pour cela des motifs sérieux. Mais la Hongrie a été de tout temps le pays de la tolérance ; elle s'en est toujours montrée fière, et en a fait en quelque sorte une partie intégrante de ses institutions. […] La persécution, si horrible qu'elle soit, se comprend au nom d'une doctrine ; elle ne s'explique plus et ne se justifie plus au nom du vol, du pillage et des atrocités. » – *Le Temps*, 7 octobre 1882, « Lettres d'Autriche-Hongrie ».

[1895] *Journal des débats*, 16 et 28 août 1883 (correspondances de Budapest sans titre ni signature) ; *Le Temps*, 18 août 1883 (correspondance de Budapest sans titre ni signature) ; 3 septembre 1883, « Lettres d'Autriche-Hongrie ».

[1896] *Le XIX^e^ Siècle*, 10 août 1883, « Revue de l'étranger » (non signée).

ans après son apparition à Berlin, cette notion d'antisémitisme n'avait donc plus rien d'une étiquette réservée à un phénomène précisément localisé : au contraire s'agissait-il désormais d'une ombre planant d'un bout à l'autre du continent et susceptible de prendre une multitude de forme, de la simple tendance d'un discours à la mise à sac d'un quartier juif.

À défaut d'avoir conservé quelque chose de son acception originelle, ce terme continuait-il du moins à jouir de l'aura négative qui était censée en préserver les Français ? Là encore, on peut pour le moins considérer que le contexte international en général et l'affaire de Tisza-Eszlar en particulier n'aidèrent pas à la France à conserver intact le cordon sanitaire. Une déclaration reproduite dans quelques journaux au mois de juillet 1883 est à ce titre exemplaire. Elle émanait certes d'une personnalité hongroise, mais en l'occurrence du membre le plus éminent de la délégation magyare venue en France pour y célébrer l'amitié entre les deux peuples « avant-gardes de la civilisation du monde », pour reprendre les termes d'une adresse alors attribuée à Ferdinand de Lesseps[1897]. Accueillis chaleureusement quatre jours durant et en pleine fête nationale, la délégation hongroise à Paris avait ainsi put échanger les hommages avec non seulement le « Grand Français », mais également Victor Hugo, Henri Martin, Édouard Lockroy, Louis Ulbach ou encore Marius Fontane. Composé de plus d'une certaine de personnalités du monde culturel et journalistique[1898], le groupe était conduit par un certain Pulszki[1899], ancien quarante-huitard proche de Kossuth et désormais chargé de la direction et de l'inspection générale des musées et bibliothèques de Hongrie. C'est cet homme éminent, se disant toujours lui-même « à l'avant-garde du libéralisme hongrois », qu'un journaliste du *Voltaire* questionna sur l'affaire de Tisza-Eszlar au détour d'un entretien :

> – Oh ! S'est écrié M. Pulszky en m'interrompant, c'est une honte, une véritable honte pour la Hongrie. […] Mais il faut tout dire. Nos juifs hongrois n'ont, pour la plupart, rien de commun avec leurs coreligionnaires de l'Europe occidentale. Ils nous sont venus de Pologne, sales, vicieux, illettrés et usuriers. Rien n'a pu les changer. Belle occasion pour les antisémites, qui sont en même temps pleins de respect pour M. de Bismarck, lequel est l'adversaire des juifs qui l'ont combattu.
>
> L'anti-sémitisme en Hongrie comme ailleurs, a donc au fond un caractère germanique que nous n'aimons pas. Je dois déclarer cependant que M. [Istóczy], qui est à la tête du parti anti-sémitique hongrois, n'est pas autrement favorable à l'Allemagne. C'est un honnête homme que les Israélites ont cherché à ternir, à déconsidérer à l'aide de mauvais procédés. Il poursuit contre eux une œuvre de haine personnelle que je n'approuve pas, mais dont il faut constater l'origine. Pour me résumer sur ce point, je crois que le procès de Tisza-Eszlar se terminera par un acquittement.[1900]

Même s'il était impossible de faire une réponse plus équivoque, le journaliste ne chercha pas à en

[1897] Les pérégrinations de la « délégation hongroise à Paris » peuvent être retracées dans les articles du *Rappel* portant ce titre entre le 14 et le 18 juillet 1883 – *Le Rappel*, 14, 15, 17 et 18 juillet 1883, « La délégation hongroise à Paris » par « M. P. » (18 juillet pour l'adresse attribuée à Lesseps).

[1898] Voir la description ironique qu'en fit l'*Univers*, amusé d'y trouver le « rédacteur [d'une] feuille antisémitique hongroise » aux côtés de l'« israélite » Pulszki, dont il va être question – *L'Univers*, 19 juillet 1883, « Illustrations hongroises » par H.-G. Fromm.

[1899] Il s'agissait sans aucun doute de Ferenc Pulszky (1814-1897).

[1900] *Voltaire*, 17 juillet 1883, « Les Hongrois à Paris » par Joë Brescou.

savoir d'avantage et préféra interroger le grand homme sur la force grandissante de « l'influence germanique » à Vienne. Aucun autre journal ne se risqua d'ailleurs à commenter l'étrange réponse de Pulszki et, *a priori*, seul l'*Univers* réagit alors explicitement à cet « aveu si précieux », car démontrant fort bien selon lui « la valeur morale du milieu duquel [étaient] sortis les accusés de Tisza-Eszlar »[1901]. Ajoutons enfin que si un rédacteur du même *Voltaire* put bientôt affirmer que Victor Hugo et Ferdinand de Lesseps avaient profité de leurs échanges avec les délégués hongrois pour les sermonner sur l'affaire en cours[1902], nous n'avons trouvé nulle trace de tels avertissements[1903].

À ce double phénomène de globalisation de la « question juive » et de dilution du sens de l'« antisémitisme », il faut ajouter pour finir que l'affaire de Tisza-Eszlar coïncida également avec les premières manifestations sérieuses d'une agitation antijuive en France même. Ainsi, en lien direct avec l'accusation de meurtre rituel hongroise, la frange la plus combattive du catholicisme passa clairement à l'offensive : c'est en particulier le cas de l'*Univers* qui assura à ces événements une couverture sans équivalent en France, ceci depuis les premiers développements de l'affaire en 1882[(1904)] jusqu'au procès de Nyíregyháza l'année suivante, dont chaque séance fut analysée dans les moindres détails[1905]. L'intérêt des ultramontains pour les affaires supposées de meurtre rituel n'avait certes rien de particulièrement surprenant puisqu'il s'agissait pour eux d'un thème particulièrement sensible depuis l'affaire de Damas en 1840[(1906)] (de nouveau régulièrement évoquée lors de l'affaire de Tisza-Eszlar), opportunément relancé lors de l'affaire Mortara[1907], devenue centrale dix ans plus

[1901] *L'Univers*, 19 juillet 1883, « Illustrations hongroises » par H.-G. Fromm.

[1902] *Voltaire*, 20 juillet 1883, « Ce qu'on dit à Paderborn » par « L'abbé Grégoire ».

[1903] Sur le moment, les *Archives israélites* elles-mêmes avouèrent ignorer si l'attention des hôtes avait été appelée sur l'affaire de Tisza-Eszlar – *Archives israélites*, 19 juillet 1883, « Chronique de la semaine » par Isidore Cahen.

[1904] *L'Univers*, 5, 12, 22 et 30 juin 1882, ; 10, 11 et 21 juillet 1882 ; 2, 9, 22 et 29 août 1882 ; 12 et 31 octobre 1882 ; 10 novembre 1882 ; 13 décembre 1882. La plupart de ces articles étaient intitulés « L'affaire de Tisza-Eszlar » et déjà rédigés par H.-G. Fromm.

[1905] Une série d'articles numérotés et signés par H.-G. Fromm fut spécialement dédiée à cette couverture : « L'affaire de Tisza-Eszlar » dans l'*Univers* des 22 (non encore numéroté), 23 (II), 27 (III), 29 (IV), 30 (V) juin ; 1er (VI), 4 (VII), 5 (VIII), 7 (IX), 9 (X), 13 (XI), 16 (XII), 20 (XIII), 23 (XIV), 25 (XV), 27 (XVI) et 31 (XVII) juillet ; 1er (XVIII), 2 (XIX), 3 (XX), 5 (XXI) et 9 (XXI bis) août 1883. Voir encore l'*Univers* des 17 et 21 mai 1883 ; 21, 26, 28 et 29 juin 1883 ; 5, 29 et 31 juillet 1883 ; 31 décembre 1883 ; cette dernière série d'articles comporte non seulement des contributions supplémentaires d'H.-G. Fromm, mais également des prises de position d'Auguste Roussel ou des éditoriaux non signés.

[1906] Jonathan Frankel, *The Damascus Affair. « Ritual Murder, » Politics, and the Jews in 1840*, Cambridge/New York/Melbourne, Cambridge University Press, 1997.

[1907] Voir notamment l'*Univers* des 24, 26 décembre 1858 ; 1er janvier 1859 – reproduit dans Louis Veuillot, *Mélanges...*, op. cit., pp. 264-265 ; 271 ; 291. Dans sa polémique avec la presse juive, Veuillot avait mis d'emblée le meurtre rituel dans la balance, mais sans référence particulière à l'affaire de Damas – *L'Univers*, 9 décembre 1858, reproduit dans *ibid.*, p. 186. L'affaire Mortara fut l'occasion de mettre en lumière l'ouvrage d'Achille Laurent, *Relation historique des affaires de Syrie, depuis 1850 jusqu'en 1842 ; Statistique générale du Mont-Liban et Procédure complète dirigée en 1840 contre des Juifs de Damas à la suite de la disparition du père Thomas*, tome II, Paris, Gaume frères, 1846. C'est également en lien avec l'affaire Mortara que L. Rupert, collaborateur de l'Univers, publia son ouvrage *L'Église et la Synagogue*, long réquisitoire contre le judaïsme dont l'un des trois chapitres était consacré aux « Hommes et enfants chrétiens mis à mort par les Juifs en haine de Jesus-Christ » – L. Rupert, *L'Église et la Synagogue*, Paris/Tournai, P. Lethielleux, H. Casterman, 1859 (pp. 265-340 pour le chapitre en question). Sur

tard chez Gougenot des Mousseaux[1908] et, enfin, remis au goût du jour par la presse vaticane dès 1881, soit avant même que ne disparût Eszter Solymosy[1909]. Quant au traitement proprement-dit de l'affaire de Tisza-Eszlar par l'*Univers*, intéressant ne serait-ce que parce que les milieux représentés par ce journal possédaient depuis longtemps déjà une grille de lecture internationale et même globalisée de la « question juive », il importe moins ici que le fait que les conclusions en étaient fixées d'avance, en l'occurrence une culpabilité juive dont ne démordirent plus dès lors ces milieux[1910]. Surtout, l'attitude extrêmement offensive qui fut celle de la feuille ultramontaine et plus généralement des catholiques antijuifs[1911] dans ces circonstances était une claire rupture avec le scepticisme manifesté par les mêmes devant les précédentes manifestations de l'agitation « antisémitique ». Confronté aux premiers coups d'éclat des antisémites allemands, l'*Univers* avait certes réagi avec intérêt mais aussi avec méfiance, non certes par conviction que les griefs adressés par les antisémites étaient infondés (et encore moins par compassion pour les juifs allemands auxquels l'*Univers* ne manqua pas une occasion de rappeler leur soutien au *Kulturkampf*[1912]), mais parce que l'antisémitisme n'était guère à ses yeux qu'une réaction à des maux rendus inévitables par le libéralisme auquel les Allemands avaient si volontiers succombé dans les années 1870[(1913)]. Ce mouvement apparaissait en outre aux catholiques français comme un mouvement d'origine protestante et dont le foyer central était cette ville de Berlin « athée, impie et matérialiste »[1914] – et ainsi fallait-il se réjouir de ce que les populations catholiques d'Allemagne, « parmi lesquelles les juifs [étaient] si nombreux et qui [avaient] tant à s'en plaindre », n'en étaient pas moins celles qui avaient « gardé la plus grande réserve »[1915] face à cette agitation douteuse :

Rupert, voir Paul Airiau, *L'antisémitisme catholique aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Berg international éditeurs, Paris, 2002, pp. 33-34 ; Emmanuel Kreis, *op. cit.*, pp. 77-79.

[1908] Chevalier Gougenot des Mousseaux, *Le Juif...*, op. cit., pp. 184-241 (les chapitres sixième et septième sont particulièrement dédiés à ce que Gougenot désignait comme l'« assassinat talmudique »).

[1909] C'est plus d'un an avant le début de l'affaire que la *Civiltà Cattolica* évoqua pour la première fois meurtre rituel dans ses pages ; en mai 1882, alors que naissait tout juste la rumeur des bords de la Theiss, la même revue proposait à ses lecteurs un récit circonstancié de l'affaire de Damas – Charlotte Klein, « Damascus to Kiev : Civiltà Cattolica on Ritual Murder », dans Alan Dundes (dir.), *The Blood Libel Legend. A Casebook in Anti-Semitic Folklore*, Madison/London, The University of Wisconsin Press, 1991, pp. 180-196 (pp. 182-189 pour les articles parus avant Tisza-Eszlar). À noter que les premières mentions du meurtre rituel par la revue romaine s'appuyaient notamment sur Gougenot des Mousseaux.

[1910] Cette vision de l'affaire de Tisza-Eszlar fut reprise aussi bien par la *Croix* que par le *Correspondant – La Croix*, juillet 1882, « Mystères talmudiques » par « P. F. », pp. 142-153 et janvier 1883, « L'affaire de Tisza-Eszlar » par H.-G. Fromm, pp. 571-577 ; Fr. Ollivier (des Frères Prêcheurs), « Les Juifs en Hongrie. L'affaire de Tisza-Eszlar », *Correspondant* 25 novembre 1883, t. 97 de la nouvelle série (octobre-décembre 1883), pp. 625-650.

[1911] Rappelons que tous ne l'étaient pas, même dans le milieu ultramontain, ainsi qu'on l'a vu avec J.-B. Devuns et la *Tribune catholique*.

[1912] Sur la force et la persistance de cette récrimination, voir entre autre : *L'Univers,* 5 mars 1882, « Lettres de Berlin » ; 2 août 1882, « L'agitation antisémitique » par H.-G. Fromm ; 21 mai 1882, « Lettres de Berlin ».

[1913] *L'Univers,* 17 octobre et 11 novembre 1879, « Lettres de Berlin » (non signée).

[1914] *L'Univers*, 23 janvier, 28 janvier et 22 février 1881, « Le mouvement anti-sémitique en Allemagne » par H.-G. Fromm (28 janvier 1881 pour la citation).

[1915] *Ibid.* .

> […] c'est à leurs alliés d'hier, les athées, les libéraux, les progressistes, les protestants prussiens et les valets du *Kulturkampf*, que les juifs sont redevables du mouvement qui devient en réalité menaçant.[1916]

Quant à la réaction des mêmes catholiques aux violences antijuives de Russie, elle se caractérisa par les mêmes réticences mêlées d'équivoques. Nous avons déjà évoqué la réaction du correspondant polonais de l'*Univers* après le pogrom de Varsovie, lorsqu'il s'était agi de nier toute responsabilité de la catholique Pologne et de rejeter la faute entière sur son bourreau russe. Mais un schéma explicatif très proche avait déjà été mobilisé au printemps 1881 pour désavouer les violences en Russie même – et ainsi s'était-on empressé alors de dénier toute participation catholique dans ces « scènes odieuses »[1917] et de dénoncer un mouvement « en apparence antisémitique » mais ayant en fait « le caractère d'une révolution sociale dirigée par les nihilistes »[1918]. Plus généralement, l'explosion de ces troubles sanglants, concomitante de la parution du manifeste autocratique d'Alexandre III, était apparu comme un signe supplémentaire de ce que la Russie était en proie aux « illusions naïves [et] presque enfantines » de son souverain réactionnaire[1919]. Début juin 1881, face à la persistance des violences, la rédaction de l'*Univers* avait même fini par prendre position aussi clairement qu'il lui était possible :

> Depuis plusieurs mois, en Allemagne comme en Russie, il s'est manifesté un mouvement d'opinion très marqué contre les juifs. Ceux-ci n'y ont-ils point donné prise, et la part prépondérante qu'ils ont fini par occuper partout dans la gestion des affaires ne les a-t-elle pas rendus plus arrogants qu'il ne conviendrait à leur situation au milieu de pays chrétiens ? Ce n'est pas le moment de discuter ce point. Le fait est que, dans ces derniers temps, l'excitation contre les juifs a pris, en Russie principalement, le caractère d'une sorte de guerre d'extermination. Il y a eu contre eux des attaques à main armée, des pillages organisés au grand jour, d'épouvantables meurtres. En nombre d'endroits, les juifs ont dû s'enfuir après avoir été dépouillés de tout, trop heureux quand ils ne laissaient pas leur vie ou la vie des leurs entre les mains d'agresseurs fanatisés.
>
> Dans ces circonstances, l'Église catholique s'est montrée une fois de plus ce qu'elle est toujours, c'est-à-dire qu'elle a élevé la voix pour rappeler à la justice ceux qui s'égarent et croiraient la servir en s'attaquant par la violence à des adversaires du nom chrétien.
>
> […] Il y a donc lieu d'espérer que nous verrons prochainement la fin de la tourmente. Quand ils en seront délivrés, les juifs devront se demander s'ils n'ont rien fait pour l'amener ; en tout cas, sans renoncer à l'esprit de commerce qui leur est propre, ils feront bien de veiller à n'en pas user comme du meilleur moyen de dominer et de pressurer le peuple, si facile à tromper ensuite et à soulever quand il est réduit par la misère, réduit à désespérer du présent comme de l'avenir.[1920]

[1916] *Ibid.* (22 février 1881). Les même réserves se retrouvaient dans Hermann Kuhn, « La question juive en Allemagne », *Revue du monde catholique*, t. 68 (15 octobre-31 décembre 1881), pp. 70-86 ; 147-161.

[1917] *L'Univers*, 13 mai 1881, « Lettres de Pologne et de Russie. La situation en Russie ».

[1918] *L'Univers*, 22 mai 1881 (correspondance de Pologne sans titre ni signature).

[1919] *Ibid.* Déjà insistait-on sur le fait que les tentatives de « produire à Varsovie et dans toute la Pologne un mouvement antisémitique » avaient été déjouées grâce aux appels à « la paix et la concorde » de la presse aussi bien que du clergé polonais – *L'Univers*, 10 juin 1881, « Lettres de Pologne et de Russie. La situation religieuse. – Les juifs ».

[1920] *L'Univers*, 2 juin 1881, tribune sans titre d'Auguste Roussel. À noter que dans la même livraison était signalé l'appel de l'Alliance israélite universelle à « tous les hommes généreux, sans distinction de croyance ». L'année suivante, l'Univers reproduisit également (mais sans aucun commentaire) la lettre de soutien du cardinal Guibert au Comité de secours pour les israélite de Russie – *L'Univers*, 10 juin 1882 (« Le comité israélite communique aux journaux... »).

Comme l'indiquent ces lignes, cette volonté catholique de se démarquer de l'antisémitisme allemand ou des pogroms russes au tournant des années 1880 ne devait rien à une éventuelle sympathie pour leurs victimes juives. Mais cela signale également qu'il n'est décidément pas possible de les expliquer par ce qui aurait été un simple soucis des apparences.

Comment expliquer, de la part des catholiques français, ce revirement qui non seulement coïncida avec l'affaire de Tisza-Eszlar, mais se manifesta justement au moyen de son instrumentalisation ? On sait sans doute que l'une des explications les plus communément avancées pour expliquer le réveil de l'antisémitisme français au début des années 1880 est l'affaire de l'Union générale, du nom d'une banque catholique dont la chute survint justement fin janvier 1882 et se solda début février par l'inculpation de son dirigeant, Paul Eugène Bontoux. Sans revenir sur les détails de cette affaire compliquée[1921] ni sur ce que fut effectivement son exploitation de nombreuses années durant par les antisémites français[1922], il est certain qu'aucun témoin de l'ascension de l'Union Générale n'avait pu voir cet établissement comme autre chose qu'« une banque catholique [vouée à] *tomber* la banque sémitique »[1923], ni dès lors interpréter sa chute (pour s'en réjouir ou la déplorer) autrement que comme la victoire d'un « groupe de banquiers israélites » sur la « valeur cléricale »[1924]. Par conséquent, il était inévitable qu'un tel événement prît tôt ou tard sa place dans l'imaginaire antijuif et, dans le cas de l'*Univers*, il est d'autant plus tentant de l'associer à l'entrée en campagne des catholiques qu'Eugène Veuillot avait été lui-même impliqué aux côtés de Bontoux[1925] ; d'ailleurs, peu après la chute de ce dernier, la feuille ultramontaine s'était distinguée par des imprécations non seulement contre la République (à qui elle était allée jusqu'à promettre une « guerre à mort »[1926]), mais également contre ces « banquiers juifs » qui n'expliquaient que « trop bien ce qui se [passait] en Allemagne et en Russie sous le nom de ligue antisémitique »[1927]. Reste que ces circonstances ne doivent pas éclipser toutes les raisons qui, par-delà l'Union générale, rendaient l'affaire de Tisza-Eszlar particulièrement intéressante aux yeux de certains catholiques. En l'occurrence, outre la longue histoire de leurs luttes contre les libéraux (qui les associait depuis plusieurs décennies aux affaires de meurtre rituel et dont on trouve partout le rappel dans les articles consacrés à l'affaire hongroise), nous en voyons au moins une directement liée au contexte

[1921] Jean Bouvier, *Le krach de l'Union Générale (1878-1885)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960.
[1922] Jeannine Verdès-Leroux, op. cit.
[1923] *Le Petit Parisien*, 27 octobre 1881, « Nos bons financiers ». Voir également le *Figaro* du 24 octobre 1881, « La dernière guerre de religion » par J.-J. Weiss (article auquel réagit le *Petit Parisien*). Un rapport de police confirma que le « public » voyait alors dans les mouvements de la bourse « la lutte des juifs contre les catholiques », quand le rapporteur y voyait pour sa part une « lutte gigantesque engagée entre le groupe Bontoux (Union Générale, vulgairement appelée Timbale) et le groupe de banquiers dits Allemands ou Juifs (Hisch, Camondo, Stern, Erlanger, etc.) – Archives de la Préfecture de Police, Ba-19, rapport du 27 octobre 1881.
[1924] *Rappel*, 2 février 1882, « Zigzags dans Paris » par Ernest Blum.
[1925] *Ibid.*, p. 26.
[1926] *L'Univers*, 21 février 1882 (sans titre ni signature).
[1927] *Ibid.*

européen, à savoir le déplacement de l'épicentre de l'agitation « antisémitique » et sa dissociation d'avec le protestantisme prussien aussi bien que l'orthodoxie russe. Certes, la disparition d'Eszter Solymosy (elle-même protestante) avait eu lieu dans une partie du pays où les catholiques étaient minoritaires ; mais la scène élargie d'une telle affaire ne pouvait qu'inclure l'Autriche où, depuis quelques temps déjà, l'*Univers* guettait avidement les premières manifestations d'antisémitisme : contrairement à certaines nouvelles rassurantes diffusées par la presse libérale[1928], la feuille ultramontaine était en effet convaincue dès avril 1882 que la « question juive » était en passe d'acquérir « une grande actualité en Autriche »[1929], intuition du reste confirmée deux ans plus tard par une source du Ministère des affaires[1930].

Quant aux initiatives proprement antisémites françaises qui se firent jours plus ou moins au même moment, elles peuvent difficilement être mises sur le compte d'un désir de venger l'Union générale. Sans entrer dans les détails, signalons seulement que les deux premiers périodiques exclusivement dédiés à la lutte antijuive, l'*Anti-Juif* et la *Finance-Révolutionnaire*, avaient commencé à paraître avant même le fameux krach ; d'influence proudhonienne, anticléricales et proclamant à longueur de colonnes leur haine de la finance sous toutes ses formes, on voit mal comment ces publications (ou les milieux auxquels elles s'adressèrent) eussent pu éprouver la moindre pitié pour la clientèle ruinée d'une banque catholique[1931]. Les choses sont certes plus compliquées avec l'*Anti-Sémitique* car cet hebdomadaire de huit pages sans réclames – et qui malgré cela parut pendant près d'un an – bénéficia probablement d'un financement dont nous ignorons tout. En outre, bien qu'étant lui aussi positionné à gauche plutôt qu'à droite, il s'attacha à dépasser ces clivages idéologiques et multiplia pour cela les concessions à son hypothétique lectorat catholique[1932]. Toutefois, on ne trouve dans ce journal que de rares allusions suspicieuses à l'Union générale, à l'image de celle-ci :

[1928] Voir par le *Temps* des 9 avril 1882, « Dépêches télégraphiques » ; 12 avril 1882, « Lettres d'Autriche-Hongrie » ; 15 mai 1882 (correspondance de Vienne sans titre ni signature).

[1929] *L'Univers*, 13 avril 1882, « La question juive » par H.-G. Fromm. Le fait que l'initiative de cette agitation viennoise à « l'enfant terrible de la gauche » Georg von Schönerer n'était certes pas sans poser problème – et cela donna même l'occasion à l'*Univers* de réaffirmer toute la différence qu'il y avait « entre les théories malsaines, les tendances dangereuses de l'antisémitisme moderne, et la réaction sensée, salubre et nécessaire des convictions chrétiennes contre les outrages de presse juifs, du travail honnête contre l'exploitation par la spéculation juive, en un mot de la société chrétienne contre la prépondérance trop longtemps exercée par la clique juive et ses alliés libéraux » – *L'Univers*, 26 avril 1882, « Lettres d'Autriche-Hongrie ».

[1930] Ministère des affaires étrangères, Fonds divers des pays d'Europe, Autriche vol. 68 (1870-1886), « Les Juifs en Autriche » par « Abrantes », 1884, ff. 370-386.

[1931] Ceci n'empêcha pas l'*Univers israélite* d'accuser la *Finance révolutionnaire* d'un tel dessein : « Vous voulez connaître le secret de cette rage ? Voici : Une société de tripoteurs avait coalisé les intérêts "religieux" pour démolir une grande puissance financière et fonder elle-même une vaste entreprise, qui n'a abouti qu'à un immense désastre pour elle et pour ses nombreuses dupes. Elle attribue sa ruine à ladite puissance, et elle veut prendre sa revanche. *Inde irae*. » – *L'Univers israélite*, 16 juin 1882, « Nouvelles diverses. France. ».

[1932] Nous avons rendus compte de ces manœuvres dans notre DEA, *Antisémitisme et discours. L'*Anti-Sémitique*, premier journal antisémite français*, EHESS, 2002.

> Pour nous, les Bontoux, les Lepelletier et autres chenapans qui ont tenu ici le haut du pavé avec tant d'insolence pendant plus d'une olympiade, sont aussi juifs que cette valetaille allemande qui nous infeste depuis l'invasion de 1815.[1933]

De même, si l'on regarde maintenant du côté des saillies antijuives plus ou moins ponctuelles, lesquelles en 1882-1883 se multiplièrent également dans les organes de presse non spécialement dédiés à l'antisémitisme, on ne voit pas que le thème de l'Union Générale aient été particulièrement à l'honneur, même lorsque la « finance juive » et Rothschild en étaient la cible[1934] (dans ce dernier cas c'est d'ailleurs bien plutôt la question des conventions de chemins de fer qui motiva ces attaques[1935]). Même le *Républicain catholique*, étonnante initiative d'Ernest Legendre secondé pour l'occasion par A.-E. Badaire (par ailleurs rédacteur occasionnel de l'*Anti-Sémitique*), servit de tribune à un antisémitisme particulièrement insistant sans pour autant témoigner le moindre égard aux victimes de la finance catholique : au contraire, la référence à l'Union générale y fut plusieurs fois employée pour attaquer ses concurrents, notamment l'*Univers* et son directeur Eugène Veuillot[1936].

En revanche toutes ces charges antijuives, quelles qu'en fussent les motivations, se référèrent très abondamment au contexte international, à l'agitation « antisémitique » européenne en général et, bien souvent, à la « question juive » à l'Est en particulier[1937] – soit à une évolution qui venait de s'opérer dans les régions les plus autorisées du discours public et sans que ces initiatives plus ou moins explicitement « antisémitiques » aient eu sur elle la moindre influence. C'est notamment sur la nécessité de ne perdre de vue ni cette distinction (en terme d'intention) ni cette hiérarchie (en terme d'influence) que nous conclurons notre étude.

[1933] *L'Anti-Sémitique*, 3 février 1884 (n° 36), « L'anti-sémitisme et la politique internationale » par « Jacques ».

[1934] *Les Grimaces*, la revue d'Octave Mirbeau remarquée pour ses sorties antijuives en 1883, s'attaqua violemment au banquier juif tout en considérant que la condamnation des responsables de l'Union Générale tombait sous le sens – *Les Grimaces*, 25 août 1883 et numéros suivants.

[1935] Voir en particulier la campagne que mena l'*Estafette* contre Léon Say à la fin de l'année 1882, précisément sur cette question des conventions de chemins de fer et qui se conclut par une violente charge contre « Sa majesté l'or » dont les dernières phrases étaient les suivantes : « La République sera *juive* ou ne sera pas ! Eh bien ! morbleu, c'est ce que nous verrons. » – *L'Estafette*, 18, 21, 24 et 28 novembre 1882, 3 décembre 1882, « Les finances de Léon Say » par « X... » ; 9 décembre 1882, « La haute banque et l'État » par Jean Albiot ; 14 décembre 1882, « Sa majesté l'or » par « Veto ».

[1936] *Le Républicain catholique*, n° 6 (7 décembre 1882) ; n° 7 (14 décembre 1882). Notons que ce journal sut s'assurer du soutien de M^gr^ Guibert, celui-là même qui s'était distingué lors de la mobilisation en faveur des juifs de Russie : voir sa lettre dans *ibid.*, n° 4 (23 novembre 1882).

[1937] Le meilleur exemple ici, presse antisémite exceptée, est l'*Estafette* qui fit précéder la charge susmentionnée par une série d'articles exploitant autant qu'il pouvait l'être le jeu de contraste Est-Ouest – *L'Estafette*, 10, 18 et 30 octobre 1882, 2 novembre 1882, « L'invasion sémitique » par « X... ».

Conclusion

Au cours de ce travail, nous avons cité de nombreux textes comportant des réflexions hostiles voire fortement hostiles aux juifs. Pourtant, à de rares exceptions près, les auteurs mobilisés peuvent difficilement être considérés comme s'inscrivant dans le champ de l'antisémitisme, fût-ce au titre de simples précurseurs. Pour une bonne partie d'entre eux, il s'agissait d'intervenants dont les intentions se voulaient bienveillantes voire, lorsqu'il commença à être proprement question d'antisémitisme, qui prirent position aussi clairement que possible contre ce phénomène. Cette propension à l'équivoque fut très largement partagée tout au long du siècle, n'excluant pas même certains « champion[s] de la cause juive »[1938], éventuellement juifs eux-mêmes. Ce phénomène, que nous ne prétendons certes pas avoir découvert, nous semble avoir d'importantes implications dès que l'on cesse de le tenir pour marginal et, surtout, lorsque l'on renonce à le dissoudre dans la catégorie fourre-tout (en plus d'être anachronique appliquée à l'avant 1879) d'« antisémitisme ». Si en outre on articule ledit phénomène à l'analyse de cette géographie de la « question juive » pour laquelle nous avons plaidé (en n'en proposant certes qu'une lecture parmi d'autres possibles), de nouvelles perspectives et de nouveaux objets se proposent à ce qu'il est convenu d'appeler l'histoire de l'antisémitisme – et ceci à quelque niveau qu'on l'envisage.

Pour nous en tenir aux débuts de l'agitation antisémitique en France même, point de départ de notre enquête, l'importance du contexte européen dans la réactivation d'une « question juive » nationale devrait désormais être systématiquement mise en regard du rôle décisif que joua ce même contexte dans l'éclosion puis le développement d'un mouvement proprement antisémite. À condition de ne pas céder à l'illusion d'un développement de l'hostilité antijuive seulement due, comme par contamination, à l'agitation des éléments les plus radicaux, le rôle de ces derniers pourrait être précisé et dès lors mieux comprise la signification globale de l'expérience française de l'antisémitisme fin-de-siècle. Dès la première moitié de la décennie 1880, tandis que les premiers antisémites français tentaient de profiter de la vague européenne en improvisant – sans grand succès – un positionnement politique original[1939], quelques observateurs avisés avaient d'ailleurs bien

[1938] *Le Temps*, 5 octobre 1879, « Bulletin du jour ».

[1939] Il s'agit de celui qui, selon une heureuse formule de Michel Winock, devait faire de l'antisémitisme « ce lieu géométrique introuvable des aspirations contradictoires et des classes antagonistes » – Michel Winock, *Édouard*

compris l'importance ici décisive du facteur européen[1940]. Ayant encore tout loisir d'ignorer (ou de feindre d'ignorer) les nouvelles expérimentations « antisémitiques » hexagonales, ils anticipèrent significativement que la « question juive », si elle devait prendre un tour aigu en France même, y présenterait nécessairement une physionomie et un sens sensiblement différents de celui qu'elle avait dans les autres pays touchés. Ainsi Paul Douhaire, collaborateur du catholique *Correspondant* dont l'hostilité antijuive s'était affichée de plus en plus clairement au cours de la première moitié des années 1880, s'interrogea en 1885 :

> Une agitation sémitique serait-elle sur le point de se produire chez nous, comme en Allemagne et dans les pays slaves ? Nous ne le croyons pas, et, dans tous les cas, elle n'aurait pas lieu dans les mêmes régions sociales et ne serait pas de même nature.[1941]

La même conclusion pouvait se tirer des remarques par lesquelles Arvède Barine, à peu près au même moment, introduisait son exposé de la « question juive d'après des publications récentes » :

> Il ne peut échapper à l'observateur attentif, que depuis quelques années, il s'est formé, à Paris même, un léger courant antisémitique. Néanmoins il nous est encore difficile en France d'admettre qu'il existe une question juive et que cette question soit assez importante et assez pressante pour mériter l'attention des hommes d'État, des publicistes et des philosophes. Quand les paysans russes battent et pillent les juifs, ou quand M. Stoecker les vilipende dans ses sermons, nous sommes disposés à voir là des affaires de clocher qui ne nous touchent et ne nous toucherons jamais qu'indirectement. Les publications des antisémites allemands et russes ne modifient pas cette impression.[1942]

La perspective adoptée par Douhaire, avant tout sensible à ce qu'il estimait être les attaques des juifs français contre le catholicisme, était certes très différente de celle de Barine, convaincue pour sa part que la France s'exposait de plus en plus aux échos d'une « question juive » de dimension justement « internationale »[1943]. Mais nul doute que le premier considérait comme la seconde qu'une différence fondamentale entre leur pays et ceux où s'était développée l'agitation

Drumont et Cie..., op. cit., p. 61.

[1940] La série de quatre articles publié par la *Patrie* au début de l'année 1884 pour traiter de « l'antisémitisme en France » ne s'ouvrait pas seulement sur l'évocation de la « peste » antisémite sévissant « en Allemagne, en Autriche-Hongrie [et] dans la Russie méridionale », mais décrivait plus précisément encore les origines de la « question sémite » : « si malencontreusement introduite au congrès de Berlin, en 1878, pour des causes que nous n'avons pas à dire et qu'il serait toutefois si important de connaître, [elle] fut suivie, comme on sait, dès 1879, de sanglantes réactions dans les États même qui avaient affiché, pour la galerie européenne, leur grand respect du droit humain et judaïque » – *La Patrie*, 20 janvier 1884, « L'antisémitisme en France » ; nous citons d'après le tiré à part de la série d'articles des 20, 27, 31 janvier et 7 février 1884), *L'antisémitisme en France. Extraits du journal La Patrie*, Paris, Imprimerie Lefebvre Fils, 1884, pp. 3 ; 5.

[1941] *Le Correspondant*, 10 mars 1884, « Le sémitisme en France » par Paul Douhaire, pp. 938-946 (citation p. 938).

[1942] *Revue politique et littéraire de la France et de l'étranger. Revue des cours littéraires*, 8 août 1885, « La question juive d'après des publications récentes » par Arvède Barine (pseud. de Louise-Cécile Boufflée), pp. 163-167 (citation p. 163).

[1943] « C'est [ainsi] qu'on est amené, bon gré mal gré, à reconnaître qu'il existe réellement une question juive, qu'elle est internationale et que nous ne pourrons peut-être pas toujours nous en désintéresser. » – *Revue politique et littéraire de la France et de l'étranger. Revue des cours littéraires*, 8 août 1885, art. cit., p. 163.

« antisémitique » était l'importance de la présence juive, ici dérisoire et là considérable :

> Nous aurons le droit de nous vanter de la bonne harmonie où nous vivons avec les israélites que lorsqu'ils seront aussi nombreux chez nous qu'ils le sont en terre germanique ou slave. C'est là que nous attendent les Russes et les Allemands. Ils soutiennent qu'une nation ne peut supporter qu'une certaine proportion de juifs, un tant pour cent de la population, et que, passé cette proportion, la vie côte à côte est intolérable.[1944]

Assurément, s'il s'agissait d'en faire une condition de possibilité de l'agitation antisémite, Drumont apporta – sinon dès l'année suivante du moins au cours de celles qui suivirent – un imparable démenti à cette supposée règle du nombre. Après s'être assuré, sur la base d'une posture radicalement antijuive, un franc succès de librairie dans un pays totalisant à peine plus de juifs que n'en comptait alors la seule ville de Berlin, Drumont devint le porte-drapeau d'une mouvance somme toute assez semblable à celles qui agitaient l'Allemagne ou la Hongrie (et pour cause puisqu'elle s'en inspirait directement). Reste que l'auteur de *La France juive* lui-même dut avoir tôt conscience qu'il opérait sur un terrain différent et que, eu égard aux conditions objectives de la « question juive », la transposition de la formule antisémite en France n'avait rien d'évident. Il existe d'ailleurs à ce titre un signe clair – plus clair encore que la place assez importante accordée aux références à l'étranger dans le *best seller* de 1886 – que Drumont tenait pour nécessaire la prise en compte de l'environnement international voire entendait faire porter sa propre voix à l'échelle européenne : à la rubrique « Ouvrages du même auteur », *La France juive* annonçait en effet qu'un nouveau livre était d'ores et déjà en préparation et qu'il aurait pour titre *L'Europe juive*.

L'ouvrage ne vit finalement jamais le jour et la raison en est peut-être tout simplement que la recette du succès de *La France juive* – lequel avait surpassé les espérances de son auteur – avait été, plus encore que les graves considérations du « sociologue » sur la « question juive », le scandale provoqué par d'innombrables attaques *ad hominem* disséminées tout au long des quelque 1200 pages du pamphlet (mais aisément consultables grâce à la présence opportune d'un index). Aussi, à la place de l'*Europe juive*, Drumont gratifia ses lecteurs de *La France juive devant l'opinion*[1945], ouvrage largement autoréférentiel dont le propos, bien qu'il comportât plusieurs évocations de la situation dans d'autres pays[1946] et s'achevât même sur un appel au développement de l'internationalisme antijuif, était largement consacré à ce que lui-même nommait les « manifestations secondaires de la vie sociale [et] les menus incidents de la vie parisienne »[1947].

[1944] *Ibid.*

[1945] *Édouard Drumont, La France Juive devant l'opinion*, Paris, C. Marpon & E. Flammarion, 1886.

[1946] Voir, entre autre, telle longue note consacrée à la Russie, tels développement autour du thème du Kahal ou encore telles considérations portant sur l'affaire roumaine – *ibid.*, pp. 37-38 ; 109-112 ; 284 ; 287-288.

[1947] *Ibid.*, p. 285. Voir notamment le chapitre de cinquante pages consacré à « l'escrime sémitique », *ibid.*, pp. 205-255.

Tout en se félicitant de ce que « tous les journaux du monde [avaient] parlé de [son] livre »[1948], Drumont n'entendait visiblement pas exploiter outre-mesure l'intérêt effectivement suscité à l'étranger par son premier coup d'éclat éditorial[1949]. Indirectement, il signala même qu'il refusait d'emblée le rôle de « grand organisateur »[1950] d'une éventuelle vaste offensive antijuive à l'échelle européenne.

On peut probablement imputer pour partie ce renoncement précoce à la personnalité de Drumont lui-même, à son « peu d'envergure »[1951] et à son appétence maladive pour la gloriole parisienne – la même qui, vingt ans plus tard, donna toute sa mesure à l'occasion d'une candidature malheureuse à l'Académie française[1952]. De plus, dans le cadre d'une expérience française de l'antisémitisme fin-de-siècle singularisée par son « extrême personnalisation »[1953], cette disposition d'esprit personnelle influença certainement l'ensemble de la mouvance, l'encourageant notamment dans la voie périlleuse d'une politisation dont le succès, toujours compte-tenu des conditions objectives de la « question juive » en France même[1954], n'avait pourtant rien d'évident et se solda d'ailleurs par un échec sans appel[1955]. Mais qu'il faille l'expliquer par la psychologie de son chef ou par des raisons plus structurelles[1956], la tendance des antisémites français à se recroqueviller sur

[1948] *Ibid.*, p. 18.

[1949] Ce fut, entre autre, le cas en Allemagne où l'ouvrage fut immédiatement traduit : Édouard Drumont, *Das verjudete Frankreich. Versuch einer Tagesgeschichte* (2 volumes), Berlin, Verlag von U. Deubner, 1886-1887.

[1950] « La constitution de l'*Alliance anti-israélite universelle* annonce que l'on commence à avoir assez de vous [les juifs]. Le chef arabe, le soir, au bord de sa tente, dans le silence embaumé des nuits d'Orient, se fait les mêmes réflexions que l'artiste et l'écrivain, qui devisent ensemble sur le boulevard dans l'agitation du bruyant Paris. Le paysan hongrois comme le madgyar, le moujick comme le grand seigneur russe, pensent absolument ce que pense l'ouvrier intelligent de nos villes. Ils estiment tous qu'il vous en faut vraiment trop, que vous tenez trop de place et qu'il est impossible de vivre avec vous. Le grand organisateur qui réunira en faisceau ces rancunes, ces colères, ces souffrances, aura accompli une œuvre qui aura du retentissement sur la terre. Il aura remis l'Europe d'aplomb pour deux cents ans. Qui vous dit qu'il n'est pas déjà au travail ? Même sans l'action supérieure d'un homme de génie nous viendrons à bout de vous. » – Édouard Drumont, *La France Juive devant l'opinion*, op. cit., pp. 288-289.

[1951] Grégoire Kauffmann, *Édouard Drumont...*, op. cit., p. 913.

[1952] *Ibid.*, pp. 826 et suivantes.

[1953] *Ibid.*, p. 906.

[1954] Ce n'est probablement pas un hasard si c'est seulement en Algérie, où l'arrière-plan social et politique de l'agitation antijuive était autrement plus consistant qu'en métropole, que le « pape de l'antisémitisme » parvint enfin à se faire élire député – Zosa Szajkowski, « Socialists and Radicals in the Development of Antisemitism in Algeria (1884-1900) », *Jewish Social Studies*, volume 10, n° 3 (juillet 1948), pp. 257-280 ; Sophie B. Roberts, *Citizenship and Antisemitism in French Colonial Algeria, 1870–1962*, New York, Cambridge University Press, 2017 ; Grégoire Kauffmann, *Édouard Drumont...*, op. cit., pp. 666 et suivantes.

[1955] Concernant le bilan politique de Drumont, il faut rappeler ici les fortes remarques de Kauffmann sur son « incapacité […] à transformer l'antisémitisme en force d'opposition crédible orientée vers la conquête du pouvoir », voire sa tendance à faire « systématiquement […] échouer les tentatives d'organisation du mouvement qu'il prétendait incarner » – *ibid.*, p. 29. Le biographe va jusqu'à poser cette troublante question : « Les historiens considèrent souvent que Drumont a inventé l'antisémitisme politique. N'en a-t-il pas surtout été le fossoyeur ? » – *ibid.*, p. 913. Sur la politisation de l'antisémitisme français et ses piètres résultats, voir surtout les travaux de Bertrand Joly : « Les antidreyfusards avant Dreyfus », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 39 (avril-juin 1992), pp. 198-221 ; *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français...*, op. cit. ; *Nationalistes et conservateurs...*, op. cit. ; *Histoire politique de l'affaire Dreyfus*, op. cit. Non seulement ratées, les tentatives françaises de politiser l'antisémitisme tournèrent parfois à la franche escroquerie, le cas de la Ligue antisémitique de Jules Guérin étant à cet égard emblématique – Bertrand Joly, *Nationalistes et conservateurs...*, op. cit., pp. 270-286.

[1956] Pour notre part, nous doutons – puisque telle est l'hypothèse prudemment émise par Grégoire Kauffmann, *Édouard*

l'espace national ne fut jamais telle qu'elle étouffât tout intérêt de leur part pour ce qui se passait par-delà les frontières. Non seulement cette tendance fut loin d'affecter également l'ensemble des milieux embarqués de plus ou moins bonne grâce dans l'aventure drumontienne[1957], mais même le premier cercle du « pape de l'antisémitisme » maintint durant plusieurs années l'illusion d'un intérêt marqué pour les développements de l'agitation antisémite à l'échelle européenne[1958] voire d'une volonté d'inscrire son action dans ce cadre élargi[1959]. Quant aux interactions les mieux établies entre les milieux antisémites français et l'étranger, significativement, elles se trouvèrent essentiellement du côté de ce qu'il est convenu d'appeler les « coulisses de l'alliance franco-russe »[1960] et impliquèrent directement Drumont et certains de ses proches.

D'ailleurs, cette permanence en France d'une incidence significative de la « question juive » en Russie mérite mieux que la façon dont l'a en général traitée l'historiographie, qui s'est souvent contentée de l'évoquer dans le cadre très restreint de l'enquête sur la genèse des *Protocoles des sages de Sion* et au gré d'une littérature résistant rarement à la tentation du folklore. Il existe pourtant de bonnes raisons de penser que les jeux d'écho franco-russes sur fond d'hostilité antijuive allèrent bien au-delà des intrigues fomentées par la « faune extraordinaire »[1961] décrite jadis par Henri Rollin. À la veille du déclenchement du scandale du Panama, par exemple, la Russie s'invita dans l'actualité française d'une façon qui à bien des égards s'inscrivait dans la continuité de la séquence de 1881-1882. Sur fond de nouvelles persécutions des juifs par le gouvernement russe et alors que l'espoir suscité par la perspective d'une alliance avec la Russie virait en France au phénomène de « psychologie collective »[1962], la toute jeune *Libre Parole* lança en faveur du futur

Drumont..., op. cit., p. 913 – qu'il aurait peut-être suffi à Drumont d'une personnalité plus accommodante pour assurer l'essor de l'antisémitisme français « dans le cadre d'un grand parti catholique, comme ce fut le cas en Autriche avec Lueger ». Pour cela, il aurait fallu non seulement que Drumont fût un autre homme mais que la France fût un autre pays – John W. Boyer, « Karl Lueger and the Viennese Jews », *Leo Baeck Institute Yearbook*, n° 26-1 (1981), pp. 125-141 ; Robert S. Wistrich, « Karl Lueger and the Ambiguities of Viennese Antisemitism », *Jewish Social Studies*, n° 45-3/4 (été-automne 1983), pp. 251-262.

[1957] Nous pensons tout particulièrement ici aux milieux catholiques qui, compte-tenu d'une longue tradition en matière d'appréhension globale de la « question juive », maintinrent constamment un fort intérêt pour son actualité internationale : voir les nombreuses illustrations données par Emmanuel Kreis dans Quis ut Deus ? *Antijudéo-maçonnisme et occultisme en France sous la III^e^ République*, op. cit.

[1958] François Bournand, proche collaborateur de Drumont, y consacra ainsi un ouvrage en 1891 : Jean de Ligneau (pseud. François Bournand), *Juifs et antisémites en Europe*, Paris, Tolra, 1891.

[1959] Voir par exemple le rattachement à l'Alliance Anti-Israélite Universelle – fondée durant l'été 1886 à Bucarest en présence de Jacques de Biez – inscrit en 1889 dans les statuts de la Ligue Nationale Anti-Sémitique de France (ces statuts précisant toutefois que la Ligue entend fonctionner « en toute indépendance ») – *Ligue Nationale Anti-Sémitique de France. Statuts*, Paris, « Aux bureaux de la Ligue », 1889 (citation p. 4).

[1960] Voir les deux chapitres que leur consacre Henri Rollin dans *L'apocalypse de notre temps...*, op. cit., pp. 363-409.

[1961] *Ibid.*, p. 363. Certains milieux considérés par Rollin a été récemment appréhendés d'une façon plus rigoureuse par Faith Hillis dans son article « The "Franco-Russian Marseillaise" : International Exchange and the Making of Antiliberal Politics in Fin de Siècle France », *The Journal of Modern History*, n° 89 (mars 2017), pp. 39-78.

[1962] Pierre Renouvin, « Les relations franco-russes à la fin du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle », *Cahiers du monde russe et soviétique*, volume 1, n° 1 (mai 1959), p. 129. Sur l'alliance franco-russe, voir également Pierre Guillen, *L'expansion, 1881-1898*, op. cit, pp. 126-128 ; 257-264 ; 285-294 ; 295-312 ; 428-440 ; Renée Girault, *Emprunts russes et investissements français en Russie, 1887-1914. Recherches sur l'investissement international*, Paris,

allié une vaste souscription qui, bien que l'objet n'en fut pas explicitement antijuif, se révéla une façon habile d'exploiter la russophilie ambiante au profit de la cause drumontienne[1963]. Si le relatif succès de l'opération ne permet pas plus à l'historien d'établir l'étendue d'un antisémitisme populaire que celui de la fameuse souscription Henry quelques années plus tard, il témoigne en revanche de ce qu'un certain embarras français face au sort des juifs de Russie – ici renforcé par la popularisation dix ans durant des thèmes propres à le créer[1964] et encore aggravé par les circonstances diplomatiques – continuait à constituer une arme privilégiée aux mains des ennemis des juifs.

Il est toutefois difficile d'imaginer que l'enjeu de telles mobilisations pernicieuses de la « question juive » est-européenne ait jamais été, aux yeux des antisémites, de faire basculer de leur côté les libéraux les plus contrariés par le portrait communément brossé des juifs en Russie. Plutôt s'agissait-il, comme au temps de Veuillot ou de Gougenot des Mousseaux, de jouer d'une faiblesse connue de l'adversaire afin de marquer contre lui des points tout symboliques. Il existe en tout cas de nombreux exemples d'observateurs qui, étant allés très loin dans l'expression d'un trouble directement inspiré par ce qu'ils savaient de la condition juive à l'Est, n'en demeurèrent pas moins des partisans déterminés de l'égalité des droits voire des adversaires déclarés de l'antisémitisme. Le cas le plus significatif à cet égard – plus significatif encore que celui de Bernard Lazare[1965] – est assurément celui d'Anatole Leroy-Beaulieu, catholique libéral, spécialiste alors reconnu de la

Armand Colin, 1973, pp. 137-247 ; A. J. P. Taylor, « Les premières années de l'alliance russe (1892-1895) », *Revue historique*, tome 204 (1950), pp. 62-76 ; A. Z. Manfred, « Quelle fut la cause de l'Alliance franco-russe ? », *Cahiers du monde russe et soviétique*, volume 1, n° 1 (mai 1959), pp. 148-164.

[1963] Voir l'annonce de la souscription dans la *Libre Parole* du 22 juillet 1892 ; 27 listes (pour 6300 lignes de souscriptions) furent publiées du 22 juillet au 20 août 1892. Nous avons étudié en détail son contexte aussi bien que ses résultats de cette souscription, étude que nous avons eu l'honneur de présenter en 2013 dans le cadre du séminaire de l'EHESS animé par Vincent Duclert, Steven Englund et Bertrand Joly.

[1964] Les voies de cette popularisation – romans, essais, manuels de géographie, récits de voyages, articles de journaux ou de revue – mériteraient d'être décrites précisément. À titre d'exemple, on peut donner celui du célèbre auteur du *Voyage au pays des milliards*, Victor Tissot qui non seulement exploita abondamment ce thème dans plusieurs de ses récits de voyage – notamment dans *La Russie et les Russes. Indiscrétions de voyage* (8ème édition), Paris, E. Dentu, 1882 – mais publia en 1888 et sous son propre nom une adaptation du roman d'Elisa Orzeszkowa *Meir Ezofowicz* (1878), dont une traduction française venait pourtant tout juste de paraître – Élise Orzeszko, *Histoire d'un Juif*, op. cit. (1887) ; Victor Tissot, *Meyer et Isaac. Mœurs juives* (d'après E. Orzeszko), Paris, E. Dentu, 1888.

[1965] L'auteur de *L'antisémitisme, son histoire et ses causes* finit en effet par se détourner des libéraux, précisément en raison de leur incapacité à assurer la défense des juifs est-européens. Ainsi expliqua-t-il en 1902 : « Les masses juives de l'Europe orientale n'ont jamais été réellement défendues, et cela tient à ce que leurs représentants israélites, assimilés et christianisés, de l'Europe occidentale, n'ont jamais connus leur état économique et leurs besoins. Le ghetto, en courbant les Juifs sous un formalisme religioso-juridique, a fait d'eux le type parfait de l'esclave social, de l'individu qui se laisse conduire par une minorité de riches. Or, ces riches, ou ces intellectuels, en demandant l'affranchissement politique des Juifs dans des pays où la vie politique n'existait à vrai dire pas, ont été poussés par un intérêt personnel inconscient. Ils travaillaient en fait à s'affranchir plus pleinement en ne subissant pas le contre-coup matériel ou moral des agitations antisémitiques, mais ils ont méconnu les conditions et les nécessités d'affranchissement économique de ceux dont ils s'étaient faits les mandataires. » – Bernard Lazare, *Les Juifs en Roumanie*, Paris, Cahiers de la quinzaine (huitième cahier de la troisième série), 1902, pp. 90-91. Cette verte critique des animateurs de la solidarité juive internationale, qui se référait à leur action lors du Congrès de Berlin, était toutefois tempérée par cette excuse : « La question fut mal posée par [les] représentants [des Juifs], abusés, il est vrai, par les déclarations et l'attitude ancienne des libéraux. » – *ibid.*, p. 90.

Russie et bientôt d'un des contradicteurs les plus farouches des antisémites français. Si sa gigantesque étude de la Russie – *L'empire des tsars et les Russes*, pourtant publiée par articles dans la *Revue des deux Mondes* depuis 1874 – n'aborda la question des juifs qu'en 1889[1966], Leroy-Beaulieu avait confié dès 1882 à la *Revue politique et littéraire* son analyse des événements en cours – une analyse certes très mesurée mais où on lisait tout de même cette réflexion (la même que celle de Barine trois ans plus tard) :

> Un de mes amis de Russie, homme fort cultivé et lui-même d'origine israélite, me disait un jour à ce propos : « Les juifs, il n'en faudrait jamais plus de cinq pour cent ! » Sous forme légère, cet axiome improvisé n'est pas sans vérité.[1967]

Adversaire frontal de Drumont et consorts après 1886, Leroy-Beaulieu fit paraître en 1891 *Israël chez les nations*, ouvrage dans lequel René Rémond a relevé avec justesse non seulement la place très importante qu'il accordait à la Russie ou à la Roumanie[1968], mais encore la « différence radicale » qui y était systématiquement faite entre juifs d'Europe orientale et juifs d'Europe occidentale[1969] – et il aurait pu ajouter à cela l'intérêt visiblement marqué de son auteur pour la problématique du « kahal » dont on ne sait en définitive ce qu'il en pensait[1970]. Dernier exemple, Leroy-Beaulieu donna en février 1897 une conférence au cours de laquelle il se livra à une nouvelle critique en règle d'un antisémitisme alors à son plus haut niveau de virulence (plusieurs de ses représentants se trouvaient d'ailleurs dans la salle). Il ne manqua pas d'y réaffirmer son choix « pour la liberté et pour le droit commun »[1971] – seul « terrain solide » ici comme en tout autre domaine – mais sans pour autant délaisser ses allusions habituelles aux « sordides Juifs polonais ou petits-russiens »[1972] ; plus encore (et bien qu'il condamnât clairement le principe même de lois d'exception), il alla jusqu'à faire cet aveu particulièrement troublant :

> […] pour faire la part belle aux antisémites, je leur concéderai, au rebours des faits, que [la] législation russe [adoptée après les violences de 1881-1882] a pacifié Juifs et chrétiens ; qu'au lieu de les appauvrir, elle a enrichi le pays où elle est appliquée. Je me demanderai, seulement, si ces lois de la Russie autocratique peuvent être transportées dans nos démocraties.[1973]

Illustrant idéalement les équivoques libérales dont nous avons tâché de retracer certains

[1966] Voir la *Revue des deux Mondes* du 1er mai 1889, « La liberté religieuse en Russie. II. Les cultes non chrétiens. Juifs et musulmans. » par Anatole Leroy-Beaulieu.
[1967] *Art. cit.* (20 mai 1882), p. 610.
[1968] Anatole Leroy-Beaulieu, *Israël chez les nations*, op. cit., p. 18 (préface de René Rémond).
[1969] *Ibid.*, p. 33.
[1970] *Ibid.*, note 1 p. 164 : « On a mené grand bruit du « kahal » depuis le livre du juif russe orthodoxe BRAFMAN : *Kniga Kagala*. C'est un sujet que je regrette de n'avoir pu toucher dans ce volume ; je compte le traiter plus tard. » À notre connaissance, Leroy-Beaulieu ne tint malheureusement pas cette promesse.
[1971] Anatole Leroy-Beaulieu, *L'antisémitisme*, Paris, Calmann Lévy, 1897, p. 73.
[1972] *Ibid.*, p. 45.
[1973] *Ibid.*, p. 64.

cheminements au cours du XIX[e] siècle, le cas d'Anatole Leroy-Beaulieu indique de façon incontestable que de telles équivoques non purent seulement constituer un phénomène résolument distinct de l'hostilité antijuive, mais persister telles quelles en dehors de toute compromission avec les « doctrines de haine »[1974].

Mais le fait que l'on ait affaire à deux trames globalement indépendantes l'une de l'autre – ce qui implique notamment que les apories libérales[1975] mériteraient d'être étudiées pour elles-mêmes, sans recours systématique à l'idée de contamination antisémite – ne signifie pas qu'il ne faille pas poser la question de leurs interactions, susceptibles d'avoir des effets considérables en fonction du contexte international. Pour notre part, nous relèverons surtout qu'au tournant des années 1880, au moment même où se généralisait l'usage d'un terme impliquant la réduction à deux des options en matière de « question juive » (en l'occurrence pour ou contre les juifs), un secteur non négligeable – et peut-être idéologiquement dominant – de l'opinion s'affrontait au contraire à des doutes se caractérisant d'abord et avant tout par le fait d'échapper à toute logique binaire : aussi, aujourd'hui que le mot « antisémitisme » n'en finit pas de produire ses effets de polarisation, il peut être utile d'insister sur le caractère d'emblée largement illusoire de la pure opposition qu'il supposait, notamment aux yeux de ceux qui entendaient le combattre.

Le cas de Joseph Jacobs, sur lequel nous avons ouvert ces pages en promettant d'y revenir, en fournit une parfaite illustration. Pour commencer, son entreprise de 1885 n'était pas seulement spécieuse en raisons des approximations qui s'y trouvaient, mais plus fondamentalement parce que le principe de classification officiellement adopté se révélait trompeur. Il se trouve en effet que c'était justement une citation d'Ernest Renan que Jacobs avait choisi de faire figurer sur la couverture de son livre, en l'occurrence une phrase extraite d'une conférence donnée à la Société des études juives le 26 mai 1883 et consacrée aux rapports historiques entre judaïsme et christianisme[1976] ; prononcée vers la fin de l'allocution, la voici telle qu'elle apparaissait en exergue de la *Bibliographical Hand-List* :

> Les ennemis du judaïsme, regardez-y de près, vous verrez que ce sont en général des ennemis de l'esprit moderne.

[1974] Anatole Leroy-Beaulieu, *Les doctrines de haine. L'antisémitisme, l'antiprotestantisme, l'anticléricalisme*, op. cit.

[1975] Nous ne résistons pas à l'envie de citer ici l'incroyable réflexion de l'étudiante en qui l'équipe d'Adorno reconnut le sujet « libéral authentique » dans le cadre de l'enquête sur la « personnalité autoritaire » : « Peut-être que si les Juifs arrivent au pouvoir ils liquideront la majorité ! Ce ne serait pas très intelligent. Parce qu'on se révolterait. » – Theodore W. Adorno, *Études sur la personnalité autoritaire*, Paris, Éditions Allia, 2007 (1[ère] publication en anglais, 1950), p. 433. Proférée à l'issue d'une explication de l'antisémitisme comme produit de la « jalousie » et de la volonté d'écarter des concurrents « plus intelligents », cette sortie ne donne lieu à aucun commentaire de la part d'Adorno, qui se contente de la qualifier de « plaisanterie ».

[1976] Ernest Renan, *Le judaïsme et le christianisme. Identité originelle et séparation graduelle*, Paris, Calmann Lévy, 1883.

Bien qu'omettant la référence appuyée faite par Renan au libéralisme dans l'original[1977], Jacobs n'en renvoyait pas moins de cette façon à un antagonisme aisément reconnaissable et qui, inscrit en tête d'un ouvrage ayant vocation à transformer toute prise de position en plaidoyer « anti- » ou « pro- », aurait dû servir d'explication aux avis qui y étaient rendus : or on a vu que Renan lui-même était jugé tour à tour « antisémitique » et « prosémitique » par la *Bibliographical Hand-List* et, surtout, qu'il y était jugé tel ou tel selon de tout autres critères. Mais allons plus loin et imaginons pour finir une situation où il nous faudrait nous-même marquer l'ensemble de l'œuvre de Joseph Jacobs par l'une des deux lettres qu'il distribua si sûrement en 1885 : mériterait-elle un « A. » ou un « P. » ? La question a récemment posée par l'historien David Feldman[1978], qui s'est intéressé de près à la pensée de l'anthropologue anglais en soulignant non seulement sa proximité avec ce père de la science raciale que fut Francis Galton (dont Jacobs partagea durablement les vues quant à « l'existence de races et [...] l'influence de ces collectivités biologiques dans la détermination du comportement social »[1979]), mais également son implication dans le Russian-Jewish Committee[1980], organisation qui contribua certes à accueillir en Angleterre de nombreux juifs fuyants les pogroms, mais en renvoya également beaucoup d'autres au prétexte de leur inadaptabilité – celle-là même que Jacobs passa sa vie à tenter d'établir scientifiquement. Ainsi, selon Feldman :

> Joseph Jacobs était […] un théoricien de la race impliqué dans des politiques qui consistèrent à renvoyer des milliers de juifs pauvres dans des pays où ils subissaient une importante discrimination juridique aussi bien que des explosions périodiques de fureur populaire.[1981]

Bien entendu, ces seuls éléments ne suffisent pas à faire de l'auteur de la *Bibliographical Hand-List* un « antisémite ». Mais ils indiquent bien pourquoi, d'après Feldman, « nous devrions reconsidérer la façon dont nous comprenons l'antisémitisme »[1982], en commençant par questionner l'arbitraire avec lequel on décide souvent de ce qui relève de son histoire et de ce qui lui est extérieur. Réservant lui-mêmes ses conclusions aux seuls scientifiques juifs qui comme Jacobs affrontèrent la question de l'identité juive au tournant du siècle, Feldman n'en vient pas moins à mettre en doute la

[1977] Voici la citation exacte dans son contexte : « […] disons-le avec assurance : le judaïsme, qui a tant servi dans le passé, servira encore dans l'avenir. Il servira la vraie cause, la cause du libéralisme, de l'esprit moderne. Tout juif est un libéral. (*Assentiment général et applaudissements.*) Il l'est par essence. Les ennemis du judaïsme, au contraire, regardez-y de près, vous verrez que ce sont en général des ennemis de l'esprit moderne. (*Nouvelles marques d'approbations.*) » – *ibid.*, pp. 24-25. Étrangement, bien qu'elle eût été rapidement publiée en brochure, cette conférence ne figurait pas dans la *Bibliographical Hand-List*, absence d'ailleurs relevée par la *Revue des études juives – Revue des études juives*, t. 11, 1885, p. 282.

[1978] David Feldman, « Conceiving Difference : Religion, Race and the Jews in Britain, c.1750-1900 » , *History Workshop Journal*, volume 76-1 (automne 2013), pp. 160-186.

[1979] *Ibid.*, p. 166.

[1980] Joseph Jacobs en devint secrétaire dès 1882 – *ibid.*, p. 21.

[1981] « Joseph Jacobs […] was a race theorist who was involved in policies that returned thousands af poor Jews to countries in which they suffured extensive legal discrimination as well as periodic outbursts of popular fury. » – *ibid.*, p. 180.

[1982] *Ibid.*

pertinence d'une séparation des « champs discursifs » sur la base des seules catégories de « philosémitisme » et d'« antisémitisme »[1983] – et ce alors même qu'il paraît ignorer que Jacobs fut peut-être le premier à procéder aussi systématiquement à de telles attributions, assurément le premier à y procéder sur un corpus aussi vaste[1984]. Cette coïncidence n'en est toutefois pas une : en effet, que l'on parte des efforts du savant anglais pour répartir en deux camps opposés la littérature de son temps ou que l'on constate rétrospectivement l'inadéquation d'un tel système pour caractériser ses propres écrits, c'est à la même réalité que l'on se heurte, à savoir que ce que Jacobs inaugura en 1885, de très nombreux historiens de l'antisémitisme ont continué à le faire après lui, avec pour résultat les mêmes apories et la même tendance à les occulter.

C'est à ce point précis que nous pensons devoir consacrer nos dernières remarques. « Langage et faits politiques et sociaux ne se recouvrent pas pour l'historien de la même façon que pour les acteurs », ainsi que l'a rappelé Reinhart Koselleck[1985]. En la circonstance, la tâche du premier ne peut en aucun cas se résumer à « [c]ouper en deux un conglomérat de choses hétérogènes », tant il est vrai qu'une telle opération « ne mène à aucun concept précis »[1986]. La raison n'en étant pas seulement que trop de prises de position résistèrent visiblement à une partition entre celles qui étaient favorables aux juifs et celles qui leur étaient défavorables (au point sans doute que l'indétermination en matière de « question juive » ait été et soit toujours la règle beaucoup plus que l'exception). Avant tout, il s'avère que l'apparition d'un horizon intégralement polarisé, reflétée aussi bien par le système de Jacobs que par nombre de publications antisémites, fut l'un des phénomènes les plus remarquables du tournant des années 1880, peut-être même le seul résultat directement appréhensible de la fulgurante popularisation du vocable « antisémitique ». Or, comment discerner cette dynamique et en rendre compte si on se contente d'en reconduire les termes sans distance critique ? Citons encore une fois Koselleck, dont les recommandations gagneraient décidément à être entendues : « aucun processus historique ne peut être appréhendé correctement au moyen des mêmes concepts antonymes qui ont permis à ceux qui y ont participé d'en prendre conscience et d'en faire l'expérience »[1987].

L'hypothèse d'une opposition terme à terme qui aurait été le fond constant de la « question juive », ou son inévitable dernier mot, se trouve au cœur même de l'idée d'« histoire de l'antisémitisme » quand bien même celle-ci ne peut éviter d'embrasser quelque chose de beaucoup plus vaste que ce pur antagonisme – et c'est dès lors de phénomènes infiniment plus complexes qu'il

[1983] *Ibid.*, p. 164.
[1984] En effet, l'article de Feldman ne contient étrangement aucune référence à la *Bibliographical Hand-List.*
[1985] Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1990 (1ère édition en allemand, 1979), p. 193.
[1986] Emmanuel Kant, cité par Reinhart Koselleck, *ibid.*, pp. 195 ; 227 (note 1).
[1987] *Ibid.*, p. 194.

lui faut rendre compte. Comment faire, dès lors, pour conserver cet intitulé sans pour autant céder au réductionnisme ? Les pages qui précèdent se veulent le lieu d'une telle tentative. Sans doute en résulte-t-il un tableau non moins partiel que les autres mais du moins nous sommes-nous efforcé de ne pas approcher cette histoire en « A. » et en « P. », autrement-dit en noir et blanc.

Sources et Bibliographie

Fonds d'archives

Alliance israélite universelle :

. France : I A 1-5 ; I C 1-5 ; IV A 19-33 bis ; V A 34-42 ; VI D 20-24 ; IX A 67-73 ; IX D 51-55 ; XXV B 306-323

. Angleterre : II-D

Ministère des Affaires étrangères :

. Inventaire des mémoires et documents, fonds divers des pays d'Europe jusqu'en 1896 : Allemagne, t. 128 (« Mémoire allemand sur les conspirations et les révolutions du XIX^{e} siècle, 1861 ; Analyse de ce mémoire par le comte de Bréda »), t. 172 (« Situation des Juifs en Allemagne par Borely de La Touche, juin 1874 ») ; Autriche, t. 68 (« Les Juifs en Autriche, 1884 ») ; Pologne, t. 29-47 (divers émigration polonaise après 1830)

. Affaires diverses politiques : Roumanie, 1879-1881 (carton 1), dossier « Israélites en Roumanie »

. Correspondance politique : Allemagne, t. 43-55 (mai 1881-février 1884) ; Autriche t. 533-536 (mai 1881-décembre 1883) ; Russie, t. 242-270 (1869-1884)

. Correspondance politique des consuls : Russie, Consulats divers, t. 5-13 (1856-1895) ; Varsovie, t. 10-19 (1860-1893)

Archives de la Préfecture de police de Paris :

. Rapports de la police de Sûreté et de la Police de Renseignement (sous-série B/a) : APP, rapport quotidien du Préfet de Police (1881) ; APP, B/a 196 (Socialisme en Russie 1872-1889) ; APP, B/a 319 (Correspondances relatives à la Russie) ; APP, B/a 334 (Allemagne, Dresde) ; APP, B/a 880 (Auguste Chirac) ; APP, B/a 892 (Adolphe Crémieux) ; APP, B/a 926 (Mad^{elle} de Glinka, Théodore Shapiro ; Sélikowitch, Tikhomiroff) ; APP, B/a 944 (Alfred Badaire) ; APP, B/a 1008 (Chanzy) ; APP, B/a 1023 (Elie de Cyon) ; APP, B/a 1100 (Henry Gréville) ; APP, B/a 1133 (Joseph Ignace Kraszewski) ; APP, B/a 1293 (Auguste François Charles Vermond) ; APP, B/a 1708 (Société des Étudiants Russes) ; APP, B/a 1709 (Groupe des Émigrants Juifs de Paris ; Société des Amis de la

Russie, Société Franco-Russe de Navigation à Vapeur ; Comité organisateur de l'Union Commerciale Franco-Russe)

Recueil de documents diplomatiques

[Foreign Office], *Correspondence Respecting the Persecution of Jews in Moldavia*, London, Harrison and Sons, 1867

-, *Correspondence Respecting the Condition and Treatment of the Jews in Servia and Roumania : 1867-76*, London, Harrison and Sons, 1877

-, *Correspondence Respecting the Treatment of Jews in Russia*, London, Harrison and Sons, 1882

[Ministère des Affaires étrangères], *Question de la reconnaissance de la Roumanie*, Paris, Imprimerie Nationale, 1879

Publications périodiques

Allgemeine Zeitung des Judenthums ; *Alliance anti-juive pour la défense sociale et religieuse* (*L'*) ; *Annale de philosophie chrétienne* ; *Anti-Juif - Organe de défense sociale* (*L'*) ; *Anti-Prussien* (*L'*) ; *Anti-Sémitique - Le juif, voilà l'ennemi !!!* (*L'*) ; *Antisemitische Correspondenz* ; *Archives israélites de France* ; *Bibliothèque universelle et revue suisse* ; *Bulletin de l'Alliance israélite universelle* ; *Citoyen* (*Le*) ; *Constitutionnel* (*Le*) ; *Controverse* (*La*) ; *Correspondance américaine* ; *Correspondance Badaire* (*La*) ; *Correspondant* (*Le*) ; *Défense sociale et religieuse* (*La*) ; *Croix* (*La*) ; *Économiste français* (*L'*) ; *Estafette* (*L'*) ; *Événement* (*L'*) ; *Figaro* (*Le*) ; *Finance révolutionnaire* (*La*) ; *Français* (*Le*) ; *France* (*La*) ; *Gaulois* (*Le*) ; *Gazette de France* (*Le*) ; *Gil Blas* ; *Grimaces* (*Les*) ; *Homme* (*L'*) ; *Intransigeant* (*L'*) ; *Journal des débats* ; *Journal des économistes* ; *Justice* (*La*) ; *Lanterne* (*La*) ; *Liberté* (*La*) ; *Libre Parole* (*La*) ; *Matin* (*Le*) ; *Mémorial diplomatique* (*Le*) ; *Mercure de France (Le)* ; *Moniteur universel* (*Le*) ; *Mot d'ordre* (*Le*) ; *Neue Freie Presse* ; *Nineteenth Century* (*The*) ; *Nouveau journal asiatique* ; *Nouvelle revue* (*La*) ; *Opinion* (*L'*) ; *Paris* ; *Paris Mensonges* ; *Parlement* (*Le*) ; *Patrie* (*La*) ; *Le Péril social - Le parasite, voilà l'ennemi !!!* (*Le*) ; *Persécution des israélites en Russie* (*La*) ; *Petit journal* (*Le*) ; *Petit Parisien* (*Le*) ; *Philosophie* positive (*La*) ; *Polybiblion* ; *Portefeuille diplomatique, consulaire et financier* ; *Presse* (*La*) ; *National* (*Le*) ; *Radical* (*Le*) ; *Rappel* (*Le*) ; *Réforme économique* (*La*) ; *Républicain catholique* (*Le*) ; *République française* (*La*) ; *Réveil* (*Le*) ; *Réveil d'Israël* (*Le*) ; *Révolution française* (*La*) ; *Revue alsacienne* ; *Revue britannique* ; *Revue critique* (*La*) ; *Revue de Belgique* ;

Revue de géographie ; *Revue des Deux Mondes* ; *Revues des études juives* ; *Revue du monde catholique* ; *Revue économique et financière* (*La*) ; *Revue encyclopédique* ; *Revue historique de droit français et étranger* ; *Revue orientale* ; *Revue philosophique, littéraire et politique* (*La*) ; *Revue politique et littéraire* (*La*) ; *Revue rétrospective* ; *Revue scientifique* ; *Schmeitzner's Internationale Monatsschrift - Zeitschrift für die allgemeine Vereinigung zur Bekämpfung des Judenthums (Alliance antijuive universelle)* ; *Siècle* (*Le*) ; *Soleil* (*Le*) ; *Syndic révolutionnaire* (*Le*) ; *Télégraphe* (*Le*) ; *Temps* (*Le*) ; *Triboulet* (*Le*) ; *Tribüne* ; *Tribune catholique* (*La*) ; *Tribune philo-sémitique* (*La*) ; *Union* (*L'*) ; *Univers* (*L'*) ; *Univers israélite* (*L'*) ; *Ville de Paris* (*La*) ; *Voltaire* ; *XIX^e^ Siècle* (*Le*)

Sources primaires

[Anonyme, « Scaramuzza »], *Les juifs d'Alsace doivent-ils être admis au droit de Citoyens actifs ? Lisez et jugez*, (sans mention d'éditeur), 1790

[Anonyme, « M. A. T. D. de S. A. »], *Considérations sur l'existence civile et politique des israélites ; Suivies de quelques idées sur l'ouvrage de M. Bail, qui a pour titre : Des Juifs au XIX^e^ siècle ; et de trois lettres de M. de Cologna, grand rabbin du consistoire israélite de Paris*, Paris, F. Scherff, Delaunay, Pelicier, 1817

[Anonyme], *La question des Israélites en Roumanie*, Paris, Librairie A. Franck, 1869

[Anonyme], *La question israélite en Roumanie, par un ancien député*, Genève [Paris ?], Imprimerie Charles Blot, 1879

[Anonyme], *Les Juifs en Roumanie. Remarques sur la convention de commerce et de navigation entre l'Italie et la Roumanie*, Rome, Tipografia Artero e Comp., 1878

[Anonyme, attribué à Vasile Boerescu], *Mémoire sur la révision de l'article 7 de la constitution roumaine*, Société générale d'imprimerie anglo-française, Paris, E. Brière, 1879

[Anonyme, « Ch. L. »], *Bismarck et les Juifs*, Paris, Imprimerie Schiller, 1883

[Anonyme], *Die Blutbeschuldigung gegen die Juden von christlicher Seite beurtheilt*, Vienne, Steyrermühl, 1883

[Anonyme], *L'antisémitisme en France. Extraits du journal La Patrie*, Paris, Imprimerie Lefebvre Fils, 1884

[Anonyme], *Ligue Nationale Anti-Sémitique de France. Statuts*, Paris, « Aux bureaux de la Ligue », 1889

[Anonyme], *Manifest an die Regierungen und Völker der durch das Judenthum gefährdeten*

christlichen Staaten, laut Beschlusses des Ersten Internationalen Antijüdischen Kongresses zu Dresden am 11. und 12. September 1882, Chemnitz, 1882

[Anonyme], *Pétition des Juifs établis en France, adressée à l'Assemblée nationale, le 28 janvier 1790, sur l'ajournement du 24 décembre 1789*, Paris, Imprimerie de Prault, 1790

[Anonyme, attribuable à l'Alliance israélite universelle], *Réunion en faveur des Israélites de l'Orient. Paris, décembre 1876*, Paris, Ch. Maréchal, 1876

-, *Persécutions contre les israélites roumains, octobre-décembre 1876. Déclarations de divers expulsés*, Paris, Impr. Chaix, 1877

-, *La question juive dans les Chambres roumaines. Compte-rendu des séances de la Chambre des députés et du Sénat du mois de mars 1879, publié par l'Alliance israélite universelle* (seconde édition), Paris, Typographie Ch. Maréchal, 1879

-, *La persécution des israélites en Russie. Compte-rendu du Meeting public tenu au Mansion House de Londres le mercredi 1er février 1882*, Paris, typ. Maréchal et J. Montorier, 1882

Adams (Hannah), *The History of the Jews from the Destruction of Jerusalem to the Nineteenth Century*, vol. II, Boston, John Eliot Jr. (éditeur), 1812

Adrian (Général G.), *Quelques mots sur la question israélite en Roumanie*, Paris, A. Parent, 1879

Andree (Richard), *Zur Volkskunde der Juden. Mit einer Karte über die Verbreitung der Juden in Mitteleuropa*, Bielefeld/Leipzig, Verlag von Velhagen & Klasing, 1881

Badaire (Alfred Emmanuel), *Un peuple ami de la France (les slaves de l'Autriche). Conférence faite à la Salle des Capucines, le 15 avril 1883, au profit des inondés d'Alsace-Lorraine* (4ème édition), Paris, Ernest Leroux, 1883

Bail (Chevalier), *Des Juifs au dix-neuvième siècle, ou considération sur leur état civil et politique en Europe, suivies de la notice biographique des Juifs anciens et modernes, qui se sont illustrés dans les Sciences et les Arts*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1816

-, *Des Juifs au dix-neuvième siècle, ou considération sur leur état civil et politique en Europe, suivies de la notice biographique des Juifs anciens et modernes, qui se sont illustrés dans les Sciences et les Arts* (2e édition revue et corrigée par l'auteur), Paris, Treuttel et Wurtz, 1816.

-, *État des Juifs en France, en Espagne et en Italie, depuis le commencement du cinquième siècle de l'ère vulgaire jusqu'à la fin du seizième, sous les divers rapports du droit civil, du commerce et de la littérature*, Paris, Alexis Eymery, 1823

Basnage de Beauval (Jacques), *Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent. Pour servir de continuation à l'histoire de Joseph*, La Haye, H. Scheurleer, 1716 (nouvelle édition augmentée ; première édition à Rotterdam, 1706-1707)

Baudeau (Nicolas), *Avis économiques aux citoyens éclairés de la République de Pologne, sur la manière de percevoir le revenu public*, Amsterdam, 1772

-, *Lettres historiques sur l'état actuel de la Pologne*, Amsterdam, 1772

Ben-Israël (Ephraïm), *Voix d'un Polonais israélite en faveur de l'indépendance de la Pologne*

(dédié au Gouvernement national de la Pologne), Bruxelles, Ch. et A. Vanderauwera, 1863

Bernardin de Saint-Pierre (Jacques-Henri), *Oeuvres complètes*, « Observations sur la Pologne », t. 2, Paris, Méquignon-Marvis, 1818

Beugnot (Arthur), *Les Juifs d'Occident, ou recherches sur l'état civil, le commerce et la littérature des Juifs, en France, en Espagne et en Italie, pendant la durée du moyen âge*, Paris, Imprimerie de Lachevardière fils, 1824

Bey (Osman) [pseud. Frederick Millingen], *Die Eroberung der Welt durch die Juden : Versuch der Geschichte und der Gegenwart*, Basel, Krüsi, 1873 ; *La conquête du monde par les Juifs. X^e^ édition internationale, augmentée de révélations sur l'Alliance Israélite Universelle siégeant à Paris (par le major Osman-Bey, Kibrizi-Zade, avec une réponse à M. E. Drumont)*, Paris, Librairie Blériot, 1887

Bonald (Louis de), *Mélanges littéraires, politiques et philosophiques*, tome second, Paris, Adrien Le Clère, 1854

Bonaparte (Napoléon), *Correspondance de Napoléon I^er^, publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III*, t. XIII, Paris, Imprimerie Impériale, 1863

Bonnot de Mably (Gabriel), *Collection complète des oeuvres de l'abbé de Mably*, Tome huitième, Paris, Imprimerie de Ch. Desbriere, an III (1795-1796)

Brafman (Jacob), *Livre du Kahal. Matériaux pour étudier le Judaïsme en Russie et son influence sur les populations parmi lesquelles il existe* (« traduit par T. P. »), Odessa, Imprimerie L. Nitzsche, 1873

Brasat (Léon), *Synthèse de la question juive*, Paris, Éditions Fernand Sorlot, 1943

Cahun (Léon), *La vie juive*, Paris, Ed. Monnier, de Brunhoff et C^ie^, 1886

Calmanson (Jacques), *Essai sur l'état actuel des Juifs de Pologne, et leur perfectibilité*, Varsovie (sans mention d'éditeur), 1796

Candolle (Alphonse de), *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles, suivie d'autres études sur des sujets scientifiques, en particulier sur la sélection dans l'espèce humaine*, Genève/Bale/Lyon, H. Georg, 1873

Canini (Marco Antonio), *La Vérité sur la question israélite en Roumanie*, Paris, Typ. Charles Maréchal, 1879

Caraccioli (Louis-Antoine), *Lettres à une illustre morte, décédée en Pologne depuis peu de tems, Ouvrage du sentiment, où l'on trouve des anecdotes aussi curieuses qu'intéressantes*, Paris, Bailly, 1770

-, *La Pologne telle qu'elle a été, telle qu'elle est, telle qu'elle sera*, Varsovie/Poitiers, 1775

Chevé (C.-F.), *Histoire complète de la Pologne depuis ses origines jusqu'à nos jours* (seconde édition), t. 2, Paris, Blériot, 1863

Chiarini (Luigi, abbé), *Observations sur un article de la Revue Encyclopédique, dans lequel on examine le projet de traduire le Talmud de Babylone ; suivies du programme de la Théorie du judaïsme appliqué à la réforme des israélites de tous les pays d'Europe*, Paris, Imprimerie Firmin Didot, 1829

- , *Théorie du judaïsme appliquée à la réforme des Israélites de tous les pays de l'Europe, et servant en même temps d'ouvrage préparatoire à la version du Thalmud de Babylone* (2 volumes), Paris, J. Barbezat, 1830

- , *Le Talmud de Babylone traduit en langue française et complété par celui de Jérusalem et par d'autres monuments de l'antiquité judaïque*, vol. 1, Leipzig, J. A. G. Weigel, 1831

Crezzulesco (Emmanuel), *Les Israélites en Roumanie*, Paris, Dentu, 1879

Cyon (Elie de), *La Russie contemporaine. Les principes de l'autocratie - la France et la Russie - La question des juifs*, Paris, Calmann Lévy, 1892

Czynski (Jean), *Question des Juifs polonais, envisagée comme question européenne*, Paris, Guillaumin, 1833.

-, *Histoire de Pologne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, (revue et publiée par Victor Boreau), Paris, L. F. Hivert, 1839

- , *Israël en Pologne. Lettres adressées aux* Archives Israélites (extrait des *AI* juillet-novembre 1861), Paris, Aux bureaux des Archives Israélites, 1861

Dagan (Henri), *Enquête sur l'antisémitisme*, sous la direction d'Henri Dagan, Paris, P.-V. Stock, 1899

Darwin (Charles), *La descendance de l'homme et la sélection sexuelle* (traduit de l'anglais pas J. J. Moulinié), Paris, S. Reinwald et C^{ie}, 1872

Delines (Michel) [pseud. M. Achkinasi], *La chasse aux juifs. Histoire d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, A. Dupret, 1887

Desjardins (Ernest), *Les Juifs de Moldavie*, Paris, E. Dentu, 1867

Djuvara (T.-Georges), *Les Juifs de la Roumanie. Conférence faite dans la séance du lundi 1er mars 1880 sous la présidence de M. Carnot, sénateur, suivi d'une Bibliographie des ouvrages relatifs à cette question*, Paris, Société d'ethnographie, 1880

Dohm (Christian Wilhelm), *Ueber die bürgerliche Verbesserung der Juden*, Berlin/Stettin, Friedrich Nicolai, 1781

-, *De la réforme politique des Juifs* (traduit de l'allemand par Jean Bernoulli), Dessau, La Librairie des Auteurs et des Artistes, 1782

Drault (Jean), *Histoire de l'antisémitisme* (nouvelle édition revue et augmentée), Paris, Aux armes de France, 1944

Drumont (Édouard), *La France juive. Essai d'histoire contemporaine*, 2 volumes, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1886

-, *La France Juive devant l'opinion*, Paris, C. Marpon & E. Flammarion, 1886

[E.D.H.I.S.], *La Révolution française et l'émancipation des Juifs*, 8 volumes, Paris, Éditions d'Histoire Sociale (E.D.H.I.S.), 1968

Fraenkel (J.), *L'alliance évangélique entre les chrétiens et les israélites*, A. Petit-Pierre, Paris, 1856
-, *Du rétablissement de la nationalité juive*, Vve Berger-Levrault et fils, Paris, 1868
-, *La question juive*, Paris, Dentu, 1882

Frey (Thomas) [pseud. Theodor Fritsch], *Antisemiten-Katechismus. Eine Zusammenstellung des wichstigsten Materials zum Verständniss der Judenfrage* (7ème édition), Leipzig, Verlag von Theod. Fritsch, 1888

Fortia de Piles (Alphonse), *Voyage de deux Français en Allemagne, Danemarck, Russie et Pologne, fait en 1790-1792*, Paris, Desenne (Imprimeur-Libraire), 1796

Franz (Constantin), *Der Föderalismus als das leitende Princip für die sociale, staatliche und internationale Organisation, unter besonderer Bezugnahme auf Deutschland*, Mainz, Kirchheim, 1879

Gellion-Danglar (Eug.), *Les Sémites et le Sémitisme au point de vue ethnographique, religieux et politique*, Paris, Maisonneuve et Cie, 1882

Grégoire (Henri Jean-Baptiste, abbé), *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs ; Ouvrage couronné par la Société royale des Arts & des Sciences de Metz, le 23 Août 1788*, Metz, Imp. Claude Lamort, 1789
-, *Motion en faveur des Juifs ; précédée d'une Notice historique, sur les persécutions qu'ils viennent d'essuyer en divers lieux, notamment en Alsace, & sur l'admission de leurs Députés à la Barre de l'Assemblée Nationale*, Paris, Belin, 1789
-, *Observations nouvelles sur les Juifs, et spécialement sur ceux d'Allemagne*, Paris [?], Imprimerie de J. Gratiot [?], 1806
-, *Histoire des sectes religieuses qui, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle, sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les quatre parties du Monde*, t. 2, Paris, Potey, A. Égron, L. Foucault, 1814
-, *Histoire des sectes religieuses qui sont nées, se sont modifiées dans les différentes contrées du globe, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle*, t. 3, Paris, Baudouin Frères, 1828

Grousilliers (H. de), *Nathan der Weise und die Antisemiten-Liga*, Berlin, Hermann Polenz, 1880

Guénée (Antoine, abbé), *Lettres de quelques juifs portugais et allemands à M. de Voltaire ; avec des réflexions critiques, &c. Et un petit Commentaire extrait d'un plus grand* (2ème édition), Paris, Laurent Prault, 1769 [publié sans nom d'auteur]
-, *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonois, à M. de Voltaire. Avec un petit commentaire extrait d'un plus grand* (4ème édition), Paris, Moutard, 1776 [publié sans nom d'auteur]

Gougenot des Mousseaux (Henri-Roger, chevalier), *Le Juif, le judaïsme et le judaïsation des peuples chrétiens*, Paris, Henri Plon, 1869

Halévy (Léon), *Résumé de l'histoire des Juifs modernes*, Paris, Lecointe Libraire (Collection de

résumés de l'histoire de tous les peuples anciens et modernes), 1828

Hollaenderski (Léon), *Les Israélites de Pologne*, Paris, Dagetau et Cie, 1846
-, *Mémoire sur la situation des Israélites en Pologne*, Paris, Lacour, 1858 [publié sans nom d'auteur]
-, *Moschek. Moeurs polonaises*, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1859
-, *Dix-huit siècles de préjugés chrétiens*, Paris, Michel-Lévy frères, 1869

Hugo (Victor), *Actes et Paroles, t. III. Depuis l'exil (1970-1885). Mes fils*, Paris, Albin Michel, 1940

Hugonnet (Léon), *Six mois en Roumanie. Voyage de Bruxelles à Jassy par Cologne, Berlin, Breslau, Cracovie, Czerniowitz et de Bucarest à Genève, par le Danube, Pesth, Vienne et Munich. Projet de Confédération danubienne*, Paris, Lechevalier Éditeur, 1875

Jacobs (Joseph), *The Persecution of the Jews in Russia, 1881*, Londres, Spottiswoode and Co., 1882 [publié sans nom d'auteur]
-, *The Jewish Question 1874-1885. Bibliographical Hand-List*, Londres, Trübner and Co., Ludgate Hill, 1885
-, *On the racial characteristics of modern Jews*, Londres, Harrison, 1885
-, *Studies in Jewish Statistics, Social, Vital and Anthropometric*, Londres, D. Nutt, 1891

Jellinek (Dr. Ad.), *Franzosen über Juden*, Vienne, M. Gottlieb's Buchhandlung, 1880

Jost (Isaak Markus), *Was hat Herr Chiarini in Angelegenheiten der europäischen Juden geleistet ? Eine freimüthige und unpartheiische Beleuchtung des Werkes : Théorie du Judaïsme...*, Berlin, Hayn, 1830

Kieffer (Xavier), *Esquisse d'un voyage en Roumanie*, Altkirch, Imprimerie de J. Boehrer, 1873

Kraszewski (Józef Ignacy) [pseud. B. Boleséawita], *Le Juif* (traduction du polonais par Alexandre Holynski, Paris, E. Dentu, 1886

Lancastel (Betting de), *Considérations sur l'état des Juifs dans la société chrétienne, et particulièrement dans l'Alsace*, Strasbourg, Imprimerie de F. G. Levrault, 1824

Laurent (Achille), *Relation historique des affaires de Syrie, depuis 1850 jusqu'en 1842 ; Statistique générale du Mont-Liban et Procédure complète dirigée en 1840 contre des Juifs de Damas à la suite de la disparition du père Thomas*, tome II, Paris, Gaume frères, 1846

Lavisse (Ernest), *Essais sur l'Allemagne impériale*, Paris, Hachette, 1888

Lazare (Bernard), *L'antisémitisme, son histoire et ses causes*, Paris, Léon Chailley, 1894
-, *Les Juifs en Roumanie*, Paris, Cahiers de la quinzaine (huitième cahier de la troisième série), 1902

Lepage (Auguste), *Les Boutiques d'esprit*, Paris, Olmer, 1879

Leroy-Beaulieu (Anatole), *Israël chez les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1983 (1ère édition sous le titre *Les Juifs et l'antisémitisme. Israël chez les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1893)

-, *L'antisémitisme*, Paris, Calmann Lévy, 1897
-, *Les doctrines de haine. L'antisémitisme, l'antiprotestantisme, l'anticléricalisme* (3ème édition), Paris, Calmann-Lévy, 1902

Leven (Narcisse), *Cinquante ans d'histoire. L'Alliance israélite universelle (1860-1910)* (2 volumes), Paris, Félix Alcan, 1911-1920

Ligneau (Jean de) [pseud. François Bournand], *Juifs et antisémites en Europe*, Paris, Tolra, 1891

Lœb (Isidore), *La situation des israélites en Serbie et en Roumanie*, Paris, A. Chaix et Cie, Imprimerie centrale des chemins de fer, 1876 [publié sans nom d'auteur]
-, *La situation des israélites en Turquie, en Serbie et en Roumanie*, Paris, Joseph Baer et Cie, 1877

Lubliner (O. Louis), *Des Juifs en Pologne. Examen de leur condition sous le point de vue historique, législatif et politique*, Bruxelles/Leipzig, Imp. Weissenbruch Père, Muquardt Librairie, 1839

Macedo (M. A. de), *Pèlerinage aux lieux saints, suivi d'une excursion dans la Basse Égypte, en Syrie et à Constantinople*, Bruxelles/Leipzig/Livourne, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1867

Malo (Charles), *Histoire des Juifs depuis la destruction de Jérusalem jusqu'à ce jour, offrant le tableau de la dispersion, des malheurs et persécutions, de l'existence morale, religieuse et politique de cette nation, chez les divers peuples de la terre, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'au dix-neuvième siècle*, Paris, Leroux, 1826

Malte Brun (Conrad), *Tableau de la Pologne ancienne et moderne* (« Pour servir de complément à l'Histoire de la Pologne par M. de Rulhières »), Henri Tardieu, Paris, H. Nicolle, 1807
- , *Tableau de la Pologne ancienne et moderne, sous les rapports géographiques, statistiques, géologiques, politiques, moraux, historiques, législatifs, scientifiques et littéraires. Nouvelle édition...*, 2 volumes, Paris, Aimé-André, 1830
-, *Géographie universelle ou description de toutes les parties du monde sur un plan nouveau d'après les grandes divisions naturelles de l'histoire du globe, précédé de l'histoire de la Géographie chez les peuples anciens et modernes et d'une théorie générale de la Géographie mathématique, physique et politique* (5ème édition), t. 1, Paris, Furne et Cie, 1841

Marbeau (Édouard), *Un nouveau royaume (Roumanie). Extrait du Correspondant (avril-mai 1881)*, Paris, Jules Gervais, 1881
-, *Slaves et Teutons. Notes et impressions de voyage*, Paris, Hachette, 1882
- , *Slaves et Teutons. Notes et impressions de voyage (avec deux cartes)* (deuxième édition), Paris, Hachette et Cie, 1883

Marcu (Mosco), *Ce que les Juifs roumains doivent à la Prusse. Un marché allemand*, Paris,, Librairie Félix Alcan, 1916

Marr (Wilhelm), *Der Sieg des Judenthums über das Germanenthum. Vom nicht confessionnellen Standpunkt aus betrachtet* (2ème édition), Bern, Rudolph Costenoble, 1879
-, *Antisemitische Hefte Nr 1. Der Judenkrieg, seine Fehler und wie er zu organisiren ist*, Chemnitz, Verlag von Ernst Schmeitzner, 1880

Méhée de La Touche (Jean-Claude-Hippolyte), *La prétendue révolution de Pologne, avec un examen de sa nouvelle constitution*, Paris, Buisson (Imprimeur-Libraire), 1792

Meyer (Arthur), *Ce que mes yeux ont vu*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1911

Mirabeau (Honoré Gabriel Riqueti, comte de), *Sur Moses Mendelssohn, sur la réforme politique des juifs, et en particulier sur la révolution tentée en leur faveur en 1753 dans la grande Bretagne*, Londres, sans indication d'éditeur, 1787

Morel (MM.), *Les Juifs & la Hongrie devant l'Europe. Affaire de Tisza-Eszlar* (3ème édition), Paris, Imp. Paul Dupont, 1883 [juillet]

Orzeszko (Élise), *Histoire d'un Juif* (traduit du polonais par Ladislas Mickiewicz), Paris, Louis Westhausser, 1887

Picot (Émile), *La question des Israélites roumains au point de vue du droit*, Paris, Auguste Durant et Pedone-Lauriel, 1868

Pinto (Isaac de), *Apologie pour la nation juive : Réflexions critiques sur le premier chapitre du VIIe tome des oeuvres de M. Voltaire*, Amsterdam, J. Joubert, 1762

-, *Traité de la circulation et du crédit*, Amsterdam, Marc Michel Rey, 1771 [publié sans nom d'auteur]

Raffalovich (Arthur), *« ...L'abominable vénalité de la presse... » D'après les documents des archives russes (1897-1917)*, Paris, Librairie du travail, 1931

Rahlenbeck (Charles), *L'inquisition et la Réforme en Belgique*, Anvers/Bruxelles/Leipzig, Aug. Schnée et Compie, 1857

Reclus (Élisée), *Nouvelle géographie universelle. La terre et les hommes. I. L'Europe méridionale (Grèce, Turquie, Roumanie, Serbie, Italie, Espagne et Portugal)*, Paris, Hachette et Cie, 1876

Renan (Ernest), *L'Ecclésiaste. Traduit de l'hébreu avec une étude sur l'âge et le caractère du livre par Ernest Renan*, Paris, Calmann Lévy, 1882

-, *Le judaïsme comme race et comme religion*, Paris, Calmann Lévy, 1883

-, *Le judaïsme et le christianisme. Identité originelle et séparation graduelle*, Paris, Calmann Lévy, 1883

Rohling (August), *Der Talmudjude – zur Beherzigung für Juden und Christen aller Stände*, Münster, Russell's Verlag, 1871

Rohrer (Joseph), *Versuch über die jüdischen Bewohner der österreichischen Monarchie*, Vienne, sans mention d'éditeur, 1804

Rosetti Tezcano (D.) [Dumitru Rosetti-Tescanu], L*a Roumanie et le juif devant l'Europe*, Bacău, Impr. « L'indépendance », 1877

Rousseau (Jean-Jacques), *Considérations sur le gouvernement de la Pologne et sur sa réformation projetée*, La Haye/Lausanne, François Grasset & Comp., 1783

Rülf (Dr, rabbin de Memel), *Drei Tage in Judisch-Russland. Ein Cultur- und Sittenbild*, Frankfurt am Main, Verlag von J. Kauffmann, 1882

Rupert (L.), *L'Église et la Synagogue*, Paris/Tournai, P. Lethielleux, H. Casterman, 1859

Sacher-Masoch (Leopold von), *Hadaska*, Paris, Calmann-Lévy, 1884

Scharff-Scharffenstein (Hermann von), *Das geheime Treiben, der Einfluss und die Macht des Judenthums in Frankreich seit hundert Jahren (1771-1871)*, Stuttgart, Heinrich Killinger, 1872

Scherdlin (Eugène), *Le judaïsme moderne*, Paris, Larousse, 1882

Ségur (Philippe-Paul, général, comte de), *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année 1812*, 2 volumes, Paris, Baudouin frères, 1824

Simon (Jules), *Dieu, Patrie, Liberté*, Paris, Calmann-Lévy, 1883

Sincerus (Edmond) [pseud. Elias Schwarzfeld], *Les Juifs en Roumanie depuis le traité de Berlin (1878) jusqu'à nos jours. Les lois et leurs conséquences*, Londres, Macmillan and Co., 1901

Strousberg (Bethel Henry), *Über Parlamentarismus*, Berlin, Guttentag, 1879

Tanoviceano (J.), *La question juive en Roumanie au point de vue juridique et social. Réponse à l'article de la* Revue politique et littéraire *du 4 mars 1882*, Paris, Imprimerie St-Michel, 1882

Tański (Joseph), *Cinquante années d'exil*, volume 1, Paris, E. Lalouette, 1880

Tarnopol (Joachim), *Notices historiques et caractéristiques sur les israélites d'Odessa. Précédées d'un aperçu général sur l'état du peuple israélite en Russie*, Odessa, A. Braun, 1855

-, *Réflexions sur l'état religieux, politique et social de israélites russes. Essai sur une reforme modérée et progressive, dans le domaine du Judaïsme en Russie. Résumé de mon ouvrage russe, publié en 1868 et suivi d'une étude spéciale sur l'émancipation*, Odessa, L. Nitzsche, 1871

Thiéry (Claude-Antoine), *Dissertation sur cette question : Est-il des moyens de rendre les Juifs plus heureux et plus utiles en France ? Ouvrage couronné par la Société royale des sciences et des arts de Metz*, Paris, Knapen Fils, Veuve Delaguette et Fils, 1788

Tissot (Victor), *Voyage au pays des milliards*, Paris, Dentu, 1875

-, *La Russie et les Russes. Indiscrétions de voyage* (8ème édition), Paris, E. Dentu, 1882

-, *Meyer et Isaac. Mœurs juives* (d'après E. Orzeszko), Paris, E. Dentu, 1888

Toudouze (Gustave), *Albert Wolff. Histoire d'un chroniqueur parisien*, Paris, Victor Havard, 1883

Üxküll (Natalie von, baronne d'), *Le Juif de Sofievka*, Paris, E. Plon et Cie, 1883 [publié sous le pseudonyme V. Rouslane]

- , *Kira. Une jeune fille russe*, Paris, E. Plon-Nourrit et Cie, 1884 [publié sous le pseudonyme V. Rouslane]

- , *Rome et l'Orient. Publications de documents, d'exposés et de lettres au nom de la*

vérité, de la justice et de la charité. 1. Jésuites et Melchites, Berlin, W. Pormetter, 1912
- , *Rome et l'Orient. La Constitution divine de l'Église*, Berne, Bircher, 1922 (en collaboration avec Cyrillos Macaire)
-, *Rom und der Orient. Ägypten, Palästina, Syrien. Orientbriefe einer deutschen Frau*, Lugano, Salvatore-Verlag, 1925

Vautrin (Hubert), *L'Observateur en Pologne*, Paris, Giguet et Michaud, 1807

Veuillot (Louis), *Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraires* (2ème série, tome cinquième), Paris, Gaume frères et J. Duprey éditeurs, 1860

Vogt (Carl), *Antisémitisme et barbarie*, Paris, Schleicher Frères, 1901

Voltaire [François-Marie Arouet], *Histoire de Charles XII, Roi de Suède*, Paris, Pierre et Firmin Didot, an XI (1802) (1ère publication en 1731)
- , *Le Vieillard du mont Caucase aux Juifs portugais, allemands et polonois. Ou réfutation du Livre intitulé. Lettres de quelques Juifs Portugais, Allemands & Polonois. in 12. Paris 1776*, Rotterdam, 1777, p. 146
-, *Un chrétiens contre six Juifs*, La Haye, 1777 [publié sans nom d'auteur]

Weiss (J. J.), *Au Pays du Rhin. Metz, Hombourg-les-Bains, Autour de Hombourg, Francfort, Strasbourg et l'Alsace*, Paris, G. Charpentier et Cie, 1886

Wolf (Lucien), *Notes on the Diplomatic History of the Jewish Question, with Texts of Protocols, Treaty Stipulations and other Public Acts and Official Documents*, London, Spottiswoode, Ballantyne & CO, 1919

Zalkind-Hourwitz (M., Juif Polonois), *Apologie des Juifs en réponse à la question : Est-il des moyens de rendre les Juifs plus heureux & plus utiles en France ? Ouvrage couronné par la Société Royale des Arts & des Sciences de Metz*, Paris, Gattey, Royer, 1789

Zunz (Leopold), *Beleuchtung der Théorie du judaisme des Abbé Chiarini*, Berlin, In der Haude und Spenerschen Buchhandlung (S. I. Joseephy), 1830

Sources secondaires

[Collectif sans précision de direction], *Voltaire et Rousseau en France et en Pologne* (actes du colloque organisé à Nieborów, octobre 1978), *Les cahiers de Varsovie* (10), Varsovie, Éditions de l'Université de Varsovie, 1982

Adorno (Theodore W.), *Études sur la personnalité autoritaire*, Paris, Éditions Allia, 2007 (1ère édition en anglais, 1950)

Ages (Arnold), « Veuillot and the Talmud », *The Jewish Quarterly Review* (nouvelle série), volume 64, n° 3 (janvier 1974), pp. 229-260
- , « Luigi Chiarini. A Case Study in Intellectual Anti-Semitism», *Judaica*, 37, n° 2 (1981), pp. 76–89

Airiau (Paul), *L'Antisémitisme catholique aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Paris, Berg International, 2002

Aly (Götz), *Warum die Deutschen ? Warum die Juden? Gleichheit, Neid und Rassenhass*, Frankfurt am Main, S. Fisher, 2011

Angenot (Marc), *Ce que l'on dit des Juifs en 1889. Antisémitisme et discours social*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 1989

-, « "Un juif trahira" : La préfiguration de l'Affaire Dreyfus (1886-1894) », *Romantisme*, n° 87 (1995), pp. 87-114

Arendt (Hannah), *Les origines du totalitarisme. Sur l'antisémitisme*, Paris, Calmann-Lévy (coll. Points Politique), 1998 (1ère édition en anglais, 1951)

Aronson (Michael), « The Prospects for the Emancipation of Russian Jewry during the 1880s », *The Slavonic and East European Review*, volume LV, n° 3 (juillet 1977), pp. 348-369

-, *Troubled Waters. The Origins of the 1881 Anti-Jewish Pogroms in Russia*, Pittsburg, University of Pittsburg Press, 1990

Aschheim (Steven E.), *Brothers ans Strangers. The East European Jew in German and German Jewish Consciousness, 1800-1923*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1982

Baron (Salo), « I. M. Jost the Historian » , *Proceedings of the American Academy for Jewish Research*, Vol. 1 (1928 – 1930)

Bartal (Israel), *The Jews of Eastern Europe, 1772-1881*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2005 (1ère édition en hébreux, 2002)

Bein (Alex), *Die Judenfrage. Biographie eines Weltproblems*, t. 2, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1980

Bellanger (Claude), Godechot (Jacques), Guiral (Pierre), Terrou (Fernand) (dir.), *Histoire générale de la presse française*, tome III (de 1871 à 1940), Paris, Presses Universitaires de France, 1972

Belissa (Marc), préface à Gabriel Bonnot de Mably, *Du gouvernement et des lois de Pologne*, Paris, Kimé, 2008

Benz (Wolfgang) (dir.), *Handbuch des Antisemitismus. Judenfeindschaft in Geschichte und Gegenwart*, t. 2/2 (« Personen L-Z »), Berlin, Walter de Gruyter, 2009

-, *Handbuch des Antisemitismus. Judenfeindschaft in Geschichte und Gegenwart*, t. 6 (« Schriften und Periodika »), Berlin, Walter de Gruyter, 2013

Berding (Helmut), *Histoire de l'antisémitisme en Allemagne*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1991 (1ère édition en allemand, 1988)

Berger Waldenegg (Georg Christoph), *Antisemitismus : « Eine gerfärliche Vokabel ? ». Diagnose eines Wortes*, Wien/Köln/Weimar, Böhlau Verlag, 2003

Bergmann (Werner), Wyrwa (Ulrich), « Antisemitismus in Europa (1879-1914). Nationale Kontexte, Kulturtransfer und europäischer Vergleich. Exposé für ein Forschungskolleg », 2006 (document aimablement communiqué à l'auteur par Ulrich Wyrwa)

Berk (Stephen M.), *Year of Crisis, Year of Hope. Russian Jewry and the Pogroms of 1881-1882*, Londres/Wesport, Greenwood Press, 1985

Berkovitz (Jay R.), *Rites and Passages. The Beginnings of Modern Jewish Culture in France, 1650-1860*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2004

Berindei (Dan), « Les juifs dans les Principautés Unies (1859-1865) », dans Liviu Rotman (dir.), *Jewish Problems in the USSR and Eastern Europe, Shvut (16)*, Tel Aviv, Diaspora research institute/The Goldstein-Goren Center for the History of the Jews in Romania, 1993, pp. 133-149

Birnbaum (Pierre), « Introduction. Un antisémitisme à la française ? », dans Sam W. Bloom et Ilana Y. Zinguer (dir.), *L'Antisémitisme éclairé. Inclusion et Exclusion depuis l'Époque des Lumières jusqu'à l'Affaire Dreyfus*, Leiden/Boston, Brill, 2003

-, *L'Aigle et la Synagogue. Napoléon, les Juifs et l'État*, Paris, Fayard, 2007

-, *« Est-il des moyens de rendre les Juifs plus utiles et plus heureux ? » Le concours de l'Académie de Metz (1787)*, Paris, Seuil, 2017

Blaschke (Olaf), *Offenders or Victims ? German Jews and the Causes of Modern Catholic Antisemitism*, Lincoln/London, University of Nebraska Press (pour le Vidal Sassoon International Center for the Study of Antisemitism, The Hebrew University of Jerusalem), 2009

Blévis (Laure), « En marge du décret Crémieux. Les Juifs naturalisés français en Algérie (1865-1919) », *Archives Juives*, volume 45 (2012-2), pp. 56-57

Bloch (Marc), *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin (coll. Références Histoire), 1997

Bödeker (Hans Eric), Friedmann (Peter), *Gabriel Bonnot de Mably. Textes politiques (1751-1783)*, Paris, L'Harmattan, 2008, introduction en ligne (non paginée) : http://revolution-francaise.net/2008/12/23/288-mably-etat-de-la-recherche [consulté en août 2019]

Boehlich (Walter), *Der Berliner Antisemitismusstreit*, Frankfurt am Main, Insel-Verlag, 1965

Bouvier (Jean), *Le krach de l'Union Générale (1878-1885)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960

Boyer (John W.), *Political Radicalism in Imperial Vienna. Origins of the Christian Social Movement, 1848-1897*, Chicago/Londres, The University of Chicago Press, 1981

-, « Karl Lueger and the Viennese Jews » , *Leo Baeck Institute Yearbook*, n° 26-1 (1981), pp. 125-141

Brenner (Michael), « Between Haskalah and Kabbalah : Peter Beer's History of Jewish Sects », dans Elisheva Carlebach, John M. Elfron, David N. Myers (dir.), *Jewish History and Jewish Memory. Essays in Honor of Yosef Hayim Yerushalmi*, Hanover, University Press of New England (pour Brandeis University Press), 1998

Brenner (Michael, Caron (Vicki), Kaufmann (Uri R.) (dir.), *Jewish Emancipation Reconsidered. The French and German Models*, Tübingen, Schriftenreihe wissenschaftlicher Abhandlungen des Leo Baeck Instituts 66, Mohr Siebeck Verlag, 2003

Brustein (William I.), *Roots of Hate. Anti-Semitism in Europe before the Holocaust*, New York, Cambridge University Press, 2003

Buchen (Tim), *Antisemitismus in Galizien. Agitation, Gewalt und Politik gegen Juden in der Habsburgermonarchie um 1900*, Berlin, Metropol Verlag, 2012

Byrnes (Robert F.), *Antisemitism in modern France. The Prologue to the Dreyfus Affair*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1950

Cahm (Éric), Citti (Pierre) (dir.), *Les représentations de l'Affaire en France et à l'étranger*, Tours, Publication de l'Université François-Rabelais, 1997

Candar (Gilles), Chatriot (Alain), « Correspondances jaurésiennes », *Cahiers Jaurès*, n° 195-196 (2010), pp. 106-117

Caron (Vicky), *Between France and Germany. The Jews of Alsace-Lorraine, 1871-1918*, Stanford, Stanford University Press, 1988

Cerny (Gerald), *Theology, Politics and Letters at the Crossroads of European Civilization : Jacques Basnage and the Baylean Huguenot Refugees in the Dutch Republic*, International Archives of the History of Ideas (volume 107), Dordrecht, Martinus Nijhoff Publishers, 1987

Chambost (Anne-Sophie), « Émile Alglave ou les ambivalences d'un professeur avec son milieu », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 29 (2011/1), pp. 35-58

Clément (Alain) (dir.), *Nicolas Baudeau. Un « philosophe économiste » au temps des Lumières*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2008

Cohen (David), *La promotion des Juifs en France à l'époque du Second Empire (1852-1870)* (2 volumes), Aix-en-Provence, Publications de l'Université d'Aix-en-Provence, 1980

Cohen (Lloyd A.), « The Jewish Question During the Period of the Romanian National Renaissance and the Unification of the Two Principalities of Moldovia and Wallachia, 1848-1866 », dans Stephen Fischer-Galati, Radu R. Florescu, George R. Ursul (dir.), *Romania Between East and West. Historical Essays in Memory of Constantin C. Giurescu*, East European Monographs (n° CIII), New York, Boulder/Columbia University Press, 1982, pp. 295-216

Cohn-Sherbok (Dan), *Judaism. History, Belief and Practice*, Londres/New York, Routledge, 2003

Crapez (Marc), *La Gauche réactionnaire. Mythes de la plèbe et de la race*, Paris, Berg international, 1997

Cybowski (Milosz K.), *The Polish Great Emigration and the Jewish Question in 1830-1834* (A dissertation submitted in partial fulfilment of the requirements of the degree of Mres, Jewish History and Culture), University of Southampton, 2012

Damé (Frédéric), *Histoire de la Roumanie contemporaine. Depuis l'avénement des princes indigènes jusqu'à nos jours (1822-1900)*, Paris, Félix Alcan, 1900

De Michelis (Cesare), « Un professionista dell'antisemitismo ottocentesco : Osman Bey » , *La Rassegna mensile di Israel*, LXIII, n° 2 (1997), pp. 51-61

Denis (Michel), Lagrée (Michel), Veillard (Jean-Yves) (dir.), *L'affaire Dreyfus et l'opinion publique en France et à l'étranger*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995

Digeon (Claude), *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959

Doubnov [Dubnow] (Simon), *History of the Jews in Russia and Poland from the Earliest Times until the Present Day*, 2 volumes, Philadelphia, The Jewish Publication Society of America, 1916-1918

-, *Histoire moderne du peuple juif*, Paris, Le Cerf, 1994 (1ère édition en russe, 1923-1929)

Dreyfus (Robert), *la Vies des hommes obscurs. Alexandre Weill, ou le prophète du faubourg Saint-Honoré, 1811-1899*, Paris, *Cahiers de la Quinzaine*, 1908 [conférence prononcée à la Société des études juives le 23 mars 1907 et d'abord publiée dans la *Revue des études juives*, t. 53, 1907, pp. XLVI-LXXV]

Duker (Abraham G.), « Leon Hollaenderski's Statement of Resignation. A Document of the Polish Great Emigration », *Jewish Social Studies*, volume 15, n° 3/4 (juillet-octobre 1953), pp. 293-302

-, « Jewish Volunteers in the Ottoman-Polish Cossack Units during the Crimean War », *Jewish Social Studies*, volume 16, n° 3 (juillet 1954), pp. 203-218 ; n° 4 (octobre 1954), pp. 351-376

-, *The Polish « Great Emigration » and the Jews. Studies in Political and Intellectual History*, doctorat de Philosophie (tapuscrit), Columbia University, 1956

-, « The Lafayette Committee for Jewish Emancipation », dans J. L. Blau, P. Friedman, A. Herztberg, I. Mendelsohn (dir.), *Essays on Jewish Life and Thought Presented in Honor of Salo Wittmayer Baron*, New York, Columbia University Press, 1959, pp. 169-182

Efron (John M.), *Defenders of the Race. Jewish doctors and race science in fin-de-siècle Europe*, New Haven/London, Yale University Press, 1994

Eisenbach (Arthur), *The Emancipation of the Jews in Poland, 1780-1870*, Cambridge, Basil Blackwell, 1991 (1ère édition en polonais, 1988)

Elukin (Jonathan M.), « Jacques Basnage and the History of the Jews : Anti-Catholic Polemic and Historical Allegory in the Republic of Letters, *Journal of the History of Ideas*, volume 53, n° 4 (octobre-décembre 1992)

Engel (David), « Away from a Definition of Antisemitism. An Essay in the Semantics of Historical Description », dans Jeremy Cohen, Moshe Rosman (dir.), *Rethinking European Jewish History*, Oxford/Portland, The Littman Library of Jewish Civilization, 2009, p. 30–53

-, « What's in a Pogrom ? European Jews in the Age of Violence », dans Jonathan Dekel-Chen, David Gaunt, Natan M. Meir, Israel Bartal (dir.), *Anti-Jewish Violence. Rethinking the Pogrom in East European History*, Bloomington/Indianapolis, Indiana University Press, 2010, pp. 19-37

Ernot (Isabelle), « Une historienne au tournant du siècle : Arvède Barine », *Mil neuf cent*, n° 16, 1998, pp. 93-131

Espagne (Michel), *Les juifs allemands de Paris à l'époque de Heine. La translation ashkénaze*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996

- , *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999

Fabre (Jean), *Stanislas-Auguste Poniatowski et l'Europe des Lumières*, Paris, Institut d'études slaves, 1952

Feldman (David), « Conceiving Difference : Religion, Race and the Jews in Britain, c.1750-1900 », *History Workshop Journal*, volume 76-1 (automne 2013), pp. 160-186

Feldman (Eliyahu), « The Question of Jewish Emancipation in the Ottoman Empire and the Danubian Principalities after the Crimean War », *Jewish Social Studies*, volume 41, n° 1 (hiver 1979), pp. 41-74

Ferrari Zumbini (Massimo), *Die Wurzeln des Bösen. Gründerjahre des Antisemitismus : Von der Bismarckzeit zu Hitler*, Frankfurt am Main, Vittorio Klostermann, 2003

Feuerwerker (David), *L'émancipation des Juifs en France de l'Ancien Régime à la fin du Second Empire*, Paris, Albin Michel, 1976

Fink (Carole), *Defending the Rights of Others. The Great Powers, the Jews, and International Minority Protection*, 1878-1938, New York, Cambrigde University Press, 2004

Frankel (Jonathan), *Prophecy and Politics. Socialism, Nationalism, and the Russian Jews, 1862–1917*, Cambridge/New York/Melbourne, Cambridge University Press, 1981

- , *The Damascus Affair. « Ritual Murder, » Politics, and the Jews in 1840*, Cambridge/New York/Melbourne, Cambridge University Press, 1997

Frankl (Michal), *« Prag ist nunmehr antisemitisch ». Tschechischer Antisemitismus am Ende des 19. Jahrhunderts*, Berlin, Metropol Verlag, 2011

Friedemann (J.-Y.), « Victor Hugo et les pogroms de Russie des années quatre-vingt », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 57 (3), 1979, pp. 628-636

Gartner (Lloyd P.), « Roumania, America, and World Jewry. Consul Peixotto in Bucharest, 1870-1871 », *American Jewish Historical Quarterly*, volume 58, n° 1 (septembre 1968), pp. 24-56 ; 59-117

Gelber (N. M.), « La question juive en Bulgarie et en Serbie devant le Congrès de Berlin », *Revue des études juives*, t. CXXII, 1-2 (1964), pp. 85-124

Girardet (Raoul), *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986

Girault (Renée), *Emprunts russes et investissements français en Russie, 1887-1914. Recherches sur l'investissement international*, Paris, Armand Colin, 1973

Goldberg (Sylvie Anne), « Histoire juive, histoire des juifs : d'autres approches » , *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 49e année, n° 5 (septembre-octobre 1994)

Goldhagen (Daniel J.), *Hitler's Willing Executioners. Ordinary Germans and the Holocaust*, New York, Alfred A. Knopf, 1996

Graetz (Michael), *Les juifs en France au XIXe siècle. De la Révolution française à l'Alliance israélite universelle*, Paris, Le Seuil, 1989 (1ère édition en hébreux, 1982)

Green (Nancy), *Les travailleurs immigrés juifs à la Belle Epoque, Le « Pletzl » de Paris*, Paris, Fayard (coll. « L'espace du politique »), 1985 (1ère édition en anglais, 1984)

Guery (Alain), « La Pologne vue de France au XVIIIe siècle » , *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 7, 1991 en ligne (non paginé) : http://ccrh.revues.org/index2842.html [consulté en août 2019]

Guillaume (Damien), *Antisémitisme et discours. L'*Anti-Sémitique*, premier journal antisémite français*, Mémoire de DEA, Paris, EHESS, 2002

-, « Autour de l'émancipation ratée des juifs de Roumanie, 1866-1881 : archaïsme du libéralisme roumain ou limites du libéralisme ? », dans Silvia Marton et Constanţa Vintilă-Ghiţulescu (dir.), Penser le XIXe siècle. Nouveaux chantiers de recherche, Iaşi, Editura Universitatii "Alexandru Ioan Cuza", 2013, pp. 185-189

-, « Les juifs des Principautés Danubiennes au regard français jusqu'en 1860. Introduction à l'étude des campagnes pour l'émancipation des juifs des Principautés Danubiennes, 1866-1878 » , *New Europe College Yearbook*, Bucarest, 2014, pp. 213-257

-, « Vers "l'agitation antisémitique" comme phénomène transnational : hostilité antijuive, équivoques libérales et solidarité juive internationale de l'Affaire Mortara au Congrès de Berlin (1858-1878), dans Mareike König, Olivier Schulz (dir.), *Antisemitismus im 19. Jahrhundert aus internationaler Perspecktive*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht Verlage, 2019, pp. 293-315

Goddeeris (Idesbald), « Publier en exil : écrivains et imprimeurs polonais à Bruxelles, 1830-1870 », *Slavica bruxellensia. Revue polyphonique de littérature, culture et histoire slaves*, n° 8 (2012), p. 8

Guillen (Pierre), *L'expansion, 1881-1898*, Paris, Imprimerie Nationale (coll. « Politique étrangère de la France »), 1984

Hausmann (Guido), Hettling (Manfred), Müller (Michael G.) (dir.), *Die « Judenfrage » – ein europäisches Phänomen ?*, Berlin, Metropol Verlag, 2013

Heil (Johannes), « "Antijudaismus" und "Antisemitismus". Begriffe als Bedeutungsträger », *Jahrbuch für Antisemitismusforschung*, volume 6 (1997), pp. 92-114

- , « Antisemitismus, Kulturkampf und Konfession. Die antisemitischen « Kulturen » Frankreichs und Deutschlands im Vergleich », dans Olaf Blaschke, Aram Mattioli (dir.), *Katholisher Antisemitismus im 19. Jahrhundert. Ursachen und Traditionen im internationalen Vergleich*, Zürich, Orell Füssi Verlag, 2000, pp. 195-228

- , *« Gottesfeinde » - « Menschenfeinde » : die Vorstellung von jüdischer Weltverschwörung (13. bis 16. Jahrhundert)*, Essen, Klartext, 2006

Helfand (Jonathan), *French Jewry during the Second Republic and Second Empire (1848-1870)*, New York, Yeshiva University, 1979

Hermon-Belot (Rita), « The Abbé Grégoire's Program for the Jews. Social Reform and Spiritual Project », dans Jeremy D. Popkin, Richard H. Popkin (dir.), *The Abbé Grégoire and his World*, (*International Archives of the History of Ideas* vol. 169), Dordrecht, Springer Science+Business Media, BV, 2000, pp. 13-26

Hertzberg (Arthur), *Les origines de l'antisémitisme moderne*, Paris, Presses de la Renaissance, 2004 (1ère édition en anglais, 1968)

Hillis (Faith), « The "Franco-Russian Marseillaise" : International Exchange and the Making of Antiliberal Politics in Fin de Siècle France », *The Journal of Modern History*, n° 89 (mars 2017), pp. 39-78

Hoffmann (Christhard), Bergmann (Werner), Walser Smith (Helmut) (dir.), *Exclusionary Violence. Antisemitic Riots in Modern Germany*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2002

Horn (Eva), Hagemeister (Michael) (dir.), *Die Fiktion von der jüdischen Weltverschwörung. Zu Text und Kontext der « Protokolle der Weisen von Zion »*, Göttingen, Wallstein Verlag, 2012

Horowitz (Donald L.), *The Deadly Ethnic Riot*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 2001

Iancu (Carol) , « Adolphe Crémieux, L'Alliance Israélite Universelle et les Juifs de Roumanie au début du règne de Carol Hohenzollern Sigmaringen » , *Revue des Études juives*, CXXXIII (3-4), 1974, pp. 481-502

- , *Les Juifs en Roumanie (1866-1919). De l'exclusion à l'émancipation*, Aix-en-Provence, Éditions de l'Université de Provence, 1978

-, *Bleichröder et Crémieux. Le combat pour l'émancipation des Juifs de Roumanie devant le Congrès de Berlin. Correspondance inédite (1878-1880)*, Montpellier, Centre de Recherches et d'Etudes juives et hébraïques, Université Paul Valéry, 1987

Jianu (Angela), *A Circle of Friends. Romanian Revolutionaries and Political Exile, 1840-1859*, Balkan Studies Library (n° 3), Leyde, Brill, 2011

Jobert (Ambroise), *Magnats polonais et physiocrates français (1767-1774),* Collection historique de l'Institut d'étude slaves (X), Paris, Librairie Droz, 1941

- , *La commission d'éducation nationale en Pologne (1773-1794). Son oeuvre d'instruction civique*, Collection historique de l'Institut d'étude slaves (IX), Paris, Librairie Droz, 1941

Joly (Bertrand), « Les antidreyfusards avant Dreyfus », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 39 (avril-juin 1992), pp. 198-221

-, « La France et la Revanche (1871-1914) » , *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 46-2 (avril-juin 1999), pp. 325-347

- , *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Paris, Honoré Champion, 2005

-, *Nationalistes et conservateurs en France, 1885-1902*, Paris, Les Indes savantes, 2008

-, *Histoire politique de l'affaire Dreyfus*, Paris, Fayard, 2014

Joskowicz (Alexander), « Liberal Judaism and Confessional Politics of Difference in the German Kulturkampf », *Leo Baeck Institute Yearbook* (2005), pp. 177-197

-, *The Modernity of Others. Jewish Anti-Catholicism in Germany and France*, Stanford, Stanford University Press, 2014

Kahn (Léon), *Les Juifs de Paris pendant la Révolution* (deuxième édition), Paris, Paul Ollendorff, 1898

Kalifa (Dominique), *La culture de masse en France (1. 1860 – 1930)*, Paris, La découverte & Syros (coll. Repères), 2001

- , « L'imprimé, le texte et l'historien : vieilles questions, nouvelles réponses ? », *Romantisme*, n° 143 (2009/1), pp. 93-99

-, Régnier (Philipe), Thérenty (Marie-Ève), Vaillant (Alain) (dir.), *La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e^ siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2012

Karp (Jonathan), Sutcliffe (Adam) (dir.), *Philosemitism in History*, New York, Cambridge University Press, 2011

Kaspi (André) (dir.), *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010

Katz (Jacob), *Hors du Ghetto. L'émancipation des juifs en Europe (1770-1870)*, Paris, Hachette, 1984 (1ère édition en anglais, 1973)

- , *From Prejudice to Destruction. Anti-Semitism, 1700-1933*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1980

-, « The Preparatory Stage of the modern Antisemitic Movement (1873-1879) », dans Shmuel Almog (dir.), *Antisemitism Throughtout the Ages*, Oxford, Pergamon Press, 1988, pp. 279-289

-, *Exclusion et tolérance. Chrétiens et juifs du Moyen Âge à l'ère des Lumières*, Paris, Lieu Commun, 1987 (1ère édition en anglais, 1961)

Kauffmann (Grégoire), « L'héritage de Drumont dans les années 1930 », *Archives Juives*, volume 43, n° 1 (2010), pp. 12-22

-, *Édouard Drumont (1844-1917)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jean-Pierre Azéma, Paris, Institut d'Études Politiques de Paris, 2007

Kaźmierczyk (Adam), « Jews and Nobles in the late Polish-Lithuanian Commonwealth : Judaism on the Edge of Modernity », dans Jurgita Šiaučiunaitė-Verbickienė, Larisa Lempertienė (éd.), *Central and East European Jews at the Crossroads of Tradition and Modernity* (Proceedings of International Conference of the Lithuanian Institute of History and the Center for Studies of the culture and History of East European Jews), Vilnius, The Center for Studies of the culture and History of East European Jews, 2006

Kershaw (Ian), *Popular Opinion and Political Dissent in the Third Reich. Bavaria 1933-45*, Oxford/New York, Oxford University Press, 1983

Kertzer (David), *Pie IX et l'enfant juif. L'enlèvement d'Edgardo Mortara*, Paris, Perrin, 1997 (1ère édition en anglais, 1997)

Kieval (Hillel J.), « Antisémitisme ou savoir social ? Sur la genèse du procès moderne pour meurtre rituel », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 49e année, n° 5 (1994), pp. 1091-1105

Kinzig (Wolfram), « Philosemitismus », dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 105/2-3 (1994)

Klein (Charlotte), « Damascus to Kiev : Civiltà Cattolica on Ritual Murder », dans Alan Dundes (dir.), *The Blood Libel Legend. A Casebook in Anti-Semitic Folklore*, Madison/London, The University of Wisconsin Press, 1991, pp. 180-196

Klier (John D.), « *The Times* of London, the Russian Press and the Pogroms of 1881–1882 », *The Carl Beck Papers in Russian and East European Studies*, n° 308 (1984)

-, « German Antisemitism and Russian Judeophobia in the 1880's. Brothers and Strangers », *Jahrbücher für Geschichte Osteuropas* (nouvelle série), 1989 (volume 37, cahier 4), pp. 524-540

- , *Imperial Russia's Jewish Question, 1855-1881*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995

-, *Russians, Jews, and the Pogroms of 1881-1882*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011

Klier (John Doyle), Lambroza (Shlomo) (dir.), *Pogroms : Anti-Jewish Violence in Modern Russian History*, New York, Cambridge University Press, 1992

Koren (Roselyne), Michman (Dan) (dir.), *Les intellectuels face à l'affaire Dreyfus, alors et aujourd'hui : perception et impact de l'Affaire en France et à l'étranger*, Paris, L'Harmantan, 1998

Koselleck (Reinhart), *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1990 (1ère édition en allemand, 1979)

Kouloughli (Djamel), « Ernest Renan : un antisémitisme savant », *Histoire Épistémologie Langage*, t. 29, fascicule 2 (2007) pp. 91-112

Kreis (Emmanuel), Quis ut Deus ? *Antijudéo-maçonnisme et occultisme en France sous la IIIe République*, thèse de doctorat d'Histoire sous la direction de Jean-Pierre Brach, Paris, École Pratique des Hautes Études, 2011.

Krieger (Karsten) (dir.), *Der « Berliner Antisemitismusstreit » 1879-1881. Eine Kontroverse um die Zugehörigkeit der deutschen Juden zur Nation. Kommentierte Quellenedition*, 2 volumes, München, Saur, 2003

Krúdy (Gyula), « Tiszaeszlár, Fifty Years Later », dans John Bátki (éditeur et traducteur), *Krúdy's Chronicles. Turn-of-the-Century Hungary in Gyula Krúdy's Journalism*, Budapest/New York, Central European University Press, 2000

Krumeich (Gerd), « La réception de l'Affaire en Allemagne », dans Michel Drouin (dir.), *L'affaire Dreyfus. Dictionnaire*, Paris, Flammarion, 2006, pp. 530-536

Lalouette (Jacqueline), « La difficile laïcisation du serment judiciaire », Romantisme, n° 62 (2013/4)

Langmuir (Gavin I.), *Toward a Definition of Antisemitism*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1990

- , *History, Religion, and Antisemitism*, Berkeley/Los Angeles/Oxford, University of California Press, 1990

Le Foll (Claire), « The Missing Pogroms of Belorussia, 1881-1882 : Conditions and Motives of an Absence of Violence », dans Jonathan Dekel-Chen, David Gaunt, Natan M. Meir, Israel Bartal (dir.), *Anti-Jewish Violence. Rethinking the Pogrom in East European History*, Bloomington/Indianapolis, Indiana University Press, 2010, pp. 159-173

Leiska (Christoph), *Räume der Begegnung - Räume der Differenz. Jüdische Integration und Antisemitismus in Göteborg und Kopenhagen 1850-1914*, Berlin, Metropol Verlag, 2014

Lévi-Strauss (Claude), *Le totémisme aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962

Levy (Richard S.), *The Downfall of the Anti-Semitic Political Parties in Imperial Germany*, New Haven/London, Yale University Press, 1975

Lindemann (Albert), *Esau's Tears. Modern Anti-Semitism and the Rise of the Jews,* Cambridge, Cambridge University Press, 1997

Link-Lenczowski (Andrzej Krzystof), « Les textes judéophiles et judéophobes en Pologne aux XVII[e] et XVIII[e] siècles », dans Daniel Tollet (dir.), *Les textes judéophobes et judéophiles dans l'Europe chrétienne à l'époque moderne*, Actes du colloque organisé par le Centre d'études juives à l'Université de Paris IV-Sorbonne le 23 mai 1995, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, pp. 205-216

Löwe (Heinz-Dietrich), *The Tsars and the Jews. Reform, Reaction and Anti-Semitism in Imperial Russia, 1772-1917*, Chur, Harwood Academic Publishers, 1993

Malino (France), *Un Juif rebelle dans la Révolution. La vie de Zalkind Hourwitz* (1751-1812), Paris, Berg International, 2000 (1[ère] édition en anglais, 1996)

Manfred (A. Z.), « Quelle fut la cause de l'Alliance franco-russe ? », *Cahiers du monde russe et soviétique*, volume 1, n° 1 (mai 1959), pp. 148-164

Marcinkowski (Roman), « Luigi Chiarini (1789-1832). An anti-judaistic reformer of judaism », *Studia Judaica* 7, n° 2[14] (2004), pp. 237-248

Marrus (Michael R.), *Les Juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1985 (1[ère] édition en anglais 1971 ; 1[ère] édition en français, 1972)

Marton (Silvia), *La construction politique de la nation. La nation dans les débats du Parlement de la Roumanie (1866-1871)*, Iaşi, Institutul European Iaşi, 2009

Marty (Michel), *Voyageurs français en Pologne durant la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Écriture, Lumières et altérité*, Paris, Honoré Champion, 2004

Massing (Paul W.), *Rehearsal for Destruction. A Study of Political Anti-Semitism in Imperial Germany*, New York, Howard Fertig, 1967 (1[ère] édition en 1949)

Matard-Bonucci (Marie-Anne) (dir.), *ANTISÉmythes. L'image des juifs entre culture et politique (1848-1939)*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005

Mayeur (Jean-Marie), *Les débuts de la III^e^ République. 1871-1898*, Paris, Le Seuil (coll. « Points Histoire »), 1973

Metzger (Thomas), *Antisemitismus im Deutschschweizer Protestantismus 1870 bis 1950*, Berlin, Metropol Verlag, 2017

Morcos (Saad), *Juliette Adam*, Le Caire, Dar Al-Maaref, 1962

Moses Leff (Lisa), *Sacred Bonds of Solidarity. The Rise of Jewish Internationalism in Nineteenth-Century France*, Stanford, Stanford University Press, 2006

- , « L'Histoire des Juifs de France vue des États-Unis » , *Archives Juives,* 2010/1 (volume 43), pp. 126-136

Nathan (Paul), *Der Prozess von Tisza-Eszlár. Ein Antisemitisches Culturbild*, Berlin, F. Fontane & Co., 1892

Nathans (Benjamin), *Beyond the Pale. The Jewish Encounter with Late Imperial Russia*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 2002

Nemo (Philippe), Petitot (Jean) (dir.), *Histoire du libéralisme en Europe*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006

Nipperdey (Thomas), Rürup (Reinhard), « Antisemistismus », dans Otto Bruner, Werner Conze, Reinhart Koselleck (dir.), *Geschichtliche Grundbegriffe. Historisches Lexikon zur politisch-sozialen Sprache in Deutschland*, t. 1 (A-D), Stuttgart, Ernst Klett Verlag, 1972, pp. 129-153

Nirenberg (David), *Anti-Judaism. The Western Tradition*, New York, W. W. Norton & Company, 2014

Noiriel (Gérard), *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e^-XX^e^ siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007

Nuţu (Valérien), « Hermione Asaki et Edgar Quinet à travers leur correspondance avec Mme Raffalovich » , *Revue historique du Sud-Est Européen*, septembre-décembre 1935 (n° 10-12), pp. 356-399

Oldson (William O.), *A Providential Anti-Semitism. Nationalism and Polity in Nineteenth Century Romania*, Philadelphia, The American Philosophical Society, 1991

Olender (Maurice), *Les Langues du Paradis. Aryens et Sémites : un couple providentiel*, Paris, Gallimard/Le Seuil, coll. « Hautes études », 1989

Payne (Stanley G.), *Franco and Hitler. Spain, Germany, and World War II*, New Haven/London, Yale University Press, 2008

Perlmann (Moshe), « "Razsvet" 1860-61 : The Origins of the Russian Jewish Press », *Jewish Social*

Studies, volume 24, n° 3 (juillet 1962), pp. 162-182

Petit (Irène), « Portrait de Jean Bourdeau », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* (Cahiers Georges Sorel), 14 (1996), pp. 162-171

Petrovsky-Shtern (Yohanan), *Jews in the Russian Army, 1827-1917. Drafted into Modernity*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2009

Poliakov (Léon), *Histoire de l'antisémitisme. De Voltaire à Wagner*, Paris, Calmann-Lévy, 1968
- , *Le mythe aryen. Essai sur les sources du racisme et des nationalismes*, Paris, Calmann-Lévy/Pocket, coll. « Agora », 1994 (1ère édition en 1974)
- , *Histoire de l'antisémitisme. L'Europe suicidaire, 1870-1933*, Paris, Calmann-Lévy, 1977

Porter (Brian), *When Nationalism Began to Hate. Imagining Modern Politics in Nineteenth-Century Poland*, New York, Oxford University Press, 2000

Prochasson (Christophe), *Les années électriques, 1880-1910*, Paris, La Décrouverte, 1991
- , « Un retour aux sources : l'antisémitisme au temps de l'Affaire » , *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels*, n° 137 (juillet-septembre 1995), pp. 58-58

Pulzer (Peter), *The Rise of Political Anti-Semitism in Germany & Austria*, Londres, Peter Halban, 1988 (édition révisée, 1ère édition en 1964)

Reed (Andrew C.), « The Saratov Case as Critical Juncture in Ritual Murder History », dans Eugene M. Avrutin, Jonathan Dekel-Chen, Robert Weinberg (dir.), *Ritual Murder in Russia, Eastern Europe, and Beyond. New Histories of an Old Accusation*, Bloomington, Indiana University Press, 2017, pp. 73-94

Renouvin (Pierre), « Les relations franco-russes à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle », *Cahiers du monde russe et soviétique*, volume 1, n° 1 (mai 1959), pp. 128-147

Richter (Klaus), *Antisemitismus in Litauen. Christen, Juden und die « Emanzipation » der Bauern (1889–1914)*, Berlin, Metropol Verlag, 2013

Roberts (Sophie B.), *Citizenship and Antisemitism in French Colonial Algeria, 1870–1962*, New York, Cambridge University Press, 2017

Robertson (Ritchie), « Joseph Rohrer and the Bureaucratic Enlightenment » , *Austrian Studies*, 2 (1991), pp. 22-42
- , *The 'Jewish Question' in German Literature, 1749-1939. Emancipation and its Discontents*, New York, Oxford University Press, 1999

Rodrigue (Aron), « Léon Halévy and Modern French Jewish Historiography », dans Elisheva Carlebach, John M. Elfron, David N. Myers (dir.), *Jewish History and Jewish Memory. Essays in Honor of Yosef Hayim Yerushalmi*, Hanover/Londres, Brandeis University Press (published by University Press of New England), 1998, pp. 414-427

Rollet-Echalier (Catherine), *La politique à l'égard de la petite enfance sous la IIIe République*, Institut National d'Étude Démographiques, Travaux et Document (Cahier 127), Paris, Presses

Universitaires de France, 1990

Rollin (Henri), *L'apocalypse de notre temps. Les dessous de la propagande allemande d'après des documents inédits*, Paris, Édition Allia, 1991 (1ère publication par la N.R.F. en 1939)

Roos (Gilbert), *Les Juifs de France sous la Monarchie de Juillet*, Paris, Honoré Champion, 2007

Ross (Ronald J.), *The Failure of Bismarck's Kulturkampf. Catholicism and State Power in Imperial Germany, 1871-1887*, Washington, D. C., The Catholic University of America Press, 1998

Rosset (François), *L'Arbre de Cracovie. Le mythe polonais dans la littérature française*, Paris, Imago, 1996

Schechter (Ronald), *Obstinate Hebrews. Representations of Jews in France, 1715-1815*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press, 2003

Salah (Asher), « From Odessa to Florence. Elena Comparetti Raffalovich. A Jewish Russian Woman in Nineteenth-Century Italy », dans Tullia Catalan, Cristiana Facchini (dir.), *Portrait of Italian Jewish Life (1800s-1930s) – Quest, Issues in Contemporary Jewish History. Journal of Fondazione CDEC*, n° 8 (novembre 2015, en ligne : www.quest-cdecjournal.it/focus.php?id=365 [consulté en août 2019]

Schörle (Eckart), « Internationale der Antisemiten. Ulrich Fleischhauer und der "Welt-Dienst" », *Werkstattgeschichte*, n° 51 (août 2009), pp. 57-72

Schorsch (Ismar), *Leopold Zunz. Creativity in Adversity*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2016

Schwarzfuchs (Simon), *Kahal. La communauté juive de l'Europe médiévale*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1986

-, *Du Juif à l'israélite. Histoire d'une mutation (1770-1870)*, Paris, Fayard, 1989

Sibalis (Michael D.), « Jan Czynski. Jalons pour la biographie d'un fouriériste de la Grande émigration polonaise », *Cahiers Charles Fourier*, n° 6 (1995), en ligne: http://www.charlesfourier.fr/spip.php?article135 [consulté en août 2019]

Siepe (Esther), « L'Allemagne et l'affaire Dreyfus », dans Vincent Duclert, Perrine Simon Nahum (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, A. Colin, 2009

Silberner (Edmund), « Charles Fourier on the Jewish Question », *Jewish Social Studies*, Volume 8, n° 4 (octobre 1946), pp. 245-266

-, « The Attitude of the Fourierist School towards the Jews », *Jewish Social Studies*, volume 9, n° 4 (octobre 1947), pp. 339-362

Simon-Nahum (Perrine), *La Cité investie. La "Science du judaïsme" français et la République*, Paris, Éditions du Cerf (coll. Bibliothèque franco-allemande), 1991

-, « Renan et l'histoire des langues sémitiques », *Histoire Épistémologie Langage*, t. 23, fascicule 2 (2001), pp. 59-75

-, « L'Orient d'Ernest Renan : de l'étude des langues à l'histoire des religions », *Revue germanique internationale*, 2008 (7), pp. 157-168

-, « Les bastions antisémites des droites cléricales et nationalistes au XIXe siècle », dans Gilles Manceron, Emmanuel Naquet (dir.), *Être dreyfusard hier et aujourd'hui*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp. 329-338

Slezkine (Yuri), *Le Siècle juif*, Paris, La Découverte, 2009 (1ère édition en anglais, 2004)

Sorlin (Pierre), *« La Croix » et les juifs (1880-1899). Contribution à l'histoire de l'antisémitisme contemporain*, Paris, Grasset, 1967

Spitzer (Yannay), « Pogroms, Networks, and Migration. The Jewish Migration from the Russian Empire to the United States 1882-1914», 2013, en ligne : http://in.bgu.ac.il/en/humsos/Econ/Documents/seminars/December%2023-2013.pdf [consulté en août 2019]

Staliūnas (Darius), *Enemies for a Day. Antisemitism and Anti-Jewish Violence in Lithuania under the Tsars*, Budapest/New York, Central European University Press, 2015

Starr (Joshua), « Jewish Citizenship in Rumania (1878-1940) », *Jewish Social Studies*, vol. 3, n° 1 (janvier 1941)

Stern (Fritz), *L'or et le fer. Bismarck et son banquier Bleichröder*, Paris, Fayard, 1990 (1ère édition en anglais, 1977)

Sternhell (Zeev), *La droite révolutionnaire, 1885-1914*, Paris, Gallimard, 1997

Stoetzler (Marcel), *The State, the Nation and the Jews. Liberalism and the Antisemitism Dispute in Bismarck's Germany*, Lincoln/London, University of Nebraska Press, 2008.

Szabó (Miloslav), *« Von Worten zu Taten ». Die slowakische Nationalbewegung und der Antisemitismus 1875-1922*, Berlin, Metropol Verlag, 2014

Szajkowski (Zoza), « The Alliance Israélite Universelle and East-European Jewry in the '60s », *Jewish Social Studies*, volume 4, n° 2 (avril 1942), pp. 139-160

-, « How the Mass Migration to America Began », *Jewish Social Studies*, volume 4, n° 4 (octobre 1942), pp. 291-310

-, « Socialists and Radicals in the Development of Antisemitism in Algeria (1884-1900) », *Jewish Social Studies*, volume 10, n° 3 (juillet 1948), pp. 257-280

-, « The Attitude of American Jews to East European Jewish Immigration (1881-1893) », *American Jewish Historical Society*, n° 40 (septembre 1950-juin 1951), pp. 221-280

-, « The European Attitude to East European Jewish Immigration (1881-1893) », *American Jewish Historical Society*, n° 41 (septembre 1951-juin 1952), pp. 127-162

-, « Conflicts in the Alliance Israélite Universelle and the Founding of the Anglo-Jewish Association, the Vienna Allianz and the Hilfsverein », *Jewish Social Studies*, volume 19, n° 1/2 (janvier-avril 1957), pp. 29-50

Taylor (A. J. P.), « Les premières années de l'alliance russe (1892-1895) », *Revue historique*, tome 204 (1950), pp. 62-76

Todorova (Maria), « The Trap of Backwardness : Modernity, Temporality, and the Study of Eastern

European Nationalism », *Slavic Review*, volume 64, n° 1 (printemps 2005), pp. 140-164

Tollet (Daniel), *Histoire des Juifs en Pologne du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992

-, « Les francs-maçons polonais émigrés en France et l'émancipation juive en Pologne au XIX^e siècle », *Archives Juives*, volume 43 (2010/2), pp. 49-57

Toury (Jacob), « "The Jewish Question". A Semantic Approach », *The Leo Baeck Institute Year Book*, Volume 11, Issue 1 (janvier 1966), pp. 85-106

Van Balberghe (Émile), « "Je frappe à droite et à gauche, voilà tout." L'interview de Léon Bloy par Robert Caze (1885) », dans Gérard Nauroy (dir.), *L'écriture du massacre en littérature entre histoire et mythe. Des mondes antiques à l'aube du XXI^e siècle*, Berne, Peter Lang, 2004, pp. 179-204

Verdès-Leroux (Jeanine), *Scandale financier et antisémitisme catholique. Le Krach de l'Union Générale*, Paris, Le Centurion, 1969

Vital (David), *A People Apart. A Political History of the Jews in Europe*, New York, Oxford University Press, 1999

Volkov (Shulamit), « Le texte et la parole : de l'antisémitisme d'avant 1914 à l'antisémitisme nazi », *Colloque de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. L'Allemagne nazie et le génocide juif*, Paris, Gallimard-Le Seuil (coll. Hautes Études), 1985

- , *Germans, Jews, and Antisemites. Trials in Emancipation*, New York, Cambridge University Press, 2006

Vulesica (Marija), *Die Formierung des politischen Antisemitismus in den Kronländern Kroatien-Slawonien 1879-1906*, Berlin, Metropol Verlag, 2012

Walicki (A.), « The Idea of Nation in the Main Currents of Political Thought of the Polish Enlightenment », dans S. Fiszman (dir.), *Constitution and Reform in Eighteenth-Century Poland. The Constitution of 3 May 1791*, Bloomington, Indiana University Press, 1997, pp. 155-174

Wawrzinek (Kurt), *Die Enstehung der deutschen Antisemitenparteien (1973-1890). Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde der Philosophischen Fakultät der Schlesischen Friedrich-Wilhelms-Universität zu Breslau*, Berlin, Emil Ebering, 1926

Weeks (Theodore R.), « Assimilation, Nationalism, Modernization, Antisemitism. Notes on Polish-Jewish Relations, 1855-1905 », dans Robert Blobaum (dir.), *Antisemitism and its Opponents in Modern Poland*, Ithaca/London, Cornell University Press, 2005, pp. 20-38

- , *From assimilation to antisemitism, The « Jewish Question » in Poland, 1850-1914*, DeKalb, Northern Illinois University Press, 2006

Weiland (Daniela), *Otto Glagau und « Der Kulturkämpfer ». Zur Entstehung des moderner Antisemitismus im frühen Keiserreich*, Berlin, Metropol Verlag, 2004

Weinberg (Sonja), *Pogroms and Riots. German Press Responses to Anti-Jewish Violence in Germany and Russia (1881-1882)*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2010

Werner (Michael), Zimmermann (Bénédicte), « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », dans *De la comparaison à l'histoire croisée* (*Le genre humain* n° 42), Paris, Le Seuil, 2004

Wertheimer (Jack), *Unwelcomed Strangers. East European Jews in Imperial Germany*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1987

Wertheim (David J.) (dir.), *The Jew as Legitimation. Jewish-Gentile Relations Beyond Antisemitism and Philosemitism*, New York, Palgrave Macmillan, 2017

Winock (Michel), *Édouard Drumont et Cie. Antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Le Seuil, 1982

-, « Louis Veuillot et l'antijudaïsme français », dans Catherine Brice, Giovanni Miccoli (dir.), *Les Racines chrétiennes de l'antisémitisme politique (fin XIX^e^-XX^e^ siècle)*, Rome, École française de Rome, 2003, pp. 79-88

-, *La France et les juifs de 1789 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « L'Univers historique »), 2004

Wilson (Stephen), *Ideology and Experience. Antisemitism in France at the Time of the Dreyfus Affair*, Londres/Toronto, Associated University Presses & Rutherford-Madison-Teaneck, Fairlegh Dickinson University Press, 1982

Wistrich (Robert S.), « Karl Lueger and the Ambiguities of Viennese Antisemitism », *Jewish Social Studies*, n° 45-3/4 (été-automne 1983), pp. 251-262

- , *Laboratory for World Destruction. Germans and Jews in Central Europe*, Vidal Sassoon International Center for the Study of Antisemitism (University of Jerusalem), Lincoln/London, University of Nebraska Press, 2007

Wladika (Michael), *Hitlers Vätergeneration. Die Ursprünge des Nationalismus in der k. u. k. Monarchie*, Wien/Köln/Weimar, Böhlau Verlag, 2005

Wodziński (Marcin), « Good Maskilim and Bad Assimilationists, or toward a New Historiography of the Haskalah in Poland », *Jewish Social Studies* (nouvelles séries), vol. 10, n° 3 (printemps-été 2004), pp. 87-122

-, « "Civil Christians". Debates on the Reform of the Jews in Poland, 1789-1830 », dans Benjamin Nathans, Gabriella Safran (dir.), *Culture Front. Representing Jews in Eastern Europe*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2008

Wolff (Larry), *Inventing Eastern Europe. The Map of Civilization on the Mind of the Enlightenment*, Stanford, Stanford University Press, 1994

Wyrwa (Ulrich), « Antisemitismus in Europa (1879-1914). Nationale Kontexte, Kulturtransfer und europäischer Vergleich. Ein neues Forschungskolleg am Zentrum für Antisemitismusforschung », Vortrag im Forschungskolloquium, April 2006 (document aimablement communiqué à l'auteur par Ulrich Wyrwa)

-, « Die Internationalen Antijüdischen Kongresse von 1882 und 1883 in Dresden und Chemnitz. Zum Antisemitismus als europäischer Bewegung », Themenportal Europäische Geschichte, 2009, en ligne : http://www.europa.clio-online.de/2009/Article=362 [consulté en août 2019]

Yerushalmi (Yoseph Hayim), *Zakhor. Histoire juive et mémoire juive*, Gallimard (coll. Tell), Paris, 1991 (1ère édition en anglais, 1982 ; 1ère édition en français, 1984)

Zawadzki (Paul), « Aspects de l'antisémitisme économique en Pologne : concurrence ou rejet communautariste ? », dans Chantal Benayoun (dir.), *Les Juifs et l'économique : miroirs et mirages*, Toulouse, Presse Universitaire du Mirail, 1992, pp. 109-130

Zimmermann (Moshe), *Wilhelm Marr, The Patriarch of Antisemitism*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1986